This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07583394 1

NKW
Voltaire

# LETTRES

INÉDITES

# DE VOLTAIRE

Paris. — Imprimerie de Gustave GRATIOT, 30, rue Mazarine.

# LETTRES

INÉDITES

François Marie Arouet de

# DE VOLTAIRE

C. N. J. T.

RECUEILLIES PAR M. DE CAYROL

ET ANNOTÉES PAR M. ALPHONSE FRANÇOIS

PRÉCÉDÉES D'UNE PRÉFACE

DE M. SAINT-MARC GIRARDIN

de l'Académie française

TOME SECOND

PARIS

DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

QUAI DES AUGUSTINS, 35

1856

Réserve de tous droits

NEW YORK PUBLIC LIBRARY

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
108860
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.
1899.

LENOX LIBRARY
NEW YORK

# LETTRES

INÉDITES

# DE VOLTAIRE

---

### 465. — A M. BEAUMONT-JACOB.

A Ferney, 2 janvier 1766.

Je crois, monsieur, vous fournir une assez bonne occasion, en cas que vous ayez des fonds, de gagner un demi pour cent par mois sans aucun frais, et sans aucun courtage; il n'y aura d'autre cérémonie que de délivrer, tous les trois mois, environ quinze mille livres argent de France; et à chaque échéance du trimestre, vous recevriez vos quinze mille livres avec l'intérêt, en sorte que vous ne seriez jamais en avance que de quinze mille livres. A l'égard des autres commissions que vous pourriez faire pour moi, je vous donnerais avec très-grand plaisir un quart pour cent.

Je n'ai pas manqué, monsieur, le 18 du passé, d'envoyer à M. Necker, banquier, votre ordre pour qu'il remît au mien les 36 billets à M. de La Borde, banquier du roi. Je mis sur la lettre : *A messieurs Necker et Thélusson, à Paris*. Probablement je recevrai réponse par le premier courrier.

Mandez-moi, monsieur, définitivement si la proposition de M. Jean Maire, trésorier de Montbéliard, vous convient ou non, afin que je prenne mes mesures.

J'ai l'honneur d'être avec les sentiments les plus vrais, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

*P. S.* Madame Denis et moi, nous vous souhaitons la bonne année.

### 466. — AU MÊME.

A Ferney, 4 janvier.

M. de Voltaire ne doute pas que M. de Beaumont n'ait écrit à MM. Thélusson et Necker à Paris. C'est une chose très-importante que ces messieurs aient la bonté de faire remettre au plus tôt les billets en question à M. de La Borde, banquier du roi, à qui M. de Voltaire l'a promis, il y a plus d'un mois. Il espère que M. de Beaumont aura la bonté de ne rien négliger pour finir cette affaire. Il a sans doute dans son journal les numéros des 36 billets, et le numéro du lot de 1,000 livres. M. de Voltaire lui fait ses très-humbles compliments.

### 467. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 janvier.

Mes divins anges, j'ai réfléchi que quelque chanoine de Sainte-Geneviève pourrait trouver mauvais qu'on dît que sa sainte n'est pas la protectrice de la France. Il est vrai qu'elle n'est que la patronne de Paris; mais enfin, je ne veux me brouiller avec personne. Voici donc la pièce corrigée [1] que j'ai l'honneur de vous en-

[1] L'*Épître à Henri IV*. — T. XIII des *Œuvres complètes*.

voyer. Vous m'avouerez que l'auteur de *la Henriade* n'a pas dû apprendre la nouvelle des cierges portés à la statue d'Henri IV, sans que le cœur lui ait palpité [1].

Voici un petit imprimé suisse [2] pour vous réjouir, et vous y verrez que le conseil génevois ne doit point du tout être alarmé de ces plaisanteries. Respect et tendresse.

468. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

Le vieil oncle trouve que l'on conduit Serin avec science et prudence et qu'on a connu sa maladie. Il souhaite qu'il y ait des jus d'herbes qui valent mieux que le lait d'ânesse. Cette ânesse a fait du lait avec ce jus d'herbes. Si les hommes avaient le secret de changer des herbes en lait, en les faisant bouillir dans une chaudière, ce serait un bel art.

La maladie du vieillard continue; il faut que les orages aient leurs cours.

469. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

Ferney, 10 janvier.

Les hivers me sont toujours funestes, monsieur; qui souffre ne peut guère écrire. Je vous dis bien rarement combien je m'intéresse à vous, à vos plaisirs, à vos goûts, à vos peines, à tous vos sentiments.

Je reçus, ces jours passés, la traduction de *la Mort*

[1] Les Parisiens étaient allés demander, aux pieds de la statue d'Henri IV, la guérison du dauphin, qui mourut d'une maladie de poitrine le 20 décembre 1765. Ce prince méritait l'affection du peuple par la pureté de ses mœurs et son humanité. On sait qu'ayant eu le malheur de tuer à la chasse un de ses piqueurs, il renonça pour toujours à ce plaisir qu'il aimait passionnément.

[2] Sans doute l'écrit intitulé : *Pierre le Grand et J.-J. Rousseau.*

*de César* et de *Mahomet*, par M. Cesarotti. Je ne sais si je tiens ce présent de vos bontés ou des siennes. Je lui écris à Venise, chez son libraire Pasquali. Je m'imagine que, par cette voie, il recevra sûrement ma lettre.

Il y a un philosophe naturaliste, que je crois de Toscane, qui m'envoya, il y a quelques mois, un recueil d'observations faites avec le microscope; il y combat les erreurs insensées d'un Irlandais nommé Needham, avec toute la politesse d'un homme supérieur qui a raison. J'ai malheureusement perdu la lettre dont ce philosophe aimable m'honora. Peut-être son livre sera parvenu jusqu'à vous, monsieur, quoiqu'il me semble que votre goût ne se tourne pas du côté de ces petites recherches. Mais si vous pouvez savoir, par quelqu'un de vos académiciens, le nom de cet ingénieux observateur, je vous supplie de vouloir bien m'en instruire, afin que je n'aie pas à me reprocher d'avoir manqué de politesse envers un homme qui m'a fait tant de plaisir.

Adieu, monsieur; nous sommes transis de froid, et je suis actuellement en Sibérie.

### 470. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

17 janvier.

Je vous écris, mon cher marquis, mourant de froid et de faim au milieu des neiges, environné du régiment de Conti et de la légion de Flandres qui ne sont pas plus à leur aise que moi. J'ai été sur le point de partir pour Soleure avec M. l'ambassadeur de France; j'avais fait tous mes paquets. J'ai perdu dans ce remue-ménage l'original de votre lettre à M. le comte de Périgord. Je vous supplie de me renvoyer la copie que

vous avez signée de votre main, et sur-le-champ nous mettrons la main à l'œuvre et tout sera en règle.

Les Génevois payeront, je crois, leur folie un peu cher. Ils se sont conduits en impertinents et en insensés. Ils ont irrité M. le duc de Choiseul; ils ont abusé de ses bontés, et ils n'ont que ce qu'ils méritent.

M. de Boursier ne peut vous envoyer que dans un mois ou environ les bouteilles de Coladon qu'il vous a promises. Ces liqueurs sont fort nécessaires par le temps qu'il fait. Elles doivent réchauffer des cœurs glacés par huit ou dix pieds de neige qui couvrent la terre dans nos cantons. Conservez-moi votre amitié, mon cher marquis; la mienne pour vous ne finira qu'avec ma vie.

### 471. — A M. THIERIOT.

4 février.

Mon ancien ami, vous avez attendu trop tard; vous en serez puni; vous attendrez. Il fallait me parler de votre grenier dans le temps de la moisson. Tout le monde a glané, hors vous, parce que vous ne vous êtes pas présenté. Je vous promets de réparer votre négligence.

Je ferai venir les *Révolutions de l'Empire romain*[1], puisque vous m'en dites du bien. Je n'ai pas entendu parler de M. d'Orville; mais quand vous voudrez m'envoyer son livre[2] par frère Damilaville, vous me ferez plaisir.

[1] De Linguet, où ce sophiste entreprend la justification de Tibère, de Caligula et de Néron même contre Tacite et Suétone.

[2] Les *Pensées philosophiques* de Voltaire, publiées en 1766 par Contant d'Orville.

On m'a envoyé enfin l'*Encyclopédie* en feuilles ; je la fais vite relier, afin de la lire. Ce sera ma consolation au coin du feu, dans ce rude hiver. J'ai peu de loisirs ; mais quand on ne sort jamais de chez soi, on trouve le secret d'employer la journée. Je m'occupe continuellement de l'affaire de Sirven qui sera dispendieuse. Je suis extrêmement content du mémoire que M. de Beaumont m'a envoyé ; il est touchant et convaincant. Il est vrai que les Sirven sont comme vous ; ils ont trop attendu ; mais ils trouveront encore de la sensibilité dans les cœurs. Le mien est à vous. Je vous embrasse.

### 472. — A M. DE CHABANON.

A Ferney, 7 février.

Je vous ai déjà envoyé mon testament, monsieur ; ceci est mon codicille, et je persiste dans mes dernières volontés qui sont de vous voir, de vous embrasser, de jouir de votre conversation, de vivre avec vous dans toute la liberté de la philosophie, pendant le temps que vous voudrez bien me donner. Nous sommes des moines au milieu des neiges. Si vous êtes assez bon pour accepter une très-mauvaise cellule dans notre couvent à moitié bâti, je vous tiendrai pour un homme très-charitable. J'ignore comment madame votre sœur s'accommode de notre zone, qu'on appelle tempérée. Je lui présente mes respects, aussi bien qu'à M. de la Chevalerie.

### 473. — A MADEMOISELLE CLAIRON.

Ferney, 12 février.

Je vois d'ici, mademoiselle, quel sera le résultat de

l'assemblée de vos amis. J'en félicite le public; mais tâchez que la Déclaration du roi, qu'on sollicite et qui est préparée par un excellent mémoire, soit donnée avant votre rentrée. Votre triomphe alors sera complet, et ce sera une grande époque dans l'histoire des beaux-arts. Je ne vois nul obstacle à cette Déclaration; elle est déjà minutée. J'ai été la mouche du coche dans cette affaire. J'ai fourni quelques passages des anciens jurisconsultes en faveur des spectacles, et j'en suis encore tout étonné.

Si dans cette aventure vous voyez M. le maréchal de Richelieu, je vous supplie de lui dire que je prends la liberté d'être horriblement fâché contre lui. Que deviendra, s'il vous plaît, un premier gentilhomme de la chambre, quand il aura encouru la disgrâce des auteurs et des actrices?

### 474. — A M. DE CHABANON.

A Ferney, 15 février.

Vraiment, monsieur, je croyais que vous seriez assez bon pour exécuter mes dernières volontés. Si vous me croyez entièrement mort, daignez du moins venir me jeter de l'eau bénite. J'ai peur que vous ne soyez tombé malade, vous-même ou que nos montagnes de neige ne vous aient effrayé. Si vous avez le courage de venir, nous n'en sentirons que davantage, s'il se peut, le bonheur de vous posséder.

### 475. — A M. LA COMBE[1].

Puisque vous avez, monsieur, quitté le barreau

[1] Éditeur des *Lettres secrètes de Christine de Suède* et rédacteur du *Mercure*. Il se fit imprimeur et libraire à Paris.

pour la typographie, je me flatte que cette dernière profession vous sera très-avantageuse, si vous imprimez vos ouvrages.

Ma mauvaise santé m'a empêché de lire le *Richardet*[1], et de vous répondre aussitôt que je l'aurais voulu. Je viens de commencer cette lecture, elle m'amuse beaucoup; je trouve des vers faciles et bien tournés. Recevez, monsieur, mes remercîments avec ceux que je dois à l'auteur.

J'ai l'honneur d'être, avec une estime bien véritable, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

### 476. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

5 mars.

Mon cher Cicéron, j'ai été bien malade; je le suis encore; mais je renaîtrai quand je verrai votre beau mémoire sur les Sirven imprimé. Je vous prie de m'en envoyer un exemplaire par la voie de M. Damilaville, qui le fera contresigner. Ne ménagez point les signatures de vos confrères, et n'oubliez pas, je vous en prie, M. Jabinau, qui est prêt à donner la sienne. Que vous réussissiez ou non à obtenir du Conseil un arrêt d'attribution, vous réussirez auprès du public; vous confirmerez votre réputation de vengeur généreux de l'innocence; les malheureux juges visigoths seront confondus; on n'osera plus flétrir la nation par ces téméraires accusations de parricides. Ce sera à vous qu'on en aura l'obligation. Votre nom sera cher à tous les honnêtes gens. Comptez-moi, je vous en conjure, parmi les plus

[1] *Il Ricciardetto*, poëme burlesque de Fortiguerra, traduit par Dumouriez, père du général.

zélés de vos admirateurs, et permettez-moi de me dire de vos amis.

Mille sincères respects à madame Hortensia [1]. — V.

477. — A M. LE MARQUIS DE VILLE-VIEILLE [2].

A Ferney, 10 mars.

Le roi Stanislas, monsieur, est mort comme Hercule, dont il avait le poignet. L'un et l'autre ont été brûlés dans leur robe de chambre; mais la carrière de Stanislas a été plus heureuse et plus longue que celle d'Hercule.

J'ai vu avec un extrême plaisir l'heureuse famille de M. de Marnezia. Je vous supplie de vouloir bien lui présenter mes compliments et mes remercîments.

Vous êtes toujours très-regretté à Ferney, et surtout de votre très-humble, très-obéissant et très-malade serviteur. — V.

478. — A M. LA COMBE.

Au château de Ferney, par Genève, 29 mars.

Je vous ai plus d'une obligation, monsieur : celle de vos soins, celle de vos présents, et celle de votre préface, de laquelle vous me faites un peu rougir, mais dont je ne vous dois pas moins de reconnaissance. Je crois vous avoir déjà dit qu'ayant quitté la profession des Patru pour celle des Étienne, vous vous tireriez mieux d'affaire en imprimant vos ouvrages que ceux des autres. Je doute que le petit recueil, que vous avez bien

[1] Personnage du roman de madame Élie de Beaumont, *Lettres du marquis de Roselle.*

[2] Il a écrit quelques morceaux critiques. C'était un ami intime de Condorcet. Il est mort en 1825, dans un âge très-avancé.

voulu faire de tout ce que j'ai dit sur la poésie, ait un grand cours; mais, du moins, ce recueil a le mérite d'être imprimé correctement, mérite qui manque absolument à tout ce qu'on a imprimé de moi.

Au reste, vous me feriez plaisir d'ôter, si vous le pouviez, le titre de *Genève;* il semblerait que j'eusse moi-même présidé à cette édition, et que les éloges que vous daignez me donner dans la préface ne sont qu'un effet de mon amour-propre. Je me connais trop bien pour n'être pas modeste. Je ne suis pas moins sensible à toutes les marques d'amitié que vous me donnez. Que ne puis-je être à portée de vous témoigner l'estime, la reconnaissance et l'amitié, avec lesquelles j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur !

### 479. — A M. L'ABBÉ IRAILH,
PRIEUR DE SAINT-VINCENT.

Ferney, 30 mars.

Depuis la lettre, monsieur, que vous avez bien voulu m'écrire, du 4 mars, M. Thieriot ne m'a rien envoyé. Je n'ai reçu aucune de ses nouvelles. Il a peu de santé, et c'est l'excuse de son extrême négligence. Si vous êtes dans le dessein de me favoriser du paquet dont vous me flattiez, le moyen le plus court et le plus sûr est de l'envoyer par la diligence de Lyon à M. Souchay, négociant à Genève.

J'espère trouver dans les *Mémoires de miss Honora*[1] le plaisir que m'ont fait vos autres ouvrages. Vous m'annoncez cette production comme tirée d'une source

[1] Personnage de *Tom-Jones*, qui fournit le sujet du roman de l'abbé Irailh. — Paris, 1766, 4 vol. in-12.

anglaise. Nous devons en user à cet égard comme les Anglais par rapport à nos vins, dont ils ne font passer chez eux que les meilleurs. Tâchons de ne tirer de leur sol en tout genre que ce qu'il peut nous offrir de mieux.

Je ne doute point de la bonté du choix que vous aurez fait, du mérite du sujet et de tout l'intérêt que vous-même aurez répandu dans cet essai. Voulant bien m'en procurer la lecture, vous me fournirez une occasion de plus de m'affermir dans l'estime que j'ai conçue pour vos talents. C'est avec ces sentiments que j'ai l'honneur d'être, etc.

### 480. — A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

Ferney, le 1er avril.

Mon cher maître, je ne vous donne point un poisson d'avril, quand je vous dis que je vous aimerai tendrement toute ma vie, et que je vous souhaite les années de Nestor, et surtout cette santé inaltérable sans laquelle la vieillesse n'est qu'une longue mort. Cette santé est un bien dont je n'ai jamais joui, et c'est ce qui me rend la retraite à la campagne absolument nécessaire. La réputation est une chimère, et le bien-être est quelque chose de solide.

En vous remerciant de l'*Alexandre*; il n'y a personne qui ne voulût pencher le cou avec un si beau surnom. Je vous trouve quelquefois bien sévère avec Racine. Ne lui reprochez-vous pas quelquefois d'heureuses licences qui ne sont pas des fautes en poésie? Il y a dans ce grand homme plus de vers faibles qu'il n'y en a d'incorrects; mais, malgré tout cela, nous savons, vous et moi, que personne n'a jamais porté l'art de la parole

à un plus haut point, ni donné plus de charme à la langue française. J'ai souscrit, il y a deux ans, pour une édition qu'on doit faire de ses pièces de théâtre avec des commentaires. J'ignore qui sera assez hardi pour le juger et assez heureux pour le bien juger. Il n'en est pas de ce grand homme, qui allait toujours en s'élevant, comme de Corneille, qui allait toujours en baissant, ou plutôt en tombant de la chute la plus lourde. Racine a fini par être le premier des poëtes dans *Athalie*, et Corneille a été le dernier dans plus de dix pièces de théâtre, sans qu'il y ait dans ces enfants infortunés ni la plus légère étincelle de génie, ni le moindre vers à retenir. Cela est presque incompréhensible dans l'auteur des beaux morceaux de *Cinna*, du *Cid*, de*Pompée*, de *Polyeucte*.

Vous avez bien raison de dire qu'il y a moins de fautes dans Racine que dans nos meilleurs écrivains en prose: les belles oraisons funèbres de Bossuet en sont pleines; mais, en vérité, ces fautes sont des beautés, quand on les compare à la plupart des pièces d'éloquence d'aujourd'hui. Vous savez bien que Louis Racine, cité par vous quelquefois, a frappé souvent des vers sur l'enclume de Jean, son père; pourquoi donc a-t-il si peu de réputation? C'est qu'il manque d'imagination et de variété; il n'y a rien chez lui de piquant; il n'a pas sacrifié aux Grâces : il n'a sacrifié qu'à saint Prosper, et quoiqu'il tourne bien les vers,

> On lit peu ces auteurs nés pour nous ennuyer,
> Qui toujours sur un ton semblent psalmodier.

Vous voyez que j'ai avec vous le cœur sur les lèvres;

voilà cette franchise parisienne que vous avez louée, ce me semble, et qui doit plaire à la franchise franc-comtoise. C'est une consolation pour moi de m'entretenir aussi librement avec vous. J'ai eu besoin depuis quelque temps de me remettre à relire vos *Tusculanes* et le *De Natura deorum*, pour me confirmer dans l'opinion où je suis, que jamais philosophe ancien et moderne n'a mieux parlé que Cicéron. J'aime bien mieux ces ouvrages-là que ses *Philippiques* qui l'ont fait tuer à l'âge de soixante-trois ans.

Adieu; vivez heureux et longtemps, mon cher maître, et souvenez-vous du mot de votre ami Marcus Tullius : *Non est vetula quæ credat.*

### 481. — A M. LA COMBE.

5 avril.

Pour vous dédommager, monsieur, du recueil que vous avez bien voulu faire de tout ce qu'une certaine personne a écrit sur la poésie, on vous propose de faire un recueil plus piquant de tous les chapitres un peu philosophiques répandus dans les ouvrages du même auteur, en mettant le tout par ordre alphabétique, et en puisant même dans un certain dictionnaire où l'on pourrait trouver avec discrétion quelques morceaux curieux.

Vous n'avez point changé de profession, vous serez l'avocat de la philosophie. Je voudrais vous donner bien des causes à soutenir; mais je suis si vieux qu'il ne m'appartient plus d'avoir de procès.

Comptez, je vous en supplie, sur l'estime et l'amitié de votre très-humble et très-obéissant serviteur.

### 482. — A M. DE CHABANON.

25 avril.

Bon voyage, mon cher confrère en Apollon, et bon succès dans votre entreprise; plus j'y pense, plus je crois que j'entendrai de Ferney les applaudissements qu'on vous donnera à Paris[1]. Tuez l'impératrice, ne la tuez point; conservez son bambin, ou jetez-le dans le Tibre; c'est l'affaire d'une vingtaine de vers, et c'est une chose à mon sens fort arbitraire. Vous aurez sûrement intéressé pendant cinq actes, et c'est là le grand point. J'avoue que, si je ne consultais que mon goût, je ferais grâce à l'impératrice, et elle vivrait pour nourrir son petit. Ma raison est que, si elle a la perte de son enfant à pleurer, elle n'a plus de larmes pour Rome.

Allez à Paris; vous y serez heureux, puisque madame votre sœur y va. Tout Ferney s'intéresse bien vivement à vos progrès et à votre bonheur.

### 483. — A M. LE MARQUIS DE VILLE-VIEILLE.

A Ferney, 26 avril.

Je n'ai reçu qu'aujourd'hui, monsieur, la lettre dont vous m'avez honoré, du 28 mars. J'étais trop malade pour jouir des talents de la personne que vous avez bien voulu m'annoncer. Je vous supplie de vouloir bien engager le libraire à m'envoyer trois exemplaires du livre de Fréret qu'il imprime. Il n'aurait qu'à les adresser au premier secrétaire de l'Intendance de Franche-Comté, avec un petit mot par lequel ce secrétaire serait supplié de me faire tenir le paquet incessamment. C'est

[1] *Eudoxie*, tragédie de Chabanon, qui n'a pas été représentée.

un ouvrage que j'attends depuis longtemps avec la plus vive impatience. Il est bon qu'il en paraisse souvent de cette nature : le monde est plein de pestiférés qui ont besoin de contre-poison, et il y a des médecins qui doivent faire une collection de tous les remèdes. Il y a des apothicaires qui les distribuent, et, en qualité d'apothicaire, je saurai où placer mes trois exemplaires. Le libraire n'aura qu'à me mander comment il veut que je lui fasse tenir son argent, et il sera payé avec ponctualité.

Je vous demande bien pardon de la liberté que je prends; mais je vous crois bon médecin, et j'implore vos bontés pour l'apothicaire qui est votre très-humble et très-obéissant serviteur.

484. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 avril.

Pendant que mon ex-jésuite se tue à forger des vers pour plaire à mes anges, je barbouille de la prose de mon côté.

Je fais une histoire des proscriptions, à commencer depuis celle des vingt-trois mille Juifs, que les Lévites égorgèrent pieusement du temps de Moïse, et à finir par celle des prophètes des Cévennes, qui faisaient une liste des impies que Dieu avait condamnés à mourir par leurs mains.

Ce petit ouvrage peut être curieux, et les notes sur l'histoire romaine seront assez intéressantes : une tragédie toute seule ne peut guère exciter la curiosité. Le public est las de tragédies, surtout depuis que mademoiselle Clairon a renoncé au théâtre[1].

[1] La retraite de cette grande actrice honore singulièrement son

Mes anges ne m'ont rien dit de cette fatale catastrophe. La requête de l'avocat de la comédie n'a pas plus réussi que sa consultation sur Genève; il est bien difficile de *débarbariser* le monde.

Je vous supplie, mes divins anges, de lire la pièce d'éloquence que je vous envoie, avec le petit mémoire qui l'accompagne; vous verrez que j'ai affaire à des fous et à des sots qui ne savent ni ce qu'ils font ni ce qu'ils veulent. Si vous croyez qu'il soit nécessaire de faire parvenir ce mémoire à M. le duc de Praslin, ou à M. le duc de Choiseul, je m'en remets à votre décision et à vos bontés.

### 485. — A M. LA COMBE.

5 mai.

On ne peut s'intéresser plus que moi, monsieur, à un homme qui honore comme vous la profession que vous avez daigné embrasser. Mandez-moi comment je pourrais vous faire tenir la nouvelle édition, en deux volumes, d'un livre intitulé, mal à propos, *Dictionnaire philosophique;* lequel a occasionné encore plus mal à propos beaucoup de contradictions. Si vous n'avez pas l'édition des œuvres du même auteur, faite à Genève, et les trois volumes de *Mélanges* qui viennent de paraître, on vous les adressera par la voie que vous

caractère. Elle refusa de jouer avec le comédien Dubois, condamné pour faux serment, et que l'autorité supérieure maintenait au théâtre malgré l'exclusion prononcée par le comité. Mademoiselle Clairon fut envoyée au For-l'Évêque. Rendue à la liberté, elle quitta pour toujours, au milieu des plus brillants succès, une profession où l'on semblait interdire le sentiment de l'honneur.

indiquerez. Vous trouverez aisément dans ces trois volumes, dans la collection de Genève et dans les deux volumes du *Dictionnaire philosophique*, de quoi faire un recueil de chapitres par ordre alphabétique. Vous trouverez plusieurs chapitres sur le même sujet; mais, comme ils sont différemment traités, ces variétés pourront n'être que plus piquantes. Tous ces ouvrages imprimés sont remplis de fautes typographiques, qui ne se retrouveront plus dans votre édition.

Un homme de mes amis, qui veut être inconnu, m'a communiqué une tragédie, laquelle m'a paru très-singulière, et qui n'est ni dans le style ni dans les mœurs d'aujourd'hui. Elle est accompagnée de notes que je crois curieuses et intéressantes, et d'un morceau historique qui l'est encore davantage. Cela pourra faire un juste volume. Il faudrait non-seulement garder le profond secret qu'on exige de moi, mais, en cas que l'ouvrage se vendît, il faudrait faire un petit présent d'une quinzaine de louis d'or à un comédien qu'on vous indiquerait et en donner trois ou quatre autres à une personne qu'on vous indiquerait encore.

Ne doutez pas, monsieur, de mon empressement à vous marquer, dans toutes les occasions, les sentiments dont je suis pénétré pour vous.

### 486. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

21 mai.

Mon cher Cicéron, je suis pénétré de vos attentions, et très-affligé de la maladie que vous avez essuyée. Je vous félicite de n'avoir point été chargé de la cause de

Lally qui a été si malheureuse. Vous n'êtes fait que pour les triomphes.

J'augure très-bien du procès de M. de La Luzerne, puisque vous l'avez entrepris; quant à celui des Sirven, le mémoire paraîtra toujours assez tôt pour faire un très-grand effet dans le public. Ce public est toujours juge en première et dernière instance. Un mémoire attachant, éloquent, bien raisonné le persuade; et quand le cri public s'élève et persévère, il force les juges à faire justice. D'ailleurs, ce mémoire pour les Sirven ne se borne pas à une seule famille; tous les pères de famille y sont intéressés; c'est la cause de la nation, c'est celle de la tolérance, c'est le combat de la raison contre le fanatisme. Vous écrasez la dernière tête de l'hydre. Enfin je suis toujours persuadé que votre factum mettra le sceau à la grande réputation que vous vous êtes déjà faite. Je ne sais quel sentiment m'intéresse davantage, ou la pitié pour les Sirven, ou mon zèle pour votre gloire.

Mille respects à votre illustre et aimable compagne.

### 487. — A M. LE MARQUIS DE VILLE-VIEILLE.

14 juin.

Il est vrai, monsieur, que je n'ai point reçu les six exemplaires dont vous m'avez gratifié, par la voie du premier secrétaire de l'Intendance de Besançon. Il se nomme M. Ethis; j'ai écrit à cet Ethis : il faut qu'il soit dévot; il ne m'a point répondu. Mais d'honnêtes gens, qui ne sont points dévots, m'ont apporté quatre exemplaires. C'est assurément le plus beau présent

que vous puissiez me faire. Je suis pénétré de reconnaissance.

Je vois par l'excès de vos bontés que vous vous intéressez à l'auteur et à l'ouvrage; cet ouvrage me paraît excellent. On n'a jamais ni cité avec plus de fidélité, ni raisonné avec plus de justesse. J'aime passionnément l'auteur, quel qu'il soit. Je voudrais être assez heureux pour vous tenir avec lui dans mon ermitage. Je sais bien que l'auteur n'est pas prêtre; mais je voudrais le prendre pour mon confesseur. Je n'ai pas longtemps à vivre; je trouverais fort doux d'être assisté à la mort par un pareil chrétien. J'ai lu le livre deux fois, je le relirai une troisième, et je vous remercierai toute ma vie. — V.

Je rouvre ma lettre aussi proprement que je le puis pour vous supplier, monsieur, de vouloir bien dire s'il est vrai que le roi ait ordonné que l'on conservât les jésuites en Lorraine. Le livre que vous m'avez envoyé m'apprend à douter de tout; mais je croirai ce que vous me direz.

488. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

21 juin.

M. Boursier[1] me mande, mon respectable philosophe, qu'il vous a dépêché par la voie de Lyon et de Limoges un petit paquet de raretés du pays. Je vous en donne avis, quoiqu'il soit vraisemblable que vous recevrez le paquet avant ma lettre. Les paquets vont en droiture, et les lettres passent par Paris, ce qui fait

[1] Pseudonyme de Voltaire.

cent lieues de plus, et opère un retardement considérable, sujet à beaucoup d'inconvénients.

M. Boursier m'assure qu'il aura toujours soin de vous faire parvenir toutes les choses que vous paraissez désirer; il vous est tendrement attaché. Il est vrai qu'on peut lui reprocher un peu de paresse; mais on doit l'excuser: il traîne une vie fort languissante et est très-rarement en état d'écrire.

Je reçois dans ce moment une de vos lettres, par laquelle vous me mandez que princes et princesses peuvent passer dans nos déserts. Ces déserts sont bien indignes d'eux; il n'y a plus de théâtre: les ailes qu'on bâtit ne sont pas encore achevées; le prieur du couvent est malade, la prieure aussi; ils seraient désespérés tous deux de ne pouvoir recevoir de tels hôtes d'une manière qui pût leur plaire. Le voisinage est très-triste. Cependant, si les dieux s'avisaient de descendre dans ces hameaux, ils trouveraient encore des Baucis et des Philémons; mais il vaudrait encore mieux recevoir des philosophes que des princesses.

### 489. — A M. LA COMBE.

1er juillet.

Je fais partir, monsieur, par la diligence de Lyon, à votre adresse, les trois volumes de *Mélanges de philosophie et d'histoire* qui sont devenus un peu rares à Paris. Cet ouvrage ayant été débité avec une permission tacite, je ne puis croire que la chambre syndicale vous refuse votre exemplaire.

J'attends tous les jours la tragédie de mon ami, que je ne manquerai pas aussi de vous envoyer. Il me

parut, à la première lecture que j'en fis, que les remarques historiques dont cette pièce est accompagnée pourraient lui procurer un très-grand débit. Si, en attendant, vous êtes toujours dans le dessein d'imprimer les petits chapitres par ordre alphabétique, on vous fera tenir des additions. Vous observerez, s'il vous plaît, qu'il se trouve plusieurs chapitres sur la même matière; il ne vous sera pas difficile de conformer les titres aux objets qui sont traités dans chaque chapitre, et de mettre le tout dans un ordre convenable.

Je vous supplie, s'il en est temps, monsieur, de vouloir bien ôter l'annonce de *Genève* à la poétique que vous avez imprimée à Paris. Vous m'avez honoré d'une préface qui est trop à mon avantage; il n'est pas juste qu'on croie que j'ai fait imprimer mes louanges à Genève. Mais, si ce que je vous demande n'est plus praticable, rendez-moi du moins, par vous et par vos amis, la justice que je mérite. J'ai à cœur que l'on sache combien vous m'avez fait d'honneur, et qu'on ne m'accuse pas d'avoir voulu m'en faire à moi-même. Je regarderai toujours comme un honneur très-flatteur d'être imprimé par vous.

Ne doutez point des sentiments d'estime, d'amitié et de reconnaissance que je vous ai voués.

### 490. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

1er juillet.

Je puis vous assurer, monsieur, que ceux qui imputent à M. de la Barre et à son camarade d'extravagance le discours qu'on leur fait tenir à M. Pasquier [1], ont

[1] Conseiller au parlement.

débité l'imposture la plus odieuse et la plus ridicule. De jeunes étourdis que la démence et la débauche ont entraînés jusqu'à des profanations publiques, ne sont pas gens à lire des livres de philosophie. S'ils en avaient lu, ils ne seraient pas tombés dans de pareils excès; ils y auraient appris à respecter les lois et la religion de notre patrie. Toutes les nouvelles qu'on a débitées dans votre pays sont extrêmement fausses. Non-seulement l'arrêt n'a pas été exécuté, mais il n'a pas été signé, et il n'a passé qu'à la majorité de trois voix. On a pris le parti de ne point faire signer cet arrêt, pour prendre à loisir les mesures convenables qui en empêcheront l'exécution. La peine n'aurait pas été proportionnée au délit. Il n'est pas juste de punir la démence comme on punit le crime.

M. Boursier compte vous faire incessamment un petit envoi. Il vous est toujours très-tendrement attaché, et conservera ces sentiments jusqu'au dernier jour de sa vie.

### 491. — A MADAME DUCHÊNE,

LIBRAIRE, RUE SAINT-JACQUES, AU TEMPLE DU GOUT.

A Ferney, 11 juillet.

Je fais partir par les voitures de Genève, et ensuite par la diligence de Lyon à Paris, mardi prochain, 15e du mois, les feuilles de *la Henriade* augmentées et corrigées, avec toutes les instructions nécessaires pour que madame Duchêne puisse faire une belle édition. Je souhaite qu'elle en tire quelque avantage. Je suis son très-humble serviteur.

492. — A M. LACOMBE.

12 juillet.

Vous devez recevoir incessamment, monsieur, par la diligence de Lyon, l'ouvrage de mon ami.

Si, avant que vous ayez commencé l'impression, il m'envoie quelques additions ou corrections, je vous les ferai tenir sur-le-champ. Si la police vous fait quelques difficultés, vous n'avez qu'à me mander quels articles il faut corriger, et mon ami les réformera sans peine.

A l'égard de votre autre entreprise, je m'en rapporte à votre prudence; vous ne compromettrez ni vous ni personne. On vous fera tenir incessamment les additions aux petits chapitres. Si on avait eu l'honneur de vous connaître plus tôt, on se serait mis entre vos mains pour tout le reste. Je compte sur votre amitié, et je vous prie d'être persuadé de la mienne.

493. — AU MÊME.

22 juillet.

J'ai reçu, monsieur, votre lettre du 21 juillet. Quoique je sois ami de l'auteur, il s'en faut bien que je pense de son ouvrage aussi favorablement que vous. Il n'est point du tout théâtral; mais je pense comme vous qu'on pourra le lire et que les notes sont curieuses. Vous êtes prié de vouloir bien m'adresser la préface, qu'il faut absolument corriger. On vous la renverra sur-le-champ, et si vous pouvez indiquer une adresse franche par la poste, on s'en servira. Je vous supplie de la part de l'auteur de faire une très-

jolie édition. On ne vous conseille pas d'en tirer un grand nombre d'exemplaires, par la raison que, si l'ouvrage avait un peu de succès, on y joindrait quelques autres écrits, et cela pourrait vous procurer une seconde édition qui serait recherchée. On vous renouvelle, monsieur, les sentiments d'estime et d'amitié qu'on a pour vous, *et c'est de tout mon cœur* [1].

494. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 6 août.

Voici, monseigneur, celui qui vous fera des ponts, des chaussées, de beaux grands chemins, l'ingénieur en chef de votre royaume d'Aquitaine. Il passe de nos déserts à Bordeaux. Je crois qu'il méritera votre protection, car il est expéditif: ne trouvant rien de difficile, dénichant toutes les filles d'un pays, utile dans les travaux, utile dans les plaisirs, fait pour vous servir. Heureux ceux qui ont l'honneur de vous approcher! Je m'imagine que je ne suis triste et malingre que parce que je ne suis pas auprès de vous. D'ailleurs on ne m'a mandé de Paris, depuis quelques mois, que des choses qui font bondir le cœur et qui arrachent des larmes.

Vivez heureux, brillant, aimé, honoré; jouissez de tout, conservez-moi vos bontés, et je serai consolé de mon existence. Je suis à présent le doyen de vos courtisans et de vos attachés, aussi dévoué que le premier jour et rempli pour vous du plus tendre respect.

[1] Ces derniers mots sont de sa main.

495. — A M. LE MARQUIS DE VILLE-VIEILLE.

31 auguste.

Il est très-vrai, monsieur, qu'il y a eu des ordres sévères à Besançon; mais vous avez affaire à M. Ethis, qui est aussi sage que zélé pour la bonne cause.

Je crois que M. le duc de Choiseul trouvera très-bon le jugement que votre humanité a fait rendre. Il me semble qu'il pense à peu près comme vous sur les déserteurs. On tue inutilement de beaux hommes qui peuvent être utiles, et on n'empêche point la désertion. André Destouches[1] avait raison.

Puisque vous ne venez, monsieur, qu'au mois de septembre, je prends la liberté de vous envoyer ces deux lettres qu'on avait adressées à Ferney. Plût à Dieu que ce petit ermitage pût avoir l'honneur de vous recevoir toutes les fois que vous allez à votre régiment! Ayez la bonté d'apporter avec vous un ou deux exemplaires du livre nouveau dont vous me parlez, nous ferons des échanges. Recevez mes très-tendres et très-respectueux compliments.

496. — A M. DAMILAVILLE[2].

A Genève, 5 septembre.

Votre lettre, monsir, l'avoir fait peaucoup de joie à le votre petit serviteur le Suisse. Moi être pien aise de tout ce que fous dites à moi pour ce qui recarde mon cher maître, monsir Boursier. Le monte, chez vous, ly être pas pon Suisse; il dit et écrit des men-

[1] Tour à tour novice chez les Jésuites, voyageur, officier, musicien, André Destouches est mort surintendant de la musique du roi en 1749.

[2] Cette lettre est écrite sous le nom de son secrétaire copiste, Wagnière, qui était Suisse.

songes qui mettent en peine les chens. Moi l'être pien aise que tout cela soit pas frai. Cependant toutes ces sottises sont la cause de mille pruits et discours que l'on tient dans les enfirons.

Monsir Boursier l'a pas peur; mais li être pien fachir de toutes les apominations que l'on fait continuellement. Je crains que lui si mette un pon fois en colère; je ne foudrais pas. Il ne faut pas toujours croire son petit commis, témoin la pouture de tabac dont Bigex a dit rouler quelques carottes, et qui commence à s'y distribuer. Je l'avrais pien prié de ne pas faire, et moi mettre à genoux; lui l'avre pas foulu croire moi. Lui n'a vu ni mangir de ce pon pain de Gonesse fait par ce poulangir que fous me parlez, et moi l'ai rien dit; je ne savre ce que c'est.

Madame Denis li être peaucoup poltron; le peur l'empêche d'écrire. Moi lui avre point dit, les feseurs de poutre de perlinpinpin de Besançon feront pentre un pon apothicaire [1] pour avoir fendu de pons drogues. O mon Dié! les pons chens ont enfie de se mettre cent piés dans la terre. Le monte va redevenir parbare. Le cœur fait mal; mais le mien fous aime bien, car fous li être un prave homme.

Je me recommande à le vôtres pons prières, et je fous demande toujours votre pon amitié.

WAGNIÈRE.

### 497. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

10 septembre.

J'avais exécuté, mon cher monsieur, les ordres que

[1] Fantet, libraire de Besançon, avait été emprisonné pour avoir vendu quelques-uns de ses ouvrages.

vous m'aviez donnés dans votre première lettre, et j'avais déjà demandé M. Chardon[1], lorsque votre contre-ordre est venu. Il n'y a rien de gâté. J'attendrai vos dernières résolutions pour agir. Madame la duchesse Damville demandera le rapporteur que vous voudrez.

Je vous répéterai toujours que je m'intéresse à votre gloire autant qu'aux Sirven. Je suis persuadé que votre mémoire fera le plus grand effet, et qu'il se débitera avec plus de succès qu'un roman nouveau. Le temps des vacances est précisément celui qui convient à cette affaire. Celle qui regarde le bien de madame votre femme est pour moi d'une plus grande importance; il me semble qu'il s'agit pour vous d'un bien considérable. Si je vous ai déjà dit que c'est Cicéron qui plaide pour sa maison, je vous le répète.

Permettez que je vous embrasse sans les cérémonies que l'amitié ne connaît pas. Je n'ose en dire autant à madame de Beaumont; il faut un peu plus de respect avec les dames.

### 498. — A M. LACOMBE.

22 septembre.

Vous êtes trop bon, monsieur, de m'envoyer toutes les feuilles; on s'en rapporte entièrement à vous; vous avez trop de goût, et vous écrivez trop bien pour ne pas faire une édition correcte. Mon ami est parti de chez moi; ainsi vous n'aurez plus de changements. Vous pouvez continuer cette petite entreprise, sans vous gê-

[1] Maître des requêtes, rapporteur de l'affaire Sirven.

ner. Il vous prie seulement d'ajouter un petit mot dans la dernière scène; c'est à ce couplet d'Octave :

Je suis le maître de son sort :
Si je n'étais que juge, il irait à la mort;
Etc[1].

Il faut mettre en titre :

OCTAVE (*après un long silence.*)

M. Pankoucke, votre confrère, qui me paraît un homme d'esprit très-instruit, m'a fait l'honneur de venir chez moi avec madame sa femme. J'en ai été fort content. Je voudrais bien que quelque jour vous en pussiez faire autant. Je vous embrasse de tout mon cœur.

499. — AU MÊME.

15 octobre.

Je suis très-aise, monsieur, que ce ne soit pas vous qui ayez fait des lettres sous le nom de la reine Christine[2]. La candeur de votre caractère ne s'accorde pas avec cette petite fraude littéraire. Votre Sosie ne vous vaut pas, et il mérite d'être bien battu par Mercure. Il est permis de cacher son nom ; mais il ne l'est pas de prendre le nom d'autrui, à moins que ce ne soit celui de Guillaume Vadé. Mon ami qui cache son nom, vous importune beaucoup. Il se rend enfin à une de mes objections sur ces trois vers du petit monologue de Fulvie, scène IV du IVe acte :

Vous tomberez, tyrans, vous périrez, perfides!
Vos mains ont trop instruit nos mains aux parricides,
Le sang vous abreuva ; votre sang va couler.

[1] *Le Triumvirat*, acte V, scène 5.

[2] Ces lettres supposées sont d'un M. Lacombe, d'Avignon.

En effet, Fulvie ne fait que répéter ce qu'elle a déjà dit ; cela cause de la langueur, et ces moments doivent être vifs et rapides. Voici comme il change tout ce morceau. Après ce vers qui finit la scène III^e du IV^e acte,

Je t'invoque, Brutus, je t'imite; frappons.

mettez :

SCÈNE IV.

FULVIE, JULIE, ALBINE.

JULIE.

Il m'échappe, il me fuit. O ciel! m'a-t-il trompée?
Autel, fatal autel! Mânes du grand Pompée,
Votre fils devant vous m'a-t-il fait prosterner
Pour trahir mes douleurs et pour m'abandonner!

FULVIE.

S'il arrive un malheur, armez-vous de courage.
Il faut s'attendre à tout.

JULIE.

Quel horrible langage!
S'il arrive un malheur! Est-il donc arrivé?

FULVIE.

Non, mais ayez un cœur plus grand, plus élevé.

JULIE.

Il l'est, mais il gémit; vous haïssez, et j'aime.
Je crains tout pour Pompée et non pas pour moi-même;
Que fait-il?

FULVIE.

Il vous sert. Les flambeaux dans ces lieux
De leur faible clarté ne frappent plus mes yeux.

etc., comme dans le manuscrit.

Je vous prie, monsieur, au nom de mon ami et au mien, d'imprimer suivant cette nouvelle leçon, et de faire un carton, si ce morceau a déjà été sous presse. Il faudra observer de changer l'ordre des scènes; car le petit monologue de Fulvie, qui faisait la IVe scène, étant supprimé, il se trouve que la Ve scène devient la IVe, la VIe devient la Ve, et ainsi du reste.

Vous sentez combien j'ai d'excuses à vous faire de vous accabler de tant de minuties. Je vous ruine en ports de lettres; mais vous ennuyer est encore pis. L'amitié sera mon excuse; je compte sur la vôtre. Ne doutez pas du véritable attachement que je vous ai voué depuis que je suis en commerce avec vous.

### 500. — A M. THIERIOT.

23 octobre.

Je paye souvent, mon ancien ami, les tributs que la vieillesse doit à la nature. J'ai de la patience; mais je n'ai pas de négligence. Si je ne vous ai pas écrit plus tôt, c'est que j'ai souffert beaucoup. La fièvre m'a tellement abattu que j'ai cru que je n'écrirais jamais à personne. Un M. Boissier, père de famille, âgé de cinquante ans, possesseur de deux millions, aimé et estimé dans les deux partis, vient de se jeter dans le Rhône, parce que sa santé commençait à se déranger : cet homme n'était pas si patient que moi.

Je me doutais bien que vous renoueriez avec le philosophe Damilaville; vous devez tous deux vous aimer. J'ai reçu des lettres charmantes, des lettres vraiment philosophiques de votre correspondant d'Allemagne [1]. Je lui pardonne tout.

[1] Frédéric.

Surtout portez-vous bien; c'est un triste état que celui d'un vieux malade. Adieu; je vous aime, comme on aime dans la jeunesse.

### 501. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 28 octobre.

Je ne sais, madame, si vous avez reçu une lettre que j'eus l'honneur de vous adresser à la Grange-Batelière, il y a environ un mois. Il me souvient que dans le temps où vous honorâtes mon couvent de votre apparition, vous me dîtes que les lettres qu'on vous écrivait étaient quelquefois reçues par votre ex-mari; il aura vu que je suis un galant presque aussi dangereux que Moncrif, quoique je ne sois pas si bien coiffé que lui, et voilà à peu près tout ce qu'il aura vu. Je crois que je vous parlais encore d'un galérien. Enfin je suis curieux de savoir si ma lettre vous est parvenue : je serais encore plus curieux, madame, d'apprendre si vous êtes heureuse, si votre brillante imagination vous fait goûter les plaisirs des illusions, ou si vous en avez de réels; si vous tuez des perdrix ou si vous vous contentez de tuer le temps; si vous avez vu mademoiselle Durancy[1], et si vous en avez été contente; si vous avez lu le procès de Hume et de Jean-Jacques, et s'il vous a fait bâiller.

N'allez-vous pas mettre M. Thomas de l'Académie?

[1] De la Comédie française. Elle avait d'abord débuté sans succès à l'Opéra. Il paraît qu'elle ne fut pas meilleure comédienne que chanteuse. Aussi mademoiselle Durancy est-elle moins connue par son talent que par un jeu de mots un peu leste de Sophie Arnould sur son nom.

L'abbé de Voisenon ne lui refusera pas sa voix; le public lui donne la sienne. Pour moi, madame, je vous donne la mienne; car vous avez plus de goût et d'esprit que toute notre Académie ensemble.

Je suis bien content de M. le duc de Choiseul; c'est une belle âme. Je me mets à vos pieds, madame.

### 502. — A M. LACOMBE.

3 novembre.

Je me flatte, monsieur, qu'il y a en chemin quelque paquet de vous, et que vous n'avez pas abandonné mon ami.

Je vous prie de me dire quel est l'auteur des *Plagiats de J.-J. Rousseau* [1]. Ce livre se débite chez Durand, rue Saint-Jacques. Faites-moi le plaisir de vous en informer.

Savez-vous quel est l'imprimeur du procès de l'ingrat Jean-Jacques contre son bienfaiteur M. Hume? On dit que les pièces du procès couvrent Jean-Jacques de ridicule et d'opprobre, et qu'enfin ce Diogène génevois est démasqué.

Adieu, monsieur; n'oubliez pas un homme qui vous aime véritablement.

### 503. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 novembre.

Nous verrons, mes anges, si ce petit paquet sera encore soufflé comme les autres. Vous connaîtrez J.-J. Rousseau; il est digne de se lier en Angleterre avec Déon et Vergy. Il est vrai qu'il n'y a point de ga-

[1] Dom Cazot, Bénédictin. Un volume in-8°.

lères en Angleterre; mais les Anglais ont des îles et possèdent le grand pays du Canada, où ces messieurs ne figureraient pas mal parmi les Hurons.

Les Génevois sont devenus fous d'*Olympie;* on la joue tous les jours, et à trois heures il n'y a plus de place. Tâchez donc que cet hiver mademoiselle Durancy puisse inspirer à Paris la même folie. Tout le monde a vu *Olympie*, hors moi, qui suis dans mon lit. Ne pourrai-je vous donner encore une tragédie avant de finir ma carrière? Il faudrait que les fripons de la littérature ne dérangeassent pas mon repos et ne me fissent pas perdre un temps précieux. Je suis enchanté de M. Marin, et je vois, par les services qu'il me rend, combien il vous est dévoué.

Respect et tendresse.

### 504. — A M. LACOMBE.

21 novembre au soir.

Je reçois votre paquet, monsieur. Il y a à la page 152, ligne 14, *procrivit* pour *proscrivit*. Je me souviens qu'il y avait aussi quelques fautes dans la pièce. Je ne peux vous les indiquer, parce que j'ai envoyé l'ouvrage au roi de Prusse, qui m'avait demandé si je ne pouvais pas lui faire avoir quelques vers nouveaux de Paris.

La justification de Jean-Jacques est d'un sot; il méritait au moins d'être défendu par un fou qui eût de l'esprit.

Quand vous aurez achevé votre besogne, je vous supplierai de vouloir bien, monsieur, m'envoyer deux exemplaires que je garderai fidèlement; l'un est pour ma nièce, l'autre est pour moi.

Je vous demande encore en grâce de ne point ouvrir votre glacière au public de plus de quinze jours après l'impression; la raison en est qu'on va donner au théâtre quelque chose de fort chaud, à ce que l'on dit, et que la glace du *Triumvirat* pourrait trop refroidir le public sur les petits pâtés tout chauds qu'on va lui donner. Je vous confie tout cela sous le plus grand secret. Je crois qu'il est de votre intérêt de temporiser au moins quinze jours, et peut-être trois semaines. Vous sentez bien que, si les pâtés tout chauds étaient mangés avec plaisir, votre fromage à la glace serait bien mieux reçu.

La lettre à M. le docteur Pansophe n'est assurément point de moi; on m'assure qu'elle est de l'abbé Coyer, et je crois y reconnaître son style. Elle est fort jolie, à quelques longueurs et quelques répétitions près. Mais il est fort mal à l'abbé Coyer de mettre sous mon nom une chose que je n'ai point faite. C'est un procédé qui me fait beaucoup de peine. Je vous prie très-instamment de désabuser ceux qui croient que cette lettre est de moi.

Recevez mes très-tendres amitiés, monsieur. Votre très-humble et obéissant serviteur.

### 505. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 novembre.

Je reçois la lettre de mes anges datée du 22. J'envoie à M. le duc de Praslin un second exemplaire du livre de jurisprudence qu'il m'a ordonné de lui faire parvenir[1]. Je le mets dans un paquet à son adresse.

[1] Le *Commentaire* sur le livre *Des Délits et des peines*, de Beccaria.

J'envoie ce paquet à M. Jannel avec un autre exemplaire du même livre en feuilles, que j'ai reçu de Franche-Comté, et dont je lui fais présent.

La perte du paquet de M. le duc de Praslin me fait craindre pour la tragédie que j'avais eu l'honneur de lui envoyer. Le manuscrit lui fut dépêché dans le paquet de M. le chevalier de Beauteville. Je vous ai envoyé des corrections depuis, les unes adressées à M. le duc de Praslin, les autres à M. Marin, sous le couvert de M. de Sartines. J'envoie aujourd'hui au même M. Marin l'*Avis sur le procès des Sirven*, dont les exemplaires sont devenus très-rares.

Vous voyez, mes chers anges, que je suis un homme exact, quoique les faiseurs de tragédies n'aient pas cette réputation. M. du Clairon[1], qui n'a fait que la moitié d'une tragédie, n'est point exact. Il ne serait pas mal que M. le duc de Praslin eût la bonté de l'engager à faire les recherches nécessaires. Je suis convaincu que c'est un nommé La Beaumelle qui a envoyé à Amsterdam, au libraire nommé Schneider, mes prétendues lettres, avec les additions et les notes les plus criminelles contre le roi et contre les ministres. Cela est si vrai que dans une édition d'Avignon, sous le nom de Lausanne, l'éditeur dit : *Nous n'imprimons pas les autres lettres, parce que M. La Beaumelle les a déjà données au public.*

Ce La Beaumelle est un petit huguenot, autrefois réfugié, confiné actuellement en Languedoc, sa patrie. Il travaille toujours de son premier métier ; il avait

[1] Consul à Amsterdam, auteur d'une tragédie de *Cromwell*, mort en 1809.

falsifié ainsi le *Siècle de Louis XIV;* il l'avait chargé de notes horribles contre la famille royale. Il fut enfermé à Bicêtre, où il devrait être encore. Le fou de Verberie[1] n'était pas assurément si coupable que lui.

Mais mon *alibi* me tient bien plus au cœur. Je suis en peine de savoir si mes anges ont reçu tous mes paquets gros et petits.

Si d'ailleurs ils trouvent le nom de Smerdis trop désagréable pour des Français, il n'y a qu'à prononcer Serdis aux deux premières représentations; après quoi on restituera au prince d'Ecbatane, fils de Cyrus, son nom propre.

J'écris en droiture à mes anges toutes ces petites lettres, afin qu'il n'y ait point de temps perdu. Je me recommande à mon ordinaire à leurs extrêmes bontés qui font la consolation de ma vie.

### 506. — AU MÊME.

1er décembre.

Je connais mes anges; ils ne me sauront point mauvais gré de mes corrections; au contraire, ils seront fort aises de voir leur créature lécher continuellement son oursin. Ils sont donc suppliés de faire mettre sur la pièce toutes ces corrections par un brave secrétaire qui ne haïsse pas les vers.

Peut-être le lundi 1er décembre, jour auquel j'écris à mes anges le matin, recevrai-je un mot de leur main bienfaisante ou foudroyante.

Je leur ai déjà mandé que l'exemplaire était parti

[1] Jacques Rinquet, prêtre du diocèse de Cambrai, condamné à mort en 1762.

le 19, adressé à M. le duc de Praslin; que force corrections avaient suivi de poste en poste; que j'avais envoyé à M. Jannel un nouvel exemplaire du *Commentaires sur les délits* pour M. le duc de Praslin. Enfin j'ai fait mon devoir à chaque courrier. Hier, je fis lire la pièce au coin de mon feu à Cramer, non pas à Philibert Cramer, le prince, mais à Gabriel Cramer, le marquis, lequel est très-bon acteur et sent ce qui doit faire effet. Il a pleuré et frémi.

Mais ce qui me fait frémir, moi, c'est que les comédiens de Paris vont jouer les Suisses[1], et que mes Scythes, venant après, ne paraîtront qu'une copie. Je perds à la fois le piquant de la nouveauté et l'agrément de mon *alibi*. Voilà probablement bien de la peine inutile.

Au reste, mes anges, vous serez farcis de pièces nouvelles cette année. Vos plaisirs sont assurés; mais moi, misérable, je n'ai d'autre consolation que celle de chercher à mériter votre suffrage.

Enfin donc, nous allons avoir le mémoire pour les Sirven. Je recommande cette véritable tragédie à vos bontés.

Respect et tendresse.

### 507. — A M. LACOMBE.

5 décembre.

Il y a une terrible faute, monsieur, ou je suis bien trompé, à la page 178. La voici : *Il n'y a eu aucun exemple de proscriptions, excepté chez les Juifs.* Il

[1] *Guillaume Tell*, tragédie de Lemière, fut représentée le 17 décembre 1766; les *Scythes*, le 26 mars de l'année suivante.

manque certainement là quelque chose; il y a apparemment : *dans la première antiquité connue*. Je vous en avertis aussitôt que je reçois votre paquet, afin que vous ayez la bonté d'y apporter un prompt remède.

Je n'ai pu avoir encore un petit écrit sur Jean-Jacques qu'on m'avait promis. Je vous prie, monsieur, de m'envoyer le poëme de M. Dorat, sur *la Déclamation*, dès qu'il paraîtra, et de me dire quel est l'auteur de l'*Avis au prétendu sage*.

Mon ami m'écrit que vous pourrez faire paraître, quand il vous plaira, votre pâté froid. Il dit que ses petits pâtés chauds, quoiqu'ils soient sortis du four il y a quinze jours, ne seront pas servis sitôt sur table.

S'il y a quelque chose de nouveau, vous me ferez plaisir de m'en faire part.

M. de La Harpe travaille chez moi à une tragédie qui pourra être prête à Pâques. J'espère qu'elle réussira et que vous l'imprimerez.

Dites-moi, je vous prie, si vous avez entendu parler d'un livre en deux volumes, intitulé *les Erreurs historiques et dogmatiques de Voltaire*, par un faquin d'ex-jésuite nommé *Nonotte*. Est-il connu à Paris? Il est détestable. Serait-on assez sot pour qu'il eût quelque vogue?

Je vous embrasse de tout mon cœur et je compte toujours sur votre amitié. — V.

### 508. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 décembre.

Anges excédés et ennuyés, si votre copiste a porté sur la pièce cinq paquets de corrections, il peut fort

bien copier encore la sixième; mais je jure, par tous les sifflets possibles, que ce sera la dernière.

J'apprends d'ailleurs que ce n'est pas pour moi que le four chauffe actuellement; on est occupé de la pomme de Guillaume Tell et de la capilotade d'un cœur qu'on fait manger à la dame de Vergy. Je sais que ces barbaries passeront devant ma pastorale. Je ferai donc ce qu'on prétend que disait le cardinal de Bernis au cardinal de Fleury : *J'attendrai.* J'en suis fâché à cause de l'*alibi;* car la rage des calomniateurs est montée à son comble.

Les affaires de Genève ne vont pas trop bien. J'ai peur que les médiateurs n'aient le désagrément de voir leurs propositions rejetées; mais je m'intéresse encore plus aux Scythes qu'aux Génevois.

Vous avez lu sans doute le mémoire contre les Commissions: il y a des fautes; mais il me paraît écrit avec une éloquence forte et attachante. Savez-vous que le dernier projet de Jean-Jacques était de revenir à Genève? C'était apparemment pour s'y faire pendre; il ne sera pas fâché de l'être, pourvu que son nom soit dans la gazette.

Le cœur me dit que je recevrai aujourd'hui une lettre de mes anges. Mais je me donne toujours la petite satisfaction de leur écrire, avant d'avoir le grand plaisir de recevoir de leurs nouvelles. Il faut savoir que le courrier de Ferney part à sept heures du matin, et que les lettres de France n'arrivent qu'à deux ou trois heures après-midi.

Respect et tendresse.

509. — A MADAME LA MARQUISE DE BOUFFLERS.

Au château de Ferney, par Genève, 10 décembre.

Madame, si mon âge et mes maladies me l'avaient permis, je serais sûrement venu vous faire ma cour, et à M. le prince de Beauvau, quand vous avez passé par Lyon. Vous allez en Languedoc; votre premier plaisir sera d'y faire du bien. Je vous propose, madame, une action digne de vous, et dont tous les honnêtes gens de France vous auront obligation.

Il y a dans Toulouse un avocat célèbre, nommé M. de Sudre, qui osa seul défendre les Calas contre l'abominable fanatisme qui a fait expirer sur la roue un vieillard innocent. Les Toulousains, ayant enfin ouvert les yeux, ont élu d'une voix unanime M. de Sudre pour premier capitoul; la ville en présente trois, le roi en choisit un; les deux autres n'ont point été nommés unanimement comme M. de Sudre. Il a pour lui de longs services, et l'honneur d'avoir seul protégé l'innocence, lorsque tout le monde l'abandonnait et la calomniait.

Je vous conjure, madame, d'obtenir que M. le prince de Beauvau soit le protecteur de ce digne homme auprès de M. le comte de Saint-Florentin; c'est une très-grande obligation que je vous aurai à tous deux, et que je partagerai avec quelques millions d'hommes. La chose presse; j'attends tout d'un cœur comme le vôtre.

Je suis avec un profond respect et un attachement inviolable, madame, de vous et de M. le prince de Beauvau, le très-humble et très-obéissant serviteur.

510. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Jeudi 11 décembre, à 11 heures du matin.

Cette honnête femme vient d'arriver, et vous croyez bien qu'au nom de mes anges, elle n'a pas été mal reçue. Nous avons sur-le-champ envoyé chercher à Genève son petit équipage de voyage; nous l'avons tirée de l'hôtellerie la plus chère de l'Europe, où elle aurait été ruinée; nous la logerons et nous aurons bien soin d'elle, jusqu'à ce qu'elle ait gagné son procès; et assurément elle le gagnera. Nous lui fournirons une voiture pour la reconduire en sûreté jusqu'à Dijon. Ce qui nous est recommandé par nos anges n'est-il pas sacré? Je la conduirais moi-même, si je pouvais sortir de mon appartement, dont il y a environ un an que je n'ai bougé.

Je n'ai point encore le mémoire pour les Sirven, cette toile de Pénélope qu'on me fait attendre depuis deux ans. Mais j'espère, mes anges, que vous l'aurez ce mois-ci, et que vous en serez satisfaits. Le canevas que je vis l'année passée promettait un excellent ouvrage. Damilaville, qui pense fortement et qui aide un peu notre avocat, me répond que ce mémoire fera un très-grand effet. C'est alors que nous vous demanderons que vous embouchiez la trompette du jugement dernier pour effrayer la calomnie et l'injustice.

Un petit mot encore, je vous prie, des *Scythes*. On envoie sa besogne dans son premier enthousiasme, le plus tôt qu'on peut; ensuite on rabote, on lime, on polit et on met plus de temps à revoir qu'à faire. Je n'ai pas cessé un moment de travailler, et je vous avoue que je trouve cette pièce très-neuve et très-intéres-

sante, écrite d'un bout à l'autre avec ce style de vérité qui est celui de la nature, et qui dédaigne tous les ornements étrangers. Souvenez-vous que celle-là fera du bien aux Comédiens, quand ils auront des acteurs et des actrices; je vous en donne ma parole d'honneur!

Je suis dans le secret de La Harpe; mais je ne lui dis pas mon secret. J'ai quelque honte de faire une tragédie à mon âge et de devenir l'émule de mon disciple. Cependant il faudra bien qu'à la fin je me confie à lui, comme il se confie à moi. Je lui rends toutes les sévérités dont vous m'accablez. Je ne lui passe rien, et j'espère qu'à Pâques il vous donnera une tragédie très-bonne. Vous voyez que je ne suis pas inutile au tripot, quoique je m'occupe quelquefois de choses plus sérieuses.

Avez-vous vu la pièce de M. de Chabanon? Je voudrais que tout le monde fît des tragédies, comme le père Le Moine voulait que tout le monde dît la messe.

Mon Dieu, que nous allons parler de vous avec votre ambassadrice!

Toute ma petite famille est à vos pieds.

Je vous envoie la lettre de M. Janel, que je reçois dans le moment. M. le duc de Praslin verra que la personne entre les mains de laquelle le paquet est tombé, ne le rendra point, et qu'il fait cas de l'ouvrage. Il est ridicule, d'ailleurs, que ce petit livre ne soit pas plus connu; il ne peut faire que du bien.

Je fais mes compliments à Le Jeune [1]; mais comme

[1] Le mari de l'*honnête femme*, dont il est question au commencement de cette lettre.

il orthographie très-mal mon nom, je le prie de ne l'écrire jamais, ni de le prononcer, et surtout quand il écrira à madame sa femme. Il faut être discret sur les affaires de famille, sans quoi il me serait absolument impossible de lui rendre service.

### 511. — A M. LACOMBE.

15 décembre.

Il n'y a que deux hommes au monde, monsieur, qui puissent avoir écrit *la Lettre à Pansophe* : l'un est l'abbé Coyer[1], qui était alors en Angleterre; l'autre est M. de Bordes, Lyonnais de beaucoup d'esprit[2], qui était en Angleterre aussi. Ce M. de Bordes est l'auteur d'une ode sur la Guerre qui m'a été attribuée dans plusieurs journaux. Il pourrait bien m'avoir fait l'honneur de m'attribuer sa prose comme ses vers. N'accusons donc plus M. l'abbé Coyer; ne faisons plus de jugements téméraires, et contentons-nous d'être innocents sans chercher à faire des coupables.

Voici le temps de faire paraître vos proscriptions[3]; il n'y a point un moment à perdre. Je ne me soucie point du tout d'en avoir des premiers. Je vous enverrai incessamment un semblable ouvrage de mon ami, dont vous pourrez tirer cinq cents exemplaires; c'est tout ce qu'il faut dans le temps présent, et je suis très-fâché de vous avoir conseillé d'en tirer sept cent cin-

[1] L'abbé Coyer a publié une histoire de *Sobieski*, *la Noblesse commerçante*, et un roman intitulé *Chiuki*, le tout fort médiocre. Il est mort en 1782.

[2] De Bordes est, en effet, l'auteur de cette lettre, imprimée à Londres sous le nom de Voltaire.

[3] Le *Triumvirat*.

quante du premier. Mais quand je vous aurai fait parvenir la nouvelle pièce de mon ami, ce ne sera qu'à condition que vous ne mettrez pas plus de huit jours à l'imprimer.

Je vous fais mille compliments très-tendres. — V.

### 512. — AU MÊME.

27 décembre, partira le 29.

Je reçois, monsieur, votre lettre du 20. Je vous demande en grâce de me dire combien vous avez tiré d'exemplaires de la pièce de mon ami. Je vais bientôt vous en donner une de moi, intitulée *les Scythes*. Je vous supplierai très-instamment de n'en pas tirer plus de sept cent cinquante exemplaires, et de laisser, si vous pouvez, les deux dernières feuilles composées, parce que, suivant les remarques et les critiques que l'on fera, je corrigerai la pièce pour une seconde édition; et ces deux feuilles n'étant point déformées, vous coûteront moins de temps et moins d'argent.

Je suis enchanté d'avoir trouvé un homme de lettres tel que vous, qui peut être à la fois mon libraire et mon juge.

M. de La Harpe, qui est chez moi, a remporté, comme vous savez, le prix de l'Académie. Je suis heureux cette année en libraires et en élèves.

Je vous aurai, monsieur, une très-grande obligation, si vous voulez bien faire imprimer dans l'*Avant-Coureur* et dans *le Mercure*, le petit avis ci-joint. Je ne peux encore vous dire à qui il faudra envoyer des exemplaires du *Triumvirat;* défaites-vous seulement de votre édition le plus tôt que vous pourrez.

## 543. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 décembre.

J'allais partir, tout malade que je suis, et je ne suis point encore parti, mon divin ange. Madame Denis, dans son inquiétude et dans sa douleur, avait donné l'alarme à son frère. Je vous prie de le rassurer et d'être très-tranquille; il doit venir vous voir.

Madame Le Jeune est en lieu de sûreté; elle n'a rien à craindre, elle n'est coupable de rien. Elle m'a dit qu'elle est sœur de ce célèbre capitaine Thurot, qui est mort si glorieusement au service du roi. Quelle destinée pour la sœur d'un si brave homme! Elle m'a dit encore que madame d'Argental ne sait rien; ainsi vous ne l'inquiéterez point.

J'espère que tout ira bien. Nous faisons un procès criminel à la Doiret, qui est une friponne, et à son compère, qui est un scélérat. Voici la copie de la lettre que j'écris aujourd'hui à M. le V... C...[1]. Nous ne demandons point grâce, nous demandons justice : il n'y a certainement d'autre démarche à faire, sinon que vous parliez à M. de Maupeou, que vous lui fassiez voir l'absurdité qu'il y aurait à imaginer que je vends des livres étrangers et que j'envoie des cinquante et soixante volumes de dix ou douze ouvrages différents ; qu'on a pris indignement mon nom; que cette affaire ne peut se traiter que judiciairement; que nous demandons en justice la main-levée de nos effets volés; que le directeur du bureau a agi contre les ordonnances en n'arrêtant pas la femme

[1] Le vice-chancelier Maupeou.

Doiret et son complice, qui était venu avec elle dans le même carrosse; que madame Denis est en droit de répéter ses effets volés chez elle, etc., etc. Une conversation suffira. Je me flatte qu'on n'étourdira pas le roi de cette misère, et que tout sera fini, mon cher ange, par votre sagesse et votre activité. Cela ne m'empêchera pas de finir *les Scythes;* les malheurs de l'homme ne font jamais rien au poëte. L'homme et le poëte vous adorent.

### 514. — AU MÊME.

29 décembre.

Voyez, mon cher ange, si Homère n'avait pas raison de dire que le destin est le maître de tout.

Premièrement, c'est un étrange effet de la destinée que la femme de votre laquais Le Jeune soit la sœur d'un homme qui aurait été peut-être maréchal de France, s'il eût vécu, et qui sûrement aurait mérité de l'être. Secondement, c'est encore une grande fatalité qu'elle soit venue à Ferney. Mais en voici une troisième non moins forte.

Parmi soixante et dix mille scélérats en commission, qui sont employés à tourmenter la nation dans les bureaux des fermes, il y a entre autres un scélérat nommé Janin, revêtu de l'emploi de contrôleur du dernier bureau entre la France et Genève, dans un village nommé Sacconex. Cet homme m'a les plus grandes obligations : j'ai empêché deux fois qu'on ne le chassât de son poste ; je lui ai prêté une maison, je lui ai prêté de l'argent. Lui et sa femme venaient souvent dîner à la table de notre maître-d'hôtel. Il vit plusieurs fois cette pauvre Le Jeune, qui n'avait point d'autre nom

dans la maison ; car elle n'a pris le nom de Doiret qu'au bureau de Collonge, où elle a été arrêtée, à six lieues de Ferney, sur la route de Châlons.

L'infernal Janin a été son confident ; il s'est offert de la servir, il l'a conduite lui-même de Ferney à Collonge dans mon carrosse, moyennant une récompense ; et c'est là qu'il l'a trahie pour avoir, outre sa récompense, le tiers des effets qu'il a fait saisir.

Cet homme, pour être plus sûr de sa proie, et craignant que nous ne réclamassions le carrosse, les chevaux et les habits qui étaient dans les malles mêlés avec les papiers de madame Le Jeune, déclara que les papiers m'appartenaient ; et madame Le Jeune eut la probité ou l'imprudence de dire, dans son trouble, que les papiers étaient à elle.

Nous ne savions point, quand nous avons commencé la procédure contre des quidams, que Janin était instruit du nom de Le Jeune. Nous ne pouvons plus continuer la procédure contre ce misérable, trop instruit que madame Le Jeune est la femme de votre valet de chambre, et qui ne manquerait pas de le déclarer en justice.

Il est d'une nécessité indispensable de commencer par faire révoquer cet homme ; il n'est pas de la province, et il n'y restera certainement pas. Il n'y a qu'à dire un mot à Rougeot, fermier-général, chargé de la ruine du pays de Gex ; il est de Dijon ; c'est un très-bon homme. M. de Courteilles ou quelque autre peut prier M. Rougeot de renvoyer Janin sans délai. J'agirai de mon côté. Rougeot m'aime, et il est venu coucher souvent à Ferney.

La destitution de cet homme est l'objet le plus important de cette affaire et le seul qui puisse nous délier les mains. Car ce monstre, n'osant avouer son crime, n'a été qu'un dénonciateur secret, et il n'est fait mention de lui dans le procès-verbal de Collonge que sous le nom d'un quidam. Dès qu'il sera écarté, nous serons à notre aise, et nous informerons contre ce quidam sans nommer *Janin, ou si on le nomme, il ne sera plus à craindre.*

Madame Denis persiste toujours dans la juste résolution de redemander ses chevaux et son carrosse; car si elle consent à la saisie, elle s'avoue coupable, avec moi, d'un délit que nous n'avons commis ni l'un ni l'autre. Pour moi, je fonde mon innocence sur l'impossibilité morale que je fasse commerce de livres, et qu'à l'âge de soixante-treize ans je me sois fait colporteur pour faire fortune.

Tout ceci est horrible, je le sais, mon cher ange; mais vous avez du courage et de la sagesse, et vous viendrez à bout de tout. Il y a dans la vie de plus grands malheurs; il n'y a d'autre chose à faire qu'à les réparer ou à les supporter. Mon âme sera aussi à son aise dans un village de Suisse ou de Hollande que dans celui de Ferney, et partout où sera cette âme, elle adorera la vôtre. Je serais déjà parti, tout languissant que je suis, et je serais actuellement enfoncé dans les neiges, si je n'attendais pas de vos nouvelles; je ne veux ni partir, ni mourir, sans en avertir mon cher ange.

## 515. — AU MÊME.

29 décembre, à midi.

Je vous ai déjà écrit ce matin, mon cher ange, à vous seul comme toutes les précédentes.

Il n'est plus question de faveur; ce nouveau mémoire que j'envoie à M. le vice-chancelier, et dont voici la copie, doit convaincre que nous ne demandons que la plus exacte justice.

Si on saisit l'équipage de madame Denis, si on lui fait racheter son carrosse et ses chevaux pour avoir introduit dans le royaume des livres abominables, elle est déshonorée dans la province et ne peut plus y rester. Il serait horrible qu'un commis de bureau fût récompensé pour avoir prévariqué, et qu'une femme qui mérite de la considération fût flétrie; il ne lui resterait que d'aller m'enterrer dans les pays étrangers: mais avant ma mort, j'aurai la funeste consolation de rendre les persécuteurs exécrables.

Il ne s'agit au bout du compte que de colportage; et ni madame Denis, ni moi, ne pouvons être des colporteurs. Je sais bien, qu'en France, sur un simple soupçon souvent absurde, on peut perdre un honnête homme qui mérite des ménagements. Encore une fois, mon cher ange, voici le mémoire sur lequel il faut insister.

Mais le point préalable, le point nécessaire, c'est de faire chasser sans délai le nommé Janin, contrôleur du bureau de Sacconex, près de Genève, et de s'adresser pour cela à M. de Courteilles ou à qui vous jugerez à propos; c'est ce que je vous dis dans une autre lettre

du 29, sous le couvert de M. le duc de Praslin.

Pardon de tant de lettres, mais on ne peut s'expliquer qu'avec des paroles.

Comptez que ma douleur n'est pas le plus vif de mes sentiments.

### 516. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Vendredi au soir, 2 janvier 1767.

On prétend dans Ferney, mon cher ange, que j'ai eu hier une petite attaque d'apoplexie. Vous voyez bien qu'il n'en est rien, puisque je suis toujours *Dictateur*. J'en ai été quitte pour me mettre dans mon lit pendant trois heures, et je me suis tiré d'affaire tout seul. Je ne sais pas encore si je me tirerai aussi heureusement du danger où m'a mis ce misérable Janin, contrôleur du bureau de Sacconex, entre Ferney et Genève. J'étais certainement tombé dans l'apoplexie la plus complète, quand j'ai été assez imbécile pour penser que ce coquin ne me ferait point de mal, parce que je lui avais fait du bien, parce que je l'avais logé et nourri, et que je lui avais prêté de l'argent. J'avoue donc qu'à soixante-treize ans je ne connais pas encore les hommes, du moins les hommes de son espèce.

Votre protégée me fait saigner le cœur; c'est assurément une femme de mérite. Elle est actuellement en Suisse, au milieu des neiges; elle n'en peut sortir, et certainement je ne la ferai pas revenir par la route de Genève, pour la faire passer devant les bureaux où elle est guettée. J'ai le plus grand soin d'elle dans la retraite où elle est. Elle ne manque de rien, et il ne lui en coûte rien. Tout ce qui est dangereux, encore une fois, c'est

que ce scélérat de Janin a déclaré le véritable nom de cette personne. Heureusement cette déclaration n'est pas juridique; mais elle peut le devenir. Il n'y a rien que je ne fasse pour faire chasser ce monstre, et je compte que vous ne perdrez pas un moment pour dresser vos batteries, et pour exiger de M. de La Reynière qu'on le révoque sur-le-champ, sans lui donner jamais d'autre emploi. Il ira prendre, s'il le veut, celui de garçon du bourreau; il n'est guère propre qu'à cela. Si j'étais plus jeune, je le ferais mourir sous le bâton.

Madame Denis est toujours dans la ferme résolution de ne point payer le prix de son carrosse et de ses chevaux, et moi dans le dessein invariable d'aller mourir hors de France, si on fait cet affront à ma nièce; car si elle est condamnée à perdre ses chevaux et son carrosse, elle est visiblement condamnée comme complice de votre protégée et comme convaincue d'avoir envoyé en France des livres abominables. Elle serait détestée et déshonorée dans un pays de bêtes brutes, où la superstition a établi son domicile. Il n'y aurait, en ce cas, d'autre parti à prendre qu'à brûler le château que j'ai bâti.

Voilà, mon divin ange, tout ce que l'état le plus douloureux du monde me permet de vous écrire sur cette abominable aventure.

Je vais répondre actuellement dans une autre lettre à tout ce que vous me mandez sur *les Scythes*. Ces deux lettres partiront pour Genève demain samedi, 3 janvier, avant que j'aie reçu celles que madame Denis et moi nous attendons de vous sur cette cruelle affaire.

M. l'ambassadeur a quitté, comme vous savez, Ge-

nève incognito; il a passé deux jours chez moi. Je pourrais bien aller lui rendre sa visite et ne revoir jamais Ferney. Le bon de l'affaire est que je lui ai prêté tous mes chevaux, et que je n'en ai pas même pour envoyer chercher un médecin. Tant mieux, je guérirai plus vite; mort ou vif, mon très-cher ange, je vous idolâtre toujours de tout mon cœur.

Votre protégée m'écrit qu'elle part dans le moment à cheval pour retourner à Paris. Vous voyez qu'elle a le courage de son frère; mais ils ne sont pas heureux dans cette famille-là, ni moi non plus, ni les Génevois non plus. Les affaires empirent de quart d'heure en quart d'heure. Mylord Abington, qui est haut comme un choux, a déjà tué une sentinelle, à ce qu'on vient de me dire; mais on dit beaucoup de sottises, et je ne peux savoir encore la vérité, parce que les portes de Genève sont fermées.

### 517. — AU MÊME.

Dimanche soir, 4 janvier.

En attendant que je reçoive demain une lettre de vous, mon divin ange, sur cette malheureuse affaire, je dois vous instruire de tout dans le plus grand détail.

Cette femme innocente et infortunée est en route, comme je vous l'avais marqué. Mais ce nom de Le Jeune, sous lequel elle était venue, me fait toujours trembler. Son mari lui avait donné un billet pour les Cramer, dans lequel il spécifiait les marchandises qu'elle devait acheter. Les Cramer, qui sont mes libraires, n'ont point de ces effets dangereux; ils n'impriment que mes ouvrages. Elle s'adressa à un autre

et lui laissa par malheur la note de son mari, signée *Le Jeune, valet de chambre de M. D****. C'était une note particulière de son mari à elle : il faut qu'elle soit tombée par mégarde, quand on faisait ses petits ballots; car elle est très-prudente et ne compromet personne. Je retirerai ce billet; n'en soyez point en peine; ne grondez point votre valet de chambre, et encore moins cette pauvre femme; ce qui est fait est fait : il ne s'agit que de se tirer de ce bourbier.

Après nous être tournés de tous les sens, il nous a paru que le procès criminel contre la Doiret était trop dangereux, parce qu'elle est trop connue sous le nom de Le Jeune, parce que tous nos domestiques seraient interrogés; parce que cette femme ayant demeuré huit jours avec eux, ils ont su qui elle est et qui est son mari; parce qu'enfin ayant resté plusieurs jours chez nous et s'étant servie de notre équipage, nous sommes présumés être ses complices, quoiqu'assurément nous en soyons bien éloignés. Le mieux est sans doute d'étouffer l'affaire; mais comment s'y prendre? Je n'en sais rien, au milieu de mes neiges, avec un quart d'apoplexie et la faiblesse où je suis.

Je pense même que M. le vice-chancelier y sera fort embarrassé; il ne le serait pas si vous étiez son ami intime. Je crois pourtant que vous étiez assez lié avec lui quand il était premier président. Enfin vous êtes sur les lieux; mais peut-être un vieux vice-chancelier n'a point d'amis, et moi j'ai beaucoup d'ennemis. Vous savez que je n'ai absolument rien à me reprocher; mais vous savez aussi que cela ne suffit pas.

Je persiste entièrement dans mon premier avis, qui

est que M. le vice-chancelier se fasse représenter les malles adressées à *la dame Doiret, de Châlons*, qu'il fasse brûler secrètement ce qu'elles contiennent, et qu'il laisse madame Denis disputer son droit en matière civile contre la saisie illégale de ses équipages. Il est certain que cette saisie ne peut se soutenir en justice réglée; les commis mêmes ne l'entreprendront pas. Cette tournure, que je proposai d'abord, me paraît encore la meilleure de toutes, quoiqu'elle me soit venue dans l'esprit, et que je n'aie pas d'ordinaire grande foi à mes expédients.

Madame Denis vous embrasse cent fois. Elle est consternée et malade; je serais au désespoir de la quitter dans cet état.

Voici cependant un exemplaire que vous pourrez faire lire à Lekain. Je vous adresserai bientôt l'ouvrage avec la musique en marge. Vous voyez que l'état horrible où je suis ne me fait pas négliger les belles-lettres, qui sont, après vous, la plus douce consolation de ma vie.

Adieu, mon très-cher et très-adorable ange.

### 518. — AU MÊME.

5 janvier, à deux heures.

La poste part dans le moment; nous n'avons que le temps de dire que nous venons de recevoir la copie du mémoire de mon cher ange à M. le vice-chancelier. Malheureusement ce mémoire contredit toutes nos requêtes; nous avons toujours articulé que nous ne connaissons pas la dame Doiret. Nous avons commencé un procès contre elle, et tout cela est très-vrai.

Mon cher ange dit dans le mémoire que la Doiret est cousine de la femme de charge du château : c'est nous rendre évidemment ses complices. Nous conjurons mon cher ange de dire qu'il s'est trompé, comme il s'est trompé en effet. Cela n'arrive pas souvent à mon cher ange; mais quand il s'agit de faits, le pape même n'est pas infaillible. Au nom de Dieu, tenez vous-en à notre dernière requête à M. le vice-chancelier. Je vais dans le moment à Soleure rendre compte de plusieurs affaires importantes à M. l'ambassadeur.

### 519. — AU MÊME.

7 janvier.

Comme nous ne voulons rien faire, mon très-cher ange, sans vous en donner avis, nous vous communiquons, madame Denis et moi, le nouveau mémoire que nous sommes obligés d'envoyer à M. le vice-chancelier, fondé sur une lettre dans laquelle on nous avertit que des personnes pleines de bonté ont daigné lui recommander cette malheureuse affaire.

Le mémoire, dont ces personnes ont ordonné qu'on nous fît part, alléguait des faits dont elles ne pouvaient être instruites. Ce mémoire se trouvait en contradiction avec les nôtres, et avec le procès-verbal. Vous voyez, mon divin ange, que nous sommes dans l'obligation indispensable d'exposer le fait tel qu'il est, et de requérir que M. le vice-chancelier daigne se procurer les informations que nous demandons. Nous sommes si innocents que nous sommes en droit de demander justice au lieu de grâce. Nous passe-

rions pour être évidemment complices de la Doiret, si nous l'avions connue.

Nous vous supplions de vouloir bien vous intéresser à l'autre affaire que nous avons recommandée à vos bontés auprès de M. de La Reynière, le fermier-général.

Venons à des choses plus agréables. On ne pouvait guère, dans l'état de crise où la république de Genève et moi nous nous trouvons par hasard, imprimer correctement *les Scythes* : nous vous enverrons incessamment des exemplaires plus honnêtes. J'ai essuyé de bien cruelles afflictions en ma vie. Le baume de Fier-à-bras, que j'ai appliqué sur mes blessures, a toujours été de chercher à m'égayer. Rien ne m'a paru si gai que mon épître dédicatoire [1]. Je ne sais pas si elle aura plu, mais elle m'a fait rire dans le temps que j'étais au désespoir.

J'avais promis à M. le chevalier de Beauteville [2] d'aller lui rendre sa visite à Soleure, et d'aller de là passer le carnaval chez l'électeur palatin et arranger mes petites affaires avec M. le duc de Wirtemberg; mais mon quart d'apoplexie et une complication de petits maux assez honnêtes me force à rester dans mon lit, où j'attends patiemment la nombreuse armée de cinq à six cents hommes, qui va faire semblant d'investir Genève. L'état major n'investira que Ferney; il croira s'y amuser, et il n'y trouvera que tristesse, malgré le moment de gaieté que j'ai eu dans mon épître dédicatoire et dans ma préface contre Duchesne.

[1] Aux ducs de Choiseul et de Praslin.

[2] Ambassadeur en Suisse.

Je pense qu'on ne saurait donner trop tôt *les Scythes;* il ne s'agit que de trouver un vieillard. La représentation de cette pièce ferait au moins diversion : cette diversion est si absolument nécessaire qu'il faut que la pièce soit jouée ou lue.

Adieu, mon aimable et très-cher ange; je me mets aux pieds de madame d'Argental; j'ai bien peur qu'elle ne soit affligée.

### 520. — AU MÊME.

8 janvier au soir, partira le 10.

Mes divins anges, nous recevons votre lettre du 3 janvier. Allons vite au fait : 1° l'affaire était si grave que la première chose que dit le receveur du bureau à cette dame, c'est qu'elle serait pendue; 2° le fidèle Wagnière vous écrivit du bureau même pendant que les monstres du bureau écrivaient à M. le vice-chancelier; 3° cette affaire étant arrivée le 23 décembre au soir, nous n'avons eu de nouvelles de vous qu'aujourd'hui 8 janvier, et Le Jeune a écrit quatre lettres à sa femme dans cet intervalle; 4° nous ne pouvions faire autre chose que d'envoyer mémoire sur mémoire au seul maître de cette affaire; tous ces mémoires ont été uniformes. Nous avons toujours dit la même chose, et nous ne pouvions deviner que vous imagineriez d'alléguer que cette femme est parente de notre femme de charge, attendu que nous ne l'avons jamais dit dans nos défenses dont vous avez copie, et que Wagnière, à qui cette lettre est dictée, n'énonça point du tout cette défaite dans la lettre qu'il a eu l'honneur de vous écrire du bureau.

La femme même articula dans le procès-verbal qu'elle avait une parente en Suisse, mais non pas à Ferney ; elle déclara qu'elle ne nous connaissait point, et voici le certificat que Wagnière vous en donne, en cas que vous ayez perdu sa lettre. Il nous a donc fallu absolument marcher sur la même ligne, et soutenir toujours, ce qui est très-vrai, que nous n'avons connu jamais la femme Doiret, et que nous ne vendons point de livres.

5° Il est très-vrai encore que le bureau de Collonge est en faute jusque dans sa turpitude, et que sa barbarie n'est point en règle. S'il a cru que la dame Doiret et son quidam voulaient faire passer en France des choses criminelles, il devait s'assurer d'eux : première prévarication. Il n'était pas en droit de saisir les chevaux et le carrosse d'une personne qui venait faire plomber ses malles, qui se déclarait elle-même, et qui ne passait point des marchandises en fraude selon les ordonnances : seconde prévarication. Il pouvait même renvoyer ces marchandises sans manquer à son devoir, et c'est ce qui arrive tous les jours dans d'autres bureaux. Madame Denis est légalement autorisée à redemander son équipage, dont d'ailleurs cette femme Doiret s'était servie frauduleusement, en achetant des habits de nos domestiques et en empruntant d'eux nos équipages et des malles.

6° Nos malles ne nous sont revenues au nombre de deux que parce que les commis mirent les papiers dans une troisième, pour être envoyés à M. le vice-chancelier.

7° Il est impossible que, si nous passons le moins du

monde pour complices de la femme qui faisait entrer ces papiers, nous ne soyons exposés aux désagréments les plus violents.

8° Quand nous ne serions condamnés qu'à la plus légère amende, nous serions déshonorés à quinze lieues à la ronde, dans un pays barbare et superstitieux. Vous ne vous connaissez pas en barbares.

9° Si on ne trouve pas un ami de M. de La Reynière qui obtienne de lui la prompte et indispensable révocation du nommé Janin, contrôleur du bureau de Sacconex, entre Genève et Ferney, l'affaire peut prendre la tournure la plus funeste.

Cette affaire, toute désagréable qu'elle est, ne doit préjudicier en rien à celle des *Scythes*; au contraire, c'est une diversion consolante et peut-être nécessaire. Il serait bon sans doute que la pièce fût jouée incessamment, et que les acteurs eussent leurs rôles; mais sans deux bons vieillards et sans une Obéide qui sache faire entrevoir ses larmes en voulant les retenir, et qui découvre son amour sans en parler, tout est bien hasardé. J'ai d'ailleurs fait imprimer l'ouvrage pour prévenir l'impertinente absurdité des comédiens que mademoiselle Clairon avait accoutumés à gâter toutes mes pièces; ce désagrément m'est beaucoup plus sensible que le succès ne pourrait être flatteur pour moi.

J'imagine que l'épître dédicatoire n'aura pas déplu à MM. les ducs de Praslin et de Choiseul; et c'est une grande consolation pour le bonhomme, qui cultive encore son jardin au pied du Caucase, mais qui ne fera plus éclore de fleurs ni de fruits, après une

aventure qui lui ôte le peu de forces qui lui restait : ce bon vieillard vous tend les bras de ses neiges, de Scythie aux murs de Babylone. — V.

(*On lit au bas de cette lettre les deux déclarations et le post-scriptum suivants :*

Du 9 janvier 1767. — A M. D'ARGENTAL.

La femme Doiret n'eut jamais de parents chez nous. — Voici les certificats que je vous annonçai hier :

« Je déclare que je n'ai jamais articulé dans aucun « papier que la dame Doiret eût des parents dans la « maison.

« Fait à Ferney, 9 janvier 1767.

« Signé WAGNIÈRE.

« Je déclare la même chose, comme ayant été pré- « sent.

« Signé BACLE. »

*P. S.* (Relatif à la révocation de Janin.)

C'est sur quoi nous avons insisté dans toutes nos lettres ; nous n'avons proposé l'intervention de M. de Courteilles que comme le croyant à portée, par lui ou par ses amis, d'engager les fermiers-généraux, chargés du pays de Gex, à casser au plus vite ce malheureux. Nous vous répétons que c'est un préalable très-important pour empêcher que notre nom ne soit compromis et que nous ne soyons exposés à un procès criminel.

Vous avez, mes divins anges, un résumé exact de l'affaire. Puisqu'elle dépend de M. de Monthyon, que nous avons vu aux Délices, nous allons lui écrire. Vous connaissez, sans doute, le conseiller d'État qui

préside à ce bureau. Nous avions espéré que M. le vice-chancelier aurait la bonté de décider lui-même cette affaire, et qu'il commencerait par s'informer s'il y a en effet une femme Doiret à Châlons, à laquelle la malle pleine de papiers est adressée. Il est fort triste que cette aventure soit discutée devant des juges qui peuvent la *criminaliser;* mais nous comptons sur votre zèle, sur votre activité, sur vos amis.

Nous n'avons rien à nous reprocher, et s'il arrive un malheur, on aura la fermeté de le soutenir, malgré l'état languissant où l'on est, et malgré la rigueur extrême d'un climat qui est quelquefois pire que la Sibérie.

N'en parlons plus, mes chers anges, il n'est question que d'agir auprès de M. de Monthyon et du président du bureau, non pas comme demandant grâce, mais comme demandant justice et conformément à nos mémoires dont aucun ne dément l'autre. Nous ne voulons point nous contredire comme Jean-Jacques. Voilà notre première et dernière résolution dont nous ne nous sommes jamais départis, comme nous ne nous départirons point des tendres sentiments qui nous attachent à vous pour toute notre vie.

### 521. — A MADAME D'ARGENTAL [1].

A Ferney, 10 janvier.

Dans l'excès de ma douleur, madame, votre lettre a été pour moi d'une grande consolation. Il est vrai que cette douceur est encore empoisonnée par mes craintes; car quelle faveur a faite M. le vice-chance-

[1] Cette lettre est écrite au nom de madame Denis.

lier en faisant juger l'affaire par une commission dont le président peut la *criminaliser?* Il est certain que si on lui avait parlé d'abord au lieu de lui écrire trop tard, l'affaire aurait été étouffée comme le demandait mon oncle dans ses premières démarches. M. d'Argental lui mande aujourd'hui qu'il lui a fallu du temps pour se bien assurer que c'était à M. le vice-chancelier qu'il fallait s'adresser : et à quel autre, madame, était-il possible de recourir, lorsqu'on mandait le 23 décembre que c'était à M. le vice-chancelier que le malheureux receveur de Collonge venait d'écrire en droiture? Collonge est le premier bureau de France, et M. le vice-chancelier lui a donné depuis longtemps les ordres les plus rigoureux, de sa propre main. M. d'Argental reçut le billet avant que M. le vice-chancelier, occupé d'autres affaires, pût recevoir le procès-verbal. C'était le cas de courir sur-le-champ à Versailles; on arrêtait tout, on prévenait tout. Si M. d'Argental ne pouvait prendre sur lui de parler lui-même, c'était assurément le cas d'employer le crédit de M. le duc de Praslin.

Madame la duchesse d'Anville n'a rien fait, si elle s'est contentée d'écrire; il faut parler dans une affaire aussi importante, et parler fortement.

M. le vice-chancelier a fait tout le contraire de ce que nous espérions : nous nous flattions qu'il retiendrait le fond de l'affaire à lui seul, et qu'il laisserait à la justice ordinaire le soin de décider si la saisie de mon équipage était légale ou non.

Nous demandions qu'il se fît instruire de ce que c'est qu'une femme Doiret, de Châlons; nous empê-

chions par là qu'on ne perçât jusqu'à une dame Le Jeune, trop connue dans le pays où nous sommes, et surtout par les domestiques de M. de Beauteville, qui n'est que trop instruit de cette affaire.

Un malheureux délai, dans des circonstances qui demandaient la plus grande célérité, nous jette dans un abîme nouveau ; et l'idée de faire passer la dame Le Jeune pour la parente de notre femme de charge, idée contraire à tout ce que nous avions mandé et à la vérité, a augmenté notre malheur et notre désespoir. Il n'y a rien de si funeste dans les affaires de cette espèce que les contradictions ; elles peuvent tenir lieu de conviction d'un délit que nous n'avons certainement pas commis, et ce n'est pas à moi de payer l'amende et d'être déshonorée dans le pays pour une femme étrangère, dont j'ignore absolument le commerce.

Il était tout naturel de penser que M. le duc de Praslin, ou M. d'Argental, aurait prévenu d'un mot le funeste état où nous sommes.

Tout ce qui reste à faire, à mon avis, c'est d'engager M. de Monthyon à différer son rapport, sous prétexte que nous avons encore des pièces essentielles à produire. C'est ce que mon oncle lui mande, et ce que mon frère, son ami intime, lui certifiera. On pourra, pendant ces délais, parler à M. le vice-chancelier, qui est le maître absolu de cette affaire, comme on l'avait marqué d'abord à M. d'Argental, et qui peut encore tout assoupir.

Je vous avoue que je suis toute confondue que M. le duc de Praslin ne se soit pas mis en quatre dans cette

occasion. Ce n'est certainement pas notre affaire, puisque les livres appartiennent à madame Le Jeune et non à nous. Il serait affreux que je fusse condamnée à l'amende pour elle. Cet affront serait capable de me faire mourir de douleur. La saisie est pleine d'irrégularités, et les gens du bureau de Collonge ne méritent que punition.

Il est peut être encore temps d'assoupir cette affaire, si on s'y prend avec la vivacité et la chaleur qu'elle mérite. Songez, madame, que, si elle était portée au criminel, il ne s'agit pas moins que de la vie pour les accusés, et qu'il y en a des exemples.

Prenez sur vous, madame, de dire à M. le duc de Praslin la chose tout comme elle est. Il aura sans doute le courage de parler à M. le vice-chancelier, et de faire enterrer dans un profond oubli une affaire dont l'éclat serait épouvantable. Pourquoi n'a-t-on pas pris ce parti d'abord? Je m'y perds; car il est bien certain que M. d'Argental a été instruit qu'il fallait parler à M. le vice-chancelier plus de cinq ou six heures avant que ce magistrat, occupé de l'affaire de M. de la Chalotais, ait pu lire la lettre du bureau de Collonge. Ce moment manqué et toute notre maison ayant été, ainsi que la pauvre Le Jeune, dans des transes continuelles depuis le 23 décembre jusqu'au 8 janvier, sans recevoir aucun mot d'avis, en proie aux discours affreux de la province et de Genève, nous nous voyons enfin traduits à un tribunal, et personne ne peut savoir, quand un procès commence, comment il finira.

Il ne faut pas se flatter que les conseillers d'État, que les maîtres des requêtes qui composent ce bureau se

tairont : il y aura de l'éclat si l'affaire n'est pas étouffée. Il faudra bien que le receveur de Collonge dise ses raisons. Il nommera le quidam qui a accompagné madame Le Jeune, et ce quidam se trouve tout juste celui qui peut tout perdre; c'est ce fripon de Janin qui l'a vendue, après lui avoir fait les offres les plus pressantes; c'est ce Janin, contrôleur du bureau de Sacconex, dont nous obtiendrons probablement la destitution par M. Rougeot, fermier général, notre ami, et par M. de La Reynière à qui nous avons écrit. Mais nous ne tenons rien, si nous ne sommes secondés. Il est si aisé de faire parler à des fermiers généraux, que je ne conçois pas qu'on ait pu manquer ce préliminaire qui est d'une nécessité absolue. Si ce nommé Janin reste encore au pays de Gex quinze jours, j'aimerais autant que toute cette histoire fût dans la gazette, et vous verrez qu'elle y sera pour peu qu'on se néglige. Car malheureusement, en quelque endroit que soit mon oncle, il est sous le chandelier. Croyez-moi, madame, je vous en conjure; exigeons de M. de Montyon qu'il diffère le rapport. Engagez M. le duc de Praslin à demander très-sérieusement que tout soit assoupi. Je l'estime trop pour penser qu'il craigne de se compromettre pour une amie telle que vous. Il aurait dû parler dès le 28 décembre. A quoi sert l'amitié, si elle n'agit pas? Votre cœur entend le mien; je vous suis attachée pour le reste de ma vie.

Pardonnez-moi si je ne vous écris point de ma main; je ne sais plus où j'en suis. Tout ce que je puis faire, madame, est de vous assurer des tendres sentiments que je vous ai voués pour jamais.

522. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

12 janvier.

Vous serez peut-être impatienté, mon adorable ange, de recevoir si souvent de mes lettres; mais c'est que je suis bien affligé d'en recevoir si peu de vous. Pardonnez, je vous en conjure, aux inquiétudes de madame Denis et aux miennes.

Voyez encore une fois dans quel embarras cruel nous a jetés le délai de parler à M. le vice-chancelier, que dis-je, mon cher ange, de lui faire parler? On s'est borné à lui faire écrire, et il n'a reçu la lettre de recommandation qu'après avoir porté l'affaire à un bureau de conseillers d'État. Voilà certainement de ces occasions où M. le duc de Praslin aurait pu parler sur-le-champ, interposer son crédit, donner sa parole d'honneur et finir l'affaire en deux minutes.

Vous me mandâtes quelque temps auparavant, à propos de M. de Sudre, que les ministres s'étaient fait une loi de ne se point compromettre pour leurs amis, et de ne se rien demander les uns aux autres. Ce serait assurément une loi bien odieuse que l'indifférence, la mollesse et un amour-propre concentré en soi-même auraient dictée. Je ne puis m'imaginer qu'on n'ait de chaleur que pour des vers de tragédie, et qu'on n'en mette pas dans les choses les plus intéressantes pour des amis tels que vous.

Il ne m'appartient pas de me dire l'ami de M. le duc de Choiseul, comme Horace l'était de Mécène; mais il m'honore de sa protection. Sachez que, dans le temps même que vous ne vous adressiez pas à votre ami

pour une affaire essentielle qui peut vous compromettre autant que moi-même, M. le duc de Choiseul, accablé d'affaires, parlait à M. le vice-chancelier pour un maître des comptes, beau-frère de mademoiselle Corneille qui a épousé M. Dupuits. M. le duc de Choiseul, qui ne connaît ni M. Dupuits ni ce maître des comptes, faisait un mémoire à ma seule recommandation, le donnait à M. de Maupeou, m'envoyait copie du mémoire, m'envoyait une lettre de quatre pages de M. le vice-chancelier sur cette affaire de bibus. Voilà comme on en agit quand on veut obliger, quand on veut se faire des créatures. M. le duc de Choiseul a tiré deux hommes[1] des galères à ma seule prière, et a forcé M. le comte de Saint-Florentin à faire cette grâce. Je ne connaissais pas assurément ces deux galériens; ils m'étaient seulement recommandés par un ami.

Est-il possible que dans une affaire aussi importante que celle dont il s'agit entre nous, votre ami, qui pouvait tout, soit demeuré tranquille! Pensez-vous qu'une lettre de madame la duchesse d'Anville, écrite après coup, ait fait une grande impression, et ne voyez-vous pas que le président du bureau peut, s'il le veut, faire un très-grand mal?

Quand je vous dis que Le Jeune passe pour être l'associé de Merlin, je vous dis la vérité, parce que La Harpe l'a vu chez Merlin, parce que sa femme elle-même a dit à son correspondant qu'elle faisait des affaires avec Merlin. En un mot, pour peu que le pré-

[1] Condamnés pour un délit de chasse commis dans un domaine de la couronne.

sident du bureau ait envie de nuire, il pourra très-aisément nuire; et je vous dirai toujours que cette affaire peut avoir les suites les plus douloureuses, si on ne commence par chasser de son poste le scélérat Janin. Dès qu'il sera révoqué, je trouverai bien le moyen de lui faire vider le pays sur-le-champ; ne vous en mettez pas en peine.

Est-il possible que vous ne vouliez jamais agir! Quelle difficulté y a-t-il donc d'obtenir de M. de la Reynière ou de M. Rougeot la révocation soudaine d'un misérable et d'un criminel? N'est-ce pas la chose du monde la plus aisée de parler et de trouver quelqu'un qui parle à un fermier général? Je vous répète encore ce que nous avons dit, madame Denis et moi, dans notre dernière lettre : demandons des délais à M. de Montyon. Faites agir cependant, ou agissez vous même auprès de M. de Maupeou; qu'on lui fasse sentir l'impertinente absurdité de m'accuser d'être le colporteur de quatre-vingts (car je sais à présent qu'il y en a tout autant) exemplaires du *Vicaire savoyard* de Jean-Jacques, mon ennemi déclaré! Songez bien surtout à notre dernier mémoire, signé de madame Denis, du 28 décembre, commençant par ces mots : *Le sieur de Voltaire étant retombé malade*, etc. Observez que tous nos mémoires sont uniformes. Réparez, autant que vous le pourrez, le dangereux énoncé que vous avez fait que la femme Doiret était parente de notre femme de charge; nous avons toujours affirmé tout le contraire, selon la plus exacte vérité. Nous avons même donné à M. le vice-chancelier, et par conséquent au président du bureau, la facilité de

savoir au juste cette vérité par le moyen du président du grenier à sel de Versailles, beau-frère de notre femme de charge. Nous n'avons épargné aucun soin pour être en tout d'accord avec nous-mêmes, et cette malheureuse invention de rendre la femme Doiret parente de nos domestiques est capable de tout perdre.

Pardon, mon cher ange, si je vous parle ainsi. L'affaire est beaucoup plus grave que vous ne pensez, et il faut, en affaires, s'expliquer sans détour avec ceux qu'on aime tendrement. Ne dites point que les mots d'*affaire cruelle et déshonorante* soient trop forts; ils ne le sont pas assez : vous ne connaissez pas l'esprit de province, et surtout l'esprit de notre province. Il y a un coquin de prêtre contre lequel j'ai fait intenter, il y a quelques années, un procès criminel pour une espèce d'assassinat[1] dévotement commis par lui; il lui en a coûté quatre mille francs, et vous pensez bien qu'il ne s'endort pas : et, quand je vous dis qu'il faut faire chasser incessamment Janin, qui est lié avec ce prêtre, je vous dis la chose du monde la plus nécessaire et qui exige le plus de promptitude.

On parle déjà d'engager l'évêque du pays à faire un mandement allobroge. Vous ne pouvez concevoir combien le tronc de cette affaire a jeté de branches, et tout cela pour n'avoir pas parlé tout d'un coup, pour avoir perdu du temps, pour n'avoir pas employé sur-le-champ l'intervention absolument nécessaire d'un ministre qui pouvait nous servir, d'un ami qui devait nous servir.

[1] Un jeune Suisse, nommé Croze, avait été presque assommé à coups de bâton.

Si la précipitation gâte des affaires, il y en a d'autres qui demandent de la célérité et du courage; il faut quelquefois saper; mais il faut aussi aller à la brèche.

Pardon encore une fois, mon très-cher ange, mais vous sentez que je ne dis que trop vrai.

Pour faire une diversion nécessaire au chagrin qui nous accable, et pour faire sentir à toute la province que nous ne redoutons rien des deux plus détestables engeances de la terre, c'est-à-dire des commis et des *dévots*, nous répétons *les Scythes;* nous les allons jouer, on va les jouer à Genève et à Lausanne; nous vous conseillons d'en faire autant à Paris. J'envoie la pièce corrigée avec les instructions nécessaires en marge, sous l'enveloppe de M. le duc de Praslin. Je souhaite que la pièce soit représentée à Paris, comme elle le sera chez moi. Je me joins à madame Denis pour vous embrasser cent fois, avec une tendresse qui surpasse de bien loin toutes mes peines.

Ah! il est bien cruel que M. de Praslin ne se mêle que des *Scythes.*

### 523. — AU MÊME.

13 janvier, partira le 14.

Nous venions, mon cher ange, d'envoyer le mémoire ci-joint à M. de Montyon[1], et d'en faire une copie pour vous, selon notre usage, lorsque nous avons reçu votre aimable lettre du 7 janvier.

1° C'est à votre sagesse à voir quel usage on peut faire de ce mémoire. C'est un grand bonheur que ce

[1] Ce mémoire manque.

Janin n'ait nommé que la Doiret devant ces trois témoins; il ne sera plus reçu à nommer un autre nom. Faites valoir ou supprimez ce mémoire, tout sera bien fait.

2° Que l'on prononce contre la dame Doiret toutes les condamnations possibles, cela ne nous fait rien. Que l'on fasse des livres ce que l'on voudra, nous ne nous y intéressons assurément point.

3° Nous ne concevons pas, notre cher ange, comment vous nous proposez d'écrire à M. de Chauvelin, lorsque vous êtes à portée de lui parler.

Est-il possible que vous nous proposiez de faire par lettres, à cent trente lieues d'éloignement, ce que vous pouvez faire de vive voix à Paris en deux minutes!

Nous ne demandons la prompte révocation de Janin qu'afin qu'il ne puisse apprendre le nom de madame Le Jeune au bureau de Collonge, et vous restez tranquille !

4° Vous ne dites point quel est le président du bureau ; et vous devez bien présumer que nous le saurons sans vous, et que nous le saurons trop tard.

(*M. d'Argental répond en marge* : « On ne l'a point nommé, « parce que cela ne pouvait servir qu'à inquiéter. »)

N. B. *Nous l'apprenons dans le moment, et nous aurions tremblé à ce nom, sans M. de Praslin et M. de Chastellux.*

5° Nous sommes aux pieds de M. le duc de Praslin, mais nous serions aussi à son cou, s'il avait parlé d'abord à M. le vice-chancelier.

(*Note de M. d'Argental* : « M. de Praslin n'était point à portée

« de parler au vice-chancelier; sa recommandation aurait « tout gâté. »)

6° S'il était nécessaire que moi, V..., j'allasse arranger mes affaires avec M. le duc de Wirtemberg, vous concevez bien que les discours de Paris ne m'en empêcheraient pas. Il est vrai que je suis bien malade, et que je risquerais ma vie au milieu des neiges; mais si on me persécutait à soixante-treize ans, cette vie ne mériterait pas d'être conservée.

(*Note de M. d'Argental* : « Le duc est parti pour Venise; « ainsi le prétexte serait tout trouvé. »)

7° Permettez-nous d'insister plus que jamais sur la saisie de l'équipage de madame Denis. Vous ne connaissez pas encore une fois la province où nous sommes. Cette saisie et la raison de la saisie ne lui permettraient pas de rester dans un château que j'ai bâti à si grands frais. Il faudrait tout abandonner, et j'irais certainement mourir dans les pays étrangers.

8° Moi, V..., je vous conjure à présent de songer aux *Scythes* plus que jamais. C'est précisément dans ce temps-ci qu'il faut qu'ils paraissent pour faire diversion; il est absolument nécessaire ou qu'on les joue ou qu'on les débite.

Vous ne m'avez point accusé réception des deux exemplaires adressés à M. le duc de Praslin; je lui en ai adressé encore un troisième, avec les directions nécessaires pour les acteurs. Puisse cette pièce être jouée comme elle va l'être à Ferney! Monsieur et madame de La Harpe sont des acteurs excellents, et tout le reste est fort bon.

Maintenant vous me demanderez peut-être comment

je ne me suis pas adressé à M. le duc de Choiseul dans l'affaire présente? C'est que précisément, dans ce temps-là même, je prenais la liberté de lui en recommander d'autres auxquelles il se prêtait avec une bonté et un courage inexprimables.

C'est enfin parce que, ne sachant pas quelle serait l'issue de cette abominable aventure, je réservais sa protection pour mes affaires avec M. le duc de Wirtemberg.

(*Note de M. d'Argental :* « Cette raison est mauvaise; M. le « duc de Choiseul n'aurait pas mieux demandé que d'a- « jouter ce service aux autres. »)

Je vous supplie de remercier pour moi M. le chevalier de Chastellux. Je le connais par ricochet; c'est un philosophe. On me mande qu'on exerce une furieuse tyrannie contre les autres philosophes. Jugez si j'ai dû commencer par faire mes paquets!

Songez bien aux dates, mon cher ange, je vous en conjure : le mémoire pour M. de Montyon est parti un jour avant que je vous écrive cette lettre :

(*Note de M. d'Argental* : « Le mémoire et la lettre sont arri- « vés en même temps; la poste n'est point exacte, et c'est « ce qui fait que N. le chancelier a reçu le procès-verbal « avant que nous en ayons eu l'avis. »)

Si vous jugez à propos que ce mémoire n'ait d'autre effet que celui de faire voir combien le receveur du bureau de Collonge est indigne de recevoir le prix de sa rapine, il suffira que M. de Montyon l'ait lu sans pousser les choses plus loin.

Songez bien encore que nous n'avons commencé

un procès criminel contre des quidams inconnus que pour montrer combien nous avons à cœur de poursuivre les délinquants et de constater notre innocence. Ce procès criminel n'a point été suivi, et nous en avons effacé tous les vestiges.

Encore une fois, que la Doiret et le quidam soient condamnés à l'amende, c'est ce que nous demandons; et que le nom de Janin même ni le mien ne paraissent point dans l'arrêt.

Nous aurions demandé un délai à M. de Montyon; mais, sur votre lettre et sur la lettre détaillée de l'abbé Mignot, nous n'en demandons plus.

Le mot d'amende qui se trouvait dans la lettre de madame d'Argental, et qui semblait porter sur madame Denis, nous avait cruellement alarmés; nous étions résolus à tout hasarder plutôt que de nous soumettre à un tel affront.

(*Note de M. d'Argental* : « Madame d'Argental n'a jamais « parlé d'amende que comme devant tomber sur la Doiret. »)

Nous respirons depuis douze ans l'air des républiques; mais nous reprenons gaiement nos chaînes, si elles ne sont pas déshonorantes. Vous savez que, de cette petite affaire-là, j'ai eu une attaque d'apoplexie; mais je ne veux pas en avoir deux, et je veux mourir tranquille.

Je me mets aux pieds du satrape *Nalrisp* [1]. J'ai des raisons essentielles pour que l'on joue *les Scythes*, et pour qu'on les débite incessamment.

[1] Anagramme de Praslin.

Le temps est horrible : le thermomètre est à quinze degrés au-dessous de la glace, comme en 1709, dans notre Sibérie. Le froid est, dit-on, excessif à Paris; mais on peut apprendre ses rôles dans cette extrême rigueur de la saison, et jouer la pièce dans un temps plus doux. Au reste, j'écris un mot de remerciement à M. le chevalier de Chastellux[1], et je vous supplie de vouloir bien le lui faire remettre.

*Il ne me reste plus qu'à baiser les ailes de mes anges avec mon idolâtrie ordinaire.*

524. — A M. LE CHEVALIER DE CHASTELLUX[2].

Au château de Ferney, par Genève, 14 janvier.

Monsieur, il y a des malheurs qui produisent les choses du monde les plus heureuses. Votre philosophie et votre générosité ont secouru l'innocence menacée. Permettez-moi de vous témoigner la reconnaissance dont je serai pénétré toute ma vie. Souffrez aussi que je félicite mon siècle de ce qu'il produit des âmes comme la vôtre, qui désarment la superstition; cela ne serait pas arrivé il y a vingt ans.

J'ai l'honneur d'être, avec autant de reconnaissance que de respect, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

[1] Né en 1738, mort en 1788. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, entre autres du traité de la *Félicité publique*.

[2] Le chevalier de Chastellux a écrit en marge la note suivante : « Il s'agissait dans cette lettre de livres arrêtés. Je ne me rappelle pas à quel propos; mais c'était toujours une recommandation auprès de M. d'Argenson que M. de V. avait demandée. »

## 525. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 janvier, partira le 26.

Je reçus hier, mes divins anges, une lettre de M. de Chauvelin, qui est de votre avis sur les longueurs de la scène d'Obéide avec son père, au cinquième acte. J'étais bien de cet avis aussi, et au lieu de retrancher dix à douze vers, comme je l'avais promis à M. de Thibouville, j'en aurais retranché vingt-quatre. Nous répétâmes la pièce; le cinquième acte nous fit un très-grand effet, au moyen de quelques corrections que vous verrez dans les deux copies que je vous envoie.

L'état où je suis ne me permet pas de songer davantage à cette pièce : la voilà entre vos mains; il y a un terme où il faut enfin s'arrêter. Voyez si en effet les comédiens seront en état de vous en amuser pendant le carême; pour moi, je suis assez malheureux dans ma Scythie pour que vous me pardonniez de m'occuper un peu moins de la Scythie d'Obéide et d'Indatire.

Parmi les malheurs imprévus qui me sont survenus du côté de Genève et de celui du Wirtemberg, ce n'en est pas un médiocre pour moi que l'aventure de la Doiret. On me mande qu'on pourra bien renvoyer toute l'affaire à la tournelle de Dijon. Si la chose est ainsi, elle est funeste. On avait demandé à M. le vice-chancelier, par plusieurs mémoires, qu'il laissât au cours de la justice ordinaire le différend consistant dans le payement des habits achetés par la prétendue Doiret et dans l'estimation de l'équipage, et l'on se flattait que la malle, dans laquelle les commis avaient enfermé la contrebande de la Doiret, serait envoyée à M. le vice-

chancelier selon l'usage : il y en avait déjà plusieurs exemples. M. le vice-chancelier avait lui-même ordonné au receveur de ce bureau de lui envoyer, en droiture, toutes les marchandises de cette espèce qu'il pourrait saisir. On espérait donc avec raison que ces effets lui parviendraient bientôt, qu'il les garderait, qu'il en ferait ce qu'il lui plairait; que des amis et de la protection étoufferaient tout éclat sur cette partie du procès, le reste n'étant qu'une bagatelle.

Mais si malheureusement le tribunal, à qui cette affaire a été renvoyée, juge qu'elle est entièrement de la compétence de la tournelle de Dijon, qu'arriverait-il alors? La malle de la Doiret sera portée à Dijon; la personne accusée dans le procès-verbal par un quidam sera confrontée avec ce quidam; on soupçonnera violemment cette personne d'avoir fourni elle-même des marchandises prohibées, trouvées dans son équipage. Son nom et la nature des effets exciteront une rumeur épouvantable, et, quel que soit l'événement de ce procès criminel, il ne peut être qu'affreux.

La personne en question, en réclamant la justice ordinaire contre la prétendue Doiret, n'intenterait qu'un procès imaginaire, et celui qu'on lui ferait craindre aujourd'hui n'est que trop réel. J'ai écrit un petit mot à M. de Chauvelin pour le prier d'agir auprès de M. de La Reynière, qui peut aisément écarter le quidam trop connu. Je suis bien sûr que vous en aurez parlé à M. de Chauvelin.

Enfin, si cette affaire est jugée au Conseil de la façon qu'on nous le mande, si le tout est renvoyé à la tournelle de Dijon, ne pourrait-on pas prévenir cet éclat

horrible? Le prétexte du renvoi à Dijon serait, ce me semble, le litige concernant la validité de la saisie. Ce ne serait donc réellement qu'un procès ordinaire entre la propriétaire de l'équipage saisi et le receveur saisissant. L'accessoire dangereux de ce procès serait la malle saisie, dans laquelle les juges trouveraient le corps du délit le plus grave et le plus punissable. Cet accessoire alors deviendrait l'objet principal, et vous en voyez toutes les conséquences. Pourrait-on prévenir un tel malheur en s'accommodant avec les fermiers généraux, en payant au receveur saisissant la somme dont on conviendrait sous le nom de la Doiret?

Voilà, ce me semble, une manière de terminer cette cruelle affaire. Mais s'il arrive qu'on la traite comme un délit dont le procureur général doit informer, le remède alors paraît bien plus difficile. On ne peut éviter un ajournement personnel qui se change en prise de corps lorsqu'on ne comparaît point; et soit qu'on se dérobe à l'orage, soit qu'on le soutienne, la situation est également déplorable.

Je soumets toutes ces réflexions à votre cœur autant qu'à la supériorité de votre esprit. Vous voyez les choses de près, et je les vois dans un lointain qui les défigure; je les vois à travers quarante lieues de neiges qui m'assiégent, accablé de maladies, entouré de malades, bloqué par des troupes manquant des choses les plus nécessaires à la vie, chargé pendant toute l'année de l'entretien d'une maison immense, et n'ayant de tous côtés que des banqueroutes pour la faire subsister, ne pouvant dans le moment présent

ni rester dans le pays de Gex ni le quitter. La philosophie, dit-on, peut faire supporter tant de disgrâces; je le crois, mais je compte beaucoup plus sur votre amitié que sur ma philosophie.

J'envoie deux exemplaires exactement corrigés, sous l'enveloppe de M. le duc de Praslin.

### 526. — A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN [1].

A Ferney, 26 janvier.

Vous m'inspirez, monsieur, bien des sentiments à la fois, la reconnaissance de vos bontés et l'étonnement des ressources de votre esprit dans un genre qui n'est chez vous qu'un amusement passager. Jamais lettre ne m'a fait plus de plaisir que celle dont vous m'honorez. Nous allions faire une répétition des *Scythes* à Ferney, quand je la reçus, à peu près comme on jouait aux échecs au siége de Troie pour faire diversion quand on mourait de faim. Nous avons sur-le-champ changé beaucoup de choses à la scène d'Obéide et de son père, au cinquième acte. Nous pensons, comme vous, que cette scène trop longue refroidirait l'action. Le cinquième acte nous fait actuellement un grand effet.

Si je n'étais pas pressé par le temps et par des affaires bien cruelles, je vous apporterais peut-être quelques raisons pour faire voir qu'un dénoûment, prévu

[1] Lieutenant général et maître de la garde-robe de Louis XV, un des esprits les plus cultivés et les plus aimables de la cour. Il est mort en faisant le piquet du roi. C'est le père du député qui, parmi les orateurs populaires de la Restauration, se fit remarquer par la facilité de sa parole et d'heureuses saillies.

par le spectateur, *ne peut jamais déplaire que quand ce même dénoûment est prévu par les personnages à qui on veut les cacher;* je vous dirais que le spectateur ou le lecteur se met toujours, malgré lui-même, à la place des personnages : je vous en ferais voir cent exemples. Mais dans l'état où je suis, je vous avoue que je suis plus occupé de mes propres chagrins que de ceux d'Obéide. M. d'Argental vous a dit sans doute de quoi il s'agit. Il dit que vous pouvez tout auprès de M. de La Reynière. Il est très-aisé à M. de La Reynière de faire envoyer ailleurs un nommé Janin, qu'il est important d'éloigner de l'endroit où il est : ce Janin est un employé des fermes, contrôleur à un bureau nommé Sacconex, entre Gex et Genève. L'éloignement de cet homme, coupable de la perfidie la plus noire, était un préalable nécessaire qui seul pouvait me tirer d'une situation affreuse. Cet événement, joint au chagrin de me voir bloqué chez moi par des troupes pour les querelles des Génevois, un hiver intolérable, une santé ruinée, un âge avancé, un corps souffrant et affaibli, l'impossibilité de vivre où je suis et l'impossibilité de m'en aller, voilà ce qui compose actuellement ma destinée.

Votre lettre, monsieur, a été pour moi une consolation autant qu'une instruction. J'en profiterais davantage si ma pauvre âme avait dans ce moment quelque liberté; il faut au moins qu'elle soit tranquille pour cultiver avec succès un art que vous me rendez cher par l'intérêt que vous daignez y prendre. Comptez que j'en prends un beaucoup plus vif à votre bonheur, à celui de madame de Chauvelin et à toute votre

famille. Je vous serai attaché jusqu'au dernier moment de ma vie avec le plus tendre respect.

527. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 janvier, part le 31.

Nous sommes très-inquiets de la santé d'un de nos anges et nous en demandons des nouvelles à l'autre. Voici bientôt le temps de vous amuser des *Scythes*. [J'envoie deux exemplaires très-bien corrigés à M. le duc de Praslin ; je vous prie d'en remettre un à M. Le Kain, de faire porter les corrections sur les autres, de les examiner avec vos amis, et de faire valoir auprès d'eux ma docilité et mes efforts. Comptez que c'est beaucoup pour un malade enseveli dans la neige et dans les chagrins. ]

Mon dernier mot est rarement mon dernier mot. Voici enfin la leçon suivant laquelle nous jouons le cinquième acte à Ferney. Ce dernier acte nous a fait la plus grande impression. Nous avons trouvé dans madame de La Harpe un talent bien singulier; il ne lui a fallu que deux ou trois répétitions pour acquérir ce que mademoiselle Clairon a longtemps cherché. Sa déclamation, pleine de tendresse et de force, est soutenue par la figure la plus noble et la plus théâtrale, par de beaux yeux noirs qui disent tout ce qu'ils veulent dire, par un geste naturel, par la démarche la plus libre, et par les attitudes les plus tragiques. Son mari est un acteur excellent; il récite des vers aussi bien qu'il les fait, et, quoique très-petit, il a une figure très-agréable sur le théâtre.

Cette occupation nous console un peu de nos malheurs; et vous savez que ces malheurs sont la guerre

et la famine, en attendant la peste. Ce que je crains de la part du Conseil me paraît un plus grand fléau; car certainement, si on renvoie le tout indivisiblement au procureur général de Dijon, cela devient une affaire horrible : décret de prise de corps contre la Doiret qu'on peut retrouver; ajournement personnel contre la Doiret de Châlons qu'on trouvera et qui dira tout; ajournement contre le quidam qui est très-connu, et dont les dépositions jetteront les intéressés dans le plus grand embarras; ajournement personnel contre celui qui est nommé dans le procès; décret de prise de corps auquel on n'obéit pas; une famille entière tombée tout d'un coup de l'opulence dans la pauvreté; sept ou huit personnes accoutumées à vivre ensemble depuis dix ans, séparées pour jamais; la nécessité de chercher une retraite en traversant des montagnes de glaces et des précipices, quand on est au lit accablé de vieillesse et de maladies : voilà sans aucune exagération tout ce qui peut arriver et ce qui arrivera infailliblement, si on prend le parti funeste dont on nous a parlé.

C'est donc ce qu'il faut éviter avec le plus grand soin. Il faut tâcher que le tout soit jugé définitivement au Conseil. On condamnera la Doiret, à la bonne heure; il n'y aura là aucun mal ni pour elle ni pour personne; que l'équipage soit déclaré bien confisqué et qu'on s'accommode avec les fermiers pour le prix, cela est encore très-aisé : tout serait fini alors.

Nous avions demandé, dans tous nos mémoires, que la malle de la Doiret fût envoyée au premier magistrat suivant l'usage; nous le demandons encore. Nous vou-

lions débattre la confiscation en justice réglée; nous abandonnons ce point. Nous ne craignons rien tant qu'un procès criminel devant un parlement, quel qu'il puisse être. Nous demandons surtout que le jugement du Conseil soit différé, s'il est possible, parce que le temps adoucit tout, à moins que vous ne soyez sûr d'un jugement favorable; mais qui peut en être sûr? Cette affaire fait déjà du bruit à Versailles. Je n'en ai point écrit à M. le duc de Choiseul, et depuis sa lettre sur les *Scythes*, je n'ai point eu de nouvelles de lui. — *On lit en renvoi :* « J'en ai dans le moment, et je suis très-content de lui. Il nous délivre de la famine. Je ne lui ai point parlé de la Doiret. »

Je m'étais flatté que, si les *Scythes* réussissaient, ce succès pourrait faire une diversion heureuse et détourner la persécution qui menace une tête de soixante-treize ans et un corps de quatre-vingt-dix. Je peux m'être trompé en cela; mais au moins ce succès sera une consolation que je recommande à vos bontés généreuses. Mon attachement et ma tendresse pour vous sont une consolation bien supérieure à tous les succès possibles.

*N.B.* Vous savez quelle est à présent la persécution de tout ce qui a rapport à cette affaire; un homme de Lorraine, très-protégé, vient d'être conduit en prison à Paris.

### 528. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2 février.

Nous apprenons par la sœur de M. Thurot que Dieu est juste. Nous ne savons point encore de détails; mais nous pensons que sa justice doit écraser les diables, et que surtout le diable Janin doit être recom-

mandé fortement à M. de La Reynière. J'en ai écrit à M. de Chauvelin. Je vous demande en grâce de m'aider et de venger la sœur de Thurot. Je respire enfin; je ne fais plus de paquets, et nous répétons *les Scythes.*

Vous devez avoir reçu à présent les deux exemplaires envoyés à M. le duc de Praslin bien corrigés. Si vous en voulez encore une copie, on vous l'enverra; mais vous pouvez aisément faire porter sur vos anciens exemplaires les corrections qui sont sur les nouveaux, et vous pouvez aussi en donner un à M. de Thibouville. Il distribuera les rôles selon vos ordres, et de tout ceci, il n'y aura pour vous que du plaisir.

Je crois qu'il est convenable que j'écrive un petit mot de reconnaissance à M. de Montyon, quoique l'abbé du Grand-Conseil[1] et mademoiselle Thurot ne m'aient pas encore instruit des détails. Permettez donc que je mette ma lettre[2] pour M. de Montyon dans votre paquet.

Mettez-moi, je vous prie, aux pieds de M. le duc de Praslin. M. le duc de Choiseul nous a délivrés de la famine; qu'il soit béni, et vous aussi, mes anges, qui avez si bien battu des ailes dans cette maudite affaire!

Je me flatte que madame d'Argental est en bonne santé.

Respect et tendresse.

### 529. — A MADAME D'ARGENTAL[3].

A Ferney, ce 3 février.

Raccommodons-nous, madame; car je vous aime de

[1] L'abbé Mignot.

[2] Elle manque.

[3] Cette lettre est écrite au nom de madame Denis.

tout mon cœur et je me flatte de votre amitié. Vous pardonnez sans doute à mon oncle et à moi nos inquiétudes; vous sentez combien il m'était cruel de le voir partir après une espèce d'attaque d'apoplexie. Ses paquets ont été prêts pendant un mois entier; et où serait-il allé à travers dix pieds de neige qui couvrent le sommet de toutes nos montagnes? On nous faisait trembler de tous les côtés. Il avait été quinze jours entiers sans recevoir aucune nouvelle de chez vous, que de la part de Lejeune. Nous savions, à n'en pouvoir douter, que les deux conseillers d'État du bureau étaient absolument contre nous, et surtout le président. Ce qui s'est passé à Nancy redoublait encore nos alarmes; la prêtraille de notre canton ne servait assurément pas à nous consoler ni à nous rassurer. Il est difficile de se trouver dans une situation plus cruelle.

Mais après la victoire que nous vous devons, il est inutile de parler des dangers qu'on a courus; il ne faut plus songer qu'aux *Scythes*. Mon oncle y a fait tout ce qu'il a pu. Il n'y a qu'une voix ici parmi ceux qui les ont lus et qui en ont vu les répétitions. Nous sommes tous très-contents. Nous pouvons nous tromper; mais aussi nous devons espérer que ce qui fait une grande impression sur plusieurs esprits d'une trempe différente, produira le même effet sur le public.

Il m'a paru surtout, madame, que mon oncle avait profité de toutes vos remarques; elles m'ont paru aussi judicieuses qu'à lui. Vous connaissez sa docilité pour ses anges, ainsi que son tendre attachement. Je partage depuis longtemps ses sentiments pour vous. Vous êtes aimés ici, comme vous devez l'être. Il n'y a point

de jours où nous ne cherchions à nous consoler d'un si triste éloignement par le plaisir de parler ensemble des deux personnes à qui nous sommes les plus dévoués, et dont les bontés font le charme de notre vie.

530. — A M. DE CHENEVIÈRES.

Ferney, 6 février.

Vraiment, mon cher ami, vous auriez bien raison de me venir voir; j'appartiens de droit à présent à vos hôpitaux militaires. Nous sommes en guerre, je suis malade, et j'ai manqué un jour de bouillon. J'ai été bloqué par le cordon de troupes qui entoure Genève; mais M. le duc de Choiseul a eu pitié de moi. Je ne m'en porte pas mieux; je suis au milieu de trente lieues de neiges, impotent et perdant les yeux; c'est mon revenu de tous les hivers. Je commence à me dégoûter fort de la retraite que j'ai choisie. Elle ne produit rien; il n'y a de beau que le paysage, et cette beauté n'est pas pour les aveugles. Je ne sais comment les choses de ce monde sont arrangées, mais il me semble qu'on finit toujours tristement.

531. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 février.

Votre créature l'a échappé belle, mes divins anges. Les conseillers d'État, les neiges et les maladies attachées à l'âge et à la rigueur du climat me réduisaient à une pénible situation. Je trouve que de tous les fléaux la crainte est encore le pire; elle glace le sang, elle m'a donné une espèce d'attaque d'apoplexie. Béni soit M. le

vice-chancelier qui a été mon premier médecin! Mais jugez si j'ai pu, pendant un mois de transes continuelles, faire à ces pauvres *Scythes* ce que j'aurais fait, si mon pauvre corps et mon âme avaient été moins tourmentés et moins affaiblis. Tels qu'ils sont, ils pourront ne pas déplaire, puisqu'ils ne nous déplaisent pas et que nous sommes difficiles. Nous en avons suspendu les répétitions, parce que la rigueur de la saison a augmenté dans notre Sibérie et que nous sommes tous malades. Il n'y a plus moyen de tenir à mon âge dans ce climat, qui est aussi horrible pendant l'hiver qu'il est charmant pendant l'été. Vous, qui n'avez pour montagne que Montmartre et les Bons-Hommes, jouissez en paix de vos doux climats. Je me flatte que vous aurez un très-beau temps le carême, et que les *Scythes* pourront faire quelque plaisir à mes chers compatriotes, qui sont quelquefois si difficiles et quelquefois si indulgents. Les affaires les plus désespérées peuvent réussir, et j'en ai une bonne preuve. On dit qu'il faut remercier deux ou trois maîtres des requêtes qui sont parents de l'abbé Mignot; mais sans M. le vice-chancelier, il n'y avait rien de fait. Je n'avais l'honneur de le connaître que pour avoir joué aux échecs avec lui, il y a plus de cinquante ans; il pouvait me faire échec et mat cette fois-ci d'un seul mot.

Je ne puis plus rien faire aux *Scythes*; je suis dans un état trop triste pour penser à des vers, et même à de la prose; je suis anéanti. Les deux derniers exemplaires, que je vous ai envoyés par M. le duc de Praslin, peuvent être regardés comme mon testament. Il sera aisé à Le Kain de faire porter sur les autres

exemplaires les corrections qui sont dans ces derniers. J'aurais voulu finir ma carrière par quelque chose de plus fort et de plus digne de vous; mais il est aussi difficile d'atteindre le but qu'il est aisé de l'apercevoir.

La critique est aisée, et l'art est difficile.

M. de Chauvelin m'a envoyé des idées ingénieuses pour le cinquième acte; mais entre les choses ingénieuses et les théâtrales, il y a un espace immense. Une chose dont je répondrais, c'est que si on joue le cinquième acte comme madame de La Harpe, il fera plaisir aux Parisiens. Enfin j'ai jeté mes filets en votre nom, et je ne dois plus qu'attendre paisiblement la fin du carnaval.

Respect et tendresse.

### 532. — AU MÊME.

8 février.

Je reçus hier la lettre du 3 février de mon cher ange, après avoir fait partir ma réponse à la lettre du 2. Je suppose toujours que les deux exemplaires adressés à M. le duc de Praslin lui sont parvenus.

Les dernières additions que j'ai envoyées à mon ange et à M. de Thibouville peuvent servir aisément à rendre les deux exemplaires complets et corrects; mais, pour abondance de précautions, voici encore un exemplaire nouveau, bien exactement revu; lequel pourra servir de modèle pour les autres; il part à l'adresse de M. le duc de Praslin.

Je ne saurais être de l'avis de mon ange sur ce vers

d'Obéide, dans la scène avec son père, au cinquième acte :

Elle m'a plus coûté que vous ne pouvez croire.

Cela ne veut dire autre chose pour ce père, sinon qu'il en a coûté beaucoup d'efforts à une jeune personne, élevée à la cour, pour venir s'ensevelir dans des déserts; mais, pour le spectateur, cela veut dire qu'elle aime Athamare. Si j'avais le malheur de céder à cette critique, j'ôterais tout le piquant et tout l'intérêt de cette scène.

J'ai fait humainement ce que j'ai pu. Il ne faut pas demander à un artiste plus qu'il ne peut faire; il y a un terme à tout; personne ne peut travailler que suivant ses forces. Voici le temps de copier les rôles et de les apprendre; il n'y a plus ni à reculer, ni a travailler. Je demande seulement qu'on joue *la Jeune Indienne* avec *les Scythes*. Je serai bien aise de donner cette marque d'attention à M. de Chamfort, qui est, dit-on, très-aimable et qui me témoigne beaucoup d'amitié [1].

Si ces deux pièces sont bien jouées, elles vaudront de l'argent au tripot; elles donneront du plaisir à mes anges; mais pour moi, je suis incapable de plaisir; je ne le suis que de consolation, et ma plus grande est l'amitié dont mes anges m'honorent.

*N. B.* Dans le tracas horrible qui m'a accablé pendant un mois, je ne me suis jamais aperçu d'une faute d'impression au cinquième acte, page 64:

Sozame a-t-il appris que sa fille *qu'il* aime.

[1] V. la lettre du 11 février. *Œuvres complètes*, t. 64.

Il y avait dans le manuscrit :

Sozame a-t-il appris que sa fille qui m'aime.

Il y a encore quelques petits changements fort légers dans la copie ci-jointe.

*N. B.* Comment pouvez-vous m'outrager au point de me soutenir que ce vers :

Elle m'a plus coûté que vous ne pouvez croire,

signifie : *Mon père, j'adore Athamare et je ne le tuerai point!* puisque le moment d'après elle dit :

Après ce coup terrible et qu'il me faut porter....

ce mot *qu'il me faut porter* ne rejette-t-il pas très-loin tous les soupçons que pourrait concevoir le père? D'ailleurs, quels soupçons pourrait-il avoir après les serments de sa fille? Vous tueriez ma pièce si vous ôtiez

Elle m'a plus coûté que vous ne pouvez croire.

Je sais bien qu'il y aura quelques mouvements au Ve acte parmi les mal intentionnés du parterre; mais je vous réponds que le receveur de la comédie sera très-content de la pièce. Laissons dire Fréron et l'avocat Coquelet son approbateur et les soldats de Corbulon [1], s'il y en a encore, et qu'on sonne le boute-selle.

Mille tendres respects. Je ne sais point la demeure de M. le chevalier de Chastellux; je prends la liberté de vous adresser la lettre.

533. — A M. DE BORDES.

A Ferney, 11 février.

Vous m'aviez ordonné, monsieur, de vous renvoyer

[1] Les partisans de Crébillon.

par le coche les deux mauvais ouvrages jésuitiques, dans lesquels il y a des anecdotes curieuses, et qui fournissent beaucoup à l'art de profiter des mauvais livres; mais il n'y a plus de coche, plus de voitures de Genève à Lyon, plus de communication. Ce qu'il y aurait de mieux à faire, à mon avis, serait d'acheter le nouvel exemplaire qu'on vous propose pour le rendre à votre dévote. Je le payerai très-volontiers, à la faveur d'une lettre de change que j'ai sur M. Scherer pour le payement des Rois.

Je crois que vous jugez très-bien M. Thomas en lui accordant de grandes idées et de grandes expressions.

Les troubles de Genève, les mesures que le gouvernement a prises, l'interruption de tout commerce, la rigueur intolérable de l'hiver, la disette où notre petit pays est réduit, m'ont rendu Ferney moins agréable qu'il n'était. J'espère, si je suis encore en vie l'hiver prochain, le passer à Lyon auprès de vous, et ce sera pour moi une grande consolation. Je vous embrasse de tout mon cœur, mon cher confrère.

### 534. — A M. DE THIBOUVILLE.

14 février.

Après avoir écrit à mes anges et à Le Kain, il m'est venu un scrupule, mon cher marquis, et ce scrupule est qu'Athamare ne répond rien à ces deux vers d'Indatire :

> Apprends à mieux juger de ce peuple équitable,
> Égal à toi sans doute et non moins respectable.

Je sais bien qu'il doit être pressé de lui parler d'O-

béide; mais il me semble aussi que la bienséance théâtrale exige qu'Athamare ne laisse pas le discours d'Indatire sans réplique. Je crois qu'il conviendrait qu'il répondît ainsi :

Élève ta patrie et cherche à la vanter;
C'est le recours du faible, on peut le supporter.
Ma fierté, que permet la grandeur souveraine,
Ne daigne pas ici lutter contre la tienne.
Te crois-tu juste, au moins?

INDATIRE.

Oui, je puis m'en flatter...

Ces quatre vers me paraissent d'ailleurs nécessaires pour relever Athamare.

Je viens de faire partir pour M. d'Argental, sous l'enveloppe de M. le duc de Praslin, un exemplaire où ces quatre vers se trouvent avec quelques autres corrections qui m'ont paru essentielles; je les recommande aux bontés de M. de Thibouville. Je suppose qu'il a bien voulu donner le rôle d'Obéide à mademoiselle Durancy, et qu'il voudra bien aussi lui donner ses conseils. Il me semble que ce rôle, joué avec la passion convenable, peut faire beaucoup d'honneur à l'actrice. Mais je défie tous les acteurs de jouer avec plus de sensibilité que mon cœur en ressent pour tous les soins que vous daignez prendre.

### 535. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 février.

Mes chers anges sauront donc que dans cette nouvelle édition de la tragédie des *Scythes*, envoyée par

le dernier ordinaire à M. le duc de Praslin, il m'a paru manquer bien des choses, et que dès que je vous eus écrit que je n'y pouvais rien ajouter, j'y ajoutai sur-le-champ quatre vers. Voici à quelle occasion : dans la scène du quatrième acte, entre Athamare et Indatire, ce Scythe dit au prince :

Apprends à mieux juger de ce peuple équitable,
Égal à toi sans doute et non moins respectable.

Athamare ne répond rien à cela; il est vrai qu'il est pressé de parler de sa demoiselle; mais il me paraît nécessaire de confondre d'abord cette bravade. Je le fais donc répondre ainsi :

Élève ta patrie et cherche à la vanter;
C'est le recours du faible, on peut le supporter.
Ma fierté, que permet la grandeur souveraine,
Ne daigne pas ici lutter contre la tienne.
Te crois-tu juste, au moins?

INDATIRE.

Oui, je puis m'en flatter...

Il y a encore un mot qui m'a paru trop rude, au deuxième acte. Hermodan, en voyant le repentir d'Athamare, dit :

Je me sens attendri d'un spectacle si rare.

Sozame répond :

Tu ne m'attendris point, malheureux Athamare!

Cela n'est pas juste, cela n'est pas honnête; il doit lui dire :

Tu ne me séduis point, malheureux Athamare!

Je recommande donc ces deux corrections à vos bontés angéliques; je vous prie de les faire porter sur l'exemplaire de Le Kain et sur les autres. Il n'en coûte que la peine de coller quelques petits pains.

Après cette importunité, je vous demande une autre grâce : c'est d'envoyer un exemplaire bien corrigé à madame de Florian, qui n'en fera pas un mauvais usage, et qui ne le laissera pas courir. Il ne serait pas mal qu'elle vît une répétition; elle s'y connaît, elle dit son mot net et court. Plus j'y pense, plus j'aime les *Scythes*. Je prie Dieu qu'ainsi soit de vous. Le sujet est heureux, ou je suis bien trompé; et le sujet fait tout.

Mille tendres respects.

### 539. — AU MÊME.

13 mars.

Mes anges et M. de Thibouville sauront donc que M. d'Hermanche vient de jouer Athamare à Lausanne avec un très-grand succès; et qui est M. d'Hermanche? Un major suisse, qui a beaucoup d'esprit et qui a une femme très-aimable, laquelle a joué très-bien Obéide. Nous jouons sur le théâtre de Ferney dans quatre jours; on donne les *Scythes* à Genève, on les donne à Lyon; messieurs de Paris, faites comme il vous plaira.

Je me suis aperçu qu'il y avait deux fois *dangereux* en trois vers, page 13, dans le rôle d'Hermodan :

D'aucun soin dangereux la paix n'est altérée.

Corrigez :

Jamais de tristes soins la paix n'est altérée.

La franchise, qui règne en nos déserts heureux,
Fait mépriser ta cour et ses fers dangereux.

Acte quatrième, scène de l'embaucheur, il faut absolument ôter ce vers :

Nous te traitons en frère, et ta férocité,
Etc.

On dit beaucoup, au cinquième acte, que les Scythes sont féroces ; il ne faut pas qu'on dise, au quatrième acte, que les Persans sont féroces aussi. Voici comme nous avons corrigé :

Quoi! nous t'avons en paix reçu dans ma patrie,
Ton accueil nous flattait, notre simplicité
N'écoutait que les droits de l'hospitalité,
Et tu veux me forcer dans la même journée, etc.

M. de Thibouville est prié d'ajouter à toutes ses bontés celle de faire porter sur les rôles ces petites corrections.

J'ai envoyé à Le Kain un résumé de tous les changements, afin qu'il les confronte.

*N. B.* Il se pourrait qu'on crût que ce vers dans le premier acte

Dans le secret du cœur ne puisse entretenir[1]...

537. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

16 mars.

Je vous dois depuis longtemps une réponse, mon cher ami. J'amusais mes maux et ma décrépitude en faisant jouer les *Scythes* à Ferney; mais sur la nou-

[1] Le reste de cette lettre manque.

velle de l'état de madame la Dauphine[1], nous avons tout interrompu. Il n'est pas permis à un bon sujet de se donner des plaisirs, quand la cour est dans les alarmes, et peut-être dans le deuil.

Je vous supplie de faire mes tendres compliments à M. de Chenevières.

S'il y a quelque chose de nouveau, ayez la bonté de nous le mander; nous prions La.... de se souvenir toujours de nous.

### 538. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 mars.

Mes anges et M. de Thibouville verront ci-contre ma réponse à leurs lettres du 7 et du 9 mars : ma réponse est docilité et amendement. Quand je sens la raison, je la suis; quand je peux corriger, je corrige. Gardez-vous bien de mettre

> L'accompagne aux combats et doit venger sa mort.
> (Acte II, scène d'Indatire et d'Obéide.)

Il ne s'agit point ici de ce que les femmes scythes doivent faire, mais de ce qu'elles savent faire; cela est fort différent. Votre *doit venger sa mort* montrerait la corde; il serait impertinent qu'au cinquième acte Obéide dît : *moi je dois vous venger!* Vous gâteriez tout par ce léger changement.

J'ignore l'état de madame la Dauphine. Je n'ai pas voulu qu'on jouât publiquement la pièce chez moi, quand les spectacles sont fermés à Paris; je ne la lais-

[1] Marie-Joséphine de Saxe mourut le 13 mars 1767. Cette vertueuse princesse est la mère de trois rois, Louis XVI, Louis XVIII et Charles X.

serai jouer que quand ils seront rouverts : je n'ai pas de peine à observer cette bienséance.

On me mande que Molé ne sera pas en état de jouer à Paris. Je ne crois pas qu'il faille donner son rôle au singe de Nicolet [1]. Vous ferez tout comme il vous plaira, mes anges; mais que mademoiselle Durancy justifie la préférence que je lui ai donnée, préférence qui m'attire plus de tracasseries qu'il n'y a de mauvais vers dans les pièces que les Welches applaudissent. Moquez-vous des tracasseries, mes anges, et écrasez le mauvais goût.

Ayez la charité d'envoyer à l'ami Le Kain les corrections ci-contre.

Respect et tendresse.

539. — A M*** (POUR REMETTRE AU COMTE DE WARGEMONT) [2].

A Ferney, 20 mai.

Je suis bien malade, monsieur, et la santé de madame Denis est aussi un peu altérée; ainsi nous comptons sur l'indulgence de M. le comte de Wargemont, quand il aura la bonté de venir dans notre hôpital. Vous savez que nous ne sortons jamais; tous les jours nous sont égaux, et, soit qu'il nous fasse l'honneur de

[1] Allusion à la chanson de Boufflers contre Molé, dont le nom de famille était, dit-on, Molet :

Quel est ce gentil animal,
Qui dans les jours de carnaval
Tourne à Paris toutes les têtes,
Et pour qui l'on donne des fêtes?
Ce ne peut être que Molet,
Ou le singe de Nicolet, etc.

[2] Colonel en second de la légion de Soubise, plus tard brigadier et maréchal-de-camp.

venir dîner vers les deux heures, ou de venir souper et coucher, nous nous flattons qu'il voudra bien avoir quelque condescendance pour un vieillard malingre et pour la simplicité de notre vie.

Vous connaissez les sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur. VOLTAIRE.

### 540. — A M. DE BORDES.

27 mars.

On vient de réimprimer, monsieur, le *Commentaire sur les délits et les peines*. L'imprimeur de Genève, nommé Grasset, commence à débiter actuellement son édition; elle est beaucoup augmentée. Il doit avoir écrit à Deville pour s'arranger avec lui. J'aurai l'honneur de vous en envoyer un exemplaire par la première occasion. On n'ose plus actuellement se servir des courriers des lettres, depuis qu'un coquin de commis, nommé Dumesrel le fils, a osé arrêter le courrier au bureau de Collonge, sur la route de Lyon; et vous savez qu'il n'y a nulle communication entre Lyon, le pays de Gex et Genève. J'ai pris le parti de faire réimprimer les deux petits volumes que vous savez, et j'espère que vous serez payé au centuple avant six semaines. En attendant, voici une petite brochure qu'on peut mettre dans une lettre; le port n'en sera pas bien considérable; elle m'a été envoyée de Paris.

Je ne puis jouir de la consolation de vous aller voir à Lyon; mais nous sommes malades, madame Denis et moi. Nous ne pouvons quitter le coin du feu; nos montagnes sont encore couvertes de neige.

Conservez-moi, monsieur, une amitié dont je sens tout le prix.

### 541. — A MADAME DU BOCAGE[1].

Au château de Ferney, 2 avril.

Bion et Moschus, madame, vous ont bien de l'obligation de les avoir embellis, et moi d'avoir bien voulu m'envoyer vos deux très-jolies imitations. Je m'imagine que votre beauté est tout comme votre esprit. Vous étiez très-belle quand vous passâtes par ma cabane, en revenant des palais d'Italie. Vous ne devez avoir changé en rien ; une femme ne s'avise point de faire des vers amoureux sans inspirer de l'amour.

Mon petit La Harpe est enchanté de la bonté que vous avez de le faire Normand ; le voilà enrôlé sous vos drapeaux. C'est Sapho qui met Phaon de son académie ; il a plus d'esprit et de génie que Phaon, et peut-être autant de grâces ; cela n'a que vingt-sept ans.

Il semble fait également
Et pour le Pinde et pour Cythère,
Et pourrait être votre amant
Aussi bien que votre confrère.

Mais je vous avertis, madame, qu'il est coupable,

[1] Madame Du Bocage a imité le *Paradis perdu* et la *Mort d'Abel*, composé un poëme, *la Colombiade*, et une tragédie dont le sujet convenait à merveille à une femme auteur, *les Amazones*. On trouve dans ses ouvrages de l'esprit et des vers faciles. Cette dame est morte en 1802, à quatre-vingt-dix ans. Ses admirateurs lui ont fait l'épitaphe suivante :

... Formâ Venus, arte Minerva.

Il y avait sans doute longtemps que cette inscription était faite.

103860

comme moi, de préférer Jean Racine à Pierre Corneille. J'ai peur que, dans le fond de l'âme, vous ne tombiez dans le même péché. Je crois que c'est à cause de mon hérésie que Cideville ne m'écrit plus; il m'a abandonné tout net comme un réprouvé. Faites-moi grâce : il ne faut pas que je sois excommunié partout.

Mille remerciements, madame, et mille respects. Comptez que je vous suis attaché pour le reste de ma vie [1].

### 542. — A M. DESPREZ DE CRASSI.

A Ferney, 8 avril.

Monsieur, vous me pénétrez de joie en m'apprenant votre heureux succès; je me flatte que tout sera bientôt réglé à votre satisfaction. Vous méritiez bien assurément la justice qu'on vous a rendue. Personne ne s'intéressera jamais plus que moi à tous vos avantages. Je suis bien fâché que mon âge et ma mauvaise santé m'empêchent de venir vous dire avec quels sentiments respectueux j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

### 543. — A M. DE CHENEVIÈRES.

11 avril.

Je ne doute pas, mon cher ami, que vous n'ayez fait parvenir ma lettre à M. le chevalier de Rochefort; je vous prie de lui dire combien je suis pénétré de ses bontés. Je crois qu'on lui adresse à présent ses lettres à l'hôtel de Puisieux à Paris; mais je n'en suis pas

[1] Cette dernière ligne est de sa main.

bien sûr. Ce dont je suis bien sûr, c'est que nous sommes toujours bloqués par vos troupes dans le pays de Gex. Nous manquons de blé, et je suis très-embarrassé pour en faire venir; je manque d'argent avec lequel on achète du blé, et il faudra probablement que je fasse le voyage de Wirtemberg au mois de mai, pour aller arranger mes affaires avec la Chambre des finances de ce pays-là, sur lequel j'ai une grande partie de mon bien; après quoi je pourrai bien transplanter mes pénates à Lyon, jusqu'à ce que la guerre de Genève soit finie.

Nous avons passé tout à coup d'une grande abondance à une plus grande disette. J'ai eu grande raison de faire les *Scythes*, car je suis en Scythie. Je vous embrasse de tout mon cœur.

*Voici la réponse de M. de Chenevières :*

« M. le chevalier de Rochefort est à présent, mon « cher ami, à sa brigade, à Châlons en Champagne. « Je lui ai fait parvenir votre lettre à Paris avant son « départ, et je vais lui communiquer votre dernière. « C'est un homme qui vous est bien attaché et qui « vous rend bien justice.

« J'ai lu les *Scythes*; on ne saurait mettre cette « pièce en parallèle avec *Zaïre*, *Alzire*, *Mahomet* « et *Mérope ;* mais on y trouve des traits qui caracté- « risent l'auteur. Bien des gens la critiquent; mais « tous conviennent qu'il y a des beautés. Vous savez « que l'envie règne toujours encore plus sur le Par- « nasse qu'ailleurs. Je m'imagine voir la Gloire l'é- « craser d'une main et vous couronner de l'autre.

« Il me paraît que les troubles de Genève vous met-

« tent bien mal à votre aise : il faut pourtant que « cela finisse. Ce qui me fâche, c'est qu'ils dérangent « et reculent mon voyage et le plaisir que j'aurais de « vous embrasser, et de vous aller renouveler, ainsi « qu'à l'aimable nièce, les assurances de mon attache- « ment et de mon respect. »

544. — A M. DE BORDES.

17 avril.

Je suis dans la nouvelle Scythie, mon cher monsieur, et j'ai perdu toute idée de l'ancienne; je ne puis plus tenir au vent de bise et à votre éloignement. Les neiges qui m'entourent me rendent aveugle; le vent me tue; les tracasseries de Genève m'ennuient; le blocus de mon petit pays me met à la gêne. On m'a parlé d'une jolie maison sur la Saône, à une lieue de votre belle ville. Si je puis l'acheter sur la tête de madame Denis, à un prix convenable, je ferai le marché, et je partagerai mon temps entre Ferney et cette maison.

Mandez-moi sur votre honneur, je vous en prie, si vous avez eu aujourd'hui vendredi, 17 avril, un vent affreux et de la neige?

Connaissez-vous l'*Anecdote sur Bélisaire*[1]? si vous ne l'avez pas, je vous l'enverrai; et tant que je serai près de Genève, je me charge de vous fournir toutes les nouveautés; vous n'aurez qu'à parler. Adieu, mon cher confrère. Votre très-humble, etc.

[1] V. *Facéties*, œuvres complètes, T. 45.

## 545. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 avril.

Mon divin ange, je ne puis empêcher la foule des éditions qu'on fait de ces pauvres *Scythes*; et tout ce que je puis faire, c'est de fournir quelques changements pour les rendre plus tolérables. Je ne doute pas qu'après y avoir réfléchi, vous ne sentiez combien une scène d'Obéide au premier acte serait inutile et froide; un monologue d'Obéide, au commencement du second acte, serait encore pis. Il y a sans doute beaucoup plus d'art à développer son amour par degrés; j'y ai mis toutes les nuances que ma faible palette m'a pu fournir.

Je vous prie de vouloir bien faire corriger deux vers à la fin du quatrième acte; j'ôte ces trois-ci:

Où suis-je? Qu'a-t-il dit? Où me vois-je réduite?
Dans quel abîme affreux, hélas! l'ai-je conduite?
Viens, je t'expliquerai ce mystère odieux.

et je mets à la place:

OBÉIDE.

Qu'a-t-il dit? Que veut-on de cette infortunée?
O mon père! en quels lieux m'avez-vous amenée?

SOZAME.

Pourrai-je t'expliquer ce mystère odieux? etc.

Je vous enverrai incessamment une édition bien complète, qui vous épargnera toutes les importunités dont je vous accable, et dont je vous demande pardon.

Je ne vois pas ce qui empêcherait Le Kain de jouer

au mois de mai cette pièce; et il me semble que le rôle d'Indatire n'est pas assez violent pour faire mal à la poitrine de Molé.

Vous m'avez flatté d'une nouvelle qui vaut bien le succès d'une tragédie, c'est qu'on allait fermer la boutique de Fréron.

Voici la copie de ma réponse à M. Coqueley; je vous soumets prose et vers.

M. de Chabanon arrive au milieu de nos frimas.

Respect et tendresse.

### 546. — AU MÊME.

27 avril.

Après vous avoir écrit, mon cher ange, et vous avoir envoyé un exemplaire des *Scythes*, corrigé à la main, je suis obligé de vous écrire encore. La nouvelle édition, à laquelle on travaille à Genève, sera achevée dans deux jours, et il a fallu envoyer la pièce telle qu'elle est en Hollande, pour prévenir l'édition qu'on y allait faire suivant celle de Paris. Me voilà donc engagé absolument à ne plus rien changer. On traduit cette pièce en italien et en hollandais. Les éditeurs et les traducteurs auraient trop de reproches à me faire, si je les gênais par de nouveaux changements.

Je vous dirai encore que plus je réfléchis sur l'idée de la nécessité d'un mariage en Scythie, et sur l'addition d'un monologue au deuxième acte, plus je trouve ces additions entièrement opposées au tragique. Tout ce qui n'est pas de convenance est froid; et ce monologue, dans lequel Obéide s'avouerait à

elle-même son amour, tuerait entièrement son rôle; il n'y aurait plus aucune gradation. Tout ce qu'elle dirait ensuite ne serait qu'une malheureuse répétition de ce qu'elle se serait déjà dit à elle-même. Je préfère à tous les monologues du monde ces quatre vers que vous et madame d'Argental m'avez conseillés :

Au parti que je prends je me suis condamnée.
Va, si j'aime en secret les lieux où je suis née,
Mon cœur doit s'en punir; il se doit imposer
Un frein qui le retienne et qu'il n'ose briser, etc.

En un mot, je vous conjure d'engager le premier gentilhomme de la chambre à exiger de Molé une ou deux représentations; cela ne peut nuire à sa santé. Le rôle d'Indatire n'est point du tout violent, et il n'y a guère de principal rôle comique qui ne demande beaucoup plus d'action. Il serait fort triste et fort déplacé que Lacombe, à qui j'ai rendu service, refusât de sacrifier ce qui peut lui rester de son édition pour en faire une plus complète, surtout lorsqu'il ne lui en coûte que cent écus pour Le Kain. Je pense bien donner à Le Kain les cent autres écus, puisque, en d'autres occasions, je lui ai donné cinq ou six fois davantage.

J'envoie à Le Kain, par cet ordinaire, un exemplaire conforme aux vôtres, à un ou deux vers près. J'ai oublié à la page 45 :

Ils vaincront avec moi. — Qui tourne ici ses pas?

au lieu de :

Quel mortel tourne vers moi ses pas?

Je crois aussi qu'à la page 73 il faut :

Connaissez dans quel sang vous plongerez mes mains.

au lieu de :

*vous enfoncez mes mains.*

Je me jette à vos pieds et je vous demande mille pardons de tant de tourments ; mais je vous supplie que je vous aie l'obligation de la représentation que je demande aux comédiens, et de l'édition que je demande à Lacombe, édition d'ailleurs dont je lui achèterai deux cents exemplaires, pour envoyer aux académies dont je suis, et dans les pays étrangers. Je me mets à vos pieds, mon cher ange, toujours honteux de mes importunités, et toujours le plus importun des hommes.

### 547. — A M. DE LA BORDE.

1er mai.

Notre Chabanon arrive ; il a la plus grande opinion de mon Orphée de Versailles. Il nous a trouvés dans de grands embarras. Si mon Orphée trouve des épines dans ce meilleur des mondes, nous y trouvons des loups et des tigres. La boîte de Pandore est inépuisable. J'espère que votre belle musique adoucira les mœurs.

J'ai trouvé enfin la brochure que vous demandez ; je vous l'envoie, sachant bien qu'on peut tout confier à un homme aussi sage que vous. Ces petites plaisanteries des huguenots n'ébranlent pas votre religion ; elles n'ont jamais dérangé la mienne. J'ai toujours été bon sujet et bon catholique, et j'espère mourir dans ces sentiments.

Je suis bien fâché que M. Marmontel ait prétendu qu'il pouvait y avoir de la vertu chez des rois et chez des philosophes qui n'étaient pas catholiques. J'espère que la Sorbonne, qui est le concile perpétuel des Gaules, préviendra le scandale qu'une telle opinion peut donner. On dit que le révérend père Bonhomme, cordelier, prépare une censure admirable de cette hérésie. Vous, qui cultivez avez succès un des plus beaux arts, vous ne vous mêlez point de querelles théologiques; vous vous bornez à faire le charme de nos oreilles et celui de la société.

Que dites-vous de votre chevalier qui va faire l'éducation d'une mademoiselle de Provenchère? on m'écrit qu'elle est charmante, et la vraie fille d'une mère qui l'était. Notre chevalier n'est pas un trop mauvais précepteur. Croyez-vous qu'il lui permette de mettre du rouge? Pensez-vous que l'esprit qu'on donne à la jeune enfant dégénère entre ses mains? Faites passer la brochure à ce chevalier, et dites-lui combien je l'aime.

### 548. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 mai.

Je n'ai que le temps, mes anges, mes juges et mes patrons, de vous envoyer cette nouvelle édition nouvellement corrigée. Jugez; je m'en rapporte à vous.

Je n'ai pas eu le temps de répondre à M. de Chauvelin.

*N. B.* M. de Chabanon joue encore mieux que M. de La Harpe.

549. — A M. DE LA BORDE.

4 juin.

Je vous l'avais bien dit, mon cher Orphée : la lyre n'apprivoise pas tous les animaux, encore moins les jaloux ; mais il ne faut pas briser sa lyre parce que les ânes n'ont pas l'oreille fine. Les talents sont faits pour combattre, et à la longue, ils remportent la victoire. Combattez, travaillez, opposez le génie au mauvais goût, refaites ce IVe acte qui est de l'exécution la plus difficile. Je pense qu'il vaut mieux faire jouer une fois votre opéra à Paris que de mendier à la cour une représentation qu'on ne peut obtenir, tout étant déjà arrangé. Croyez que c'est au public qu'il faut plaire. Vous en avez déjà des preuves par devers vous. Je suis persuadé que vous en aurez de nouvelles, quand vous voudrez vous plier à négocier avec les entrepreneurs des doubles croches et des entrechats.

Un jeune homme m'a montré une espèce d'opéra-comique, dans le goût le plus singulier du monde. J'ai pensé à vous sur-le-champ ; mais il ne faut courir ni deux lièvres, ni deux opéras à la fois. Songez à votre *Pandore*. Tirez de la gloire et des plaisirs du fond de sa boîte : faites l'amour et des passacailles. Pour moi, je suis bien hardi de vous parler de musique, quand je ne dois songer qu'à des *De profundis*, qui ne seront pas même en faux bourdon.

Voudriez-vous avoir la bonté de m'envoyer une copie des paroles de *Pandore*, telles que vous les avez mises en musique ? je tâcherai de rendre quelques endroits plus convenables à vos talents, et qui vous mettront

plus à l'aise. Envoyez-moi ce manuscrit contre-signé; cela vous sera très-aisé.

Adieu, mon cher et digne ami; ne vous rebutez point. Quand un homme comme vous a entrepris quelque chose, il faut qu'il en vienne à bout. Le découragement n'est point fait pour le génie et pour le mérite. Combattez et triomphez. Ne parlez point surtout au maître des jeux[1]; il est impossible qu'il fasse rien pour vous cette année; je vous en avertis avec très-grande connaissance de cause. Ne manquez pas d'exécuter votre charmant projet de venir au 1er de juillet; nous aurons des voix et des instruments. Je vous dirai franchement que madame Denis se connaît mieux en musique que tous les gens dont vous me parlez. Venez, venez, et je vous en dirai davantage.

### 550. A M. LE COMTE DE WARGEMONT.

Ferney, 18 juin.

Le solitaire pour qui M. le comte de Wargemont a eu tant de bonté, le remercie très-humblement; il profite de ses offres obligeantes. Il prend la liberté de lui envoyer ce paquet. Il lui présente son respect et sa reconnaissance.

### 551. — A M. DE BORDES.

26 juin.

Le mémoire que vous m'avez envoyé, mon cher confrère, est un des meilleurs que j'aie encore vus; i écrase la partie adverse sous le poids des raisons et sous les traits du ridicule. L'infâme chicane que vous

[1] Le maréchal de Richelieu, premier gentilhomme de la cha mbre

attaquez n'a point de détours et de replis qui puissent la dérober au bras victorieux qui la poursuit. Je vous réponds que le mémoire sera imprimé ; mais il faudra que vous nous aidiez à le distribuer aux juges. Dès qu'on aura fini une nouvelle édition du *Bolingbroke*, on se mettra tout de suite à votre mémoire. Je vous assure que vous rendez un grand service à l'innocence opprimée.

Oserai-je vous prier de vouloir bien revoir l'édition des *Scythes* que Périsse devrait avoir finie, il y a un mois ? Il m'a envoyé les épreuves qui sont pleines de fautes. Je lui en ai donné une liste de 53. Mais j'ai oublié, à la page 13, *onvrons* pour *ouvrons*. A la page 15, il faut un point après ce vers :

Ma jeunesse peut-être en fut épouvantée.

A la page 33 :

Désespéré, soumis, mais *surieux* encore, etc.

il faut :

Désespéré, soumis, mais *furieux* encore.

Je vous demande bien pardon de ma témérité et de ces détails ; mais il faut que les confrères s'aident l'un l'autre, et je vous réponds que j'aurai attention aux points et aux virgules de votre mémoire. Je vous remercie encore une fois de me l'avoir envoyé. J'espère qu'à la fin la bonne cause triomphera. Je vous en écrirai un jour davantage.

Je vous embrasse et vous aime comme un frère.

### 552. — AU MÊME.

8 juillet.

J'aurai peut-être demain jeudi de vos nouvelles,

mon cher confrère, et je saurai à quoi m'en tenir avec les frères Périsse. En attendant, voici un mémoire que je vous prie de lire. Vous sentez assez que je n'ai pu me dispenser de le publier. Il faut bien à la fin confondre un pervers. Voilà le secret des lettres anonymes découvert.

Je vous prie d'éclairer de vos lumières un solitaire qui ne voit les choses que de loin, qui doit toujours redouter le public, mais qui a été forcé de parler. Dites-moi ce que vous pensez, et soyez bien persuadé de tout ce que je sens pour vous.

### 553. — A M. LE COMTE DE WARGEMONT[1].

A Ferney, 13 juillet.

Je suis pénétré, monsieur, des attentions et des bontés dont vous m'honorez. Il est bien rare qu'on se souvienne à Paris des solitaires qu'on a vus en passant dans des retraites ignorées. A peine ma vieillesse et mes maladies m'ont-elles permis de vous faire ma cour, lorsque vous êtes venu dans nos cabanes, et cependant vous m'avez comblé à Paris de vos bons offices, comme si je les avais mérités. Vous avez fait bien plus; je vous dois la protection de madame de Beauharnais[2], dont l'esprit et la beauté sont connus même dans notre pays sauvage.

Si je puis trouver à Genève ou à Bâle quelques nou-

[1] Voltaire écrit à d'Alembert, le 19 juin 1767 : « Un brave officier, nommé le comte de Wargemont, vient à notre secours; car nous avons des prosélytes dans tous les états. »

[2] Marie de Chaban, femme du comte de Beauharnais, cousin de l'impératrice Joséphine, née en 1738, morte en 1813. Elle a écrit quelques jolies nouvelles.

veautés dignes de votre curiosité, je ne manquerai pas de vous les envoyer à l'adresse que vous avez bien voulu me donner.

Je vous supplie, monsieur, d'agréer la très-respectueuse reconnaissance de votre très-humble, etc.

### 554. — A M. BORDES.

13 juillet.

Je trouve, mon cher confrère, vos critiques très-justes[1].

Faites-vous un ami *propre* à vous censurer.

Je vous remercie autant que je vous aime. Que dites-vous de La Beaumelle? Est-ce ainsi, bon Dieu, que sont faits les gens de lettres! Voilà mes ennemis, depuis l'abbé Desfontaines.

*Vous y consentez tous* me paraît nécessaire, et a été très-bien reçu, ainsi que tout le Ve acte.

Continuez-moi vos bontés.

### 555. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 juillet.

Je crois que M. de Courteilles est à la campagne; pardonnez-moi si je vous adresse ce paquet pour Le Kain.

J'écris donc à M. d'Aguesseau, puisque vous l'ordonnez.

L'affaire de La Beaumelle est grave; c'est un monstre. Lavaisse le père a été assez affligé qu'il ait séduit sa fille. Il est l'éditeur des lettres affreuses imprimées

[1] Cette lettre était accompagnée de corrections pour les *Scythes*.

sous mon nom. Mais comment souffre-t-on qu'il traite Louis XIV, le Régent et le duc de Bourbon d'empoisonneurs? Comment au moins ne lui impose-t-on pas silence? Ah! mon cher ange, qu'il y a des gens de lettres indignes de ce nom! Cela empoisonne la fin de ma vie.

### 556. — A M. BORDES.

A Ferney, 29 juillet.

J'ai reçu, mon cher confrère, une lettre de madame *Oliver*, ou *Olivier*, ou *Olinen*; je n'ai pu lire son écriture. Je vous supplie de lui dire qu'elle aura incessamment ce qu'elle demande, soit d'une manière, soit d'une autre. Il y a en effet dans ces deux petits livres des anecdotes très-curieuses. On a voulu faire réimprimer les feuilles qui contiennent ces anecdotes historiques, dont quelques-unes sont tirées des registres du parlement de Paris, et qui ne se trouvent point ailleurs. Les troubles de Genève ont malheureusement retardé l'exécution de ce projet utile.

Je vous supplie d'assurer cette dame que son livre est en sûreté, et qu'il lui sera infailliblement remis dans le courant du mois où nous allons entrer; qu'on prendra toutes les précautions nécessaires pour le lui faire parvenir sûrement, malgré l'interdiction de tout commerce.

Conservez-moi vos bontés, et comptez sur l'amitié inviolable de votre très-humble, etc.

### 557. — A M. LE COMTE DE WARGEMONT.

A Ferney, 1er auguste.

J'ai reçu, monsieur, la lettre, dont vous m'honorez,

du 22 juillet, mais non pas celle que vous m'annoncez du 21 par le major de la Légion. Il faut qu'elle ait été perdue avec quelques autres.

Vous aviez bien raison, monsieur; le livre intitulé *les Hommes* n'est pas fait par un homme fin[1]. Si celui du *Soldat-aux-Gardes* était en effet d'un soldat, il faudrait le faire aide-major; mais je soupçonne qu'il est du chevalier de la Tour, qui l'a mis, pour se réjouir, sous le nom d'un caporal de sa compagnie. Ce caporal m'a envoyé le livre avec une belle lettre, et j'ai encore peine à le croire l'auteur.

Je suis pénétré de vos bontés; je voudrais pouvoir les mériter; mais un pauvre anachorète ne peut vous présenter que ses regrets et son respect. Agréez, Monsieur, ces sentiments de votre très-humble, etc.

### 558. — A M. DE CHENEVIÈRES.

18 auguste.

Mon cher et ancien ami, je ne vous écris que dans les occasions. Je suis si vieux et si malade qu'il n'y a plus moyen d'écrire pour écrire.

Voici un mémoire que j'ai été forcé de faire; il s'agissait de l'honneur de la maison royale, de celui des lettres et de la vérité. Jugez de l'atrocité des calomnies! Je vous prie d'envoyer ma lettre et un mémoire à M. de La Touraille; ma lettre pour lui est toute ouverte; vous savez que messieurs des postes ne permettent guère qu'on adresse, à ceux qui ont leur port franc, des paquets

[1] V. *Œuvres compl.*, t. 44. *Droits des hommes.*

pour d'autres qu'eux. Il y a des entraves partout.

Je vous embrasse tendrement; maman Denis en fait autant.

### 559. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 22 auguste.

Vous m'avez ordonné, monseigneur, de donner dix louis d'or à Galien[1]; mais voilà un compte de sept cent vingt-deux livres neuf sous, dont je vous enverrai tous les articles signés, quand j'aurai achevé de tout payer. De la façon dont il y allait, sa personne revenait à deux mille livres par an. Il a un frère qui a été à Maroc à meilleur marché. Je crois qu'il aura toute sa vie la reconnaissance qu'il vous doit, que M. Hennin le stylera et le fera beaucoup travailler. Son poste, qui lui vaut mille francs par an, outre le logement, la nourriture et le chauffage, pourra bientôt lui valoir plus de cent louis d'or, en vertu d'un arrangement pour les certificats de vie et pour les passeports; plus il aura, plus il devra vous être obligé. Il paraît être pénétré de vos bontés.

J'eus l'honneur de vous adresser, par la dernière poste, deux exemplaires de la nouvelle édition des *Scythes*, l'un pour vous, l'autre pour le théâtre de Bordeaux; mais j'implore toujours votre protection pour le Fontainebleau prochain.

J'espère, avant de mourir, vous envoyer un petit divertissement pour vous amuser dans votre royaume.

[1] Tronchin, qui avait soigné un protégé du maréchal.

[2] Résident à Genève.

Conservez-moi vos bontés, et agréez mon attachement et mon respect.

560. — A M. *** [1].

... septembre.

La malheureuse aventure de Sainte-Foi [2] ayant été depuis longtemps représentée au Conseil du roi sous les plus noires couleurs, a nui beaucoup à l'affaire des Sirven, comme je l'avais prévu. Les Sirven avaient été renvoyés par la commission des conseillers d'État ordinaires par-devant le roi lui-même, pour obtenir la cassation de la sentence confirmée par le parlement de Toulouse. Mais ce parlement a représenté avec tant d'opiniâtreté son droit de ressort contre les condamnés contumaces, droit en effet établi pour tous les parlements du royaume, que le Conseil a craint les mouvements de toute la magistrature. Ces mêmes considérations ont empêché de signer l'édit, qui était tout prêt, pour légitimer les mariages des Réformés.

Il n'y a d'autre parti à prendre que celui d'attendre tout du temps. Il faudrait n'avoir que de loin en loin des assemblées publiques, et se contenter d'inspirer l'horreur pour les superstitions et pour les persécutions dans quelque petit livre à la portée de tout âge, que les pères de famille liraient à leurs enfants tous les dimanches. Les nouvelles sottises du pape et des jésuites ouvriront tôt ou tard les yeux du ministère.

[1] D'après une note du manuscrit, cette lettre serait adressée à l'abbé Andra, professeur royal à Toulouse.

[2] Un curé avait été indignement maltraité par des protestants.

561. — A M. DE CHENEVIÈRES.

7 septembre.

Je suppose, mon cher ami, que vous avez eu la bonté de déterrer M. Barrau, qui est à la vérité un homme enterré, mais qui mérite d'être connu. Il est certainement employé au dépôt des affaires étrangères, et il m'a fourni de très-bonnes observations pour le *Siècle de Louis XIV*, qu'on réimprime.

C'est au sujet de cette nouvelle édition que j'ai été forcé de recourir au ministère, pour réprimer l'insolence et les calomnies de La Beaumelle. Le commandant du pays de Foix, où il demeure, a eu ordre de le menacer du cachot s'il continuait, et le gouverneur de Guyenne lui a fait de plus fortes menaces.

La profonde ignorance où l'on est communément à Versailles et à Paris de tout ce qui se passe dans le reste de l'Europe, empêche quelquefois de faire attention à des choses qui en méritent beaucoup. On dit : C'est un roquet qu'il faut laisser aboyer. Mais on ne songe pas que ces roquets ameutent les chiens ennemis de la France. Un Français qui accuse Louis XIV d'avoir empoisonné le marquis de Louvois, qui accuse le duc d'Orléans d'avoir empoisonné la famille royale, qui accuse M. le Duc, père de M. le prince de Condé d'aujourd'hui, d'avoir assassiné Vergier[1], qui accuse le père du roi[2] de s'être entendu avec le prince Eugène

[1] Pour se venger, dit-on, d'une satire de ce poëte. Mais le véritable auteur du crime est un nommé Le Craqueur, voleur de la bande de Cartouche.

[2] L'élève de Fénelon, le duc de Bourgogne.

pour trahir la France et pour faire prendre Lille, et qui ose apporter en preuve de tous ces crimes les manuscrits de Saint-Cyr, un tel coquin, dis-je, fait plus d'impression qu'on ne pense dans les pays étrangers. Il est cité par tous les compilateurs d'anecdotes, et la calomnie, qui n'a pas été réfutée, passe pour une vérité. Tous ceux qui ont été employés dans les affaires étrangères, et particulièrement M. l'abbé de La Ville, sont bien convaincus de ce que je vous dis ; ils en ont vu des exemples frappants. Il ne s'agit point du tout de moi dans cette affaire ; il s'agit de l'honneur de la Maison Royale. Le fou de Verberie, qu'on a fait pendre, était bien moins coupable que La Beaumelle.

Ne vous imaginez pas, dans votre chambre à Versailles, que les ouvrages de ce faquin soient inconnus ; on en a fait plusieurs éditions ; ils sont traduits en allemand. Je ne sais si les nouveaux mémoires de madame de Maintenon, qui viennent de paraître, sont de lui ; c'est le même style et la même insolence.

J'avoue que ces calomnies me révoltent plus que personne. Je ne dois pas souffrir qu'on couvre d'ordures le monument que j'ai élevé à la gloire de ma patrie. Il est bien étrange qu'un prédicant de la petite ville de Mazères du pays de Foix insulte impunément, de son grenier, tous nos princes et les plus illustres maisons du royaume.

Je vous prie instamment de communiquer ma lettre à M. de La Touraille, et de l'engager à regarder les choses de l'œil dont tous ceux qui s'intéressent comme lui à la maison de Condé, les regardent.

562. — A MADAME DUCHÈNE.

Ferney, 12 septembre.

A la réception de votre lettre, madame, je commençai une révision exacte des tragédies que vous imprimez, ainsi que des comédies et du poëme épique. Étant tombé malade trois jours après, j'ai été obligé de discontinuer l'ouvrage; et en cas que je me porte mieux, je le reprendrai avec la plus grande exactitude. Si votre mari en avait usé avec la même circonspection et la même franchise, il ne nous aurait pas jetés, vous et moi, dans l'embarras où nous sommes. J'en suis encore très-mortifié; je tâcherai de tout réparer, et de vous fournir de quoi donner une édition complète et correcte.

Je suis, madame, bien véritablement votre très-humble et très-obéissant serviteur.

563. — A M. DE CHENEVIÈRES.

12 septembre.

Permettez-moi, mon cher ami, que je vous parle encore de M. Barrau. Il y a certainement un M. Barrau au Dépôt des affaires étrangères, homme très-instruit et très-exact, et qui m'a donné de fort bons avis pour le *Siècle de Louis XIV*. Mandez-moi, je vous prie, si vous lui avez fait tenir ma lettre.

Aurez-vous la comédie à Fontainebleau? On dit qu'il y a de belles nouveautés : les *Illinois*, *Guillaume Tell* et *Eugénie*[1], qui doivent vous faire grand plaisir.

[1] C'est le premier ouvrage de Beaumarchais, que l'intérêt de l'in-

Je ne les ai pas vues; mais on m'a dit que *le Mercure* en disait beaucoup de bien.

564. — A M. LE COMTE DE WARGEMONT.

A Ferney, 1er octobre.

Je venais, monsieur, d'écrire à madame la comtesse de Beauharnais, lorsque je reçois la lettre dont vous m'honorez, du 24 septembre. Je vous confirme ce que je dis à madame de Beauharnais, que je suis à vos ordres jusqu'au dernier moment de ma vie.

La facétie, dont vous avez vu une faible répétition, a été jouée bien supérieurement. Tous les acteurs vous regrettaient; car c'est à vous qu'on veut plaire. On regrettait bien aussi les officiers de la légion de Soubise; il n'y a point de corps mieux composé. Tel maître, telle légion.

Je suis bien honteux, monsieur, des peines que je vous ai données; je vous en demande pardon, autant que je vous en remercie. Je ne sais pas trop où demeure Thieriot; tout ce que je sais, c'est qu'il est correspondant du roi de Prusse; c'est une fonction qui ne lui produira pas des pensions de la cour. Si vous vouliez avoir la bonté d'ordonner à votre secrétaire de mettre le paquet pour Thieriot dans celui de Damilaville, et de l'envoyer sur le quai Saint-Bernard, au bureau du Vingtième, il serait sûrement rendu. Damilaville n'est que le premier commis du Vingtième; mais c'est un

trigue et quelques situations vraiment dramatiques maintiennent encore au répertoire. Les *Illinois* ou *Hirza*, de Sauvigny, et le *Guillaume Tell*, de Lemière, en sont rayés depuis longtemps.

homme d'un mérite rare, et d'une philosophie intrépide. Il a servi, il s'est distingué par son courage; il se distingue aujourd'hui par un zèle éclairé pour la philosophie et pour la vertu : c'est un homme qui mérite votre protection.

Tout ce qui habite mes déserts vous présente ses hommages. Recevez, monsieur, avec la bonté à laquelle vous m'avez accoutumé, mes très-sincères et très-tendres respects.

### 565. — A M. DE CHENEVIÈRES.

1er octobre.

Il est vrai, mon cher confrère, qu'il a couru des bruits ridicules. Une parente de M. le duc de Choiseul a daigné même venir m'en instruire dans ma retraite. Vous savez qu'il suffit d'un homme mal intentionné ou mal instruit, pour répandre les rumeurs les plus odieuses. Il n'y avait pas le plus léger fondement à tout ce qu'on a débité; d'ailleurs je compte sur les bontés de M. le duc de Choiseul, qui me fait l'honneur de m'écrire quelquefois de sa main. M. le duc de Praslin et lui sont mes deux protecteurs très-constants, et je crois d'ailleurs mériter leur protection et les bontés du roi par ma conduite.

Si tous ceux qui habitent leurs terres faisaient ce que je fais dans les miennes, l'État serait encore plus florissant qu'il ne l'est. J'ai défriché des terrains considérables; j'ai bâti des maisons pour les cultivateurs; j'ai mis l'abondance où était la misère; j'ai construit des églises; mes curés, tous les gentilshommes mes voisins ne rendent pas de moi de mauvais témoi-

gnages, et quand les *Fréron* et les *Pompignan* voudront me nuire, ils n'y réussiront pas.

Je vous remercie tendrement de votre attention et de la lettre de notre chevalier [1]; nous vous embrassons tous, vous et la sœur du pot [2].

566. — A M. MARMONTEL.

4 octobre.

Mon cher ami, tandis que vous imprimez l'éloge de Henri IV sous le nom de *Charlot* [3], on l'a rejoué à Ferney mieux qu'on ne le jouera jamais à la Comédie. Madame Denis m'a donné, en présence du régiment de Conti et de toute la province, la plus agréable fête que j'aie jamais vue. Les princes en peuvent donner de plus magnifiques; mais il n'y a point de souverain qui en puisse donner de plus ingénieuse.

J'attends avec impatience le recueil qui achève d'écraser les pédants de collége. Savez-vous bien que l'impudent Cogé a eu l'insolence et la bêtise de m'écrire? J'avais préparé une réponse qu'on trouvait assez plaisante; mais je trouve que ces marauds-là ne valent pas la plaisanterie; il ne faut pas railler les scélérats, il faut les pendre. Voici donc la réponse que je juge à propos de faire à ce coquin [4]. Il m'est très-important de détromper certaines personnes sur le *Dictionnaire philosophique* que Cogé m'impute. Vous

[1] M. de Rochefort.

[2] La duchesse D'Aiguillon, appelée *la sœur du pot des philosophes*, à cause de sa bonté pour eux.

[3] Ou la *Comtesse de Givry*, pièce en l'honneur de Henri IV, destinée par Voltaire au petit théâtre de M. d'Argental, rue de la Sourdière. En 1782, elle fut représentée aux Italiens.

[4] *Lettre de Gérofle à Cogé*, Œuvres complètes, t. 43.

ne savez pas ce qui se passe dans les bureaux des ministres, et même dans le conseil du roi, et je sais ce qui s'y est passé à mon égard.

Je pense que l'enchanteur Merlin peut bien me rendre le service d'imprimer la réponse à Cogé, et vous pourrez la faire circuler pour achever d'anéantir ce misérable.

Je recommande toujours une faible édition de *Charlot*, afin qu'on puisse corriger dans la seconde ce qui aura paru défectueux dans la première. Il se peut très-bien faire que des Welches, qui ont applaudi depuis trois ans à des pièces détestables, se révoltent contre celle-ci. Il y a plus de goût actuellement en province qu'à Paris, et bientôt il y aura plus de talents. J'ai entre les mains un manuscrit admirable contre le fanatisme, fait par un provincial; j'espère qu'il sera bientôt imprimé.

Je vous supplie, mon cher ami, de donner à Thieriot les rogatons de vers qui sont dans mon paquet; cela peut servir à sa correspondance.

Je vous embrasse plus tendrement que jamais.

Je tiens qu'il est très-bon qu'on envoie cette lettre à Cogé, à ses écoliers et aux pères des écoliers. Il ne s'agit pas ici de divertir le public et de plaire; il s'agit d'humilier et de punir un maraud impudent.

### 567. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Je crois qu'on peut hasarder par la poste de Lyon ce petit paquet, qui ne coûterait pas beaucoup de port, et qui pourra amuser un moment un homme à qui on voudrait marquer mieux sa reconnaissance. Celui qui

envoie ce chiffon est plongé actuellement au milieu des neiges, est très-malade, et ne se portera bien que quand il aura la consolation de voir les deux très-aimables voyageurs, auxquels il présente ses respectueux hommages comme à des divinités qu'il adore. — Envoyez-moi de votre encre.

### 568. — A M. LE DUC DE BOUILLON.

Ferney, 25 novembre.

Monseigneur, les bontés dont Votre Altesse m'a toujours honoré m'enhardissent à vous faire une prière. On fait actuellement une nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*. J'ai toujours pensé que la cause de la persécution soufferte par M. le cardinal de Bouillon lui était très-honorable. Il défendit généreusement l'archevêque de Cambrai contre des ennemis acharnés, qui voulaient le perdre pour des billevésées mystiques. Je trouve la lettre qu'il écrivit à Louis XIV, en quittant la France, non-seulement très-noble, mais très-justifiable, puisqu'il était né lorsque son père était souverain de droit et de fait.

Je présume que Votre Altesse a des lettres de M. le cardinal de Bouillon sur cette affaire : si elle daigne me les confier, j'en ferai usage avec le zèle que j'ai pour sa maison, sans la compromettre, et en conciliant les devoirs d'un historien avec ceux d'un sujet.

Si vous m'accordez, monseigneur, la grâce que je vous demande, vous pourrez aisément me faire tenir le paquet contre-signé par M. le prince de Soubise ou par quelque autre. Je joindrai ma reconnaissance à l'ancien attachement et au profond respect avec lesquels

j'ai l'honneur d'être, monseigneur, de Votre Altesse, le très-humble et très-obéissant serviteur. VOLTAIRE.

569. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

2 janvier.

Je vous dois des réponses, mon cher philosophe militaire; mais il y a trois mois que je ne sors presque point de mon lit. J'achève ma carrière tout doucement; ma plus grande peine est de ne pouvoir remplir, comme je voudrais, les devoirs de mon cœur.

Savez-vous bien qu'on a imprimé en Hollande un petit livre intitulé : *Le Philosophe militaire* [1]? Ce n'est pourtant pas vous qui l'avez fait; on le connaissait depuis longtemps en manuscrit. C'est un ouvrage dans le goût du *Curé Meslier;* il est de Saint-Hyacinthe, que la chronique scandaleuse a cru fils de l'évêque de Meaux, Bossuet : il avait été en effet officier un ou deux ans. Tâchez de vous procurer cet écrit; il n'est pas orthodoxe, mais il est très-bien raisonné et mérite d'être réfuté.

Vous pourriez aisément faire venir d'Amsterdam une petite bibliothèque complète. Vous n'auriez qu'à vous adresser à un libraire de Bordeaux, et lui dire de vous faire venir par Marc-Michel Rey, libraire d'Amsterdam, tous les livres que ce Marc-Michel a imprimés sur ces matières; il y en a plus de quinze volumes. Le secrétaire de M. le maréchal de Richelieu ou de l'Intendant de la province pourrait aisément vous faire passer le paquet; il n'y a pas à présent de voie plus commode.

[1] Sans doute le *Philosophe ignorant*, Œuv. comp., T. 43.

Il paraît une autre brochure du même Saint-Hyacinthe, intitulée : *Le dîner du comte de Boulainvilliers*. On pourrait vous l'envoyer par la poste de Lyon; mais il serait à propos que vous eussiez une correspondance à Limoges.

Je vous souhaite une bonne année; vivez longtemps, monsieur, pour l'intérêt de la vertu et de la vérité.

### 570. — A M. CHARDON[1]

Ferney, 3 février.

Je vous l'avais bien dit, monsieur, que vous vous couvririez de gloire et que votre nom serait béni par quatre cent mille personnes. Daignez, au milieu des éloges qu'on vous doit, agréer mes remerciements.

J'ai l'honneur, monsieur, de vous envoyer un petit écrit qui m'est tombé entre les mains; c'est une espèce de réponse à ceux qui, par passe-temps, se sont mis à gouverner l'État depuis quelques années. Je n'ose le présenter à M. le duc de Choiseul; cela est hérissé de calculs qui réjouiraient peu une tête toute farcie d'escadrons et de bataillons, et des intérêts de tous les princes de l'Europe. Cependant, monsieur, si vous jugiez qu'il y eût dans cette rapsodie quelque plaisanterie bonne ou mauvaise qui pût le faire digérer gaiement après ses tristes dîners, je hasarderai de mettre à ses pieds comme aux vôtres l'*Homme aux quarante écus*.

Quant aux ragoûts un peu plus salés, je ne manquerai pas de vous les faire tenir entre deux plats; ils

[1] Maître des requêtes, rapporteur de l'affaire Sirven. Il a écrit quelques ouvrages sur les colonies françaises.

sont tous de la nouvelle cuisine; la sauce est courte, et cela peut s'envoyer plus aisément qu'un pâté de Périgueux.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect et avec autant d'attachement que d'estime, monsieur, votre très-humble, etc.

571. — A MADAME ***.

3 février.

Toute ma famille, madame, vous fait ses baisemains. J'ai l'honneur de vous envoyer cette brochure[1], faite par un commis du Grenier à sel de notre ville. On dit que les calculs en sont justes; M. votre époux pourra les vérifier aisément.

Je suis derechef, madame, de vous et de votre époux et de M. son neveu, le très-humble et très-obéissant serviteur. YVROIE[2].

572. — A M. DUTENS[3].

Ferney, 29 février.

Vous rendez, monsieur, un grand service à la littérature en imprimant toutes les œuvres de Leibnitz: vous faites à peu près comme Isis qui rassembla, dit-on, les membres épars d'Osiris pour le faire adorer.

Peut-être mon culte pour les monades et pour l'harmonie préétablie n'est-il pas violent; mais enfin Newton a commenté l'Apocalypse, et n'en est pas moins

[1] L'*Homme aux quarante écus*.

[2] Pseudonyme sous lequel il a publié quelques écrits philosophiques.

[3] Auteur des *Découvertes modernes*, du *Voyageur qui se repose*, etc., ouvrages à la fois savants et spirituels. — Mort en 1812.

Newton. Leibnitz était un prodigieux polymathe, et ce qui est bien plus, il avait du génie; mais il y a encore loin de là à la vérité démontrée; Newton a trouvé cette vérité.

*Nec propius fas est mortali attingere divos.*

### 573. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1er mars.

Quoique vous ne soyez qu'un excommunié, mon divin ange, vous voyez bien pourtant que je brave les foudres de Rome pour vous écrire. Votre prince et ses ministres sont bien honteux, comme je le présume [1].

Voici une petite pièce qui court dans Lyon [2]. Irez-vous croire encore que cela est de moi? vous seriez bien loin de compte. L'auteur de la Lettre au docteur Pansophe, de l'Ode contre les vers belligérants du catéchumène, etc., est un plaisant plus goguenard que moi, et je ne veux pas payer pour lui.

Madame Denis va vous voir avec M. et madame Dupuits. Leur voyage est nécessaire; que ne puis-je en être!... Mais...

Pour Dieu, comment se porte madame d'Argental?

### 574. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, 4 mars.

Je n'ai pu trouver, monsieur, l'estampe que vous

[1] Clément XIII avait, par un bref du 30 janvier 1768, annulé un décret du duc de Parme. Le parlement de Paris, à son tour, ordonna la suppression de ce bref, comme ayant insulté le roi Louis XV, chef de la maison de Bourbon, dans la personne du duc son petit-fils.

[2] *Lettre de l'archevêque de Cantorbéry*, au sujet de *Bélisaire*. V. *Œuvres complètes*, t. 44.

demandez; il n'y en a plus qu'à Paris, et on ne sait où les prendre. J'ai l'honneur de vous envoyer un petit portrait qu'on a fait d'après un buste; il n'est pas tout à fait mal; il ressemble assez au vieillard qui vous écrit, et qui vous est véritablement attaché. Je touche au bout de ma carrière; ma faiblesse augmente tous les jours.

Si M. Melchiori voulait me venir voir avant que je meure, et passer quelque temps avec moi, je lui demanderais la permission de le rembourser de son voyage, et j'espère que je pourrais lui être utile. Si, à son défaut, vous pouviez m'envoyer quelque pauvre philosophe, il serait très-bien reçu; mais il faudrait un vrai philosophe. Le vieux philosophe des Alpes vous aimera, monsieur, jusqu'à son dernier moment.

*P. S.* Le portrait est dans une petite caisse couverte de toile cirée, à votre adresse.

### 575. — A. M. DE LA TOURETTE.

Ferney, 13 mars.

Le vieux solitaire, bien triste et bien malade, fait les plus tendres compliments à M. de La Tourette et à monsieur son frère. Si sa mauvaise santé et ses affaires lui permettaient de venir à Lyon, il partirait sur-le-champ. Mais, comme il joint au gouvernement de ses *Quarante écus*, la fonction de procureur de madame Denis, il n'est pas possible qu'il puisse venir faire sa cour aux deux frères avant deux ou trois mois.

Voici un paquet, monsieur, qu'on m'a adressé d'Iverdun pour vous remettre. Je m'acquitte de la

commission. Je présente mes respects à toute votre famille, à madame de La Tourette et à tout ce que vous aimez.

576. — A M. DE CHABANON.

14 mars.

Mon cher confrère, mon cher ami, vous êtes aussi essentiel qu'aimable. Voyez maman[1], je vous en prie, si vous ne l'avez déjà vue; elle vous dira tout, elle se confiera à votre amitié généreuse et prudente. Ce billet est ma lettre de créance. Je crois déjà devoir vous dire que nous comptons vendre Ferney, et que je me flatte de la douceur d'aller mourir à Paris entre ses bras. Il se présente un acheteur pour Ferney. Mais tout est encore très-incertain. Si on peut compter sur un moment de vie, on doit encore moins compter sur les événements de cette vie aussi orageuse qu'elle est courte.

Voyez maman, vous dis-je, mon cher ami, et envoyez-moi *Eudoxie*. Favorisez le péché originel ou original et le fort *Samson*. Consolez le vieux solitaire par vos bontés, et par vos lettres. Il a un cœur fait pour sentir ce que vous valez et ce que vous faites. Il vous aimera bien tendrement, tant qu'il sera dans ce monde.

577. — A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

15 mars.

Permettez que je vous dise, monsieur, la même chose qu'à monseigneur le prince de Condé, que, si

[1] Madame Denis, qui était à Paris.

j'étais jeune et un de ses parents, je ne demanderais pas mon congé. Je suis enchanté que vous soyez content de M. le duc de Choiseul. Par ma foi, c'est le plus aimable ministre que la France ait jamais eu, et il est doux d'avoir obligation à ceux qui sont au gré de tout le monde. J'aurais mieux aimé une épigramme de lui qu'une pension de M. de Louvois.

Réjouissez-vous bien, monsieur, il n'y a que cela de bon après tout. J'envie le bonheur de M. de Chenevières qui jouit du bonheur de vous voir quelquefois. Je ferais exprès le voyage de Paris, si ma santé, absolument perdue, me permettait de venir vous dire qu'il n'y a point de vieillard en Bourgogne qui vous soit attaché avec une plus respectueuse tendresse que le bonhomme V.

### 578. — A M. DE CHENEVIÈRES.

18 mars.

Mon cher ami, les auteurs et les actrices ont cela de commun avec les princes qu'on dit toujours des sottises d'eux, quand ils n'en feraient pas. Je compte que vous aurez vu maman et qu'elle vous aura bien détrompé. Elle est à Paris pour les affaires les plus pressantes, et moi je vais à Stuttgard arranger les siennes avec M. le prince de Virtemberg, notre voisin, sur lequel nous avons la plus grande partie de notre bien. Je ne veux pas laisser en mourant les affaires embrouillées. J'ai été un petit duc de Virtemberg; je me suis ruiné en fêtes. Avec toute ma philosophie, je suis un plaisant philosophe; mais je vous jure que je n'ai

nul goût pour tout ce fracas, et que je n'ai fait le merveilleux que par complaisance.

Je vous demande en grâce de dire à M. le comte de Rochefort que je lui serai attaché jusqu'au dernier moment de ma vie, comme à vous et à la sœur du pot.

### 579. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

2 avril.

Eh bien ! il faut donc contenter la curiosité de votre amitié et celle de M. et de madame d'Argental. Voici mes raisons : j'ai soixante-quatorze ans, je me couche à dix heures et je me lève à cinq; je suis las d'être l'aubergiste de l'Europe. Je veux mourir dans la retraite. Cette retraite profonde ne convient ni à madame Denis, ni à la petite Corneille. Madame Denis l'a supportée, tant qu'elle a été soutenue par des amusements et par des fêtes. Je ne puis plus suffire à la dépense d'un prince de l'Empire et d'un fermier-général. J'envoie madame Denis se faire payer des seigneurs français, et je me charge des seigneurs allemands. Je suis actuellement fort à l'étroit, et je lui donne vingt mille francs de pension, en attendant qu'elle en ait trente-six mille, outre la terre de Ferney. Voilà, mon cher ami, à quoi tout se réduit. J'en suis fâché pour la calomnie, qui ne trouvera pas là son compte. J'en suis fâché pour Fréron et pour madame Gilet[1]; mais je ne puis qu'y faire. Je sais dans ma retraite tout ce que les gazettes ont publié de mensonges; c'est le revenu de tous ceux qui ont le malheur d'être connus.

[1] Bel esprit, qui écrivait dans le journal de Fréron.

Dites aux anges, et soyez très-sûr, mon cher ami, que je brûle toutes les lettres dont on pourrait abuser à ma mort. Ne soyez pas moins sûr que, jusqu'à ce moment, mon cœur sera à vous et aux anges.

### 580. — A M. DE CHABANON.

A Ferney, 7 avril.

Mon cher ami, j'ai été bien malade; je m'affaiblis tous les jours. Je n'ai pu encore répondre à votre confiance qui a pénétré mon cœur. Je viens enfin de rassembler mes idées et de les dicter. Plus j'ai relu la pièce, plus j'ai été confirmé dans ces idées que je soumets entièrement aux vôtres. Je m'intéresse à votre gloire comme vous-même; c'est ce tendre intérêt qui m'a rendu sévère; vous pardonnerez au motif, en réprouvant mes critiques. Vous êtes capable de m'en aimer davantage, quand je me serais trompé par amitié. Je vous embrasse tendrement. V.

### 581. — A M. LECLERC DE MONTMERCY.

16 avril.

Plus j'avance en âge, monsieur, et plus j'aime la philosophie et les philosophes; jugez si j'ai conservé pour vous les sentiments d'une véritable amitié. Tout ce que vous m'avez jamais écrit a été conforme à ma manière de penser, excepté les éloges dont vous me comblez, éloges dont je suis redevable à votre seule indulgence.

Il est triste que, tandis que la raison élève sa voix dans presque toute l'Europe, le fanatisme fasse tou-

jours entendre ses cris dans Paris. Des honnêtes gens se taisent, ou sont persécutés; les fripons sont récompensés. Je fais plus de cas d'un philosophe comme vous, qui honore la médiocrité de sa fortune, que d'un hypocrite nageant dans l'opulence et se pavanant dans sa fausse grandeur. Comptez que je vous suis bien véritablement attaché. V.

### 582. — A M. DE CHENEVIÈRES

EN LUI ENVOYANT L'HOMME AUX QUARANTE ÉCUS.

.....

Je vous prie, mon cher ami, de faire rendre sur-le-champ cette lettre à M. de Taulès[1].

Voici un petit ouvrage d'un commis des finances, que je vous prie de faire lire à ceux qui savent calculer. Mandez-moi si les calculs sont justes; car je ne m'y connais pas.

### 583. — AU MÊME.

12 mai.

Avez-vous reçu, mon cher ami, la lettre de change de *quarante écus* que vous aviez demandée pour M. de Menand, qui n'est point chef de bureau? Si vous avez reçu mon paquet, vous aurez vu que c'est précisément à M. de Menand, chef de bureau, que j'avais envoyé, il y a trois mois, le premier exemplaire. C'est ce chef de bureau dont je vous demandais des nouvelles. Est-il mort? Est-il vivant? A-t-il été mécontent de la

[1] Elle manque.—Le chevalier de Taulès lui envoyait des documents sur le règne de Louis XIV. Il était employé aux affaires étrangères et l'ami intime du duc de Choiseul.

modicité de la somme? Je vous avais prié de lui parler, ou de lui faire parler. Est-ce un homme qui ne parle à personne? Est-il inaccessible? N'êtes-vous pas chef de bureau, comme lui, dans votre tripot? Je n'entends rien à votre silence.

On dit que la santé de la reine va mal; mais j'espère toujours qu'elle se rétablira : j'ai vu plus de vingt exemples de pareilles maladies, auxquelles des personnes de son âge ont résisté. Je fais prier Dieu dans ma petite église pour sa guérison entière.

Adieu; je compte sur votre amitié et sur la sagesse active, avec laquelle vous savez rendre service à vos amis. — Avez-vous vu madame Denis?

### 584. — A M. DE LABORDE.

22 mai.

Je vous avais bien dit, mon cher Orphée, que je ne devais pas me presser; je ne vous aurais attiré qu'un dégoût, et j'en aurais été plus mortifié que vous-même. On me mande positivement que celui auprès duquel j'aurais voulu sonder le terrain[1], et qui ne m'a fait aucune réponse, a pris le parti de vos ennemis et des miens, et qu'il a fait tout ce qu'il pouvait faire pour nous exclure l'un et l'autre de tous les plaisirs; il est vrai que les plaisirs ne sont plus faits pour moi; mais ils sont votre apanage, ainsi que les talents.

On m'assure que cet homme, sur l'amitié duquel je devais certainement compter, nous a desservis tous deux violemment auprès de la personne à qui vous

[1] Pour la représentation de l'opéra de *Prométhée*.

me pressiez d'écrire. C'est à vous à savoir jusqu'à quel point cette tracasserie a été poussée; vous êtes discret, vous êtes sage, vous avez des amis, vous connaissez le pays. J'ignore de quels moyens on s'est servi pour me calomnier auprès de l'homme, et pour me desservir auprès de la dame; mais les moyens ne manquent pas aux méchants; tout leur est bon pourvu qu'ils nuisent; ils savent tourner tout en poison.

Tâchez de vous mettre au fait; car je n'ai point de lunette assez longue et assez nette pour voir les choses de cent lieues : ouvrez votre boîte de Pandore, voyez si quelques-uns des malheurs qui m'appartiennent sont retombés sur vous, et s'il vous reste l'Espérance. Pour moi, je suis bien sûr qu'il ne me reste au fond de la boîte que la tendre amitié qui m'attache à vous, la triste connaissance de la méchanceté des hommes, et la volonté bien déterminée de faire tout ce que vous me prescrirez en connaissance de cause; je dis en connaissance de cause, car certainement il ne faut se permettre dans cette affaire aucune démarche, si vous n'êtes pleinement sûr du succès.

Je vous embrasse, mon cher ami, avec autant de douleur que de tendresse, et avec une résignation infinie.

### 585. — A M. DE CHENEVIÈRES.

25 mai.

Il me semble, mon cher ami, qu'on a peu d'attention à la poste pour vos paquets. Non-seulement je vous avais envoyé *Quarante écus* pour votre M. de Menand, mais je vous avais envoyé encore *Quarante écus*

pour madame Denis, avec une lettre. Rien de tout cela n'est arrivé à bon port. Vous voyez qu'il y a des gens qui courent après les sommes les plus modiques. Je ne hasarde point de vous envoyer *la Guerre*[1], que vous demandez; on l'imprime à Paris.

Je sais, mon cher ami, que les gens qui parlent de tout sans rien savoir, gens qui sont en fort grand nombre, ont fait de beaux commentaires sur le voyage de ma nièce; mais, puisque vous avez eu l'occasion de lui parler de moi, vous savez sans doute qu'il n'y a pas un mot de vrai dans tout ce qu'on a dit. Elle est allée à Paris pour raccommoder nos affaires, qu'une absence de quinze ans avait beaucoup délabrées; malgré ce délabrement, je lui donne vingt mille francs de pension, et environ dix tant au reste de ma famille qu'à madame Dupuits. Un vieillard comme moi a peu de besoins; il faut qu'il ne vive que pour la retraite et pour la sobriété. Je suis honteux même du beau château que j'occupe. J'espère bientôt le vendre pour madame Denis, et me retirer dans un ermitage plus convenable à mon âge et à mon humeur. Je vous confie ma situation. Je compte sur votre amitié et sur celle de madame de Chenevières.

### 586. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

26 mai.

Mon cher Cicéron, si vous n'êtes point à Canon[2], si vous êtes à Paris, si vous avez un moment de loisir,

[1] Le poëme sur la *Guerre de Genève*.

[2] Terre de M. Élie de Beaumont, en Normandie.

voulez-vous avoir la bonté de jeter les yeux sur ce mémoire. On ne demande que deux mots, savoir si le procédé de B... est loyal, et si A...[1] serait du moins fondé à demander en justice la suppression de la dernière clause?

Je respecte trop d'ailleurs vos occupations, et je m'intéresse trop à votre affaire de Canon pour vous demander autre chose que deux lignes signées de vous, et d'un ou deux confrères vos amis. Supposé que ce paquet vous trouve à Paris, je vous supplie d'envoyer ce mémoire, avec avis au bas, à M. Damilaville. Mes respects à madame de Canon, à cette respectable dame, à qui je suis attaché comme à vous, et à qui je regrette bien fort de ne point faire ma cour.

### 587. — A M. GUDIN DE LA BRENELLERIE[2].

6 juin.

Si je n'ai pas eu l'honneur, monsieur, de vous remercier plus tôt, pardonnez à un vieillard malade. Je n'en ai pas moins senti le mérite de votre pièce, et les bontés dont vous vouliez m'honorer. Je viens de lire votre tragédie, qui a été imprimée à Genève depuis un mois. Il n'y a plus moyen de vous parler en critique, quand l'ouvrage est publié : je ne dois vous parler qu'en homme très-reconnaissant, et surtout très-persuadé que de pareils sujets mériteraient d'être mis souvent

[1] Arouet et le président de Brosse.

[2] Auteur d'ouvrages historiques et de quelques tragédies, notamment de *Lothaire* ou *le Royaume mis en interdit*, dont parle cette lettre. Gudin de la Brenellerie, qui avait été secrétaire de Beaumarchais, est mort en 1812.

sur la scène. Il est vrai qu'ils sont difficiles à traiter; mais il paraît, à votre coup d'essai, que vous seriez capable de faire des chefs-d'œuvre. La conformité de votre manière de penser avec la mienne semble me permettre de compter un peu sur votre amitié. Les philosophes n'ont plus d'autre consolation que celle de se plaindre ensemble.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que vous méritez, monsieur, votre très-humble, etc.

### 588. — A M. DE CHENEVIÈRES.

10 juin.

Mon cher ami, je fais partir par la poste une *Princesse de Babylone*; mais vous ne la recevrez pas plus que les autres paquets, à moins que vous ne vous adressiez à M. Jannel. Je vous en donne avis. On ne croit pas qu'un livre, arrivé de Genève, puisse regarder les hôpitaux militaires; cependant je hasarde l'envoi; vous vous en tirerez comme vous pourrez.

J'aurais bien voulu être entre vous, madame de Chenevières et madame Denis; mais ma destinée ne le permet pas. Je suis réduit à vous embrasser de loin, à cultiver la terre, à faire de mauvaise prose et de mauvais vers.

Je prends le parti d'adresser le paquet à M. Jannel pour madame de Chenevières.

### 589. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

A Ferney, 3 juillet.

Je ne vous ai pas encore remercié, mon cher

Cicéron; ce n'est pas que mon cœur ne soit pénétré de vos bontés; mais c'est que j'ai été bien malade.

Vous avez donc deviné A... et B... Personne assurément ne sait mieux son alphabet que vous. Il est très-clair que B sera déshonoré dans sa compagnie, dans sa province, et auprès du conseil du roi. Il y aurait assurément un *factum* très-plaisant à faire contre M. le président. On pourrait le couvrir à la fois d'opprobre et de ridicule. Mais je tenterai auparavant toutes les voies de la conciliation. Je ne suis à craindre que quand je suis poussé à bout. J'ai actuellement des choses un peu plus pressées.

Quoi! vous trouvez que c'est un mal d'exister, quand vous existez avec madame de Beaumont! Il faut donc que vous ayez eu quelque nouveau chagrin que vous ne me dites pas. Mais une telle union doit changer tous les chagrins en plaisirs; et que ferai-je donc, moi, qui ai la calomnie à combattre depuis environ cinquante ans, et qui suis persécuté par la nature autant que par la méchanceté des fanatiques?

Je vois que voulez choisir un sujet qui puisse flatter un roi du Nord. La bienfaisance est une belle chose; mais il y a des pays où l'on ne connaît guère les bienfaits, et où l'on ne fait que des marchés.

Je voudrais bien savoir quel est notre concitoyen qui a remporté le prix de Pétersbourg. Le sujet était cette question : *S'il est avantageux à un État que les serfs deviennent libres, et que les cultivateurs travaillent pour eux-mêmes*. C'était là un sujet digne de vous; mais quelque problème que vous vous amusiez à ré-

soudre, vous rendrez toujours service aux hommes quand vous écrirez.

Je ne crois pas que Sirven puisse tenter par autrui la réhabilitation de sa femme, qu'il n'ose pas entreprendre lui-même. Il n'a point, du moins jusqu'à présent, trouvé de parent qui veuille s'exposer à se faire dire par le parlement de Toulouse : De quoi vous avisez-vous de prendre parti dans une affaire où les condamnés tremblent de paraître? Je crois qu'il restera dans mon voisinage. C'est du moins une victime arrachée à la gueule du fanatisme.

Adieu, mon très-cher Cicéron; ma lettre est courte, mais je suis encore bien languissant. Un corps faible de soixante-quinze ans n'est pas fort alerte. Adieu, couple aimable, que j'ai eu le malheur de ne point voir, et auquel je suis attaché autant que ceux qui jouissent de ce bonheur.

### 590. — A M. DE CHABANON.

20 juillet.

J'ai l'air d'être un ingrat, mon cher ami, mon cher confrère; vous m'avez envoyé des vers charmants, et je ne vous en ai pas remercié sur-le-champ. Mais songez toujours combien je suis vieux, et par l'âge, et par les maladies. L'envie et la calomnie poursuivent encore ma pauvre vieillesse. On ne m'a point laissé en repos dans ma retraite. Ce qu'il y a de pis, c'est que ces persécutions continuelles font perdre un temps précieux. Je n'en ai pas été moins sensible au charme de vos vers. Il n'y a peut-être qu'une personne qui en puisse être plus touché que moi, c'est celle à qui ils

sont adressés. Si j'étais son mari, je me défierais fort d'un pareil faiseur de compliments.

Vous devez avoir une *Princesse de Babylone*. Elle viendra sans doute vous voir à votre lever. Si vous voulez bien lui apprendre par quelle voiture il faut qu'elle parte, et à quel intendant des postes il faut qu'elle présente requête, son père vous aimera de toutes ses forces tant qu'il respirera.

591. — A M. MARMONTEL.

25 juillet.

Pendant que la Sorbonne, entraînée par un zèle louable, mais très-peu éclairé et qui fait peu d'honneur à la nation, veut censurer *Bélisaire*, il est traduit dans presque toutes les langues de l'Europe, et l'impératrice de Russie mande de Casan, en Asie, qu'on y imprime actuellement la traduction russe.

Du 27 juillet.

Je suis assailli, mon cher ami, à droite et à gauche. Le ministère a fait parler vertement à La Beaumelle par le commandant du pays de Foix. On devrait parler plus vertement au calomniateur Cogé[1].

592. — A M. CHRISTIN.

16 auguste.

Mon cher avocat, mon cher philosophe, je ferai tout ce qu'on voudra et quand on voudra. Je ne connais point ce législateur Furgole ; mais il me paraît évi-

[1] Professeur de rhétorique à *Mazarin*, qu'il appelait plaisamment *Coge-pecus*. L'abbé Cogé venait de dénoncer Thomas et Marmontel dans des pamphlets théologiques.

dent qu'il n'y a pas l'ombre de donation dans tout ceci. C'était autrefois votre avis; il me semble que vos premières idées sont toujours meilleures que les dernières des autres. Un prince souverain étranger stipule une pension en monnaie d'Empire; je voudrais bien savoir ce que les sangsues des domaines du royaume de France ont à dire à cela? Chose promise, chose due. S'il refusait de payer dans l'Empire, on l'actionnerait en France; alors on contrôlerait, et on payerait aux fermiers du domaine ce malheureux contrôle.

Toutes les craintes qu'on témoigne me semblent entièrement chimériques. D'ailleurs, l'objet le plus fort, qui est de deux cent mille livres, a été dûment contrôlé et insinué. Faut-il payer deux fois la même chose? Et ne suffirait-il pas que madame Denis mît au bas du contrat qu'elle accepte la rente? Pour moi, c'est mon avis. De plus, comment faire avec M. l'Électeur palatin, qui a fait le même marché, signé à Manheim? Ce n'est pas un contrat, c'est un simple acte; il vaut contrat à Colmar, où il n'y a point de contrôle.

Enfin il n'est pas présumable que des souverains veuillent se déshonorer pour si peu de chose; cela est dans le rang des impossibilités morales. J'écris sur cette affaire à madame Denis, après quoi je serai à vos ordres.

Je me flatte que vous avez écrit à M. Le Riche, et que je vous verrai arriver au mois de septembre avec un beau coq de perdrix. La pauvre solitaire que vous nous avez apportée s'ennuie de n'avoir point d'amant. J'ai préparé ma petite faisanderie.

Adieu, mon cher ami; je recommande toujours la vérité à votre zèle; méprisez les sots, détestez les fanatiques, et aimez-moi.

### 593. — AU MÊME.

21 auguste.

Mon cher philosophe, le pendu ne me coûtera rien. Le bailliage de Gex est convenu que ce revenant bon était pour le roi. Je ne sais point d'argent plus mal employé que celui d'ôter la vie en cérémonie pour quinze francs.

Quand vous viendrez passer vos vacances ici, nous ferons dresser les actes en question.

M. de Mailly m'a envoyé des faisans, accompagnés d'une lettre qui vaut certainement mieux que tous les oiseaux du Phase.

Bonsoir, très-cher philosophe.

### 594. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 22 auguste.

Ce possédé me disait hier : « Pourquoi m'avez-vous « forcé à envoyer mon brouillon[1] à vos anges? Vous « êtes plus possédé d'eux que je ne le suis de ma « drôlerie. La copie qu'ils ont est pleine de fautes de « commission et d'omission, et, qui pis est, de répé- « titions. Je suis tout honteux que vos anges m'aient « vu si incorrect. Je vous prie d'obtenir d'eux qu'ils « me renvoyent mon brouillon, et ils auront sur-le-

[1] *Les Guèbres*, envoyés sous le nom d'un jeune auteur *possédé* du démon tragique.

« champ la copie la plus nette. » — « Monsieur le « possédé, lui ai-je répondu, c'est ainsi que j'en use « avec eux depuis longtemps. Le même esprit malin « s'est emparé de nous deux; il nous fait faire les « mêmes sottises, et nous les réparons tous deux « comme nous pouvons. Je vais écrire à mes anges, et « les supplier de vouloir bien renvoyer votre drôlerie « contresignée. Je suis persuadé que vous en pourrez « faire quelque chose de bien neuf et de bien intéres- « sant; mais il faut surtout que cela soit écrit avec « autant de pureté et de force que de naïveté.

« A l'égard des allusions que les malins pourraient « faire, je crois que vous pouvez les prévenir, à l'im- « pression, par une préface sage et modérée, telle « qu'il convient à un jeune homme qui entre dans « cette épineuse carrière. Vous serez trop heureux « d'être guidé par mes anges, à qui je vous recom- « manderai. Ils sont indulgents; ils vous pardonne- « ront de leur avoir envoyé une copie si informe. »

Voilà exactement ce qui s'est passé entre le possédé et moi.

Je ne sais si vous avez vu un petit ouvrage traduit de l'italien, intitulé *les Droits des hommes et les usurpations des autres*[1]. On y discute les droits du Saint-Père sur Naples, sur Ferrare, sur Castro et sur Ronciglione, etc., d'une manière qui ne déplairait pas aux apôtres, mais qui déplaira beaucoup à la Chambre apostolique. Ce petit morceau est curieux. On me dit que votre prince[2] le possède; il me semble que son envoyé doit l'avoir aussi.

[1] *Œuv. compl.*, t. XLIV, p. 138. — [2] Le duc de Parme.

595. — A M. DE BORDES.

30 août.

Mon cher confrère, mettez dans votre bibliothèque le petit livre que j'ai l'honneur de vous envoyer ; il est, dit-on, de l'auteur du *Compère Mathieu*.

Comment puis-je faire parvenir à cette dame son *Tout se dira* et son *Il est temps de parler!*

J'ai été bien content de M. le comte de Coigny ; il y a peu de gens de son espèce et de son âge aussi aimables et aussi instruits.

Adieu ; le pauvre malade n'a que le temps de vous dire combien il vous aime.

---

On doit la connaissance des deux lettres suivantes à un de nos plus célèbres écrivains, madame G. Sand. Elle y ajoute quelques lignes qui suppléent bien heureusement à une note de l'éditeur.

« Ma grand'mère (Aurore de Saxe, comtesse de Horn) se « trouva réduite à une petite pension de la dauphine, qui même « manqua tout à coup un beau jour. Ce fut à cette occasion « qu'elle écrivit à Voltaire, et qu'il lui répondit une lettre char- « mante, dont elle se servit auprès de la duchesse de Choiseul. »

---

A M. DE VOLTAIRE.

24 août.

C'est au chantre de Fontenoi que la fille du maréchal de Saxe s'adresse pour obtenir du pain. J'ai été reconnue ;

madame la dauphine a pris soin de mon éducation après la mort de mon père. Cette princesse m'a retirée de Saint-Cyr pour me marier à M. de Horn, chevalier de Saint-Louis et capitaine au régiment de Royal-Bavière. Pour ma dot, elle a obtenu la lieutenance de roi de Schelestadt. Mon mari, en arrivant dans cette place, au milieu des fêtes qu'on nous y donnait, est mort subitement. Depuis, la mort m'a enlevé mes protecteurs, M. le dauphin et madame la dauphine.

Fontenoi, Raucoux, Lawfelt sont oubliés. Je suis délaissée. J'ai pensé que celui qui a immortalisé les victoires du père, s'intéresserait aux malheurs de la fille. C'est à lui qu'il appartient d'adopter les enfants du héros et d'être mon soutien, comme il est celui de la fille du grand Corneille. Avec cette éloquence que vous avez consacrée à plaider la cause des malheureux, vous ferez retentir dans tous les cœurs le cri de la pitié, et vous acquerrez autant de droits sur ma reconnaissance que vous en avez déjà sur mon respect et sur mon admiration pour vos talents sublimes.

## 896. — A MADAME DE HORN.

Au château de Ferney, 12 septembre.

Madame,

J'irai bientôt rejoindre le héros votre père, et je lui apprendrai avec indignation l'état où est sa fille. J'ai eu l'honneur de vivre beaucoup avec lui; il daignait avoir de la bonté pour moi. C'est un des malheurs qui m'accablent dans ma vieillesse, de voir que la fille du héros de la France n'est pas heureuse en France. Si j'étais à votre place, j'irais me présenter à madame la duchesse de Choiseul. Mon nom me ferait ouvrir les

portes à deux battants, et madame la duchesse de Choiseul, dont l'âme est juste, noble et bienfaisante, ne laisserait pas passer une telle occasion de faire du bien. C'est le meilleur conseil que je puisse vous donner, et je suis sûr du succès quand vous parlerez. Vous m'avez fait, sans doute, trop d'honneur, madame, quand vous avez pensé qu'un vieillard moribond, persécuté et retiré du monde, serait assez heureux pour servir la fille de M. le maréchal de Saxe. Mais vous m'avez rendu justice, en ne doutant pas du vif intérêt que je dois prendre à la fille d'un si grand homme.

J'ai l'honneur d'être avec respect, madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

VOLTAIRE,
Gentilhomme ordinaire de la chambre du roi.

### 597. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

Ferney, 12 septembre.

Daignez-vous, madame, vous souvenir de ce vieux solitaire qui prenait la liberté de vous appeler son papillon philosophe? Vous souvenez-vous encore que vous lui parlâtes d'un musicien que vous protégiez beaucoup, et dont vous disiez des choses merveilleuses? Continuez-vous à le protéger, et fait-il toujours de bonne musique? Faites-moi la grâce, madame, de répondre à cette question. Faites-moi encore une autre grâce, c'est de me garder le plus profond secret : le joli papillon pourrait bien le laisser échapper, mais la philosophe le gardera.

J'ignore, madame, ce que vous faites et où vous êtes, si vous tirez des perdrix ou si vous faites mieux.

Avez-vous un fusil à la main ou une flèche de l'amour? Quelque train de vie que vous ayez pris, je m'intéresserai toujours à vous avec le plus sincère respect et l'attachement que vous inspirez à quiconque a eu le bonheur de vous connaître.

Le malade V.

### 598. — A M. LE MARQUIS DE BELESTAT[1].

Du château de Ferney, le 15 octobre 1768.

Monsieur,

Il y a longtemps que je vous dois des remerciements de vos bontés et de l'*Éloge de Clémence Isaure*; mais ma vieillesse est si infirme, et j'ai été pendant deux mois si cruellement malade que je n'ai pu remplir aucun de mes devoirs. Un des plus chers et des plus pressés était de vous témoigner l'estime que vous m'avez inspirée. L'Académie devrait mettre votre éloge à la fin de celui que vous avez publié de sa fondatrice. Votre style et votre façon de penser sur la littérature m'ont également charmé. Si je me comptais encore au nombre des vivants, je désirerais passionnément vivre l'ami d'un homme de votre mérite [2].

Vous n'ignorez pas sans doute, monsieur, qu'on vend publiquement sous votre nom, à Genève et dans tous les pays voisins, un *Examen de l'Histoire de Henri IV*, du sieur Bury. L'*Examen* est assurément

[1] Auteur de quelques écrits historiques, notamment d'une critique de l'*Abrégé chronologique* du président Hénault. Pendant la Terreur, il fut, quoique aveugle et sourd, traîné en prison comme aristocrate. Il est mort en 1807.

[2] Les deux derniers paragraphes ont été publiés par Beuchot, t. 65.

beaucoup plus lu que l'*Histoire*. Oserai-je vous demander dans quelle source est puisée l'anecdote singulière, qu'on trouve à la page 31 : « Que les états de Blois « dressèrent une instruction, par laquelle il est dit : « que les Cours des parlements sont des états généraux « au petit-pied? » Cette anecdote est si importante pour l'histoire que vous me pardonnerez sans doute la liberté que je prends.

Si vous n'êtes pas l'auteur de cet *Examen* imprimé sous votre nom, souffrez que je vous supplie de me dire à qui je dois m'adresser pour être instruit d'un fait si unique et si peu connu.

J'ai l'honneur d'être, avec autant de respect que d'estime, votre très-humble serviteur,

VOLTAIRE,
Gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi.

599. — A M. LE COMTE DE WARGEMONT.

A Ferney, 18 octobre 1768.

Je vous remercie, monsieur, des détails que vous avez eu la bonté de me donner. J'y ai été d'autant plus sensible que tout ce qui concerne cette gloire, m'est confirmé de tous côtés. Vous vous êtes conduit avec autant de sagesse que de valeur. Si tout le monde suit votre exemple, on sera bientôt le maître absolu de la Corse. La division est déjà, dit-on, parmi ces insulaires, qui préfèrent leur pauvreté et leur anarchie à un gouvernement juste et modéré qui les enrichirait.

Vous voyez sans doute souvent M. le marquis de Chauvelin. Je respecte trop ses occupations pour lui écrire; mais je vous supplie d'avoir la bonté de lui dire

que je m'intéresse à son succès plus qu'à celui d'une pièce de théâtre. Mon avis est que les Corses viennent lui parler, et ils seront bientôt soumis. J'aimerais mieux qu'il réussît en les persuadant qu'en les tuant; car, après tout, si on les égorge tous tant qu'ils sont, qui diable voudra habiter l'île? Je ne connais que des boucs et des chèvres qui voulussent s'y établir. J'ai un bon ami parmi ceux qui s'exposent tous les jours à être canardés par les Corses, c'est le major du régiment d'Eppingen, homme de beaucoup d'esprit et excellent officier. Mais de tous ceux qui font cette rude campagne, celui à qui je suis le plus dévoué, et qui a pour moi le plus de bonté, c'est vous sans contredit.

J'ai l'honneur d'être, avec les plus respectueux sentiments, monsieur, votre très-humble, etc.

### 600. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

Ferney, 31 octobre.

Une tragédie italienne dans le goût français! Monsieur, c'est le plus grand honneur que l'Italie, la mère des arts, puisse faire à la France, sa fille. Je souhaite passionnément de voir cet ouvrage. Vous pourriez avoir la bonté de me l'envoyer par les voitures de Milan à Lyon, à l'adresse de M. Tabareau, directeur général des postes de Lyon. Mais je vous demande en grâce que le caractère en soit bien lisible. Il faut ménager les yeux d'un vieillard qui est presque aveugle.

Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien présenter mes respects à M. Carli et de vouloir bien recevoir les miens. Pardonnez à l'état où je suis si mes lettres sont si courtes et si rares.

Vous allez donc réformer le théâtre italien ; c'est le temps, ou jamais. Le livre intitulé *la Riforma d'Italia* a beaucoup de réputation en Europe, et fait espérer de très-grands changements.

Permettez-moi de vous embrasser avec amitié et sans cérémonie.

### 601. — A MADAME DU BOCCAGE.

26 octobre.

Les jolis vers qu'on m'avait envoyés pour le jour de saint François étaient signés D. B.; mais, madame, ils n'étaient pas si jolis que les vôtres. Quelle est donc la dame dont le nom ose commencer comme celui de madame du Boccage, et qui ose faire des vers presque aussi bien qu'elle?

La méprise m'a valu une réponse charmante; qu'on m'attrape toujours de même.

Voici un rogaton qu'on m'envoie de Marseille ; j'ai imaginé qu'il amusera ma sainte ; car les notes sont pieuses.

### 602. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 novembre.

Le vieux solitaire malade s'égaye quelquefois tant qu'il peut, et il voudrait amuser au moins quelques moments la juste douleur de M. le duc de Praslin. Il envoie à son cher ange tous les rogatons qu'il peut découvrir. Le possédé est assez exorcisé pour faire tout ce qu'on voudra, pourvu qu'il le puisse.

J'ai envoyé à M. le duc de Praslin, par la poste, les deux *Siècles* en 4 volumes : il y en a un pour mon di-

vin ange[1], à la chambre syndicale de Paris. Je le prie de présenter mon respect et mon extrême sensibilité à M. le duc de Praslin.

### 603. — A M. LE DUC DE PRASLIN.

A Ferney, 12 novembre.

Monseigneur, je n'ai pas osé vous faire moi-même ces compliments de consolation, qui sont surcroît d'affliction; je les ai adressés à M. d'Argental, qui veut bien faire valoir mes sentiments auprès de vous, et qui en a pour vous de si tendres. Puissiez-vous jouir très-longtemps d'une santé affermie, et de tout ce qui peut contribuer à ce qu'on appelle le bonheur!

Comme je passe les trois quarts de ma vie dans mon lit, je n'ai pu avoir soin de la nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV*. Il s'y est glissé une faute qui doit vous intéresser plus que personne, puisqu'il s'agit de la paix dont la France vous a l'obligation[2]. On a mis, à la page 202 du tome IV, une addition qui était destinée pour la paix d'Aix-la-Chapelle; cela fait un galimatias absurde. Voici le carton qu'on peut très-aisément substituer. Je vous demande pardon pour mon libraire. Si M. d'Argental est encore avec vous, souffrez que je prenne la liberté de vous adresser le même carton pour lui, et je vous prie de conserver à l'auteur les bontés dont vous l'avez toujours honoré. Il vous sera attaché jusqu'au dernier moment de sa vie, avec autant de reconnaissance que de respect.

[1] Le *Siècle de Louis XIV* et le *Siècle de Louis XV*, qui venaient d'être réimprimés.

[2] Le traité du 18 octobre 1748 a été signé à Aix-la-Chapelle, comme celui du 2 mai 1668, entre la France et l'Espagne.

604. — A M. DE SAINT-FLORENTIN.

A Ferney, 14 novembre.

Monseigneur, quoique l'âge de soixante-quinze ans et la faiblesse attachée à de longues maladies puissent faire soupçonner de radoter, ce n'est pourtant pas moi qui ai placé à la dernière paix une addition qui était faite pour la paix de 1747. C'est une bévue de l'éditeur, dont je me suis aperçu trop tard, et que je vous supplie de vouloir bien faire réparer dans votre exemplaire. Votre bibliothécaire pourra très-bien insérer au quatrième tome le carton ci-joint.

Je suis persuadé que, si vous jetez les yeux sur le troisième volume, à la page 282, ce que je dis de feu M. le comte de Plélo vous attendrira [1].

C'est ici la neuvième édition qu'on a faite dans l'Europe du *Siècle de Louis XIV* et du *Précis* du siècle où nous sommes.

On s'empresse de tous côtés à m'apprendre des particularités bien honorables pour la nation; mais on s'y est pris trop tard. Je serai obligé de faire un supplément, et je compte même faire encore quelques corrections avant que l'ouvrage puisse être présenté au roi. J'ai tâché d'élever à l'honneur de ma patrie un monument que vous puissiez approuver et protéger. Je n'ai rien épargné pour m'instruire, et je crois avoir dit l'exacte vérité, avec la bienséance que des temps si récents exigent.

Je n'ai aspiré, monseigneur, à d'autre récompense

[1] Qui se fit tuer pour délivrer le roi Stanislas, près de tomber entre les mains des Russes.

d'un travail si long et si pénible que celle d'obtenir votre suffrage et vos bontés, qui seront la plus chère consolation de ma vieillesse.

J'ai l'honneur d'être, avec respect et reconnaissance, Monseigneur, etc.

### 605. — A M. L'ABBÉ ANDRA,

BARON DE SAINT-JUST, A TOULOUSE.

Le 14 novembre.

Votre souvenir m'enchante, monsieur; votre lettre du 2 novembre m'a fait oublier ma vieillesse et ma maladie. On a dépêché sur-le-champ, selon vos ordres, un assez gros paquet à M. Andra de Maljulien; il a été adressé à M. Tabareau, qui sans doute le lui fera remettre. Vous ne doutez pas de la promptitude avec laquelle j'aime à obéir à vos ordres. Je suis persuadé que vous aurez bonne part à la conversion des esprits toulousains. Vous êtes un bon missionnaire; vous avez développé dans eux le germe de raison que l'on avait voulu étouffer trop longtemps.

Je vous supplie, monsieur, de me rendre un petit service dans le pays où vous êtes. Il y a quelques mois que j'ai reçu plusieurs lettres signées : *Le marquis de Bélestat*. Ces lettres me semblaient être d'un homme qui me demandait des avis sur ses ouvrages, et, entre autres, sur un *Éloge de Clémence Isaure*. On m'a averti depuis ce temps qu'il n'y a point de jeune marquis de Bélestat, et qu'on a pris ce nom pour m'en imposer. Il demeurait, disait-il, tantôt à Montpellier, tantôt à Toulouse, et tantôt dans ses terres. Il est très-intéressant pour moi, et pour des personnes assurément plus

considérables, qu'on soit informé s'il y a en effet un jeune marquis de Bélestat en Languedoc.

J'entretiens toujours une petite correspondance avec votre digne ami M. l'abbé Morellet, et j'y mets les ménagements nécessaires; car à Paris, comme à Toulouse, tout n'est pas encore éclairé.

On ne peut, monsieur, vous être plus tendrement dévoué que votre très-humble, etc.

### 606. — A M. ***.

18 novembre.

Il y a mille ans que je ne vous ai écrit, mon cher ami; voici un petit livre qui m'est tombé entre les mains[1]; je vous prie de m'en dire votre avis. Vous avez reçu sans doute le *Lion* et les *Trois Empereurs*. On dit que les Français ont été encore frottés en Corse le 2 du mois. Que diable allaient-ils faire dans cette galère!

La révolution s'opère sensiblement dans les esprits, malgré les cris du fanatisme. La lumière vient par cent trous qu'il sera impossible de boucher. Je vous embrasse mille fois.

### 607. — A M. LE MARQUIS DE VILLE-VIEILLE.

A Ferney, 19 novembre.

Je vous ai attendu, mon cher marquis, et je n'ai point entendu parler de vous. Si je suis assez malheureux pour ne vous pas posséder chez moi, si vous êtes à Montpellier, je vous demande une grâce, c'est de me

[1] *L'Homme aux quarante écus.*

mettre au fait d'un prétendu marquis de Bélestat. J'ai reçu plusieurs lettres sous ce nom, datées de Montpellier. Celui qui les écrit se dit un jeune homme qui aime les lettres. Il m'envoya, il y a quelques mois, un *Éloge de Clémence Isaure*. Je lui ai écrit, depuis ce temps-là, deux lettres pour une affaire très-importante; je n'ai point eu de réponse; et on m'avertit que ce marquis de Bélestat n'existe pas. Dites-moi, je vous prie, ce que vous en savez. Soyez bien persuadé surtout que de tous les marquis de votre pays vous êtes celui que j'aime le mieux.

### 608. — A M***.

... novembre.

Mon cher vrai philosophe, si le pseudo-philosophe Jean-Jacques Renou[1] herborise, il ne donnera jamais la préférence qu'aux pissenlits et aux chardons, et il mourra de rage sur un gratte-cul de n'être pas regardé. Cultivons nous autres tout doucement la vigne du Seigneur.

### 609. — A M. DE ROCHEFORT.

21 novembre.

Venez, monsieur; si je suis malade, vous adoucirez mes maux; si j'ai quelque étude à faire, vous m'éclairerez. Venez manger de votre sassenage et boire de votre vin. Les derniers jours de ma vie seront heureusement employés à vous recevoir; c'est un honneur et un plaisir dont je sens tout le prix. Mille respects à celle qui fait votre bonheur.

[1] Pseudonyme de J.-J. Rousseau.

## 610. — A M. DE BORDES.

19 novembre.

Mon cher confrère, vous m'abandonnez. J'ai besoin que vous me disiez ce que vous pensez des trois premières lettres de l'alphabet de M. Huet[1].

Je ne vous demande point de nouvelles des Corses ni de madame Du Barri; mais je vous en demande de l'A, B, C. Je veux surtout en avoir des vôtres; car je vous aime autant que vous me négligez.

Il paraît, par la dernière émeute, que votre peuple de Lyon n'est pas philosophe; mais pourvu que les honnêtes gens le soient, je suis fort content. Il s'est fait un prodigieux changement dans Toulouse. Votre très-humble serviteur.

## 611. — A M. DE CHABANON.

7 décembre.

Je présente mes tendres respects à *Eudoxie*, et j'embrasse de tout mon cœur M. son père; mais je le gronde très-vivement d'avoir imaginé que j'aie pu l'oublier à propos d'un *Siècle*. Je vivrais des siècles que je ne l'oublierais pas.

Le *Siècle de Louis XIV* fut envoyé à Genève, il y a huit jours, pour être mis à la diligence de Lyon. Il se trouve que cette diligence ne va plus à Genève, mais à Versoy. Le paquet a été remis à Versoy. Le paquet

[1] Pseudonyme sous lequel il a publié le *Dialogue entre A, B, C.* V. *Œuv. compl.*, t. XXXV.

arrivera quand il plaira à Dieu et au directeur des coches.

On ne trouve plus de *Princesse de Babylone*. J'ai encore une ou deux *Guerre de Genève*; cela pourrait s'envoyer par la poste, pourvu que vous ayez une adresse sûre.

Le *Siècle* me chicane; il y a des gens qui n'aiment pas la vérité, quoique mesurée et circonspecte. Ce qui a été permis aux gazetiers ne l'est plus aux historiens. Cela est aussi fou qu'injuste.

On dit qu'il y a du remue-ménage à quatre lieues de Paris[1]; si la chose est vraie, j'en suis très-affligé.

Je n'ai plus qu'un souffle de vie, mais il est à vous.

### 612. — A M. MAIGROT[1].

Ferney, 12 décembre.

Je vous demande pardon, monsieur, pour la chambre syndicale de Lyon, qui est plus vétillarde que celle de Paris, et qui a retenu, pendant près de deux mois, deux ballots du *Siècle de Louis XIV*, dans l'idée que l'éloge de ce siècle des grands talents était une satire maligne de celui-ci. J'espère que, malgré cette louable délicatesse, vous recevrez à la fin votre exemplaire.

Vous trouverez, à l'article du Quiétisme, combien on a profité de vos bontés.

[1] A Versailles, à l'occasion des Remontrances du parlement sur les édits d'impôt.

[2] Chancelier du duché de Bouillon, qui lui avait envoyé des documents historiques.

Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien présenter à M. le duc de Bouillon les assurances de mon respect et du vif intérêt que je prends à sa santé et à sa conservation.

Agréez mes remerciements et tous les sentiments avec lesquels, etc.

### 613. — A M. CARLI [1],

A VÉRONE.

3 janvier 1769.

Monsieur, la lecture de votre tragédie m'a fait oublier les fluxions dont mes yeux sont accablés. J'ai éprouvé que le meilleur des médecins est le plaisir. La vivacité de l'intrigue m'a attaché depuis le premier vers jusqu'au dernier. Je ne sais pas assez quel est le goût de votre nation pour vous dire à quel point vous devez lui plaire; je ne puis vous répondre que de moi. Agréez avec bonté mes remerciements et mon estime. Permettez que je fasse ici les plus tendres compliments à M. Albergati, votre ami. Le triste état où je suis ne me permet pas d'écrire plusieurs lettres.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que vous méritez, monsieur, votre très-humble, etc.

### 614. — A M. LA VAYSSE DE VIDON [2].

5 janvier.

J'étais, monsieur, rempli d'estime pour feu M. votre

[1] Alexandre Carli, auteur d'une tragédie intitulée *Telano ed Ermelinda*.

[2] Qui avait été impliqué dans l'affaire Calas.

père ; je sais qu'il était aussi sage que vertueux. J'aurais voulu en pouvoir dire autant de votre beau-frère La Beaumelle. La raison fait beaucoup plus de progrès que vous ne pensez ; voici ce qu'un homme constitué en dignité m'écrit de Toulouse : « Vous ne sauriez « croire combien augmente dans cette ville le zèle des « gens de bien et leur amour et leur respect pour...[1]. « Quant au parlement et à l'ordre des avocats, presque « tous ceux qui sont au-dessous de trente-cinq ans, « sont pleins de zèle et de lumières, et il ne manque « pas de gens instruits parmi les personnes de condi- « tion... Il est vrai qu'il s'y trouve plus qu'ailleurs « des hommes durs et opiniâtres, incapables de se « prêter un seul moment à la raison ; mais leur « nombre diminue chaque jour; et non-seulement « toute la jeunesse du parlement, mais une grande « partie du centre et plusieurs hommes de la tête vous « sont entièrement dévoués. Vous ne sauriez croire « combien tout a changé depuis la malheureuse aven- « ture de l'innocent Calas. On va jusqu'à se reprocher « l'arrêt contre M. Rochette[2] et les trois gentils- « hommes : on regarde le premier comme injuste, et « le second comme trop sévère. »

Montrez, monsieur, ce petit extrait à madame Calas et à madame Du Voisin[3], et ayez la bonté de leur faire mes plus tendres compliments.

Je ne mangerai pas des fruits de l'arbre de la tolé-

[1] Le mot laissé en blanc est sans doute Voltaire.

[2] Prédicant, pendu à Toulouse en 1762 pour cause de religion.

[3] Parente des Sirven.

rance que j'ai planté; je suis trop vieux, je n'ai plus de dents; mais vous en mangerez un jour, soyez-en sûr.

J'apprends que vous demeurez chez M. Bouffé; c'est lui qui paye la pension des ex-jésuites; j'en ai un auprès de moi aussi bien que les Sirven; car il faut faire du bien aux malheureux, et même aux jésuites.

Je vous prie de vouloir bien me mander dans quel temps à peu près il pourra payer la pension de l'ex-jésuite Adam et de l'ex-jésuite Philibert, à chacun desquels on doit deux cents livres au premier septembre, si je ne me trompe. Les certificats de vie ont été remis à M. Bouffé par M. Le Blanc, qui demeure chez M. Necker.

J'ai l'honneur d'être très-sincèrement et du fond de mon cœur, sans compliments, monsieur, votre, etc.

*N. B.* Je vous prie aussi de vouloir bien me marquer ce qu'on retient pour les droits de banque.

### 615. — A M. BEAUMONT-JACOB.

Au château de Ferney, 10 janvier.

Pouvez-vous, monsieur, vous charger de douze mille livres pour six mois? Cette somme vous sera comptée au moment que vous le voudrez.

J'ai l'honneur d'être, etc.

### 616. — A M. SALES DE PRÉGNY.

A Ferney, 11 janvier.

Monsieur,

Je serai très-aise de vous avoir pour voisin. Je suis peu flatté, à mon âge, d'être seigneur de Tournay *ad vitam*. Les petits arrangements qu'on pourrait prendre

avec vous et avec M. le président de Brosses ne seront pas bien difficiles. Je ne demandais à M. le président de Brosses qu'une sûreté, qu'il n'inquiéterait point après ma mort mon fermier, à qui les bestiaux et les ustensiles appartiennent.

J'ai fait beaucoup trop de dépenses à cette maison que je n'ai jamais habitée. Je l'ai achetée fort cher, et je n'en ai presque rien retiré; mais j'ai fait de plus grandes pertes, et je me suis consolé. Je suis persuadé que si vous achetez cette terre, vous ne refuserez pas le petit dédommagement qui m'est dû, et que vous proposez vous-même. Je pense que vous êtes en effet le seul Génevois à qui cette terre convienne, et je doute qu'aucun autre voulût l'acquérir. Vous y avez des domaines en franc-alleu, et vous seul êtes assez riche pour acheter une terre qui ne vous rapportera rien, tant que je vivrai. Or, je vous avertis, monsieur, que je compte vivre jusqu'à quatre-vingt-deux ans au moins, attendu que mon grand-père, qui était aussi sec que moi, et qui ne faisait ni vers ni prose, en a vécu quatre-vingt-trois.

Ayez la bonté de prendre vos mesures là-dessus. Soyez sûr que je vous donnerai toutes les facilités possibles pour cette acquisition. Je suis à vos ordres, et j'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre très-humble, etc.

### 617. — A M. LE COMTE DE WARGEMONT.

16 janvier.

Le solitaire, monsieur, à qui vous daignez vous expliquer avec confiance, le mérite du moins par son

extrême attachement pour vous. Il croit, comme vous, qu'on casse des cruches de terre avec des louis d'or, et qu'après s'être emparé d'un pays très-misérable, il en coûtera plus peut-être pour le conserver que pour l'avoir conquis. Je ne sais s'il n'eût pas mieux valu s'en déclarer simplement protecteur avec un tribut; mais ceux qui gouvernent ont des lumières que les particuliers ne peuvent avoir. Il se peut que la Corse devienne nécessaire dans les dissensions qui surviendront en Italie. Cette guerre exerce le soldat et l'accoutume à manœuvrer dans un pays de montagnes.

Je sais bien que l'Europe n'approuve pas cette guerre; mais les ministres peuvent voir ce que le reste du monde ne voit pas. D'ailleurs cette entreprise étant une fois commencée, on ne pourrait guère y renoncer sans honte.

Si vous voyez M. de Chauvelin, je vous supplie, monsieur, d'ajouter à toutes vos bontés celle de lui dire combien je m'intéresse à lui. Je lui suis attaché depuis longtemps. La nation corse ne méritait guère qu'on lui envoyât l'homme le plus aimable de France et le plus conciliant.

Je vous tiens très-heureux, monsieur, de pouvoir passer votre hiver auprès d'un homme aussi généralement aimé et estimé que M. le prince de S... (Soubise). Il me semble que le public rend justice à la noblesse de son âme, à sa générosité, à sa bonté, à sa valeur, et à la douceur de ses mœurs. Il m'a fait l'honneur de m'écrire une lettre à laquelle j'ai été extrêmement sensible; cela console ma vieillesse qui devient bien infirme. Je mourrai en le respectant. Je

vous en dis autant, monsieur, et du fond de mon cœur.

618. — A M. REY (MARC-MICHEL).

Ferney, 7 février.

On m'a dit, monsieur, qu'on voulait réimprimer, en Hollande, la nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV* et *de Louis XV*, faite à Genève, et qui paraît actuellement à Paris avec quelque succès. Si c'est vous qui la réimprimez, je vous avertis que cet ouvrage est tout rempli de fautes typographiques. Il y a un *errata* imprimé à la fin de chaque volume ; mais cet *errata* est très-insuffisant. En voici un nouveau, absolument nécessaire.

Si ce n'est pas vous qui vous chargez de cette édition, je vous prie de vouloir bien communiquer cet *errata* à celui de vos confrères qui fait l'entreprise ; vous rendrez service au public et à moi.

Au reste, je souhaite passionnément que ce soit vous qui fassiez au *Siècle de Louis XIV* l'honneur de l'imprimer.

J'ai une prière plus sérieuse et plus importante à vous faire : c'est de vouloir bien empêcher qu'on déshonore mon nom, en le mettant dans la longue liste des ouvrages suspects qu'on débite en Hollande. Mon nom ne rendra pas ces ouvrages meilleurs, et n'en facilitera pas la vente. J'aurais trop de reproches à me faire, si je m'étais amusé à composer un seul de ces ouvrages pernicieux. Non-seulement je n'en ai fait aucun, mais je les réprouve tous, et je regarde comme une injure cruelle l'artifice des auteurs qui mettent

sous mon nom ces scandaleux écrits. Ce que je dois à ma religion, à ma patrie, à l'Académie française, à l'honneur que j'ai d'être un ancien officier de la maison du roi, et surtout à la vérité, me force de vous écrire ainsi, et de vous prier très-instamment de ne pas souffrir qu'on abuse de mon nom d'une manière si odieuse. Vous êtes trop honnête homme pour me refuser cette justice.

J'ai l'honneur d'être, etc.

619. — A M. LE COMTE DE WARGEMONT.

1er mars.

Une maladie épidémique a régné si longtemps dans mon pays barbare, celui qui écrit d'ordinaire pour moi a été si longtemps malade et moi aussi, j'ai été enfin dans un état si triste que je ne sais plus si j'ai répondu à la lettre dont vous m'honorâtes, il y a environ un mois. Si je ne me suis pas acquitté de ce devoir, je vous en demande pardon, quoique je n'aie pas tort. Si je l'ai rempli, cette lettre-ci ne sera qu'un *duplicata* de mes sentiments pour vous et de ma reconnaissance.

J'ai trouvé toute ma façon de penser et de voir les choses dans ce que vous avez eu la bonté de m'écrire. Cela m'a donné une confiance extrême. Voici bientôt le temps où vous partirez pour la Corse. Je vous y souhaite tous les succès que votre valeur et votre prudence méritent.

Il y a quelque apparence que les troubles de Pologne et la guerre des Turcs dureront plus que la petite guerre des Corses. Je ne sais guère que

des nouvelles de l'Orient et du Nord. Moustapha s'étant fait apporter des lettres qui n'étaient pas écrites en turc, et qu'on avait interceptées, fit venir ses drogmans pour les traduire. Ces lettres étaient en chiffres; les interprètes répondirent qu'ils ne pouvaient pas faire leur traduction. Moustapha les menaça de les faire étrangler. Le visir ayant demandé grâce pour eux, il lui dit qu'il était un fou et qu'il le déposait. Les provisions de la place données au successeur portent que son devancier a été déposé, parce qu'il était fou, et que Sa Hautesse ordonnait au présent visir d'aller sur-le-champ châtier les Russes pour n'avoir pas obéi aux ordres exprès que lui, Moustapha, leur avait donnés de vider sans délai la Podolie. Il faut avouer qu'on ne peut avoir ni plus d'esprit, ni plus de modestie que Moustapha.

Vous savez que l'électeur Palatin a envoyé trois mille de ses soldats prendre les eaux à Aix-la-Chapelle. Le pauvre malade n'en sait pas davantage, et sûrement il n'ira point se baigner à Aix-la-Chapelle, cette année.

En quelque état qu'il soit, il vous sera toujours attaché, monsieur, avec les sentiments les plus tendres et les plus respectueux.

### 620. — A M. L'ABBÉ AUDRA.

Ferney, 10 mars.

Voici enfin, monsieur, l'infortuné Sirven qui paraît devant vous; il perdra ce titre d'infortuné grâce à vos bontés et à celles de M. l'avocat de La Croix. Je peux vous assurer qu'on ne verra dans lui que l'innocence

et la vertu même. Il est bien digne de vous et de M. de La Croix de protéger une famille si cruellement persécutée. S'il faut interroger ses deux filles, je les enverrai dès que M. de La Croix m'aura donné ses ordres. Sentez, monsieur, je vous prie, à quel point je suis pénétré de tout ce que vous daignez faire.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

621. — A M. GROS,

CURÉ DE FERNEY.

.....

Il n'y a que d'infâmes calomniateurs qui aient pu, monsieur, vous dire les choses dont vous parlez. Je puis vous assurer qu'il n'y a pas un mot de vrai, et que rien ne doit s'opposer aux usages reçus. Vous êtes instruit sans doute des règlements faits par les parlements, et je ne doute pas que vous ne vous conformiez aux lois du royaume. Vous êtes d'ailleurs bien persuadé de mon amitié.

622. — AU MÊME.

Ce vendredi au matin, 24 mars.

Les ordonnances portent qu'au troisième accès de fièvre on donne les sacrements à un malade. M. de Voltaire en a eu huit violents; il en avertit monsieur le curé de Ferney.

623. — A M. THIERIOT.

27 mars.

Je suis, mon ancien ami, à mon neuvième accès de

fièvre. Je vous envoie un de mes testaments[1] pour vous amuser. Vous avez bien fait de jeter la vue sur Préville[2]. Je suis charmé que vous soyez charmé du charmant poëme de Saint-Lambert[3].

### 624. — A M. L'ABBÉ AUDRA.

13 avril.

Depuis votre dernière lettre, mon cher philosophe, j'ai été sur le point de finir ma carrière; mais la nature me permet encore de faire quelques pas. Vous devez à présent avoir vu votre protégé Sirven; vous voilà chargé d'engager le parlement de Toulouse à faire une bonne action. Vous avez commencé, vous achèverez.

Je présente très-discrètement ma sincère et respectueuse reconnaissance au magistrat compatissant, qui veut bien prendre en main la cause d'une famille si innocente et si malheureuse. Il est véritablement philosophe, puisqu'il veut faire le bien et qu'il est votre ami.

Sirven ne m'a point écrit; et il a tort, à moins que ce ne soit sa circonspection qui l'ait retenu. J'attends tout pour lui de vos bontés. Il m'a bien promis qu'il ne ferait aucune démarche que par vos ordres. Vous devriez bien m'envoyer les noms des conseillers au parlement qui se piquent d'être citoyens et point du tout papistes. Quand vous aurez mandé au bon vieil-

[1] Son *Épître à Boileau*, intitulée aussi *Mon Testament*.

[2] Pour jouer le principal rôle de sa comédie *le Dépositaire*, qu'il avait abandonnée à Thieriot.

[3] *Les Saisons*.

lard Siméon que vous avez remporté la victoire pour Sirven, mon âme partira en paix.

### 625. A M. LE COMTE DE WARGEMONT.

30 avril.

J'eus l'honneur, monsieur le comte, de vous répondre et de vous remercier, il y a plusieurs mois. J'adressai ma lettre chez M. le prince de Soubise. On ne peut faire que des réflexions désagréables sur les irrégularités de la poste, et il faut se taire.

Vous parlez d'aller voir les Turcs; c'est apparemment pour les battre. Vous êtes trop bon chrétien et trop galant pour prendre le parti des infidèles contre les dames. A l'égard de brûler des maisons et de couper les arbres fruitiers par le pied, comme cela ne se trouve ni dans l'histoire d'Attila ni dans celle de Genséric, et que je ne me mêle plus que de l'histoire ancienne[1], ce n'est pas à moi de parler de tels exploits; mais ceux de votre valeur et de votre prudence me seront très-précieux.

Vous savez, monsieur, avec quels sentiments je vous suis dévoué.

### 626. — A CATHERINE II.

A Ferney... avril.

Madame, un jeune homme des premières familles de Genève, qui, à la vérité, a près de six pieds de haut, mais qui n'est âgé que de seize ans, assistant chez moi

[1] Allusion à ses fonctions d'historiographe de France, qui avaient été données à Duclos.

à la lecture de l'instruction que Votre Majesté Impériale a donnée pour la rédaction de ses lois, s'écria : « Mon Dieu, que je voudrais être Russe ! » Je lui dis, en présence de sa mère : « Il ne tient qu'à vous « de l'être; Pictet, qui est plus grand que vous, l'est « bien; vous êtes plus sage et plus aimable que lui. « Madame votre mère veut vous envoyer dans une « université d'Allemagne apprendre l'allemand et le « droit public; au lieu d'aller en Allemagne, allez à « Riga; vous apprendrez à la fois l'allemand et le « russe; et à l'égard du droit public, il n'y en a cer- « tainement point de plus beau que celui de l'impé- « ratrice. »

Je proposai la chose à sa mère, et je n'eus pas de peine à l'y faire consentir. Ce jeune homme s'appelle *Galatin;* il est de la plus aimable et de la plus belle figure; sa mémoire est prodigieuse; son esprit est digne de sa mémoire, et il a toute la modestie convenable à ses talents. Si Votre Majesté daigne le protéger, il partira incessamment pour Riga, après avoir commencé à suivre votre exemple en se faisant inoculer. Je suis fâché de n'offrir à Votre Majesté qu'un sujet; mais je réponds bien que celui-là en vaudra plusieurs autres.

Oserai-je prendre la liberté de demander à Votre Majesté à qui il faudra que je l'adresse à Riga? Sa mère ne peut payer pour lui qu'une pension modique. J'ose me flatter qu'il n'aura pas été un an à Riga, sans être en état de venir saluer Votre Majesté en russe et en allemand. Qu'est devenu le temps où je n'avais que soixante ans? Je l'aurais accompagné.

Si Votre Majesté va s'établir à Constantinople, comme je l'espère, il apprendra bien vite le grec; car il faut absolument chasser d'Europe la langue turque, ainsi que tous ceux qui la parlent. Enfin, madame, au nom de toutes vos bontés pour moi, j'ose vous implorer pour le jeune Galatin, et je puis répondre qu'il méritera toute votre protection.

J'attends les ordres de Votre Majesté Impériale.

### 627. — A M. DE CHABANON.

2 mai.

Oui, ayez pitié du pauvre vieux malade, *centum puer artium;* oui, j'attends la scène d'*Eudoxie* et le divertissement que vous mettez en musique, et les vers charmants à M. de Lorri[1], qu'on dit imprimés. Ayez la bonté de faire à votre loisir un petit paquet de tout cela et d'enrichir mon petit cabinet de livres. Mais joignez-y une *Eudoxie* imprimée; car notre ami Rieu s'est emparé de la mienne. Je ferai transcrire proprement la nouvelle scène sur la pièce imprimée que vous m'enverrez. Il vous sera aisé de faire contre-signer le paquet. Je ne vous envoie, en échange de vos vers que j'aime, qu'un petit morceau de prose assez peu intéressant; mais, comme il regarde l'académie dont vous êtes, j'ai cru devoir vous l'envoyer, quelque ennuyeuses que ces discussions puissent être.

Je reviens vite à vos jolis vers. Si votre épître à M. de Lorri n'est pas imprimée, voulez-vous me permettre de la faire insérer dans un petit recueil choisi qu'on va faire à Genève? C'est un morceau précieux qui ne doit

[1] Compagnon d'armes du chevalier d'Assas.

pas échapper au petit nombre d'amateurs qui existent encore.

*Vale, omnium musarum amice.*

### 628. — A M. THIERIOT.

Ferney, le 8 mai.

Le petit magistrat de province s'attendait, mon cher ami, à l'avis du procureur[1] que vous avez consulté. Je le lui avais prédit, et, en dernier lieu, je vous en avais prévenu. J'ai connu ces gens-là, lorsque j'étais dans votre ville de Paris. Il n'y a d'autre parti à prendre qu'à me renvoyer les pièces du procès. Le jeune magistrat arrangera lui-même la procédure. Il y a même de nouvelles additions qu'il a faites à son factum. Il me le remettra, dès qu'il y aura travaillé, et vous l'aurez incessamment. Je pense que vous pourrez tirer parti de l'impression, et que la cause est intéressante pour un certain nombre d'honnêtes gens.

Je vous prie, mon cher ami, de m'envoyer l'*Alexandre Linguet*[2] et *les Maladies de l'Esprit*, nouvelle édition.

Tâchez de me faire avoir le petit livre de l'abbé de Chateauneuf, sur la musique des anciens; vous savez que j'en ai besoin. Je vous ferai rembourser le tout fort exactement. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Le vieux malade.

[1] Il s'agit ici de Préville et des comédiens qui avaient demandé des corrections à sa pièce.

[2] *Histoire du siècle d'Alexandre le Grand*, de Linguet, réimprimée en 1769.

### 629. — A M. SIGNY,

DESSINATEUR POUR LA VILLE DE PARIS, AU NOUVEL HOTEL DES MONNAIES.

A Ferney, 6 mai.

Vous avez fait, monsieur, à mes retraites de Ferney et des Délices un honneur que ni elles ni moi ne méritions. J'ai été bien étonné de me trouver très-ressemblant dans des figures de quatre ou cinq lignes. C'est un prodige de l'art. Vos dessins dureront plus que mes maisons; elles sont fort changées depuis que vous ne les avez vues. Je me suis défait des Délices, et j'ai ajouté deux ailes au château de Ferney. Les quatre tours qui cachaient une très-belle vue sont détruites. Les jardins sont augmentés, et ce séjour est actuellement moins indigne de vous recevoir.

La santé, sans laquelle on ne jouit de rien, me manque absolument. Les neiges dont je suis entouré, secondées par soixante et quinze ans, me priveront bientôt de la vue; mais rien n'affaiblira en moi l'estime et la reconnaissance que je vous dois. C'est avec ces sentiments que j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

### 630. — A M. DE CHABANON.

26 mai.

Vraiment, mon cher ami, cette scène était nécessaire; elle doit faire un grand effet, elle justifie l'impératrice. Peut-être, quand il s'agira de la faire jouer, ajouterez-vous encore quelques nuances dans les caractères d'Eudoxie, de Maxime et de l'ambassadeur. Ce sont ces nuances délicates qui assurent le succès.

Vous joindrez de nouveaux détails à ceux qui font déjà le mérite de la pièce. Je suis persuadé qu'en y consacrant à votre loisir quelques matinées, vous en ferez un ouvrage qui restera au théâtre.

Votre divertissement pour les écoles gratuites est non-seulement d'un bon citoyen, mais d'un très-aimable poëte.

La petite et honnête correction est très-justement adressée à l'abbé Foucher. Plût à Dieu que je n'eusse à combattre que des antiquaires! Les dévots sont plus à craindre. Il y a des Troyens qui forcent quelquefois les Grecs à jouer le rôle de Sinon. *Vive memor mei.*

631. — A M. VASSELIER[1].

28 mai.

Votre bibliothécaire, monsieur, présume que le paquet contient un *A b c*, et qu'il n'y a nul risque avec ces trois premières lettres de l'alphabet. Il est à croire qu'on a trouvé le paquet trop cher. J'ai toujours été étonné que les intendants des postes n'aient pas mis un taux modéré aux paquets considérables; il me semble qu'en diminuant le prix, ils auraient eu un plus grand avantage[2].

Je prie le premier courrier qui ira à Rome de demander pour moi la bénédiction à Ganganelli. Ce nom me paraît tiré de la comédie italienne.

N'avez-vous pas reçu d'Amsterdam *le Cri des Nations*[3]? M. Tabareau est-il à sa jolie maison de cam-

[1] Premier commis des postes, à Lyon.

[2] Cette idée, mise en pratique, a profité en effet à la fois au public et à l'administration.

[3] *Œuv. comp.*, t. XXVIII.

pagne? Je m'intéresse plus à vous et à lui qu'à Ganganelli. Je vous embrasse de tout mon cœur.

### 632. — A M. BEAUMONT-JACOB.

A Ferney, 29 mai.

Je vous prie, monsieur, de vouloir bien tenir prêts vingt mille francs, que je dois payer à M. de La Borde le 20 juin préfix. Je lui envoie une lettre de change de cette somme sur vous. Je compte en remettre une plus considérable entre vos mains, au mois d'août.

J'ai l'honneur d'être, etc.

### 633. — AU MÊME.

A Ferney, 30 mai.

Il est très-égal pour moi, monsieur, que M. de La Borde tire sur vous les vingt mille livres, ou que vous les lui fassiez tenir à Paris. Vous ne feriez pas mal de lui en écrire; cette correspondance pourrait vous être utile.

J'ai l'honneur, etc.

### 634. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

2 juin.

J'ai reçu, monsieur, les truffes que vous avez eu la bonté de m'envoyer : vous ne sauriez croire combien je suis sensible à cette marque d'amitié; elles sont très-bonnes et très-bien choisies. Je vous demande en grâce, mon cher marquis, de n'en envoyer à Paris que lorsque j'irai y faire un petit tour pour un mal dangereux dont je suis attaqué.

Je vous ai écrit quelquefois par madame de Modant; il y a deux paquets assez gros qu'elle n'a pas probablement voulu recevoir, et qui ont été renvoyés à Lyon, d'où ils étaient partis.

C'est bien pis encore, quand il faut que les paquets passent par Paris. Je comptais vous envoyer des étoffes; mais je ne sais plus comment m'y prendre. Tout ce que je sais, c'est que je vous aimerai jusqu'à la fin de ma vie.

### 635. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

14 juin.

Il est vrai, monsieur, que j'avais projeté, il y a deux ans, de faire un petit voyage en Italie. Vous en étiez le principal objet. Je voulais alors avoir avec moi quelque jeune homme italien instruit et sage, qui pût me rendre le voyage plus agréable; mais la longue maladie, qui m'a mis aux portes du tombeau, ne m'a pas permis de remplir mes vues. Si j'étais assez heureux pour me pouvoir transplanter, je viendrais moi-même vous demander la personne que vous voulez bien me proposer; mais il n'y a plus de plaisir pour moi, et je ne dois penser qu'à mourir au pied des Alpes, au lieu de les franchir pour venir vous embrasser.

Conservez-moi des bontés qui feront ma consolation jusqu'à mon dernier moment.

### 636. — A M. LE COMTE DE WARGEMONT.

1er juillet.

L'ermite de Ferney réitère ses remerciements et ses

compliments au digne Romain, tribun de la légion de Soubise. Il conseille au vainqueur de donner la préférence aux dames françaises sur les dames turques. Il sera mieux reçu, après avoir soumis la Corse, qu'après avoir suivi un bacha dans les déserts d'Okzacov. Plus tôt il reviendra, plus tôt il jouira.

Le vieil ermite offre ses prières à Dieu pour les succès en amour et en guerre du très-digne tribun d'une *légion romaine*.

### 637. — A M. BORDES.

5 juillet.

Mon cher ami, mon cher philosophe, vos lettres valent beaucoup mieux que tous les rogatons que je vous ai envoyés. J'aurais dû être un peu moins votre bibliothécaire, et un peu plus votre correspondant. Je serais bien curieux de savoir la vérité de l'histoire de votre médecin italien : j'ai peur qu'il ne soit doublement charlatan. S'il lui prenait fantaisie de voir Genève, je vous avoue que je serais curieux de m'entretenir avec lui.

Je ne sais pas trop ce que sera le cordelier Ganganelli ; tout ce que je sais, c'est que le cardinal de Bernis l'a nommé pape, et que par conséquent ce ne sera pas un Sixte-Quint. C'est bien dommage, comme vous le dites, qu'on ne nous ait pas donné un brouillon. Il nous fallait un fou, et j'ai peur qu'on ne nous ait donné un homme sage. Plût à Dieu qu'il ressemblât au pontife de la tragédie que je vous envoie! Les abus ne se corrigent que quand ils sont outrés. Je vous demande en grâce de ne montrer cette tragédie à personne, avant

de m'en avoir dit votre avis. Elle ne sera pas jouée sans doute; car les magistrats ne sont pas encore assez raisonnables, et il n'y a point d'acteurs. Tout tombe en décadence, excepté l'opéra-comique, qui soutient la gloire de la patrie.

Adieu, mon cher ami; dites-moi votre avis, gardez-moi le secret et aimez-moi.

638. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Ferney, 10 juillet.

Le plus vieux et le plus attaché de vos serviteurs ne vous importune, monseigneur, que dans les occasions qui fournissent quelque excuse. Vous devez être excédé de lettres et de demandes. C'est toujours au doyen de notre Académie que j'écris, et non au gouverneur, au premier gentilhomme de la chambre.

Vous souviendrez-vous des *Mémoires de Maintenon* faits par La Beaumelle, et de quelques autres brochures dans ce goût qui calomnient les plus grandes maisons du royaume, à commencer par la famille royale? vous daignâtes me marquer ce que vous en pensiez. Il paraît dans le pays étranger un livre assez curieux écrit dans ce style, c'est l'*Histoire du Parlement*. Je n'ai rien à dire contre le premier volume; il fait voir que le parlement tire toute sa dignité des pairs. J'ai toujours été de cet avis. Il y a d'ailleurs, dans ce premier tome, des anecdotes dont je ne puis juger; il faudrait avoir consulté le greffe. Je doute que La Beaumelle ait été à portée de fouiller dans ces archives, et c'est ce qui me fait suspendre toute idée sur le nom de l'auteur.

Pour le second tome, j'en trouve la fin non-seule-

ment fausse, mais excessivement indécente, et je l'ai dit hautement. L'auteur, quel qu'il soit, s'efforce de faire passer son ouvrage sous mon nom : je suis accoutumé à ces impostures; mais celle-ci m'afflige. Je suis d'un corps dont vous êtes le principal membre, et dont le roi est protecteur. A la bonne heure qu'on impute à ma vieillesse de plats vers et de la prose languissante; mais certainement il y a, dans ce second tome, des expressions impertinentes qui devraient déplaire au roi, s'il n'était pas trop grand pour être seulement instruit de ces sottises. Dans l'indignation où je suis qu'on m'impute un pareil ouvrage, je ne puis que déclarer que l'auteur est très-mal avisé, qu'il est un impudent et que je réprouve son livre qui est plein d'erreurs.

Qu'il me soit encore permis de dire à mon doyen (dont je suis le doyen par l'âge) qu'on achève actuellement deux nouvelles éditions du *Siècle de Louis XIV* et de *Louis XV :* ce sont des monuments de votre gloire. Ils vaudraient mieux si j'avais pu recevoir vos instructions; mais tels qu'ils sont, puis-je les présenter au roi? Daignerez-vous me dire si je dois prendre cette liberté? M. de Saint-Florentin le croit; mais je ne veux rien faire sans vous consulter. Donnez-moi cette marque de vos anciennes bontés.

Je suis honteux de vous ennuyer d'une si longue lettre; mais mon héros a toujours été indulgent pour moi. Je me flatte qu'il le sera encore, en daignant m'apprendre par un mot ce que je dois faire. J'attends cette grâce de lui, et je lui renouvelle mon très-vieux et très-tendre respect.

### 639. — A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

19 juillet.

Vraiment, monsieur, je ne savais pas l'honneur que vous m'avez fait et l'obligation que je vous ai. Vous écrivez des lettres charmantes à des pédants, et après vous être fait tailler avec tant de courage, vous vous amusez à venger la pauvre innocence opprimée. Vous rendez justice à la mémoire de mon cher oncle, l'abbé Bazin[1]. Je le verrai bientôt, et je lui dirai ce que vous avez daigné faire pour lui; il y sera sensible. Vous savez que les morts sont bien moins ingrats que les vivants.

Je ne sais pourquoi on s'obstine parmi les vivants à m'attribuer l'*Histoire du Parlement*. Il est juste que je prenne la liberté de vous confier ce que je pense sur cet ouvrage dont l'impression est, je vous assure, un grand mystère d'iniquité. Voici la copie de la lettre que j'ai écrite à M. Marin, secrétaire de la librairie. Vous vous êtes fait mon chevalier : vous voilà engagé par vos bienfaits. Ajoutez, monsieur, à toutes les grâces dont vous me comblez, celle de me mettre aux pieds du digne petit-fils du grand Condé.

Comptez, monsieur, jusqu'au dernier moment de ma vie, sur le tendre respect de l'ermite des Alpes.

### 640. — A M. DE CHENEVIÈRES.

23 juillet.

C'est belle malice à vous, mon cher ami, d'être ma-

[1] Un de ses pseudonymes.

lade sous les yeux de M. de Sénac[1]. C'est crier famine près d'un tas de blé. Cependant il faut avouer que, quand on serait l'ami intime de toute la Faculté, on n'en serait pas moins exposé à toutes les infirmités dont la nature a doté la race humaine; j'en sais des nouvelles. J'ai vécu longtemps, mais toujours pour souffrir. Je n'existe aujourd'hui que pour être calomnié; on m'impute je ne sais quelle *Histoire du Parlement*, dont les derniers chapitres sont un chef-d'œuvre d'erreurs, d'impertinences et de solécismes. Dieu soit béni! Voilà le centième ouvrage qu'on m'attribue depuis trois ans. Quand je dicterais jour et nuit, comme Esdras, sans fermer la bouche, je n'aurais pu y suffire.

Je vous écris à Versailles; je ne vous crois pas à Compiègne, attendu qu'on ne tuera personne au camp, et que les hôpitaux militaires n'auront rien à faire.

J'habite un petit pays autrefois très-inconnu, où l'on n'était malade que des écrouelles; on y a envoyé des troupes, et avec elles la..... Je remercie les bureaux de la guerre de cette attention.

Bon soir, mon cher ami; on dit que vous aurez une très-belle salle de spectacle à Versailles, et qu'on se prépare déjà pour les fêtes du mariage de M. le Dauphin[2]. Vous allez être plongé jusqu'au col dans les plaisirs.

641. — A M. CHRISTIN.

27 juillet.

Dites-moi, mon cher ami, votre avis sur un cas de jurisprudence française; c'est une supposition.

[1] Un des premiers médecins du temps.

[2] Louis XVI avec Marie-Antoinette.

On a imprimé dans les pays étrangers un livre concernant le parlement de Paris, dans lequel on dit qu'il y a des méprises et des expressions désagréables, quoiqu'il n'y eût point de terme offensant. La voix publique attribue cet ouvrage à un jeune avocat de province, sans qu'on ait ni qu'on puisse avoir la plus légère preuve.

On demande si le parlement est en droit d'ajourner personnellement ou même de décréter de prise de corps, sur de simples faux bruits, un jeune homme domicilié dans un autre parlement, et qui est seigneur de paroisse dans le ressort d'un parlement de province; on demande si, au cas que Messieurs de Paris prissent cette voie, le jeune avocat n'est pas en droit de demander d'être renvoyé devant ses juges naturels.

On demande si, pour cet effet, il doit présenter requête au conseil, ou s'il doit la présenter au parlement dans le ressort duquel il habite?

Ce jeune homme est né à Paris; mais il n'y a jamais eu de domicile à lui appartenant.

Je ferai passer à mon cher petit philosophe les arrêts concernant les main-mortables, sitôt que je les aurai reçus.

J'embrasse bien tendrement mon philosophe.

### 642. — A M. LE PRINCE DE LIGNE.

Ferney, 28 juillet.

Un vieux malade, un homme devenu absolument inutile au monde et à lui-même se met aux pieds de M. le prince de Ligne, et lui demande pardon d'avoir

été deux mois entiers dans un état si triste, qu'il lui a été absolument impossible d'écrire.

Je sais, par mes yeux et par mes oreilles, monsieur le prince, combien vous êtes aimable; je sais, par les yeux et par les oreilles d'autrui, que mademoiselle Dubois est grande, belle et bien faite, et qu'elle a une voix charmante. Je sais encore quels ordres vous m'avez donnés pour elle; mais je n'ai pas plus de crédit dans le tripot, dont elle a l'honneur d'être, que le roi de Pologne n'en a sur les confédérés de Podolie. Bien en prend à mademoiselle Dubois d'avoir d'autres talents que ceux du théâtre [1].

Ce malheureux Théâtre-Français est absolument tombé; mais le temple de l'Amour, dont mademoiselle Dubois est première prêtresse, ne tombera jamais. L'Opéra-Comique est actuellement le seul spectacle à la mode.

Il y a une tragédie nouvelle intitulée *les Guèbres*, et qui pourrait être intitulée *l'Inquisition;* elle ne sera probablement jamais jouée. Elle est pourtant extrêmement honnête ; il y a surtout une dernière scène que je vous invite à lire.

Agréez, monsieur le prince, mon très-tendre respect, et pardonnez au pauvre vieillard V.

### 643. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 31 juillet.

Les belles doivent aimer à lire ce qui regarde leurs

[1] Cette actrice quitta en effet la scène vers cette époque. Elle jouait fort médiocrement les *grandes princesses;* et ses camarades, d'accord avec le public, n'étaient nullement injustes à son égard.

amants et leurs amis. Je crois donc ne pas déplaire à mon héros, en le suppliant de vouloir bien présenter cette édition telle qu'elle est, sans ôter les petits billets : il ne faut pas rougir de sa gloire.

M. de Rochefort, chef de brigade des gardes-du-corps, devait donner ce petit paquet à mon héros; mais il a fallu servir son quartier, et il n'a pas attendu.

Je ne sais pas quel est le premier gentilhomme de la chambre qui donnera de la musique à madame la Dauphine; mais je sais que celle de M. de la Borde est charmante.

Que mon héros daigne se souvenir toujours de l'ermite V.

### 644. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

7 auguste.

Je reçois, mon cher et vertueux ami, votre lettre du 1er de ce mois. Vous devez savoir que les lettres voyagent tout ouvertes, et que la vôtre a passé par Paris, au lieu de passer par Limoges. Il y a un paquet adressé pour vous, à Limoges, par le coche de Lyon, qui va en droiture. Il est à l'adresse du sieur Morand, trafiquant en pelleterie, pour vous être rendu. C'est par ce M. Morand que je vous écris ce petit billet : l'état de ma santé ne me permet pas d'écrire de longues lettres.

Mandez-moi, je vous en prie, si ce billet et ce ballot vous sont parvenus. Souvenez-vous toujours de votre ami, qui vous sera tendrement attaché tant qu'il respirera.

645. — A M. L'ABBÉ AUDRA.

10 auguste.

Votre ami l'abbé Morellet a fait un excellent ouvrage, qui pourrait bien aboutir à faire abolir la Compagnie des Indes. Je voudrais qu'il fît abolir aussi des établissements beaucoup plus funestes.

L'affaire de Sirven me paraît furieusement traîner en longueur. A-t-il rencontré des difficultés? N'est-il pas conduit par un excellent avocat? N'a-t-il pas de bons protecteurs? Je vous supplie de vouloir bien, quand vous aurez un moment de loisir, me mettre au fait de la situation de cet infortuné.

Il y a un académicien de Toulouse, nommé d'Arquier, qui me mande qu'on fait une souscription pour former une bonne troupe de comédiens, et que l'intention des souscripteurs est de faire représenter des pièces tragiques avec des chœurs. Je me prêterais volontiers à cette entreprise, s'il y avait en effet une bonne troupe, ou du moins une troupe qu'on pût former. Mon goût pour les beaux-arts ne finira qu'avec ma vie; mais j'aime mieux employer mes derniers jours à servir avec vous des malheureux.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

646. — A M. LE ROY.

Ferney, 16 auguste.

Je suis, monsieur, aussi sensible que Sirven à la justice que vous lui rendez. Si les prétendus professeurs d'équité étaient aussi éclairés et aussi honnêtes qu'un professeur de médecine, tel que vous, cette fa-

mille innocente et malheureuse ne serait pas dans l'état funeste où l'ignorance et l'injustice l'ont plongée. La sentence contre les Sirven est un nouvel outrage au sens commun, à la physique, aux sentiments de la nature, qui couvre la patrie de honte. Je me flatte que votre rapport ne contribuera pas peu à venger les Sirven et la France. Tous les bons citoyens vous béniront, et je vous aurai, monsieur, une obligation particulière, moi qui suis occupé depuis six ans à tirer la famille Sirven de l'oppression et de la misère. Il est bien cruel que la vie et l'honneur d'un père de famille dépendent d'un chirurgien ignorant et d'un juge idiot.

Agréez, monsieur, ma reconnaissance et tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

### 647. — A M. ***.

21 auguste.

Voici, mon cher ami, un petit mémoire sur la facétie en question. Je tâcherai de faire partir, par la première poste, deux exemplaires. Je pourrai même les corriger à la main, afin qu'ils soient plus dignes de vos bontés et de vos remarques.

Je vous embrasse en idée, avec l'espérance consolante de vous revoir.

### 648. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Ferney, 21 auguste.

Mon héros souffrira-t-il qu'on donne de vieille musique à une jeune princesse? Je lui répète et je l'as-

sure que l'opéra de M. de la Borde est rempli de morceaux charmants, qui tiennent de l'italien autant que du français.

Qui favorisera un premier valet de chambre du roi, si ce n'est un premier gentilhomme de la chambre? L'amie de mon héros ne doit-elle pas s'intéresser à faire donner une belle fête? Cela ne lui fera-t-il pas honneur? Je crois qu'elle n'a qu'à témoigner sa volonté. Je ne doute pas que M. le duc d'Aumont ne se fasse un plaisir de lui donner l'opéra qu'elle demandera. Si j'osais répondre de quelque chose, ce serait du succès de cette musique. En vérité, il est honteux de donner du réchauffé à une Dauphine. Vous avez soutenu la gloire de la nation dans des occasions un peu plus sérieuses, et vous ne l'abandonnerez pas quand il s'agit de plaisirs. Il ne vous en coûtera que trois ou quatre paroles, et à votre amie autant. Ne rejetez pas la prière du plus ancien, du plus tendre et du plus respectueux de vos courtisans. Tout mourant qu'il est, il s'intéresse fort aux plaisirs des vivants; mais il vous est encore plus attaché qu'à tous les plaisirs de la cour. Il vous supplie, monseigneur, d'agréer son profond respect.

### 649. — AU MÊME.

Ferney, 4 septembre.

Mon héros, je suis un imbécile; je voulais qu'elle trouvât sur sa toilette ce qui est à la gloire de son amant et de son ami. On n'a pas le temps de lire dans le pays où vous êtes, et j'avais mis le doigt sur les endroits qu'on doit lire avec plaisir.

La lettre dont mon héros m'honore, du 26 auguste (que les Welches appellent barbarement août), a été croisée par celle de son vieux serviteur, qui lui demandait *les Scythes* très-humblement et très-instamment, au lieu de *Mérope* et après *Mérope*.

Je vous remercie de tout mon cœur, monseigneur, de vos bontés pour *la Princesse de Navarre*. La musique est charmante, et, en vérité, il y a quelquefois d'assez jolies choses dans les paroles. Je n'aurais pas osé vous la demander. Vous mettez, à votre ordinaire, des grâces dans vos bienfaits. Mais il faut que mon héros ait le diable au corps d'imaginer que je parle de la musique de *Pandore*, sans l'avoir entendue. J'en ai entendu trois actes dans mon ermitage; madame Denis, qui s'y connaît parfaitement, en a été très-contente. M. le duc d'Aumont, qui avait pris d'autres engagements, demandait qu'une belle dame lui forçât un peu la main. Je suppose que mon ami la Borde a fait sur cela son devoir et ses diligences.

Mon héros est encore possédé d'un autre diable, en croyant que je m'adresse à M. d'Argental pour les bagatelles du théâtre. J'en suis bien loin. Mais il est rempli de l'esprit divin, en faisant de belles réflexions sur les vanités et sur les tracasseries de ce monde. Le grand Condé disait à Chantilly *qu'ayant tâté de tout, il était lassé de tout*. Vous êtes encore dans la fleur de l'âge, vous n'avez que soixante-onze ans; quand vous en aurez soixante-seize, comme moi, vous serez bien plus grand philosophe que je ne puis l'être; vous verrez d'un œil bien plus aguerri toutes les pauvretés de ce monde, et vous jouirez de votre belle âme en

paix. A Dieu ne plaise que je mette les beaux-arts dans le rang des misères dont on doit être dégoûté; cela serait horrible en parlant au doyen de l'Académie française.

Je ne sais si une tragédie nouvelle, intitulée *les Guèbres*, est parvenue jusqu'à vous; si vous vouliez vous en amuser, je vous en enverrais une édition, quoiqu'elle me soit dédiée; vous verriez qu'on peut faire quelque chose du jeune auteur.

Agréez, monseigneur, mon très-tendre respect et ma vive reconnaissance.

650. — AU MÊME.

Ferney, 13 septembre.

En voici bien d'une autre, monseigneur; M. de Ximenès me mande que vous avez la bonté de faire jouer à Fontainebleau *les Guèbres*. Je prends donc la liberté de vous les envoyer, quoiqu'ils me soient dédiés.

Vraiment, je vous serais très-obligé si, au lieu de *Tancrède* ou de *Mérope* qu'on connaît assez, on jouait *les Guèbres* et *les Scythes*, qu'on ne connaît point. Cela mettrait, ce me semble, plus de vivacité dans vos amusements de Fontainebleau; et ce serait pour moi une grande consolation et beaucoup d'honneur de contribuer un moment à vos plaisirs.

Si vous avez lu l'*Histoire du Parlement*, vous avez trop de pénétration et de goût avec trop de connaissance du temps présent, pour ne pas vous apercevoir que ces chapitres ne sont pas de la même main qui a écrit les premiers. Presque toutes les anecdotes sont

fausses. On a pris le conseiller *Vesigny* pour le vieux président de *Nassigny*. On suppose que tous ceux qui ont assisté au procès de Damiens ont eu des pensions, ce qui est également faux et ridicule. D'ailleurs, ces chapitres sont écrits très-grossièrement, et avec une impropriété de langage qui révolte.

Vous savez quel brigandage a régné dans la campagne des Indes et au Canada; il n'y en a pas moins dans la république des lettres. Voilà ce qui m'avait déterminé à sortir de France, et si j'y suis rentré, ce n'est pas bien avant. Vos bontés me consolent de tout.

Agréez le tendre respect de votre vieux serviteur, qui sera pénétré pour vous, tant qu'il vivra, de son inutile et inviolable attachement.

### 651. — A M. L'ABBÉ AUDRA.

20 septembre.

Mon cher philosophe, je reçois en ce moment votre lettre du 13 septembre. Le projet de faire un abrégé de l'*Essai sur l'esprit et les mœurs des nations* est une très-bonne idée, et vous l'exécuterez en habile homme. Je vais recommander à Cramer de vous envoyer la nouvelle édition in-4°, qui sera achevée dans quelques jours; elle est très-augmentée.

J'attends le détail que M. de La Croix doit m'envoyer sur l'affaire de Sirven. Si on rend une justice complète à cette famille innocente et opprimée, si les magistrats de Toulouse voient sans chagrin dans leur ville le défenseur des Calas, si le théâtre nouvellement établi peut profiter de mes soins, le plaisir de vous

revoir me rendra peut-être assez de forces pour entreprendre ce voyage.

Je viendrais dans une espèce de litière; et je passerais l'hiver à Toulouse; mais ce serait à condition que je mènerais ma vie de malade : il faudrait que mon âge et mes maux me dispensassent de faire aucune visite, et qu'on me pardonnât ma vie solitaire. Je partirai probablement dès que je serai certain d'être bien reçu et de n'avoir rien à craindre des vieux restes du fanatisme.

J'ai oublié le nom du conseiller qui protége Sirven; je vous prie de me le dire. Il ne serait pas mal qu'il me donnât des assurances positives qu'on approuverait mon voyage.

C'est tout ce que je puis vous dire à présent. Je n'ajoute rien de nouveau, en vous disant combien je vous aime, et combien j'ai envie de vous embrasser.

### 652. — AU MÊME.

13 novembre.

J'ai été plus près, mon cher philosophe, de faire le voyage de l'autre monde que celui de Toulouse. Madame Denis est revenue de Paris prendre soin de mon triste état. Je vous recommande ce pauvre Sirven; achevez votre ouvrage. La faiblesse de mon corps ne s'étend point sur mes sentiments. Je suis pénétré de reconnaissance et d'admiration pour le zèle de M. de la Croix. Le style de ses lettres me fait juger du succès qu'aura son mémoire en faveur de l'innocence, si cruellement opprimée. Je le prie de regarder cette

lettre comme écrite à vous et à lui. Pardonnez-moi tous deux une lettre si courte; mon état est mon excuse.

Si le pauvre Sirven a besoin d'argent, il n'a qu'à parler; je vous prie de le lui faire dire.

653. — A MADAME ***[1].

Au château de Ferney, 19 novembre.

Madame,

Il est vrai que si je n'avais cru que mes sentiments respectueux pour votre personne et ma sensibilité pour votre triste état, j'aurais écrit à M. l'avocat général du sénat de Chambéry; mais étant partie dans cette affaire, je n'ai pas osé prendre cette liberté. Il m'a paru qu'un étranger ne devait qu'attendre le jugement et s'y soumettre. D'ailleurs, tout ce qu'on m'a dit de M. l'avocat général me fait croire que les sollicitations sont très-inutiles auprès de lui. Je sais qu'il est beaucoup mieux informé de votre affaire que je ne puis l'être. On m'assure de tous côtés qu'il est aussi bienfaisant qu'éclairé. Votre cruelle situation l'a sans doute attendri. Je vous conseille de faire comme moi, madame, d'attendre son rapport, et de vous conformer à ce qui sera décidé. Je ne puis croire que la grâce que le roi vous a faite, vous devienne jamais inutile.

J'ai l'honneur d'être avec respect, madame, etc.

654. — A M. SERVAN,

AVOCAT-GÉNÉRAL.

A Ferney, 20 décembre.

L'ermite du mont Jura présente ses tendres respects

[1] On n'a pu connaître la personne à qui cette lettre est adressée, ni l'affaire dont il s'agit.

au Cicéron du Dauphiné, et qui doit l'être de la France.

Le vieux malade de Ferney est très-inquiet de la santé de l'ermite de Romans; il met à ses pieds le petit amusement qu'il a l'honneur de lui envoyer.

M. Dupuits lui a parlé du plus beau discours qu'on ait encore fait à la rentrée. Il lui a parlé aussi d'une lettre et d'un extrait dont il dit que M. de Servan avait bien voulu l'honorer, mais qu'il n'a pas reçus.

L'ermite de Ferney dit pour seule prière à Dieu que M. Servan vive.

### 655. — A M. CHRISTIN.

5 janvier 1770.

Cent bonnes années à mon cher petit philosophe. Le vieil ermite est toujours bien malade et bien faible; mais ses sentiments pour le Cicéron de Saint-Claude ne sont point affaiblis.

Nous commencerons l'impression d'une très-honnête encyclopédie, dès que nous aurons reçu les réflexions sur la jurisprudence des Francs. L'article *Criminel* contient le procès du chevalier de La Barre tout au long. On ne sait si on réimprimera cette pièce sous le nom du chevalier de La Barre ou sous un nom supposé. Nous espérons voir mon frère Christin vers le saint temps de Pâques, et nous raisonnerons de tout cela à tête reposée.

L'oncle et la nièce lui font mille compliments.

656. — AU MÊME.

30 janvier.

Le solitaire mande au petit philosophe, son ami, que l'édit pour la fondation de Versoix va paraître; alors le moment pourra être favorable pour présenter la requête. Je crois qu'il faudra en envoyer des copies collationnées à tous les ministres. Une affaire si délicate ne peut être jugée que dans le Conseil du roi. Il faudra craindre les oppositions de ceux qui sont intéressés à rendre éternelle la tyrannie dont on se plaint. Vos ennemis sont sans doute instruits de la démarche des Communautés. Il serait bon de répandre le bruit qu'on a renoncé à l'entreprise; on frapperait le coup plus sûrement. Je désire autant que vous le succès de cette affaire.

Pour la babiole des *Choudens*, j'ai mandé à Balleidier de faire tout ce qu'il voudrait. Je serai mort avant que cette affaire soit entièrement jugée.

J'attendrai avec bien de l'impatience que vous veniez ici faire vos pâques.

Je vous embrasse bien tendrement, mon cher ami.

657. — A M. DE POMARET [1].

31 janvier.

Le vieillard à qui M. de Pomaret a écrit, est pénétré des sentiments qu'il veut bien lui témoigner. Continuez, monsieur, à répandre l'esprit de conciliation dans des pays où la discorde a régné autrefois si cruel-

[1] Ministre protestant à Ganges, en Languedoc.

lement. Quand les jésuites sont abolis dans le royaume, il faut bien qu'on vive en paix.

Espérez peu du canoniseur, et songez qu'un moine est toujours moine [1].

Permettez-moi de vous dire que vous prenez mal votre temps pour dire que le projet de la ville libre [2] n'a point eu lieu. On vous confie que l'édit est passé, qu'on vient d'envoyer cent mille livres pour travailler aux ouvrages; mais il est de la plus grande importance que cela ne fasse pas de bruit dans votre province. Les derniers arrangements ne seront pris qu'au printemps.

Consolez-vous, espérez beaucoup; un temps viendra où tous les honnêtes gens serviront Dieu sans superstition. Je ne verrai pas ce temps; mais vous le verrez, et je mourrai avec cette espérance.

### 658. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Ferney, 16 février.

Le vieux malade, qui n'écrit plus, n'en est pas moins attaché à M. et à madame de Rochefort. Il craint qu'ils n'aient pas reçu un paquet semblable à celui-ci, accompagné d'un petit mot de lettre. Il se flatte que les couches seront heureuses. Il salue le père, la mère et l'enfant. Madame Denis se joint à lui.

On s'égorge actuellement à Genève; trois hommes furent tués hier, quatre aujourd'hui; et pour mettre la paix dans cette sage république, on pendra demain

[1] Le pape Ganganelli avait été Franciscain. C'est lui qui abolit la Société de Jésus.

[2] Versoix.

les parents et amis de ceux qui ont été massacrés. J'espère que M. d'Alembert voudra bien ajouter ce petit fleuron à la couronne de roses et d'épines dont il a décoré cette métropole socinienne.

### 659. — A MADAME DESPREZ DE CRASSI.

Ferney, 23 mars.

Madame, nous sommes pénétrés, ma nièce et moi, des procédés nobles de M. de Crassi et des vôtres. Si je n'étais pas depuis longtemps au lit, je viendrais moi-même m'informer de la santé de M. de Crassi, et vous assurer du respectueux dévouement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

### 660. — A M. LAUS DE BOISSY[1].

Ferney, 28 avril.

Monsieur, Anacréon chantait et dansait, Platon raisonnait ou déraisonnait dans le beau pays de la Grèce, et moi je suis entouré de quarante lieues de neiges, à la fin d'avril, entre les Savoyards et les Suisses; et tant que les neiges sont sur la terre, je suis privé de la vue. Pardonnez-moi si, dans cet état, je ne réponds qu'en prose à vos très-jolis vers; je sens tout leur mérite; mais vous me prenez trop à votre avantage, ce n'est pas le cas où

Nardi parvus onix eliciet cadum.
. . . . . .
. . . . . Vejanius, armis
Herculis ad postem fixis, latet abditus agro.

[1] Né en 1747, auteur du *Secrétaire du Parnasse*, dédié à Voltaire, 3 vol. in-12, d'*une Lettre critique à l'abbé Sabatier*, etc.

Vous daignez me chercher dans la solitude où je suis enseveli pour me récompenser de mes travaux passés; je ne puis que vous offrir de sincères et d'inutiles remercîments des fleurs que vous jetez sur le bord de mon tombeau. J'ai perdu la voix; mais si elle me revient, ce sera pour vous dire combien je suis sensible aux bontés dont vous m'honorez.

J'ai, etc.

### 661. — A MADAME LA DUCHESSE DE CHOISEUL.

CETTE LETTRE EST CENSÉE ADRESSÉE A LA PREMIÈRE OU A LA SECONDE DE SES FEMMES DE CHAMBRE.

A Ferney, faubourg de Versoix, 11 mai.

Mademoiselle, nous autres capucins, nous ressemblons aux amoureux dans les comédies; ils s'adressent toujours aux demoiselles suivantes pour s'introduire auprès de la maîtresse du logis. Je prends donc la liberté de vous importuner par ces lignes, pour vous demander si nous pourrions prendre l'extrême liberté d'envoyer de notre couvent à madame la duchesse de Choiseul les six montres que nous venons de faire à Ferney. Nous les croyons très-jolies et très-bonnes; mais tous les auteurs ont cette opinion de leurs ouvrages.

Nous avons pensé que, dans le temps du mariage et des fêtes, ces productions de notre manufacture pourraient être données en présent, soit à des artistes qui auraient servi à ces fêtes, soit à des personnes attachées à madame la Dauphine [1]. Le bon marché plaira sans doute à M. l'abbé Terrai, puisqu'il y a des montres qui

[1] Depuis la reine Marie-Antoinette.

ne coûteront que onze louis chacune, et que la plus chère, garnie de diamants, n'est mise qu'à quarante-sept louis. Celle où est le portrait du roi en émail avec des diamants, n'est que de vingt-cinq louis; et celle où est le portrait de monseigneur le dauphin, avec une aiguille en diamants, n'est que de dix-sept. Tout cela coûterait à Paris un grand tiers de plus. Nous servons avec la plus grande économie, et par là nous méritons la protection du ministère.

Des gens, qui sont au fait du secret de la cour, nous assurent que le ministre des affaires étrangères et le premier gentilhomme de la chambre font des présents, au nom du roi, dans l'occasion présente; mais nous ne savons comment nous y prendre pour obtenir la protection de votre bienfaisante maîtresse; nous craignons qu'elle ne nous prenne pour des impertinents qui ne savent pas leur monde. Cependant la charité nous oblige de représenter qu'il faut aider notre colonie naissante de Ferney, qui n'est composée, jusqu'à présent, que de soixante personnes, lesquelles n'ont chacune que leurs dix doigts pour vivre.

C'est une terrible chose, mademoiselle, qu'une colonie et une manufacture. Nous espérons que votre maîtresse indulgente aura pitié de nous, malgré les injures que nous lui avons dites. Nous sommes importuns, il est vrai; mais nous savons qu'il faut faire violence au royaume des cieux, comme dit l'autre. Ainsi, mademoiselle, nous demandons votre puissante protection auprès de madame la duchesse, et nous prierons Dieu pour elle et pour vous, ce qui vous fera grand bien. Je vous supplie en mon particulier, ma-

demoiselle, de me mettre à ses pieds, longs de quatorze pouces de roi.

J'ai l'honneur de demeurer en Christ, mademoiselle, votre très-cher frère François, capucin indigne.

Permettez-moi, mademoiselle, d'ajouter à ma lettre que, si monseigneur le duc ou madame la duchesse montrait au roi la montre en diamants avec trois fleurs de lys, et celle où est son portrait, il serait émerveillé qu'on ait fait cette chose dans notre village.

Voici la réponse à cette plaisanterie. Le manuscrit n'indique point l'auteur.

Chanteloup, 19 mai.

Monsieur, nous avons reçu avec autant d'étonnement que de reconnaissance la lettre dont vous nous avez honorées. Notre étonnement porte sur notre bonne fortune, et notre reconnaissance sur la gloire qui nous en reviendra; car nous savons que vous avez le don de rendre célèbres tous ceux dont vous parlez, témoin les compilations de M. l'abbé Trublet, et à plus forte raison sans doute ceux à qui vous parlez. Nous ne savons pas de qui vous tenez ce don, si c'est de Dieu, du diable ou de votre père saint François. Mais de quelque part qu'il vous vienne, nous le révérons, pourvu qu'il nous rende célèbres; car les femmes aiment la célébrité, et nous pensons que les femmes de chambre l'aiment plus que toutes les autres femmes, d'après ce que nous avons entendu dire à notre maîtresse, que les objets s'agrandissent dans l'éloignement. N'allez pas cependant vous imaginer, monsieur, que nous vous donnions notre maîtresse pour un bel esprit, parce qu'elle nous jette comme cela à la tête quelques belles maximes, auxquelles nous n'entendons rien, ni elle non plus; c'est

au contraire une très-bonne personne dont nous nous moquons toute la journée, et à laquelle nous rions au nez, sans qu'elle s'en fâche. Elle est si bête qu'elle s'est écriée, en lisant votre lettre et en voyant la boîte, qu'elle aimait autant ce que vous faites que ce que vous dites, comme si c'était vous qui eussiez fait ces montres, et qu'une montre valût un poëme épique. Heureusement pour elle que ce qu'elle fait vaut souvent mieux que ce qu'elle dit. Elle s'est affligée d'être en province; craignant d'avoir perdu le moment favorable pour le débit de vos montres, elle les a envoyées sur-le-champ à son mari, qui a un bureau suivant la cour, et elle l'a menacé de les prendre toutes sur son compte, quoiqu'elle n'ait pas le sou, s'il ne trouvait pas le moyen de les prendre sur celui du roi.

Vous voyez, monsieur, par ce procédé, qu'elle n'a pas conservé d'aigreur du mal que vous avez dit d'elle, et même de votre dernière épigramme; vous verrez qu'elle ne l'aura pas entendue.

Si vous êtes content de la façon dont nous nous sommes acquittées de votre commission, nous espérons, monsieur, que vous continuerez à nous honorer de vos ordres. Nous ne demandons pas mieux que d'avoir affaire à vous, et nous serons très-flattées que vous ayez affaire à nous; car nous sommes d'une humeur fort obligeante. C'est dans ces sentiments que nous avons l'honneur d'être avec respect, monsieur, vos très-humbles et très-obéissantes servantes,

ANGÉLIQUE, MARIANNE.

## 662. — A M. CHRISTIN.

21 mai.

Mon cher petit philosophe saura que M. le duc de Praslin, l'un des juges, a été très-content du mémoire,

et qu'il est disposé comme nous désirons qu'il le soit. Nous avons tout lieu d'espérer que les autres juges penseront de même. Tous ceux qui ont lu ce factum, ont la même indignation que nous contre les chanoines. Toutes les vraisemblances sont que mon cher petit philosophe gagnera sa cause, et sera regardé comme le défenseur de la liberté publique. On lui fait mille tendres compliments.

### 663. — A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

1er juin.

Je dois vous dire, monsieur, que mon ombre, ensevelie pendant six mois dans des neiges qui durent encore, est de toutes les ombres la plus sensible; que je suis pénétré dans mon tombeau de toutes vos bontés, et que je pense comme vous sur les affaires de ce monde et de l'autre.

J'eus l'honneur de vous écrire quand vous étiez aux États [1]. Votre province manquerait à présent de blé, si on n'avait pas arrêté celui qui allait à Genève. Les Génevois ne méritent guère de manger du pain, depuis qu'ils se mettent à canarder leurs compatriotes. Pour nous autres, si les choses continuent sur le même pied, nous allons voir renaître le beau siècle d'or, où l'arbre de Jupiter nourrissait des hommes qui étaient, dit-on, innocents, ou plutôt des innocents.

Quand Son Altesse Sérénissime voudra des montres de Ferney, qui a l'honneur d'être dans sa province,

1 De Bourgogne, à Dijon, avec le prince de Condé.

nous en faisons d'aussi bonnes qu'à Paris, et à un tiers meilleur marché.

Conservez, monsieur, vos bontés au vieil ermite.

664. — A M. L'ABBÉ AUDRA.

3 juin.

Pardonnez, mon cher docteur, si je réponds si tard à votre dernière lettre ; ce n'est pas négligence, c'est misère; je tombe tous les jours, je n'ai pas un moment de santé.

A l'égard de Sirven, l'affaire a tant traîné qu'elle ne fera nulle sensation dans le monde, lorsqu'elle sera sur le bureau. Personne au monde ne se souciera que Sirven, replongé dans son obscurité, ait un hors-de-cour ou un arrêt plus agréable. Le voilà maître de son bien; il exerce son ancienne profession. Ses filles sont un peu folles; ainsi l'était la noyée. Sa famille a été bien secourue; il doit être content. S'il obtient l'arrêt qu'il désire, tant mieux; sinon je lui conseille de vivre en paix.

Jouissez, mon cher ami, de votre réputation et de tous les agréments que votre mérite vous procure.

Puis-je vous demander s'il y a quelques négociants à Toulouse qui puissent faire usage des billets ci-joints?

Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

665. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

4 juin.

Je ne commence que d'aujourd'hui, monsieur, à être débarrassé de mes neiges et à ouvrir un peu les

yeux. Mon état est si triste que vous devez me pardonner mon silence. J'ai commencé à lire ce que vous avez bien voulu m'envoyer. C'est une nouvelle obligation que je vous ai. Mon estime et mon attachement pour vous ne diminuent point comme mes forces. La langueur extrême de mon état n'influe point sur les sentiments avec lesquels je serai jusqu'à mon dernier moment, monsieur, votre, etc.

### 666. — A M. VASSELIER.

Ferney, 6 juin.

L'aventure d'Arrie-Petus est bien étonnante pour des Welches. Je voudrais bien savoir au juste le véritable motif de ce coup fourré; car il me semble que les raisons qu'on en donne ne sont guère valables [1].

Je vous enverrai, monsieur, le mémoire de Billard[2], écrit de sa main, si vous ne l'avez pas. C'est dans ce mémoire qu'il dit que la Providence l'appelait à voler la caisse.

Dès que nous aurons une petite pacotille de montres, nous la recommanderons à vos bontés.

Mille tendres compliments à M. Vasselier.

### 667. — A MADAME D'ARGENTAL.

11 juin.

Eh! mon Dieu! madame, je n'ai appris que par la

[1] Il s'agit de l'aventure de deux amants qui se donnèrent la mort dans une campagne, près de Lyon. Le jeune homme s'appelait Faldoni. Ils se tuèrent parce que les parents de la jeune fille ne voulaient pas consentir à leur mariage.

[2] Faux dévot, qui fit une banqueroute scandaleuse.

poste du 9 de ce mois le triste accident arrivé à M. d'Argental. On me mande qu'il n'aura point de suites funestes; mais on me dit que l'épaule est démise; cela n'est que trop funeste.

Vous sentez comme je partage vos peines et vos inquiétudes; nous ne parlons, madame Denis et moi, que de cette inconcevable aventure. Nous ne savons jamais rien à temps dans nos déserts. Celui qui nous a écrit a supposé que nous étions informés, et n'est entré dans aucun détail. Nous vous demandons en grâce de nous faire écrire, par votre secrétaire, en quel état est M. d'Argental, et comment il s'est pu faire qu'il ait été blessé dans un carrosse. Cela fait frémir. On prétend qu'il y a eu près de trois cents personnes de mortes[1]. Est-ce un échafaud qui est tombé? Voilà un abominable feu d'artifice.

M. d'Argental est-il au lit? Son épaule a-t-elle été réellement démise? Si cela est, il a dû souffrir de grandes douleurs. Tout cela n'a pas dû raffermir votre santé. Nous vous conjurons, madame, de nous faire savoir comment nos deux anges se portent. Nous avons le plus grand besoin d'un mot qui nous rassure.

### 668. — A M. CHRISTIN.

19 juin.

Mon cher petit philosophe, nous avons donc été malades, éloignés l'un de l'autre, et c'est ce qui m'afflige doublement. Il est vrai que le libraire de Genève avait

[1] Aux réjouissances de funeste augure qui eurent lieu à la place Louis XV, le 16 mai 1770, pour le mariage de Louis XVI et de Marie-Antoinette.

vendu quelques exemplaires, quoiqu'il n'en dût pas vendre. On a pris alors le parti d'en faire une nouvelle édition. Vous verrez combien elle était nécessaire par la copie de ma lettre à M. de Cléry[1]. Vous verrez combien on craint que vous ne soyez renvoyés au parlement de Besançon. Je frappe à toutes les portes pour parer ce coup, qui serait funeste aux habitants.

Il me semble qu'il y a un ancien édit qui porte : *Nulle servitude sans titre.* N'est-ce pas au roi d'expliquer cet édit, émané de l'autorité royale?

Bonsoir, mon cher philosophe; je vous embrasse bien tendrement.

*P. S.* On vous envoie quelques exemplaires de la nouvelle fournée, qui pourra adoucir un peu les chanoines.

Le sieur Buvard, dont vous me parlez, a voulu sans doute faire sa cour à ses maîtres aux dépens de ses concitoyens.

### 669. — A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

13 juillet.

Vous me permettrez, monsieur, d'avoir l'honneur de vous recevoir avec les mêmes sentiments que j'ai reçu M. le prince Pignatelli, mais avec la même misère, en robe de chambre, et n'en pouvant plus.

Pigale a sculpté mon squelette; mais il ne m'a pas guéri; il ne fait durer que du marbre; mais un plus grand maître que lui se joue de nos corps et de nos âmes, et vous pulvérise tout cela. Vous autres, mes-

[1] Elle manque.

sieurs les meurtriers, vous l'aidez de toutes vos forces activement et passivement. *Vanitas vanitatum et stultitia stultitiarum ;* voilà l'inscription qu'il faut mettre sur tous les tombeaux. Cependant, comme il faut jouir de la vie, tandis qu'on la tient, j'en jouirai, monsieur, avec délices, lorsqu'en revenant de votre régiment vous voudrez bien honorer ma petite retraite de votre présence. Vous y trouverez ma nièce, qui vous en fera les honneurs mieux que je ne vous les ai faits.

Permettez-moi de présenter mes respects à M. le prince Pignatelli; agréez les miens, monsieur, et conservez-moi vos bontés, qui adoucissent tous mes maux.

### 670. — A MADAME NECKER.

Ferney 23 juillet.

Madame, c'est à vous que je dois tout; c'est vous qui avez honoré la fin de ma vie, et qui m'avez consolé de toutes les tribulations attachées à la littérature, que j'ai éprouvées pendant cinquante ans. Mon cœur est plein, et mon seul chagrin est de ne pas vous l'ouvrir. Je dois au moins vous consacrer le peu de jours qui me restent, et sur lesquels vous avez répandu des faveurs que je ne mérite pas.

Je suis bien fâché que vous n'ayez pas acheté une terre dans nos cantons; vous ne saviez pas alors ce qui était réservé au petit pays de Gex. Il va devenir, grâce à M. de Choiseul, un des plus florissants de l'Europe, et toutes les terres y doubleront de prix dans très-peu d'années. Mais la fortune arrange toutes

choses de façon que les hommes n'y entendent rien, et ne peuvent rien prévoir.

M. Dupuits, mon gendre, a cru devoir prendre la liberté de s'adresser à M. Necker pour un petit arrangement, attendu que M. Necker est aussi bienfaisant que vous. Il me permettra de joindre ici ma reconnaissance de la peine qu'il voudra bien prendre pour celui qui a ranimé le sang de Corneille.

Pour vous, madame, je vous en dois bien davantage. Soyez bien sûre que mon cœur s'acquitte de sa dette, et qu'il vous appartiendra, tant qu'il battra dans la très-sèche poitrine de votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Le vieux malade de Ferney.

### 671. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT[1].

Ferney, 23 juillet.

Il faut que notre chef de brigade nous croie de terribles buveurs ! Car je ne soupçonne que lui de nous avoir envoyé encore du vin de Champagne. Il faut qu'il le vienne boire avec madame Dix-Neuf-Ans[2], sans quoi ce vin ressemblerait aux anciennes libations qu'on faisait aux morts.

Le pauvre ermite est dans un état pitoyable, quoi qu'en dise Pigale, devant qui il s'est efforcé de paraître oublier tous ses maux. Non-seulement il ne peut plus boire, mais il ne peut presque plus manger. Il se met aux pieds de madame Dix-Neuf-Ans. Il y a l'infini entre elle et lui.

[1] Officier supérieur dans les gardes-du-corps.

[2] Madame de Rochefort.

Je finis par établir à Ferney une petite colonie d'émigrants de Genève et autres lieux; M. le duc de Choiseul la protége de toutes ses forces. Nous faisons des montres excellentes. Paris les tire toutes de Genève, et nous les donnons à un grand tiers meilleur marché qu'à Paris. Quand vous en voudrez pour vos amis, adressez-vous à votre serviteur, avant qu'il rende son existence aux quatre éléments, supposé qu'il y ait quatre éléments. En attendant, il vous embrasse de tout son cœur, et se met aux pieds de madame Dix-Neuf-Ans.

### 672. — AU MÊME.

Ferney, 19 auguste.

Si l'aimable et digne mari de madame Dix-Neuf-Ans veut une montre avec son portrait, il n'aurait qu'à envoyer ce portrait contre-signé Choiseul; il serait parfaitement copié. Vous voulez sans doute la montre à répétition, une aiguille de diamants; donnez vos ordres précis; vous serez très-bien servi, et à un grand tiers meilleur marché qu'à Paris. Mes émigrants m'ont fourni, en dernier lieu, une montre que les horlogers de Paris auraient vendue au moins cent louis; c'est le plus bel ouvrage que j'aie vu de cette espèce.

Nous vous attendons, monsieur, au mois d'octobre. Votre montre sera prête pour le jour que vous aurez ordonné. Nous voudrions bien que M. d'Alembert prît son chemin par Ferney. Je suis plus malade que jamais; je me flatte que je guérirais en me trouvant avec vous, madame Dix-Neuf-Ans et lui.

Madame Denis vous fait mille compliments.

673. — A M. CHRISTIN.

20 auguste.

Mon cher ami, tout languissant que je suis, je vais pourtant écrire. Mais vous savez que Dieu ne peut empêcher que ce qui est fait, ne soit fait; à plus forte raison les pauvres humains ne le peuvent. Votre procureur général me fait trembler; il sera plus à craindre que Charlemagne. C'est une chose bien délicate que de s'engager à prouver la fausseté des actes de cet empereur. Vos adversaires n'exigeraient-ils pas réparation et dommages?

Voilà tout ce que peut vous dire ma pauvre tête affaiblie; mais mon cœur vous dit qu'il vous aime beaucoup.

674. — A M. LE CHANCELIER MAUPEOU.

Ferney, 22 auguste.

Monseigneur, il ne faut point prendre la liberté de vous présenter des ouvrages nouveaux, parce que assurément vous pensez mieux que les auteurs de ce siècle; une seule de vos lettres est mieux écrite que tous leurs livres. Mais peut-être dans les circonstances présentes, où le *Système de la nature* fait tant de bruit dans l'Europe, il semble permis d'offrir au chef de la littérature[1] aussi bien que des lois la faible esquisse d'une réfutation.

Si vous daignez, dans la multitude de vos grandes occupations, jeter les yeux un moment sur ce petit écrit, il vous en dira moins que votre esprit ne vous

[1] La direction de la librairie était dans les attributions du chancelier.

en dira. Puissé-je avoir rencontré quelques-unes de vos idées! Ce serait le seul moyen de n'être pas indigne de votre suffrage.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, monseigneur, etc.

### 675. — A M. SERVAN.

A Ferney, 4 septembre.

Monsieur, le vieux malade de Ferney présente ses respects au jeune malade de Grenoble qui est à Lausanne. Je souhaite que vous trouviez auprès de M. Tissot la santé que je ne cherche plus. Quand vous vous remettrez en route, souffrez que je vous offre du moins le repos et le régime dans ma retraite, où vous jouirez d'un air très-pur, et où vous ne mangerez que ce que vous ordonnerez.

Vous savez combien vos jours sont précieux à tous les hommes qui pensent. L'intérêt extrême que nous y prenons, ma nièce et moi, mérite que vous nous donniez la préférence sur les cabarets.

Ayez la bonté, monsieur, de nous faire avertir du jour de votre arrivée et du régime où vous êtes, afin que nous ne transgressions point les lois imposées par M. Tissot.

J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments les plus respectueux et l'intérêt le plus vif, monsieur, votre, etc.

### 676. — A M. DE LA HARPE.

27 septembre.

Vous ne m'aviez point dit, mon cher Suétone[1], que

[1] *Les Douze Césars*, traduits par La Harpe, venaient de paraître.

je dusse envoyer les deux tomes à M. Suard; j'en dépêche un, et vous renvoie l'autre ensuite par la même voie. Je suis bien sûr que vous réussirez en prose et en vers; vous avez ce qui manque à presque tous les écrivains de ce siècle, justesse d'esprit, goût et style naturel, avec l'art de vous exprimer avec force sans faire de contorsions.

Il est vrai que dans une lettre à madame la duchesse de Choiseul je glissai quelques vers, où je lui disais tout ce que je pense de vous; j'en cherche la minute, et je ne puis la retrouver. Je suis plus zélé pour mes amis que je ne suis soigneux.

M. d'Alembert est à Ferney; il m'a mis au fait de tout. Il me semble qu'on traite les gens de lettres comme du temps où on les prenait pour des sorciers. Il faut espérer que la raison, qui fait tant de progrès, en fera aussi sur certaines choses.

Comptez sur les sentiments du vieux malade, qui vous embrasse de tout son cœur.

### 677. — A M. DORAT.

Ferney, 1er octobre.

Je vous dois, monsieur, autant de remerciements que d'éloges; les sentiments dont vous m'honorez, et les vers charmants que vous avez faits pour M. Diderot pénètrent mon cœur. Les journaux sont enrichis par de telles pièces, qui manifestent la générosité de votre âme autant que vos talents; ils seraient déshonorés par le nom de Fréron. L'union entre les véritables gens de lettres n'a jamais été si nécessaire.

C'est uniquement pour ériger un monument de cette

union, que les personnes du plus rare mérite, au nombre desquelles vous êtes, ont voulu employer le ciseau de M. Pigale[1]. Je n'ai été que leur prête-nom; ils ont fait voir à l'Europe qu'ils sont unis, et qu'ils pensent avec noblesse. Par là ils se sont mis au-dessus de ceux qui veulent les abaisser; et ils se rendent respectables, malgré tous les efforts qu'on fait contre eux. Les places de l'Académie deviennent de jour en jour plus précieuses et plus dignes des principaux citoyens de Paris, qui joignent le mérite personnel à celui de leur famille. Dans cette situation où sont aujourd'hui les lettres, c'est une grande consolation pour moi, monsieur, de pouvoir déjà compter parmi mes amis un homme dont les talents et les grâces m'avaient fait tant de plaisir, avant que je fusse à portée de connaître ses qualités essentielles.

J'ai l'honneur d'être, etc.

*P. S.* Permettez-moi de présenter mes très-humbles obéissances à M. de Pezay, qui doit partager tous les tributs d'estime que je vous dois.

### 678. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

12 octobre.

Mon ombre a été consolée, égayée par M. d'Alembert et par M. de Condorcet pendant quinze jours. J'aurais bien dû me vanter de ma fortune à mes deux consolateurs du Vivarais, dont je regrettais plus que jamais la présence. Que madame la philosophe Dix-Neuf-Ans nous aurait animés! que M. le chef de brigade nous en

[1] Il s'agit de la statue portant cette inscription : *A M. de Voltaire, les gens de lettres ses compatriotes et ses contemporains.*

aurait dit de bonnes! Je ne peux plus écrire, tant je suis faible; mais j'aurais pensé et senti.

M. d'Alembert est actuellement à Lyon, et s'achemine tout doucement en Provence.

Nous jetons enfin les fondements de Versoix; nous y bâtissons, madame Denis et moi, la première maison. Ce n'est pas que l'aventure des inscriptions[1] m'ait laissé le moyen de bâtir; mais le zèle fait des efforts, et l'envie de mettre la première pierre dans la ville de M. le duc de Choiseul m'a fait passer par-dessus tout. Je sais bien que je n'habiterai pas cette maison; mais madame Denis en jouira, et je suis content. En attendant, je me flatte d'être encore assez heureux pour voir M. et madame de Rochefort honorer Ferney de leur présence; on ne peut finir plus agréablement sa carrière.

### 679. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 octobre.

Mon cher ange, M. Marin me mande qu'il m'a envoyé, le 6 octobre, un gros paquet de vous que je n'ai point reçu, quoiqu'il m'en soit parvenu six contresignés Choiseul et Chancelier. Tous ces six étaient des factums de plaideurs. Cependant je ne crois pas être de la chambre des vacations, encore moins du conseil d'État.

Pour moi, je vous envoie le factum de Massinisse contre Scipion, par l'avocat Lantin[2]. Il a réformé son plaidoyer dans plusieurs points pour captiver la faveur

[1] Les mesures financières de l'abbé Terray lui avaient fait essuyer de grandes pertes.

[2] *Sophonisbe*, qu'il fit paraître sous ce pseudonyme.

de ses juges. Je ne sais si Le Kain pourra plaider cette cause à Fontainebleau devant le duc de Praslin et M. le duc de Choiseul; je vous adresserai d'autres exemplaires, dès que vous l'ordonnerez.

Si vous êtes à Fontainebleau, j'ai bien fait d'adresser ce paquet à M. le duc de Praslin; et si vous êtes à Paris, j'ai encore bien fait, parce que ce paquet lui arrivera plus sûrement.

Qu'il ait la bonté de me permettre de le féliciter et de le remercier d'avoir mis Tunis à la raison. Comme on aime passionnément dans ce pays-là les montres de France, et qu'elles sont à bien meilleur marché que celles d'Angleterre, la fabrique de Ferney offre ses très-humbles services à M. le duc de Praslin.

Pour moi, mon cher ange, je ne vous offre pour le présent que des vers de six pieds en tout genre.

Je me flatte que madame d'Argental est en bonne santé; madame Denis vous fait les plus tendres compliments.

### 680. — A M. DE POMARET.

Ferney, 24 octobre.

Je savais bien, monsieur, que vous faisiez de très-bonne prose, et je suis d'autant plus aise que vous fassiez des vers que je ne puis plus en faire. Ma vieillesse et mes maladies m'ont tout enlevé, hors cet amour pour la tolérance dont vous me parlez; ma passion n'est pas malheureuse. J'ai chez moi actuellement deux cents protestants de Genève, avec lesquels mes catholiques vivent comme des frères.

Il est vrai que la ville de Versoix, dans laquelle on

doit avoir liberté de commerce et de conscience, n'a pas été commencée au mois de mai, comme je l'espérais; mais du moins les rues en sont tracées; tout le terrain est acheté, et le port est presque fini. Ainsi, vous et vos amis, vous pouvez absolument compter sur ce que j'avais l'honneur de vous mander. La première pierre qui sera posée à cette ville, sera la plus heureuse époque de ma vie, que je finirai sans regret, quoiqu'au milieu des souffrances.

J'ai l'honneur d'être, etc.

### 681. — A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

28 octobre.

Le ciron qui a parlé de Dieu remercie bien sincèrement le brave militaire philosophe qui a daigné faire valoir la théologie de ce ciron. Je vous avoue, monsieur, que vous me rendez un très-grand service. J'ai toujours pensé tout ce que j'ai dit dans ce petit ouvrage [1]. Je le crois honnête, et, puisque vous l'approuvez, j'ose le croire utile. Il le sera beaucoup pour moi, s'il parvient à détromper ceux qui m'ont imputé des sentiments dont je suis si éloigné. J'ai trouvé ces trois exemplaires que j'ai l'honneur de vous envoyer, et, si vous me le permettez, j'en chercherai d'autres. Ce malheureux livre du *Système de la Nature* a fait un tort irréparable à la vraie philosophie. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les bons pâtissent pour les méchants.

Tout ce que je souhaite sur la fin de ma vie, monsieur, c'est que vous fassiez beaucoup de revues en

[1] Réfutation du baron d'Holbach. *Œuv. comp.*, t. XLVII.

Franche-Comté, et que je puisse voir un jour M. le duc et madame la duchesse de Choiseul faire leur entrée à Versoix. Je suis pénétré pour vous de la plus respectueuse reconnaissance.

### 682. — A M. CHRISTIN.

31 octobre.

Mon cher petit philosophe, à qui tout Ferney fait les plus tendres compliments, a fait un très-bon article sur le mariage. Il n'est pas possible qu'il ne fasse pas un très-heureux mariage, après en avoir si bien parlé.

Il se pourra bien qu'on ne rapporte l'affaire des esclaves[1] qu'après la Saint-Martin. Tant mieux! nous aurons alors le discours de M. Séguier, qui nous sera d'un très-grand secours.

On embrasse tendrement mon cher petit philosophe.

### 683. — A M. VASSELIER.

A Ferney, 10 novembre.

Vous m'avez écrit une lettre charmante, mon cher correspondant; vous blâmez également et le *Système de la Nature* et le système du réquisitoire. Il me semble que tous les honnêtes gens pensent comme vous. Leur mot de ralliement est Dieu et la Tolérance. Il faut que vous soyez d'une bien bonne religion pour tolérer mes importunités. Voici encore un paquet que je vous supplie de vouloir bien faire parvenir, franc de port, à un homme qui aime la lecture et qui n'est pas riche.

[1] L'affranchissement des serfs des couvents.

J'embrasse de tout mon cœur M. Tabareau ; je ne le sépare jamais de vous.

### 684. — A M. CHRISTIN.

16 novembre.

Mon très-cher petit philosophe, la Saint-Martin est passée sans que le procès des tyrans et des esclaves ait été rapporté. J'écris à M. l'avocat général Séguier pour le prier de vouloir bien communiquer à M. Cherry son plaidoyer et ses conclusions, suivant lesquelles lesdits tyrans de Saint-Claude furent condamnés, il y a dix ans, dans un cas à peu près semblable. Il affirmait dans son discours qu'il n'y a plus d'esclaves en France, et c'est la jurisprudence du parlement de Paris. C'est ce que je représente de toutes mes forces au ministère. Dites bien à vos chers esclaves que je travaillerai pour eux jusqu'au moment de la décision, et qu'il faut absolument qu'ils soient libres.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

### 685. — A M. DE LA CROIX.

Ferney, 23 novembre.

J'ignorais, monsieur, la triste fin de notre ami l'abbé Audra ; elle me pénètre de douleur. Je lui avais écrit il n'y a pas quinze jours ; la lettre doit être au bureau de la poste. Nous vous aurons grande obligation, le mort et moi (supposé que les morts soient sensibles), de vouloir bien la retirer. Je ne manquerai pas d'écrire à M. le premier président Niquet ; mais je crois que votre Mémoire fera beaucoup plus d'effet que toutes

les lettres du monde. Vous servez la cause de Sirven avec autant de générosité que d'éloquence; je prendrai et tâcherai de faire vendre des exemplaires.

Il est très-vrai qu'on a beaucoup de peine à vivre actuellement vers la Suisse; le blé est d'une cherté excessive, ainsi que dans notre petite province : le setier de Paris vaut plus de cinquante francs dans nos quartiers. Je vais tâcher de soulager les filles de Sirven, et les engager à attendre la décision. Je doute fort que M. le procureur général soit favorable à Sirven; mais je suis très-sûr que vous lui concilierez tous les suffrages. La mort de ce pauvre abbé Audra n'a fait qu'augmenter votre zèle. Je pleure sa perte; ma consolation est que Sirven a trouvé en vous un protecteur qui ne l'abandonnera point.

J'ai l'honneur d'être, etc.

### 686. — A M. DE VEYMERANGE[1].

Ferney, 29 novembre.

Monsieur, les cavaliers des fermes générales viennent d'arrêter sur le chemin de Muyrin à Genève, dans la route de traverse, cinq voitures chargées de cinquante-deux coupes de blé, lesquelles appartiennent au nommé Cimetière et à un nommé Gros, dit Bordon, son associé. Tous deux, sous prétexte de fournir le Génevois Cambassadez à Gentoux, ravissent tout le blé du pays, le portent dans l'étranger, et font mourir les agriculteurs de faim.

[1] Ancien conseiller au parlement de Metz, devenu directeur général des vivres.

Il y a plus de six semaines que ce brigandage s'exerce jour et nuit. Nous avons besoin de la plus prompte justice, et de la délivrance du fléau dont nous sommes accablés.

Il est bien cruel que ce soit un Génevois, demeurant sur terre de Genève, qui soit chargé de nourrir les troupes du roi, et qui, par là, fournisse un prétexte continuel de mettre la famine dans notre province.

Nous vous demandons en grâce de vous concerter avec M. de Caire pour sauver ce malheureux petit canton [1].

J'ai l'honneur d'être, etc. VOLTAIRE.

### 687. — A M. SERVAN,

AVOCAT-GÉNÉRAL DU PARLEMENT DE GRENOBLE, AUX BALANCES, A GENÈVE.

A Ferney, 30 novembre.

Au nom de Dieu, monsieur, venez coucher chez nous; vous serez mieux couché que dans une auberge.

Je prends le matin des médecines qui me tuent. Je suis plus malade que vous. Il m'est impossible de voir personne le matin dans l'état cruel où je suis. Quittez la triste ville de Genève à portes fermantes; venez dans notre hôpital : nos sœurs grises auront soin de vous. Il faut que les malheureux se consolent ensemble.

Vous parlez de faire une visite du matin, comme si vous vous portiez bien. Il faut rester dans son lit jusqu'à midi au moins, se lever tard, se coucher de bonne

[1] On verra que cette démarche réussit, à la grande satisfaction des habitants.

heure. Je n'ai trouvé que ce secret pour prolonger une misérable vie, qui vous est entièrement dévouée.

### 688. — A M. DE VEYMERANGE.

Ferney, 30 novembre.

Permettez, monsieur, que je joigne mes remercîments à ceux de toute la province. Vous lui rendez un service essentiel, vous et M. de Caire, en ne souffrant pas qu'on abuse de votre nom pour nous affamer. Le blé vaut aujourd'hui cinquante-quatre livres le setier, mesure de Paris.

Ceux qui ont abusé de vos passe-ports pour transporter le blé à l'étranger, et qui causaient chez nous la disette, ont été arrêtés près des terres de Genève, dans le chemin opposé à Versoix. Leur délit est constaté. Les blés sont saisis par la justice, et c'est bien le moins qu'ils soient vendus à un prix raisonnable, dans le marché public, aux pauvres qui en ont besoin.

Vous sauverez réellement notre petit canton et nos colonies naissantes, en accélérant la construction des fours de Versoix, afin qu'on ne soit plus réduit à cuire le pain des troupes françaises sur le territoire de Genève, et qu'il n'y ait plus aucun prétexte aux monopoleurs qui exportent la nourriture du pays. L'état présent où nous sommes, me force de réitérer mes instances et mes remercîments.

Madame Denis se flatte d'avoir l'honneur de vous voir ce soir. J'ai celui d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre, etc.,

VOLTAIRE,

Gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi.

### 689. — A M. CHRISTIN.

28 décembre.

Je vous remercie, mon philosophe, des *Taxes en cour de Rome* autant que des gélinotes. Vous me ferez grand plaisir de me prêter ce livre de M. Le Pelletier; je vous le renverrai, après en avoir fait mon profit.

J'écris à M. Philippon; je présenterai ma requête pour votre curé, au nom de son père; mais il me paraît essentiel de savoir préalablement de quoi on accuse ce pauvre prêtre.

Bonsoir, mon cher philosophe.

### 690. — A M. CHARDON.

.....

Ma confusion est égale à ma reconnaissance. Votre générosité va trop loin pour un homme qui n'a d'autre recommandation auprès de vous que de vous avoir admiré, lorsque votre justice et votre éloquence rendirent l'honneur, la liberté et la subsistance à une famille devenue à jamais célèbre. Je n'ai pas longtemps à vivre; mais je ne dois pas souffrir que ce marbre que vous prenez sous votre protection, puisse jamais vous être à charge. Je n'ai jamais su ce qu'on en voulait faire; je sais seulement quelle est la noblesse de votre âme, et que je dois être, tant que je vivrai, avec la plus respectueuse et la plus tendre reconnaissance, votre, etc.

### 691. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Ferney, 1er janvier 1771.

On me mande que mon héros est malade; cela n'est

peut-être pas vrai, car il y a si peu de choses vraies. Vous savez, monseigneur, si je souhaite qu'il n'y ait rien de plus faux. Dieu me préserve, au reste, de vous ennuyer par une longue épître. Vous avez d'autres affaires que celle de lire les hommages inutiles d'un vieux serviteur, enterré dans les neiges. Dieu bénisse et allonge votre belle carrière; conservez vos bontés pour le hibou des Alpes, qui vous sera dévoué avec le plus grand respect, tant qu'il aura encore quelques plumes sur son corps très-usé.

### 692. — A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

3 janvier.

Ma foi, madame, vous venez trop tard; j'aurais cru devoir au moins un petit mot de respect et d'attachement; je l'ai donné, et je crois qu'on le trouvera fort bon. On n'a jamais commandé l'ingratitude [1]. Je suis hors de ligne, et la voix d'un pauvre mourant ne peut faire ombrage à personne.

Je supplie instamment M. le comte d'Argental de vouloir bien me renvoyer les cinq *anti-Crébillon*.

Je parle de votre montre tous les jours, et j'espère bientôt vous l'envoyer. Il n'y aura rien à y refaire; ce n'est pas comme l'œuvre des onze jours [2]; aussi y en a-t-on mis davantage. Ma pauvre colonie ne se trouvera pas bien de cette affaire-ci. Tous les malheurs m'arrivent à la fois. J'avais recommandé mes fabriques à M. le cardinal de Bernis; il n'en a tenu compte. Je

[1] Allusion aux lettres qu'il écrivit aux ducs de Choiseul et de Praslin, après leur disgrâce.

[2] Les *Pélopides*, qu'il venait d'achever.

me suis mis en colère contre lui; il s'est moqué de ma colère. Vous ne me parlez point de lui, madame; c'est peut-être parce qu'on en parle beaucoup.

Renvoyez-moi toujours mes cinq actes, si vous voulez en avoir cinq autres. Mille tendres respects à mes anges.

### 693. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

A Ferney, le 6 janvier.

J'ai été, monsieur, bien malade et bien affligé. Ma pauvre colonie est aussi délabrée que moi. J'ai bien peur que les maisons que j'ai bâties ne deviennent inutiles, et que mon petit pays ne retombe dans le néant dont je l'avais tiré.

Les vers que vous m'avez cités de M. de La Harpe sont très-beaux; il faut qu'il soit de l'Académie française, et que vous nous fassiez le même honneur. Nous avons besoin d'hommes qui pensent comme vous.

Ma nièce et moi, nous vous souhaitons la bonne année, et dans cette bonne année sont compris tous les plaisirs qu'un philosophe de votre âge peut goûter.

Conservez un peu d'amitié au pauvre vieillard enterré dans les neiges.

### 694. — A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

6 janvier.

Je suis très-abasourdi, monsieur, très-affligé et très-malade. Si quelque chose peut me consoler, c'est que vous n'êtes rien de tout cela. Vous devez être

tranquille au milieu des orages; rien ne doit vous alarmer, parce que rien ne peut vous nuire. Vous conservez toujours vos places, et vous aurez pour vous la voix publique.

Je n'écris point au très-aimable commandant de la Bresse et du petit pays de Gex, où l'on meurt de faim et où le pain blanc coûte neuf sous la livre. On a été obligé de renvoyer un bataillon d'artillerie qui était à Versoix, parce qu'on n'avait pas de quoi le nourrir. Tout nourrit ma douleur, et il n'y a que cela de bien nourri dans mes déserts.

Je vous prie, monsieur, si vous voyez, comme je n'en doute pas, mon très-aimable commandant, d'avoir la bonté de l'assurer des inutiles sentiments du plus humble et du plus triste de vos serviteurs, qui vous sera attaché bien respectueusement tant qu'il vivra.

### 695. — A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

11 janvier.

Eh bien ! madame, vous aurez des marcassites montées sur de l'argent avec crochet d'or. C'est sur cela qu'on attendait vos ordres pour travailler, parce qu'il faut que le metteur en œuvre travaille pour la montre: il y a longtemps qu'elle est commencée. Savez-vous bien qu'il faut cinquante paires de mains pour faire une montre, et que ce n'est pas une petite affaire d'avoir établi trois fabriques dans un village, en neuf mois de temps?

Je persiste toujours à croire qu'il est très-permis

d'écrire des balivernes à des dames qui sont, comme moi, à la campagne au mois de janvier.

A propos de balivernes, j'en attends cinq, et même six, que je vous ai supplié de vouloir bien me renvoyer. Je vous avais bien dit qu'il fallait absolument vingt-deux jours à ce jeune homme ; il les a employés le mieux qu'il a pu pour plaire à mes anges. Cette plaisanterie devient très-sérieuse. Il faudrait, avant que je mourusse, que j'enterrasse Crébillon, qui m'avait enterré. J'ai revu son *Atrée;* cela m'a paru le tombeau du sens commun, de la grammaire et de la poésie. On croirait que c'est l'ouvrage d'un Vandale qui a quelque génie, et qui a mal appris notre langue. Ce sera à vous à voir s'il faudra mettre le duc de Duras dans la confidence.

Au reste, ne croyez pas que je fasse ces tours de force tous les six mois; j'ai baissé beaucoup depuis ce temps-là, et j'ai pensé mourir ces jours-ci.

Je vous supplie, quand vous écrirez à votre ami[1], de vouloir bien lui dire qu'il y a un vieux sorcier, au milieu des neiges de la Suisse, qui lui est attaché pour le reste de sa vie.

Mille tendres respects à mes deux anges.

### 696. — A M. MAIGROT.

A Ferney, 14 janvier.

Je ne savais pas, monsieur, les obligations que je vous avais, et je vous assure que vous ne pouviez pas placer vos bontés plus à propos. On mande que

[1] Le duc de Praslin ou le duc de Choiseul, exilé à Chanteloup.

monseigneur le duc de Bouillon me doit cinq années de mes rentes ; c'est ce que j'ignore entièrement. Tout ce que je sais, c'est que je me trouve dans la situation la plus triste, ayant fondé dans mes déserts une colonie et des manufactures assez considérables, que M. le duc de Choiseul avait protégées avec la plus grande générosité. Je me trouve à présent sur le point d'être ruiné avec elles, si on ne me paye point ce qu'on me doit.

Je vous demande en grâce de vouloir bien prendre un peu mon parti auprès de M. Berard[1]. Il faut que je fournisse de l'or tous les jours à mes colons qui travaillent en horlogerie. Je leur ai établi un commerce en Espagne, en Turquie et en Russie ; tout cela va tomber, si je ne suis pas secouru.

Monseigneur le duc de Bouillon fera subsister deux cents personnes, s'il ordonne à M. Berard de me payer tout ce qui m'est dû. Je vous supplie, monsieur, de lui présenter mes respects et mes besoins. Je compte sur sa générosité et sur sa justice, comme sur la vôtre.

J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments que je vous dois, etc.

### 697. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 14 janvier, à quatre heures après-midi.

Je reçois la lettre de mon héros. La poste va partir. J'ai à peine le temps de vous dire, monseigneur, que la plus grande grâce que vous me puissiez

[1] Capitaine de vaisseau dans la Compagnie des Indes, qui disparut et lui emporta beaucoup d'argent.

faire, est de ne me point donner pour confrère un homme dont j'ai à me plaindre si cruellement[1]. Je me suis tu, quand il n'a fait qu'abuser de ma confiance et me tromper de la manière la plus indigne dans des affaires d'intérêt, qui sont publiques dans toute la province où son caractère est très-connu. Mais, dans la crainte que je ne lui fisse un procès, il m'a menacé de me dénoncer comme auteur d'un livre que je n'ai point fait. Jugez quelle douleur ce serait pour moi de me voir à son côté, et s'il est digne d'être au vôtre! Je me flatte que vous ne voudrez pas, après cinquante ans d'attachement, me donner une pareille mortification. Je vous conjure de me l'épargner. Il faut finir. Je me recommande à vos bontés avec la tendresse la plus respectueuse.

698. — A M. ***.

A Ferney, 18 janvier.

Il y a, monsieur, deux personnes dans le monde que je n'ai jamais eu le bonheur de voir, et à qui j'ai les plus grandes obligations : l'une est M. de la Borde, et l'autre M. le duc de Choiseul. Je désespère même de les voir jamais. Je suis accablé de maladies et d'années; mais je vous réponds que quand je mourrai, si je suis damné, ce ne sera pas pour le péché d'ingratitude. On a grand tort de ne compter que sept péchés mortels; il y en a huit, et l'ingratitude est le premier.

Je prendrai ma petite rente chez M. Bontemps, si vous le trouvez bon.

[1] M. de Brosses, président au parlement de Dijon.

Le nouvel événement[1] fait un tort irréparable à ma colonie; mais ce n'est pas là ce que je regrette.

Je vous souhaite, monsieur, et à toute votre famille, toutes les prospérités qu'assurément vous méritez. M. et madame Dupuits se joignent à moi, du fond des neiges qui nous engloutissent : c'est encore à M. le duc de Choiseul et à vous qu'ils doivent tout ce qu'ils sont.

J'ai l'honneur d'être, avec une reconnaissance aussi tendre que respectueuse, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur, VOLTAIRE.

### 699. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 19 janvier.

Madame, le vieil ermite qui a eu l'honneur de vous faire sa cour à Ferney, prend cette occasion pour vous faire ressouvenir de lui : il est devenu presque entièrement aveugle; il n'en est pas extrêmement affligé. A quoi lui serviraient ses yeux, puisqu'il ne peut avoir le bonheur de vous voir?

Celui qui vous rendra cette lettre est un homme de mérite, qui comptait bâtir la ville de Versoix, laquelle, probablement, ne se bâtira de longtemps. C'est lui qui a fait, sur le lac de Genève, un port digne de l'Océan, pour recevoir tout au plus quelques bateaux de charbon. Si vous pouvez lui rendre quelque bon office, je vous en serai aussi obligé que si vous me l'aviez rendu à moi-même.

Ma tristesse, madame, est la très-humble servante

[1] La chute du ministère du duc de Choiseul.

de votre gaieté, et ma vieillesse salue votre jeunesse toujours brillante. Daignez conserver vos anciennes bontés pour le très-vieil ermite de Ferney.

### 700. — A M. IMBERT[1].

Le 21 janvier.

Votre peuple de Paris, monsieur, est fort plaisant; il lui faut l'opéra-comique et du pain blanc. Je ne lui donne point d'opéra-comique; mais je soutiens que mon pain, moitié pomme de terre et moitié froment, est tout aussi blanc et plus nourrissant et plus savoureux que son pain de Gonesse. Quand on n'y mettrait qu'un tiers de ces pommes de terre, ce serait toujours un tiers de farine épargné; mais cela demande un peu de peine pour le bien pétrir, et peut-être les boulangers n'ont pas voulu prendre cette peine.

Je vois M. Cramer deux ou trois fois l'an, et je passe la fin de ma vie dans mon lit. Je lui ai écrit pour lui recommander de vous envoyer, sans délai, ce que vous voulez avoir. En attendant, voici un de ces rogatons qui me tombe sous la main, je ne dirai pas sous les yeux, car je n'en ai plus : les neiges m'ont rendu aveugle, et je meurs en détail; mais je prends la chose comme il faut. J'ai l'honneur d'être, etc.

### 701. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

22 février.

Le jeune homme qui est recommandé à M. Baron[2]

[1] Sans doute l'auteur d'une agréable comédie, *le Jaloux sans amour*, de fables, etc. Le premier ouvrage d'Imbert, *le Jugement de Pâris*, venait d'être publié par Cramer.

[2] Surnom de M. de Thibouville, acteur de salon très-applaudi.

exécuta ses ordres sur-le-champ, et changea les deux morceaux dont il était question. Sa docilité me donne de grandes espérances, et je crois qu'avec le temps il pourra aller plus loin que feu M. Lantin.

M. Baron ferait le coup le plus décisif et le plus plaisant, s'il trouvait à Paris quelque jeune prête-nom qui pût se charger de cette famille de bonnes gens, nommés *les Pélopides*. Les soldats de Corbulon, s'il en reste, seraient bien déroutés. C'est un plaisir qu'il faut absolument se donner.

M. Baron est supplié de renvoyer à M. Lantin, neveu de feu M. Lantin, *la Sophonisbe* corrigée à la main. Il n'en a aucun exemplaire. Il la renverra sur-le-champ, beaucoup plus correcte. Il n'y a qu'à adresser le paquet à M. Marin, secrétaire général de la librairie, rue des Filles-Saint-Thomas.

Voilà de quoi s'amuser, et cela est plus plaisant que toutes les querelles des parlements.

### 702. — A M. DE SERVAN.

22 février.

Monsieur, j'ai recours à vous. J'ai été volé, et je vous supplie de me faire rendre justice. Ce n'est pourtant pas au nom du roi, quoique vous soyez son avocat général; c'est au nom de la raison et de l'humanité. On m'a pris ce que j'avais de plus précieux : votre plaidoyer en faveur de cette pauvre femme huguenote, à qui vous fîtes donner des dédommagements par son indigne mari catholique, et votre discours de rentrée sur les devoirs de la magistrature.

Si vous ne daignez pas, monsieur, me faire présent

de ces deux ouvrages, vous serez cause que je ferai une mauvaise action; car je vous avertis que je les volerai au premier qui en sera possesseur. Quelqu'un a dit : *Panem nostrum substantialem da nobis hodie.* Je vous fais la même prière à bien plus juste titre.

Nous avons eu à Ferney un de vos confrères les avocats généraux, tout fraîchement arrivé d'un beau château qu'on nomme Pierre-Cise ou Pierre-Encise [1]. C'est un favori que le maître de la maison aime si fort qu'il en a été jaloux, et qu'il n'a voulu le laisser parler à personne, pendant tout le temps qu'il l'a eu dans sa maison. C'est un grand avantage que les Français ont sur les Anglais d'être logés et hébergés aux dépens du patron, sans qu'il leur en coûte rien pour leur voyage et pour leur nourriture. Il faut avouer qu'on ne trouve point ailleurs une pareille politesse.

Ayez soin de votre santé, monsieur, et n'oubliez pas, dans votre livre sur notre jurisprudence, de rendre toute la justice qui est due à un si généreux établissement.

Je vous demande en grâce de faire un petit paquet de tout ce qu'on a imprimé de vous, et de me l'envoyer par le coche de Versoix, par Lyon. Vous contribuerez à la guérison d'un vieux malade, qui a plus de foi en vous qu'en M. Tissot.

Agréez les tendres respects de votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Le vieil ermite du mont Jura.

[1] Prison d'État, où l'avocat général Séguier fut enfermé après la dissolution du parlement.

### 703. — A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

1er mars.

Les cadets, monsieur, ne doivent point marcher devant les aînés. Laissez-moi, s'il vous plaît, l'honneur qui m'appartient. J'ai soixante-dix-sept ans. Vous vous vantez d'avoir la goutte, comme si je ne l'avais pas. Êtes-vous entouré comme moi d'une circonférence de cinquante lieues de neiges, qui vous rendent absolument aveugle pendant quatre mois de l'année? C'est bien à vous vraiment à parler de partir avant moi! Non, monsieur, nous ne verrons point, dans le pays où nous allons, les Frérons et les Desfontaines dont vous parlez; ils sont dans le Tartare avec Sisyphe, et nous irons dans les Champs-Élysées converser avec Horace et Tibulle.

Vous comptez parmi vos maux l'absence de mon bienfaiteur, c'est encore une conformité que j'ai avec vous, et celle qui m'est la plus sensible.

Quand vous serez quitte de votre goutte, monsieur, je vous supplie de me mettre aux pieds de monseigneur le prince de Condé. — Le vieil ermite de Ferney.

### 704. — A M. TABAREAU[1].

4 mars.

J'avoue à M. Tabareau et à M. Vasselier que je suis enchanté de l'édit et du discours de M. le chancelier. Je pense que le roi en sera aimé davantage, et que M. de Maupeou sera couvert de gloire. Cependant on dit que, le jour de la publication de cet édit, tous les

[1] Directeur général des postes à Lyon.

papiers baissèrent à Paris. Il me semble qu'ils devaient hausser; mais jurisprudence n'est pas finance. Mais que les actions de la compagnie des Indes soient chères ou bon marché, cela n'empêche pas que M. le chancelier n'ait rendu au royaume le service le plus important.

Je vous remercie de toutes vos bontés pour ma colonie. Je ne sais ce que deviendra Versoix. Il n'y a pas d'apparence que j'y voie jamais de ville florissante. Le bibliothécaire espère vous envoyer bientôt le IVe tome des *Questions*[1]. Aimez toujours un peu le vieil ermite du mont Jura.

### 705. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

13 mars.

J'apprends, monsieur, avec une extrême douleur la perte que vous avez faite, et je me console dans la certitude que vous la réparerez. Je témoigne à madame Dix-Neuf-Ans ma sensibilité et mes regrets. Je suis constant dans mes passions. Mon attachement pour l'homme que vous savez[2] ne se démentira jamais. Je serais un monstre d'ingratitude, si je n'étais pas pénétré pour lui d'une reconnaissance que personne ne peut blâmer. Je suis persuadé qu'il approuve la pièce en six actes[3] qui m'a tant charmé. Je ne sais pas encore si elle réussira entièrement; mais je la regarderai toujours comme le plus bel ouvrage qu'on

[1] *Œuv. comp.*, t. XXXII.

[2] M. de Choiseul, qu'il appelle plus haut son bienfaiteur.

[3] L'édit en six articles, qui abolissait la vénalité des charges et réduisait les frais de justice.

ait fait en France depuis plusieurs siècles. Mon suffrage est bien peu de chose; mais il ne peut être suspect; c'est celui d'un vieillard aveugle, goutteux et mourant, qui n'a plus rien à dissimuler.

Je suis bien aise que vous soyez content de votre montre. J'ai peur qu'elle ne soit pas encore bien réglée; cela demande quelquefois du temps. Il s'agit de tourner comme il faut l'aiguille de la spirale; souvent même il faut l'enlever pour la replacer. C'est une opération fort délicate. Chaque art a ses finesses. A l'égard du prix, Dufour et Caret m'ont dit qu'il n'était que de 650 livres. Cela m'a paru très-bon marché. Vous payerez ces bonnes gens à votre commodité; et, si vous voulez le permettre, on tirera sur vous, quand votre quartier sera fini, au 1er avril, une lettre de change de pareille somme.

Je voudrais bien pouvoir aussi vous envoyer par la poste ces *Questions* sur l'Encyclopédie; mais cela n'est pas aisé.

Le vieux malade du mont Jura vous embrasse de tout son cœur.

### 706. — A MADAME LA COMTESSE DE ROCHEFORT.

Ferney, 13 mars.

Après la mère et le père, j'ose dire, madame, que c'est moi qui suis le plus affligé. Je comptais qu'un fils de M. et de madame de Rochefort devait être un Hercule, qu'il devait réparer l'honneur de la plupart des races d'aujourd'hui qui ne sont que des pygmées, et qu'il vivrait l'âge d'un patriarche. Le voilà mort à

l'entrée de la vie! Je mêle mes regrets aux vôtres. Vous avez, M. de Rochefort et vous, de quoi vous consoler, et vous êtes tous les deux dans l'âge des plus belles espérances.

Je ne vous ai point fait mon compliment sur la place de lieutenant des Gardes; mais vous savez que je m'intéresse à tous les événements de votre vie. La mienne est un peu triste; je meurs en détail; c'est en général le sort des gens de mon âge. Mais jusqu'au dernier moment, j'aurai pour vous le plus tendre respect, et je prendrai la liberté de vous aimer, comme si j'étais jeune.

Le vieux malade de Ferney, V.

### 707. — A M. DE MENOU [1].

A Ferney, 22 mars.

Si j'étais en vie, monsieur, je passerais les jours et les nuits à faire ce que vous désirez; mais ayant soixante et dix-sept ans passés, étant aveugle, ayant la goutte, je vous prie de m'excuser et de me regarder comme mort. Si jamais je ressuscite, et si votre légion va au devant de madame la comtesse d'Artois, je serai alors à votre service. Mais dans le moment présent il n'y a pas moyen; et au lieu des divertissements que vous me demandez, je vous demande un *De profundis*. On ne peut être plus affligé que je le suis d'être mort, et plus affligé de ne pas profiter de l'occasion que vous me donnez de faire quelque chose qui vous soit agréable.

Je présente mes respects à MM. les officiers de la

[1] Le père du célèbre général.

légion du fond de mon tombeau. J'ai l'honneur d'être, avec les mêmes sentiments, etc.

### 708. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

22 mars.

Le vieux malade aveugle envoie à ses anges une *Sophonisbe* toute musquée; s'il prend congé de la compagnie,

C'est ainsi qu'en partant il vous fait ses adieux.

Je recommande à vos charités sa dernière fille.

On lui mande que ceux qui ont si joliment accommodé le chevalier de La Barre et le comte de Lally pourraient bien revenir[1]. Tâchez qu'il ne meure point avec ce déboire.

### 709. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

24 avril.

M. d'Argental m'avait bien mandé, mon cher marquis, que vous aviez été malade; mais je ne croyais pas que la chose eût été si sérieuse; votre lettre m'a fait trembler. Mais vous me rassurez, puisque vous demandez une montre à répétition. Je trouverai votre affaire, avant qu'il soit peu; vous aurez une bonne montre, et à bon marché. Puissiez-vous compter les heures pendant cinquante ans! Pour moi, je distingue à peine actuellement le cadran d'une montre; je suis aveugle, et bientôt il n'y aura plus d'heure ni de minutes pour moi.

[1] Les Jésuites ou les parlements.

Madame Denis me charge de vous dire combien elle est sensible au danger que vous avez couru, et elle vous sera toujours très-attachée, aussi bien que son vieil oncle l'aveugle.

Quand vous m'écrirez, je vous prie de m'écrire à Gex, attendu les changements qui viennent d'être faits dans la poste. Ayez aussi la bonté de dire à M. d'Argental de m'écrire à Gex.

### 710. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

A Ferney, 1er mai.

Le vieux malade de Ferney, devenu presque entièrement aveugle, aimera, tant qu'il vivra, le philosophe militaire d'Angoulême. Son état l'empêche souvent d'écrire, et d'ailleurs, le long circuit des lettres qui passent par Paris est un obstacle.

On a dépêché depuis quelques jours un petit paquet pour amuser mon philosophe angoumois; on ne sait s'il parviendra.

Nous avons beaucoup de fermentation dans le parlement de Dijon, comme dans tous ceux du royaume; mais il est à croire que la sagesse du roi et du ministre dissiperont tous ces nuages. Le droit est certainement du côté du roi; sa fermeté et sa douceur rendront ce droit respectable.

### 711. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

8 mai.

Il est aussi impossible, mon cher Baron, d'avoir une montre à répétition pour quatre louis que d'avoir

à Paris un esturgeon pour quatre sous; ainsi, je vous conseille de renoncer à cette idée.

M. de Belloy[1] mérite une pension de la cour pour avoir ramené au spectacle les oisifs de Paris, qui ne s'occupaient que de brochures pour et contre l'ancien parlement. Il fait là une belle diversion dont le gouvernement doit lui être très-obligé. C'est le poëte tragique de la nation; les autres étaient Grecs et Romains. Il est bon qu'il y en ait un qui soit citoyen. Je vous prie de lui faire mes très-sincères compliments.

Je ne me porte pas assez bien, j'ai des affaires trop épineuses et des occupations trop tristes pour songer actuellement à des vers. Chaque chose a son temps; je suis bien aise, d'ailleurs, d'oublier entièrement un ouvrage pour le revoir avec des yeux frais.

Portez-vous bien; madame Denis s'intéresse bien vivement à votre santé, quoique elle n'écrive point.

Ayez la bonté de faire la cour à mes anges, vos voisins, quand vous les verrez, et conservez-moi votre amitié, qui me sera toujours bien précieuse. Je suis un peu aveugle et sourd, et presque mourant; mais cela n'est rien.

### 712. — A M. DE MAUPEOU,

CHANCELIER DE FRANCE.

.....

Monseigneur, permettez que j'aie l'honneur de vous présenter le Mémoire du sieur Bacon, substitut de M. le procureur général. Vous y verrez une vexation

[1] Il venait de faire jouer *Gaston et Bayard* avec un grand succès.

bien criminelle, exercée par un des plus insolents factieux du parti de l'ancien parlement contre un officier du nouveau, créé par vous-même. Un tel excès, porté jusqu'à compromettre votre nom, est bien surprenant. Le sieur Bacon était venu chez moi, l'année passée, avec l'abbé Mignot, et il est venu seul cette année. Son aventure à Mont-Luçon prouve assez qu'on a voulu outrager en lui le parlement de Paris. Ce n'est pas à moi, monseigneur, de vous représenter l'énormité de cet attentat; c'est au chef suprême de la magistrature, qui peut le réprimer, à en juger.

Je suis avec un profond respect et un attachement inviolable, monseigneur, etc.

### 713. — A M. DE POMARET.

22 mai.

Je saisis, monsieur, un moment que mes souffrances me donnent de relâche, pour vous remercier de votre souvenir. Je ne crois pas du tout qu'on rétablisse la Compagnie de Jésus, du moins si tôt. Le ministère n'a que trop d'ennemis, et ne voudrait pas déplaire à toute la nation pour des gens dont il n'a point du tout besoin. Nous ne sommes plus au temps des Clément VIII et des Paul V. Mais, malheureusement, la ville de liberté, qu'on avait déjà tracée et dont le port est entièrement construit, ne sera pas achevée : c'était une entreprise admirable.

Je n'ai rien su de l'affaire de Brie : ces malheurs particuliers sont toujours ignorés de tout Paris, qui n'est occupé que de tracasseries et de plaisirs. Votre

vie, monsieur, est bien différente; vous n'êtes occupé que de faire du bien.

J'ai chez moi plus de cent de vos Samaritains; ils vivent comme frères avec la tribu de Judas. J'ai obtenu qu'ils fussent exempts de tous impôts. C'est une grande grâce qu'on leur a faite; elle me console de ne point voir la ville bâtie; j'ai du moins un village très-libre, et rien n'est si rare.

On ne peut être avec plus d'estime, etc.

### 714. — A M. LE CLERC DE MONTMERCI.

22 mai.

J'ai toujours le temps de vous aimer, monsieur, mais jamais celui de vous écrire. Ma chétive vieillesse est accablée de maux; je perds les yeux; j'ai une colonie à soutenir qui fatiguerait un homme de trente ans bien robuste. Je me console à peine par des *Questions sur l'Encyclopédie* que je voudrais bien vous faire tenir. En attendant, voici un petit ouvrage de province qui m'est tombé entre les mains; il m'a paru qu'il y avait des vérités : c'est pourquoi je vous l'envoie.

Portez-vous mieux que moi, et conservez-moi votre amitié.

### 715. A M. LE DUC DE CHOISEUL [1].

Un ermite qui veut l'être, qui connaît parfaitement son néant et celui de ce monde, qui n'a jamais été gouverné que par son cœur, qui respecte, qui aime passionnément le grand, le généreux Barmécide, au-

[1] A Chanteloup, après sa disgrâce.

tant qu'il détestait les assassins de Calas et ceux du chevalier de la Barre, une marmotte qui préfère sa caverne à toutes les cours, trouve une occasion de se mettre aux pieds de son bienfaiteur et de celui de la France. Il saisit ce moment auquel il aspirait. Il vous dit, illustre Barmécide : « Je ne me soucie ni de « Versoix ni de Versailles; je songe à vous, soir et « matin; je m'entretiens de vos bienfaits; j'admire « votre belle âme; je dis à la petite-fille du grand « Corneille : C'est le grand Barmécide et madame sa « sœur qui vous ont mariée; vous lui devez tout, et « jusqu'à vos enfants. Il n'a fait que du bien, et mille « personnes lui doivent autant de reconnaissance que « vous et moi. Il doit être heureux; car les cœurs sont « à lui. Ainsi il est toujours à la première place. »

Je me mets aux pieds de madame Barmécide. Que pourrai-je leur présenter pour les amuser? On est philosophe à la campagne; on n'a pas le temps de l'être ailleurs.

Si, dans ces lettres de l'*alphabet*, il y en a deux ou trois qui vous plaisent, tant mieux pour la philosophie.

### 716. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

Ferney, 2 juin.

Ma protectrice, je ne me sers point de la main de l'ami Wagnière, qui est absent; je ne me sers point de la mienne, qui ne peut plus écrire. Je vous demande pardon de vous avoir remerciée si tard de m'avoir appris l'aventure du nazillonneur De Brosses, que je suivrai bientôt. Tous les malheurs se sont accumulés

sur notre colonie, depuis qu'elle a été privée de l'honneur de votre présence. M. l'intendant fait bâtir une ville charmante à Versoix, tandis que la nôtre, à peine commencée, tombe en ruines. On construit actuellement quatre portes magnifiques à la nouvelle ville de Versoix, avec des pierres aussi belles que le marbre, qui avaient été destinées pour le port par M. le duc de Choiseul. On donne à cette ville des priviléges immenses : ce sera un lieu de franchise et un lieu d'agrément, tandis qu'on ne nous a pas accordé la moindre concession et le moindre privilége. Je me trouve ruiné de fond en comble, pour avoir donné de nouveaux sujets au roi; et que deviendra mon obélisque de marbre que j'avais déjà commandé au marbrier de Vevay? Le nom de M. le duc de Choiseul ne sera donc que sur des débris et ne sera vu que par des gueux.

Je me crois aussi malheureux dans la petite entreprise que j'avais faite sous vos yeux, avant que vous partissiez. Je n'étais pas plus propre à faire le métier de Pradon, à l'âge de quatre-vingts ans, qu'à faire le métier de Mansard. Je vous demande en grâce, pour que je meure moins désespéré, de mettre aux pieds de M. le duc de Choiseul ce pauvre sot qui, entre le mont Jura et les grandes Alpes, ne sut jamais de quoi il s'agissait à Paris et à Versailles, et qui ne connut pas mieux la France que l'ancienne Grèce. Il a été cruellement puni de son ignorance; mais il compte toujours sur vos bontés. Il vous sera attaché avec un bien tendre respect pour le peu de temps qu'il a encore à vivre sur les frontières de la Suisse, et dites

bien, je vous en prie, à M. le duc de Choiseul qu'il mourra en le regardant comme celui qui fait toujours l'honneur de la France.

A vos genoux, votre fidèle sujet. V.

### 717. — A M. DE MARCY DE CERNAY-LA-VILLE [1].

A Ferney, 3 juin.

Monsieur, en qualité d'homme, de citoyen et du plus proche voisin de vingt mille Francs-Comtois qui attendent leur existence de vos bontés, je prends la liberté de vous conjurer de rapporter cette affaire, qui est digne d'occuper un esprit tel que le vôtre. Vous rendrez aux meilleurs sujets du roi la liberté qu'ils ont perdue par des fraudes avérées et par une usurpation la plus tyrannique.

Je me joins déjà à ces vingt mille hommes pour vous remercier.

J'ai l'honneur d'être, avec une respectueuse reconnaissance, monsieur, votre, etc.

### 718. — A MADAME LA PRINCESSE DE TALMONT.

A Ferney, 15 juin.

Madame, un vieillard aveugle et mourant a été instruit, par les yeux d'autrui, que votre cachet était à une lettre du 4 juin, non signée de vous. Le vieillard est fort éloigné d'oser se mêler des querelles de nations : vous lui avez rendu la vôtre trop respectable;

[1] Secrétaire intime du cabinet de Louis XV. Il devait exposer au roi l'affaire des serfs de Saint-Claude contre les moines de cette abbaye.

elle a sauvé Vienne du joug des Ottomans, et peut-être un jour contribuera-t-elle à chasser de l'Europe ces usurpateurs barbares[1]. Il y a longtemps qu'on en serait délivré, si les princes chrétiens avaient pu préférer l'honneur et le salut public à ce qu'ils ont cru leur intérêt : les personnes de votre sexe et de votre naissance, qui triomphent aujourd'hui par terre et par mer de ces déprédateurs du genre humain, me paraissent sûres, du moins par ce côté, et dignes de votre estime.

Il n'appartient pas à un vieillard, obscur et mort au monde, de porter ses vues plus loin. Il se souvient avec reconnaissance de vos anciennes bontés, et vous est attaché, madame, avec beaucoup de respect.

### 719. — A M. PAPILLON DE LA FERTÉ,

INTENDANT DES MENUS-PLAISIRS DU ROI.

A Ferney, 8 juillet.

Je ne sais, monsieur, où vous êtes à présent : si c'est à Paris, à La Ferté ou à Bruxelles; mais ma lettre vous trouvera, et les sentiments de mon cœur vous chercheraient partout.

Il y a longtemps que je vous ai écrit; j'ai respecté vos occupations, qui doivent être assez grandes, et les affaires publiques qui intéressent tous les citoyens. Vous avez d'ailleurs une nombreuse famille qui exige tous vos soins et qui fait votre consolation. Vos belles terres demandent une attention continuelle. Ainsi, heureusement pour vous, toutes vos occupations sont de vrais plaisirs.

[1] Madame de Talmont était Polonaise et parente de Sobieski.

Les miennes ne sont pas de cette nature; je crains beaucoup à présent pour la colonie que j'ai établie: les dépenses qu'elle m'a coûtées étaient trop au-dessus d'un particulier aussi obscur et aussi médiocre que moi. J'ignore si on payera du moins les derniers six mois des rentes enregistrées au parlement, que vous eûtes la bonté de me procurer, en dédommagement de l'argent comptant que j'avais mis en dépôt chez M. de La Balue, et dont le ministère a été obligé de s'emparer par le malheur des temps.

J'ignore si l'on est en état de satisfaire à des engagements si sacrés, et qui intéressent la fortune de tant de particuliers. Je ne suis au fait de rien. L'amitié que vous m'avez toujours témoignée, m'autorise à m'adresser à vous. Cinquante familles que j'ai recueillies, et pour lesquelles j'ai bâti des maisons, augmentent mes inquiétudes; mais je suis plus pénétré de ma reconnaissance pour vous qu'accablé de ma situation présente.

Je vous souhaite, monsieur, toute la prospérité que vous méritez, et je me résigne aux malheurs que j'éprouve. Si vous me conseillez d'écrire à M. Duclos, je lui écrirai. Si vous jugiez qu'on pût obtenir quelque payement de la part de ceux que le ministère a chargés de ce département, je m'adresserais à eux; mais je dois d'abord vous consulter, et surtout vous réitérer les sentiments d'attachement et de reconnaissance avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

720. A M. CRAMER.

11 juillet.

Je prie encore une fois M. Cramer de ne rien mettre dans son édition in-4° que je puisse désavouer. Il sait qu'il y a beaucoup de petits bâtards qui courent le monde sous le nom de mes enfants légitimes. On s'imagine, à Paris, que c'est moi qui dirige à Genève toutes ces éditions, auxquelles je n'ai pourtant aucune part. Plus j'aime M. Cramer, et plus je serais fâché d'être obligé de renier ce qu'il fait imprimer. On est et on sera plus difficile que jamais à Paris; il faut bien que je sois difficile aussi, tout facile que Dieu m'a fait. Je vous demande en grâce de ne rien faire sans m'en avertir. Vous vous doutez bien que j'ai de fortes raisons.

721. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 juillet.

J'ai reçu de mon cher ange sa lettre du 11 juillet. Il ne doit point craindre que le jeune homme[1] égorge son fils; il ne le redemande que pour lui donner un habit neuf, qu'il prétend être assez propre et assez bien fait, quoique par un tailleur de village.

Il en est de même de l'abbé de Châteauneuf et du petit Lantin[2]; ils aiment leurs bâtards comme des fous.

Je me flatte que mon petit philosophe Christin aura

[1] L'auteur prétendu des *Pélopides*.

[2] C'est sous ces noms qu'il fit paraître le *Dépositaire* et *Sophonisbe*.

la gloire de délivrer quinze mille esclaves en Franche-Comté, comme fit Charles-Quint à Tunis. Vos bontés auront contribué à cette bonne œuvre. M. de La Coré, intendant de la province, dont on a demandé l'avis, est entièrement pour nous. Son mémoire est impartial, savant et éloquent; enfin, j'espère beaucoup.

La colonie enverra incessamment les deux montres qu'on demande. Celui qui se plaint que sa montre retarde, quand la chaîne est au bout, n'a qu'à avancer un peu l'aiguille de la spirale.

Je supplie mon cher ange de montrer à M. le marquis de Monteynard[1] la lettre ci-jointe; je lui ai déjà écrit à peu près les mêmes choses; mais vous ne sauriez croire quels brigandages ont été exercés dans toute cette entreprise. Si toutes les affaires ont été traitées dans ce goût, je ne m'étonne pas du dérangement des finances. Est-il possible qu'après neuf ans de paix, nous soyons plus mal que nous étions dans le temps d'une guerre désastreuse!

Nous renouvelons, madame Denis et moi, nos hommages les plus tendres à nos anges.

### 722. — A M. LE CHANCELIER DE MAUPEOU.

Monseigneur, oserai-je assez présumer de vos bontés pour croire que vous aurez celle de lire ma lettre jusqu'au bout?

Je veux d'abord vous parler de deux prophéties très-avérées. L'une est de M. le marquis d'Argenson, qui fut depuis ministre des affaires étrangères; elle vous regarde. Voici ses propres mots tirés de son livre,

[1] Ministre de la guerre, parent de M. d'Argental.

intitulé *Considérations sur le gouvernement*, écrit en 1720, lorsqu'il était intendant à Valenciennes :

« Il est étonnant qu'on ait accordé une approbation « générale au livre intitulé *Testament politique du « cardinal de Richelieu*, ouvrage de quelque pédant « ecclésiastique et indigne du grand génie auquel on « l'attribue, ne fût-ce que pour le chapitre où l'on « canonise la vénalité des charges, misérable inven- « tion qui a produit tout le mal qui est à redresser « aujourd'hui et par où les moyens en sont devenus si « pénibles! Car il faudrait beaucoup d'argent pour « rembourser seulement les principaux officiers qui « nuisent le plus. »

Il est démontré par là que les esprits les mieux faits trouvaient la grande révolution que vous avez faite, aussi nécessaire que difficile.

J'ajoute une autre prédiction, c'est que les siècles à venir vous béniront.

La seconde prophétie est du roi de Pologne, grand-père de monseigneur le Dauphin, dans son livre *De la voix du Citoyen :* « Ou nous serons la proie de quelque « fameux conquérant, ou les puissances voisines s'ac- « corderont à partager nos États. »

Cette seconde prophétie est plus triste que la première; mais enfin toutes deux ont été accomplies.

Quant à l'heureux changement dont on vous est redevable, que j'ai désiré toute ma vie et contre lequel je vois avec douleur l'esprit de parti s'irriter encore, je prends pour juge la postérité.

Souffrez, monseigneur, que je vous dise un mot du temps présent, et ne me décelez pas.

L'abbé Mignot, qui vous est très-attaché et qui, je crois, vous a bien servi, a été assez heureux pour passer chez moi les vacances. C'est un fier gueux. Vous connaissez sa manière de penser; mais vous ne savez pas ce que j'ai découvert malgré lui, c'est qu'il avait un intime ami, beaucoup plus gueux que lui, nommé M. de La Palme, homme d'une ancienne maison, qui mourut entre ses bras il y a quelques années, et qui laissa pour tout bien un enfant à la mendicité. L'abbé Mignot s'en est chargé, et a partagé son bien avec lui par un contrat; il n'en a rien dit à personne, pas même à moi. Cette belle action fait qu'il va tous les jours, à pied, de sa maison à la Grand'-Chambre, et en fiacre, quand il va chez vous; de sorte que la sœur très-brillante d'un ancien conseiller, femme d'un fermier général prodigieusement riche, disait en le voyant à votre porte : « Voilà de plai-« sants conseillers au parlement ! ils vont en fiacre. »

J'imagine qu'il serait bien juste que celui qui a la feuille des bénéfices sût que mon neveu le sous-diacre fait d'assez bonnes actions, qu'il marche à pied, et que, quand il est en fiacre, mesdames les fermières générales se moquent de lui.

Il est incapable de vous parler de ses petits services, de sa conduite, de son sous-diaconat et de sa crotte; mais moi, qui suis très-indiscret, j'ai la hardiesse de vous en parler; j'ose d'ailleurs me flatter que vous protégez l'oncle et le neveu [1].

[1] L'abbé Mignot fut nommé bientôt après à l'abbaye de Scellières, près de Troyes, d'un revenu de 4,000 livres. C'est là qu'il fit porter, en 1778, le corps de son oncle.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect et, j'ose dire, avec un très-véritable attachement, etc.

### 723. — A M. DE LA TOURETTE.

23 juillet.

Mes souffrances continuelles, monsieur, ne m'ont point empêché de sentir vivement l'honneur que messieurs vos neveux m'ont fait. Si j'étais en état de suivre mon goût, je viendrais certainement leur rendre leur visite. Il y a quinze ans que je fais le projet de venir présenter mes respects à toute votre famille, et surtout à vous; je n'ai jamais trouvé le moment de pouvoir l'exécuter.

Quoique j'aie presque perdu la vue, j'ai cherché dans un tas énorme de papiers *la Henriade* toscane. Je ne sais si elle ne serait point entre les mains de M. Cramer, qui m'avait promis de l'imprimer; mais l'*Encyclopédie* s'est emparée de toutes ses affections et de tout son temps. Il faudra bien pourtant qu'il donne un habit à cette Italienne, ou qu'il la renvoie dans son pays toute nue.

Mille tendres respects à M. de Fleurieu, votre père, à M. votre frère et à toute votre famille.

Le vieux malade de Ferney.

### 724. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

25 juillet.

M. Christin, l'avocat de douze mille esclaves contre vingt chanoines[1], m'écrit que M. de Rochefort et ma-

[1] Il plaidait pour l'affranchissement des serfs que les moines de Saint-Claude avaient dans leurs domaines.

dame Dix-Neuf-Ans sont partis. J'ignore, monsieur, si c'est pour la Bourgogne, où vous m'aviez mandé que vous deviez aller, si c'est pour la Champagne ou pour la ville de Mende.

Vous nous aviez flattés que vous vous souviendriez de nous sur votre route. J'ai vécu dans cette espérance, qui m'a soutenu dans les misères de mes maladies. Je ne vous ai point écrit, parce que j'ai compté sur la consolation de vous parler; ce qui est beaucoup plus agréable et beaucoup plus sûr.

J'adresse ma lettre à Paris, qui vous sera sans doute renvoyée où vous êtes. Je vous demande en grâce de m'instruire de votre marche. Madame Denis se joint à moi pour vous en prier. Vous savez combien nous sommes attachés à M. le lieutenant des gardes et à madame Dix-Neuf-Ans.

### 725. — A M. PAPILLON DE LA FERTÉ.

A Ferney, 31 juillet.

J'étais bien loin d'espérer, monsieur, que ces rentes seraient payées, et vous m'avez très-agréablement surpris. Ce qui me faisait croire qu'elles étaient en souffrance, c'est qu'on ne paye point les rentes de la compagnie des Indes. Je n'ai jamais que des remerciements à vous faire, et je sais que je ne suis pas le seul. Jouissez, monsieur, non-seulement de votre belle terre de La Ferté dans le sein de votre famille, mais jouissez surtout du noble plaisir de rendre de bons offices, autant que vous le pouvez.

J'ai l'honneur d'être avec bien de la reconnaissance, monsieur, votre, etc.

726. — A M. VASSELIER.

Ferney, 16 auguste.

Voici une singulière prière que je fais à mon cher correspondant.

N'y a-t-il pas une école vétérinaire à Lyon? Qui est-ce qui préside à cette école vétérinaire? Le président trouverait-il mauvais qu'on lui fît voir une petite partie des pierres qu'on vient de trouver dans la vessie d'un bœuf? Cet examen pourrait-il être de quelque utilité?

Je demande pardon à M. Vasselier; mais en cas que la chose en vaille la peine, il pourrait en faire parler aux gens du métier; tous nos gens de campagne disent qu'ils n'ont jamais vu de pareille pierre dans la vessie de personne.

Ce n'est pas trop que quatre cent quatre-vingt-trois coquins en cent trente années pour une ville aussi peuplée que Lyon, et encore il faut retrancher de ce nombre environ trois cents personnes qui n'ont été coupables que de très-petits délits. J'en fais mon compliment à la ville. Il y a eu en effet plus d'exécutions que de vrais crimes. Si on avait fait travailler à la terre tous ceux qu'on a pendus, elle serait beaucoup plus fertile.

727. — A M. ROSSET.

22 auguste.

Je crois que l'ami Rosset pourrait imprimer et débiter ce rogaton à Lyon; il y a des choses fort plaisantes.

Maître Billard m'a la mine d'être au moins pilorié, avant qu'il soit peu. Il serait bon que Grizel, le confesseur de notre archevêque, fût en regard, et qu'on les peignît tous deux dans cette attitude.

Bon soir, mon cher ami.

### 728. — A M. BASKERVILLE [1].

Au château de Ferney, par Genève, 2 septembre.

I thank you erneastly for the honour you do me. I send you an exemplary by the way of Holland.

I am your most obedient servant, VOLTAIRE,

Gentleman of the M. C. King's Chamber [*].

### 729. — AU MÊME.

A Ferney, par Genève, 16 novembre.

The old scribler, to whom you have been so kind as to send your magnificent editions of Virgil and Milton, thanks you heartily.

He will send you, as soon as possible, his poor sheets duty corrected. They stand in great need of it.

Your most, etc [**].

[1] John Baskerville, imprimeur et éditeur d'une grande célébrité, naquit dans le duché de Glocester en 1706 et mourut en 1775. L'édition de Virgile dont Voltaire parle ici, et qui parut en 1756, commença sa réputation. Après sa mort, ses caractères furent achetés cent mille francs par la société littéraire de Kell, pour l'édition des Œuvres de Voltaire.

---

[*] Monsieur, je vous remercie bien vivement de l'honneur que vous me faites. Je vous envoie un exemplaire par la voie de Hollande.

Je suis votre très-obéissant serviteur, VOLTAIRE,

Gentilhomme de la Chambre de S. M. très-chrétienne.

[**] Le vieux griffonneur, à qui vous avez eu la bonté d'envoyer vos

730. — A M. TABAREAU.

9 septembre.

Vous avez donc chez vous des suicides et des parricides, tandis que vous m'envoyez d'excellents melons : c'est l'image du monde; des plaisirs à droite, des horreurs à gauche.

Les parlements vont donc défiler paisiblement [1].

Voici une petite boîte de ma colonie, qui se met sous votre protection. J'embrasse tendrement M. Tabareau et M. Vasselier.

731. — A M. CRAMER.

10 septembre.

Le vieux malade fait mille compliments à M. Cramer. Il vient de recevoir cinq volumes in-4° de son imprimerie; il est bien étonné d'y trouver la traduction des Évangiles recueillis par Fabricius. Il doit savoir que cette traduction est du sieur Bigex, qui la fit imprimer par le sieur M.-M. Rey, et qui, par conséquent, sera en droit de se plaindre que je m'attribue son ouvrage : je passerai pour un plagiaire; voilà tout ce qui en résultera.

La lettre à M. l'archevêque de Lyon [2] est de M. Prost

magnifiques éditions de Virgile et de Milton, vous remercie de tout son cœur.

Il vous enverra le plus tôt possible ses pauvres chiffons dûment corrigés; ils en ont grand besoin. — Votre, etc.

---

[1] On supprimait les parlements de province ligués avec celui de Paris.

[2] Sur *le Prêt à intérêt*, publié en 1763. Prost de Royer est mort en 1784.

de Royer, avocat de Lyon. Il y a un autre Prost de Royer, procureur général de la ville, qui s'est plaint avec justice qu'on attribuât au procureur général l'ouvrage de l'avocat; mais me l'imputer à moi, qui n'avais jamais entendu parler de la dispute élevée dans Lyon sur le prêt à intérêt, m'imputer une pièce dans laquelle je suis loué, c'est me rendre non-seulement plagiaire, mais ridicule.

Il y a encore bien d'autres choses dans ces volumes qui ne sont pas de moi, et j'ai bien peur d'être réduit à la triste nécessité de les désavouer dans tous les journaux.

Les pièces qui m'appartiennent sont imprimées sans aucune des corrections que j'y ai faites.

Tout cela est capable de me faire un grand tort; mais surtout cette lettre à M. l'archevêque de Lyon me fait une peine extrême. Il n'y a personne à Lyon qui ne sache que cette lettre est de M. Prost de Royer, qui vint à Genève il y a dix ans.

Voilà ce que c'est que d'avoir imprimé vos cinq volumes sans me consulter sur une seule page. Je vous avais conjuré vingt fois par mes lettres de ne rien faire sans ma participation. Me voilà imprimé, comme si j'étais à cent lieues de vous.

Je suis très-affligé; mais je vous embrasse de tout mon cœur.

### 732. — A M. VASSELIER.

A Ferney, 13 septembre.

Vous nous envoyez, mon cher correspondant, autant de melons que ma colonie vous adresse de boîtes;

vous êtes trop bon, et ma colonie est bien fatigante. Voici encore des montres.

Votre peuple ne veut donc plus que des roues et des bûchers? La pendaison lui est insipide : cela justifie les tragédies à l'anglaise. Pourquoi donc n'a-t-on jamais pu redonner l'*Atrée* de Crébillon? C'est qu'il ne suffit pas qu'un spectacle soit atroce, il faut encore que la pièce soit bien écrite et intéressante.

Vous me rendrez, mon cher ami, un très-grand service, si vous voulez bien avoir la bonté de nous faire parvenir mille écus d'or d'Espagne, que M. Shérer doit envoyer à la société Valentin, Dalizette et Dufour.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

### 733. — AU MÊME.

A Ferney, 20 septembre.

On dit, mon cher correspondant, que tout s'est passé à Bordeaux dans la plus grande tranquillité, et que M. de Richelieu, quoique un peu vieux, a eu plus de crédit que les jeunes dames. Il est à croire que tous les autres régiments de la robe seront réformés avec la même facilité.

Je vous remercie bien tendrement de toutes vos bontés pour ma colonie; je me flatte qu'elle sera protégée par M. le duc d'Aiguillon, comme elle l'était par M. le duc de Choiseul.

Voici une petite boîte qui se recommande à vous. Le vaisseau est prêt à partir de Marseille; si je tardais un moment, je perdrais une occasion que ma colonie ne retrouvera de plus de trois mois.

Mille compliments à M. Tabareau.

## 734. — A M. GABRIEL CRAMER.

Ferney, 26 septembre.

Vous ne pouvez, mon cher Gabriel, réparer trop tôt la méprise énorme qu'on a faite en imprimant sous mon nom, dans cette collection plus énorme encore, l'ouvrage de M. Prost de Royer, avocat de Lyon, sur le prêt à jour ou à terme. C'est une affaire de jurisprudence dont je ne me suis jamais mêlé; et, pour comble de ridicule, vous intitulez M. Prost de Royer procureur général.

Je lis les volumes in-4° que vous m'avez envoyés; si vous m'aviez consulté, quand vous les avez imprimés, on n'y aurait pas mis tant de petites pièces qui ne sont pas de moi, et le tout aurait été imprimé plus correctement.

Je vois bien que cette édition n'a pas été faite sous vos yeux; j'y vois des pages entières répétées. Le monologue de Hamlet commence par ces mots:

> Demeure; il faut choisir et passer à l'instant
> De la vie à la mort et de l'être au néant.

Il y a un vers d'oublié dans l'article d'Hudibras, et cet oubli gâte absolument tout le sens.

Il y a des vers oubliés dans les tragédies. Les fautes d'impression sont assez considérables; elles exigeront des *errata* et des cartons. Mais ce qui m'embarrasse et me mortifie le plus, c'est la quantité de petits ouvrages qui ont couru sous mon nom, et qui ne m'appartiennent point.

Je vois que tous ces volumes ne sont pas encore complets; je vous réitère encore les justes prières que

je vous ai faites de ne rien ajouter à cette collection malheureuse sans mon aveu; plus je la lis, plus je suis affligé.

A l'égard de l'impôt qu'on met sur le papier, il servira à faire acheter les livres plus cher. Il y en a trop. Il fallait autrefois encourager l'imprimerie, et on veut aujourd'hui la restreindre. La lecture est l'aliment de l'âme; mais je vois que le ministère craint les indigestions.

### 735. — A M. THOMASSIN DE JUILLY[1].

Au château de Ferney, 11 octobre.

Vous avez écrit, monsieur, en digne chevalier, et je vous remercie en bon citoyen. Vous rendez à la fois service à l'art militaire, qui est le premier, et à tous les autres arts. On ne pouvait mieux confondre le Jean-Jacques de Genève. Il n'y a rien à répondre à ce que vous dites que, suivant les principes de ce charlatan, *ce serait à la stupide ignorance à donner la gloire et le bonheur*. Ce malheureux singe de Diogène, qui croit s'être réfugié dans quelques vieux ais de son tonneau, mais qui n'a pas sa lanterne, n'a jamais écrit ni avec bon sens, ni avec bonne foi. Pourvu qu'il débitât son orviétan, il était satisfait. Vous l'appelez Zoïle; il l'est de tous les talents et de toutes les vertus. Vous avez soutenu le parti de la vraie gloire contre un homme qui ne connaît que l'orgueil. Je m'intéresse d'autant plus à cette vraie gloire qui vous est si bien due, que j'ai

[1] Sous-lieutenant des gardes du corps. Il écrivait dans le *Mercure*, et a publié une *Vie de Catinat*. Il est mort en 1798.

l'honneur d'être votre confrère dans l'Académie d'Angers, pour laquelle vous avez écrit. Elle a dû regarder votre ouvrage comme une des choses qui lui font le plus d'honneur; vous m'en avez fait beaucoup, en voulant bien m'en gratifier.

J'ai l'honneur d'être, avec l'estime et la reconnaissance que je vous dois, monsieur, votre, etc.

### 736. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

12 octobre.

Je profite, mon cher marquis, d'un moment de relâche que me donnent mes fluxions sur les yeux, pour vous dire que j'ai exécuté vos ordres pour M. Marsan et pour les deux montres que M. d'Argental m'a recommandé d'envoyer à votre adresse, sous l'enveloppe de M. de Richebourg. Je doute que madame Denis vous réponde aussi régulièrement que moi; vous savez si elle est paresseuse! Sa mauvaise santé la rend plus paresseuse encore, et elle n'écrit point, quand elle n'a rien à mander. Quant au jeune homme que vous élevez à la brochette pour lui faire réciter une pièce grecque devant des comédiens qui sont rarement français, nous en parlerons au retour de Fontainebleau. Conservez-moi votre bonne volonté et celle de votre disciple.

Le temps n'est pas trop favorable pour les arts d'aucune espèce; nos beaux jours sont passés. Il sera beau à vous de faire naître un moment de crépuscule: plus la chose est difficile, plus elle vous fera honneur; alors je viendrai vous embrasser.

## 737. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 octobre.

Mon cher ange, il faut que je vous avoue qu'ayant été malade, et voulant mettre de l'ordre dans mes affaires, j'ai brûlé tous mes papiers pour avoir plus tôt fait. Votre lettre, dans cette expédition, a malheureusement suivi le sort de mes paperasses; mais je crois n'avoir pas tout à fait perdu la mémoire de vos ordres.

N'y a-t-il pas cinq montres à vous envoyer? Parmi ces cinq montres, n'y en a-t-il pas deux à répétition, l'une qu'on veut payer dix-huit louis, et l'autre dix-sept? Elles ont été toutes deux commandées sur-le-champ; celle de dix-sept ne vaudra pas l'autre. Vous aurez les trois montres sans répétition dans le même temps. J'adresserai le tout à M. d'Ogny, si vous le trouvez bon; il me fait de ces petits plaisirs-là quelquefois, et j'aurai le temps d'attendre vos instructions, que je ne brûlerai plus.

Je vous avais prié de vouloir bien dire un mot en faveur de notre pauvre colonie à M. le duc d'Aiguillon; mais heureusement il a prévenu vos sollicitations par la lettre la plus obligeante. Ainsi, je ne vous supplierai que de lui parler de ma reconnaissance, quand l'occasion s'en présentera.

Je ne sais si vous êtes à Fontainebleau ou à Paris; mais si vous voyez notre Lekain, ayez la bonté de lui dire que je suis aussi sensible à ses succès que lui-même.

Les affaires d'Afrique et d'Argos[1] iront comme elles pourront.

Comme le traité a été fait il y a longtemps, il est bien difficile d'y ajouter de nouvelles clauses. Ce sera pour le congrès qui ne se présentera pas si tôt. Il faut laisser passer *Pierre le Cruel*[2], et la dame de Padilla[3], et tous ceux qui voudront passer. Mes jeunes candidats savent attendre, et le vieil ermite de Ferney sait vous aimer jusqu'à son dernier soupir.

### 738. — AU MÊME.

8 novembre.

Mon cher ange, il y a des temps durs à passer dans la vie ; je suis dans une de ces époques, et mon royaume n'a jamais été de ce monde. Je compte pourtant vous envoyer tout ce que vous avez bien voulu commander à notre fabrique. Je vous promets de ne point brûler la petite lettre du 2 novembre, contenant vos instructions.

Je ne puis vous envoyer le petit écrit que je fis, l'année passée, en faveur des esclaves de Saint-Claude. Je n'en ai plus d'exemplaires. Je n'en retrouve plus ; c'était un petit préliminaire assez vague, et qui ne servirait de rien à celui qui voudrait rapporter l'affaire. C'était la voix qui criait dans le désert : Préparez les chemins pour Christ ou pour Christin.

Je sais que plusieurs personnes puissantes, qui ont des mainmortables, et qui craignent un règlement sur cet abus, sollicitent vivement contre nous. Ces

[1] *Sophonisbe* et les *Pélopides*.

[2] Tragédie de Debelloy, jouée le 24 mai 1772. La chute de cette pièce l'affecta si vivement qu'elle hâta, dit-on, la fin de ses jours.

[3] Personnage de la tragédie.

personnes ne savent pas qu'il y aurait à gagner pour elles, si on supprimait la mainmorte en France, comme elle est supprimée depuis peu en Savoie. Leur cupidité les trompe; d'ailleurs leur situation n'est point du tout celle de Saint-Claude. Ces seigneurs ont des titres, et les chanoines de Saint-Claude n'en ont point. Nous ne plaidons que contre des moines usurpateurs et des moines faussaires.

Je vais répondre à M. l'abbé Duvernet, qui daigne être mon historien[1]. Il est plaisant à la vérité qu'on fasse l'histoire d'un homme de son vivant; mais je pense que je pourrai esquiver ce ridicule, et que je serai mort avant qu'il ait rassemblé ses matériaux, car ma santé est horriblement délabrée. Cette mauvaise santé, les neiges qui vont m'engloutir, les fluxions sur les yeux qui recommencent, et les embarras horribles qui sont des suites inévitables de la fondation de ma colonie, ont fait un peu de tort aux vers alexandrins du neveu de M. Lantin et de l'autre jeune homme. La poésie s'accorde mal avec les tribulations.

Vous me direz que j'ai pourtant toujours aimé ce maudit métier au milieu des épines. Cela est vrai; mais à la fin on succombe. Que ne puis-je succomber à la tentation de venir vous embrasser, et vous renouveler les plus tendres sentiments dont un cœur ait jamais été pénétré! — V.

*P.-S.* M. Dupuits vous apportera le 6 et le 7[2].

[1] Cette *Vie de Voltaire* ne parut qu'en 1786. Duvernet, recteur du collége de Vienne en Dauphiné, a écrit une *Histoire des Jésuites* assez curieuse. Il est mort en 1797.

[2] Les tomes VI et VII des *Questions sur l'Encyclopédie*.

### 739. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 9 novembre.

La belle Diane, qui a soumis tant de cœurs et tué tant de perdrix, légère comme un papillon et philosophe comme Minerve, veut-elle bien recevoir l'hommage d'un vieux hibou du mont Jura?

Mon gendre, M. Dupuits, est bien heureux, il verra Diane; il ne m'appartient que de lui présenter de loin mon respect et mes regrets.

### 740. — A M. VASSELIER.

A Ferney, 11 novembre.

Dieu soit béni, et M. le chancelier! Je n'écris point au premier; je le verrai bientôt. Je fais mon compliment au second. Je vous prie, mon cher correspondant, de donner cours au petit paquet que je lui envoie. Puisse-t-on réformer la jurisprudence, comme on a réformé les jurisprudents!

Je vois enfin que la révolution des parlements se fera aussi doucement que celle des Jésuites; cela est consolant. Mille tendres amitiés à M. Tabareau et à M. Vasselier.

### 741. — A M. DE THIBOUVILLE.

15 novembre.

Le vieux malade vous doit une réponse, mon cher marquis; son état ne lui permet pas d'être le plus exact des correspondants. Il n'en est pas moins sensible. Vous aurez votre montre, que notre pauvre colonie a faite à très-bon marché, et qui est très-bonne. Vous aurez les *Pélopides* du jeune homme, qui ne

sont pas bons, mais qui valent cent mille fois mieux que le Visigoth *Atrée* du barbare Crébillon. Mais il ne sait comment vous adresser le paquet. Démenez-vous un peu, et tâchez d'attraper quelque contre-seing. Portez-vous mieux que moi. Madame Denis est toujours bien paresseuse; mais que voulez-vous que l'on vous mande du mont Jura? C'est à MM. les Parisiens, qui sont au centre des belles nouvelles, à réjouir les campagnards casaniers.

Nous avons, dans un de nos villages, une troupe de comédiens qu'on dit assez bonne. Je n'y vas jamais. Il y a une mademoiselle Camille[1], grande fille, bien faite, belle voix, de l'esprit, de l'âme. Pourquoi l'avez-vous laissée aller? Vous auriez formé cela.

### 742. — A M. VASSELIER.

22 novembre.

Mon Dieu, mon cher ami, je ne vous ai pas remercié de votre jésuite Richeome[2] : c'est un bon impertinent. Il est bon d'avoir celà dans sa bibliothèque, et de voir jusqu'où l'esprit humain peut aller en fait de bêtise.

Je vous prie de ne me pas oublier auprès de M. Tabareau, quand vous lui écrirez à Rome.

### 743. — A M. ***.

A Ferney, 6 décembre.

Il serait triste pour moi, monsieur, de mourir sans voir celui à qui j'ai obligation; mais, en attendant

[1] Elle entra à la Comédie italienne et y réussit.

[2] Auteur de deux volumes in-folio de controverses, mort en 1625.

que je puisse jouir d'un si cher avantage, je dois vous dire que la saisie de mon bien, qui était entre les mains de M. Magon[1], me jette aujourd'hui dans un embarras inexprimable.

J'ai établi une colonie qui fait un commerce utile à l'État. Cette colonie va périr, si je ne lui donne de nouveaux secours. Pouvez-vous avoir la bonté de me faire vendre cent mille francs de contrats? Je ne disputerai pas sur le prix, et je regarderai cette grâce que vous me ferez comme la plus grande faveur.

Voilà où l'opération de M. l'abbé Terray m'a réduit. Si je ne puis parvenir à vendre mes contrats, votre amitié seule me console; si je puis les vendre, j'aurai le bonheur d'être utile à l'État, autant que le peut comporter ma petite sphère. Mon plus grand bonheur est d'avoir trouvé un ami tel que vous.

J'ai l'honneur d'être, avec la plus sensible reconnaissance, monsieur, etc.

### 744. — A M. D'ARGENTAL.

A Ferney, 7 décembre.

C'est pour dire à mes anges que la montre à répétition part aujourd'hui à l'adresse de M. de Richebourg. Voilà vos cinq montres arrivées. Il faudra peut-être passer quelques jours à les régler; mais elles sont bonnes et à bon marché. S'il y en a une pour M. de Thibouville, il faudra qu'il ait la bonté de la payer. Il est arrivé un malheur à mes pauvres

[1] Banquier du roi, chez qui, dans une extrême pénurie du Trésor, on saisit tout l'argent déposé par des particuliers.

artistes; ils ont besoin d'être remboursés de leurs avances. Pardon.

Le roi de Pologne fut donc assassiné le 3 novembre [1], et le roi de Prusse m'envoie un poëme héroï-comique sur les confédérés du 18 du même mois; et quel poëme! Cela est aussi extraordinaire que la scène de Kozinski, mais pas si touchant.

M. le premier président de Toulouse a la bonté de me mander qu'il a voulu présider lui-même à la Tournelle pour juger enfin Sirven. On lui a rendu la jouissance de ses revenus, saisis pendant huit ans de contumace; ce qui est sans exemple, on lui a adjugé des dépens considérables. Cet arrêt semble une amende honorable à la cendre des Calas: point du tout; vous allez être bien ébahis: le premier président m'écrit qu'il lui est démontré que tous les Calas étaient coupables aussi bien que La Vaisse, et qu'ils ne furent épargnés que par considération pour La Vaisse le père, qui était ami de la plupart de Messieurs. Eh bien! mes anges, n'êtes-vous pas ébahis, comme je vous le disais?

Vous êtes surpris que j'écrive de ma main; c'est que nous n'avons point de neiges: sans cela, je serais aveugle. Je ne suis que mourant; mais ce ne sera rien, et je suis sous vos ailes.

### 745. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 13 décembre.

J'ai bien peur, monseigneur, que la démarche de

[1] Stanislas Poniatowski, échappé à la mort comme par miracle, favorisa la fuite de son assassin et lui pardonna.

M. Constant d'Hermanche, baron de Rebecque, ne soit un peu indiscrète, et la mienne fort téméraire. Pour peu que vous trouviez mes craintes fondées, il vous sera aisé de faire mettre la lettre à la poste pour Versailles, sans vous fatiguer d'une sollicitation, peut-être mal placée, puisque la chose ne paraît pas être du district de M. le duc d'Aiguillon. Les provinciaux, comme moi, font de ces fautes-là tous les jours. Tout ce que je puis faire, c'est de vous demander bien pardon si j'ai fait une sottise.

Je vous souhaite mille bonnes années quinze jours à l'avance, avec le plus tendre respect.

746. — A M. ***.

A Ferney, 28 décembre.

Ce n'est pas du tout, monsieur, ma défiance du gouvernement qui me force à vendre, c'est la nécessité. Il me faut cent mille livres pour soutenir ma colonie, ou que j'aie la douleur et la honte de la voir périr; je ne veux pas mourir avec cet opprobre.

J'ai déjà quelques deniers; mais il m'en manque beaucoup. Si vous pouvez étendre vos bontés jusqu'à me faire toucher quatre-vingt mille livres en divers payements, vous soutiendrez trois fabriques considérables qui vont tomber. Mon unique but est de faire du bien; c'est ce qui me remplit de confiance en vos bontés. Je vous supplie donc de vouloir bien ordonner qu'on vende jusqu'à concurrence de quatre-vingt mille livres d'argent comptant, rendu chez moi. C'est votre destinée de m'aider dans mes tribulations,

et la mienne d'être, avec la plus respectueuse reconnaissance, monsieur, votre, etc.

### 747. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

15 février 1772.

L'élève de Baron n'est-il pas un peu attristé de voir le théâtre de *Phèdre*, d'*Iphigénie* et d'*Athalie* si indignement tombé de toutes façons? A-t-il quelque espérance dans le jeune homme dont je lui ai tant parlé, et qui veut être inconnu? Je ne doute pas, monsieur, que vous n'ayez été du petit comité composé de quatre têtes.

Mandez-moi, je vous prie, si je puis adresser pour vous, à M. de Richebourg, une copie plus au net. J'espère que votre jeune homme sera le lecteur du mien. L'ouvrage me paraît fournir un très-beau spectacle; c'est ce qu'il faut aujourd'hui.

Je suis bien étonné que vous ne m'ayez pas écrit sur le comité. J'attends votre réponse pour envoyer l'ouvrage par la voie que vous indiquerez.

Madame Denis, plus paresseuse que jamais, vous fait mille compliments; et moi, plus malade que jamais, j'ai besoin d'un jeune homme qui me remplace.

### 748. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 19 février.

J'envoie à mes anges la petite boîte de montres dont M. d'Ogny a la bonté de se charger. J'y joins la facture du sieur Valentin. La dame Le Jeune pourra

vendre ces montres ce qu'elle voudra une à une ; le profit sera pour elle. Valentin dit qu'il les lui donne au prix coûtant.

Je remercie bien tendrement mes anges de la protection qu'il donnent à ma colonie. Si on ne peut vendre ces montres, Valentin viendra les reprendre au premier voyage qu'il fera à Paris.

Mes anges me demanderont pourquoi je n'ai pas ajouté à ce paquet celui de mon jeune candidat? c'est que le paquet eût été trop gros, et que je n'ai pas voulu abuser de l'indulgence extrême de M. d'Ogny.

Voici encore d'autres raisons dans ce petit billet séparé[1], qui est pour mes anges et pour M. de Thibouville.

749. — A M. VASSELIER.

A Ferney, 23 mars.

Je reçois votre lettre, mon cher correspondant, et celle de M. de Jonval. Je suis affligé de lui être inutile; ma colonie m'a ruiné, et j'ai grand'peur qu'elle ne se ruine elle-même.

Il me vient une idée; peut-être M. Duroncel[2] serait-il homme à lui céder les *Lois*, sur lesquelles il a écrit. On pourrait exiger en sa faveur une petite rétribution du libraire, en cas que l'ouvrage se vendît bien. Et, dans cette supposition, il pourrait le faire jouer à Paris et avoir une partie des représentations à son profit. Tout cela me paraît assez difficile à arranger; car probablement il faudrait qu'il sollicitât les pre-

[1] Ce billet manque.
[2] Pseudonyme.

miers gentilshommes de la chambre pour faire représenter cet ouvrage. Il faudrait encore qu'il allât à Paris; mais je ne pourrais me mêler en rien de cette affaire. Je crains toujours d'être compromis avec les gens de lettres. Si vous aimez M. de Jonval, voyez, mon cher ami, ce que vous pouvez faire en sa faveur, et mandez-le-moi.

Je recommande l'incluse à vos bontés.

750. — A M. D'ARGENTAL.

1er avril.

Nos lettres se sont croisées, mon cher ange; j'ai à peine un moment pour vous dire qu'on peut tirer un grand parti des deux observations que vous faites, et que M. Duroncel va y travailler aujourd'hui. Il lui semble que le nom de *Teucer* est bien maigre et bien peu connu, mais que *les Lois de Minos* sont un titre un peu dangereux, qui donne lieu à des allusions malignes. Il lui semble que l'on peut donner sa petite drôlerie à la rentrée, en disant que ce sont *les Guèbres* sous un autre nom. C'est le seul moyen de prévenir une édition qu'il sera très-difficile d'empêcher. Duroncel met tout entre vos mains et est à vos pieds.

Je suis fâché de la mort de Duclos, et de la mienne qui s'approche; car, après tout, il est doux de vivre. Je vous supplie de me répondre sur M. d'Albe[1], pour me rendre la vie plus douce. Mes tendres respects à l'autre ange.

[1] Surnom qu'il donnait au duc de Choiseul.

751. — A M. LE DUC DE LA VRILLIERE.

Ferney, 13 avril.

Monseigneur, pardonnez-moi ma surprise; je ne m'attendais pas que l'affaire inconnue et très-embrouillée des ex-jésuites dans le désert, non moins inconnu, du pays de Gex, serait si parfaitement mise au net dans tous ses détails par un ministre d'État, chargé d'un nombre si prodigieux d'affaires importantes. Vous avez démêlé toute cette affaire beaucoup mieux que moi, et vous avez la bonté de m'en écrire, dans le temps que je tremblais de vous excéder par mes sollicitations pour mon curé; votre indulgence est extrême.

Un avocat au conseil présentera la requête comme vous voulez bien le prescrire. Je crois que le sieur Hugonet n'est pas indigne de la grâce qu'il attend de vous. Il ne m'en coûtera qu'un peu d'argent pour lui obtenir un établissement honnête. Ce sera à vous seul que j'en aurai l'obligation. La colonie qui est à Ferney est composée d'autant de catholiques que de protestants; l'union singulière qui règne entre eux tous fait voir combien le curé est sage, et que vous ne pouvez mieux placer vos bontés.

Je fais mille vœux, monseigneur, avec toutes les provinces qui sont de votre département, pour que vous jouissiez longtemps d'une santé qui leur est si précieuse, et que vous passiez l'âge du cardinal de Fleury dans un ministère où vous n'avez fait que du bien. Votre tête et votre cœur valent mieux que la main que vous avez perdue.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect et un attachement et une reconnaissance sans borne, monseigneur, votre très-obéissant et très-obligé serviteur.

752. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 avril.

Le jeune avocat met tout entre les mains de ses anges ; c'est à eux de défendre la cause d'Astérie[1] et de solliciter son procès. En attendant, il leur envoie la petite pièce. Ce jeune Duroncel ressemble, comme deux gouttes d'eau, à l'ingénieur du roi de Narsingue; il n'y a sorte de sottise dont il ne s'avise.

On manqua M. Constant[2] d'un moment pour lui remettre un neuvième[3]. Ce neuvième attend son passeport depuis un mois. Si j'étais moins vieux, et si j'avais un peu de santé, je ne demanderais un passe-port que pour venir voir mes anges ; mais étant sourd et aveugle, il faut que je meure dans mon trou. Je baise le bout de vos ailes.

753. — AU MÊME.

29 avril.

Mon cher ange, vous saurez d'abord que M. Huber, Génevois, qui va à Paris, vous remettra un neuf.

Ensuite vous saurez que l'avocat Duroncel est convenu de tout ce que vous dites dans votre lettre du 13 avril. Il y a remédié, comme il a pu, ainsi qu'à

[1] Captive, personnage des *Lois de Minos* destiné à madame Vestris, qui remplaçait mademoiselle Clairon.

[2] Le baron Constant de Rebecque, père de Benjamin Constant.

[3] Le IXe tome des *Questions sur l'Encyclopédie*, comme ci-après.

quelques autres défauts; il vous enverra une nouvelle copie de son factum bien et dûment corrigée. Il se pressait d'abord de faire porter sa cause à l'audience, parce qu'il craignait ce qui est arrivé; et les mêmes raisons qui lui donnaient de la vivacité, le forcent à présent à temporiser beaucoup.

Il sait d'ailleurs que votre ville de Paris est remplie des plus sottes et des plus violentes cabales, des intrigues les plus ridicules, des plus absurdes calomnies en tout genre. Si vous avez vu un petit libelle intitulé : *Réflexions sur la jalousie*[1], composé par un ancien associé d'Helvétius, voici ma réponse. Si le libelle est publié, je la publierai; s'il est inconnu, je la supprimerai. Mandez-moi, je vous prie, si on nomme l'auteur du libelle; soyez sûr que je vous garderai inviolablement le secret.

Sur ce, je me mets *sub umbra alarum tuarum*. — V.

*P. S.* J'ai lu ce plaidoyer en faveur du comte de Morangiès[2]. N'êtes-vous pas indigné contre Gerbier, qui soutient des coquins absurdes, dont le crime saute aux yeux? Il faut que l'absurdité soit bien faite pour le peuple, puisque tout Paris a pris le parti de ces misérables.

### 754. — A M. L'ABBÉ DE VOISENON.

15 mai.

Mon cher prélat, je suppose que la raison, ou le

[1] Amsterdam, 1772, attribué à Charles Leroy, lieutenant des chasses à Versailles, né en 1723, mort en 1789. — Volt. *Œuv. compl.*, t. XLVII.

[2] Accusé d'escroquerie et condamné en première instance. Il gagna au parlement son procès, qui passionna longtemps le public.

temps, ou quelque nouvelle maîtresse vous a consolé. Quoi qu'il en soit, voici *Jean qui pleure et Jean qui rit*, qui pourra vous amuser un moment.

Je crois, mon cher historiographe de l'Europe, que ma première réponse à M. Le Roy était un peu trop virulente sur la fin ; il ne faut jamais se fâcher, mais rire de tout. Vous m'aviez promis la réponse au *factum* de M. de Morangiès. Je m'imagine qu'elle ne vaudra rien ; mais je suis curieux.

Je vous avertis que je ne crois pas un mot du partage de la Pologne.

Par quelle fatalité n'y a-t-il rien de vous dans le *Mercure?* Eh bien! moi, je fournirai ma part ce mois-ci, si M. Louvet[1] veut bien le permettre. Mes compliments à M. Lacombe, qui vaut mieux que M. Louvet.

### 755. — A M. DIDEROT.

17 mai.

Non, assurément, mon cher philosophe, je ne vous ai jamais soupçonné d'avoir eu la moindre part à ce libelle que M. Le Roy s'est diverti à faire contre moi. Il est très-permis sans doute de dire que je suis un plat auteur, un mauvais poëte, un vieux radoteur; mais il n'est pas honnête de dire que je suis jaloux et ingrat; car, sur mon Dieu, je n'ai jamais été ni l'un ni l'autre.

Je suis charmé que la petite leçon que M. Le Roy m'a faite, m'ait valu une de vos lettres; vous n'écrivez que dans les grandes occasions : vous consolez vos amis, quand ils éprouvent des disgrâces. Je suis juste ; je n'en aime pas moins l'article *Instinct* de M. Le Roy

[1] Louvet de Couvray, journaliste, auteur du *Chevalier de Faublas*.

dans ce grand dictionnaire, sur lequel je vous fais, de mon côté, mes compliments de condoléance. J'en dois aussi à notre pauvre Académie[1]; nous sommes tous *sub gladio*, et nous ne dirons pas :

Et spes et ratio studiorum in Cæsare tantùm[2].

Cela pourrait se dire à Florence, où le grand-duc donne une somme considérable pour l'édition de l'*Encyclopédie*, malgré les notes qu'on y coud. Pour vous autres Welches, il faut bien que vous n'ayez aucun besoin des faveurs de la cour, car on ne vous les jette pas à la tête. Vous ressemblez au duc de Mazarin, à qui Louis XIV avait refusé un régiment : « Messieurs, il m'a trouvé tant d'agréments, qu'il m'a dit que je pouvais me passer de celui-là. » Au surplus, vous savez que

Levius fit patientia
Quidquid corrigere est nefas.

Jouissez, mon cher philosophe, de votre réputation que personne ne vous ôtera; arrondissez votre fortune, mariez votre fille, vivez heureux, soyez plus indulgent que M. Le Roy; j'en ai besoin.

J'irai bientôt voir Damilaville; nous verrons qui, de lui ou de moi, avait raison. Je lui soutenais qu'il y avait dans la nature intelligence et matière; il me niait intelligence, et nous étions bons amis.

Faccia ognuno secondo il suo cervello.

[1] L'*Encyclopédie* était poursuivie; l'Académie n'avait pu élire Diderot. M. de Roquelaure, évêque de Senlis, l'avait emporté.

[2] Ce vers de Juvénal s'adresse à Trajan, ou peut-être à Domitien qui avait protégé les lettres au commencement de son règne.

Soyez sûr que ma cervelle et mon cœur sont à vous. Si vous aviez pu lire quelque chose des *Questions*, vous auriez vu de quelle respectueuse estime le questionneur est pénétré pour vous.

### 756. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

23 mai.

Je n'ai point vu mon cher Wagnière depuis quinze jours ; je ne puis écrire de ma très-languissante main; et, quoique ma tête fasse des *Bégueules*[1], mes trois doigts me refusent le service. Mon cœur est encore plus jeune que ma tête ; et madame Dix-Huit-Ans (qui sera toujours pour moi madame Dix-Huit-Ans) sera toujours dans ce cœur qui en a près de quatre-vingts, aussi bien que son très-aimable mari. Je m'intéresse même encore à notre pauvre Académie, comme si j'étais dans la force de l'âge. Je n'écris guère à M. d'Alembert, ne pouvant et même n'osant écrire à personne, parce que je sais qu'il y a des malins qui font des procès sur un mot : je me contente de faire des vœux pour le retour de la paix et du bon goût.

Si jamais, monsieur, vous allez faire un petit tour chez madame votre mère, j'espère avoir l'honneur de vous faire ma cour sur la route ; alors je parlerai autant que j'écris peu. Je crois vous avoir mandé que j'avais reçu la rescription; mais je crois vous avoir mandé aussi que je n'avais jamais reçu la lettre que vous annoncez pour moi à M. Christin, lettre dans laquelle vous vous trompiez en prédisant l'avenir.

[1] *Œuv. compl.*, t. XIV.

Je ne connais que le présent ; encore ne le connais-je guère. Je ne réponds que des sentiments qui m'attachent à vous deux.

757. — A M. D'OGNY.

A Ferney, 5 juin.

On m'a fait voir une lettre de M. Fabri, subdélégué de l'intendance à Gex, et votre fermier des postes à Versoix. Il se plaint que ma colonie ait envoyé des boîtes par la poste sans les faire taxer ; mais sans doute il ignore, monsieur, les bontés dont vous m'honorez ; et d'ailleurs il sait que le port d'aucun paquet n'est payé par celui qui le dépêche, mais par celui qui le reçoit.

De plus, ma colonie n'a jamais envoyé de petites caisses de montres qu'à vous, monsieur, qui avez daigné le souffrir, et à Lyon, selon la permission que lui avait donnée M. le duc de Choiseul, permission que vous n'avez jamais révoquée.

Sans ces bontés, il serait impossible à mes artistes d'envoyer leurs ouvrages en France et dans les pays étrangers ; ils seraient forcés de déserter le lieu de leur établissement. Je leur ai prêté cent mille francs sans aucun intérêt, et je leur ai bâti des maisons pour cent quatre mille francs ; ils ne peuvent me payer que par leur travail. Ce travail journalier est utile à l'État, et c'est cette considération qui a principalement déterminé votre cœur bienfaisant à me favoriser.

Je n'ose vous adresser de nouveaux paquets sans votre permission ; je me flatte que vous ne cesserez pas de protéger mon établissement, qui n'a subsisté que

par les grâces de M. le duc de Choiseul et par les vôtres.

J'ai l'honneur d'être, avec la reconnaissance la plus inviolable et la plus respectueuse, votre, etc.

### 758. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 juin.

Tenez, mes anges, comme cela ne m'a coûté qu'une matinée à faire, vous perdrez encore moins de temps à le lire[1]. Mais la *Crète* est plus sérieuse; et tel cerveau qui peut faire une épître en quatre ou cinq heures, ne peut quelquefois corriger une scène en quatre ou cinq semaines : il y a des matières rebelles.

Daignez m'envoyer la *Crète* par M. Marin ; je la demande telle qu'elle est, raturée, biffée, tronquée, massacrée. Je la renverrai toute musquée; il y a des choses absolument nécessaires que vous n'avez pas.

On parle d'une jeune Saint-Val[2] qui joue Zaïre mieux que mademoiselle Gaussin : cela est-il vrai? Elle devrait bien jouer *Olympie* à Fontainebleau. J'ai be-

[1] L'*Épître au roi de Suède*, t. XIII.

[2] Mademoiselle Saint-Val cadette venait en effet de jouer avec beaucoup de succès Inès de Castro et Zaïre. Pour obtenir du comité jaloux le droit de débuter, elle déguisa, dit-on, son talent à la répétition. C'était déjà se montrer assez habile comédienne. Mademoiselle Saint-Val était médiocrement jolie; mais elle avait une voix touchante, un maintien noble et des yeux expressifs. Andromaque, Aménaïde et Monime étaient ses meilleurs rôles. Elle ne manquait pas d'agrément dans la comédie. C'est à elle que Beaumarchais confia le rôle de la comtesse du *Mariage de Figaro*. Elle resta quinze ans brouillée avec sa sœur aînée, actrice de beaucoup de mérite. Une allusion du parterre les réconcilia publiquement, et cette scène imprévue ne fut pas la moins applaudie de la pièce qu'elles jouaient. Mademoiselle Saint-Val est morte en 1839, à plus de quatre-vingts ans.

soin que l'on me joue ; j'ai encore plus besoin de vous voir, avant de mourir.

Ma colonie a reçu de l'argent par M. Constant, et vous remercie.

759. — AU MÊME.

22 juin.

J'ai reçu enfin deux consolations de mon cher ange, du 15 et du 16. Vous savez que l'avocat polonais, qui d'abord avait été pour l'impression de son *factum*, et qui s'était ensuite réservé pour l'audience, voulait absolument différer cette audience même ; vous savez avec quel zèle il retravaillait son Mémoire. Il est infiniment soulagé d'apprendre vos sages résolutions, et il vous supplie de vouloir bien lui renvoyer le *factum*, tel qu'on devait le prononcer en dernier lieu, après avoir passé par l'étamine des réviseurs. Vous avez été véritablement ange gardien dans toute cette affaire, et vous mettrez le comble à vos bontés en me renvoyant sans délai ce *factum*, auquel on aura tout le temps de travailler.

Je réponds à la lettre du 16 que je suis comme un homme mort, dont chacun s'approprie les meubles et en fait ce qu'il veut. Figurez-vous qu'on fait actuellement quatre éditions de mes sottises, sans que je m'en mêle, sans qu'on me consulte. Les Cramer même ont inséré dans leur recueil bien des choses qui ne sont pas de moi : on me mutile, on m'estropie à Paris et dans le pays étranger. Je n'avais envoyé qu'à M. le maréchal de Richelieu les *Cabales ;* apparemment quelqu'un de ses secrétaires s'en est emparé. On me mande

qu'on les a imprimées indignement : c'est ma destinée ; il faut la subir.

Lekain m'écrit qu'il pourra venir au mois de septembre ; il sera le très-bien venu et le très-bien reçu, et il pourra gagner quelque argent à la Comédie de Genève. S'il veut jouer *Tancrède*, *Zaïre*, *Alzire*, *Mérope*, *Sémiramis*, etc., il trouvera des actrices qui pourront un peu le seconder.

Vous ne me parlez point de la mort de madame la duchesse d'Aiguillon. Vous ne me dites point si M. le maréchal de Richelieu revient, et vous ne me dites point qui a l'administration de la Corse. Tout cela n'eût coûté qu'un mot dans votre aimable lettre ; mais, je vous en prie, envoyez-moi le plaidoyer de notre avocat.

Je suis toujours tendrement attaché à vos deux amis[1] qui sont à la campagne. Je suis fort aise d'y être aussi, mais fort fâché d'être si loin de vous. Je me mets toujours à l'ombre des ailes de mes anges. M. de Thibouville ne m'écrit point. Mais, au nom de Dieu, envoyez-moi la pièce, par Marin !

### 760. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Ferney, 8 juillet.

Je suis persuadé, monsieur, que M. de Morangiès n'a point reçu trois cent mille livres, et qu'il souffre à la fois la vexation la plus inouïe et la calomnie la plus cruelle ; mais je vois en même temps qu'il s'est attiré ce malheur, dont il sera bien difficile de le délivrer. Les

[1] Les ducs de Choiseul et de Praslin, exilés dans leurs terres.

liaisons avec une malheureuse courtière, les reproches qu'il en a essuyés, son fatal empressement de recevoir douze cents livres d'un bretailleur à un troisième étage, son imprudence impardonnable de signer pour trois cent vingt-sept mille livres de billets, les fausses démarches qu'il a faites depuis, tout le plonge dans l'abîme. Cet abîme a été creusé par cette détestable vanité, si commune à Paris, de préférer, comme dit le baron de Feneste, *le paraître à l'être*. S'il s'était retiré dans ses terres pour quelques années, s'il s'était entendu avec ses créanciers pour exploiter sa forêt, il jouirait actuellement avec honneur de tout son bien. Je gémis en voyant M. le comte de Morangiès aux prises avec un clerc de procureur et un cocher pour cent mille écus. Il a trouvé le secret de rendre son affaire si obscure, que je connais de très-bons juges qui n'y comprennent rien. Je crains même que le temps n'affaiblisse ou n'anéantisse ses preuves. Ses adverses parties ont un intérêt trop pressant à détruire toutes les allégations qui pourraient leur nuire. Les billets, signés par lui, parlent trop hautement : sa déclaration chez le commissaire Chénon semble fournir quelques armes contre lui; les lettres de la courtière sont trop désagréables; en un mot, rien n'est plus triste que cette affaire. Je suis convaincu de son innocence; mais je vois en même temps qu'il a fait tout ce qui dépendait de lui pour se faire croire coupable. Les démentis que se donnent continuellement les avocats sur des faits qui devraient être éclaircis, me font une peine extrême.

Il me semble que tout dépend actuellement des

preuves judiciaires qui constateront que ce Du Jonquay n'a pas fait ses treize ridicules voyages. C'est une cause criminelle qui consiste en interrogatoires et en confrontations. Il n'y a plus lieu ici à des probabilités : cent vraisemblances ne prévaudront jamais contre des billets payables à ordre. Voilà ce que je pense avec douleur.

Je vous écris une triste lettre de jurisconsulte; nous parlerons de choses plus agréables, quand nous aurons le bonheur de vous posséder avec madame Dix-Huit-Ans.

Si vous avez lu les lettres de madame de Pompadour [1], vous avez dû être étonné du style facile et léger qu'on lui prête, et qu'elle n'avait pas. Ces lettres sont un autre tissu de calomnies. Notre siècle en est inondé. Tout concourt à avilir cette France, qui était autrefois le modèle et l'envie de l'Europe.

Adieu, monsieur, conservez-moi, vous et madame votre femme, les bontés dont vous m'honorez.

### 761. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 juillet.

Je vous renvoie, mon cher ange, ces *Crétois* que M. de Thibouville m'avait fait parvenir avec toutes les indications qui marquaient ce que le ministère [2], ou ceux qui parlaient au nom du ministère, voulaient y changer. Tous ces endroits sont corrigés dans une nouvelle copie que vous aurez bientôt. Il est essentiel que vous ayez la bonté de garder celle-ci, afin qu'on puisse

[1] Elles sont de M. Barbé-Marbois, mort premier président de la Cour des comptes.

[2] M. de Maupeou avait lui-même examiné la pièce.

la présenter dans l'occasion, et faire voir, papier sur table, à quel point on a été docile. Peut-être la pièce gagnera-t-elle à cette docilité. Si on l'avait jouée comme on le voulait, sans rien substituer à ce qui avait été mutilé si horriblement, je ne crois pas qu'on eût pu l'achever. Je la garde encore quelque temps; car, dès que mon lutin me tourmentera, je travaillerai, et je me flatte que vous serez contents.

C'est madame de Saint-Julien qui veut bien se charger de mon paquet. Elle a passé un mois dans mon ermitage; car elle est encore plus philosophe que papillon. Elle nous a laissé bien des regrets.

Je me flatte que madame d'Argental a repris toute sa santé dans les beaux jours que nous avons depuis deux mois.

Adieu, mon cher ange; aimons toujours les spectacles jusqu'au dernier moment.

### 762. — A M. M***,

(AMI DU COMTE DE MORANGIÈS.)

A Ferney, 13 juillet.

J'aurais, monsieur, bien d'autres éclaircissements à demander, et il faudrait m'éclairer plus qu'on n'a fait. Je prends cette funeste affaire très à cœur. Plusieurs magistrats paraissent pencher pour les Véron; il y en a même qui ont été révoltés du ton décisif de M. Linguet [1]. Je crois que le public ne peut revenir que par un écrit modéré, qui paraisse impartial.

Je voudrais surtout trouver quelque raison plau-

[1] Avocat du comte de Morangiès contre les Du Jonquay et les Véron.

sible d'avoir fait des billets pour 327,000 livres, sans avoir reçu un sou.

Pourquoi faire ces billets au profit de la Véron, quand on espère toucher l'argent d'une compagnie ?

Peut-on administrer quelque preuve ou du moins quelque présomption forte que Du Jonquay ait fait accroire à M. de Morangiès que c'était une compagnie qui prêtait les cent mille écus ? Et en ce cas, par quelle contradiction a-t-il fait les billets au profit de la Véron ?

Comment M. de Morangiès, ayant des soupçons de la fourberie la plus insigne, n'a-t-il pas sur-le-champ réclamé légalement contre ses billets, par une protestation par-devant un commissaire ?

En un mot, monsieur, je demande les instructions les plus amples que vous pourriez m'envoyer par M. d'Ogny. Je tâcherai alors de bien servir la cause à laquelle vous vous intéressez. Il me faut surtout le mémoire en faveur du nommé Mauvoisin, publié par l'avocat Laville.

Vous connaissez tous les sentiments de votre, etc.

### 763. — A M. MALLET DU PAN[1].

A Ferney, 17 juillet.

Mon cher ami, vieillesse et maladie ne sont pas vice. Je vous remercie bien tard; mais celui qui vint le dernier travailler à la vigne, fut placé comme le premier. Tout paresseux que je parais, je n'en ai pas été moins

[1] Rédacteur du *Mercure*, auteur de plusieurs ouvrages littéraires et politiques qui ont été le sujet de controverses passionnées. Mallet du Pan est mort à Londres en 1800.

charmé de la profusion de connaissances que vous étalez dans votre discours, et de la noble hardiesse avec laquelle vous parlez. Vous irez loin, je vous en assure; vous serez un des fermes appuis de la philosophie et du bon goût. Je vous souhaite toutes les espèces de bonheur. Si vous restez où vous êtes, le travail vous soutiendra; si vous n'y restez pas, vous serez très-aimable partout où vous serez. Soyez très-sûr que je m'intéresse vivement à tout ce qui peut vous être agréable, et que personne ne vous est attaché plus véritablement, et sans aucun vain compliment, que ce vieil ermite de Ferney, qui est pénétré de tout ce que vous valez et de tout ce que vous vaudrez.

764. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1er auguste.

Mon cher ange, puisque vous avez eu la bonté de m'adresser le paquet de M. Parfait, vous permettrez que la réponse[1] passe aussi par vos mains.

Je crois toujours que plus notre avocat tardera à plaider, mieux il plaidera. Il peut perdre sa cause, quoiqu'il la croie bonne, et il faut qu'il y travaille comme s'il la croyait mauvaise. Il donnera son factum à l'avocat Lekain, et je crois qu'il ne sera pas mal que Lekain nous mande dans quelles pièces il veut jouer, afin qu'on se prépare. Le temps presse, il n'y a pas un moment à perdre.

Ce Patrat[2], dont je vous ai parlé, est réellement un

[1] Cette lettre manque.

[2] Joseph Patrat, acteur et auteur, né à Arles, est mort en 1801, à soixante-neuf ans. Ses pièces, représentées à la Comédie Italienne, ne

bon acteur, et il deviendra bien meilleur quand il sera à Paris. Je suis toujours dans le dessein de lui donner le rôle du vieillard de Cydonie. Je vous supplierai de le recommander bien fortement à M. le duc de Duras; c'est non-seulement un bon comédien, mais un bon homme et fort estimable.

Mademoiselle Camille va, je crois, bientôt implorer vos bontés. Grande créature, comme je vous l'ai dit, bien faite, l'air imposant, belle voix, de l'esprit, du sentiment. Elle remplacera mademoiselle Dumesnil, dès qu'elle sera tout à fait déprovincialisée. Je vous ai remercié du mémoire historique de M. le marquis de Félino [1].

Je me mets à l'ombre des ailes de mes anges.

### 765. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

3 auguste.

Je trouve, mon cher monsieur, beaucoup de probabilités en faveur du comte; mais je ne vois qu'une seule preuve bien convaincante de la friponnerie de messieurs du troisième étage, c'est l'alibi du nommé Aubriot, supposez que cet alibi soit prouvé. S'il est avéré qu'Aubriot était parfumé de mercure le jour même qu'il prétend avoir aidé à faire les sacs, il est clair que M. Aubriot est un vilain débauché et un faux témoin. Or, un faux témoin reconnu dévoile bientôt

sont pas dépourvues de mérite, entre autres l'*Heureuse erreur*, les *Méprises par ressemblance*, et les *Deux Frères*, où l'on trouve un dialogue spirituel et des situations intéressantes.

[1] Ministre du roi de Sardaigne.

toute la friponnerie. Il est bien essentiel de savoir si cet Aubriot a pu sortir le 23 septembre.

J'aurai grand besoin d'avoir le mémoire de cet avocat Patelin nommé Déville; je prends cette affaire à cœur. Il pourrait bien paraître, dans quelques jours, une nouvelle édition des *Probabilités*, extrêmement augmentée; mais il me faut le mémoire de Déville.

Comment pourrai-je vous faire parvenir une édition des *Systèmes* et des *Cabales*[1], avec des notes fort instructives pour la jeunesse? Mille respects à madame Dix-Neuf-Ans.

### 766. — A CATHERINE II.

A Ferney, 17 auguste.

Madame, il n'est pas surprenant que tant d'officiers des autres souverains veuillent être les vôtres, et qu'on s'empresse de vouloir servir celle qui est admirée dans l'Europe et dans l'Asie. Plus de vingt jeunes gens, ayant su que Votre Majesté impériale daignait m'honorer de quelque bonté, m'ont demandé des lettres de recommandation. Je n'ai pas été assez téméraire pour oser prendre cette liberté. J'ai été d'autant plus retenu, que j'ignorais si ces jeunes gens étaient dignes d'entrer au service de Votre Majesté impériale.

Mais enfin, voici le baron de Pellemberg, né en Flandre, officier en Espagne aux gardes-wallones, fils du baron d'Horvost-Pellemberg, général major au service de Sa Majesté l'impératrice-reine; il ne veut servir d'autre impératrice que vous; il veut absolu-

[1] *Œuv. compl.*, t. XIV. — *Probabilités en fait de justice*, t. XXIX.

ment aller à Pétersbourg, soit que j'aie la hardiesse de lui donner une lettre, soit que je ne pousse pas jusque-là ma témérité.

Il sait sept langues, et il a cette conformité avec Votre Majesté. Bientôt il en saura une huitième, que vous rendez respectable à toute l'Europe. Pour moi, je me borne à vous dire dans la mienne que je suis, avec le plus profond respect et la plus inviolable reconnaissance, madame, de Votre Majesté Impériale, le très-humble, etc.

767. — A M. MARIN.

22 auguste.

Voici un petit bouquet qu'on m'a donné pour la fête de la Saint-Barthélemy[1], qui arrive incessamment. Il y a de petits ornements rouges, qui paraissent sanguinolents; cela paraît assez convenable. Il arrivera peut-être trop tard. Il faut prendre les Français sur le temps. Que ceux qui se plaignent du présent, songent au passé; ils se consoleront.

Vous avez su la réparation qu'on a faite sur la méprise d'Arras; mais quelle réparation! Il fallait que les premiers juges demandassent pardon, à genoux, à la veuve de l'innocent, et lui fissent une pension de la moitié de leurs biens.

Que dites-vous de Catherine II, qui augmente d'un cinquième la paye de ses troupes, après quatre ans de guerre? Il faut croire que, du moins en France, on nous rendra ce qu'on nous a pris.

Je vous écris bien rarement, mon cher monsieur;

[1] V. *Œuv. compl.*, t. XIII.

que pourrait vous dire un vieillard aveugle, un blaireau des Alpes? Que pourrait-il dire à celui qui, deux fois par semaine, nous instruit des affaires de l'Europe?

Conservez-moi toujours un peu d'amitié.

### 768. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 30 auguste.

Je vous avais bien dit, madame, que pour vous plaire je vous écrirais, dès que j'aurais des grâces à vous demander. Il ne s'agit ici ni de contrôleur général, ni d'intendant des finances; ce sont des choses bien plus sérieuses, c'est un opéra-comique. Un jeune homme m'est venu apporter cette esquisse; je l'ai trouvée très-favorable à la musique, et à des sortes de musique de toute espèce. Madame Denis dit qu'il faut suivre de point en point toutes les directions de l'auteur. Il avait promis cet ouvrage à un autre musicien que M. de Montcivrey; mais nous avons jugé qu'il fallait lui donner la préférence sur tous les autres, non-seulement parce qu'il est votre protégé, mais parce qu'il mérite de l'être. Si Montcivrey est occupé ailleurs, ayez la bonté de nous renvoyer le manuscrit contre-signé soit par le grand aumônier, soit par qui il vous plaira.

Pardonnez à un jeune homme qui n'a pas un moment à lui, s'il ne vous dit pas plus au long, madame, combien il vous adore et vous respecte.

Madame Denis et moi, nous vous demandons le plus profond secret.

769. — A M. PAUL VEGONI[1].

... septembre.

Un vieillard très-malade, et qui a presque perdu les yeux, a l'honneur de vous remercier du livre dont vous l'avez favorisé. C'est une grande consolation pour lui de se le faire lire. La guerre que vous faites au duel est juste et bien conduite; elle vous fera beaucoup d'honneur. La mort qui m'appelle en duel depuis quelque temps ne me permet pas de vous en dire davantage.

J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime que vous méritez, etc.

770. — A CATHERINE II.

1er octobre.

Comment se peut-il faire qu'il y ait encore chez nos Welches de prétendus raisonneurs et de prétendus politiques qui osent dire que « Pierre le Grand a tout « épuisé pour former une armée, une flotte et un « port, et que ses successeurs achèveront de tout rui- « ner pour soutenir l'ostentation de ces vains établis- « sements? » Ce sont les propres paroles de la page 204 d'un nouveau livre intitulé : *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens aux Indes*[2]. Il y a d'ailleurs de très-bonnes choses dans ce livre; mais cette sottise est pillée de ce fou de Jean-Jacques Rousseau, qui s'est avisé de juger souverainement tous les rois du haut de son grenier.

[1] Auteur du livre sur l'*Énormité du duel*.

[2] De Raynal.

Il me semble que tous vos succès auraient dû apprendre à tous les législateurs à être un peu plus réservés dans leurs discours : quand on étonne tous les sages, on doit confondre tous les sots.

Que Votre Majesté Impériale daigne conserver ses bontés à son vieux malade de Ferney.

### 771. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

17 octobre.

Je ne sais où vous êtes actuellement, madame. Des députés de ma colonie m'apportent une petite boîte pour vous. Je l'envoie à M. d'Ogny; c'est lui seul qui soutient cette colonie, approuvée et abandonnée par M. le contrôleur général [1].

Nous vous demandons en grâce d'employer votre éloquence et votre art de persuader à nous conserver la bonne volonté de M. d'Ogny. Je suis honteux des peines que je lui donne tous les jours, et de la quantité énorme de boîtes dont je charge ses courriers.

Nous vous supplions de vouloir bien lui parler de ses bienfaits et de notre reconnaissance, et de faire valoir auprès de lui-même le prix de toutes ses bontés. Ferney est fort augmenté; il s'accroît tous les jours : il devient une petite ville; mais il périra, si on ne le soutient. Il est bien juste que ce soit la sœur de notre commandant qui nous protége. Cet établissement est bien supérieur à un opéra-comique.

Je souffre plus que jamais de l'opération par laquelle M. le contrôleur général débuta : il se saisit de la plus

[1] L'abbé Terray.

grande partie de mon bien, qui était en dépôt chez M. Magon. Il n'y a pas de jour où je ne sente cette privation; elle arrête tous nos progrès qui, sans ce malheur, auraient été plus considérables et plus rapides. C'est le plus violent chagrin que j'essuie, après la douleur de voir que votre ami[1], qui est à la campagne comme moi, s'imagine que je lui ai manqué : cette plaie est la plus cruelle, et elle saigne toujours.

Madame Denis vous présente ses très-humbles obéissances.

Racle n'a pas plus d'argent au mois d'octobre qu'il n'en a eu au mois de juillet.

On prit deux montres pour le roi dans notre colonie, au mariage de madame la dauphine; mais elles ne sont point payées, et l'impératrice de Russie paye les siennes, malgré sa guerre avec les Turcs.

Continuez vos bontés, madame; elles me consolent de tout. Soyez heureuse, portez-vous bien. Daignez vous souvenir d'un petit coin du monde où vous êtes adorée. Le vieux malade de Ferney.

### 772. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

26 octobre.

Je demande pardon à mon cher ange de l'importuner d'un petit scrupule qui est venu à notre jeune avocat.

M. de Thibouville lui a mandé : « J'ai porté sur la « dernière copie, approuvée par Marin, tous les change-

[1] Le duc de Choiseul. Voltaire approuvait la suppression du parlement, principale cause de la disgrâce de ce ministre.

« ments de la dernière copie présentée à M. de Sartine « et approuvée par lui. »

Le scrupule de notre avocat consiste à ne pouvoir comprendre que M. de Thibouville ait fait passer d'une copie à l'autre des actes entièrement bouleversés, comme s'il ne s'agissait que de trois ou quatre lignes d'écriture.

Vous avez dû vous apercevoir, mon cher ange, que le premier acte est entièrement altéré, de façon qu'il faut le recopier tout entier. Ce qui était la dernière scène de cet acte est devenu la première; et ce changement en a encore exigé d'autres. Ce bouleversement a paru nécessaire pour une raison que je trouve bien forte.

La première scène était d'un appareil pompeux et d'un intérêt aussi pressant que tragique; la dernière était tout entière en raisonnements : c'était servir le rôti avant le potage.

On a donc, dans cette dernière leçon que je vous ai envoyée par Le Kain, remis les choses dans l'ordre où elles doivent être. Vous avez paru approuver ce nouvel ordre, et moi j'y tiens fortement. Il me semble que le tout compose actuellement un édifice dont toutes les parties sont tellement liées, qu'il est impossible de les déranger, sans défigurer toute l'architecture.

Il se pourrait que M. de Thibouville n'eût pas examiné ce premier acte, qu'il eût cru que les changements n'étaient que dans les quatre autres, et en petite quantité, et qu'en conséquence il n'eût fait porter, sur sa première copie, que quelques vers de la vôtre.

Je vous écris donc pour vous dire que je m'en tiens absolument à cette dernière copie à vous envoyée. Je

vous prie très-instamment que ce soit la seule à laquelle on ait égard ; sans quoi, je courrais grand risque de perdre mon procès. Je crains qu'on n'ait préféré l'ancien premier acte au nouveau ; cela serait désespérant. Je vous demande en grâce de me rassurer.

Ne pensez-vous pas qu'il sera convenable d'attendre le retour de Fontainebleau pour représenter nos *Lois de Minos?* On parle d'une pièce nouvelle, intitulée *Adeline*[1]. Je laisserai passer cette *Adeline* très-volontiers. J'étais très-pressé l'année passée ; je le suis un peu moins à présent. Je sens cependant qu'il ne faut pas laisser trop refroidir l'enthousiasme où l'on est de la révolution de Suède[2]. Si les lois de la Pologne ont quelque rapport au deuxième acte, l'aventure de la Suède fait le cinquième presque tout entier ; il n'y manque que de donner le nom de baron de Rudbeck à Mérione.

Je finis, comme je finis toujours, en remettant tout entre vos mains, et en me recommandant à votre providence.

### 773. — A S. A. S. LE PRINCE DE ***.

Ferney, 24 octobre.

Monseigneur,

J'ai hésité longtemps si je prendrais la liberté d'en-

[1] *Adeline*, ou *Albert Ier*, comédie-héroïque en trois actes et en vers libres, de Leblanc de Guilliet, fut représentée sans succès en 1775. Il est l'auteur de plusieurs pièces, entre autres de la tragédie de *Manco Capac*, dont il n'est resté que ce vers :

Crois-tu de ce forfait Manco Capac capable ?

[2] Gustave III, qui venait de succéder à son père, avait rétabli, de concert avec les États, l'autorité royale, en resserrant les prérogatives du sénat dans de justes bornes. Il accorda à la presse une généreuse liberté.

voyer la lettre ci-jointe à V. A. S. J'ai craint de commettre une grande indiscrétion, mais j'ai craint aussi de manquer à mon devoir, en ne vous l'envoyant pas. J'ai pensé que peut-être la personne qui a écrit cette requête avait des raisons qui pourraient l'autoriser, ou du moins l'excuser. J'ai cru même que vous pourriez me savoir mauvais gré de n'avoir pas osé vous présenter une occasion d'exercer votre inclination bienfaisante. Enfin, pressé par la personne dont je vous envoie la lettre, je me rends à ce qu'elle exige de moi, sans examiner le moins du monde quel droit elle peut avoir de prendre cette liberté avec V. A. S., ni pourquoi elle m'a choisi pour confident d'une demande si extraordinaire.

Quelque parti que vous preniez, je garderai le secret; quelque chose que vous m'ordonniez sur cette petite affaire singulière, j'obéirai très-ponctuellement, et personne n'en saura jamais rien, pas même sa mère.

Il ne m'appartient ni de condamner ni d'excuser la démarche de cette personne. Tout ce que je sais, c'est que je vous suis sincèrement attaché avec le respect le plus profond et le plus discret. Il y a près de trente ans que ces sentiments pour vous sont gravés dans le fond de mon cœur. Je vous supplie de les agréer avec votre bonté ordinaire. Vous verrez bien que mon seul dévouement pour V. A. S. m'a forcé à exécuter la commission dont on m'a chargé, de peur qu'on ne s'adressât à d'autres et qu'on ne hasardât un éclat désagréable dans une ville où toutes les démarches sont épiées.

Plût à Dieu que mon âge et mes maladies me per-

missent de venir renouveler tous mes sentiments à vos pieds, et achever ma vie auprès d'un prince tel que vous. Je n'aurais point imité votre jeune professeur de Genève. Il est triste pour moi de mourir sans la consolation de présenter encore mon profond respect à V. A. S.

774. — A MADAME NECKER.

9 novembre.

M. Mayster, madame, jeune sage de Zurich, longtemps persécuté, selon l'usage, par des fous sérieux, m'a fait voir combien j'avais eu tort de ne pas mettre à vos pieds ma nouvelle folie. Je devais savoir en effet plus que personne combien vous êtes indulgente; mais cette épître n'est point finie[1] : un homme très-indiscret en a fait tenir une copie assez informe à madame la comtesse de Brionne, et des copies encore plus mauvaises se sont multipliées.

Je prends donc la liberté de vous en adresser une un peu moins ridicule. Je vous demande pardon de la grosseur du paquet et de la platitude de l'ouvrage.

Je suis fâché que cela paraisse dans un temps où l'on va jouer certaines *Lois de Minos*. C'est allumer à la fois deux flambeaux dans les mains de la critique; mais ma peau s'est endurcie à force d'être brûlée par ce monstre. Tout mon chagrin est de barbouiller la statue que je vous dois. Mais vous pardonnerez à un vieux malade obligé de garder sa chambre, et qui s'amuse malgré lui à travailler de son premier métier.

Croyez du moins, madame, que mon cœur est beaucoup plus occupé de vous que mon esprit ne l'est de

[1] L'*Epître à Horace*. *Œuv. compl.*, t. XIII.

mes bagatelles surannées. Si j'étais en état de faire un voyage, je ferais celui de Paris exprès pour vous faire ma cour, et pour vous dire avec quelle reconnaissance je vous suis attaché jusqu'au dernier moment de ma vie, à vous, madame, et à M. Necker.

### 775. — A M. .....

A Ferney 20 novembre.

Monsieur, M. de Crassier, mon voisin, brave et bon officier, m'a mandé que vous vouliez bien lui accorder vos bons offices auprès de monseigneur le duc de la Vrillière. Souffrirez-vous, monsieur, que moi, qui suis à peine connu de vous, je vous fasse mes remerciements pour mon ami? Pardonnez cette liberté à l'amitié que j'ai pour lui depuis longtemps.

J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments les plus respectueux, monsieur, etc.

### 776. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 novembre.

Vous savez, messieurs du comité, que Boileau, dans son *Art poétique*,

> D'un mot mis en sa place enseigna le pouvoir;

or, dans la première scène du second acte (les *Lois de Minos*),

> Je ne te réponds pas que ta noble fierté.....

*Noble* n'est pas le mot propre, c'est *dure*, c'est *sauvage*; ajoutez que le mot *noble* est déjà deux fois dans cette scène.

Je n'aime point, dans la seconde scène de ce deuxième acte :

> Ainsi le fanatisme et la sédition
> Animeront toujours ma triste nation.

Ce n'est que répéter ce qu'on a dit au premier acte; il faut, dans toute cette scène, quelque chose qui annonce un changement soit grand, soit petit. Je trouve fort mauvais que, dans cette scène, Dictime dise :

> . . . . . Quoi! le conseil l'appuie!

Il le savait bien, et il ne doit pas s'étonner d'une chose qu'il a vue et qu'il a dite. Voici donc mes changements que je tiens absolument nécessaires, et que je supplie mon comité de recommander au tripot, fût-ce pour la seconde représentation, si malheureusement on a déjà joué la pièce.

Je recommande à vos bontés mon petit mémoire.

### 777. — A MADAME LA COMTESSE DE ROCHEFORT.

30 novembre.

Madame, vous serez toujours madame de Dix-Neuf-Ans pour M. de Rochefort, même pour moi, qui en ai quatre-vingts. Si j'avais pu être affligé en le voyant, je l'aurais été bien cruellement d'être privé de votre présence à Ferney; mais j'ai lu que vous étiez occupée à faire une bonne action; c'est à cela que je reconnaîtrai toujours monsieur et madame.

Madame Denis, qui vous regrette autant que moi, a été très-malade; à peine avons-nous pu profiter d'avoir chez nous M. le comte de Rochefort. Si je n'étais pas

beaucoup plus malade qu'elle, je sais bien ce que je ferais; j'irais à Mâcon. Mais je suis réduit, madame, à vous présenter de loin mon triste respect et mon très-sensible attachement. — Le vieux malade de Ferney.

### 778. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2 décembre.

Mon cher ange, on dit partout qu'il y a beaucoup de fermentation dans votre fromage de Parmesan : je me flatte que ces petites secousses n'iront pas jusqu'à vous.

Je n'ose vous parler du tripot de la Crète, pendant que vous êtes occupé sans cesse des affaires de l'Italie lombarde. Cependant, si vous aviez quelques moments de loisir, je vous dirais que j'ai toujours oublié, je ne sais comment, de vous envoyer une petite correction, absolument nécessaire à la troisième scène du quatrième acte :

Du criminel Datame on va trancher le sort.

il faut mettre :

D'un barbare étranger on va trancher le sort.

J'étais convenu depuis longtemps avec vous qu'au nom de Datame, le bon vieillard Azémon devait montrer une surprise et une douleur qu'il ne manifestait point du tout : votre critique était très-juste ; je vous demande bieu pardon de ma négligence.

M. le maréchal de Richelieu m'a écrit qu'il protégeait beaucoup cette Crète ; mais j'ignore ce qu'il fait. Je ne sais quel rôle joue Molé; je sais encore moins

quand la pièce sera représentée; on ne m'a averti de rien, excepté de la cabale *Fréronique* et *Beaumellique*, qui prépare, dit-on, ses batteries avec tout l'art de la guerre. Le jour du combat amusera Paris. Pour moi, je resterai tranquille au milieu de mes manufactures, qui ne laissent pas de m'embarrasser beaucoup, et peut-être plus que ne pourrait faire à Paris une tragédie.

J'attendais de M. le contrôleur général une justice qu'il m'a refusée avec une extrême politesse. C'est une chose bien étrange qu'il me refuse mon propre bien de patrimoine, dont je ne ferais usage que pour servir l'État. Cela est bien pis qu'une cabale d'auteurs!

Je baise toujours les ailes de mes deux anges.

### 779. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

18 décembre.

M. le comte de Rochefort et la vieille madame Dix-Neuf-Ans étant partis le 17 de Mâcon, selon la lettre écrite par le trio, le vieux malade de Ferney, se fondant sur cette lettre, compte que nos voyageurs seront bientôt à Paris; par conséquent, il adresse ses remerciements dans la rue Sainte-Anne, et suppose qu'ils leur parviendront, soit à Paris, soit à Vandœuvre, et voici ce qu'il leur dit :

« Aimables voyageurs, vous ne verrez point jouer « les *Lois de Minos;* car vous serez en quartier, lors- « qu'on les présentera après les Rois; mais je vous de- « mande en grâce, encore une fois, de ne montrer « ces *Lois* qu'à M. d'Alembert. Je ne crois pas qu'il y

« ait la moindre allusion raisonnable à faire; mais « tout est toujours à craindre des esprits frivoles, in- « quiets et méchants. D'ailleurs l'exemplaire que vous « avez est très-incorrect, et on est obligé de refaire « deux feuillets. Je sais bien que de pareilles baga- « telles ne méritent pas une grande attention; mais, « comme il y a dans le monde des gens qui profitent « de tout pour nuire, nous vous demandons en grâce « de leur en ôter les moyens dans cette petite occa- « sion. »

« Madame Denis remercie très-respectueusement « madame Dix-Neuf-Ans. J'en fais autant pour la « troisième personne à qui j'ai l'honneur d'adresser « ma lettre, et je me mets aux pieds de ma vieille. »

### 780. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 décembre.

Mon cher ange, il faut que je vous dise que les deux polissons nommés Blancardi sont à Lyon. Ils m'ont écrit un volume prodigieusement fou et absurde; ils prétendent que M. le marquis de Felino a été obligé de leur envoyer de l'argent. C'est le malheur de ma position sur le chemin d'Italie, d'Allemagne, de Savoie et de Suisse d'être continuellement exposé à recevoir de tels chevaliers errants et d'industrie. J'ai beau m'en débarrasser, autant que je le puis; si on les chasse par la porte, ils rentrent par la cheminée.

Je fais toujours des réflexions profondes sur la *Crète;* je vois que je joue mon argent comptant contre des fiches. Mais, après tout, cet argent comptant n'est que

de la fumée. C'est la fumée de la gloire, dit-on ; d'accord. Mais on dit aussi que les sifflets font plus de peine que les battements de mains ne font de plaisir. On dit que, si cela est joué froidement, me voilà honni sans rémission; que nos seigneurs du tripot n'ont pas encore commencé une seule répétition ; qu'ils se soucient fort peu de faire valoir une pièce nouvelle.

La scène de Sertorius et de Pompée a de grandes beautés, *concedo;* mais que le reste de la pièce soit passable, *nego*. Oh ! comme je serais bafoué, si je donnais une telle pièce aujourd'hui ! Quel rôle je jouerais dans les journaux !

Mais venons à des choses plus intéressantes. Est-il vrai que le roi d'Espagne a retranché environ quatre cent mille livres de rente à votre infant ?

Comment se porte surtout madame d'Argental ?

### 781. — A M. MARMONTEL.

1er février 1773.

Mon cher ami, il me semble que vos bontés pour moi et celles de vos amis aient aigri encore la canaille de la littérature. Je ne sais quel fripon faisant des vers a pu attraper une copie très-informe des *Lois de Minos*, et y ayant ajouté beaucoup de traits de sa façon, a vendu le tout à un autre fripon de libraire nommé Valade, qui débite impudemment cette édition sans approbation ni privilége, malgré toutes les lois de la Crète et de Paris. On me regarde comme un homme mort, dont on vend les habits à la friperie, après les avoir gâtés.

J'ignore si M. de Sartine souffrira ce brigandage.

Fréron va bien triompher, et la racaille va bien se déchaîner. Les honnêtes gens ne sauront rien de la vérité; votre vieil ami sera conspué; il ne s'en soucie que très-médiocrement; mais c'est de votre amitié et de votre estime qu'il se soucie beaucoup.

Je présente mes hommages à l'héroïne de la tragédie[1] avec qui vous avez le bonheur de demeurer. Je vous embrasse tous deux à la fois de tout mon cœur.

### 782. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

1er février.

A mon secours les philosophes! Vous savez, monsieur, dans quel esprit j'avais fait les *Lois de Minos*: cela m'avait coûté des peines infinies; car j'avais mis près de huit jours à faire cette pièce, et j'en mettrais presque autant à la corriger. Voilà tout d'un coup un comédien, ou un souffleur, ou un ouvreur de loges qui barbouille cette tragédie de vers de sa façon, qui supprime ce que j'ai fait de plus passable, qui gâte le reste et qui vend le tout à un libraire nommé Valade, qui imprime et débite hardiment la pièce sous mon nom, sans approbation, sans privilége. Ce brigandage est digne du tripot de la comédie et de tous les tripots qui partagent votre ville.

L'avocat Belleguier me mande, de Grenoble, qu'il ne sait comment vous envoyer sa diatribe[2]; ayez la bonté de lui donner une adresse, et mettez un C au bas de vos lettres, de peur de méprise. Allons, combattons jusqu'au dernier soupir.

[1] Mademoiselle Clairon.

[2] *Sur un sujet de prix de l'Université. Œuv. comp.*, t. XXXI.

783. — A M. DE CHABANON.

1er février.

I nunc, et versus tecum meditare canoros.

Mon cher ami, il m'arrive une aventure digne de ce siècle, la lie des siècles. Je ne sais quel est le comédien, ou le souffleur, ou l'ouvreur de loges qui s'est avisé de travestir ma tragédie des *Lois de Minos*, de supprimer ce que j'ai fait de plus passable, et de défigurer le reste par des vers à la Crébillon. Ce polisson a vendu secrètement la pièce à un libraire affamé, nommé Valade, qui la vend hardiment sous mon nom, sans approbation, sans privilége, et peut-être avec une espèce de permission tacite donnée, pour de l'argent, par un censeur de livres. Si cet infâme brigandage est autorisé dans Paris, il faut s'enfuir en Amérique. Tout ce qui se passe dans vos différents tripots est à peu près de même parure; mais je ne m'intéresse qu'à ce qui s'appelle *humaniores litteræ*, qui sont devenues *inhumanæ litteræ*. Dieu vous préserve, monsieur votre frère et vous, des brigands qui infectent les cafés, le parterre, le Parnasse, et les b..... de toute espèce!

Adieu; quoi qu'on en dise, Lulli sera toujours pour moi le dieu et le seul dieu de la déclamation. Je vous embrasse tendrement; madame Denis vous fait mille compliments.

784. — A M. IMBERT.

A Ferney, 5 février.

Vous avez bien voulu, monsieur, m'écrire quelquefois; je m'adresse à vous dans une occasion où je crains

de fatiguer M. le chancelier et M. de Sartines, occupés tous deux de plus grandes affaires que de celles d'un libraire. J'ai déjà porté mes justes plaintes à M. de Sartines de la contravention d'un nommé Valade, libraire de la rue Saint-Jacques, qui, sans approbation ni privilége, a imprimé et publié, sous le titre de Genève, les *Lois de Minos* entièrement défigurées.

Il faut que quelque gagiste de la comédie[1] lui ait vendu clandestinement un mauvais manuscrit, auquel on aura cousu quelques vers pour grossir l'ouvrage. Le libraire Valade aura trompé le censeur royal et lui aura fait accroire que le manuscrit venait de moi.

Comme je n'ai presque aucun commerce avec Paris, je ne connais aucun censeur des livres. Je vous prie, monsieur, de vouloir bien m'indiquer celui à qui Valade a pu s'adresser, afin que je le supplie de vouloir bien prendre les mesures nécessaires pour arrêter le débit de cette édition furtive.

Je viens d'apprendre que ce même Valade a été l'imprimeur des *Trois siècles* et d'une lettre à moi adressée, qui sont, dit-on, des libelles diffamatoires composés par un nommé Sabatier et par un nommé Clément, remplis des plus horribles calomnies.

J'ignore quel est le secrétaire de la librairie qui a succédé à M. Marin. Mon âge et mes maladies m'ont privé de toute correspondance avec les gens de lettres. Souffrez que je vous rappelle ici les sentiments avec lesquels vous m'avez prévenu. Je vous supplie de me les continuer et de vouloir bien montrer ma lettre à M. de Sartines. — J'ai l'honneur, etc.

[1] Le coupable était le censeur Marin.

### 785. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 février.

J'envoie à mes anges la lettre que je suis forcé d'écrire à M. de Thibouville. Mes anges ont trop de goût pour ne pas convenir que j'ai raison. Ils connaissent trop bien le cœur humain pour ne pas sentir combien je dois être affligé de l'affront qu'on me fait et du ridicule qu'on me donne. Madame Denis pense comme moi; et certainement quiconque sera instruit, pensera de même. J'avais bien assez de mes fautes, sans qu'on m'en imputât de pareilles. D'ailleurs, tandis que ce malheureux Valade falsifiait ainsi mon ouvrage, je m'occupais à y mettre la dernière main. Tous mes travaux deviennent inutiles. Je suis en proie à mes ennemis, auxquels on me livre pieds et poings liés. Mais ma santé est si déplorable, que je ne puis donner toute mon attention aux persécutions que j'essuie. Ma seule consolation est de ne m'occuper que de mes maux, et d'oublier les chagrins qu'on m'a fait essuyer. Mon espérance, s'il m'en reste, est dans l'amitié de mes anges, qui ne voudront pas oublier tout à fait un homme qui leur est tendrement attaché depuis si longtemps, et qui le sera jusqu'au dernier moment de sa vie.

### 786. — AU MÊME.

27 février.

*De profundis.* Avec la fièvre double tierce, une toux convulsive, la goutte et une strangurie, je ne perdrai

pas des moments précieux avec ce polisson de Valade; je les emploierai à dire à mon cher ange que je l'aimerai jusqu'au tombeau, dont je suis assez près.

Je lui envoie ma déclaration sur le procès de M. de Morangiès, et ma réponse à cet avocat Lacroix[1], qui fait je ne sais quel *Spectateur*. Je suis devenu par une singulière fatalité partie dans cette affaire. Je me défends, et je crois me défendre en honnête homme et en homme modéré. Ce travail a pu augmenter ma maladie; mais il valait mieux mourir que de ne se pas justifier. J'embrasse mes anges, mort ou vif.

### 787. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

1er mars.

J'ai reçu, monsieur, un petit ouvrage d'or[2] à mon vingt-deuxième accès de fièvre; je l'ai lu tout de suite. Je ne suis pas guéri; mais je suis en vie, et je crois que c'est à vous que je le dois.

Cet ouvrage est un monument bien précieux; vous paraissez partout le maître de ceux dont vous parlez, mais un maître doux et modeste; c'est un roi qui fait l'histoire de ses sujets. Je parle des Français, car pour Huygens et Roëmer, je les mets à part. Je n'ose vous remercier, parce que je n'ose me reconnaître dans un de vos portraits.

Si vous voyez M. de la Lande, je vous supplie de lui dire que mon triste état m'a empêché jusqu'à présent de lui faire réponse sur *Coge-pecus*, mais que, si j'en réchappe, il aura bientôt de mes nouvelles.

[1] V. *Œuv. compl.*, t. XLVII.

[2] *Éloges des académiciens morts avant* 1699.

Il est bien étrange que je sois obligé, la mort sur les lèvres, de répondre à un avocat, et que je sois en quelque façon partie dans le procès de M. de Morangiès. Je soumets mes raisons à vos lumières. Il me semble que la cause de M. de Morangiès ne devrait être jugée que par des philosophes qui savent peser les probabilités.

Regardez, je vous prie, monsieur, comme une démonstration, les assurances de ma respectueuse estime et de mon tendre attachement.

Le vieux malade de Ferney.

### 788. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

A Ferney, 3 mars.

Il est bien étrange qu'à mon vingt-huitième accès de fièvre, entre les bras de la mort, je vous envoie deux apologies, l'une sur l'infâme édition de ce malheureux Valade, l'autre sur M. de Morangiès; ces deux objets vous ont trop intéressé, pour que je ne fasse pas un effort sur les douleurs qui m'accablent.

Vous m'écrivez le 23 février : « M. le maréchal de « Richelieu assure que les *Lois de Minos* ont été im- « primées sur un exemplaire arrivé de Lausanne, et « M. de Sartines proteste avoir vu l'exemplaire et « plusieurs autres. »

Je vous dirai d'abord que M. de Sartines me dit tout le contraire, dans sa lettre du 19 février. A l'égard de M. le maréchal, j'ignore si ses occupations lui ont permis d'examiner l'affaire; mais pour peu qu'il y ait apporté la moindre attention, il eût vu qu'il est impossible que ce Valade ait eu un exemplaire de Lausanne :

1° parce que la pièce n'a jamais encore été imprimée, ni à Lausanne ni à Genève ; 2° parce que j'ai envoyé à M. de Sartines une attestation en forme du libraire de Lausanne, qui donne un démenti à ce malheureux Valade ; 3° parce que l'édition de Valade n'est conforme qu'à un manuscrit de Lekain donné à Lekain par MM. d'Argental et de Thibouville, manuscrit dans lequel on a inséré plusieurs vers qui ne sont point de moi et que je n'ai jamais vus que dans cette misérable édition. Ces vers étrangers peuvent me faire beaucoup d'honneur; mais je ne suis point un geai qui se pare des plumes du paon ; 4° si Valade avait reçu un exemplaire de Lausanne ou de Genève, il le montrerait ; mais il n'en a jamais eu d'autres que ceux de son édition détestable. Le fripon alla porter un de ses exemplaires, furtivement imprimés chez lui, à un censeur royal, obtint une permission tacite de s'emparer du bien d'autrui, et dit ensuite que son édition était conforme à cet exemplaire qu'il avait montré. Voilà comme il a trompé M. de Sartines et Lekain lui-même ; 5° vous devez plus que personne savoir que l'édition de Valade n'est point conforme à ma pièce, puisque je vous en confiai les premières épreuves que je faisais imprimer à Genève, lorsque vous partîtes de Ferney. Depuis votre départ, je fis changer ces épreuves, et je retravaillai l'ouvrage avec d'autant plus de soin que je comptais le dédier à M. le maréchal de Richelieu. J'avais fait la pièce en huit jours, je mis un mois à la corriger. Elle n'est point encore imprimée ; ainsi il est impossible que ni Valade ni personne au monde ait eu cette édition, qui n'est pas faite.

Étant donc démontré qu'il n'y a jamais eu encore d'édition des *Lois de Minos*, ni à Lausanne ni à Genève, il est démontré que Valade a imprimé sur le manuscrit de Lekain, ou sur une copie de ce manuscrit qu'on lui a vendue.

Valade m'a écrit pour me demander pardon ; il m'a mandé qu'il était pauvre et père de famille. Je lui ai fait écrire que je le récompenserais, s'il me disait la vérité, et il ne me la dira pas. Au reste, je souhaite que mon véritable ouvrage soit digne de M. le maréchal de Richelieu, à qui je le dédie, et du roi de Suède et du roi de Pologne, pour qui je l'ai composé. Si je meurs de ma maladie, je mourrai du moins avec cette consolation.

Quant à M. de Morangiès, l'affaire est plus sérieuse, et vous y êtes intéressé de même. C'est vous qui, par amitié pour M. le marquis de Morangiès, le lieutenant général son père, me pressâtes d'écrire en faveur de son fils. Un avocat nommé Lacroix, auteur d'une feuille périodique intitulée *le Spectateur*, a fait un libelle infâme contre M. de Morangiès et contre moi ; voici ma réponse. Je l'ai envoyée à M. le chancelier, et j'espère qu'on en permettra l'impression dans Paris. Je crois apprendre un peu à M. Lacroix son devoir. Je crois que M. le comte de Morangiès doit paraître très-innocent et très-imprudent à quiconque n'a pas renoncé aux lumières du sens commun, et j'attends respectueusement la décision des juges.

En voilà trop pour un mourant, mais non pour l'intérêt de la vérité, et il n'y en aura jamais assez pour les sentiments avec lesquels je vous suis dévoué.

789. — A M. DE SARTINES.

A Ferney, 14 mars.

Monsieur, quoique je sois accablé d'une maladie dont il est difficile que je réchappe, je ne peux m'empêcher de vous supplier de lire la copie de la lettre que mon secrétaire écrit au libraire Valade. Elle vous fera connaître la vérité; c'est ma plus chère ambition; elle se joint nécessairement à celle de mériter vos bonnes grâces.

J'ai l'honneur d'être, etc.

COPIE DE LA LETTRE DE WAGNIÈRE A M. VALADE, LIBRAIRE A PARIS.

A Ferney, 14 mars.

J'avais répondu, monsieur, à une de vos lettres dans laquelle vous paraissiez vous repentir de votre faute. Je vous avais mandé que M. de Voltaire vous récompenserait si vous lui avouiez la vérité. Mais, au lieu d'avouer cette vérité, vous avez persisté à vouloir tromper M. de Sartines, et à soutenir que vous aviez travaillé à votre détestable édition sur l'édition publiée à Genève. Ensuite vous avez dit que c'était sur une édition de Lausanne. Or, je vous déclare une seconde fois que les *Lois de Minos* n'ont jamais été encore imprimées ni à Lausanne ni à Genève, et que toutes les provinces voisines, au nombre de plus de trois millions d'âmes, peuvent vous démentir. Comment avez-vous pu affirmer une fausseté si évidente?

Vous avez imprimé les *Lois de Minos* sur une copie manuscrite de l'exemplaire de M. Lekain, dans lequel il y a plus de quarante vers qui ne sont pas de M. de

Voltaire, et qui ne se trouveront pas assurément dans l'édition qu'on fait actuellement à Genève, et qui paraîtra bientôt. Votre procédé n'est pas excusable ; mais M. de Sartines ne pouvait pas supposer que vous osassiez abuser à ce point de sa bonté.

Montrez l'exemplaire que vous dites avoir reçu de Lausanne ; on vous en défie. Vous ne montrerez que l'exemplaire que vous aviez imprimé clandestinement sous le nom de Lausanne, avant d'avoir obtenu une permission tacite.

M. de Voltaire ne veut point vous perdre ; il en est bien éloigné ; et, si vous aviez eu la bonne foi de lui avouer votre délit, vous vous en seriez bien trouvé. C'est tout ce que peut vous dire votre serviteur,

WAGNIÈRE,
Secrétaire de M. de Voltaire.

## 790. — A M. DE SARTINES.

A Ferney, 6 avril.

Monsieur, je ne puis trop vous remercier de vos bontés ni trop respecter vos sages ménagements pour la personne qui a pu vendre ce manuscrit au libraire Valade. Cette affaire n'est qu'une bagatelle, et mon seul but était de vous convaincre que je n'avais point fait débiter ce petit ouvrage dans le pays étranger, comme Valade m'en accusait, pour se justifier. Puisque vous avez bien voulu approfondir la vérité, cela me suffit et je suis trop content.

Il y a plus de quarante ans que je suis accoutumé non-seulement à voir falsifier mes ouvrages, mais à me voir imputer des choses que je n'ai jamais faites

ni jamais sues. Ma profonde retraite et mon âge de près de quatre-vingts ans n'ont pu me mettre à l'abri de cette vexation; c'est un inconvénient qu'il faut souffrir, ainsi que tous les autres chagrins auxquels la vie de l'homme est exposée. C'est une grande consolation pour les véritables gens de lettres d'être sous la protection d'un magistrat aussi éclairé et aussi prudent qu'équitable. Personne n'est plus sensible que moi à ce bonheur dont on jouit à Paris, et dont je ressens les effets jusque dans le pays étranger.

J'ai l'honneur d'être avec bien du respect et de la reconnaissance, monsieur, votre, etc.

### 791. — A M. BORDES.

A Ferney, 12 avril.

Madame Denis a voulu lire aussi *Parapilla*, mon cher confrère; je vous renvoie à regret cet agréable ouvrage, et je mets sous votre protection les *Aventures crétoises*, qui ne plairont pas si fort aux dames.

Je crois qu'Aufresne [1] sera dans deux ou trois jours à Lyon ; ne pourrait-on pas l'engager à jouer Teucer? Le vieux malade vous embrasse bien tendrement.

### 792. — A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

Ferney, 14 avril.

Monsieur, la lettre dont vous m'avez honoré a été

[1] Aufresne avait débuté à la Comédie-Française en 1765. Il parait que la simplicité de sa déclamation déplut au comité, qui refusa de l'admettre. Le suffrage du roi de Prusse et de l'impératrice de Russie, qui le firent engager à leur théâtre, et les applaudissements de la petite cour de Ferney le dédommagèrent de cette disgrâce. Il jouait surtout, dit-on, le rôle d'Auguste avec une grande supériorité. Aufresne est mort en 1806.

une de mes plus grandes consolations. Il est vrai que j'ai été assez mal; mais j'avais chargé M. l'avocat Belleguier, qui fait les affaires de la Sorbonne et les miennes, de vous assurer que je mourais très-attaché à tous mes anciens sentiments, et surtout à vous, monsieur, qui daignez toujours prendre quelque intérêt à ce qui me regarde, malgré ma constante aversion pour les assassins du chevalier de la Barre.

Si j'ai encore à vivre quelque temps dans ma retraite, au milieu de ma petite colonie, ce sera pour regretter les moments que vous avez bien voulu me donner quelquefois, pour en conserver le souvenir le plus cher et pour vous être très-dévoué jusqu'à mon dernier moment. Je suis encore bien faible; mais il me semble que je reprends un peu de force en vous écrivant.

J'ai l'honneur d'être, avec bien du respect et de la reconnaissance, monsieur, etc.

### 793. — A MADAME ***.

.....

Madame, mon âge de près de quatre-vingts ans et une longue maladie sont mon excuse de vous remercier si tard, et de ne vous pas écrire de ma main.

Si vous êtes Italienne, le Tasse a été votre maître; c'est Addison, si vous êtes Anglaise.

J'étais mourant quand M. Bourgeois m'apporta votre présent, et je ne pus avoir le bonheur de le voir. Tout ce que je puis faire est d'adresser mes remerciements chez votre libraire. Il a imprimé une tragédie qui vaut beaucoup mieux que la mienne; je serais plein de jalousie, si je ne l'étais de reconnaissance. Êtes-vous

une Anglaise qui a voyagé en Italie, ou une Italienne établie à Londres ? Dans l'une ou dans l'autre supposition, le génie de Shakespeare et l'élégance d'Addison vous ont inspirée.

J'ai l'honneur d'être, avec la plus respectueuse estime, madame, votre, etc.

### 794. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 26 avril.

C'est toujours du premier gentilhomme de la chambre que le vieux malade de Ferney implore les bontés et la justice. Je vous demande en grâce, monseigneur, de donner un ordre au sieur Patrat de jouer Lusignan, et, s'il n'arrache pas des larmes, j'ai tort. Vous savez que dans une chambre on est intimidé par ses rivaux, sans être animé par l'illusion du spectacle. On est plus soutenu sur le théâtre, à moins qu'il n'y ait une cabale formée. En un mot, il faut être à son aise et en place pour réussir. J'ose vous demander cette grâce pour le sieur Patrat, dont j'ai été infiniment content, lorsqu'il a joué devant un auditoire qui lui était favorable. D'ailleurs, il n'y a point de rôle qu'il ne puisse jouer avec succès. Si je me trompe, ce n'est que par le désir de perfectionner des spectacles qui sont sous vos ordres et sous votre protection.

Agréez mon tendre et profond respect.

### 795. — A M. DE LA BORDE.

5 mai.

Quoi ! mon cher Orphée, vous voulez que ce soit moi qui agisse, moi si étranger dans votre cour, moi

pauvre vieillard, dont toute l'ambition est d'être oublié dans ce pays-là! Moi persécuté, moi mourant, moi qui n'ai jamais eu la moindre correspondance avec la personne[1] dont vous parlez!

J'ai grand'peur qu'Orphée n'ait joué de sa lyre devant des animaux jaloux de lui. Mais vous approchez vos dieux, vous êtes dans l'Olympe; vous êtes à portée d'obtenir tout des déesses. Ces divinités daigneraient-elles seulement répondre à un mortel confiné dans un désert? Liraient-elles seulement sa lettre? Le héros qui préside aux fêtes daigne quelquefois se souvenir de moi, mais bien rarement. Je vais lui écrire et le prier de parler à la belle déesse. Je lui demanderai même si je puis hasarder une lettre, ce qui est extrêmement délicat dans la position où je suis. On m'a dit que beaucoup de choses avaient été applaudies à une répétition que vous fîtes faire, il y a je crois trois ans, quoique cette répétition fût très-mal exécutée; mais que surtout la symphonie et les voix s'acquittèrent très-mal de leur devoir au quatrième acte, et la musique ne parut que du bruit.

Cette répétition, qui devait faire l'effet le plus favorable, en fit un désavantageux; cette impression est restée, à ce qu'on prétend, dans la tête du surintendant des fêtes de cette année. Je lui dirai que ce quatrième acte est tout changé, et que vous avez surtout accourci quelques endroits qui parurent trop longs.

Vous savez qu'il faut entrer un peu dans l'opinion des gens qu'on sollicite; en un mot, je vais faire tout

[1] Madame Du Barry.

ce qui dépendra de moi; mais encore une fois, ce n'est pas dans les limbes où je suis, que l'on dispose de la cour céleste.

Je vous embrasse bien tendrement. Je baise le manche de votre lyre, et je finis ma lettre pour écrire au maître des jeux.

796. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 mai.

Je hasarde de vous envoyer, par la poste, ces *Lois de Minos*. Il y en a, mon cher ange, deux exemplaires, l'un pour vous, l'autre pour M. de Thibouville. Je me flatte que M. d'Ogny permettra que le paquet vous parvienne.

Je suppose que vous savez qui on nommera pour aller demander madame la comtesse d'Artois à M. son père[1], et quand se fera cette cérémonie à la cour de Savoie : vous me direz que je suis bien curieux.

Auffresne est revenu à Genève, après avoir fait connaître le théâtre français à Venise et à Naples, ce qui n'était jamais arrivé. Je ne connais point ses talents; je ne l'ai jamais vu sur la scène. Peut-être, s'il se montre sur le théâtre de bateleurs qui est actuellement auprès de Genève, je serai privé du plaisir de le voir; car je ne suis point encore en état de sortir. Je serai bien embarrassé quand il faudra mettre un habit.

Faites-moi l'amitié, mon cher ange, de me mander comment madame d'Argental se porte; je m'imagine que le climat de Paris est meilleur que celui de Ge-

[1] Victor-Amédée, roi de Sardaigne.

nève. Le malheur en a voulu à notre colonie : nous avons eu des malades, des morts, des ruinés et des déserteurs; mais tout cela arrive dans toute colonie.

Nous serions absolument anéantis par vos cours des monnaies, votre marc d'or et vos autres lois de Minos, si nous n'avions pas été un peu soutenus par le pays étranger. Cette situation équivoque ne peut pas durer. J'ai bien peur qu'avant ma mort toute cette machine, que j'ai construite avec tant de soin et de dépense, ne soit entièrement détruite. J'ai tout fondé à Ferney; mais ce sera le château d'Armide; tout est illusion, excepté de vous aimer et de vivre avec vous.

### 797. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Ferney, 15 mai.

Je ne cesse, monseigneur, de vous importuner. Il ne faut pas excéder son héros; mais vous avez eu la bonté de promettre votre protection à ma colonie pour la faire payer de ce qu'elle a fourni au roi, il y a environ trois ans; un mot suffirait pour obtenir ce payement du trésorier des Menus.

Vous avez bien voulu aussi flatter nos artistes de l'espérance de travailler pour vous. Ils demandent vos ordres : vous pouvez être sûr que vous serez content de leurs ouvrages.

Quant à *Pandore*, je n'ose renouveler mes supplications.

Je suis toujours prêt, mort ou vif, à venir au rendez-vous que vous avez bien voulu me donner. Si j'arrive en vie, j'arriverai sourd et aveugle, boiteux, impotent, pouvant à peine parler; mais tout cela n'y fait

rien; j'aurai le bonheur de vous entrevoir, d'entendre une partie de ce que vous me direz, de vous renouveler mon hommage et mon tendre respect.

### 798. — A M. DE CHENEVIÈRES.

17 mai.

Mon ancien ami, nous sommes très-sensibles, madame Denis et moi, à votre souvenir. Je suis surtout très-flatté que vous cultiviez toujours les lettres; elles vous rendront votre retraite encore plus agréable. Mais vous avez sur moi deux grands avantages : le premier est la santé, et le second la proximité de Paris; vous êtes à portée de tous les plaisirs auxquels j'ai renoncé depuis longtemps. Vous avez sans doute une petite loge à l'Opéra, et nous n'en avons qu'à l'Opéra-Comique d'auprès de Genève; vous pouvez voir les tableaux du Salon, et nous avons à peine un barbouilleur; vous avez vu le beau pont de Neuilly[1], et nous n'avons que des vieux ponts de planches pourries; vous avez le plus brillant voisinage, nous ne pouvons nous vanter d'une pareille société; enfin vous faites encore des vers, et je n'en fais plus. Je ne sais si vous commencez à grisonner, mais j'ai bientôt quatre-vingts ans; vous vous portez bien, et j'ai été sur le point de mourir; vous me félicitez sur le retour de ma santé, et je suis aussi mal que j'étais; d'ailleurs un peu sourd, un peu aveugle, très-impotent : quoi qu'on dise, je ressemble comme deux gouttes d'eau à une momie d'Égypte mal conservée.

Je conclus de tout cela que vous êtes bien généreux

[1] Que venait de construire l'ingénieur Peronnet.

d'envoyer des vers de votre royaume de Chenevières à ma solitude des Alpes; je ne puis que vous remercier de vos bienfaits, mais non pas y répondre.

799. — A M. DE LA BORDE.

19 mai.

Mon cher Orphée, je suis aussi intéressé que vous dans cette affaire délicate. J'ai assurément autant d'envie que vous qu'elle réussisse; mais je vous conjure de ne la point gâter et de ne la point rendre impraticable. Elle échouerait infailliblement, si je faisais la moindre démarche avant d'avoir reçu la réponse à la lettre que j'ai écrite, et on vous en saurait, comme à moi, un très-mauvais gré. Vous savez que je suis dans une position assez équivoque. Vous sentez bien d'ailleurs que, si on faisait la moindre tentative pour forcer la main à l'homme de qui la chose dépend[1], il aurait mille moyens de rendre nos efforts inutiles, et mille autres moyens de se venger sur moi d'avoir entrepris de l'assiéger et de le forcer dans sa ville capitale.

Encore une fois, mon cher Orphée, attendons sa réponse; que ce petit délai ne vous empêche pas d'embellir votre ouvrage, lorsque vous vous sentirez inspiré. Le génie n'a besoin de personne; il est indépendant de tout, il est au-dessus de toutes les difficultés, il aplanit tous les obstacles.

Écoutez ce génie et ma tendre amitié. Soyez bien persuadé que j'ai le cœur déchiré; et un de mes plus grands chagrins est de ne pouvoir vous montrer mes blessures.

[1] Le duc de Richelieu.

### 800. — A M. DE BORDES.

19 mai.

Mon cher confrère, j'aurais dû vous remercier plus tôt de m'avoir envoyé des dames dignes d'être vos parentes; mais j'aurais dû aussi être un peu plus digne d'une pareille visite. J'étais cruellement malade lorsqu'elles me firent l'honneur de venir à Ferney; je combattis mon mal, je pris la liberté de leur faire ma cour en robe de chambre; mais je ne pus jouir longtemps de l'avantage que vous me procurez. Je passe ma vie dans les souffrances et dans les regrets; on dit que c'est assez le partage de la vieillesse.

Je suis bien fâché que Aufresne ne puisse aller à Lyon; on dit que c'est un acteur qui a des moments et des éclairs admirables. Il me semble quelquefois que, si on pouvait représenter sur le beau théâtre de Lyon les *Lois de Minos* avec quelque succès, je pourrais faire un effort et oublier assez mes maux pour venir vous embrasser. J'ai des raisons essentielles pour avoir un prétexte plausible de ce petit voyage. Que de choses j'aurais à vous dire, et que de choses à entendre! Aimons-nous, mon cher philosophe, car les ennemis de la raison n'aiment guère ceux qui pensent comme nous. Je vous embrasse bien tendrement. Le vieux malade.

### 801. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

31 mai.

J'ai reçu, madame, au milieu de mes souffrances qui se sont renouvelées, la lettre très-consolante dont vous m'avez honoré; elle m'a été rendue par M. Racle,

qui est revenu chargé de vos bienfaits. Vous me traitez comme lui, vous voulez me faire tout le bien dont votre belle âme est capable; vous m'avez accablé de bontés sans m'en rien dire. J'écris à M. le comte de Bissy [1] que vous avez mis de moitié avec vous, et je n'écrirai à la personne à laquelle il s'est adressé, que quand vous m'assurerez que cette démarche est convenable et qu'elle sera bien reçue.

A l'égard de la manière étonnante dont en use un homme à qui j'ai témoigné pendant cinquante ans un attachement si public [2], et que plus d'un de mes confrères me reproche aigrement aujourd'hui, je n'ai rien à vous dire, sinon que mon cœur est blessé de son procédé, autant qu'il est pénétré pour vous d'une reconnaissance qui ne finira qu'avec ma vie. Ces sentiments sont bien plus vrais que les beaux excès de jeunesse dont les plaisants de Paris ont voulu me faire honneur. Soyez sûre que je ne suis point du tout galant avec les dames génevoises, mais que, si vous me permettez le mot d'amitié, j'en ai une pour vous qui est fort au-dessus de tout ce que les dames de Genève et même de Paris pourraient inspirer à des jeunes gens.

Je n'ai pu lire l'article de votre lettre où vous dites: « La . . . . . des *Lois de Minos* est bien; » je ne sais quel mot vous avez mis après « La . . . . . » Je voudrais vous envoyer un recueil où sont les *Lois de Minos* avec quelques pièces assez curieuses; mais je ne sais comment m'y prendre. M. d'Ogny ne veut se

[1] Cette lettre manque.

[2] Le duc de Richelieu, qui refusait de faire jouer l'opéra de de La Borde.

charger d'aucun paquet où il y ait des livres. C'est à vous à me donner vos instructions et vos ordres.

Madame Denis vous est attachée comme moi; je ne peux vous rien dire de plus fort. Agréez les respects et les remerciements du vieux malade.

### 802. — A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

10 juillet.

Monseigneur, vous allez voir un parent de votre confrère M. le cardinal Giraud, qui n'est pas encore cardinal, mais qui est un des plus aimables petits apprentis que vous ayez dans l'Église de Dieu, et des plus agréables dans le commerce du monde. Aussi modeste qu'instruit, plein de goût et philosophie, comme on doit l'être. Pour M. de la Borde, vous le connaissez; il vous a été toujours très-attaché. Pour moi, que puis-je dire à votre Éminence? que je meurs avec le regret de ne pouvoir vous faire ma cour.

Le vieux malade de Ferney.

### 803. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 21 juillet.

J'ai oublié, monseigneur, dans ma dernière lettre, de vous dire que les meilleurs artistes de ma colonie voulaient se rendre dignes de la protection que vous daignâtes leur accorder, il y a quelque temps. Il ne s'agira que d'une seule montre; elle sera très-belle et très-bonne. Si vous voulez qu'elle soit ornée de diamants fins, elle le sera; mais elle coûtera fort cher. Si vous voulez qu'elle soit ornée seulement de marcassites avec la chaîne de même, soit pour homme, soit

pour femme, ils disent que le prix ne pourra pas passer cinquante ou soixante louis.

Voudriez-vous avoir la bonté de me donner vos ordres ? Vous serez servi un mois après la réception de votre lettre.

Vous devez avoir reçu l'ouvrage d'une autre manufacture qui ne coûtera rien au roi. Celle-là me tient plus à cœur que toutes les autres. On aime toujours son premier métier, et quoique j'aie détruit mon théâtre pour bâtir des maisons d'horlogers, j'aime toujours mieux des tragédies que des cadrans. Je pourrais me vanter à M. l'abbé Terray d'être un bon laboureur et de faire croître du blé dans des champs maudits, où il n'y avait pas même d'herbe depuis la création. Mais ma passion l'emporte sur tout cela ; je suis pour les vers ce qu'est La Borde pour la musique. Mon héros sait le pouvoir des passions, et il les excuse. Je lui demande donc son indulgence, en attendant que j'en aie une du pape *in articulo mortis*. Je le supplie d'être toujours un peu sensible au tendre respect du vieux bonhomme. — V.

*P. S.* Il est supplié de vouloir bien me dire s'il veut la chaîne de montre pour homme ou pour femme.

### 804. — AU MÊME.

A Ferney, 13 auguste.

Je vous supplie instamment, monseigneur, de lire et de faire lire cet écrit sur une affaire qui me paraît intéresser la plus saine partie de l'État. Je m'en rapporte à votre jugement. J'ose même ajouter que voilà une de ces occasions où les pairs du royaume devraient rendre la justice.

Souffrez que je vous représente encore qu'un des comptoirs de ma colonie a bientôt achevé la montre que vous avez permis qu'on vous envoyât pour les noces de madame la comtesse d'Artois. Ayez la bonté de me dire si vous voulez qu'on vous l'envoie. Je la ferai partir sous le couvert de M. le duc d'Aiguillon. Il est important pour ces pauvres artistes d'être sûrs de vos ordres, pour ne se pas consumer en frais inutiles.

Je vous réitère que vous pourriez faire l'acquisition de trois acteurs, que sûrement l'envie de vous plaire rendrait excellents, et peut-être un jour supérieurs à Lekain. Je suis consolé dans mes souffrances continuelles par l'espérance que vous avez bien voulu me donner de prendre sous votre protection *Sophonisbe* et les *Lois de Minos*. Je me console surtout par l'idée d'aller vous faire ma cour à Bordeaux, si vous y faites un voyage, et si je ne fais pas celui de l'autre monde.

### 805. — A MADAME NECKER.

3 septembre.

Madame, je ne connais pas plus l'auteur[1] modeste et couronné de l'éloge de Colbert que je ne connais l'auteur[2] téméraire et honni des fragments sur l'Inde. Je me doute seulement que le sage, qui a remporté le prix de l'Académie, mériterait peut-être de succéder au grand homme qu'il a si bien loué. Son principal mérite à mes yeux, jusqu'à présent, était d'avoir rendu

[1] Necker.
[2] Raynal.

justice au vôtre. Je ne connaissais pas ses grands talents, et la raison en est que je n'avais eu presque jamais l'honneur de le voir.

Je lui sais bien bon gré d'avoir un peu prêché les économistes et les athées. Il y a, sous le gouvernement de Dieu, du bien et du mal, comme il y en avait en France sous l'administration de J.-B. Colbert; mais cela n'empêche pas qu'on ne doive adorer Dieu et estimer beaucoup J.-B. Colbert.

Nous autres, qui connaissons le prix du blé, et qui le payons encore trente francs le setier, après la récolte la plus abondante, nous savons que Jean-Baptiste était très-avisé de tenir continuellement la main à l'exportation, et nous ne l'appelons point un esprit mercantile, comme MM. les économistes l'ont nommé.

Quant à feu la Compagnie des Indes, je vois, madame, que je me suis mépris; nous avons, quelques Génevois et moi, envoyé un vaisseau au Bengale. Vous me faites trembler pour notre entreprise. Mais, dans les derniers temps de la Compagnie, on ne tremblait pas, on pleurait. Pour moi, je rirai encore, si les cinquante-neuf personnes qui sont sur notre vaisseau mangent tout notre argent et se moquent de nous, comme il y a très-grande apparence. Plus on est vieux et malade, plus il faut vivre; la décrépitude est trop triste.

Nous présentons, madame Denis et moi, nos très-humbles respects à monsieur et madame Necker, et c'est du fond de notre cœur.

### 806. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 septembre.

J'envoie à mon cher ange le recueil des *Lois de Minos*. Je ne lui envoie point la *Sophonisbe* de Mairet pour être fidèle à mon serment[1], attendu que les parjures sont punis de Dieu.

Le jeune M. Bontems, fils d'un riche banquier de Genève, a bien voulu se charger de remettre ce paquet à mon cher ange. Quand M. de Garville[2] voudra, il lui remettra un autre paquet.

Il n'y a rien de nouveau entre le mont Jura et les Alpes. Ce qui serait nouveau, ce serait de jouer à Fontainebleau les *Lois de Minos*. M. de Richelieu me l'avait promis.

Je me flatte que madame de Saint-Julien voudra bien le faire ressouvenir de sa promesse. Je laisse cette grande affaire à la prudence de mon cher ange. Je le supplie de vouloir bien m'excuser auprès de M. de Thibouville. Je suis si malade et si occupé de mille riens, que je n'ai pas même le temps de dicter une plus longue lettre.

Mille tendres respects à mes anges et à M. de Thibouville.

### 807. — A MADAME LA COMTESSE DU BARRY.

A Ferney, 20 septembre.

Madame, M. le maréchal de Richelieu voulut bien

[1] Le duc de Richelieu lui avait fait promettre de n'envoyer cette tragédie qu'à lui seul, sous peine de ne pas la laisser jouer.

[2] Ami du duc d'Aiguillon, ministre des affaires étrangères.

m'écrire, il y a quelques mois, qu'il accepterait plusieurs montres, fabriquées dans les manufactures de Ferney, pour les présents destinés aux personnes qui accompagneraient madame la comtesse d'Artois. Il me manda, depuis, que vous aviez la bonté de vous charger de ces présents.

Je prends donc la liberté, madame, de vous adresser un essai des travaux de la colonie que j'ai établie dans ma terre. Cette montre est ornée de diamants, et, ce qui vous surprendra, c'est que les sieurs Ceret et Dufour, qui l'ont faite sous mes yeux, n'en demandent que mille francs.

Vous protégez tous les arts en France, j'ose espérer que vous protégerez nos efforts. Je me croirai bien récompensé d'avoir établi des artistes industrieux, d'avoir acquis à Sa Majesté plus de six cents nouveaux sujets des pays étrangers, et d'avoir changé un petit hameau, pauvre et mal sain, en une espèce de petite ville assez jolie, si mes soins ont le bonheur de vous plaire.

La montre que j'ai l'honneur de vous présenter n'est malheureusement pas à répétition ; mais si vous en vouliez, non-seulement à répétition, mais à chaîne de marcassites, vous seriez étonnée qu'elles coûteraient un tiers de moins que celles de Paris. Ce serait, madame, une grande consolation pour ma vieillesse, si je pouvais jamais me flatter qu'il sortît quelque chose de Ferney qui ne fût pas indigne de vos regards et de votre protection.

J'ai l'honneur d'être avec respect, madame, etc.

### 811. — A M. DE LALANDE.

A Ferney, 29 septembre.

Le vieux malade de Ferney remercie avec la plus grande sensibilité le philosophe de Bourg en Bresse de sa lettre et de son livre. Il n'a point d'assez bonnes lunettes pour observer l'anneau de Saturne ; mais il s'en rapporte à son maître sur tout ce qui se passe dans le ciel. Si, à son retour de Béziers [1], il veut bien se souvenir de Ferney, il comblera de joie madame Denis et ressuscitera peut-être le vieux malade, qui est pénétré pour lui de la plus profonde estime et du plus véritable attachement.

### 812. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

A Ferney, 15 octobre.

Quelquefois l'octogénaire malade est bien excusable dans sa négligence à répondre ; quelquefois aussi il y a un moment de relâche, et alors il saisit cet instant pour remercier M. le marquis d'Argence, et pour le bien assurer qu'il mourra plein de tendresse pour lui.

Si M. de Sauvigny, premier président du parlement de Paris, n'avait pas interrogé lui-même deux coquins de la bande Joncquai, jamais M. le comte de Morangiès n'aurait gagné son procès, tant la faction de ces fripons était devenue puissante, tant ils avaient fasciné les yeux des juges. M. le marquis d'Argence, qui est

[1] Une note de la main de Lalande, jointe à cette lettre, porte : « M. de Lalande y allait observer la disparition de l'anneau de Saturne, « sous le plus beau ciel de la France. » (V. *Mémoires de l'Académie des Sciences*, 1774.)

aussi sage que rempli de bonté pour moi, fait une très-belle action en publiant sa lettre[1], et en fait une très-prudente en la répandant sobrement.

Le vieux malade le supplie d'agréer ses tendres respects.

### 813. — A M. DE MONTEYNARD,
MINISTRE DE LA GUERRE.

.....

Mon gendre Dupuits a obéi à vos ordres avec la célérité d'un officier qui veut vous plaire en faisant son devoir; mais il n'a pu mettre à vos pieds le détail de ses opérations aussi promptement qu'il les a faites. Il a fallu chercher dans nos déserts des mains qui pussent transcrire son écrit, et copier promptement ses dessins que vous verrez dans le corps de l'ouvrage. Il ne m'appartient pas, monseigneur, de juger de l'utilité de son travail. Je ne puis répondre que de son empressement à vous obéir et à mériter vos bonnes grâces.

J'envoie son paquet à Lyon par un exprès; le directeur de la poste vous le dépêchera sans doute par le même ordinaire.

Je suis, avec un profond respect, monseigneur, etc.

### 814. — A M. BERTRAND,
CONSEILLER DE SA MAJESTÉ LE ROI DE POLOGNE, A YVERDON.

A Ferney, 25 octobre.

Le vieux malade de Ferney vous avoue, monsieur, qu'il joint la paresse à toutes ses autres maladies. Je ne suis pourtant pas paresseux, lorsqu'il est question

[1] *Lettre au comte de Périgord*, où d'Argence de Dirac détruit diverses calomnies répandues sur Voltaire.

de lire d'aussi bons ouvrages que celui dont M. Bertrand m'a gratifié[1].

Quant à l'énorme et ridicule fatras imprimé à Lausanne, dont j'ai envoyé une vingtaine de volumes à M. Bertrand, je lui demande bien pardon de la faiblesse que j'ai eue de faire cette sottise. Je ne savais pas ce que contenaient tous ces livres qu'on imprime à Lausanne et à Genève, sans m'en donner le moindre avis. Il y a mille fadaises qui ne sont pas de moi, et celles qui en sont, méritent encore plus que les autres d'être jetées au feu. C'est le parti que je prends souvent, quand je rencontre par hasard un de ces volumes qu'on imprime sans me consulter. Je ressemble aux vieilles catins dont on débite l'histoire amoureuse; si elles ont eu quelques amants dans leur jeunesse, on leur en donne mille.

Le vieux malade fait infiniment plus de cas des connaissances utiles de M. Bertrand, et surtout de sa conversation, que de toutes les rapsodies qu'on appelle belles-lettres. Il conservera pour lui, jusqu'au dernier moment de sa vie, la plus sincère estime et la plus tendre amitié.

### 815. — AU MÊME.

Ferney, 30 octobre.

Le vieux malade est toujours dans son lit; il fait mille compliments à M. Bertrand. Il lui enverra cette détestable édition, sitôt qu'elle sera finie.

[1] Le *Dictionnaire universel des fossiles*. Élie Bertrand a publié plusieurs ouvrages sur l'économie politique, la religion et les sciences naturelles. Il est mort en 1817. C'était un des plus instruits et des plus aimables représentants du dix-huitième siècle.

### 816. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

..... octobre.

Il y a, vous dis-je, des tripots qui sont ingouvernables : le roi n'a pu parvenir à mettre la paix dans Genève, et vous ne parviendrez jamais à la mettre chez les comédiens de Paris. M. d'Argental s'est bien donné de garde de m'avouer les dégoûts que le tripot vous a donnés à tous deux; c'est un ministre qui ne veut pas révéler la turpitude de sa cour; vous êtes plus confiant, monsieur le marquis.

Après tout, on dit que le carême est tout aussi bon pour les sifflets que le carnaval : il importe assez peu qu'*Alcidonis*[1] soit devant ou derrière.

Je n'ai jamais entendu parler de ce drame en prose. On ne sait plus de quoi s'aviser. Il me semble que nos Welches font tout ce qu'ils peuvent pour se rendre ridicules. Vous qui êtes un vrai Français, plein de grâces et de bon goût, soutenez bien l'honneur de la nation.

On fera l'impossible pour retarder le débit des *Lois de Minos*, puisqu'on retarde à Paris la représentation; je ne sais pourquoi on veut nommer la pièce *Astérie*, puisqu'elle est connue partout sous le titre des *Lois de Minos;* mais je ne m'oppose à rien, tout m'est bon, pourvu que vous soyez content.

### 817. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

..... novembre.

Mon cher ange, mon écrivain n'y est pas; je n'ai ni

[1] Ou *la Journée lacédémonienne*, drame en trois actes, en prose, de Louvay de Saussaye.

papier ni plumes, je suis aveugle et sourd; j'écris comme je peux. La neige couvre Ferney; elle est dans mon corps. Je suis mort.

Voici[1] à peu près ce que veulent des dames qui font les sucrées, et qui toutes auraient épousé Massinisse. J'écrirai à Lekain, quand je pourrai. Dites un *De profundis* pour Syphax et pour moi.

### 818. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, 22 novembre.

Le malade octogénaire de Ferney est bien flatté et bien consolé de recevoir, avant de quitter ce monde, une petite marque du souvenir de M. le marquis Albergati. Il serait encore plus aise (s'il pouvait lire) de lire sa comédie que la tragédie d'un autre.

Il est vrai que le malade n'écrit à personne. Qu'aurait-il à mander? Qu'il achève sa vie dans un désert au milieu des neiges, et qu'il va bientôt en sortir.

Il mourra avec le regret de n'avoir pu embrasser M. le marquis Albergati.

### 819. — A M. D'ARGENTAL.

5 décembre.

Je suis bien affligé, mon cher ange, de la mort de M. de Chauvelin[2]; voilà encore un ancien ami que vous perdez. Je n'espérais pas le revoir; car vous voyez bien que je dois mourir au pied des Alpes; mais vous savez combien je devais lui être attaché. Qui osera désor-

[1] Des corrections pour *Sophonisbe* accompagnaient cette lettre.

[2] Frappé d'apoplexie, en jouant au piquet avec Louis XV, dans les petits appartements, chez madame Du Barry.

mais parler à certains soupers, comme vous m'apprîtes qu'il avait parlé? ce ne sera pas le maître des jeux [1], dont la conduite ne paraît pas compréhensible, et que je comprends pourtant très-bien et trop bien.

Vous avez dû recevoir le petit emplâtre que j'ai mis à la précipitation avec laquelle Sophonisbe convole en secondes noces. Vous me direz peut-être que cet emplâtre est un mauvais palliatif; mais je ne sais qu'y faire : il y a des maladies qu'on ne peut guérir. Quant à *Teucer*, le temps est passé où son aventure pouvait exciter la curiosité des Welches. Cependant, si cette pièce était bien jouée, elle pourrait faire quelque plaisir; et, puisqu'on l'a répétée le carême passé, on pourrait bien la jouer le carême qui vient : c'est mon droit après tout. Les comédiens sont-ils assez ingrats et assez puissants pour m'ôter mon droit?

Vous m'avez parlé, il y a trois semaines, d'une lettre que vous m'aviez écrite, et qu'un homme, connu de madame de Saint-Julien, devait me rendre; je n'ai vu ni la lettre ni l'homme. Vous m'y nommiez, dites-vous, l'auteur de cette maudite édition qui m'a fait tant de tort. Nommez-le-moi donc, je vous prie, et je vous promets le secret; je vous promets même de ne me point fâcher; je n'en ai plus la force. Si je me fâchais, ce serait contre la nature, qui vous enlève vos amis, et qui m'avertit tous les jours de les aller trouver. Je lui pardonne, si elle conserve la santé à madame d'Argental; pour la vôtre, j'en suis sûr heureu-

[1] Le duc de Richelieu.

sement; et c'est mon unique consolation dans mes misères de plus d'une espèce[1].

### 820. — A M. PROST DE ROYER.

A Ferney, 8 décembre.

Monsieur, on me propose d'avoir l'honneur et le plaisir de vous écrire. C'est en faveur du sieur Porami, régisseur de ma terre de Ferney, et du sieur Perrachon, marchand établi dans ma petite colonie, contre un banqueroutier, nommé Cretet, qui s'est sauvé des prisons de Lyon, et contre les créanciers de ce banqueroutier.

Perrachon soutient qu'étant à Lyon en 1772, il fit des marchés avec ce Cretet et lui paya ses marchandises, de quoi la preuve est au procès. Perrachon dit qu'il fit adresser les marchandises par lui achetées et payées, sous le nom du sieur Wagnière, mon secrétaire, parce qu'alors ledit Perrachon était à Lyon, et que sa maison, que je lui bâtissais à Ferney, n'était pas encore prête; qu'il partit sur-le-champ de Lyon, et que, rencontrant le voiturier dans Ferney, il reçut les effets avant qu'ils arrivassent dans la maison du sieur Wagnière; qu'il fit décharger ces marchandises dans ma ferme, où demeure Porami; qu'il fit payer le voiturier par Porami même; qu'ensuite il fit transporter ces marchandises dans sa propre maison, lorsqu'elle fut achevée; que non-seulement il paya ces marchandises à Cretet, qui fit banqueroute, mais qu'il lui redoit encore beaucoup d'argent; et qu'ainsi, loin que

[1] Cette dernière phrase est de sa main.

les créanciers puissent avoir le moindre recours contre lui, c'est à lui à redemander ce que ce banqueroutier lui redoit, supposé qu'il reste de quoi payer quelque partie des dettes.

Le sieur Wagnière, mon secrétaire, n'est pour rien dans cette affaire; le sieur Porami n'y est mêlé que pour avoir rendu service; et Cretet paraît un insigne fripon. On dit qu'il est allé chez les Turcs.

Je vous demande, monsieur, votre protection pour le sieur Perrachon, qui n'est en aucune manière responsable des effets de ce malheureux.

A l'égard de mon secrétaire et de Porami, ils sont absolument étrangers à toute cette affaire.

Non-seulement Perrachon ne doit rien au banqueroutier Cretet, mais Cretet lui vola un cheval que Perrachon lui avait prêté à Lyon.

Voilà, monsieur, tout ce que je sais de cette affaire, qui me paraît simple, et dont vous êtes instruit beaucoup mieux que moi, puisque vous en êtes juge, et que vous avez les pièces sous les yeux.

Je saisis cette occasion de vous renouveler les sentiments de l'estime respectueuse, avec laquelle j'ai, etc.

### 821. — A M. DE BELLEVAL.

13 décembre.

La personne à qui M. de Belleval a fait parvenir un papier, signé de lui, le 9 de novembre 1773, est obligée de lui dire que le journal en question est tout entier de M. Cassen, avocat au conseil, écrit de sa main. Il a été imprimé dans les *Questions encyclopédiques*, auxquelles plusieurs gens de lettres ont travaillé. On en

achève présentement une nouvelle édition, dans laquelle le même article est déjà inséré. Si M. de Belleval a des instructions à donner, on les imprimera à la suite, et on corrigera l'article suivant ses intentions. Il serait bon que madame l'abbesse fît tenir aussi quelques particularités dont on pût faire usage.

Le roi de Prusse protége beaucoup le fils de M. d'Étallonde, et a promis d'avoir soin de son avancement.

822. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 15 décembre.

J'écris vite à mon héros comme je peux, avec mes yeux très-mal en ordre, pour lui dire qu'il n'est pas vrai que M. le baron d'Espagnac[1] m'ait démenti sur le service signalé que vous rendîtes le jour de Fontenoy; au contraire, il dit précisément les mêmes choses que j'avais dites, et il vous rend la plus grande justice. Une bonne âme de Paris m'avait mandé que ce n'était pas vous qui aviez proposé les quatre canons, et que M. d'Espagnac en donnait la gloire à d'autres. M. d'Espagnac me fait l'honneur de m'envoyer son ouvrage, et je vois avec grand plaisir qu'il ne faut pas croire les tracassiers de votre bruyante ville, pleine de petites factions, de petits partis, de petites jalousies, de petits mensonges; tout cela passe, et la gloire reste.

Un M. Moline a été chargé de votre portrait dans la *galerie française*; il m'a envoyé sa besogne. Il n'im-

[1] Gouverneur des Invalides, auteur d'une *Histoire de Maurice, comte de Saxe.*

porte quelle main vous peigne; les traits sont ressemblants, et cela suffit.

Quelle consolation ce sera pour moi d'aller à Bordeaux vous faire ma cour dans vos moments de loisir, de revenir dans mon trou sans passer par Paris, et de pouvoir dire : Je l'ai revu, celui qui fit tant d'honneur à la France!

Vivez, monseigneur, plus longtemps que votre devancier le duc d'Épernon, qui n'a jamais approché de vous. — V. qui a cent ans.

823. — A MESSIEURS DE LA RÉGENCE DE MONTBELIARD[1].

A Ferney, 21 décembre.

Messieurs, ayant eu l'honneur de vous écrire que je sacrifierais avec grand plaisir mes intérêts et mes besoins les plus pressants à mon respectueux attachement pour S. A. S. et à l'envie de vous plaire, je vous marquai en même temps qu'il ne m'était plus possible, à mon âge de quatre-vingts ans, de négocier des lettres de change.

Le sieur Meiner m'en envoie dix, par le dernier ordinaire, pour le payement de l'ancien quartier échu le dernier septembre, de 8,531 livres 5 sous.

De ces lettres de change, il y en a quelques-unes sur des villes de Suisse avec lesquelles on n'a aucun commerce. Souvent on renvoie ces lettres, souvent aussi on demande beaucoup de temps pour les payer; et quand on les négocie à Genève, il en coûte beau-

[1] Capitale de la principauté du duc de Würtemberg, son débiteur.

coup, tant pour le change que pour la conversion de l'argent courant de Genève en argent de France.

Je vous ai suppliés, messieurs, et je vous supplie encore de m'épargner ces pertes et l'extrême désagrément de ces détails.

Monseigneur le duc de Virtemberg a eu la bonté de s'engager à me faire payer chez moi, en espèces. Permettez-moi de réclamer ses promesses et les vôtres, et de remettre entre vos mains les lettres de change du sieur Meiner. Il lui sera bien plus aisé qu'à moi de se faire payer de ces lettres de change. Les négociants ont des facilités que je ne puis avoir. Je serais fâché de vous jeter dans le moindre embarras; mais je vous supplie de me tirer de celui où je suis.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, messieurs, etc.

### 824. — A M. DE CHENEVIÈRES.

A Ferney, 6 janvier 1774.

Je ne puis, mon cher confrère en Apollon, vous remercier qu'en prose, et j'en suis bien fâché; mon état a empiré depuis quelques jours. Je renonce à tous les vers, hors aux vôtres. Je vous dirai, en passant, que malgré mes souffrances, qui sont assez intolérables, je ne suivrai point l'exemple des deux dragons de Saint-Denis[1]; les uns ont le courage de mourir, les autres le courage de souffrir. Je m'acquitte assez bien de cette dernière fonction.

Je me borne à vous assurer de mon sincère attachement, aussi inutile que ma lettre.

[1] Qui s'étaient tués ensemble par ennui de la vie.

## 825. — A M. LE MARQUIS DE MONTEYNARD.

A Ferney, 10 janvier.

Monseigneur, il n'appartient point du tout à un vieillard inutile de vous fatiguer de ses compliments, encore plus inutiles que lui. Mais s'il est vrai que le roi ait dit que vous deviez compter parmi vos amis votre probité et lui, permettez-moi de vous dire qu'outre ces deux amis-là, vous avez de très-respectueux serviteurs qui font des vœux pour votre prospérité, et je suis confondu dans cette foule.

Je me flatte que vous avez été content du travail que vous daignâtes confier l'année passée à M. Dupuits [1], ainsi que de celui qu'il fit sous vos ordres, il y a deux ans. Vous le trouverez toujours prêt à vous servir avec la plus grande exactitude et la plus grande diligence. Je sais qu'il a couru cinq cents lieues en peu de temps, sans que cette rapidité nuisît à l'intelligence avec laquelle il a tout remarqué.

Je suis en droit, monseigneur, de vous représenter son empressement à vous obéir, d'autant plus qu'il ne s'est point fait valoir, et qu'il ne vous a parlé ni de ses peines, ni de l'argent qu'il a été obligé d'emprunter pour faire ses voyages, ni d'aucune récompense. Je me borne à vous assurer de son zèle, et à souhaiter qu'il reçoive longtemps des ordres d'un ministre aussi équitable et aussi éclairé que vous.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, monseigneur, etc.

[1] Il était officier d'état-major.

826. — A M. LE COMTE DE WARGEMONT.

30 janvier.

Vous êtes bien humain et bien généreux, monsieur, de vous souvenir d'un vieil ermite octogénaire, qui a joué de son reste avant de quitter la table de jeu, et qui ne sait encore s'il s'est retiré sur son gain.

Je n'ai qu'une idée très-confuse des petits mouvements faits, il y a plus d'un an, en Normandie; mais j'en ai une très-nette des services que vous savez rendre au roi et à l'État. Si j'ai renoncé au monde, je n'ai pas certainement renoncé à l'intérêt que je pris à vos succès et à votre gloire, depuis que j'eus l'honneur de vous connaître. Les Normands sont quelquefois aussi difficiles à mener que le parterre de Paris; mais vous êtes fait pour réussir dans tout ce que vous entreprenez.

L'état où je suis ne me permet pas d'écrire de longues lettres, quoiqu'il ne dérobe rien aux sentiments qui m'attachent à vous.

Agréez, monsieur, le sincère respect de votre, etc.

Le vieux malade de Ferney.

827. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

14 mars.

Je suis fort embarrassé, monsieur, entre l'hippopotame et le tonnerre et les Jésuites. Je me tais sur l'hippopotame. J'ai dans mon jardin un conducteur que j'appelle l'antitonnerre; il est de cent pieds de haut; voici le temps des Salmonées. Je vais envoyer chez Baron[1] le notaire de la foudre, et pour cela, il faut que

[1] Chimiste.

j'écrive au mien. En attendant, voici quelques fusées qu'on a tirées au nez de saint Ignace. Bertrand les avait demandées à Raton. Si vous n'en êtes pas contents, messieurs, allumez-en votre feu.

Est-ce que la Condamine avait subi l'opération d'Origène à soixante-quatorze ans? Que ne laissait-il agir la nature? Il n'a voulu ni vivre ni mourir comme un autre. Mais chacun fait comme il l'entend.

Ce n'est point à Ferney qu'un comte de Schowalow[1] a fait l'*Épître à Ninon*, c'est à Pétersbourg; ce n'est point le comte Schowalow qui est à Paris, c'est son neveu, jeune homme de vingt-sept ans. Cela me fait croire que, du temps d'Attila, les Huns faisaient de fort jolis vers latins.

Arrangez-vous, monsieur, avec votre camarade, M. d'Alembert, pour le petit paquet ci-joint. J'ai actuellement un petit procès; mais Goesman[2] ne sera pas mon rapporteur.

Conservez toujours un peu de bonté pour le vieil de la montagne.

### 828. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE[3].

A Ferney, 21 mars.

Le vieux malade, monsieur, et sa nièce, vous remercient plus que jamais. J'étais accablé de maux quand je reçus votre lettre du 17 mars, et je les oubliai tous. Je vous avais encore l'obligation de m'avoir

[1] Chambellan de l'impératrice de Russie.

[2] Conseiller au parlement, que les *Mémoires* de Beaumarchais ont rendu célèbre.

[3] Capitaine de dragons.

écrit le 24 février, et je n'avais pas manqué de vous dire, sous l'enveloppe de M. le duc de Coigny, combien je suis sensible à tout le plaisir que vous me faites; je n'ai point d'autre adresse. Vous m'écrivez des choses charmantes sur les autres, et vous ne m'avez rien dit de vous. Je ne sais pas seulement où vous demeurez; peut-être ne demeurez-vous point, peut-être voyagez-vous de belle en belle et de château en château, comme les anciens troubadours et les anciens héros.

Je hasarde encore ce petit billet-ci à l'adresse de M. le duc de Coigny, pour vous dire qu'il n'y a rien au monde de si plaisant que toutes ces aventures qui viennent de se passer, excepté la peinture que vous en faites.

Si les quatre petits vers à l'honneur des talents et de la modestie de M. le marquis[1] ne sont pas de vous, ils sont donc de quelqu'un qui a autant d'esprit que vous, et qui entend parfaitement la bonne plaisanterie. Je suis bien aise qu'il y ait deux personnes dans Paris qui puissent faire de si jolies choses.

Je ne suis point étonné qu'on ait tant ri de *Crispin-Rival*. J'en ai ri aussi longtemps et aussi haut que le parterre. J'en suis encore tout honteux; car cela ne

[1] Le marquis de Pezay, auteur des *Campagnes de Maillebois*, d'une traduction de Catulle, de *Zélie au bain*, etc.; marquis, prosateur et poëte également ridicule. Voici le quatrain :

Ce garçon a beaucoup acquis,
Beaucoup acquis, je vous assure,
Il s'est fait poëte et marquis,
Et tous deux malgré la nature.

Masson de Pezay est mort en 1777.

sied pas à la gravité de ma vieillesse ni au sérieux de ma maladie.

Oui, vraiment, j'aime madame Du Deffant, et je l'aimerai toute ma vie, eussé-je cent ans et elle aussi; mais comme elle ne m'écrit point, et que je n'écris guère, ma passion pour elle consiste dans les regrets. Si, dans vingt ou trente ans d'ici, je faisais un petit voyage à Paris, ce serait pour vous entendre tous deux. Mais j'ai un petit malheur, c'est que je suis beaucoup plus sourd que ne l'était le président Hénault. Je perds mes cinq sens. On prétend qu'il me reste une âme, je le veux croire; mais en vérité cela ne suffit pas. Supposé que j'en aie une, elle est pénétrée pour vous, monsieur, d'estime et d'amitié, et tout ce que je désire, c'est que vous veniez voir encore M. Tissot ou le médecin des urines.

Recevez les très-tendres respects de V.

### 829. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

18 avril.

Il y a un an qu'un solitaire tendrement attaché à M. de Rochefort et à madame Dix-Neuf-Ans, toujours mourant et cependant ne mourant point, n'a pas trouvé une occasion d'écrire; car il y a trop de curieux. Enfin il pense que M. Marie, secrétaire du cabinet, chef d'un bureau de la guerre, le tirera d'inquiétude. Si M. de Rochefort a un moment de loisir, s'il peut écrire un mot à ce vieux solitaire, on espère que M. Marie pourra faire passer ce mot en sûreté.

On envoie ce rogaton à M. de Rochefort; il y a des

notes curieuses. On lui renouvelle le dévouement le plus inaltérable.

### 830. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

A Ferney, 22 avril.

Tenez, monsieur, lisez, je vous en prie, l'extrait de la lettre du comte de Schowalow, l'oncle, et jugez si Attila et Totila n'ont pas fait de jolis vers français. Je suis piqué et j'aime à faire connaître la vérité. L'épître du Russe me paraît très-supérieure à celle du Welche, quoiqu'il y ait dans cette dernière des vers très-heureux. Ce jeune comte de Schowalow, aussi bon législateur que bon poëte, est un prodige très-singulier.

Puis-je enfin vous dire, *Quia vidisti, Thoma, credidisti?* Je vous demande très-vivement votre protection pour Pégase et pour le vieillard. C'est une chose infâme qu'il soit permis à un gueux d'athée, à un petit abbé Sabatier, de reprocher l'irréligion à tous les honnêtes gens. Voici donc le règne de l'hypocrisie qui recommence : il ne manquait plus que cela aux Welches.

Je vous demande en grâce, quand vous me ferez l'honneur de m'écrire, d'envoyer vos lettres à Marin, et non pas à la poste.

Je compte que mes dernières lettres ont été pour madame Du Deffant, comme pour vous. A peine puis-je écrire et même dicter. Je suis accablé non-seulement de vieillesse, mais de maladies, et de travaux et d'affaires. Je n'ai pas un moment à moi ; mais je suis bien sensible à ceux que vous avez la bonté de me donner.— V.

831. — AU MÊME.

A Ferney, 25 avril.

Le vieux malade n'a pas la force d'écrire; mais il supplie M. de Lisle de lui écrire tant qu'il pourra, afin que le bonhomme finisse doucement et plus gaiement.

832. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 1er mai.

Si je n'apprenais pas, par une lettre du 29 avril, la maladie du roi, dans le même moment que je reçois votre lettre du 26, je vous dirais, monseigneur, que je n'avais pas osé vous excéder d'une plate rapsodie indigne de vos regards, occupés alors de canons et de détails militaires; je vous dirais que je n'ai pas cru que de misérables querelles littéraires dussent paraître devant mon héros. Mais dans la crise où l'on doit être, je ne dois vous parler que des alarmes que vous éprouvez.

La lettre du 29 dont je vous parle, me dit qu'on avait été saigné[1] deux fois, et que l'éruption avait causé de l'assoupissement. Il faut espérer que les deux saignées, faites si à propos, auront écarté tout danger. Cependant on tremble toujours pour l'événement, surtout quand on est à plus de cent lieues. Si la bonne constitution rassure, l'âge donne de la crainte. Quelle que soit l'issue de cette maladie dangereuse, je vois bien que vous ne partez pas si tôt pour votre royaume. Votre attachement vous retiendra à la cour.

L'état où je suis ne m'empêchera pas de venir vous

[1] Louis XV.

rendre mes hommages. La mort a été dans nos retraites sauvages. J'ai perdu une amie intime qui consolait ma décrépitude, et j'ai été fort malade après avoir conversé avec mon cheval Pégase[1]. On fait une mauvaise plaisanterie le soir, et on meurt le lendemain matin. Voilà comme la destinée est faite.

La petite vérole peut n'être qu'un dépurement du sang; elle peut avoir un caractère plus funeste. Je vous crois actuellement dans de grandes inquiétudes; elles seront finies, quand ma lettre vous arrivera : tout sera décidé. On ne m'a point mandé qu'il y eût un danger pressant. Je ne peux vous dire que des choses très-vagues et très-inutiles sur cet événement si intéressant. Je crains même de vous fatiguer de ma lettre, et je dois me borner, dans ces circonstances critiques, à vous renouveler le profond respect et le tendre attachement, qui ne finira qu'avec la vie du vieux malade de Ferney.

### 833. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

7 mai.

Vraiment, monsieur, si j'avais pu deviner les choses sérieuses et tristes dont on est occupé, je me serais bien donné de garde de vous envoyer tant de niaiseries. Voilà le malheur des lettres de province, elles arrivent presque toujours à Paris mal à propos. Nous nous alarmons à présent peut-être fort mal à propos encore, lorsque vous êtes parfaitement rassuré. Ayez pitié de nous, si vous avez un moment de loisir. Madame Denis et le vieux malade vous en conjurent; nous ne savons rien dans notre retraite. Nous sommes

[1] *Dialogue de Pégase et du vieillard. Œuv. compl.*, t. XIV.

enterrés; tout ce que nous pouvons vous dire, c'est que nous vous aimons passionnément.

### 834. — AU MÊME.

9 mai.

Non-seulement, monsieur, vous êtes un homme aimable, mais vous êtes un homme unique. Votre pitié pour de pauvres reclus, votre exactitude, vos bontés sont sans exemple. Mais j'imagine que vous avez autant de discrétion que de bonté. On m'a écrit qu'une belle dame [1] que vous n'aimez guère, a passé sa main blanche sur certaines excroissances de chair [2] qu'on appelle d'un nom dont je ne me souviens plus. Je ne sais pas non plus où cette dame loge. Son amant est, dit-on, un militaire qui a fait quelques campagnes et qui a la croix de Saint-Louis. On assure que ce militaire s'est moqué de son curé, et que c'est un brave homme qui traite, comme il faut, les choses de ce monde-ci et de l'autre. On dit qu'il s'était brouillé mal à propos avec un de ses amis [3]; c'est apparemment quelque querelle de femme dans laquelle je n'entre point.

Je ne suis point du tout étonné que madame Du Deffant ait eu les oreilles écorchées des vers et de la musique [4]. Quelques personnes m'ont mandé que tout

[1] Madame Du Barry.

[2] La petite vérole du roi.

[3] Le duc de Choiseul.

[4] L'opéra d'*Iphigénie*, de Gluck, qui venait d'être représenté, était attaqué violemment par les partisans de l'ancienne musique. Voltaire va tout à l'heure rendre justice à ce grand artiste. Madame Du Deffant n'avait raison que pour les vers de Du Rollet.

cela était du haut allemand, et que les Français ne savent plus ce qu'ils veulent. Mais je m'en rapporte à vous sur les vers, sur la musique et sur la prose, et sur le chevalier de Saint-Louis. Nous vous remercions, nous vous embrassons ; vos lettres font la consolation de notre vie.

835. — AU MÊME.

13 mai.

Quand je vous dis, monsieur, que vous êtes un homme unique, ai-je tort? Vous avez la bonté de proposer des airs de Gluck pour l'éducation de la petite-fille du grand Corneille. Si elle était élevée par madame Du Deffant, vous n'oseriez faire une pareille proposition. Mais, quoique nous aimions passionnément sur toute chose le cinquième acte d'*Armide* et le quatrième de *Roland*, cependant la curiosité nous emporte jusqu'à chercher du Gluck, et, si cela est aussi bon que l'ouverture du *Déserteur*, nous croirons entendre d'excellente musique. Il est vrai que cette ouverture, qui me paraît toujours un chef-d'œuvre, est entièrement dans le goût français ; mais quand les airs de M. Gluck seraient dans le goût turc ou chinois, nous vous aurons une obligation essentielle de nous les envoyer.

Toute la musique de la France roulera sur des *Te Deum* dans peu de jours, à ce qu'on nous mande de tous les côtés [1].

[1] La cabale de madame Du Barry publiait que la convalescence de Louis XV était prochaine. Le duc d'Aiguillon s'emporta violemment contre les médecins pour avoir mis le mot *délire* dans le bulletin du roi, la veille de sa mort.

Le bon vieux laboureur et le bon vieux citoyen accepte volontiers ces deux titres dont vous le décorez. A l'égard de celui de bon homme ou de bon diable, il avoue qu'il ne l'est point avec les Frérons et les Sabatiers; mais il se regarderait comme le plus méchant homme du monde, s'il n'était pas pénétré de toutes vos bontés, et s'il ne vous était pas tendrement attaché, aussi bien qu'à celui[1] qui a cru fort sérieusement qu'on était une espèce d'ingrat, parce qu'on détestait des pédants barbares.

836. — AU MÊME.

18 mai.

Vous assistez, monsieur, à une pièce plus intriguée que toutes celles de Thomas Corneille; personne ne rend mieux compte que vous de ces pièces de théâtre. Voilà déjà une actrice[2] qui disparaît au troisième acte, contre toutes les règles de la tragédie. Il est probable que les plus grands et les meilleurs acteurs reparaîtront bientôt. Rien n'est plus juste ni plus souhaité du parterre et des loges. Quoique je sois très-éloigné, je m'intéresse vivement à ce coup de théâtre.

Nous attendons du Gluck; nous devons tout à vos bontés, en prose, en vers et en doubles croches. Si j'ai un moment de santé, je payerai à madame Du Deffant le quartier courant.

Je vous remercie du fond de mon cœur. — Le vieux malade.

[1] Le duc de Choiseul.

[2] Madame Du Barry fut obligée de quitter Versailles.

837. — AU MÊME.

30 mai.

Nous sommes tous Gluck à Ferney, monsieur; nous sommes aussi Arnould[1]; nous sommes encore plus De Lisle, et, pour vous en convaincre, nous avons sauvé un pauvre diable de moine défroqué qui osait porter votre nom.

A l'égard de mademoiselle Arnould, qui chante si bien *Que de grâces, que de beauté!* nous sentons bien qu'on peut lui reprocher un petit manque de modestie, et qu'il n'est pas honnête de chanter ainsi ses louanges. Elle se tirera de cette critique comme elle pourra.

Pour madame Du Deffant, nous ne lui pardonnons pas de s'être ennuyée à cette musique.

En vous remerciant de toutes vos bontés.

Il court une petite oraison funèbre de Louis XV, prononcée par un M. de Chambon[2] dans l'Académie de Valence. Elle est courte; nous vous enverrons le premier exemplaire qui nous tombera sous la main.

Votre très-humble obligé. — Le vieux malade.

838. — AU MÊME.

6 juin.

Vous m'avez envoyé du Gluck, monsieur, je vous envoie du Chambon. Ce Chambon est, dit-on, un académicien de Valence. Son ouvrage me paraît dans le genre médiocre; mais peut-être y a-t-il quelques vé-

[1] Sophie Arnould, qui chanta d'origine les opéras de Gluck, réunissait dans le rôle d'Iphigénie le talent dramatique au charme de la voix.

[2] Pseudonyme sous lequel parut l'*Éloge funèbre de Louis XV*. — *Œuv. compl.*, t. XLVIII.

rités utiles, et des vérités valent mieux que toute l'emphase des oraisons funèbres. Le meilleur ouvrage qu'on ait fait depuis longtemps est l'édit du roi du 30 mai[1].

Madame Du Deffant, qui n'est pas contente de la musique de Gluck, le sera sûrement de la prose de Louis XVI.

Le vieux malade se recommande toujours à vos bontés.

### 839. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

Ferney, 8 juin.

Il y a tantôt deux ans, madame, que le malade qui en a quatre-vingts n'est presque point sorti de son lit. Il n'a d'autre voyage à faire que celui de l'autre monde. Divertissez-vous dans celui-ci, tant que vous pourrez : le temps est court, et il faut le prendre; mais votre cœur bienfaisant est toujours plus occupé de rendre de bons offices que de chercher les plaisirs. Je suis pénétré de vos bontés; j'ose vous supplier de vouloir bien dire à M. le prince de Beauvau combien je suis sensible aux siennes. Rien n'est plus sensé, sans doute, que de ne rien dire et de ne rien faire; c'est le parti le plus convenable à beaucoup de gens, et surtout à un vieux malade qui n'est plus bon à rien. Il est triste de n'avoir à vous offrir, madame, qu'une stérile reconnaissance, un attachement inviolable et des regrets; mais on offre ce qu'on a. Vivez heureuse, le vieux bonhomme mourra content.

[1] Où Louis XVI renonçait au droit de *Joyeux avénement*.

### 840. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

11 juin.

Le vieux malade du mont Jura, monsieur, vous avait envoyé un petit paquet dans le temps même que vous partiez pour Mouzon. Ce paquet, qui ne vaut pas, assurément, la musique de Gluck, vous avait été adressé sous l'enveloppe de M. le duc de Coigny : s'il est perdu, c'est la plus médiocre perte que vous puissiez jamais faire.

Vous sentez bien, monsieur, que, dans le fond de mes déserts, je ne puis reconnaître toutes les obligations que je vous ai. Vous m'avez instruit et amusé pendant près d'un mois. Tout ce que je puis faire pour vous, c'est de vous plaindre d'être à Mouzon, et de pleurer sur moi d'être si loin de vous.

Vous devez être encore plus fâché d'être loin de la Touraine : le branle de la roue de la fortune disperse très-ridiculement les gens qui étaient destinés par la nature à être rassemblés. Je suis réduit à souhaiter que madame de Brionne ait quelque gros rhumatisme et qu'elle croie aux charlatans, afin qu'elle vienne encore en Suisse et que je puisse vous revoir ; mais je ne l'espère pas.

Ne pouvant voyager, je me suis mis à lire le *Voyage autour du Monde*, de MM. Banks et Solander. Je ne connais rien de plus instructif. Je vois avec un plaisir extrême que M. de Bougainville nous a dit la vérité. Quand les Français et les Anglais sont d'accord, il est démontré qu'ils ne nous ont point trompés. Je suis encore dans l'île de Taïti : j'y admire la diversité de

la nature; j'y vois avec édification la reine du pays assister à une communion de l'Église anglicane, et inviter les Anglais au service divin qu'on fait dans son royaume. Ce service divin consiste à faire coucher ensemble un jeune homme et une jeune fille tout nus, en présence de Sa Majesté et de cinq cents courtisans et courtisanes. On peut assurer que les habitants de Taïti ont conservé dans toute sa pureté la plus ancienne religion de la terre. Un jeune capitaine de dragons, comme vous, était fait pour être le roi ou le grand-prêtre de l'île. Dites votre *Pervigilium Veneris*, pendant que je récite mon *De profundis*.

Le vieux malade vous regrettera, monsieur, tant qu'il vivra.

### 841. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 juin.

Mon cher ange, je vous ai envoyé un paquet par M. Bacon, substitut de M. le procureur général, place Royale. Je suppose que vous l'avez reçu. Si vous voulez avoir la bonté de me faire réponse par la même voie, je vous serai très-obligé. Vous êtes ma boussole: je navigue sur une mer inconnue, et, si vous ne me montrez pas le pôle, je ne pourrai trouver que des naufrages. Vous avez cru que j'étais tombé en jeunesse; mais c'est véritablement tomber en enfance que de ne savoir rien du tout. Daignez donc éclairer mon enfance; envoyez-moi une paire de lisières par M. Bacon.

N'avez-vous point vu madame de Saint-Julien? je lui ai écrit; je lui ai mandé mon triste état; je lui ai

dit que, depuis deux ans, je n'étais point sorti de mon lit. On prétend qu'il y a une personne qui veut me faire de la peine; mais je ne le crois point[1]. Au reste, si j'ai de vos nouvelles, je serai consolé de tout.

### 842. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

15 juin.

M. Ricard et moi, monsieur, nous vous sommes infiniment obligés de la bonté que vous avez eue de nous écrire, au sujet du jeune homme qui donne de si grandes espérances en mathématiques. Votre lettre du 5 juin nous a cependant un peu alarmés. Nous craignons beaucoup la mauvaise compagnie; et puisque vous avez été si bon que de vous intéresser à notre famille, nous vous supplions de nous continuer la même bienveillance. Daignez nous dire où votre protégé en est de ses études, et si vous croyez qu'il puisse réussir dans la *trigaudénométrie*.

Nous finissons par vous présenter nos très-humbles remerciements et par vous supplier de vouloir bien nous répondre.

Votre très-humble et très-obéissante servante Pouchay, au Lion d'Or, à Genève.

### 843. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 juin.

Mais, mon cher ange, écrivez-moi donc; ne me faites pas languir. Vous ne connaissiez pas le petit

[1] Peut-être le duc de Choiseul, que l'on désignait comme premier ministre.

ouvrage de la *Fatalité*[1]. J'en faisais peu de cas, et je ne savais pas qu'il eût produit un très-grand bien.

Est-il vrai qu'on a demandé au roi le retour de l'ancien parlement?

Est-il vrai que M. le duc de Choiseul soit revenu? N'aurait-il pas été plus beau et plus digne de lui de ne se point presser?

Voilà de bons commencements. Je suis presque fâché de mourir, quand je vois l'aurore du jour le plus heureux. Je vous ai écrit par M. Bacon. Vous recevrez ce petit paquet par madame de Sauvigny, et vous pourrez m'ouvrir votre cœur par la même voie.

### 844. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

20 juin.

Le papillon philosophe est bien mieux que papillon; c'est un phénix, et il faut être aussi hibou que je le suis, pour ne pas venir me prosterner devant ses brillantes ailes et son bec adorable. Mais un hibou malade ne peut pas faire ce qu'il ferait en bonne santé. Il ne peut qu'être pénétré de la plus vive reconnaissance, et attendre, quoiqu'il soit dans un âge où l'espérance n'est plus permise.

Si, lorsque vous serez lasse de tuer des perdreaux, vous voulez vous amuser à lire, je vous envoie deux rogatons que vous jetterez au feu, s'ils vous ennuient.

Votre très-obligé et très-reconnaissant. — V.

[1] *De la mort de Louis XV et de la Fatalité.* V. t. XLVIII.

### 845. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

4 juillet.

Si j'avais le malheur d'être roi, monsieur, j'aurais assurément le bonheur de vous prendre pour mon premier ministre; car vous êtes le seul qui me disiez la vérité. La plupart des personnes qui me font l'honneur de m'écrire, ne me mandent que des bagatelles, ou des bruits populaires, ou des contradictions.

Mais n'étant qu'un pauvre particulier très-particulier, et dans un état assez triste, je vous ai la plus grande obligation d'avoir bien voulu, en preux chevalier, rompre une lance en ma faveur dans le château enchanté d'où vous venez[1].

J'ai été affligé, tourmenté, accablé pendant trois ans, ou environ, de la détestable idée qu'on avait conçue de ma prétendue inconstance, moi qui me pique d'être le plus constant des hommes. Vous me soulagez d'un poids insupportable. Je n'ai point de termes pour vous marquer ma reconnaissance. Si jamais on vous dit que j'ai été inconstant pour vous, n'en croyez rien; mes plus belles heures sont celles où je reçois de vos lettres.

Le vieux malade.

### 846. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, 23 juillet.

Le vieux malade de Ferney remercie monsieur Albergati de la bonté qu'il a eue de le ressusciter, en lui

[1] Chanteloup, chez le duc de Choiseul.

faisant lire son *Prisonnier*. Il espère que sa résurrection sera parfaite, dès qu'il aura lu son *Hôte*. Son état ne lui permet point d'écrire de longues lettres; mais il compte sur l'indulgence du respectable auteur de l'*Hôte* et du *Prisonnier*. Ce sera toujours une grande consolation pour lui de recevoir tout ce que M. le marquis d'Albergati voudra bien lui envoyer. Il lui présente ses très-humbles et très-sensibles remerciements.

### * 847. — A M. TURGOT.

Ferney, 28 juillet.

Huc quoque *clara tui* pervenit fama triumphi[1],
Languida quo fessi vix venit aura noti.

M. de Condorcet me mande qu'il ne se croit heureux que du jour où M. Turgot a été nommé secrétaire d'État[2].

Et moi, monseigneur, je vous dis que je me tiens très-malheureux d'être continuellement près de mourir, lorsque je vois la vertu et la raison supérieure en place. Vous allez être accablé de compliments vrais, et vous serez presque le seul à qui cela sera arrivé. Je suis bien loin de vous demander une réponse; mais

[1] C'est le compliment qu'Ovide adresse de son exil, des bords de la mer Noire, au jeune Tibère César, triomphant de l'Illyrie (Pont., l. II, *ép.* 1re).

[2] Turgot fut nommé secrétaire d'État au département de la marine le 20 juillet 1774. Ce fut le 24 août suivant qu'il passa au contrôle général des finances. — Cette correspondance avec Turgot a été récemment découverte par un ancien éditeur de Voltaire, l'honorable M. L. Dubois.

en chantant à basse note *De profundis* pour moi, je chante *Te Deum laudamus* pour vous.

Le vieux très-moribond et très-aise ermite de Ferney. — V.

### 848. — A M. D'ARGENTAL.

28 juillet.

Enfin donc, mon cher ange, le grand-référendaire[1] l'emporte! Pourrait-on ne pas sentir le service essentiel qu'il a rendu à la couronne, et j'ose dire à la nation? Je reconnais vos bontés et votre amitié à la conversation que vous avez eue avec lui.

Si vous voulez jeter un coup d'œil sur ma requête au roi en son conseil des finances[2], signée par cent pères de famille, et dont l'original est entre les mains de M. l'abbé Terray, vous verrez que j'ai plus d'une affaire auprès du grand-référendaire; mais il n'a que sa voix, et M. l'abbé Terray paraît souverain dans tout ce qui concerne l'argent comptant.

J'ai une requête plus importante encore à présenter dans quelque temps; il s'agit d'une chose à laquelle vous vous intéressez : il est question d'humanité et de justice. Il faut faire amende honorable à la nature et à la raison d'une barbarie abominable commise, il y a quelques années, avec le poignard des lois; c'est tout ce que je peux vous en dire pour le présent. Je suis devenu une espèce de don Quichotte et de redresseur de torts; mais j'ai bien peur de ne pas mieux réussir que lui. Il me semble que mon personnage serait plus

[1] Turgot.

[2] V. *Œuv. compl.*, t. XLVIII.

plaisant à mettre sur le théâtre que le *Vindicatif*[1].

Comment notre nation, qui n'était que ridicule il y a quelques années, peut-elle être devenue si atroce? C'est une question que me font souvent les étrangers. Je leur réponds que la même nation a fait la guerre de la Fronde et la Saint-Barthélemy, et que la poudre de succession était à la mode dans le temps le plus brillant de Louis XIV, au milieu des beaux-arts, des plaisirs et de la galanterie.

Je me mets à l'ombre des ailes de mes anges avec des élans de dévotion.

### 849. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

8 auguste.

Je pense comme vous, monsieur, sur l'épître de M. de Rulhières; elle n'est pas si acérée que celle[2] où il peignait si plaisamment M. Daube; mais elle respire une facilité de mœurs et de vers qui me fait un extrême plaisir : cela est dans le goût de Chaulieu, et n'en a pas les négligences.

Le *garçon qui a tout acquis*[3] en peu de temps, n'a point encore acquis cette mollesse et cet air de vérité qui règnent dans le petit ouvrage de M. de Rulhières. Le gros du monde y trouvera des longueurs : ces longueurs ne me déplaisent pas, quand elles partent d'un cœur qui est plein et qui déborde. Le *garçon* ne me

[1] Ce drame en vers libres et en cinq actes de Dudoyer, joué le 2 juillet 1774, ne vaut pas même le *Vindicatif*, de Destouches, qui n'eut qu'une représentation. Dudoyer de Gastels a donné aussi plusieurs comédies qui n'eurent pas un meilleur succès. Il est mort à Paris en 1798.

[2] *Les Disputes*.

[3] Le marquis de Pezai.

l'a pas envoyée ; je la tiens de vous et de l'auteur lui-même : je vous en fais à tous deux mes compliments bien sincères.

L'aventure de mademoiselle de Vence[1] ressemble à celle de mademoiselle de Divion, qui fut brûlée du temps de Philippe de Valois, pour avoir fait de fausses lettres-patentes en faveur de M. le comte d'Artois[2]. La plupart de nos dames ne sont pas si savantes. Ma conclusion n'est pas que l'on brûle mademoiselle de Vence; il ne faudrait, à mon sens, brûler que les feuilles de Fréron et toutes celles qui nous ennuient. On se contenta de pendre M. l'abbé Fleur, chanoine de Besançon, prêtre et prédicateur, qui avait contrefait des lettres de change de Montmartel.

Vous me faites si fort aimer l'histoire moderne, que je vais vous fatiguer de questions : il s'agit de savoir si on joue *Orphée ;*

Si on continue le *Vindicatif;*

S'il est vrai que M. le duc de Choiseul ait acheté la charge de grand-chambellan.

Je suppose, monsieur, que vous êtes encore à Paris, quand je vous demande tant de choses; car si vous êtes à Mouzon, je ne vous demande qu'un prompt rtour. — Le vieux malade de Ferney.

### 850. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 15 auguste.

Les artistes de ma colonie, monseigneur, qui ont

[1] Madame de Saint-Vincent, fameuse par son procès contre le maréchal de Richelieu.

[2] Elle voulait faire restituer à ce prince le comté d'Artois, qu'il réclamait en justice.

fourni, selon vos ordres, une montre garnie de diamants pour les noces de madame la comtesse d'Artois, se jettent à vos pieds.

Ils adressèrent cette montre à M. d'Ogny, qui la présenta lui-même à madame du Barry, laquelle s'était chargée des présents.

Cependant cette montre n'a point été comprise dans la liste de M. de La Ferté, signée de vous, et M. de La Ferté n'en a jamais entendu parler.

Je suis honteux et je vous demande pardon de vous parler de cette petite affaire, au milieu de toutes celles que vous avez. Mais ces pauvres artistes, qui sont d'ailleurs très-vexés et qui sont fort à plaindre, me forcent de vous demander votre protection pour eux. Il paraît qu'ils n'ont que deux ressources : l'une, de vous supplier de vouloir bien faire réparer cet oubli dans le premier compte que signera M. le duc d'Aumont ; l'autre, de demander le prix de leur montre à madame du Barry elle-même, puisqu'il est très-certain qu'elle l'a reçue des mains de M. d'Ogny.

Je vous supplie très-instamment d'avoir la bonté de me donner vos ordres sur cette affaire.

La mort du notaire Leleu me met dans la situation la plus désagréable et la plus pressante. Vous éprouvez vous-même dans le moment présent des embarras qui vous font sentir à quel point sont à plaindre de simples particuliers sans protection.

Je compte toujours sur vos bontés, et je me flatte qu'elles seront proportionnées à un attachement d'environ cinquante ans. Reconnaissez, à cette époque, votre très-vieux, très-malade et très-fidèle serviteur. V.

## 851. — AU MÊME.

26 auguste.

Le vieux de la montagne remercie son héros avec la tendresse la plus respectueuse de la relation et de la lettre qu'il vient de recevoir. Au bout du compte, monseigneur, il ne vous arrive que ce qui arrive tous les jours au roi; des fripons le volent en abusant de son nom. Mais ils sont plus adroits que ce M. Benevent qui a contrefait votre signature. Tout est reconnu; madame la première présidente[1] avait déjà eu la bonté de m'en avertir. Elle prend à vous tout l'intérêt que doivent y prendre ceux qui aiment votre gloire et celle de la nation. Ce qu'il y a de déplorable dans cette aventure, c'est que cette folle de madame de Saint-Vincent est parente de feu madame la princesse de Guise votre femme, et qu'elle a parmi ses complices des personnes du plus grand nom. Cela justifie presque cet évêque de Senez, qui a prononcé dans Saint-Denis la satire du siècle de Louis XV. Vous serez obligé de poursuivre la condamnation de madame de Saint-Vincent, et encore plus de demander sa grâce. Mais pour M. Benevent, je suis d'avis qu'il paye les frais du procès et qu'il soit pendu, comme le fut il y a quelques années un chanoine nommé Fleur, qui avait merveilleusement contrefait l'écriture de Montmartel.

Cette affaire est très-extraordinaire, mais elle ne vous compromet en rien. Il est vrai que, dans la situa-

[1] Madame de Sauvigny.

tion présente, vous avez très-bien fait de venir à Paris pour faire taire les cabales, qui, ne pouvant vous faire aucun mal réel, auraient cherché à faire de mauvaises plaisanteries. Il y a eu des événements qui vous ont été plus sensibles que les signatures de M. Benevent; mais vous vous tirerez toujours avec gloire et même avec bonheur de tous les accidents de la fortune.

Si le cœur donnait des forces, je serais à présent auprès de vous. Je n'ai ni votre santé, ni votre vigueur, ni vos ressources. Vous avez en moi un serviteur bien inutile; qu'importe un attachement si vif et si ancien? il faudrait faire, au premier avis, cent lieues en trois jours; sans quoi, que sert-il d'aimer? Est-il possible que je sois condamné à mourir, sans venir prendre congé de mon héros?

Quand vous aurez fini votre affaire, je vous supplierai de daigner vous souvenir de mes pauvres colons, et de vouloir bien les recommander à M. de La Ferté-Menu.

### 852. — A M. DE POMARET.

18 septembre.

Le vieux malade, à qui M. de Pomaret a écrit le 11 septembre, peut l'assurer que les prélats qui ont le goût de la persécution ne seront point écoutés, et qu'on ne doit attendre rien que d'humain et de favorable du ministère présent. Il y a tout lieu d'espérer qu'à la première occasion, il y aura un règlement pour les mariages, qui assurera l'état des enfants et la tranquillité de la famille. C'est ce que M. de Pomaret peut

mander à M. Pradel, à qui le vieux malade ne peut écrire, ayant perdu son adresse.

### 853. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 septembre.

Je venais, mon cher ange, d'envoyer votre billet, selon la permission que vous m'en aviez donnée. Je reçois dans le moment votre lettre du 19 septembre, et je vais sur-le-champ écrire à Paris, afin qu'on ne vous présente le billet que lorsque vous en donnerez l'ordre. D'ailleurs, l'homme qui devait venir chez vous pour ce petit payement, a du être chargé d'attendre votre commodité, et il n'y avait nulle forme de lettre de change.

Je vous suis très-obligé des éclaircissements que vous avez bien voulu me donner sur un homme à qui je m'intéresse[1]; on m'a assuré qu'il avait un courage tranquille. Je serai fort étonné si je vois le dénoûment des affaires publiques; je m'affaiblis tous les jours, et j'irai bientôt trouver votre pauvre frère. J'ai lutté vingt ans contre le climat de la Suisse; cela est bien honnête. J'espère que madame Denis soutiendra la petite colonie que j'ai établie; je dirai en prenant congé:

...Urbem *exiguam* statui: mea mænia vidi.

A l'égard du jeune homme[2] pour qui vous avez une juste pitié, il n'est pas possible qu'il aille à Paris; et il n'y a qu'un ami intime de M. de Miromesnil[3] qui pût

[1] Louis XVI.

[2] Sans doute d'Étallonde de Morival.

[3] Le nouveau garde-des-sceaux.

obtenir pour lui la faveur dont il est si digne. Je ne connais personne auprès de lui. Je souhaite de vivre assez pour être utile à cet infortuné ; mais je ne l'espère pas.

L'abbé de Voisenon me mande que M. le maréchal de Richelieu s'amuse à lui prouver que je suis l'auteur de la lettre du théologien [1]. Je suis bien aise que son procès contre madame de Saint-Vincent lui laisse assez de gaieté dans l'esprit pour turlupiner ainsi ses serviteurs ; mais je suis fâché qu'il respecte si peu les bontés dont il m'a toujours honoré ; il est si aimable, qu'on lui pardonne tout.

Bonsoir, mon très-cher ange ; jouissez longtemps d'une vie heureuse, de la considération que vous avez méritée ; bravez avec madame d'Argental l'hiver qui va me porter le dernier coup ; mes très-faibles bras vous embrassent. Je me mets aux pieds de madame d'Argental.

### * 854. — A M. TURGOT.

A Ferney, 28 septembre.

Le vieux malade de Ferney remercie la nature de l'avoir fait vivre assez longtemps pour voir l'arrêt du conseil du 13 septembre 1774 [2]. Il présente ses respects et ses vœux à l'auteur.

[1] Cet écrit est de Condorcet.

[2] C'est l'arrêt du conseil qui autorise le libre commerce du blé dans le royaume.

835. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

2 octobre.

J'aurais bien voulu, monsieur, passer quelques jours avec vous dans le château dont j'ai vu naître le seigneur[1]; mais je ne suis pas comme les jeunes dragons; je ne puis courir, et j'attends patiemment dans mon lit la camarde muette qui met fin à toutes les tracasseries.

Vous m'apprenez que M. l'évêque de Laon est un Rochechouart; c'est un nom que je respecte, et ce que vous me dites de cet évêque me le rend bien plus respectable. Je ne sais point du tout ce que c'est que *la physique de son diocèse* dont vous me parlez; mais je sais très-bien qui sont les auteurs de cette lettre d'un prétendu théologien. Je ne le dirai pas, car je ne veux pas me brouiller avec ceux qui travaillent pour la bonne cause. Je ne veux pas non plus me brouiller avec vous, parce que vous ne m'avez pas soupçonné sans doute d'être assez fat pour me louer moi-même, ni d'être assez géomètre pour examiner le système des cordes vibrantes de d'Alembert[2], dont je n'ai jamais entendu parler, ni assez imprudent pour attaquer tout le clergé en général, avec la même violence que Pascal tombait sur les Jésuites dans les dernières *Lettres provinciales*. J'en ai dit mon sentiment à ces messieurs; je leur ai représenté combien il est dangereux d'insulter un corps, qui est le premier du royaume, comme

[1] Cirey, appartenant au duc du Châtelet.

[2] Il est question de ces cordes vibrantes dans la *Lettre d'un théologien*.

l'étaient les druides, et qui a plus de richesses que les financiers. J'ai été très-fâché, surtout, qu'on ait dans cette lettre outragé l'abbé de Voisenon, qui est mon ami depuis quarante ans. Je ne puis vous exprimer la colère où je serais contre ceux qui auraient l'injustice de m'imputer cet ouvrage.

Pour la petite brochure sur l'oraison funèbre[1], c'est autre chose. J'en ai fait venir deux exemplaires de Lyon pour vous les envoyer. Vous verrez que l'auteur a pensé comme vous sur l'oraison funèbre des Jésuites et sur la satire de Louis XV.

Quand vous reviendrez à Paris, monsieur, tâchez, je vous en prie, de trouver Ferney sur votre route. Vous pourrez voir aux Deux-Ponts M. de Fontanelle[2], qu'on prendrait volontiers pour M. de Fontenelle. S'il vous tombe sous la main, seriez-vous assez bon pour lui dire qu'il a en moi un très-zélé partisan dont il n'a nul besoin.

Une très-belle voix que Dieu nous a envoyée, nous a chanté des morceaux d'*Iphigénie* et d'*Orphée* qui nous ont fait un extrême plaisir. Ce qui m'en a fait encore beaucoup, c'est l'arrêt du conseil sur la liberté des blés. Ce qui m'en ferait davantage, aussi bien qu'à madame Denis, ce serait d'avoir l'honneur de vous posséder dans notre ermitage. — V.

[1] L'impertinente oraison funèbre de Louis XV, prononcée à Saint-Denis par M. Beauvais, évêque de Senez, homme du peuple élevé à l'épiscopat grâce aux bontés du roi, dont il outrageait la mémoire. (Note jointe à la lettre originale.)

[2] Auteur d'une traduction d'Ovide, d'un *Cours de belles-lettres*, et de plusieurs romans. Ses *Aventures de Pierre Riaud* ne manquent pas d'intérêt. Il est mort en 1812.

*P. S.* J'ai été aussi aise du rétablissement de la santé de M. le duc de Choiseul que fâché de sa méprise sur mon compte[1].

856. — A M. TURGOT.

Ferney, 10 octobre.

Le vieux malade de Ferney remercie très-humblement monseigneur le contrôleur général de la bonté qu'il a eue pour le frère de feu Damilaville.

Il a entendu parler de cent mille écus appartenant de droit à un sage et renvoyés au trésor royal par un homme vertueux[2].

La lettre en brevet[3] qui exemptait de tout impôt la colonie de Ferney et de Versoi, fut envoyée par les colons à M. l'abbé Terray et doit être dans ses papiers. Ils attendront les ordres de monseigneur le contrôleur général, et s'y conformeront avec soumission et reconnaissance.

Le bon vieillard Siméon bénit Dieu, *quia audierunt aures meæ salutare nostrum.*

857. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 14 octobre.

Je vous suis assurément très-obligé, monseigneur, de la justice que vous voulez bien faire rendre aux

[1] Ce *post scriptum* est de sa main.

[2] Turgot refusa le pot-de-vin de trois cent mille francs que, d'après l'usage, le contrôleur général recevait des fermiers généraux au renouvellement du bail des fermes.

[3] Cette lettre en brevet est du mois de mars 1770.

artistes de Ferney, qui ont fourni la montre pour les présents du mariage de madame la comtesse d'Artois. Cette bonté de votre part est d'autant mieux placée, que les ouvriers, qui ont fait cette montre, sont les plus pauvres de la colonie, et que je suis certain qu'ils n'avaient voulu rien gagner sur cet ouvrage, afin de mériter votre protection et celle de MM. les premiers gentilshommes de la chambre.

Il est singulier que presque tous les ouvriers que j'ai établis à Ferney, travaillent pour les horlogers de Paris, qui mettent hardiment leurs noms aux montres qui se font chez moi.

Si le ministère pouvait nous tenir la parole que M. le duc de Choiseul nous avait donnée d'exempter d'impôts cette colonie, il est sûr qu'elle serait très-utile au royaume, et qu'avec le temps son commerce l'emporterait sur celui de Genève. Je suis parvenu à faire une assez jolie petite ville d'un hameau misérable et ignoré, et à établir un commerce qui s'étend en Amérique, en Afrique et en Asie. L'unique avantage que j'ai retiré de cet établissement, est la satisfaction d'avoir fait une chose qui n'est pas fort ordinaire aux gens de lettres ; il me semble du moins que c'est se ruiner en bon citoyen.

C'est aussi en bon citoyen que je mourrai attaché à mon héros, qui a rendu tant de services à l'État dans des carrières un peu plus nobles et plus brillantes, dont rien n'altérera jamais la gloire.

Souvenez-vous toujours avec bonté du vieillard de Ferney.

858. — AU MÊME.

A Ferney, 17 octobre.

Votre gloire est si peu compromise dans l'étonnante affaire des faux billets, et vous êtes si supérieur à cette misérable affaire, que je ne crains point, monseigneur, d'abuser de votre loisir et de vos bontés en mettant sous vos yeux la lettre du joaillier du roi, Aubert, et celle du notaire de madame du Barry aux fabricants de Ferney, au sujet de la montre en question.

Vous verrez, par les deux endroits soulignés, que le joaillier du roi n'accuse pas juste, et que M. Le Pot-d'Auteuil est convaincu de la générosité de madame du Barry.

Je vois, par la lettre dont vous m'avez honoré sur cette affaire, qu'elle dépend entièrement de vous, et non du ministre des affaires étrangères. Le sieur Aubert offre, après deux années, de rendre la montre aux ouvriers qui l'ont faite, ce qui les jetterait dans un nouvel embarras. Ils sont les moins riches de tous ceux à qui j'ai donné dans Ferney des établissements; et je suis si épuisé par les frais immenses qui sont très-au-dessus de mon état et de ma fortune, que je serais très-embarrassé s'il me fallait encore prendre sur moi cette perte.

Je compte donc sur la bonté avec laquelle vous voulez bien que M. de La Ferté fasse payer le prix de la montre aux sieurs Céret et Dufour, fabricants de Ferney.

Après vous avoir importuné de cette bagatelle, permettez que je revienne à l'affaire des faux billets. Un

des complices, qui s'était enfui dans mon voisinage, et qui devait être arrêté, a été, comme vous savez, manqué d'un quart d'heure. Mais ce qui me fait le plus de peine, c'est l'acharnement de certaines personnes à vouloir jeter des nuages sur une affaire si claire et si démontrée. On prend parti contre moi avec la même véhémence que quand il s'est agi de l'ancien et du nouveau parlement; il faudra du temps pour que cet esprit de faction se dissipe.

Je rends grâce à tous les maux que me fait la nature, et qui m'empêchent de revoir Paris; ils me sauvent des injustices dont je serais témoin et victime.

Si vous aviez eu le temps de lire la lettre d'un prétendu théologien à je ne sais quel gredin nommé l'abbé Sabatier, vous auriez vu bien clairement que l'abbé Voisenon n'y était insulté que parce qu'il avait pris parti pour le précédent ministère.

Je prends parti pour mes blés qui me fournissent très-peu de pain, et pour mes vignes qui me donnent du vin détestable. J'attends mes neiges avec frayeur, et je gémis avec une douleur inexprimable sur l'impossibilité où je suis réduit de porter mes hommages à mon héros : il est triste de mourir si loin de lui.

### 859. — AU MÊME.

A Ferney, 17 octobre.

Quoiqu'il y ait, monseigneur, un paquet de moi à la poste ce matin, lundi 17 octobre, j'ai encore le temps de répondre à la lettre du 12 dont vous m'honorez.

Je ne puis cesser de vous dire que vous faites très-bien de mettre au jour, par la voie de la justice, l'af-

faire odieuse et absurde qui vous est suscitée par la friponnerie la plus grossière. Vous avez des ennemis secrets dans Paris qui parlent beaucoup plus hautement que dans des cafés, qui parleront et qui écriront jusqu'à ce qu'une sentence leur impose le silence qu'ils auraient dû garder.

Je n'ai jamais su qui m'avait envoyé le Mémoire de madame de Saint-Vincent. Ce Mémoire est manuscrit et n'est signé de personne; ainsi je ne puis le regarder que comme un libelle. Il y a de la rage à prendre le parti d'une femme si criminelle, et qui est absolument abandonnée de toute sa famille en Provence. Certainement cette affaire ne peut vous être désagréable qu'autant qu'elle vous dérobe un temps précieux.

L'abbé de Voisenon a été instruit, à ce qu'on m'assure, que c'est M. l'abbé Duvernet qui est l'auteur de la *Lettre d'un théologien*. Cet abbé, qui demeure à la barrière Notre-Dame-des-Champs, est ami de quelques-uns de vos confrères de l'Académie. Il a, dit-on, beaucoup d'esprit. Ce n'est pas lui qui a fait les articles concernant la géométrie, qu'il n'a jamais étudiée. Il s'est trompé sur plusieurs choses plus importantes; mais ces choses, importantes pour quelques personnes, doivent être bien indifférentes pour vous.

Je souhaite passionnément que vous alliez à Fontainebleau, tandis que je serai dans mon lit et que je ne verrai que des neiges par ma fenêtre. Je réchaufferai ma méchante machine en pensant à vous, et en vous souhaitant une vie aussi longue qu'elle a été agréable et glorieuse.

860. A M. BORDES.

A Ferney, 19 octobre.

Je doute fort, mon cher confrère, que je puisse jouir de la consolation que vous me préparez en m'annonçant vos belles et parfaites cousines : mes agonies ne me sont jamais plus insupportables que quand elles me privent de la bonne compagnie. Je n'ai pu voir hier madame Tourton, qui s'en retournait à Paris. Je ne réponds pas que je sois encore en vie, quand vos dames viendront. Tout ce que je puis faire probablement, c'est d'être extrêmement affligé de mourir sans vous avoir vu, vous et toute votre famille ; mais enfin il faut bien que chacun, à son tour, aille faire sa cour à Louis XV, au sultan Achmet et à Ganganelli.

Je vous embrasse bien tendrement aujourd'hui, tout coup vaille. Si je suis encore en vie, j'attends mesdames vos parentes, non pas de pied ferme. Bonsoir, mon cher philosophe : la nuit éternelle me talonne, ou je suis fort trompé.

861. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

30 octobre.

Je viens de recevoir, monseigneur, deux exemplaires imprimés des Mémoires sur le provisoire. Je suis bien sûr que vous n'y répondrez pas, puisque les avocats de ces Mémoires y ont répondu eux-mêmes, et ont constaté le crime qu'ils veulent excuser.

Je retrouve, dans le Mémoire pour le major, cette même lettre qu'on m'avait envoyée, il y a deux mois, en manuscrit : « *Je vous envoie, ma chère cousine,*

« *votre billet signé et doux : avec l'un vous payerez vos* « *dettes*, etc. »

Je ne savais pas que cette lettre est aussi fausse que les billets de 425 mille livres, et j'avais pensé d'abord qu'ayant eu la bonté de donner 4 à 5 mille livres, on avait abusé de cette bonté au point de porter cette somme jusqu'à celle de 425 mille livres par une falsification assez aisée et très-punissable. Je vois très-clairement que le crime est beaucoup plus grand et plus prémédité que je ne croyais.

Cette désagréable affaire est étonnante dans tous ses points. Une femme de cette qualité, une petite-fille de madame de Sévigné, une parente de feu madame la duchesse de Richelieu, un ancien officier major du régiment Dauphin, un abbé d'une maison illustre, tout cela n'a point d'exemple; et ce qui est plus étrange encore, c'est la bizarrerie de certaines gens qui affectent de douter, lorsque tout est démontré.

J'ai peur que les délais des procédures et les vérifications nécessaires ne prennent beaucoup de temps; mais ces formes de la justice ne prendront point sur votre repos; car, au bout du compte, de quoi s'agit-il? Ce sont des voleurs pris en flagrant délit : les lois les puniront, sans que vous vous en mêliez davantage; il ne vous en coûtera d'autre peine que de donner vos ordres, et peut-être de solliciter leur grâce quand ils seront condamnés.

Je vous demande pardon de vous avoir importuné par mes lettres sur l'affaire de mes pauvres horlogers Céret et Dufour. Je vous demanderai en grâce, lorsque vous aurez quelque loisir, de vouloir bien me faire

savoir ce que vous aurez ordonné sur cette bagatelle, qui est entièrement de votre juridiction, et non de celle du ministre des affaires étrangères.

Je souhaite à mon héros une santé aussi ferme que son âme doit l'être, dans le malheur qu'elle a eu de perdre un roi témoin de ses grands services. Régnez longtemps dans le beau pays du prince Noir. Puissé-je ne point mourir sans avoir eu la consolation de venir vous faire ma cour quelques moments dans votre royaume!

Conservez vos bontés pour votre plus ancien serviteur, qui vit encore.

### 862. — A M. DE LA LANDE.

A Ferney, 4 novembre.

Le vieux malade, monsieur, est pénétré de votre souvenir et de vos bontés. Il tient encore un peu au monde, mais c'est aux talents et à la vertu; c'est ce qui fait qu'il vous est très-attaché à vous et à madame de Maron[1].

Je vous crois beaucoup plus occupé des vérités physiques et morales que du remue-ménage des parlements. Vous n'oublierez point pourtant celui[2] qui vous a fait gagner votre procès contre *Coge-pecus*. Quelques magistrats qu'on choisisse pour juger des procès, je souhaite seulement qu'il n'y ait jamais parmi

[1] Baronne de Meillonnaz. Elle a composé plusieurs pièces de théâtre qu'elle n'a point voulu publier, malgré le mérite que quelques connaisseurs y trouvaient.

[2] L'abbé Mignot, rapporteur des lettres-patentes pour le collége royal, auxquelles l'Université s'opposait.

eux ni d'assassins du comte de Lally, ni d'assassins du chevalier de La Barre. Les factions de l'ancien et du nouveau parlement causent trop de querelles; j'aime mieux celles des partisans de Rameau et de Gluck: elles ne peuvent faire aucun mal. Mais ce que j'aime passionnément, ce sont les instructions qu'on peut prendre auprès de vous et que je viendrais chercher, si je pouvais sortir de mon lit et faire d'autre voyage que celui de l'autre monde.

Soyez sûr, monsieur, que tant que je végéterai dans celui-ci, je serai pénétré pour vous de l'estime la plus respectueuse et du plus sincère dévouement.

### 863. — A MADAME JOLY.

A Ferney, 11 novembre.

Madame, vos bontés me font sentir mon tort : j'aurais dû vous prévenir; mais vous pardonnez à un octogénaire malade. Nous avons vu, madame Denis et moi, dans madame de Florian tout le mérite que l'éducation reçue de vous a dû lui donner, joint à toutes les grâces qu'elle tient de la nature. Nous nous sommes attachés à elle, dès le premier jour que nous l'avons vue. Elle n'a pas un jeune mari; mais elle a un très-bon mari, et cela vaut beaucoup mieux. J'ai tout lieu de me flatter qu'elle jouira longtemps d'un bonheur dont bientôt je ne serai plus le témoin. Le petit dérangement de sa santé n'est rien; elle est si bien faite et paraît si bien constituée, que cet accident passager ne peut jamais avoir de suite fâcheuse.

Mademoiselle sa sœur paraît bien digne de vous et d'elle. Je lui souhaite bientôt un mari tel que M. de

Florian, si nous en trouvons. Madame Denis fait tous ses efforts pour leur rendre la vie de la campagne agréable. Pour moi, qui n'existe presque plus, je suis réduit à être le témoin de leur félicité, sans pouvoir y contribuer.

Je vous souhaite, madame, etc.

### 864. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

17 novembre.

Le bon vieillard, monsieur, qui n'attend plus que le moment de quitter ce drôle de monde, vous aimera jusqu'à la fin de son rôlet. Vous faites très-bien de rester jusqu'en décembre auprès d'un prince avec qui il faudrait passer sa vie. Je vous en félicite; mais, ma foi, je le félicite aussi. Si j'étais jeune, j'enverrais tous les jours des marcassites de mes montagnes à M. de Fontanelle, ou de Fontenelle, pour en faire des diamants.

Je connaissais le conte plaisant mis en vers avec tant de délicatesse par un homme qui n'a jamais sacrifié qu'aux Grâces et à la Raison[1].

Je vous remercie bien de m'avoir débarbouillé dans le conclave. Il faudrait que votre cardinal[2] fût bien peu de ce monde pour me croire l'auteur d'un ouvrage dans lequel on loue un homme d'esprit, uniquement pour sa géométrie[3]. D'Alembert n'a pas eu la fatuité de se louer ainsi lui-même. Le fond de cette brochure,

[1] C'est une ironie; il s'agissait d'un conte grossier que Robbé venait de faire.

[2] De Rochechouart.

[3] D'Alembert.

aujourd'hui entièrement oubliée comme toutes les autres, est d'un abbé Duvernet, qui ne sait pas ce que c'est qu'un triangle. Il a été revu, corrigé et augmenté par M. de Condorcet, qui le sait très-bien, et qui a un génie supérieur.

J'écris à M. de Fontenet, *comme vous dites*, avec la marque. Mais pourquoi Fontenet? Est-ce qu'il y a un Fontenet outre un Fontanelle? Je serais bien charmé qu'il y eût beaucoup de ces gens-là qui pensent si bien.

Quand vous reviendrez des Deux-Ponts, ne pourriez-vous point, monsieur, me venir donner l'extrême-onction en passant? Vous me consoleriez, vous m'égaieriez, vous me feriez vivre : c'est une belle action digne de vous. Il est vrai que je n'en suis pas trop digne dans l'état où je suis; mais votre charité n'en serait que plus méritoire.

Madame Denis vous fait mille compliments; elle joint ses prières à celles du vieux bonhomme.

### 865. — A M. TURGOT.

Ferney, 21 novembre.

Monseigneur,

Vous ne pouvez pas m'empêcher de vous appeler monseigneur. Mon évêque, prince prétendu de Genève, les grands qui m'emportent mon argent et qui ruinent ma colonie ne sont pas messeigneurs; mais l'auteur de l'édit sur les blés, le ministre humain et éclairé, le sage, le bienfaisant sera mon seul seigneur.

Vous me permettrez de vous adresser mes lettres

pour vos apôtres d'Alembert et de Condorcet. En voici une que je vous prie instamment de lire[1].

A l'égard de la ville que j'ai eu l'insolence de bâtir, et qui est habitée par une colonie utile, elle se met sous votre protection sans aucune impatience. Vous avez de plus grands biens à faire. Il y a cinquante maisons d'horlogers et de joailliers; mais il y en a cinq de vrais philosophes. Confucius n'est pas le seul sage que nous y vénérions.

Si j'osais vous demander deux de vos estampes[2], je vous conjurerais de daigner me les faire envoyer : il faut avoir son saint dans sa chapelle. Pardon !

Le vieux malade de Ferney.

### 866. — A M. LE BARON THOMASSIN DE JUILLY.

A Ferney, 27 novembre.

Vous rajeunissez, monsieur, un octogénaire en lui faisant lire votre poëme de *la France illustre par les Arts*, et vous vous mettez au rang de ceux qui l'illustrent. Vous élevez un nouveau trophée à la gloire des Muses, qui fera le désespoir de ce citoyen de Genève qui se sert de leurs armes pour les combattre, et de tant de petits détracteurs qui croient se faire remarquer en s'efforçant, comme la couleuvre, de ronger la lime. Tout ce que vous écrivez, monsieur, est plein de sentiment et de vérité; votre éloquence est douce et persuasive, et je sens par moi-même que Fontenelle a eu raison de vous écrire dans ses dernières

[1] Lettre à d'Alembert, du 21 novembre 1774.

[2] Le portrait de Turgot.

années : « Je m'aperçois, en lisant vos ouvrages, que « le cœur ne vieillit point. »

Il vous appartient sans doute, plus qu'à personne, de faire l'éloge du maréchal de Catinat, puisque vous vous distinguez, à son exemple, par les armes et par la littérature. Je ne puis qu'applaudir à vos travaux, monsieur, et peut-être, si ma santé me le permet, je serai cet été l'un de vos juges. Je suis fâché de ne pouvoir vous fournir aucuns éclaircissements sur votre héros. Vous savez que nous avons fait serment de ne nous mêler en aucune manière des ouvrages que l'on compose pour les prix. Je serai charmé que vous soyez couronné, et, pour l'être, vous n'avez assurément besoin que de vous-même. J'ai en main les garants de vos succès et de votre triomphe.

J'ai l'honneur d'être, avec toute l'estime qui vous est due, monsieur, etc.

867. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU

28 novembre.

Je vous remercie bien sensiblement, monseigneur, de m'avoir éclairé, par votre lettre du 18, sur cette affaire qui m'intéresse autant que vous-même. Je vois qu'en effet il y a eu un sous-secrétaire qui pourrait bien être un fripon. Le marquis de Vence dit partout que sa fille n'en sait pas assez pour contrefaire si bien la main d'un autre ; et il est fort vraisemblable qu'elle a été aidée dans son crime, très-mal conduit et très-mal exécuté. Ce que je ne saurais pardonner à M. le marquis de Vence, c'est d'avoir profané le nom d'Alcibiade, que je vous avais très-justement donné il y a

longtemps, quoique Alcibiade n'ait jamais rendu à la Grèce autant de services que vous en avez rendus à la France.

L'idée que vous me semblez avoir de laisser paraître un Mémoire, qui ne sera qu'un simple relevé du greffe du Châtelet, et qui ne vous compromettra point, me paraît très-bonne et très-digne de votre gloire. Ce ne sera point un manifeste, ce sera un exposé du vol et des démarches de la justice. Ce ne sera point un maréchal de France plaidant contre une catin. Je vous serai infiniment obligé de vouloir me faire parvenir deux ou trois exemplaires de ce Mémoire contresignés; car la poste devient horriblement chère et moi horriblement pauvre, grâce aux attentions que M. l'abbé Terray a eues pour moi dans son ministère. Si vous aimez mieux faire mettre le paquet dans une petite boîte à mon adresse, à la diligence de Lyon, cela ne retarde la réception que de deux ou trois jours.

Ce Mémoire, qui ne sera point un plaidoyer de mon héros contre des brigands, est absolument nécessaire pour imposer silence à des ennemis qui sont accrédités dans Paris, et pour instruire les provinces et les pays étrangers. Il est bien cruel qu'on veuille obscurcir une affaire aussi claire. Je me flatte que tout sera mis au grand jour dans peu de temps.

Vous me faites une plaisante querelle sur les folies de ma vieillesse, que vous me reprochez de ne pas vous envoyer, après les *Lois de Minos* que je vous ai dédiées, et que vous n'avez pas voulu faire représenter, quoiqu'elles eussent été répétées! Je ne m'attendais pas à ce reproche. J'aurais bien, dans quelque temps,

la lie de mon vin à vous présenter; mais il faut auparavant que vos brigands aient avalé la coupe amère de leur turpitude, et que cette affaire, terminée comme elle doit l'être, vous laisse le temps de vous amuser. Rien ne doit troubler la douceur de votre vie, comme rien n'en doit troubler l'éclat. J'aurais voulu seulement que vous eussiez été le père de notre Académie, ainsi que je vous l'avais proposé dans ma dédicace des *Lois de Minos*.

Ma vie est bien triste dans le moment présent; mais vous savez si je vous serai attaché jusqu'à mon dernier jour. Le vieux malade. V.

### 868. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

A Ferney, 28 novembre.

Mon cher marquis, je voudrais vous apporter moi-même votre chaîne; mais donnez-moi de la santé et de la vie, et je vous apporterai autant de diamants, vrais ou faux, qu'il vous plaira.

Je viens de lire le discours du roi au parlement[1]; je ne connais rien de si sage et de si noble. Le roi est le meilleur auteur de son royaume. Que les polissons qui nous accablent de brochures apprennent à penser et à écrire, ou plutôt à se taire.

On dit que vous allez avoir Henri IV[2] à la Comédie-Française, à l'Italienne et chez Nicolet; qu'on le fasse au moins parler comme il parlait.

[1] Que Louis XVI venait de rétablir.

[2] *La Partie de chasse* de Collé, défendue sous le précédent règne, fut représentée avec un grand succès le 16 novembre 1774.

A propos, votre chaîne vous coûtera quatre louis, parce qu'il y a plus de karats que dans l'autre. Elle est chez M. d'Ogny, intendant général des postes. N'est-ce pas chez M. Germain, banquier, que vous avez envoyé le payement de la première? Je vous prie de m'en donner avis. Je suis à la tête d'une colonie; il faut que tout soit en règle.

Quoique je n'aie pas grande foi aux discours de Paris, voulez-vous bien cependant me mander ce qu'on pense dans cette babillarde ville de l'affaire de M. de Richelieu; mais surtout dites-moi au juste en quel état est la santé de madame d'Argental, et n'oubliez pas de m'accuser la réception de la chaîne; car, vous autres Parisiens, vous êtes fort sujets à oublier les provinciaux. Ayez pour moi bonté et exactitude.

### 869. — A M. TURGOT.

7 décembre.

Le vieux bonhomme de Ferney ne veut pas sans doute abuser des bontés de monseigneur le contrôleur général, et ne le fatiguera jamais par des demandes indiscrètes; mais s'il peut, sans perdre un temps précieux, honorer d'un mot de recommandation le sieur Nicod, notaire, demeurant à Versoix, je puis lui certifier que c'est un très-honnête homme, très-digne de ses bontés, exact et fidèle, et de qui j'ose répondre. Il vaut autant lui donner cette chétive place qu'à un étranger inconnu.

Je demande pardon de la liberté que je prends, et je continue d'user de celle que monseigneur le contrô-

leur général a bien voulu me donner, de lui adresser les lettres que j'écrivais à M. le marquis de Condorcet.

Je me mêle cependant à la foule de ceux qui bénissent le nom de Turgot, et au petit troupeau qui a le bonheur de l'admirer et de le chérir de plus près. Je lui présente mon respect le plus sincère et mon attachement le plus pur, quoique le plus inutile.

### 870. — AU MÊME.

9 décembre.

J'use encore de la permission que le consolateur de la nation m'a donnée. Je l'ai importuné d'une requête pour un blaireau de ma Sibérie qui demande à être placé dans je ne sais quelle caverne, sur le bord du lac.

Si j'ai fait une sottise, je lui en demande pardon : cela ne m'arrivera pas souvent. — Le vieux malade. V.

### 871. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

A Ferney, 9 décembre.

Mon cher marquis, je voudrais être entre vous et M. d'Argental, vous n'en doutez pas ; et je partirais sur-le-champ, si je pouvais sortir de mon lit. Vous le consolerez[1], et ce qui me console, moi, c'est que vous vivrez longtemps tous deux, parce que vous êtes sobres et sages. Mais je me sers d'un étrange mot *longtemps*, nous ne vivons qu'un jour, et je suis à ma dernière heure.

Je vous enverrai, dans un mois ou deux, quelque chose de mes derniers moments ; vous lirez cette bagatelle, si elle vous amuse.

[1] Madame d'Argental venait de mourir.

Je vous remercie de ce que vous avez bien voulu faire auprès de M. de Fargès; je lui écris en conséquence.

Vous devez avoir reçu votre chaîne; je ne romprai qu'à la mort celle qui m'attache à vous.

872. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

11 décembre.

Vous êtes accoutumé, monseigneur, aux contretemps qui arrivent dans toutes les affaires. Il n'y a point de chapitre plus long que celui des accidents; mais certainement vous ne perdrez rien pour attendre. J'ai bien de l'impatience de voir le mémoire dont vous daignez souffrir la publication. On dit que vous avez remis cette affaire entre les mains de M. Gerbier, qui la dirige. C'est un homme sage et instruit, qui ne peut marcher que d'un pas sûr dans le labyrinthe d'un procès criminel.

Je ne savais pas que M. le marquis de Vence fût mort; mais je sais très-certainement que, lorsqu'il était en vie, il disait et il écrivait que sa fille n'avait ni une bonne main ni un bon esprit. De là j'étais et je suis encore en droit de conclure qu'elle a employé la main d'un faussaire, son complice plus habile qu'elle. Il serait bien étrange qu'elle eût acquis en peu de temps la facilité de contrefaire l'écriture d'un autre, quand la sienne même est aussi mauvaise que celle de la plupart des femmes. Toute cette aventure est très-extraordinaire. Il y a autant d'absurdité à vous demander 425,000 livres, qu'il y en avait à ces marauds de Du Jonquay de prétendre avoir porté cent mille écus en

treize voyages. Mais votre affaire est beaucoup plus claire sans doute que celle de M. de Morangiès. Vous allez, Dieu merci, imposer silence à ceux qui affectent d'élever des doutes contre la vérité la plus palpable.

Je suis dans mes neiges avec ma colonie, mais alité et n'en pouvant plus, un peu étonné de tout ce que je vois de fort loin, attendant la fin de ma carrière et souhaitant à notre doyen une vie plus longue que celle de l'autre doyen auquel il a succédé. Je n'aurai en mourant que le regret de n'avoir pu vous faire ma cour ni à Bordeaux ni à Paris. Chacun a ses contre-temps : celui-là est bien cruel. Vos bontés me consolent, autant que votre affaire m'intéresse. Vous savez avec quelle respectueuse tendresse le solitaire du mont Jura vous est attaché à la vie et à la mort.

### 873. — A M. VASSELIER.

.....

Le vieux malade recommande aux bontés de M. Vasselier les lettres ci-jointes.

Il lui envoie aussi une boîte de la colonie pour Dijon.

Si M. Vasselier trouve la moindre difficulté, il nous renverrait la boîte.

Il est bien étonnant que le parlement de Paris commence par faire des remontrances au roi qui l'a ressuscité. C'est comme si Lazare avait fait des reproches à Jésus-Christ.

### 874. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

... décembre.

Mon cher marquis, je vous suis bien obligé de me

donner de vos nouvelles et de celles de madame d'Argental; elles m'intéressent plus que *Henri IV* chez Michaut, ou à la Comédie-Italienne, ou chez Nicolet.

Je comptais en effet venir vous voir au printemps, vous et *Henri IV*. Quand par hasard j'ai un moment de santé, je suis prêt à faire cent lieues; mais, le moment d'après, je retombe dans mon néant. Je suis comme ces autres vieillards, qui s'imaginent quelquefois les matins être en état de se marier, et qui le lendemain envoient chercher leur notaire pour faire leur testament.

Je vous souhaite longues et heureuses années qui ne sont plus faites pour moi. S'il était vrai que le roi fût venu au parlement le 30 du mois, comme on le dit dans nos déserts, vous me feriez plaisir de me l'apprendre.

Mandez-moi aussi si l'artiste qui a fait votre chaîne de montre, doit envoyer son correspondant chez le banquier Tourton ou chez M. Germain.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

### 875. — A M. D'AILLY.

Ferney, 23 décembre.

Il est triste, quand on a quatre-vingt et un ans, d'être frustré de son bien et de ne savoir pas seulement où est ce bien. J'ai environ 4,000 livres de rente sur la succession de feu M. le duc de Bouillon, par un ancien contrat homologué à la Chambre des comptes. Cette hypothèque est privilégiée, et cependant je ne suis point payé.

J'ai écrit en dernier lieu à l'intendant de M. le duc

de Bouillon d'aujourd'hui, qui ne m'a point fait de réponse. Je crois qu'il faut se mettre en règle par les formes légales. A l'égard de M. le maréchal de Richelieu, avec lequel j'ai l'honneur d'être lié depuis longtemps, je n'agirai que par des prières réitérées. Son triste procès avec madame de Saint-Vincent doit m'empêcher de le presser aujourd'hui.

J'ignore si Marchant le fermier général mon parent, qui me doit toute sa fortune, a payé ; mais il faut certainement qu'il paye. Mon âge et mes maladies me mettent dans l'impossibilité d'aller solliciter mes créanciers à Paris.

Je n'ai de consolation et d'espérance que dans la bonté que vous avez eue, monsieur, de vouloir bien vous mettre à la tête de mes affaires, et de daigner me tirer du chaos où je suis. Je voudrais bien ne pas mourir endetté. J'ai fait des entreprises qui sont au-dessus de l'état et des forces d'un citoyen obscur, tel que je le suis. J'ai bâti de fond en comble un château assez considérable; j'ai changé un hameau, aussi affreux que pauvre, en une ville agréable, bâtie de pierres de taille, que le roi a eu la bonté de faire paver. J'ai fait venir dans cette habitation une colonie d'artistes étrangers qui font un grand commerce, protégé par M. le contrôleur général. Je n'ai demandé aucun secours d'argent au gouvernement pour l'établissement de cette colonie. J'ai tout fait à mes dépens, et je me trouve sur le point d'être ruiné, si les grands seigneurs, à qui j'ai affaire, dédaignent de me rendre justice.

876. — A M. TURGOT.

A Ferney, 30 décembre.

Le vieux malade de Ferney remercie un ministre bienfaisant de vouloir bien donner à sa colonie la seule protection dont il puisse l'honorer, sans blesser les usages reçus. Il le remercie encore de la bonté qu'il a de lui expliquer les raisons pour lesquelles il ne peut exiger des fermiers généraux qu'ils donnent une petite place à Versoix.

Il est à ses pieds. S'il pouvait, après dîner, lire un moment la pièce ci-jointe[1], peut-être n'en serait-il pas tout à fait mécontent : elle a été dictée par la vérité.

877. — A MESSIEURS DE LA RÉGENCE DE MONTBÉLIARD.

.....

Messieurs, votre lettre du 30 octobre me jette dans un funeste embarras. Vous ignorez peut-être que j'ai établi à Ferney une colonie et des manufactures qui ne peuvent subsister que par les secours que je me suis engagé à leur fournir tous les trois mois. Je n'ai point manqué jusqu'ici à mes promesses, et tout est détruit si je manque un seul payement.

Je vous prie de considérer qu'à mon âge de quatre-vingts ans, une année de délai est un siècle.

Cependant mon respectueux attachement pour S. A. S.[2] l'emportera dans mon cœur sur le contretemps cruel que j'éprouve.

[1] *Le Passé et le Présent*, stances en l'honneur des réformes de Turgot. *Œuvr. comp.*, t. XII.

[2] Le duc de Bouillon.

Je vous prie du moins de me faire payer des quartiers qui me sont dus, d'ailleurs, sur la caisse de Montbéliard; sans quoi il me serait absolument impossible de soutenir ma maison et de vivre. Vous ne voudrez pas réduire ma vieillesse à l'indigence, pour le prix du petit service que j'ai eu le bonheur de rendre à monseigneur le duc.

Ayez la bonté de vouloir bien me mander sur quel pied vous comptez me rembourser des derniers 80,000 francs que je vous ai prêtés, quels arrangements vous prenez, quels ordres vous donnez à vos receveurs ou fermiers. Vous pouvez m'envoyer un tableau des sommes et des échéances, signé de vous. Il n'y a rien que je ne fasse pour témoigner mon entier dévouement à S. A. S. et pour vous plaire.

J'ai l'honneur d'être avec respect, messieurs, votre, etc.

878. — A M. MARIN.

12 janvier.

Eh bien! où en est donc cette maudite affaire[1] dans laquelle vous ne deviez entrer pour rien du tout?

Les *Deux Dragons* ont un peu détourné les yeux du public, qui étaient fixés sur ce Beaumarchais.

On ne se soucie guère à Paris des procès qui se jugent vers le Danube[2]. Le roi de Prusse, qui a des officiers dans l'armée russe, m'a mandé que votre visir Azem[3] a été complétement battu; ainsi je ne crois pas qu'on en puisse douter.

[1] Le procès de Beaumarchais contre Goezman.

[2] La Russie faisait la guerre aux Turcs.

[3] Marin a écrit une *Histoire du sultan Saladin*.

Voulez-vous bien avoir la bonté de faire parvenir le petit paquet ci-inclus à M. de Thibouville?

J'ai des procès aussi; qui terre a guerre a, et souvent même qui terre n'a pas.

### 879. — AU MÊME.

17 janvier.

Voici ma réponse dont M. de Tollendal jugera, si sa passion respectable pour la gloire de son père lui permet de juger.

Je n'ai pu parvenir à voir la prétendue lettre d'un prétendu maréchal de camp contre le jugement du parlement en faveur de M. de Morangiès. Si vous pouviez, mon cher ami, avoir la bonté de me la procurer, vous me rendriez un grand service.

Je suis fâché que vous ne me disiez rien que de vague sur l'épisode postiche que Beaumarchais a inséré contre vous dans sa comédie; il me semble que cet étonnant fou n'ait songé qu'à se faire des ennemis. Ses mémoires se font lire beaucoup plus que toutes les pièces nouvelles. Mais ce n'est pas sur de bonnes plaisanteries que le parlement juge, et je ne vois pas, encore une fois, que vous deviez être interrogé juridiquement sur ce que vous n'avez pas dit chez la dame Lépine, à propos de quinze louis que la dame de Goezman aurait dû rendre, plutôt que de se faire tympaniser et encloître. Tout cela est une farce misérable.

La tragédie des *Deux Dragons* est beaucoup plus noble.

Celle de l'abbé de Roussillon est bien abominable.

Je connais beaucoup le frère de mademoiselle de Chamflour, que ce tendre amant assassina il y a environ quinze ans. Je crois même que cet Orosmane passa par les Délices en s'en allant en Hollande.

Je vous demande en grâce de vouloir bien faire parvenir ce petit paquet à M. de Thibouville.

### 880. — AU MÊME.

A Ferney, 31 janvier.

Je n'entends plus rien ni aux ordinaires de madame de Goezman, ni à la *Sophonisbe* de Mairet, ni à celle de Corneille, ni à celle de Lantin, ni à Lépine, qui est de mon pays, ni aux *Lois de Minos*, ni à tout ce qui se passe vers le Danube, ni au roi de Prusse, ni à toutes les sottises de ce bas monde dont je fais partie. Tout ira comme il pourra. Portez-vous bien, soyez gai.

Je ne sais point la demeure de La Harpe; ainsi, je vous prie de vouloir bien lui envoyer ce chiffon et de m'aimer toujours un peu.

### 881. — AU MÊME.

A Ferney, 23 mars.

Le vieux malade de Ferney embrasse de ses bras bien faibles le plaideur qui, Dieu merci, ne plaide plus, et qui ne devait assurément jamais être mis en cause dans une affaire si impertinente. Il est bien prouvé par l'événement que Beaumarchais aurait dû suivre vos bons conseils et se taire. Vous savez sans doute qu'il a donné sa procuration à Lépine, et qu'il a fait un trou dans la lune. Lépine a une maison dans

Ferney; on y travaille beaucoup pour lui : il vaut mieux faire des montres que des factums.

Comment gouvernez-vous M. Pugatzchew? J'ai eu chez-moi l'hetman des Cosaques, avec lequel on le dit fort lié. Ce procès-là me paraît assez intéressant; mais je crois que Catherine se tirera mieux d'affaire que madame Goezman.

Voulez-vous bien avoir la bonté de faire passer l'incluse à M. de La Harpe? Vous ne vous lassez point de faire des plaisirs aux gens de lettres.

### 882. — AU MÊME.

20 avril.

Croyez-moi, mon cher ami, n'allez point à Lampédouse; restez à Paris gai et tranquille. Si vous voyagez, venez chez nous; comptez que vous y trouverez de vrais amis dans madame Denis, dans M. de Florian et dans moi.

Permettez-moi de mettre tous ces chiffons sous votre enveloppe.

### 883. — AU MÊME.

27 avril.

Je vous ai adressé, mon cher ami, plusieurs paquets pour quelques-uns de nos académiciens; mais il y en avait principalement pour vous, comme de raison. Je n'ai entendu parler ni de vous ni de personne. Il faut qu'il soit arrivé malheur. Êtes-vous malade? Êtes-vous à Paris, ou en Provence, ou à Lampédouse? Quelque part que vous soyez, je vous aimerai toujours.

884. — AU MÊME.

22 mai.

Je crois, mon cher ami, que vous vous trémoussez un peu; mais je ne crois point que vous alliez à Lampédouse. J'ai été très-bien informé de toute la maladie[1]. Mais si vous voyez M. le référendaire et M. le duc d'Aiguillon, je vous demande en grâce de les assurer de mon respect et de mon attachement inviolable.

Je serais très-affligé qu'on admît la requête de ces polissons de Vérons. On m'assure que le rapporteur est un homme de beaucoup d'esprit; cela me suffit pour me tranquilliser. Je suis persuadé qu'il faut être un fripon pour ne pas voir que Du Jonquay est l'un et l'autre.

Si, dans ces moments-ci, quelqu'un de bien intéressant quittait sa maison de campagne pour venir à Paris[2], je vous supplierais de m'en instruire.

Je vous embrasse le plus cordialement du monde.

885. — AU MÊME.

27 mai.

Je vous demande en grâce, mon cher citoyen de Lampédouse, de me dire si les bruits qui courent sur notre référendaire ont quelque fondement. Peu de choses m'inquiètent à mon âge. Mais tout ce qui regarde le référendaire m'intéresse. Vous devriez vous expliquer avec moi avec plus d'ouverture. Quelque chose qui arrive, conservez-moi votre amitié.

Je vous recommande les incluses.

[1] Celle de Louis XV.

[2] Le duc de Choiseul, qui, après la mort de Louis XV, espérait rentrer au ministère.

### 886. — AU MÊME.

11 juin.

Je me flatte, mon cher ami, que vous resterez tel que vous êtes. Mais s'il vous prenait envie de faire un petit tour dans le monde, tâchez de passer par notre ermitage.

Vous me feriez grand plaisir de me mander s'il est vrai que M. Linguet ait obtenu la permission de plaider. Je n'ai jamais cru que la requête des Vérons fût de l'avocat au conseil chez qui on la vendait. Ce libelle m'a paru être d'un homme de la bande.

Voudriez-vous bien avoir la bonté d'envoyer l'incluse aux Gobelins par la petite poste?

Le vieux malade de Ferney.

*P.-S.* Ayez la charité de faire parvenir ma réponse à M. Suard, qui ne m'a pas donné son adresse. La mienne est toujours à Ferney, où je n'aurai pas sans doute le bonheur de vous voir, puisque j'ai le bonheur de savoir que vous resterez en place.

### 887. — AU MÊME.

27 auguste.

Eh bien! voilà donc l'Église grecque qui triomphe de l'Église turque. L'autocratrice me l'avait toujours bien prédit. Les Welches voient-ils clair, enfin?

Je vous supplie, mon cher Turc, de vouloir bien donner cours aux incluses, et de me mander positivement comment il faut vous écrire dorénavant.

### 888. — AU MÊME.

10 septembre.

C'est vous, mon cher historiographe, qui m'apprenez que le petit chiffon sur l'*Encyclopédie* est imprimé séparément. C'était un chapitre destiné pour la nouvelle édition des *Questions sur l'Encyclopédie*.

On m'avait assuré, en effet, qu'on avait envoyé votre *Gazette* au pays des fables. Mais je vois qu'on ne dit que des sottises.

Ma Catau est bien triomphante. Si Joseph[1] avait voulu, ou plutôt s'il avait eu de l'argent, il n'y aurait plus de Turcs en Europe. La patrie de Sophocle, d'Euripide et d'Anacréon serait libre.

Le peuple de Paris est fou, il l'a toujours été et le sera. Il a fait l'anniversaire comique de la Saint-Barthélemi, le 24 août, jour où j'ai toujours la fièvre.

Voulez-vous bien avoir la bonté de faire parvenir ce petit paquet à M. d'Alembert?

### 889. — AU MÊME.

24 septembre.

Vous oubliez donc, monsieur, combien je m'intéresse à vous. Pas la moindre nouvelle de ce que vous devenez, de ce que vous faites. Vous me laissez ignorer si l'on vous a donné au moins une pension sur la *Gazette*. Je ne crois pas que vous alliez dans votre Lampédouse; mais si par hasard vous preniez ce chemin, songez que vous avez des amis sur la route.

[1] Joseph II, empereur d'Allemagne.

Il a couru des bruits bien ridicules sur le magistrat qui vous avait donné le secrétariat de la librairie. Je ne crois rien de ce qu'on dit ; mais je croirai tout ce que vous me direz.

Mandez-moi, je vous prie, quel est le magistrat qui est à la tête de la librairie. Est-ce M. Lenoir? Et faut-il vous écrire sous son enveloppe?

### 890. — AU MÊME.

30 novembre.

L'octogénaire malade, enseveli sous dix pieds de neige, n'a guère eu la force d'écrire; à peine peut-il écrire son testament : il ne peut se résoudre à dicter une lettre à MM. les habitants de Paris que quand il a quelque chose à mander qui puisse en valoir la peine. Il a cette fois un sujet d'écrire, et le voici.

Premièrement, mon cher ami, en supposant que vous êtes toujours lié avec M. Linguet, je vous prie très-instamment de lui demander si je puis lui confier, sous le secret le plus inviolable, une affaire très-intéressante[1] dans laquelle il a déjà signalé, il y a quelques années, son éloquence et son courage avec un heureux succès, et dont les suites méritent assurément toute son attention, ses bons offices secrets et la circonspection la plus grande. S'il veut bien me promettre que cette affaire sera entre lui et moi, je lui réponds qu'elle lui fera un honneur infini lorsqu'elle sera terminée. Il ne s'agit point de plaider, mais d'instruire et de donner des conseils à des personnes qui

[1] Le procès du comte de Morangiès.

attendent tout de ses lumières et de sa franchise. S'il veut bien vous donner sa parole qu'il ne me citera jamais, je le mettrai bientôt au fait. Je n'attends pour cela que votre réponse.

La seconde grâce que j'ai à vous demander, c'est de vouloir bien vous informer si un officier, retiré après quarante ans de service, peut, à l'âge de soixante et huit ans, demander qu'on lui accorde le payement entier des arrérages de sa pension de retraite : cette pension est de mille livres. On lui doit, comme aux autres, cinq ans d'arrérages : ces cinq années sont payées à sa veuve, s'il meurt. Y a-t-il quelque officier à qui on ait fait la grâce de lui payer ces cinq années dues ? Et en cas qu'on puisse se flatter d'obtenir cette faveur, faut-il s'adresser à M. le contrôleur général ? N'est-ce pas plutôt au ministre de la guerre qu'on doit avoir recours?

Quoique cette question ne soit pas immédiatement de votre ressort, cependant je présume que vous êtes assez répandu pour en être informé au juste, et je suis sûr que vous êtes assez bon pour m'en instruire.

Si, en répondant à mes deux points, vous me parlez de *Henri IV* joué à la Comédie Française, à l'Italienne et chez Nicolet, si vous me dites votre avis sur les opéras nouveaux et sur les mauvaises pièces nouvelles, ou sifflées ou applaudies, vous égayeriez le mourant transi qui vous sera très-obligé.

### 891. — AU MÊME.

16 décembre.

Voici de quoi il s'agit, mon cher ami ; je me fie en-

tièrement à votre sagesse discrète et à la sensibilité de votre cœur. Exigez de M. Linguet une réponse en marge aux questions qu'on lui fait. On compte d'ailleurs sur son silence et sur le vôtre, comme il doit compter sur la reconnaissance de ceux qu'il obligera.

Je soupçonne que vous avez été passer quelques jours en Normandie; dites-moi si je me trompe. Je vous embrasse de tout mon cœur.

### 892. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

A Ferney, 13 janvier 1775.

Je réponds à la lettre du 1er janvier, reçue le 11, et j'emploie le plus petit papier possible pour épargner le port. Je l'adresse à M. de Fontenet, secrétaire des commandements de monseigneur le duc de Deux-Ponts, selon les premières instructions de mon cher dragon.

1° Les montres à répétition pour dix-huit louis d'or ont un repoussoir, un bouton et des aiguilles d'une espèce de marcassite fort rare, qui a l'éclat des brillants; mais ces marcassites ne sont point des diamants. Vous sentez bien que la chose est impossible : ces montres, telles qu'elles sont, coûteraient plus de trente louis à Paris. Vous en aurez à Ferney, tant que vous en voudrez, pour dix-huit.

J'attends donc mon cher dragon au printemps. Je lui enverrai quelque petite drôlerie par M. le duc de Coigny vers la mi-janvier.

Toute réflexion faite, bien ou mal, je prends le parti d'adresser ce chiffon à M. de Fontanelle en droiture, parce qu'après tout il se pourrait bien faire qu'il y eût

eu erreur dans l'adresse de l'ancien paquet perdu, et que dans votre lettre vous eussiez mis M. de Fontenet pour M. de Fontanelle : un dragon n'y regarde pas de si près.

Quoi qu'il en soit, le vieux bonhomme, au milieu de ses neiges, est à vos ordres et à ceux de M. de Fontanelle. Il est bien fâché d'être enterré si loin de vous deux.

### 893. — A M. MARIN.

A Ferney, 16 janvier.

On m'a communiqué, monsieur, les réponses de M. l'avocat Linguet, dont on le remercie. Les intéressés comptent prendre d'autres mesures.

J'ai reçu le mémoire de M. le comte de La Blache : il n'était point muni d'un cachet ; il n'y avait sur l'enveloppe qu'un peû de cire sans aucune empreinte ; apparemment qu'on n'a pas voulu le contresigner. Il a coûté dix-huit livres de port ! Je voudrais bien avoir la réponse, car il faut toujours *audire alteram partem* ; mais je voudrais que cette réponse coûtât un peu moins et me divertît davantage. Quelque parti que vous preniez, quelque nouvel état que vous embrassiez, les solitaires tranquilles du mont Jura s'intéresseront toujours à celui qui, certainement, n'ira pas à Lampédouse. Je ne sais plus comment vous écrire ; je hasarde ce petit billet : s'il vous arrive, soyez sûr qu'il vous vient d'un ami.

### 894. — A M. TURGOT.

22 janvier.

Mon vrai seigneur, malgré vous,

Souffrez que je vous présente mon vrai gendre,

M. Dupuits, le mari de l'unique héritière du grand nom de Corneille[1], lieutenant-colonel de son métier, philosophe par sa raison, et le gentilhomme du détestable pays de Gex le plus persuadé par les faits du bien que vous avez fait à l'État, en rendant le commerce des grains libre.

S'il est à Paris dans le Ramazan[2], c'est à vous qu'il aura l'obligation de manger des poulardes. Je le crois digne de faire de près ce que je ne puis faire que de loin, de vous respecter, de vous admirer, de vous chérir.

Daignez agréer le très-respectueux et j'ose dire le très-tendre hommage du très-vieux hibou du mont Jura.

### 895. — A M. DE TRUDAINE.

... Janvier.

Monsieur, nous vous présentons nos très-humbles et très-sincères remerciements.

La ferme générale est en perte, chaque année, de sept à huit mille livres par la multitude inutile de leurs bureaux dans notre petite province. Leurs employés nous écrasent, sans produire jamais le moindre bénéfice pour Sa Majesté. Nous offrons, en nous conformant à vos vues, de verser immédiatement au trésor vingt mille francs par année, et vous pourrez ordonner qu'on remboursera aux fermiers généraux, sur cette somme de vingt mille francs, les sept mille qu'ils ont

[1] Elle ne descendait pas, comme on le croyait, du grand Corneille, mais de son oncle.

[2] Turgot venait d'autoriser les bouchers de Paris à vendre de la viande pendant le carême.

perdus jusqu'ici par leur administration vicieuse. Quelque parti que vous preniez, il sera sage et juste. Notre province se cotisera pour cette opération, comme pour la suppression des corvées, et nous bénirons à jamais votre justice, votre bonté et celle de M. Turgot.

Nous sommes, etc.

### 896. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

A Ferney, 10 février.

Vous êtes fait, monsieur, pour vivre avec M. le duc de Deux-Ponts, pour vivre à Paris, pour vivre à Versailles, et moi pour mourir à Ferney. Je vous rends grâce, je vous bénis d'égayer mes dernières heures et d'échauffer mes neiges par vos lettres charmantes.

Oui, vraiment, la plus riche héritière de France, la plus jeune, et non pas la plus belle [1], vient de mourir à Genève et d'être enterrée par mon curé. Je me cache quand je vois mourir la jeunesse; je suis alors honteux d'être en vie.

J'ai lu tous les factums dont vous me parlez, et celui de M. le maréchal de Richelieu, fait par un Tronchet, avocat, qui est bien le plus bavard, le plus plat et le plus confus écrivain qui ait jamais barbouillé du papier : l'extrême ennui qu'il procure ferait perdre le procès à M. de Richelieu, s'il était perdable. Il est clair, malgré toute l'obscurité de l'avocat, que madame de Saint-Vincent est une détestable carogne : madame de Sévigné ne s'attendait pas à une pareille petite-fille.

[1] Mademoiselle de Montmorency.

Vous me parlez de tous les mauvais ouvrages que vous avez lus; je vous en ferai tenir un plus mauvais encore : vous aurez la tragédie de *Don Pèdre*, dont on n'a tiré que peu d'exemplaires. Dites-moi si elle arrivera à bon port sous l'enveloppe de M. le duc de Coigny?

Comment avez-vous imaginé que vous auriez des montres à répétition, garnies de diamants, pour dix-huit louis? Dans quel tome des *Mille et Une Nuits* avez-vous lu cette anecdote? Vous aurez pour dix-huit louis d'excellentes montres à répétition, garnies de marcassites aussi brillantes que des diamants; et ces mêmes montres vous coûteraient quarante louis à Paris. Donnez-moi vos ordres, vous serez servi : vous aurez de très-belles montres et de très-mauvais vers, quand il vous plaira.

Madame Denis vous remercie comme moi de vos lettres; elle ne leur préfère que votre conversation.

Je vois bien que vous n'avez reçu aucune de mes lettres aux Deux-Ponts. Je vous écris *de Ponto*.

### 897. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Ferney, 10 février.

Je suis pénétré, monseigneur, de la bonté que vous avez eue de m'envoyer le mémoire de votre avocat. En vérité, la cousine est une méchante carogne, sauf respect. Elle me paraît aussi absurde que coupable. Il y a dans le crime de la sottise et de la folie. Cette affaire-ci en regorge. Le simple fait doit bien faire rougir ceux qui ont été assez légers ou assez méchants

pour vous imputer quelques torts avec une femme si criminelle. Le métier de faussaire qu'elle a fait à l'aide d'un verre s'accorde très-bien avec ce que disait M. de Vence à une de nos Genevoises, que sa fille écrivait très-mal. On peut avoir une écriture mauvaise et s'accoutumer à calquer sur un verre les caractères d'une autre main avec quelques succès; mais les yeux exercés découvrent sans peine le faux, par la seule inspection de l'écriture peinée. D'ailleurs, en vérité, on n'a pas besoin d'experts après tous les faits rapportés dans le mémoire.

J'aurais désiré, peut-être, qu'il y eût dans cet écrit plus d'ordre dans le récit, plus de méthode et plus d'art d'intéresser; j'aurais voulu même qu'on ne l'intitulât pas *Mémoire de M. le maréchal*, etc., *contre la présidente*, etc. J'aurais mieux aimé : *Exposé du procès criminel de la dame de Saint-Vincent*. Il me semble, par le titre, que vous plaidiez contre elle, comme on plaide dans les affaires ordinaires. C'est ici un vol manifeste qu'on vous a fait; c'est un crime de faux dont les preuves sont évidentes. Votre nom, ce me semble, n'y doit paraître que comme si on avait fait un vol dans votre hôtel.

Mais, quoi qu'il en soit, le public va être instruit; tous les nuages vont être dissipés : la lettre seule de M. de Vence suffirait pour éclairer tous les yeux. En un mot, je regarde cette affaire comme finie; mais le résultat sera que vous avez été volé, que vous aurez dépensé prodigieusement d'argent pour prouver qu'on vous a volé.

Le major ne sera plus major : Benevant pourrait

bien aller aux galères, ou du moins montrer son visage au pilori. Pour madame de Saint-Vincent, il est bien difficile que le Châtelet ne la juge à la rigueur. Depuis la faussaire du comte d'Artois, on n'avait point vu une pareille femme ; cela est douloureux pour une maison qui vous est alliée, et pour vous-même. Ce monde, qui paraît si joli à sa surface, n'est, dans le fond, qu'une vallée de misère de toute espèce : les chagrins et les peines habitent les palais de Paris comme ma chaumière de Ferney. J'ai été tout cet hiver entouré de malheureux, et j'ai l'honneur de l'être.

Puisque vous m'ordonnez de vous envoyer les ouvrages auxquels je m'amuse pour me consoler, en voici un. Ne soyez point fâché qu'il soit dédié à un homme qui a cru avoir à se plaindre de vous : nous sommes tous frères dans l'Académie, et nous sommes supposés tous très-contents les uns des autres. J'ai peur seulement que vous ne soyez point du tout content de ma petite drôlerie. Je la mets à vos pieds par pure obéissance, et je m'y mets aussi par mon tendre et respectueux attachement qui ne finira qu'avec moi.

### 898. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 février.

Mon cher ange, je vous ai envoyé des sottises reliées en beau maroquin ; il y en a eu deux paquets : l'un pour vous, l'autre pour M. le duc de Praslin.

M. de Thibouville s'est plaint qu'il n'y en eût pas un troisième pour lui ; mais je n'avais plus de maroquin, et vous ne vous êtes pas seulement plaint de l'ennui que je vous avais causé.

J'ai été depuis ce temps-là très-grièvement malade ; je le suis encore, et je n'ai la force ni de m'excuser ni de vous gronder.

J'ai encore moins la force de vous parler de l'affaire de mon jeune homme; je la laisse pendue au croc, soit que je meure, soit que je ressuscite.

Si je vais trouver madame d'Argental, M. de Pont de Veyle et vos amis, mettez-moi dans la liste de ceux qui vous ont aimé passionnément.

### 899. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 18 février.

Je suppose, monseigneur, que vous avez toujours vos ports francs. Ainsi je vous envoie, par Lyon en droiture, les pauvretés que vous avez daigné me demander ; mettez-les dans votre bibliothèque comme un hommage, et surtout ne les lisez point.

Le procès de madame de Saint-Vincent vous fait perdre assez de temps, n'en perdez pas avec moi.

Il me paraît que les voix se réunissent à mon avis, qui était que M. Tronchet fût plus court, plus clair et plus intéressant : heureusement les preuves sont si fortes, qu'elles n'ont besoin d'aucune éloquence. Tous les faits sont incontestables. Je suis bien sûr que vous êtes très-tranquille sur cette misérable affaire, qui, au fond, n'a d'autre singularité que l'excès de l'absurde friponnerie qu'on vous a faite. Je suis dans une position plus cruelle : j'essuie à la fois vingt revers inattendus, et je suis fort près d'une mort attendue depuis longtemps. Vous savez bien que je vous serai

attaché jusqu'au dernier moment de ma vie avec le plus tendre respect.

900. — A M. NAIGEON.

Ferney, 1er mars.

Monsieur, je vous remercie de m'avoir envoyé l'éloge philosophique d'un poëte. . . . . .

. . . . . .

. . [1] L'Arioste est au-dessus de tous les poëtes par la fécondité prodigieuse de son imagination, par la variété de ses images, par l'intérêt dont il sait animer tant d'aventures qui toutes ont à la fin leur dénoûment, enfin par la galanterie, le badinage, le ridicule même qu'il a mêlés au sublime avec un art qui semble naturel, et tout cela en quarante mille vers écrits avec autant de pureté que l'*Iphigénie* de Racine.

Je suis bien loin de croire, monsieur, que vous avez voulu me mortifier en citant des vers du poëte Rousseau, mon ennemi et celui de tous les littérateurs de son siècle qui valaient mieux que moi. Il est vrai qu'il disait que je *rimais mal*, parce que j'ai pensé, dès l'âge de quinze ans, qu'il faut rimer pour les oreilles, et non pour les yeux. Je pourrais lui reprocher de n'avoir jamais rimé pour la raison. Mais la cause de son inimitié venait de ce que je l'ai toujours cru un très-malhonnête homme.

Je suis persuadé, monsieur, qu'en citant ses détestables vers d'une ennuyeuse épître à un jésuite, vous n'avez pas voulu m'offenser. Si vous aviez eu ce dessein (ce qui n'est pas possible), je vous l'aurais déjà pardonné en faveur de votre philosophie.

[1] Il y a ici plusieurs lignes effacées.

Madame Denis pense comme moi, et est très-sensible à votre souvenir.

Le vieux malade de quatre-vingt et un ans est sans rancune, avec toute l'estime que vous méritez, monsieur, votre, etc.

### 901. — A M. MARIN.

CENSEUR ROYAL, RUE DU FAUBOURG-DU-TEMPLE, N° 14, A PARIS.

A Ferney, 12 mars.

Vous me dites, mon cher Lampédousien, que je vous oublie; vous n'avez donc pas reçu le paquet du *Don Pèdre* de ce jeune homme? Je vous avais envoyé un exemplaire pour vous, et un autre pour M. Linguet à l'adresse que vous m'aviez donnée. J'ai cru même que M. Linguet avait reçu le sien, puisqu'il en a parlé avec quelque indulgence dans son journal. Dites-lui, je vous prie, combien je m'intéresse à ses succès.

Je hasarde ce billet sans savoir encore s'il vous parviendra.

### 902. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 17 mars.

Je vous remercie très-sensiblement, monseigneur, de la bonté que vous avez eue de m'envoyer toutes les pièces du procès. Je les ai lues avec toute l'attention dont je suis capable, malgré le procès que j'ai contre la nature et tous les maux qui m'accablent.

Je suis confondu de l'excès de bêtise, de folie, de turpitude, d'atrocité qui règne dans toute cette affaire. Il est déshonorant pour la nation que cinq ou six per-

sonnes de condition se soient associées pour une escroquerie que la bande de Cartouche aurait à peine osé tenter. Et ce qui n'est pas très-honorable, c'est qu'il se soit trouvé des Welches qui ont osé faire semblant de douter. Il ne me paraît pas possible que cela vous donne le moindre embarras. J'avoue seulement que l'injustice de ceux qui ont voulu excuser un peu les délinquants, pourrait donner un peu d'humeur. Je me sais bon gré d'être loin du chaos de Paris, où on juge tout de travers dans les affaires les plus importantes, comme dans les arts. J'en ai une plus rare et plus atroce assurément que celle de vos faussaires; je vous en ferai juge dans quelque temps, quand vous serez de loisir et que je serai à portée de mettre sous vos yeux ce comble d'horreur. La chose ne me regarde pas personnellement, mais je m'y intéresse autant qu'à celle des Calas et à celle des Sirven. Toutes les nations ont commis des cruautés funestes; mais je je n'en connais point qui en ait fait de plus infâmes en pleine paix que la nation des Welches, depuis Ravaillac jusqu'à nos jours.

Vous avez passé votre vie à soutenir l'honneur de la France; vivez désormais pour votre repos, et souvenez-vous avec bonté de votre ancien serviteur, qui n'attend plus que le repos éternel. — V.

Je suis très-affligé de la mort de madame de Sauvigny. Elle vous était bien sincèrement attachée, et elle avait pour moi beaucoup de bonté. Il faut perdre ses amis par la mort et mourir; voilà la vie de l'homme. — V.

### 903. — A MADAME DE BEAUHARNAIS.

.....

Quoique vous viviez, madame, parmi les Welches, votre esprit sait être raisonnable; vous avez des talents et des grâces modestes, et avec cela un cœur naïf qui ne damne personne. Il faut bien croire aux miracles et se soumettre à un Dieu; je ne m'aviserai point de dire auquel; mais je dirai, madame, que ce Dieu m'a été prouvé trop tard, et que les bontés dont vous m'honorez m'inspirent autant de regrets que de reconnaissance.

A quoi peut-on servir sur la fin de sa vie?
Ah! croyez-moi, choisissez mieux;
Toujours un vieil aveugle ennuie:
C'est un aveugle enfant qu'il faut à vos beaux yeux[1].

Fontenelle, lorsque vous ne songiez pas même à naître, s'écriait en voyant une jolie femme : *Ah! si je n'avais que quatre-vingts ans!* Les années d'aujourd'hui pèsent bien plus. Que n'ai-je, du moins comme Titon, le bonheur de les avoir précipitées pour vous! Je mets aux pieds de la belle muse française l'hommage très-respectueux, madame, du vieux malade. V.

### 904. — A M. DE VAINES.

A Ferney, 24 mars.

Puisque vous m'avez permis, monsieur, de vous adresser des paquets, en voici un que je mets sous votre protection, en cas que vous en soyez content:

[1] Dans les *Poésies légères*, ce quatrain est adressé à madame de Brionne.

c'est un mémoire des syndics des États de Gex pour M. le contrôleur général. Ce ministre daigna le demander, il y a quelques jours, à M. Dupuits, lieutenant-colonel, à qui j'ai eu le bonheur de donner mademoiselle Corneille en mariage, et qui est mon voisin dans ces déserts que nous cultivons tous deux.

Peut-être le mémoire est-il un peu long; mais il deviendra court et n'ennuiera pas quand vous voudrez bien en rendre compte. Peut-être aussi M. Turgot voudra bien le lire lui-même.

Je crains de vous fatiguer d'une longue lettre; je sais combien vos moments sont précieux.

J'ai l'honneur d'être, avec toute la reconnaissance que je dois à vos bontés, monsieur, votre, etc.

### 905. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

30 mars.

On m'a envoyé, monseigneur, deux exemplaires du dernier mémoire de M. le comte de Guignes. J'ai répondu ce que je pense; j'ai dit que le procès qu'on lui suscite est presque aussi absurde que celui que vous essuyez. Notre nation doit rougir de tous ces procès odieux, les uns exécrables, les autres ridicules, qui ont occupé la France depuis dix ou douze ans. J'ai vu dans toutes ces affaires de la démence et de l'horreur : c'est une suite presque non interrompue d'atrocités, depuis l'aventure des Calas; et souvenez-vous combien on avait voulu vous tromper vous-même sur l'assassinat juridique de Calas. En un mot, je n'ai vu en France, pendant les douze dernières an-

nées, que des fous et des sauvages : six aventures horribles m'ont passé par les mains.

J'ai vu toutes les pièces des procès de Calas, de Sirven, de Montbailly, du chevalier de La Barre, du comte de Lally, du comte de Morangiès, et d'autres encore; tout m'a paru absurde. Et quand on songe que toutes ces aventures ont été, avec l'opéra-comique, l'objet de l'attention universelle, il faut avouer que le siècle de Louis XIV valait un peu mieux que le nôtre.

Je n'ai point la dernière requête de madame de Saint-Vincent; si vous voulez avoir la bonté de me l'envoyer, je vous serai très-obligé.

On m'a dit qu'on imprimait à Paris, tous les ans, un recueil des causes célèbres. J'ignore s'il est bien ou mal fait : votre procès y sera sans doute. Il faut que ces discussions soient intéressantes; il y faut, comme dans une tragédie, une exposition, un nœud et un dénoûment.

Je ne suis pas en peine du dénoûment de votre pièce. Je crois que votre seul embarras sera d'obtenir la grâce de la coupable. Il est bien triste qu'elle soit la parente de feu madame la duchesse de Richelieu.

Je suis chargé depuis quelque temps d'une affaire beaucoup plus cruelle et plus difficile; elle m'intéresse et me tourmente, mais moins que la vôtre. Il faut dans cette vie combattre jusqu'au dernier moment. Conservez-moi vos bontés pour quelques malheureux jours que j'ai peut-être encore à vivre.

## 906. — A M. LE CHEVALIER DE CHASTELLUX[1].

14 avril.

Je ne sais, monsieur, si vous avez été reçu, mais je suis bien sûr que si vous l'avez été, c'est un des plus beaux jours de notre Académie. Vous ne sauriez croire combien je suis fier d'être votre confrère.

Oui, sans doute, j'avais déjà reçu votre première lettre, dans laquelle vous daigniez me parler avec trop de modestie de la justice que le jeune auteur de *Don Pèdre* vous avait rendue à l'égard du *Voyage de la Raison et de la Vérité;* je crois qu'elles termineront leur course dans l'Académie le jour que vous y parlerez.

Madame Denis a été très-dangereusement malade dans notre ermitage depuis plus d'un mois; j'ai craint beaucoup pour elle. Je ne tiens plus à la vie que par l'amitié.

Je ne sais, monsieur, si vous avez vu une épître d'un prétendu chevalier de Morton à M. de Tressan; j'ai été très-affligé que M. de Tressan m'ait pris pour ce Morton. Si la Raison a rencontré M. de Tressan dans ses voyages, elle aurait bien dû lui conseiller de ne pas faire imprimer des choses si dangereuses. Il me semble que quand on met son nom à un ouvrage, on ne doit pas dire si crûment ce que vous avez fait entendre si finement. Nous avons des ennemis qui nous combattent avec des armes trop respectées. Je vous respecte assurément plus qu'eux; mais je les crains.

[1] Militaire et homme de lettres, mort en 1788. Son livre de la *Félicité publique* est justement estimé.

Dès que votre discours sera imprimé, je vous supplie, monsieur, de vouloir bien m'en faire part; je mettrai ma félicité particulière à côté de la *Félicité publique*.

### 907. — A M. MARIN.

4 mai.

Vous avez donc cette fois-ci, grâce au ciel, renoncé au style laconique. Mon paquet est donc perdu? Mais par quelle fatalité n'ai-je reçu votre lettre du 26 mars que le 2 mai?

Ferney est devenu un hôpital; nous sommes tous attaqués de maladies assez dangereuses : je compte la mienne pour la première, parce qu'elle date d'environ quatre-vingt et un ans.

Quant au jeune homme dont vous me parlez, je l'excuse, parce qu'il fallait une armée d'académiciens contre les Frérons et les Sabatiers; et ces justes éloges, donnés à mes confrères et à ceux qui vont l'être, ne doivent exciter la mauvaise humeur de personne. J'aurais bien voulu que vous eussiez été du nombre des académiciens comme de celui de mes amis. Vous savez que j'avais fait tout ce que je pouvais pour avoir cette consolation.

A l'égard du beau-frère de Lépine, le soutien de ma colonie, je trouvai et je trouve encore fort mauvais qu'il vous ait mêlé dans son procès contre Goezman. Mais celui qu'il a contre M. de La Blache me paraît d'une autre nature. Rien ne vous empêcherait, quand vous irez à Lampédouse, de passer par notre ermitage, dont madame Denis vous ferait les hon-

neurs dès qu'elle aurait pu retrouver un peu de santé. Je me ranimerais en vous voyant, et votre conversation me décrasserait de la rouille que j'ai contractée par trente ans d'absence de Paris.

Ma vue ne s'est pas fortifiée par les maladies et par l'âge. Il y a bien des mots dans votre lettre que je n'ai pu déchiffrer, et surtout le nom de celui à qui vous voulez que j'adresse ma lettre. Je prends le parti de l'envoyer en droiture par Lyon, ce qui diminuera les frais du port qui commencent à former un impôt assez considérable.

Conservez-moi votre amitié; elle fera le charme du reste de ma vie.

### 908. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

17 mai.

Vous m'en avez écrit de bonnes, monsieur; mais vous qui parlez, avez-vous lu le livre de Necker, et, si vous l'avez lu, l'avez-vous entendu tout *courant*[1] ?

Madame du Deffand s'adresse à moi pour avoir un vieux conte de feu La Visclède[2], secrétaire perpétuel de l'Académie de Marseille; je vous l'envoie, et quand vous l'aurez lu, vous pourrez le lire à madame du Deffand, si vous n'en êtes pas trop las.

On dit qu'il y a des refus de sacrements à Paris; c'est bien pis que des émeutes pour le pain : la vie animale est peu de chose en comparaison de la spirituelle.

[1] L'ouvrage sur *la Législation et le commerce des grains*, qui venait de paraître. 1 gros vol. in-8°.

[2] Pseudonyme sous lequel il publia les *Filles de Minée*.

Ce qui me fait plaisir du moins en cette vie, c'est la confiance que le roi prend en M. Turgot. Le vrai moyen d'être un Henri IV, c'est de savoir connaître un Rosni.

J'ai reçu, je ne sais comment, le dernier mémoire de M. de Guignes; c'est de la démonstration, ou je ne suis qu'un sot. A quelles gens M. de Guerchi et M. de Guignes ont-ils eu affaire? Quel joueur impudent que ce Tort! Je voudrais être conseiller et rapporter ce procès.

En vous remerciant mille fois, monsieur; madame Denis a été sauvée avec peine.

Je ne dois pas oublier M. d'Est. Il y a dans Ferney un grand voyageur qui était à la Martinique du temps de cet étrange personnage; il assure qu'on paya toutes ses dettes : il se croit un bâtard de la maison.

### 909. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

17 mai.

Il m'avait passé par la tête, monseigneur, de montrer, dans un ouvrage peut-être utile, comment un certain public très-léger et très-inconstant, à qui pourtant l'on veut plaire, est souvent un mauvais juge; comme il se laisse gouverner par des préjugés contraires les uns aux autres; comme il aime quelquefois à briser avec dépit les statues qu'il a élevées avec enthousiasme, et comme trois ou quatre personnes suffisent pour faire tourner les girouettes de Paris.

Je m'indignais de voir des gens prendre violemment parti dans des affaires dont ils n'étaient nullement instruits. Ceux qui parlent contre M. de Guignes me mettent en colère; mais ceux qui ont voulu jeter des soupçons dans l'affaire de cette madame de Saint-

Vincent ont fait bouillir mon vieux sang dans mes veines.

J'attendais, monseigneur, pour arranger toutes mes idées, que j'eusse fini, de manière ou d'autre, une entreprise très-délicate, très-intéressante et très-singulière, dont le fond est horrible et fait dresser les cheveux : affaire exécrable, qu'il est impossible d'expliquer par lettres, affaire dont j'ai été absolument obligé de me charger depuis un an, et dont ma mort pourra bientôt prévenir la fin.

Je comptais donc, si j'avais quelques jours de loisir et de santé, tâcher de publier quelque chose de lisible et d'honnête sur les faux jugements du public, sur leur précipitation, sur leur frivolité et sur les cabales qui dirigent ces jugements. C'est dans ce dessein que je recueillais tout ce qui a été imprimé sur le procès de madame de Saint-Vincent. J'ai tout, jusqu'à votre dernier mémoire ; il ne me manque que ce qui s'est fait depuis que l'affaire a été portée au parlement. Si vous voulez me faire envoyer par M. d'Ogny ce peu qui me manque, vous contenterez non pas une vaine curiosité, mais un sentiment plus solide et plus juste qui m'anime.

Permettez-moi à présent de vous parler de M. de Tressan. Il a été trompé par un homme, d'ailleurs respectable pour moi, par un homme de qualité, par un homme de beaucoup d'esprit, par un homme supérieur, mais qui s'est plu à faire des vers dont la plupart sont indignes de lui, et qui s'est déguisé sous le nom du chevalier de Morton. Cette épître en vers du chevalier de Morton est très-déplacée et très-dange-

reuse[1]. C'est me faire un tort presque irréparable de la publier sous mon nom. Je suis obligé non-seulement de la désavouer, mais de faire voir qu'elle ne vaut rien, et d'apprendre aux gens d'esprit à être des gens de goût, ce qui est très-rare.

Je vous demande pardon de vous parler de cette misère après vous avoir parlé de vous.

Je vous remercie de l'intérêt que vous avez daigné prendre à l'extrême danger de madame Denis.

Vous savez combien l'oncle et la nièce vous sont dévoués, et de quel tendre respect je serai toujours pénétré pour vous.

### 910. — A M. TURGOT.

A Ferney, 31 mai.

Monseigneur, malgré vous et vos dents,

Suis-je un indiscret d'oser vous présenter un brave officier, un gentilhomme qui sert le roi avec six de ses frères[2] ? Il a malheureusement un beau-père de quatre-vingt-douze ans, qui n'a jamais servi que les fermiers généraux. Ce beau-père a, je crois, un procès contre vous, et je pense même qu'il vous offre de l'argent pour payer les frais du procès. On vient souvent à votre audience vous demander de l'argent, et mon homme de quatre-vingt-douze ans vient vous en don-

[1] L'*Épître au comte de Tress**** est du marquis de Cubières.

[2] Desprez de Crassier ou de Crassi, grand bailli d'épée et lieutenant-colonel du régiment royal Deux-Ponts, fut nommé en 1789 député de la noblesse du bailliage de Gex aux états généraux. Il était oncle maternel de mademoiselle de Varicourt, qui épousa le marquis de Villette.

ner. Son gendre a probablement une requête à vous présenter; cette requête consiste à offrir à Sa Majesté de bons effets pour la payer.

Si ma très-humble prière n'est point admissible, je la retire; si elle est juste, j'insiste audacieusement. Je sais un peu l'affaire en gros; mais je l'expliquerais tout aussi mal que s'expliquent les gros livres écrits depuis peu contre la liberté du commerce des grains, liberté précieuse, que nous bénissons dans nos cantons ignorés.

Je me borne à vous renouveler le sincère respect avec lequel je serai, jusqu'au dernier moment de ma vie, monseigneur, votre, etc.

### 911. — A M. DE LA TOURETTE.

Ferney, 13 juin.

Monsieur, un fameux libraire de Paris, qui est de nos amis, et qui est venu à Ferney voir madame Denis et moi, désire faire connaissance avec vous: c'est M. Panckoucke, un des plus honnêtes hommes du monde, dont la sœur est mariée à M. Suard, de l'Académie française. Il se propose de vous présenter de gros volumes, dont il a fait l'acquisition à Genève[1]. Vous nous ferez un extrême plaisir, à madame Denis et à moi, de le recevoir avec bonté; personne ne mérite mieux que lui d'être favorisé d'un homme de mérite tel que vous. Je regarderai toutes les grâces que vous voudrez bien lui accorder comme faites à moi-même; je vous en aurai la plus sensible obligation.

[1] C'était l'édition in-4° des *Œuvres de Voltaire*, que Panckoucke venait d'acheter de Cramer.

Agréez, monsieur, tous les sentiments qui m'attachent à vous depuis longtemps, et avec lesquels j'ai l'honneur d'être, jusqu'au dernier moment de ma vie, votre, etc.

### 912. — A M. DE VAINES.

21 juin.

J'ai le cœur ulcéré, monsieur, de ne vous avoir présenté aucune des *Filles de Minée*. Ces demoiselles, dont M. de la Visclède, secrétaire de l'Académie de Marseille, est le parrain, étaient en effet plus plaisantes qu'une diatribe sur les blés.

Je viens d'écrire à Gabriel Cramer pour avoir des *Filles*; s'il n'en a point, il faut qu'il en fasse, et qu'il les imprime pour votre amusement. J'ai peur que cela ne demande un délai de quelques jours; car après l'aventure de cette famille, il y a une longue lettre de M. de la Visclède sur Jean La Fontaine; le tout est plus volumineux que la diatribe. Je suis honteux pour la Visclède qu'il soit si prolixe, et pour moi que ma lettre soit si courte; car en vérité j'ai bien du plaisir à m'entretenir avec vous.

M. de La Harpe est possesseur d'un *Minée*, si je ne me trompe. —Votre, etc. — V.

### 913. — A M. TURGOT.

A Ferney, 29 juin.

Monseigneur,

Il y a ici deux prêtres de votre humanité, l'abbé Mords-les et moi chétif. Nous chantons votre office. L'abbé est témoin des bénédictions que vos très-sages

lois ont attirées sur nous. La liberté du commerce des grains amène l'abondance, non-seulement dans ma petite province, mais dans tous les pays voisins, soit français, soit étrangers. Le blé est un peu cher; mais il doit l'être, mais personne n'en manque ni ne craint d'en manquer; c'est le point principal. L'agriculture est partout encouragée; on ne connaît point ici les sophismes inintelligibles et le galimatias ampoulé des ennemis de la liberté du commerce. L'abbé vous en rendra bon compte.

Quant au vieillard de quatre-vingt-un ans, ce bonhomme Siméon n'a pas la consolation de voir, mais il sent *Salutare suum*. Il n'a plus d'enthousiasme que pour ces grands et sages projets, qui doivent un jour revivifier la France. Heureux le roi qui vous a choisi, et heureux ses peuples,

. . . . . *Sua si bona norint!*

Les petits états de mon petit pays de Gex attendent leur sort du compte que M. de Trudaine[1] vous a sans doute rendu, et de votre décision.

Le vieux malade de Ferney oublie tous ses maux pour boire à votre santé avec le grand-prêtre Mordsles, et pour vous renouveler son profond respect et son attachement inviolable.

### 914. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

10 juillet.

J'ai à vous dire, monseigneur, que je viens de boire

[1] Trudaine de Montigny, intendant général des finances, né en 1733 à Clermont, où son père était intendant. Il alla visiter Ferney, avec l'abbé Delille, en 1776. Il mourut l'année suivante.

du vin de Champagne à votre santé avec un homme qui vous a vu essuyer plus de coups de canon que vous n'avez de cheveux à la tête. C'est un M. Duvivier, homme fort aimable, qui ne pouvait vous suivre à la tranchée du fort Saint-Philippe, parce que vous alliez toujours trop vite. C'est lui qui est venu me faire sortir de mon lit, qui s'est moqué de ce que j'avais quatre-vingt-deux ans, et qui m'a fait boire. Nous n'avons parlé que de votre gloire. Il ne m'a pas dit un seul mot des écritures de madame de Saint-Vincent, qui ne valent pas les écrits de madame de Sévigné, sa grand'mère. Il est reparti sur-le-champ pour Paris, et je me suis remis dans mon lit. Je mourrai avec le regret de n'être pas venu un matin, à votre réveil, dans votre beau palais bâti par le duc d'Antin, de n'avoir pas été témoin de la gaieté et des grâces que vous avez conservées, et de n'avoir pas admiré de près votre courage d'esprit dans toutes les vicissitudes de la vie.

La poste, toute infidèle qu'elle est, va partir après M. Duvivier ; elle ne me laisse pas le temps de vous dire le plaisir qu'il m'a fait en me parlant toujours de vous. Me voilà à présent sans consolation dans ma misère.

### 915. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 juillet.

Mon cher ange, votre lettre du 7 juillet achève de me désespérer et de m'ôter le peu de raison qui me restait. Si, au lieu de raison, j'avais seulement un peu de force, je partirais sur-le-champ pour venir me jeter

entre vos bras et demander compte à M. de La Reynière de tous mes paquets.

Non-seulement je vous ai envoyé par lui tout ce que vous me demandez, et surtout la lettre pour M. le duc de Duras, mais encore, en dernier lieu, je vous ai donné avis que je vous adressais sous son enveloppe un mémoire imprimé et signé du jeune Morival, qui m'est parvenu par la voie de Neufchâtel, en Suisse. Ce mémoire est en forme de requête au roi, mais requête dans laquelle on ne demande rien. Cette forme est toute neuve et n'en est pas moins convenable. Il ne siérait pas à un jeune homme si innocent de demander grâce; il siérait encore moins à un officier qu'un grand roi appelle auprès de sa personne et qu'il fait son adjudant et son ingénieur, de vouloir dépendre d'un autre que de son bienfaiteur.

Je vous envoyais donc sa justification, comme une pièce intéressante qui pouvait satisfaire votre goût et toucher votre cœur.

Quant aux *Filles de Minée* et autres rogatons, si j'étais à votre place, je ferais mettre sur-le-champ mes chevaux et j'irais chez M. de La Reynière lui chanter sa gamme. Cela est affreux. Vous m'aviez dit que vous aviez trouvé enfin un contre-seing; je m'y suis confié, et vous voyez ce qui en arrive.

La France est-elle assez heureuse pour que M. de Malesherbes soit dans le ministère? Voilà donc de tous côtés le règne de la raison et de la vertu. Je vois qu'il faut songer à vivre.

Je suis honteux, mon cher ange, d'ajouter à ma lettre cette petite requête que Florian me donne pour

vous être présentée. Il n'est pas vraisemblable qu'elle réussisse, et il me semble qu'il est très-indiscret de vous charger d'une telle affaire; mais on m'y force; vous me répondrez ce que vous croirez convenable.

J'écris encore à M. de La Reynière[1] par cet ordinaire, et je me plains amèrement à lui. Ayez pitié de moi, mon cher ange; les contre-temps m'abîment.

Le vieux malade.

### 916. — A M. DE VAINES.

25 juillet.

Un pauvre campagnard, monsieur, tel que je le suis, doit toujours craindre d'avoir mal pris son temps et d'avoir commis quelque indiscrétion avec MM. les Parisiens. J'ai un très-grand scrupule sur un papier que je vous ai envoyé, et sur lequel vous ne m'avez point fait de réponse. C'est une affaire dans laquelle je n'ai voulu prendre aucun parti, avant de savoir l'opinion de quelques amis et surtout la vôtre. Je n'en ai adressé des exemplaires qu'à quatre ou cinq personnes, dont le jugement doit me tenir lieu de celui du public. Quoique ce soit une requête au conseil, je me suis cependant bien donné de garde d'en faire présenter aux ministres. M. Turgot est le seul auprès de qui j'aie osé prendre cette liberté, parce que je sais la manière dont il pense sur cette affaire.

Je présume que vous avez pu craindre une publicité trop grande, et qu'en ce cas votre prudence vous a empêché de vous expliquer avec moi. Mais, comme cette

[1] Cette lettre manque.

affaire n'a fait et ne fera aucun éclat, permettez-moi de vous demander seulement si vous reçûtes mon paquet, il y a environ trois semaines, et si vous avez eu le temps de le lire. Je dois croire que vous n'avez pas trop de temps à vous, et que M. Turgot vous occupe plus que jamais : tant mieux pour la nation.

Je ne veux pas abuser de vos bontés; je ne vous demande qu'un mot pour me tirer d'inquiétude.

Le vieux malade, plus malade que jamais, vous renouvelle, monsieur, tous les sentiments qui l'attachent à vous.

917. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

26 juillet.

Vous avez dû recevoir, monseigneur, une lettre de moi fort inutile, dans laquelle je ne vous parlais que de vin de Champagne que j'avais osé boire à votre santé avec M. Duvivier. Je reçois aujourd'hui vos deux lettres du 16 juillet.

Je me hâte de vous répondre que je n'ai nulle nouvelle du papillon philosophe. Si sa papillonnerie est partie de Paris, elle doit être à Dijon; et si elle est à Dijon, elle viendra frétiller dans quelques jours à Ferney, et alors j'obéirai à vos ordres. Nous ne sommes de fins personnages ni le papillon ni moi. Il est, ce me semble, fort aisé de deviner pourquoi elle n'a pas volé vers vous, lorsqu'elle était entourée de fleurs qui ne sont pas celles de votre jardin.

Moi, qui ne papillonne point, je serais sûrement dans votre beau jardin si les Parques, qui m'ont filé quatre-vingt-deux ans, pouvaient me le permettre; mais

les coquines ont cassé en vingt endroits mon fil, qui ne vaut rien du tout et qui est bien indigne du vôtre. Ma nièce, qui a eu une maladie terrible, ne peut en revenir ; elle traîne une convalescence pitoyable, et moi je traîne ma décrépitude. Un papillon ne trouvera rien à sucer chez nous. Quelque tort qu'il puisse avoir, je suis bien persuadé qu'il aimera toujours à mettre ses ailes auprès des vôtres. Vous êtes comme les dieux ; vous avez une jeunesse immortelle.

Vous ne me dites rien de l'art d'écrire de madame de Saint-Vincent ; il me paraît que ceux qui la conduisent entendent parfaitement l'art de la chicane : elle en a grand besoin.

Conservez-moi vos bontés; vous savez combien elles me consolent.

### 918. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

31 juillet.

Mon cher ange, il faut avoir pour moi grande commisération. Je n'ai jamais mieux senti combien il est triste de passer sa vie loin de vous. Je n'ai pas manqué d'écrire à M. de La Reynière, au sujet de trois paquets que je lui avais envoyés pour vous successivement, depuis environ six semaines. Il m'a répondu, par sa lettre du 23 juillet, qu'il n'en avait reçu aucun. Je lui en avais aussi adressé un pour M. Watelet, et il m'assure que ce paquet ne lui est pas plus parvenu que les autres. Je me le tiens pour dit. Je ne chercherai point d'autres éclaircissements. Je suis confondu. Il faut donc renoncer à toutes les consolations de la vie, lorsqu'on est près de la quitter.

Il était bien doux pour moi de vous ouvrir mon cœur. Vous savez avec quelle confiance je vous ai toujours parlé, et cette confiance n'a jamais été indiscrète. Je ne crois pas vous avoir jamais écrit un mot qui pût déplaire à personne. Non-seulement des paquets très-indifférents ne vous ont pas été rendus, mais je vois que ma lettre de remerciements à M. le maréchal de Duras a eu le même sort. Je n'ai d'autre parti à prendre que de lui en écrire une autre en droiture[1]. Je vous répéterai ici ce que je vous mandais. Je vous disais que mon jeune homme avait obtenu de son maître une place et des encouragements qui lui procureront une fortune honorable, et que par conséquent il n'a plus rien à demander à personne.

Je vous parlais de Le Gros[2], qui va comme Lekain jouant en province. Je ne crois pas qu'on puisse se plaindre ni vous compromettre pour une pareille correspondance.

J'ai lu dans quelques papiers publics que M. le duc de La Vrillière avait la surintendance des postes ; cela ne m'a pas paru vraisemblable. Quoi qu'il en soit, je ne sais plus où j'en suis ; je sais seulement que je respire encore pour vous aimer de tout mon cœur, et pour vous être attaché bien intimement jusqu'à l'instant où il faudra cesser d'exister.

### 919. — AU MÊME.

5 auguste.

Voici, mon cher ange, le factum de ce pauvre gar-

[1] Cette lettre manque.

[2] Célèbre artiste de l'Académie royale de musique, qui eut l'honneur de chanter le premier les opéras de Gluck. Il est mort en 1793.

çon[1]. Le ministère n'a pas voulu qu'il perçât dans le monde; il sera du moins connu de vous. Nous aimons bien mieux votre suffrage que celui d'un parlement. Toute cette aventure pourra un jour être mise à côté de celle des Calas dans les bibliothèques des honnêtes gens, à la tête desquels vous êtes.

Papillon philosophe m'enchante; car nous parlons continuellement de vous.

920. — A M. MARIN.

11 auguste.

Vous ne me parlez donc plus de votre belle idée philosophique, et si vous vous souvenez encore de moi, vous ne vous souvenez pas que vous aviez eu envie de faire un petit établissement dans mon voisinage. Cependant je vous assure qu'il y a des philosophes qui ont pris ce parti. Nous étions, il y a quelques jours, douze habitants de Ferney à table; chacun a sa maison et son jardin. Pour de grandes possessions, cela est impossible. Nous avons plusieurs bibliothèques. Le pays d'ailleurs est charmant l'été; l'hiver est triste, mais il l'est partout, excepté peut-être sur la côte d'Afrique.

J'ajouterai encore que, outre nos philosophes, nous avons une colonie d'horlogers qui font un commerce d'environ cinq cent mille francs par an. Cette colonie nous a donné des fêtes magnifiques pour la convalescence de madame Denis. Enfin nous espérons que le

[1] Le mémoire de d'Étallonde, qui se trouvait dans le paquet envoyé sous le couvert de M. de La Reynière, fut cause de la soustraction faite par la poste.

gouvernement, qui commence à faire tant de bien, daignera jeter les yeux sur notre petite entreprise.

Si vous aviez suivi la belle inspiration que vous aviez eue de venir favoriser notre colonie, il ne tenait qu'à vous; vous nous auriez encouragés. On bâtit actuellement une douzaine de maisons nouvelles, vous auriez choisi; mais vous êtes comme les pécheurs qui se laissent toucher un moment de la grâce, et qui ne persévèrent point : vous n'avez eu qu'une velléité passagère de renoncer au monde.

Je ne sais si vous voyez quelquefois M. Panckoucke, l'ami de votre ami M. Linguet. Il a vu en passant une partie de cette colonie; il vous dirait qu'on y passe sa vie assez doucement.

Au reste, je vous prie de dire à M. Linguet, qu'un de nos plus grands plaisirs est de lire son journal, qui devient de jour en jour plus intéressant. Vous savez qu'on l'avait consulté sur une affaire affreuse de la part d'un jeune homme très-malheureux qui était alors chez moi, et qui voulait obtenir à peu près la même grâce, ou plutôt la même justice que la famille Calas avait obtenue. Ce jeune homme très-estimable a pris enfin le parti de ne rien demander, mais d'exposer au roi toute l'horreur d'un jugement qui indigne encore la France et l'Europe. Il est devenu ingénieur du roi de Prusse, qui de plus lui a donné un grade dans ses armées avec une pension. Cela vaut mieux que de recommencer un procès à Paris, ou de faire entériner des lettres de grâce. Dites tout cela à M. Linguet quand vous le verrez, et conservez un peu d'amitié pour le vieillard du mont Jura.

921. — A M. LE BARON D'ESPAGNAC.

A Ferney, 19 auguste.

Deux invalides qui sont dans mon voisinage me chargent de vous demander une grâce. Ils ont entendu dire que vous aviez de la bonté pour moi. Ils ne savent pas peut-être que je ne dois point en abuser, et que je dois me borner à vous remercier de toutes celles que vous m'avez faites. Je ne les oublie point, quand je relis l'*Histoire du maréchal de Saxe* et le manuscrit d'un *Jeune théologien* qui devrait être à la tête d'un régiment et d'une académie.

J'ai l'honneur d'être, avec la reconnaissance la plus respectueuse, monsieur, votre, etc.

922. — A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

Ferney, 20 auguste.

Le vieux malade de Ferney reçoit, monsieur, dans ce moment, la lettre dont vous l'avez honoré, du 10 auguste, datée de Perpignan ; il est consolé de tous ses maux par le souvenir dont vous l'honorez. Vous le ressuscitez déjà par l'espérance que vous lui donnez qu'il aura l'honneur de vous faire sa cour à votre passage par notre quatorzième canton suisse.

Madame Denis, qui a été très-malade, et qui est en convalescence, se dispose à avoir l'honneur de vous recevoir. Vous sentez combien nous sommes flattés de la bonté que vous avez de venir dans notre petit ermitage.

Je suppose que vous êtes actuellement occupé de l'inspection des troupes ; vous daignez venir vous

délasser de vos travaux dans notre paisible campagne, où nous ne sommes occupés que d'établissements pacifiques. Vous verrez peut-être chez nous la sœur de M. le marquis de la Tour du Pin[1], qui est très-attachée à monseigneur le duc d'Orléans; mais vous ne verrez jamais personne qui vous soit attaché, monsieur, avec plus de respect et avec plus d'envie de vous présenter ses sincères hommages, que le vieux malade de Ferney.

### 923. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 auguste.

Mon cher ange, j'ai reçu votre consolante lettre du 11 auguste, ou août, comme disent les barbares. Je vous avoue que je ne comprends guère encore pourquoi M. de La Reynière ayant pu m'envoyer des imprimés, il n'a pu recevoir de moi des imprimés. Il me semble que, si ses confrères laissaient passer à la poste ce qu'il envoyait, ils auraient pu laisser passer aussi les imprimés à lui adressés. Il me semble encore qu'après les avoir ouverts et les avoir lus, on aurait pu ne pas me les retenir, puisqu'ils contenaient une requête au roi très-sage, très-circonspecte, et jugée telle par le petit nombre des hommes d'État qui l'ont reçue. Mais je dois respecter les lumières et les volontés des hommes supérieurs qui auront sans doute jugé que cette requête, quoique très-raisonnable et très-touchante, n'était pas convenable dans le temps présent.

Je ne peux m'imaginer qu'un homme très-puissant, et qui pense comme vous sur des choses essentielles,

[1] Madame de Saint-Julien.

ait imaginé, à l'âge de soixante-quatorze ans[1], de mortifier un homme de quatre-vingt-deux. Il me crut autrefois dans la confidence de M. le maréchal de Richelieu, et il ne me cacha pas qu'il en était très-irrité. J'ignore même encore s'il a été détrompé depuis; j'ignore s'il me conserve de l'aversion ou de la bonté ou de l'indifférence; tout ce que je sais, c'est que mes paquets furent arrêtés, il y a environ deux mois, et que je dois me taire.

Comme dans ces paquets il y avait une longue lettre pour M. le maréchal de Duras, et que cette lettre a été perdue, j'en ai écrit une autre dans laquelle j'ai dû me justifier auprès de M. le maréchal de ne lui avoir point répondu sur son discours à l'Académie. Je lui expliquais fort au long que je lui avais répondu sur-le-champ par M. de La Reynière; je lui parlais des *Filles de Minée* et de la diatribe que j'avais mise dans mon paquet perdu. Cette dernière lettre lui a été rendue, et voici les six lignes qu'il me répond, du 5 de ce mois. Lisez, je vous prie, ces six lignes; elles ne répondent en aucune manière à ce que je lui mandais: elles me parlent d'une place pour les spectacles de Fontainebleau, dont il n'a jamais été question. Je suis persuadé que c'est encore là une méprise, et que M. le maréchal de Duras aura mis mon adresse sur un billet qu'il écrivait à un autre.

Cette vie est toute pleine de quiproquo continuels; on est bien embarrassé, quand il faut tirer les choses au clair à cent lieues.

[1] Le comte de Maurepas, ministre d'État.

Je suis dans le même embarras entre le papillon philosophe et M. de Richelieu ; et pour éviter ces inconvénients, le papillon daigne se faire une retraite fixe à Ferney pour y passer six mois de l'année. Sa maison sera très-jolie et fera le plus précieux ornement de la colonie naissante. J'étais déjà bien étonné que mon horrible désert fût devenu quelque chose d'agréable. La résolution de Papillon-philosophe augmente ma surprise ; je crois que toute cette aventure est tirée des *Mille et Une Nuits*. Je nage entre les plaisirs et les chagrins, entre les espérances et les craintes. Ma colonie m'enchante autant qu'elle m'occupe ; mais ce qui s'est passé dans une certaine assemblée, aux Jacobins de Paris, me transit d'indignation et de frayeur.

Je vous écris sous l'enveloppe de M. de Vaines, et cependant je n'ose vous dire tout ce que je pense. Que ne puis-je venir souper avec vous dans votre palais de Paris, et vous ouvrir un cœur qui sera pénétré pour vous de tendresse et de vénération jusqu'au dernier moment de ma vie !

### 924. — A M. DE CHABANON.

24 auguste.

J'ai reçu de vous, mon aimable ami, une lettre datée de Lyon, du 14 auguste, ou août, dans le temps que je vous croyais à Paris. Vous me parlez d'une plainte que le concile des Augustins a faite contre le profane La Harpe. Ce profane, couronné de deux lauriers, ne me parle point de cette plainte sacrée ; mais ces messieurs du concile sont toujours aussi redoutables qu'ils sont vénérables, et je les respecte au point

que je crois devoir rester toujours le plus loin d'eux que je pourrai.

Vous ne doutez pas que je ne fusse charmé de me trouver quelque temps à Paris entre vous et vos amis; mais je pense qu'il faut que l'ermite Paul meure dans sa Thébaïde. Le fracas du monde est trop à craindre; de plus, nous bâtissons actuellement vingt monastères nouveaux pour des pénitents et des pénitentes qui viennent servir Dieu dans nos déserts.

Je ne connais point le mémoire nouveau de la famille Saint-Vincent, et je doute qu'on ait pu faire quelque chose de raisonnable dans cette affaire si infâme. Si vous avez cette pièce, je vous serai très-obligé de me l'envoyer; car il faut que j'aie tout ce qui s'est fait dans cet étrange procès, qui ne finira pas sitôt. J'aimerais bien mieux avoir quelque nouvel ouvrage de vous, quelque jolie pièce de vers, telle que vous en faites si souvent. Et j'aimerais encore mieux vous avoir à Ferney; car il n'y a que votre personne que je puisse préférer à vos ouvrages. Madame Denis, qui pense comme moi, vous regrette et soupire après vous. Souvenez-vous de nous quand vous souperez avec M. d'Argental. — V.

### 925. — A M. MARIN.

24 auguste.

Je reçois, mon cher ami, votre lettre du 17 auguste ou août, comme disent les Welches : j'en déchiffre une partie avec une extrême difficulté. J'entrevois d'abord, à vos pieds de mouche, que vous n'avez point reçu ma réponse à votre proposition si intéressante de venir vous retirer dans nos déserts, loin des folies et des tra-

casseries welches. Je vous avais cependant répondu sur-le-champ, à la dernière adresse que vous m'aviez donnée. Je vois que l'on n'a pas les mêmes attentions que l'on avait autrefois. Je prends encore le parti de vous écrire en droiture.

Si vous passez à Ferney, comme vous me le faites espérer, vous y verrez madame de Saint-Julien, que vous connaissez, et que nous appelons le Papillon-philosophe; je vous jure qu'elle est encore plus philosophe que papillon. Madame Denis, qui a été malade à la mort, et qui se porte à présent assez bien, vous fera les honneurs de ma chaumière, et ma vieillesse languissante se ranimera par le plaisir de vous voir et de vous entendre.

Vous m'apprendrez tout ce qui s'est passé dans le monde; car je ne sais rien ou je ne sais que par à côté. J'ignore absolument l'affaire de M. Mercier[1] dont vous me parlez. J'ignore ce qui se passe sur tous les théâtres, depuis celui de la cour jusqu'à celui de Nicolet. Je bâtis, avec bien de la peine, des cellules pour ceux qui veulent habiter notre Thébaïde.

. . . . . Vejanius, armis
Herculis ad postem fixis, latet abditus agro.

Soyez assez philosophe pour passer chez nous. Le vieux rat de campagne sera enchanté de souper librement avec le rat de ville. Mais sachez qu'il faut venir avant le mois d'octobre; nous sommes actuellement dans le climat de Naples, et nous serions alors dans

[1] L'auteur du *Tableau de Paris*, qui venait de faire représenter le drame bizarre, mais intéressant, de *la Brouette du Vinaigrier*.

celui de Sibérie: vous vous trouveriez au milieu de cent lieues carrées de neige, ce qui serait fort désagréable pour un Provençal. — V.

### 926. — A FRÉDÉRIC II.

A Ferney, 27 auguste.

Sire, je mets à vos pieds l'innocence, la sagesse, la bravoure modeste, condamnées par d'infâmes Welches et protégées par le héros de l'Europe. Je ne sais pas quel jour Morival pourra se présenter devant Votre Majesté, mais je sais que ce jour sera le plus heureux de sa vie. La mienne finira dans la félicité et dans la reconnaissance, puisqu'elle est honorée de vos bontés. Daignez me les continuer, sire, jusqu'à mon dernier moment, et agréez le profond respect, le tendre attachement, l'admiration constante qui attachent le vieillard de Ferney au trône de Potsdam.

### 927. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

1 septembre.

Ceux qui ont la curiosité d'ouvrir mes lettres sauront donc que je suis un pauvre marchand, qui vous écrit de son comptoir par la voie de Lyon. Vous saurez donc après eux, monseigneur, que Papillon-philosophe est en effet très-philosophe, qu'elle vous est très-constamment attachée, qu'elle est aussi indignée que moi des chicanes que vous essuyez dans une affaire qui aurait dû être finie dès longtemps. Papillon-philosophe connaît très-bien son Paris, tout rempli de papillons très-éloignés de la philosophie. Elle veut passer les étés dans ma retraite, et ne rester à Paris

que les hivers. Elle console ma vieillesse par sa généreuse amitié; elle a rendu des services essentiels à ma colonie.

Je viens enfin à bout de fonder une assez jolie ville; il est vrai que c'est en me ruinant; mais on ne peut se ruiner pour une entreprise plus honnête. Quelques ministres me donnent des secours de toute espèce, excepté d'argent. Je crois qu'il y en a un[1] qui est toujours persuadé que vos anciennes bontés pour moi m'avaient autrefois rendu coupable envers lui. Il est dans cette erreur depuis trente années. Mais on me fait espérer qu'il ne me persécutera pas, à mon âge de quatre-vingt-deux ans, dans la caverne où j'achève mes jours. L'état très-douloureux de ma santé ne me permet pas de venir affronter le fracas de Paris, et je prévois que votre procès ne sera pas fini l'hiver prochain.

Je voudrais que vous pussiez aimer votre palais de Richelieu autant que j'aime l'autre que j'habite dans mes déserts. Les éloges du maréchal de Catinat pleuvent de tous côtés; on le loue surtout d'avoir préféré Saint-Gratien à la cour de Louis XIV. Vous avez eu une vie plus longue et plus brillante que la sienne. Il passa ses derniers jours en philosophe; ce n'est pas un mauvais parti. Serais-je assez heureux pour que vous prissiez un jour le chemin de ma chaumière en allant à Richelieu? Je n'ose m'en flatter. Il serait beau que le vainqueur de Mahon n'oubliât pas un serviteur qui vous est attaché depuis plus de cinquante ans. Une

[1] M. de Maurepas.

telle bonté ne peut être désapprouvée par personne. Qui oserait m'envier une consolation si touchante sur le bord de mon tombeau? Quoi qu'il arrive, conservez-moi un souvenir qu'assurément je mérite. — V.

### 928. — A M. TURGOT.

A Ferney, 16 septembre.

Monseigneur en dépit de vous,

Madame de Saint-Julien, la sœur de notre commandant[1], n'ose vous dire que vous avez été son prix[2]. Je dois vous apprendre qu'elle l'a gagné les armes à la main, et que vous lui appartenez par le droit de la guerre. Il est juste qu'elle voie sa conquête. Pour moi, qui ai le malheur de ne plus vivre auprès d'elle, j'ai besoin de consolation, et j'en cherche dans le plaisir de vous renouveler mes hommages, mon attachement et mon respect.

Le vieux de la montagne.

### 929. — A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

19 septembre.

Je vous crois à présent, monsieur, dans Paris auprès de monseigneur le duc d'Orléans, qui a, dit-on, la fièvre quarte ; c'est un meuble dont on ne se défait pas aisément, et qu'on ne quitte guère que quand il est usé.

[1] Le marquis de La Tour du Pin Gouvernet de La Charce ; il était, depuis 1765, commandant et lieutenant général de Bourgogne.

[2] Elle avait remporté à Ferney le prix de l'arquebuse, qui était une médaille d'or, sur laquelle était le portrait de M. Turgot avec cette légende : *Regni tutamen.*

Madame de Saint-Julien nous a quittés, et nous a laissé bien des regrets. M. de Montesquiou est reparti pour Chambéry ; ma nièce est restée presque seule et malade; les beaux jours de Ferney sont finis. Je vous en rends un compte fidèle; mais je n'ai point d'expression pour vous peindre les sentiments qui nous attachent à vous. Nos troupes font l'exercice tous les jours dans l'espérance de passer encore une fois en revue devant leur brave inspecteur.

J'ai été un peu piqué que M. de Guibert ne m'ait pas honoré d'un exemplaire de son *Éloge du maréchal de Catinat ;* j'ai été si charmé de cet ouvrage que je pardonne à l'auteur son indifférence pour moi. Je trouve dans ce discours une grande profondeur d'idées vraies, nobles, fines et sublimes, des morceaux d'éloquence très-touchants, une fierté courageuse et l'enthousiasme d'un homme qui aspire en secret à remplacer son héros. Ce sentiment perce à chaque ligne.

Le discours de M. de La Harpe est d'un digne académicien plein d'esprit, d'éloquence et de goût. L'autre est d'un génie guerrier et patriotique. Ces deux ouvrages valent bien le mausolée du maréchal de Saxe. J'avoue que nos discours pour l'Académie, du temps de Louis XIV, n'approchaient pas de ceux qu'on fait aujourd'hui; c'est l'effet de la vraie philosophie : elle a donné plus de force et plus de vérité à nos esprits.

Je ne fais ici, monsieur, que vous redire ce que vous savez mieux que moi; c'est à vous qu'il appartient de juger lequel de ces deux portraits du maréchal de Catinat est le plus beau et le plus ressemblant. Vous êtes du métier de ce grand homme: ce n'est pas à moi

d'en parler devant vous; je me borne à vous remercier de votre souvenir, à vous demander, monsieur, la continuation de vos bontés, et à vous présenter mon sincère et tendre respect. — Le vieux malade de Ferney.

930. — A M. MARIN.

27 septembre.

Vous croyez donc, monsieur, vous être rapproché de moi, parce que vous en êtes à cent lieues au Sud, au lieu d'en être à cent lieues au Nord? Je n'aurai donc le plaisir de vous voir qu'en cas que les neiges ne soient pas encore tombées sur le mont Jura. Vous êtes comme les courtisans, *qui semper serviunt tempori.*

Je vous avertis que si, en revenant à Paris, vous prenez votre route par Grenoble, Genève, Châlon-sur-Saône, vous abrégez votre voyage de vingt lieues. Il est vrai que c'est par intérêt que je vous donne ce bon avis; mais vous me le pardonnerez, s'il vous plaît.

Venez soulager un malade et consoler un ami. Nous avons jusqu'ici un bel automne, et d'ailleurs, quand il neige à Ferney, soyez très-sûr qu'il neige aussi à Lyon. Vous ne gagneriez rien à me faire une infidélité; ce ne serait qu'une mauvaise action dont je serai très-fâché. J'ai la plus grande envie de causer avec vous, et malheureusement je ne peux guère sortir de mon lit. Vous qui êtes ingambe, ayez le courage de venir. — Votre, etc.

931. — A M. DE VAINES.

6 octobre.

Je lis, monsieur, dans les gazettes que les vils enne-

mis de M. Turgot ont fait un libelle dans lequel vous étiez insulté, et que le roi leur a répondu lui-même, en vous faisant son lecteur. Vous pourrez lui lire les ouvrages de ces messieurs, afin de l'en dégoûter à jamais.

Je vous annonce madame de Saint-Julien, la sœur du commandant de notre province, qui désire avoir un entretien avec vous sur le petit pays de Gex, que M. Turgot a la bonté de vouloir mettre hors de l'esclavage des fermes générales. Elle vous demandera vos conseils : c'est notre protectrice la plus vive. Je voudrais bien lui servir d'écuyer, lorsqu'elle viendra vous voir ; mais il faut que je finisse mes jours dans ma colonie, *moriens reminiscitur Argos*. En attendant, je vous supplie, monsieur, de vouloir bien, quand vous travaillerez avec M. Turgot, lui glisser dans la conversation un petit mot de la reconnaissance dont notre province est pénétrée pour lui. Notre situation entre trois États étrangers nous exposait continuellement aux persécutions des commis des fermes. Aucun marchand n'avait osé s'établir dans le pays. Nous sommes encore forcés d'acheter tout à Genève. Il n'y a pas longtemps qu'une femme de mon voisinage, ayant acheté dans cette ville des langes pour son enfant qu'elle tenait dans ses bras, fut arrêtée à un bureau de la ferme : les commis dépouillèrent l'enfant, prirent les langes, le laissèrent tout nu et maltraitèrent la mère. Jugez quelles bénédictions on donnera au ministre qui va nous délivrer d'une telle tyrannie qui dépeuple le pays, sans enrichir les fermiers généraux !

Conservez vos bontés, monsieur, pour le vieux malade de Ferney, qui vous est tendrement attaché.

### 932. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

9 octobre, à 9 heures et demie du matin.

Mon cher ange, il n'y a que votre amitié qui puisse me consoler dans les nouveaux tourments que j'essuie. On me mande que j'ai bien sérieusement à me plaindre d'un de mes confrères de l'Académie, et ce confrère est, dit-on, l'archevêque de Toulouse[1]. En sauriez-vous quelque chose, et pourriez-vous me dire ce qui en est?

Je suppose que vous voyez quelquefois M. de Trudaine; si cela est vrai, ce serait encore à vous que je m'adresserais pour l'encourager à faire le bien nécessaire qu'il a promis à ma colonie. Il semble qu'il ait refusé d'entendre madame de Saint-Julien, quoiqu'il soit très-naturel que la sœur du commandant d'une province sollicite en sa faveur. J'oserais donc vous prier de parler à M. de Trudaine, si vous êtes lié avec lui, et à M. l'archevêque de Toulouse, si vous le rencontrez.

Peut-être madame de Saint-Julien, à qui je viens d'écrire pour les intérêts de la colonie, connaît cet archevêque; peut-être la place de son mari l'a-t-elle mise à portée de voir ce prélat, qui a, dit-on, beaucoup d'esprit et de lumières. Mais madame de Saint-Julien, en partant de notre petite retraite et ayant daigné se charger de tous nos intérêts avec tant de

[1] M. Loménie de Brienne, reçu le 6 septembre 1770, mort en 1795.

bonté, a tant de choses à demander, que je crains de la fatiguer encore. Je vous supplie, mon cher ange, de vous unir à elle, soit pour déterminer M. de Trudaine, soit pour savoir ce que pense M. l'archevêque de Toulouse.

Je crains encore que ma demande ne soit indiscrète, et je crains surtout que ma lettre ne parte point et que l'heure de la poste ne soit passée. — V.

### 933. — A M. FRANÇOIS DE NEUFCHATEAU.

A Ferney, 14 octobre.

Le vieux malade de Ferney, monsieur, ira bientôt trouver votre ami que la mort vous a enlevé. Je suis fâché de faire ce voyage, sans avoir eu le bonheur de vous embrasser dans ma retraite : soyez persuadé de mon estime, de mon amitié et de mes regrets.

### 934. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

16 octobre.

Notre protectrice pousse ses bontés jusqu'à m'envoyer aujourd'hui du vin de Bourgogne par un médecin ; c'est, je crois, la première fois que la Faculté s'est chargée de pareilles recettes.

Je commence en vous remerciant, madame, par goûter de votre julep, qui est excellent. Tous les biens m'arrivent à la fois par vos bontés; car M. Turgot me fait l'honneur de me mander que la destinée de notre petit pays est toute arrangée. Il ne parle que de vous dans sa lettre, et des prix que vous remportez à l'arquebuse, et de la bienveillance dont vous honorez

notre petit pays. Il daigne m'assurer qu'incessamment tout sera consommé. Grâces vous soient rendues, madame, et puisse M. de Trudaine achever au plus vite ce qu'il a si bien commencé, afin que toutes les formalités soient observées, et que notre pays soit délivré de MM. les commis, qui sont plus importuns que jamais!

Je me croirais heureux si j'avais de la santé. Je vous dois le bonheur de la patrie que je me suis faite. Mais vous, madame, êtes-vous aussi heureuse que vous méritez de l'être? Permettez-moi de vous demander si tous vos arrangements ont réussi. Restez-vous dans votre maison de la rue de Richelieu? Passez-vous vos journées à la chasse ou dans votre lit? Avez-vous secouru quelque autre province depuis que je n'ai reçu de vos lettres? Allez-vous à la Comédie, à l'Opéra? Soupez-vous avec trente personnes en tête-à-tête? Comment gouvernez-vous M. de Richelieu? Pardonnez-moi toutes mes questions. Est-il vrai qu'il y ait une forte et dangereuse cabale contre M. Turgot? Je veux bien croire qu'il y a des gens qui craignent sa probité et son génie, mais je ne crois personne en état de le déposséder ou de le remplacer. On nous avait mandé sur son compte les nouvelles les plus fausses et les plus ridicules : votre Paris est plein de langues et d'oreilles; mais pour de bons yeux, il n'y en a guère.

Je voulais vous parler de votre clergé ; mais j'aime mieux vous remercier d'avoir obtenu pour moi du bois de chauffage. Comment avez-vous pu vous souvenir de cette bagatelle? Vous n'oubliez rien ; vous êtes essentielle dans les petites choses comme dans les grandes.

Je n'ose plus écrire à madame de Gouvernet la douairière, puisqu'elle n'a pas reçu ma lettre. Je lui souhaite la santé que je n'ai point, le repos que quelques personnes veulent m'ôter et une très-longue vie.

Agréez, madame, mon tendre respect.

### 935. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

18 octobre.

Pardon de tant de lettres; mais je reçois celle du 8 de notre protectrice. M. du Muy est mort, la nuit du 10 au 11. Je ne sais pas quand je mourrai, mais je sais que je souhaite que M. le duc de Choiseul reprenne le sceptre de la guerre qu'il tenait si bien. Je n'ai nul intérêt à la chose; mais ce que j'en dis est par intérêt pour la France. Si vous lui écrivez, madame, je vous supplie de lui dire un petit mot de mes vœux et de mon espérance.

J'ai encore une grâce à vous demander, c'est de vouloir bien me dire les propres paroles que le roi a répondues à la harangue de M. l'archevêque de Toulouse[1]; vous me ferez le plus sensible plaisir : vous savez comme je suis curieux.

A l'égard de M. Turgot, je regarde l'affaire de ma petite patrie comme faite : un fermier général assure que sa compagnie ne fera aucune démarche ni aucune représentation. Moi, je vous fais, madame, mille remerciements, et je finis ma lettre en hâte pour qu'elle parte aujourd'hui.

Vous savez combien je suis pénétré de reconnais-

[1] Loménie de Brienne, qui devint premier ministre en 1787.

sance et de respect pour vous; ainsi je ne vous en dis mot.

### 936. — A LA MÊME.

A Ferney, 22 octobre.

J'ai été, madame, ce dimanche 22, dans un état qui ne m'a guère laissé la liberté de vous dire combien je suis pénétré de vos bontés. Un homme d'une taille aussi légère que la mienne ne devait pas s'attendre à une espèce d'apoplexie. Je viens d'en tâter pour la rareté du fait.

Je venais d'écrire à M. le marquis de la Tour du Pin, votre frère, et je vous remerciais tous deux de m'avoir accordé la permission de me chauffer, lorsque j'ai été attaqué sur-le-champ, comme si j'étais un gros personnage. Cabanis dit que ce n'est qu'une bagatelle, qu'il ne faut pas s'étonner pour si peu de chose. Ma tête tourne, mon cœur est pénétré pour vous de la plus tendre et de la plus respectueuse reconnaissance; c'est tout ce que peut dire ajourd'hui le pauvre homme de quatre-vingt-deux ans.

### 937. — A M. LE MARQUIS DE COURTIVRON.

A Ferney, le 26 octobre.

Monsieur, une espèce de petite apoplexie m'a empêché de vous remercier plus tôt de votre lettre et de votre mémoire du 1er de ce mois. Je ne suis pas encore si abattu de mon attaque que je ne sente très-bien que vous aviez raison contre le président Hénault. Vous lui avez pardonné pendant sa vie, vous lui pardon-

nerez encore après sa mort ces petites faiblesses

Quas humana parum cavit natura.....

Je suis tombé souvent dans des fautes plus grossières; mais je les avoue, et je les corrigerais si les libraires m'en donnaient le temps.

Je voudrais passer le reste de mes jours à mériter votre indulgence et à vous donner des preuves de l'estime respectueuse avec laquelle, etc.[1].

938. — A MADAME DE LA VERPILLIÈRE.

A Ferney, 5 novembre.

Madame, n'étant pas assez heureux pour que mes quatre-vingt-deux ans et mes maladies me permettent de venir vous faire ma cour, souffrez que cet honneur et cet avantage ne sortent pas de ma famille. Madame Denis vous présente ses respects et son neveu, qui est mon arrière-neveu : c'est M. d'Hornoy, conseiller au parlement de Paris, qui veut rendre ses hommages à ce qu'il y a de plus respectable dans Lyon, à M. et à madame de la Verpillière. Il vous dira combien toute notre famille vous est dévouée, et avec quel respect j'ai l'honneur d'être, votre, etc.

939. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

6 novembre.

J'élève mon cœur à notre adorable protectrice; mais je ne puis encore lui débrouiller toutes mes idées; je vois seulement que les aventures sont rarement man-

[1] Le marquis de Courtivron, maréchal de camp et membre de l'Académie des sciences, a composé un *Traité d'optique*, des *Mémoires sur les épizooties*, et quelques dissertations historiques. Il est mort en 1785.

dées de loin comme elles sont arrivées. Je n'ai point eu de *forte indigestion* : qui ne mange point n'en a point. Un affaiblissement de la nature a été tout mon mal. Je vois heureusement que les sentiments de ma reconnaissance et de mon attachement sont plus forts que jamais.

Je ne suis pas encore trop en état de discuter avec M. le contrôleur général et M. de Trudaine, si trente mille livres sont une somme trop exorbitante pour notre ratière que nous appelons province. L'abbé Morellet m'écrit de la part de M. le contrôleur général que tout ne sera signé et scellé que pour les étrennes. Il faudra tâcher de ne point donner à MM. les fermiers généraux des étrennes trop fortes, qui nous ruineraient sans ressource. Si c'est M. Turgot qui nous écrase, nous mourrons du moins d'une main bien chère; mais une plus chère encore nous sauvera, et ce sera la vôtre.

Adieu, madame, le vieux malade oublie tous ses maux en vous écrivant. Il s'occupe actuellement du procès de son commandant, dans lequel vous êtes pour votre petite part. Est-ce M. Turgot qui plaide pour ou contre vous?

*P. S.* Savez-vous et sait-on que le père Adam a été pendant sept ans le camarade du préféré? lequel préféré [1] régenta avec beaucoup de succès depuis la sixième jusqu'à la seconde. Ces sept années se passèrent dans notre voisinage, ce qui rend la chose plus curieuse.

[1] Le comte de Saint-Germain, que Louis XVI avait *préféré* au duc de Choiseul.

### 940. — A M. DE VAINES.

6 novembre.

J'ai reçu, monsieur, ces jours passés une petite tape de la nature qui m'avertit de faire bientôt mon paquet; mais je ne veux pas faire le voyage sans vous dire auparavant combien je suis pénétré de vos bontés, de votre mérite, de vos succès, et de la gloire avec laquelle vous avez écrasé l'envie. Notre petite province est un peu effrayée des trente mille livres auxquelles M. le contrôleur général la taxe pour l'indemnité des fermiers généraux, qui n'ont pas besoin d'indemnités. Nous sommes encore trop heureux, quelque cher qu'il nous en coûte. Mais si, dans un de vos travaux avec M. Turgot ou avec M. de Trudaine, vous pouviez lâcher quelques paroles qui réduisissent notre taxe à vingt mille livres, notre petit pays vous serait dix mille fois obligé.

Je crains d'abuser de vos moments; je finis en vous disant que, si je ne meurs pas, je me ferai député de ma province pour venir vous remercier.

Permettez-moi de mettre cette lettre pour M. d'Alembert dans votre paquet.

### 941. — A M. TABAREAU.

Ferney, 14 novembre.

Pardon, monsieur; une maladie, qui a été mêlée d'une petite attaque d'apoplexie, m'a empêché de vous remercier de vos anémones et de vos renoncules. Mais il n'y a point d'apoplexie qui puisse éteindre dans moi

ma reconnaissance. Je me flatte que vous voudrez bien ordonner qu'on rembourse les frais chez M. Shérer.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, etc. — Le vieux malade de Ferney.

### 942. — A M. MARIN.

26 novembre.

Mon cher Phocéen de Lampedouse, je vous écris en droiture, parce que les Welches ne rendent pas fidèlement les lettres. Une espèce d'apoplexie s'est emparée de mon maigre individu, pendant que vous reveniez à Paris. Il me reste encore assez de force pour vous dire que votre ami, M. Linguet, avait très-bien deviné la personne pour laquelle vous lui présentâtes une consultation, il y a plus de dix-huit mois. Vous vous doutez bien de qui je veux parler; c'était un jeune homme très-tragiquement mêlé dans une affaire pour laquelle M. Linguet avait travaillé, à la tête de sept autres avocats, en 1766. Avec son courage et son éloquence ordinaires, il répondit laconiquement au consultant qu'il ne lui conseillait pas de recommencer ce procès. Ce consultant était alors chez moi; il suivit cet avis. Il est actuellement auprès d'un grand roi qui répare, par ses bontés, des barbaries qui sont notre opprobre. La welcherie le persécute jusque dans son asile au pied d'un trône.

Il avait écrit, il y a quelques mois, une requête à S. M. Très-Chrétienne, requête non juridique qui n'était qu'un exposé simple de l'injustice atroce exercée contre lui dans une ville de province. Un de ces marauds de convulsionnaires, qui se croient envoyés de

Dieu pour persécuter les hommes, vient d'écrire un libelle contre l'exposé fait par ce jeune homme. Le scélérat, sachant que notre client est en Allemagne, a fait imprimer son libelle dans la gazette intitulée *Courrier du Bas-Rhin*, du 18 octobre. On attaque votre ami dans ce *Courrier*, et on lui reproche d'avoir été engagé par moi-même, en 1766, à se mettre à la tête des huit avocats qui prirent alors la défense des coaccusés. Votre ami sait combien il est faux que je me fusse en ce temps-là mêlé de cette affaire. Il n'écouta que sa seule générosité. Il se pourra faire que le jeune homme, dans une réplique, atteste la vérité de tout ce que je vous dis, et qu'il rende hautement justice aux nobles sentiments de votre ami.

Je ne sais point encore comment cette nouvelle affaire tournera; mais je vous préviens de l'état où sont les choses. Mon avis est qu'on ne fasse aucun éclat; puisque cet éclat ne produirait rien de réel. C'est bien assez, ce me semble, d'être protégé par un grand roi, le héros de l'Europe. Je ne connais point de meilleure réponse. Je ne pense pas même que le journal de votre ami soit fait pour traiter de telles matières, quelque réputation qu'il ait.

Au reste, je n'ai de nouvelles de la république des lettres que par ce journal, que je lis assidûment. Vous devriez bien mettre au courant un pauvre apoplectique de quatre-vingt-deux ans, que vous n'avez pas consolé dans sa retraite, et qui a grand besoin de consolation. Il vous embrasse de ses faibles mains.

943. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

26 novembre.

Vous proposez, monsieur, de danser un rigaudon à un homme à qui on vient de couper la jambe. Je suis tombé dans un état si triste, qu'il n'y a pas moyen que je fasse les quatre pas de danse dont vous me parlez. Une espèce de petite apoplexie s'est emparée de moi ces jours passés. Si je ressuscite, ce sera pour vous obéir et pour vous aimer. Quand la nature donne de ces avertissements au mois de novembre, elle ne laisse guère attendre le mois de juin. J'ai pourtant eu la force de dicter un petit mot pour M. de Beaumont, non pas Beaumont mon archevêque, mais Élie de Beaumont mon patron.

Je vois que vous avez converti un prêtre, et que si vous n'en avez pas fait un excellent poëte, vous en avez fait un homme de bien, ce qui est plus nécessaire et plus difficile.

Vivez longtemps heureux dans votre belle retraite; jouissez de tous les plaisirs que vous rassemblez autour de vous; cultivez bien votre belle fleur de neuf ans, et conservez-moi vos bontés dont je sentirai tout le prix jusqu'au dernier moment de ma vie.

944. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney 29 novembre.

L'apoplectique éthique n'a qu'un moment pour dire à sa protectrice que Panrier le charge d'une montre pour elle, et que cette montre part dans le moment à l'adresse de M. d'Ogny.

Il ne sait rien d'ailleurs des affaires de ce monde; il apprend seulement qu'il est très-vrai, très-constant qu'on a été jésuite cinq ans[1], en comptant deux ans de noviciat. On en est sorti en 1730; comptez.

Je suis très en peine de l'aventure de l'abbé Raynal[2]. Le mari de ma dauphine sert des gens bien dangereux. La maison dauphine n'est point ouverte, et ne le sera pas si tôt. Racle a couvert la sienne; la maison abattue par l'orage n'est plus qu'une ruine affreuse. Je ne sais rien, d'ailleurs, ni des fermiers généraux, ni du prétendu commissaire départi, qui n'est qu'un opprimé de parti, ni de l'empressé Crassy, qui a du moins le bonheur d'être à présent aux pieds de la protectrice. J'ignore absolument où en est l'affaire du vainqueur de Mahon; j'ignore tout, et je ne m'occuperai qu'à regretter la protectrice.

### 945. — A M. TURGOT.

A Ferney, 3 décembre.

Je sais, monseigneur, qu'il ne faut pas fatiguer les ministres de ses lettres; mais vous ne m'empêcherez pas de vous dire combien je suis pénétré de reconnaissance de ce que vous daignez faire pour mon pauvre petit pays de Gex. Je ne doute pas que nos États n'aient les mêmes sentiments que moi.

Je me flatte que vous êtes quitte de votre accès de goutte. Je vois avec la même joie que vous êtes délivré de je ne sais quels petits frondeurs qui osaient s'élever contre le bien que vous faites. Ces chenilles, qui

[1] Le comte de Saint-Germain.

[2] Il était poursuivi pour ses ouvrages.

rongeaient les feuilles, sont obligées de respecter les fruits.

Je ne jouirai pas longtemps du nouveau et grand spectacle que vous donnez à la France ; il sera cher à la postérité, et je mourrai avec la consolation d'en avoir vu les commencements.

Agréez le tendre respect, l'attachement et la reconnaissance du vieux malade de Ferney.

946. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

3 décembre.

Le vieux et misérable malade de Ferney n'a point de nouvelles de sa protectrice; mais il est comme les amants du temps passé, qui étaient fidèles à leurs maîtresses, quoiqu'ils en fussent oubliés.

On nous envoie enfin la minute de l'arrêt du conseil qui va rendre libre le petit pays que la protectrice et M. son frère daignent favoriser. Nous payerons aux fermiers généraux les trente mille livres; ils en demandaient cinquante-cinq mille : nous ne pouvons acheter trop cher notre liberté.

Je sais que votre procès est porté aux requêtes du Palais. Ma foi, je vous conseille de demander mon neveu d'Hornoy pour rapporteur.

Jouez avec les affaires et avec la philosophie, ma belle protectrice, et conservez vos bontés pour un homme qui est à vous jusqu'à son dernier soupir.

947. — A M. TURGOT.

Ferney, 12 décembre.

Monseigneur,

Je ne puis mieux faire, pour vous témoigner ma re-

connaissance et ma joie, que de vous envoyer la copie de la lettre que j'écris à M. de Trudaine, et je ne puis mieux faire, pour ne vous pas ennuyer, que de vous dire simplement que je vous regarde comme le restaurateur du royaume, et qu'il n'y a point dans ce royaume de cœur plus pénétré d'une admiration respectueuse pour vous, monseigneur, que le cœur du vieux malade de Ferney.

948. — A M. DE TRUDAINE.

A Ferney, 12 décembre.

Monsieur,

Je ne vous avais point trompé quand je me flattais que votre bulle serait acceptée *purement et simplement avec une reconnaissance respectueuse et unanime;* vous y verrez ces propres mots dans la copie collationnée du registre de nos États que j'ai l'honneur de mettre sous vos yeux.

Vous tirez, monsieur, une province, annexée au royaume par Henri IV, de l'esclavage, de la misère et de la nécessité cruelle de s'exposer continuellement aux peines portées contre une contrebande, sans laquelle il lui était absolument impossible de subsister. Les employés des fermes faisaient eux-mêmes cette contrebande, ou vexaient par d'abominables friponneries les habitants qu'ils soupçonnaient d'aller sur leurs marchés. Quoique M. Fabry ait mis dans mes titres que je suis de l'Académie française, je vous avoue que je n'ai point de termes pour exprimer le brigandage sous lequel nous gémissons.

Cet essai que fait M. le contrôleur général sur une

petite province pourra faire un jour le salut du royaume. Nous ne vous demandons rien aujourd'hui, nous nous bornons à nos actions de grâces. Si M. Turgot veut seulement ordonner que les armées de la ferme soient retirées au 1er janvier, nous sommes trop heureux.

Si, après cela, il daigne engager la ferme à nous relâcher cinq mille francs, je crois que la province, dans les transports de sa joie, les emploiera à boire à sa santé et à la vôtre, attendu que, ayant été Suisses autrefois, nous en conservons encore les bonnes qualités.

949. — AU MÊME.

... décembre.

J'ai l'honneur de vous envoyer la copie des propositions que vous avez l'extrême bonté de nous faire, suivies de l'acceptation et des très-humbles remerciements de nos États. Vous étiez, monsieur, bien plus instruit de l'état et des besoins de notre petite province que je ne l'étais, moi qui l'habite depuis vingt ans. Vous nous instruisez et vous nous comblez de bienfaits.

C'est à vous, monsieur, de décider si vous aimerez mieux ordonner que la ferme générale nous délivre le sel au même prix qu'à Genève, ou si vous voulez que nous soyons libres de l'acheter de Genève, de la Suisse et de la Savoie, à notre choix.

Si vous permettez que la ferme nous le vende au prix de Genève, ce sera un plus grand bénéfice pour notre pauvre province. Si votre intention est toujours

que nous l'achetions des Génevois, c'est un autre bienfait dont nous sommes également reconnaissants. Dans l'un et l'autre cas, nous vous regardons comme notre bienfaiteur, et nous attendons vos ordres avec la gratitude la plus respectueuse.

Tels sont nos sentiments, et surtout celui du vieillard pour qui vous avez tant de bonté, et qui est, avec autant de reconnaissance que de respect, monsieur, etc.

### 950. — A M. L'ABBÉ BELLONEY.

A Ferney, ... décembre

L'ode que vous avez bien voulu m'envoyer, monsieur, contient autant de vérités que de vers; j'entends de ces pensées morales et philosophiques; car, pour les choses flatteuses qui me regardent, ce ne sont que des politesses dictées par l'indulgence. Vous m'envoyez la lyre d'Amphion, dont j'avais très-grand besoin pour bâtir, avec quelques-uns de mes amis, une petite ville assez jolie que je construis dans ma retraite, et que le gouvernement daigne protéger.

Je ne renonce pas encore aux bonnes digestions et au sommeil que vous me conseillez : ce sont deux excellentes choses; mais elles ne dépendent pas de nous. Il est en notre pouvoir de défricher des campagnes incultes et de bâtir des maisons dans des déserts; mais ne dort pas qui veut. Je suis persuadé, monsieur, que votre goût et vos talents ne vous permettent guère de dormir; ce qui est très-sûr, c'est que vos vers n'endormiront jamais personne.

### 951. — AU MÊME.

Ferney, ... décembre.

Votre prose et vos vers pleins d'agréments [1], sont, monsieur, la condamnation de mon silence; mais les maladies qui affligent ma vieillesse sont mon excuse. Je vois que vous cultivez les belles-lettres et la philosophie. Je ne mène plus qu'une vie languissante, et j'ai à peine la force de vous dire combien vous m'intéressez à vos succès.

### 952. — A M. TURGOT.

A Ferney, jour de Noël, à ce qu'on dit.

Monseigneur,

Encore du vieux bonhomme. J'attrape au bout de huit jours la copie d'une délibération qu'on signa chez M. Fabry, subdélégué [2], dès que j'eus le dos tourné et que j'eus fait signer l'acceptation pure et simple.

Cette nouvelle délibération n'a été envoyée qu'à M. l'intendant de Bourgogne; elle n'est contenue que dans la quatrième page de la copie ci-jointe.

Je vous supplie de jeter un coup d'œil sur les notes.

J'ose vous demander le secret.

J'espère que rien ne retardera l'effet de vos sages bontés; conservez celle dont vous honorez votre vieux malade.

[1] M. Belloney avait envoyé les vers suivants pour être mis sur la porte de ville que Voltaire faisait bâtir :

Sumptibus has propriis statuit Voltarius ædes.
Hic effundit opes, dum scriptis edocet orbem.
Mœnia si starent vatis dum scripta manebunt,
Urbs, æterna fores, æternum nomen haberes!

[2] M. Fabry était syndic des États du pays de Gex.

953. — A M. MARIN.

26 décembre.

Vous écrivez, mon cher ami, comme un maître à écrire en comparaison de M. Linguet; il est immédiatement au-dessus d'un chat. Dites-lui qu'à la Chine on met à l'amende les avocats qui ont griffonné leurs mémoires. Comment peut-on avoir un si excellent style et une écriture si détestable ?

J'ai deviné avec bien de la peine qu'il a de bons mémoires sur notre malheureuse jurisprudence, tant criminelle que civile, et qu'il ne tiendrait qu'à lui de rendre un service bien important à la nation. Il faut qu'un jour Hercule s'amuse à nettoyer les étables d'Augias. Il ne pourra jamais prendre un temps plus convenable que celui du gouvernement sous lequel nous avons le bonheur de vivre aujourd'hui.

Dites-lui bien, je vous prie, que je pense comme lui sur mon marquisat. Le marquis Crébillon, le marquis Marmontel, le marquis Voltaire, ne seraient bons qu'à être montrés à la foire avec les singes de Nicolet. C'est apparemment un ridicule que messieurs les Parisiens ont voulu me donner et que je ne reçois pas. Le petit service que j'ai rendu à ma province, n'a consisté qu'à servir de secrétaire à nos petits états du pays de Gex, et à être quelquefois l'interprète de leurs demandes et des bontés du ministère. Je n'ai assurément prétendu à aucune récompense. Ma chétive terre de Ferney est assez heureuse d'être devenue libre et d'être le lieu d'un assez grand commerce, sans être marquisat ou baronie. Marot dit quelque part :

Car depuis que j'ai bâti à Clément
Et à Marot qui est un peu plus loin.

Je vous conseille, mon cher ami, de ne point bâtir sitôt à Lampedouse. Mais je serais bien charmé si vous passiez quelque jour par mon marquisat, qui a environ quatorze cent toises de long sur autant de large; c'est là que j'achève doucement ma vie, avec les sentiments inaltérables qui m'attachent à vous.

954. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 décembre.

Mon cher ange s'est-il aperçu qu'un jeune homme comme moi est bien volage, qu'il court de plaisir en plaisir, et qu'il néglige ceux auxquels il est le plus tendrement attaché ?

Je ne sais si vous avez la grippe qui court tout le royaume, et qui a bien molesté notre petit pays, quoiqu'il ne soit plus des cinq grosses fermes.

J'ai peur pour madame de Saint-Julien, qui n'a pas la poitrine aussi bonne que le cœur, et qui ne m'a point écrit depuis un mois.

J'ai écrit à M. le maréchal de Duras en conséquence de ce que vous aviez eu la bonté de me mander; il m'a répondu de la manière la plus satisfaisante. Joignez-vous à moi, je vous en prie, mon cher ange, et daignez faire valoir mes remerciements, surtout recevez les miens; car c'est vous qui avez tout fait, selon votre louable et généreuse coutume.

Je crois bien que la chose peut fournir un assez

beau spectacle à Versailles, et que le parlement de Rome peut frapper les yeux, en robe rouge; mais je doute fort que Cicéron puisse plaire beaucoup au milieu des bals et du carnaval.

Je pourrais dans quelque temps vous envoyer des bagatelles qui ne vous amuseraient pas davantage, mais qui pourtant pourraient vous inspirer quelque curiosité : il faut s'amuser jusqu'au dernier moment; vous savez que mes derniers moments doivent vous être consacrés. — V.

### 955. — A M. TURGOT.

Ferney, 29 décembre.

Quoi qu'on die, je veux encore importuner monseigneur le contrôleur général; je veux lui dire combien je lui suis obligé d'avoir daigné me rassurer par sa lettre du 17. Il est clair qu'il fait le bien d'une province, sans faire le plus petit mal à personne.

L'abolition des corvées est un bienfait inestimable, dont la France lui saura gré à jamais. Si les autres biens qu'il prépare sont aussi praticables, les noms de Colbert et de Sully seront oubliés.

Je ne prends pas la liberté de lui souhaiter une bonne année, c'est lui qui la donne.

J'ose encore me flatter que cette année 1776 commencera pour nous par la retraite des soixante rois[1].

Si le vieux malade pouvait aller à sa paroisse, il y entonnerait le *Te Deum;* il le chante dans son lit. Il

[1] Les fermiers généraux.

présente sa tendre et respectueuse reconnaissance au bienfaiteur du royaume.

* 956. — A M. TISSOT.

.....

On exige, monsieur, que je fasse des démarches en faveur d'une dame Dhuc, de Béthusy, dont le mari vient de mourir en Saxe d'une mort fort extraordinaire. Je me souviens d'avoir donné à dîner, il y a cinq ou six ans, à ce M. Dhuc, qui était un marchand de Lyon, retiré auprès de Lausanne.

On m'assure que vous avez été leur médecin, et que vous êtes très-bien informé de leurs affaires.

Ils avaient une petite maison de campagne auprès de Lausanne, nommée Béthusy, et ils ont pris en Saxe le nom de comte et comtesse de Béthusy.

Ce marchand étant mort empoisonné, on soupçonna la veuve et un de ses parents nommé C., qui avait obtenu un titre de colonel en Pologne, sans avoir servi.

Ce M. C., après la mort du marchand, se chargea alors d'aller voir à Lausanne si le défunt avait fait un testament ; il devait accompagner à Lausanne un fils du défunt. N'ayant point d'argent pour partir, il prit quelques diamants de la veuve, la montre, la bague, la tabatière et le pommeau d'or de la canne du décédé. Mais, en partant, il dit à la veuve : « Je ne puis me « résoudre à aller à Lausanne; j'ai pensé y être roué « pour vous ; je ne veux plus m'exposer à ce danger. »

Après avoir tenu ce discours, il prit la route de Berlin, au lieu de prendre celle de la Suisse. Il fut arrêté,

mis aux fers à Berlin, conduit en Saxe, et on instruit actuellement le procès criminel de ce colonel polonais et de cette marchande comtesse de Béthusy.

On m'assure que ce propos de M. C. : « J'ai manqué d'être roué pour vous à Lausanne, » n'est pas aussi criminel qu'il paraît l'être, et que ces paroles n'ont de rapport qu'à une insulte qu'on voulut faire à Lausanne à la prétendue comtesse, dont ce M. C. avait pris la défense. On m'ajoute que vous êtes très-instruit de cette affaire.

C'est donc à vous, monsieur, que je m'adresse avec confiance pour avoir quelque lumière. Je ne dois m'intéresser à une telle aventure, et implorer la protection des puissances en faveur des accusés, que lorsque je serai entièrement au fait et que j'aurai des preuves de leur innocence. C'est ainsi que j'en ai usé dans les terribles aventures des Sirven et des Calas.

Pardonnez-moi donc mon importunité ; faites-moi connaître la vérité, dont vous devez être instruit, et soyez persuadé de l'estime infinie et de tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

VOLTAIRE,
Gentilhomme ordinaire du roi de France.

### 957. — A M. LE BARON D'ESPAGNAC.

A Ferney, 11 janvier 1776.

Il n'y a guère d'invalide plus invalide que moi ; mais aussi il n'y en a point qui vous soit plus attaché. Je suis pénétré de toutes vos bontés. Serait-ce en abuser que d'oser vous demander s'il est vrai que vous

ayez marié monsieur votre fils à mademoiselle Triss[1], avec une simple permission du roi, sans être obligé de faire ouvrir une si jolie porte par les clefs de saint Pierre? Un tel exemple contribuerait au bonheur de la France et à la gloire du roi.

Ce n'est pas sans raison, monsieur, que je prends la liberté de m'informer à vous-même si le bruit qui a tant couru, est véritable. J'achève mes jours dans un pays dont toutes les familles soupirent après la liberté qu'on dit que vous avez obtenue. Mais vous méritez des distinctions que d'autres demanderaient peut-être vainement.

Je vous supplie, monsieur, de regarder surtout la question que je vous fais comme l'effet du véritable intérêt que je prends à tout ce qui vous regarde.

Agréez la reconnaissance et le respect avec lesquels je serai, jusqu'au dernier moment de ma vie, monsieur, votre, etc.

958. — A M. DE JAUCOURT.

.....

Je vous dois les mêmes remerciements que notre petite province, et je suis très-sensible à la bonté que vous avez de me donner part du bien que vous lui faites. Comme messieurs du conseil sont accoutumés à recevoir encore plus de requêtes que d'actions de grâces, je prends la liberté de vous soumettre un placet au roi des fabricants de montres établis à Ferney. Si ce placet vous paraissait, monsieur, mériter quelque attention, je vous supplierais de vouloir bien en parler avec M. le contrôleur général. Tout ce qui est

[1] Elle était protestante.

énoncé dans cette requête est très-véritable. Nous sommes bien peu de chose, je l'avoue; mais nous travaillons, nous faisons entrer des espèces dans le royaume, nous y attirons des étrangers, nous peuplons, et nous ne demandons d'autre secours que la liberté d'être utiles.

Quand je dis que nous peuplons, ce n'est pas moi qui parle, ce sont mes colons; à moi n'appartient tant d'honneur; mais si je ne fais pas d'enfants, j'en fais faire; j'ai une multitude de petits garçons que leurs pères ramèneront en Suisse, en Savoie, en Allemagne, s'ils ne sont traités favorablement sur votre frontière. J'oserais donc, monsieur, demander votre protection pour eux et celle de M. de Trudaine. Il n'est pas possible que le conseil rejetât ce que vous approuveriez, l'un et l'autre.

Permettez-moi de joindre à la reconnaissance que je vous dois, celle que je conserverai jusqu'au dernier jour de ma vie pour M. de Trudaine et pour mesdames vos filles, qui m'ont honoré de tant de bontés lorsqu'elles ont passé par mes déserts. Je suis affligé de mourir sans venir me mettre à leurs pieds.

Agréez le profond respect avec lequel, etc.

### 959. — A M. DE LA HARPE.

Janvier.

Mon cher philosophe éloquent, ceux qui ne le seront pas seront toujours nos ennemis. Un athée débauché se fera gloire de dénoncer les sages pour cause de religion. Je suis loin des méchants, je voudrais être encore plus loin. Vous êtes appelé à com-

battre; combattez et triomphez, tandis que je meurs inutile. Que Dieu conserve à la France M. de Turgot, M. de Malesherbes; leurs noms passeront à la postérité avec le vôtre. Buvez à ma santé, mon brillant ami, avec les deux héros de la raison, M. d'Alembert et M. de Condorcet, chez votre digne ami, M. de Vaines. Que ne puis-je y venir et repartir sur-le-champ!

### 960. — A M. DUPONT DE NEMOURS.

A Ferney, 16 janvier.

Je m'adresse à vous, monsieur, comme on dit des *Ora pro nobis* aux saints. Nous venons de recevoir des grâces d'en haut. M. Turgot vient d'essayer sur le canton le plus chétif de la France une partie de ses grands principes d'administration. Il rend la liberté à la petite province de Gex, moyennant une indemnité de trente mille livres que nous payons par année à la ferme générale. Quoique cette indemnité soit très-forte, nous n'en sentons point le fardeau; nous ne sentons que le bien que nous fait le ministre. J'aurais voulu qu'il eût pu être témoin de la joie et de la reconnaissance de dix mille citoyens. J'espère bien qu'un jour il entendra les acclamations d'environ vingt millions de Français, parmi lesquels les murmures des fripons et des esprits faux ne seront point entendus.

En le remerciant au nom de la province, j'ai pris la liberté de lui demander une instruction sur quelques points relatifs aux ordres que nous avons reçus. Je l'ai supplié de me faire adresser ses *responsa sapien-*

*tum* par vous. Il y a huit petits articles dont chacun ne demande que deux mots en marge.

Les États du pays de Gex m'ayant choisi pour leur commissionnaire, je tâche de ne point fatiguer le ministre par de longs mémoires. Je serais trop prolixe, si je disais ce que je pense de lui et de vous.

J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, monsieur, votre, etc.

### 961. — A M. DE VAINES.

A Ferney, 19 janvier.

Pardonnez, monsieur, à mes importunités : je ne veux pas que vous perdiez votre temps à me faire réponse ; je veux seulement vous dire que je reconnais un grand homme à tout ce qu'il fait et à tout ce qu'il prépare, et que je reconnais les Welches à l'acharnement de certaines gens contre lui et contre ceux qui le secondent. Le bien qu'il a fait à mon petit pays, au milieu de toutes ses occupations, m'est un sûr garant du bien qu'il fera à la France. Je suis heureux d'avoir vu avant de mourir l'aurore des beaux jours. Vous allez contribuer à former un nouveau siècle : les fripons et les ingrats se cacheront ; les honnêtes gens béniront le ministère.

Je vous demande, monsieur, la continuation de votre amitié, en datant de mon lit, dont je vois environ cent lieues carrées de neige. Permettez-moi de mettre dans votre paquet un petit mot pour M. de La Harpe. — Votre, etc.

962. — A M. LE BARON CONSTANT DE REBECQUE.

A Ferney, 19 janvier.

Le vieux malade, monsieur, est plus que jamais sensible à votre souvenir; vous adoucissez la fin de ma vie; mais je ne trouve point du tout bon que vous ayez joué un moment mon rôle, et que vous vous soyez avisé d'être malade aussi.

Notre petit pays de Gex est bien changé depuis que vous ne l'avez vu; nous sommes à présent presque aussi libres que vous : nous avons chassé soixante et douze coquins qui nous désolaient et qui nous volaient au nom de la ferme générale. On ne vient plus piller les maisons des habitants; on ne condamne plus aux galères des pères de famille pour avoir mis dans leur marmite une poignée de sel de contrebande. Le pays est ivre de joie. Cette grande révolution m'a coûté un peu de peine : il m'a fallu sortir quelquefois de mon lit, et surtout écrire beaucoup; mais le bonheur public rend toutes les fatigues légères.

Il est vrai que le roi de Prusse a bien consolé M. d'Étallonde de la barbarie des Welches. J'ai toujours peine à concevoir comment une nation si agréable peut être en même temps si féroce, comment elle peut passer si aisément de l'Opéra à la Saint-Barthélemy; être tantôt composée de singes qui dansent, et tantôt d'ours qui hurlent; être à la fois si ingénieuse et si imbécile, tantôt si courageuse et tantôt si poltronne.

Madame Denis se joint à moi. Elle est dans son lit depuis quinze jours, et moi toujours dans le mien : on est bien heureux à quatre-vingt-deux ans de n'être

que là ; mais il faut songer à en sortir pour un voyage assez long ; ce ne sera pas sans vous regretter et sans vous souhaiter tous les succès auxquels vous avez droit de prétendre dans cette courte vie.

963. — A M. GABRIEL CRAMER.

1er février.

Mon cher ami, vous savez sans doute que Bardin, libraire de Genève, a envoyé à tous les journaux un avertissement concernant une prétendue édition *de mes ouvrages en quarante volumes, imprimés*, dit-il, *sur de beau papier imprimé exprès avec une encadrure légère à tous les volumes*, etc.

Il m'est tombé par hasard entre les mains quelques volumes de cette infâme édition de Bardin, dans lesquels j'ai trouvé des pièces abominables contre les mœurs, contre la religion et contre des personnes respectables.

Je ne vous parle point des autres pièces qui me sont attribuées, et qui ne sont pas de moi. Elles sont en très-grand nombre. Je serai dans la triste nécessité, non-seulement de désavouer cette édition, mais d'en demander la suppression dans toutes les villes où elle pourra avoir été envoyée.

Je ne connais point Bardin ; je ne l'ai jamais vu ; je n'ai depuis plus de quinze ans aucune correspondance avec Genève. Vous êtes plus à portée que personne de confirmer cette vérité, vous qui avez été si longtemps mon voisin et qui m'avez fait le plaisir d'habiter mon château de Tournay.

J'apprends avec douleur qu'une grande partie de

cette édition de Bardin se trouve, à Paris, chez un homme de votre connaissance, qui n'a aucun intérêt à me faire de la peine, et à qui je serais très-fâché d'en faire; mais vous sentez à quoi m'obligent mon honneur, mon intérêt et celui de ma famille.

Vous devez avoir du crédit dans la ville de Genève; votre famille y est honorée. Je vous prie très-instamment de vouloir bien venir chez moi, quand le temps le permettra, pour prendre avec votre ancien ami toutes les mesures qui pourront prévenir ou étouffer un scandale si dangereux. J'irais chez vous si je pouvais sortir. Je recommande cette affaire à votre amitié et à votre probité.

Je prie madame votre femme de me mander si elle a reçu les papiers de M. Lefort que je lui ai renvoyés, concernant la demande de M. Lefort à l'impératrice de Russie.—Je vous embrasse avec une tristesse extrême.

### 964. — A M. DUPONT DE NEMOURS.

2 février.

Je ne veux pas, monsieur, avoir deux fois l'indiscrétion de fatiguer monseigneur le contrôleur général, tandis qu'il n'est peut-être pas encore tout à fait quitte de sa goutte.

Je l'avais supplié de me faire répondre par vous en marge d'un mémoire, et c'est malheureusement dans ce temps-là qu'il fut attaqué de son nouvel accès.

Je m'adresse aujourd'hui à vous, monsieur, qui vous portez bien; je vous envoie l'enregistrement du parlement de Bourgogne, accompagné de ses remontrances.

J'ignore si on avait oublié dans l'édit du roi de spécifier que nos États de Gex répartiraient le payement des trente mille livres payables aux fermiers généraux, la juste contribution pour l'abolition des corvées et les autres charges de la province, suivant l'usage de tous les États de régler la manière de contribuer.

J'ignore encore quelles sont les intentions de M. Turgot, quand il exprime dans l'édit du roi que nos contributions seront imposées sur les biens-fonds de tous les propriétaires. Je ne crois pas qu'il ait prétendu que des colons, obligés de labourer avec six bœufs un terrain ne rendant que trois pour un, payassent toutes les charges qui surpassent de beaucoup le produit de la culture, et que les marchands, les fabricants, qui sont les seuls riches, ne payassent rien.

Les marchands qui ne sont point propriétaires profitent comme nous, et plus que nous, de la franchise du sel. Un marchand, par exemple, achète cent cochons pour les saler, et les va vendre à Genève; il y fait un gain considérable : n'est-il pas juste qu'il contribue au bien public?

Le parlement dit dans ses remontrances que cette inégalité ferait négliger l'agriculture.

Je suis obligé d'avouer qu'en effet l'agriculture fut abandonnée dans le pays de Gex depuis la révocation de l'édit de Nantes, au point que nous avons à présent quatre-vingt-trois charrues de moins, que le tiers du pays est en marais et en friche, et qu'il y a des villages où il ne reste que deux masures. La moitié des habitants se retire sur les terres de Genève, et l'autre

moitié ne s'occupe qu'à gagner sa vie en travaillant pour les marchands génevois dans le métier d'horloger et de lapidaire.

J'ose dire que j'ai un peu contribué à remettre depuis quelques années l'agriculture en honneur, en établissant à très-grands frais une colonie d'horlogers; alors les habitants du pays de Gex ont travaillé utilement pour cette colonie, au lieu de ne travailler que pour Genève, et le peu d'argent qu'ils ont gagné n'est point sorti de la province.

J'ai établi d'autres fabricants qui servent à vivifier le pays.

Je parle contre moi-même quand je propose que ces marchands et ces fabricants contribuent aux charges générales; mais M. le contrôleur général n'est pas un homme à se fâcher contre ceux qui préfèrent le bien public à leur intérêt particulier.

Voici donc, monsieur, un nouveau mémoire que je présente en qualité de commissionnaire des États, et sur lequel je supplie ce digne et respectable ministre de daigner faire écrire ses ordres en marge.

Je m'adresse à vous comme on s'adressait à Pline pour savoir les volontés de Marc-Aurèle. J'ai l'honneur d'être, avec tous les sentiments que je vous dois, etc.

### 965. — A M. TURGOT.

A Ferney, 14 février.

Souffrez, monseigneur, que je mette à vos pieds les remerciements des villages qui sont venus m'installer leur secrétaire pour vous témoigner leur recon-

naissance; ils sentent mieux vos bienfaits que messieurs des talons rouges et des robes noires.

Permettez que j'ajoute aux transports de nos colons les supplications de nos petits États, qui vous demandent vos ordres en marge et qui bénissent tous vos ordres. Je prends sans doute mal mon temps; mais ce nouvel acte de bienfaisance ne coûtera au public qu'un de vos moments employés à dicter vos volontés à M. Dupont[1].

Conservez vos bontés pour un vieillard qui en est pénétré aussi vivement que s'il était jeune, et continuez à faire le bonheur de la France, en dépit des mauvais raisonneurs. Votre très-humble, etc.

Le vieux malade.

### 966. — AU MÊME.

*A Ferney, 17 février.*

Nouvelle indiscrétion, monseigneur, du vieux et éternel malade de Ferney; nouveau revenant-bon de votre place et du bien que vous faites. Je suis bien honteux et je vous demande bien pardon, mais le jeune Passerat-la-Chapelle, qui est à Marseille, est plus en état que personne de vous bien servir dans l'affaire des messageries.

Agréez le profond respect et les sincères remerciements du bonhomme[2].

[1] Dupont de Nemours, mort le 7 août 1816.

[2] On lit en marge, de la main de Turgot :

« J'ai reçu, monsieur, avec la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 17 février, le mémoire qui y était joint. Je le ren-

## 967. — A M. DUPONT DE NEMOURS.

1er mars.

Je sais bien, monsieur, que j'ai mal pris mon temps, et que j'ai excédé de mes lettres et de mes requêtes un ministre qui a des affaires un peu plus importantes que celles du pays de Gex. J'ai eu avec vous la même indiscrétion. Je vous ai demandé si vous n'aviez rien dans vos papiers concernant l'abominable servitude des corvées.

Je vous demande aujourd'hui une autre grâce : je viens de recevoir un mémoire à consulter *sur l'existence actuelle des six corps et la conservation de leurs priviléges*, signé De La Croix, avocat à Paris, chez Simon, imprimeur du parlement.

C'est donc un procès qu'on intente au père du peuple et au restaurateur de la France par devant le parlement, chez Simon. Voilà ce grand homme bien payé d'avoir fait revenir Messieurs ! J'ai assez d'amis et de parents dans le parlement de passade[1] qu'on a sacrifié, pour vous assurer qu'ils n'auraient jamais fait une pareille démarche.

Ce mémoire, signé La Croix, me paraît aussi insidieux qu'injuste. L'auteur suppose qu'il répond à M. le président Bigot de Sainte-Croix. Je suis trop

voie à l'administrateur chargé du département de Marseille*, en lui marquant l'intérêt que vous y prenez et le désir que j'ai de faire une chose qui vous soit agréable. Vous connaissez, monsieur, tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.»

[1] Le parlement Maupeou.

* De La Croix, député à la Convention, ministre des relations extérieures sous le Directoire, et mort préfet en 1808.

Suisse pour savoir qui était M. le président Bigot. Je n'avais jamais entendu parler de son mémoire sur la liberté de fabriquer et de vendre.

Mais ce que l'avocat La Croix cite de M. Bigot de Sainte-Croix me donne grande envie de voir son livre. Si vous l'aviez, oserai-je vous supplier de me le faire lire? et cela, monsieur, sans préjudice de la grâce que je vous demande de me renvoyer les ordres de M. le contrôleur général en marge du mémoire de nos États que je lui ai adressé pour le pays de Gex. Je l'avais supplié de me faire réponse par vous; il n'en a rien fait, et je lui pardonne.

Votre, etc. Le vieux malade de Ferney.

### 968. — AU MÊME.

16 mars.

Je suis pénétré de vos bontés, monsieur. Nos États envoyent à M. le contrôleur général un nouveau témoignage de leur respectueuse reconnaissance, accompagné de quelques supplications. Vous êtes prié de vouloir bien faire parvenir sa réponse en marge, selon votre louable coutume.

Puisque votre parlement fait des représentations si belles, si patriotiques et si itératives, notre chétive province en fait aussi. Je vous les envoie, en cas que vous ayez le temps de vous amuser. Elles sont d'un jeune homme qui est rempli pour vous de la plus grande estime et d'un attachement véritable, ainsi que le vieux malade. — V.

### 969. — AU MÊME.

A Ferney, 20 mars.

Me voilà embarqué, monsieur, en qualité de vieux mousse, dans la flotte de M. le contrôleur général, qui vogue vers la justice et la félicité, malgré le vent contraire des parlements.

Je supplie cet amiral de la flotte de ne pas se rebuter de mes cris, et de s'attendre que je l'importunerai très-souvent.

Je l'importunerai à Pâques, en faveur des sujets du roi qui sont esclaves des moines; et quels esclaves! Ceux d'Alger sont mieux traités.

Je vous supplie de lui lire mes deux mémoires ci-joints, et de m'instruire de sa volonté.

On dit que nous avons deux mille quatre cents minots de sel gris; cela est-il vrai? Que vous êtes heureux, monsieur, d'être auprès de ce grand homme, et que je mourrai content!

Votre, etc. — Le vieux malade de Ferney.

### 970. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

20 mars.

Quoi donc, mon cher philosophe, vous voulez chanter un *De profundis* en partie avec moi! Gardez-vous-en bien. C'est à moi qu'il appartient de passer devant. Je suis dans ma quatre-vingt-troisième année; c'est un beau titre. Vous êtes encore dans la force de votre âge; soyez désormais aussi sobre que vigoureux, et vous n'aurez rien à craindre. D'ailleurs, c'est

se moquer du monde que de le quitter pendant que Louis XVI règne et que M. Turgot gouverne nos affaires. Jouissez du siècle d'or dont vous voyez l'aurore; vivez. Je suis honteux qu'il vous en coûte un gros port de lettre pour lire des choses si triviales.

Vous savez que le parlement de Paris, qui est le vôtre, ayant fait brûler par son bourreau, au pied de son escalier, un livre très-instructif et très-sage de M. Boncerf, premier commis de M. Turgot, et ayant décrété la personne de l'auteur, le roi l'a pris hautement sous sa protection, a défendu au parlement de jamais rendre un pareil arrêt et de s'ingérer de juger des livres. Il a ordonné qu'aucun conseiller de parlement ne s'avisât de les dénoncer; il a établi que son procureur général seul serait en droit d'exercer ce pédantesque ministère, et seulement après en avoir pris la permission du garde des sceaux.

Je vous embrasse d'un des bords du Styx à l'autre.

### 971. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

A Ferney, 25 mars.

Je commence par l'*Oranger*[1], monsieur; car, malgré ma longue agonie, cet oranger me fait plus de plaisir que les discours oratoires dont vous me parlez. Je n'ai jamais rien vu de plus agréable que cet oranger; il n'y a peut-être que le dernier couplet, auquel une oreille un peu délicate pourrait désirer quelque chose de plus arrondi. Mais en tout cet *Oranger* est charmant.

[1] Couplets adressés par le chevalier de Lisle à la comtesse de Clot.

Je vous avouerai que je ne suis pas tout à fait de votre avis sur les préfaces des édits. Je peux me tromper; mais elles m'ont paru si instructives, il m'a paru si beau qu'un roi rendît raison à son peuple de toutes ses résolutions, j'ai été si touché de cette nouveauté, que je n'ai pu encore me livrer à la critique. Il faut me pardonner. Le petit coin de terre que j'habite n'a chanté que des *Te Deum*, depuis qu'il est délivré des corvées, des jurandes et des commis des fermes. Si notre bonheur nous trompe et si notre reconnaissance nous aveugle, je me rétracterai; mais actuellement nous sommes dans l'ivresse du bonheur.

S'il est vrai que l'auteur du *Portier des Chartreux* ait fait le discours du premier président[1], il ne s'est pas souvenu de la règle de saint Bruno, qui ordonne aux Chartreux le silence. Je vous remercie bien fort d'avoir rompu celui que vous gardiez avec moi. J'ai cru être à ce lit de justice en lisant votre lettre. Vous me faites oublier mes souffrances continuelles. Il y a quatre mois que je ne puis écrire à personne, pas même à madame de Saint-Julien; vous me ranimez, et je vous demande en grâce de ne me point abandonner.

On m'a mandé qu'il n'y aurait point d'*Itératives*, et qu'on s'en tiendrait à l'éloquence du *Portier des Chartreux* et de l'avocat général des b.....[2]. Je ne sais ce qui en est; car dans ma solitude je ne sais

[1] M. d'Aligre prononça, au lit de justice tenu pour l'abolition des corvées, un discours attribué à un avocat nommé Gervaise, auteur du *Portier des Chartreux*.

[2] M. Séguier.

rien, sinon que vous êtes le plus aimable homme du monde, et moi un des plus vieux.

972. — A M. DE CHABANON.

25 mars.

J'ai interrompu, mon cher ami, ma longue agonie et les tristes soins qu'exige ma colonie dans mes derniers jours, pour écrire le plus fortement que j'ai pu sur ce qui vous est dû avec tant de justice[1]. Je suis si enterré loin du monde, que je ne sais pas quel est l'abbé Millot dont vous me parlez.

Il y a depuis un an un Théocrite en vers anglais qui m'a paru un très-bon ouvrage[2]. Vous pourriez aisément vous le procurer à Paris.

Vous me dites que M. de Sainte-Palaye tombe étrangement; je vous réponds que je tombe plus que lui, et que ma place sera la première vacante. La maisonnette qui est dans les bois de Prangins, dont vous me parlez, appartient à mon ami Wagnière qui a du bien dans ce pays-là.

Votre lettre n'est point datée. Vous ne me dites rien des édits, ni du lit de bienfaisance, ni du ministre qui le premier, depuis la fondation de la monarchie, s'est déclaré le père du peuple. J'aime mieux ses écrits que les idylles de Théocrite, excepté quand vous les traduisez. Votre, etc.

973. — A M. DE VAINES.

A Ferney, 27 mars.

Je ne sais pas, monsieur, si on fera d'itératives re-

[1] Une place à l'Académie.

[2] De Fawkes, poëte distingué, mort en 1777.

montrances, si les esprits sont encore divisés dans Paris, si on voudrait renouveler le temps de la Fronde; je sais seulement que tous ceux qui ont éclairé la terre et qui lui ont fait du bien, ont été payés d'ingratitude. Je me souviens que, dès que Newton eut montré la lumière, nos Welches se bouchèrent les yeux. Mais, tandis que les Welches de Paris se fâchent aujourd'hui contre le nouveau jour qu'on leur apporte, je vous réponds que toutes les provinces le bénissent. Les étrangers joignent leurs voix aux nôtres; les bons Suisses, nos voisins, sont dans l'extase.

J'attends les remontrances et le détail de ce qui s'est passé au lit de bienfaisance, le premier lit dans lequel on ait fait coucher le peuple depuis la fondation de la monarchie.

Je crains beaucoup que ce lit ne soit pas imprimé. Si vous l'aviez en manuscrit, j'aimerais mieux le recevoir de votre main, qu'une ordonnance du trésor royal.

Si je m'en croyais, monsieur, je vous écrirais plus de deux pages; mais je sais que vous avez des occupations qui imposent silence à la bavarderie; par conséquent je m'arrête, et c'est bien malgré moi.

Votre, etc. — Le vieux malade de Ferney.

### 974. — A M. DUPONT DE NEMOURS.

3 avril.

Enfin donc, mon respectable ami, les partisans de la raison et de M. Turgot triomphent; grâce à Dieu et

au roi, nous voilà dans le siècle d'or jusqu'au col.

On a fait courir dans Paris une lettre que j'avais écrite à M. de Boncerf le Brûlé[1]; je ne m'en défends pas. On l'a donnée telle que je l'écrivis; mais puisque mes lettres courent ainsi le monde, en voici une au roi de Prusse, que je serai fort aise qu'on connaisse, *ne varietur*. Il est assez plaisant, d'ailleurs, qu'on sache combien ce monarque et moi, chétif, nous nous sommes mutuellement pardonné. *Amantium ira amoris redintegratio.*

Si vous n'êtes pas à Paris, ayez la bonté de me renvoyer ma lettre prussienne par M. de Vaines. Vous m'avez trouvé là un bon correspondant; je vous en remercie de toute mon âme.

### 975. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 5 avril.

Quoique vous n'ayez daigné répondre, madame, à aucune des lettres que j'ai eu l'honneur de vous écrire depuis quatre mois, quoique vous ayez absolument abandonné le moribond, quoique vous ne soyez plus que papillon brillant au lieu d'être papillon philosophe, cependant je vous fais mon compliment très-sincère sur le gain de votre procès. Je ne puis vous en faire sur la constance en amitié; mais je connais le prix de toutes vos autres bonnes qualités, je les respecte et je les aime.

[1] *Œuv. comp.*, t. LXIX. — Boncerf, avocat à Besançon, avait écrit *sur les droits féodaux* un livre qui fut *brûlé* par arrêt du parlement.

976. — A M. DUPONT DE NEMOURS.

7 avril.

J'ai été bien étonné, monsieur, de recevoir deux paquets d'Angleterre contre-signés *Turgot*. Le premier était de M. le grand chancelier d'Angleterre avec une lettre d'un maître des rôles, dignité qui répond à celle de maître des requêtes parmi nous. Le second paquet était une lettre du même magistrat. Je vous envoie l'enveloppe de cette lettre telle que je l'ai reçue.

Si c'est par vos mains que ces lettres ont passé, je vous supplie de vouloir bien m'en instruire.

Je ne conçois rien à ce qui est écrit sur l'enveloppe, *refaire le paquet et remettre l'adresse*. Mais puisque le tout était contre-signé dans un des bureaux de M. le contrôleur général, je crois ne pas mal faire de vous adresser ma réponse à cachet volant, en vous suppliant de vouloir bien ordonner qu'on fasse partir ma lettre après avoir fermé le cachet avec un peu de cire. Je vous demande pardon de vous importuner pour cette singulière aventure.

Je serais tenté de saisir cette occasion pour vous demander si vous n'avez pas entendu parler de certains deux mille huit cents minots de sel qu'on dit avoir été promis à notre petit pays; mais je sens que dans ces moments-ci M. le contrôleur général a des affaires un peu plus importantes que celle de saler notre pays. Il songe à rendre la France aussi heureuse que l'Angleterre est à plaindre.

Conservez, monsieur, un peu de bienveillance pour votre, etc. Le vieux malade de Ferney.

## 977. — A M. DE LA TOURETTE.

A Ferney, 15 avril.

Madame Lobreau, qui a depuis vingt-quatre ans le privilége de votre spectacle, et dont le bail n'expire, dit-elle, que dans deux années, me mande qu'un arrêt du conseil lui ôte ce que le gouverneur de la province lui a donné. Une compagnie nouvelle a offert, dit-elle, trente mille francs par an à la ville, et a été subrogée à sa place. Elle a fait en vain le voyage de Lyon à Versailles, et a offert les mêmes trente mille livres. Elle a présenté des placets à toute la famille royale. Mais, pour tout fruit de ses représentations et de ses peines, elle dit qu'en revenant à Lyon elle a trouvé la maréchaussée qui démeublait sa maison et qui s'emparait de son théâtre.

Enfin, monsieur, elle me croit assez puissant pour lui faire rendre son privilége, parce que j'ai été, je ne sais comment, assez heureux pour contribuer à délivrer mon petit trou des alguazils des fermes générales.

Cette idée que madame Lobreau a de mon extrême crédit me paraît un peu romanesque; je ne sais même comment lui répondre avant d'être instruit des raisons de M. le contrôleur général. Il n'est pas vraisemblable que la maréchaussée se soit emparée de ses effets. Si la compagnie admise à sa place n'était pas sa créancière, et si la ville, qui gagne trente mille livres de rente à ce marché, n'avait pas pris fait et cause, il serait bien étonnant que le conseil eût dépouillé une partie sans l'entendre.

Permettez-moi donc, monsieur, de recourir à vous pour être instruit de cette affaire singulière. Vous me pardonnerez de m'intéresser encore un peu au théâtre. Quoique je sois près de quitter pour jamais le théâtre du monde, il ne m'appartient pas d'oser solliciter M. le contrôleur général sans savoir précisément si la grâce que je demanderais serait juste.

Je crains, monsieur, de vous importuner, autant que je craindrais de fatiguer le ministère. Je vous en demande pardon; mais les bontés que vous avez toujours eues pour moi me rassurent. Madame Denis joint ses prières aux miennes.

Agréez, monsieur, les sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, votre, etc.

Le vieux malade de Ferney.

### 978. — A M. VASSELIER.

Ferney, 15 avril.

Mon cher ami, dites-moi, je vous prie, au juste ce que c'est que l'affaire de madame Lobreau; pourquoi la dépouille-t-on de son privilége, deux ans avant qu'il soit expiré? Est-on mécontent d'elle? A-t-elle à Lyon des ennemis puissants? Pourquoi n'a-t-on pas accepté la proposition qu'elle a faite à la ville de lui donner par an les trente mille francs que son adverse partie a promis? Quelle est cette adverse partie?

On dit que cette compagnie nouvelle est composée d'un épicier et d'un manufacturier. Il semble que ces deux professions jurent un peu avec *Cinna* et *Andromaque*. Vous pourriez bien vous trouver sans spectacle, avec des magasins de poivre et de gingembre.

Mettez-moi au fait, mon cher ami, de cette étrange aventure. Madame Lobreau veut absolument que j'écrive en sa faveur à M. le contrôleur général. Vous sentez que je ne puis prendre cette liberté sans être bien sûr que je défends une bonne cause. Je vous prie instamment de me dire la vérité. Il faut pardonner à un vieux soldat invalide de quatre-vingt-trois ans de s'intéresser encore aux affaires de son régiment. Je vous embrasse de tout mon cœur, mon cher ami. Tâchez de me donner une instruction un peu détaillée, si vous en avez le temps. Je recommande à vos bontés une boîte de ma colonie pour Dijon, et une pour Marseille.

### 979. — A M. TURGOT.

A Ferney, 20 avril.

Monseigneur,

Mon destin est donc de vous lutiner tant que j'aurai un souffle de vie! Mais en osant vous importuner, je suis encore discret; je vous supplie seulement de daigner faire joindre ce certificat du curé de Gex aux autres paperasses que j'ai eu l'honneur de vous adresser.

On prétend d'ailleurs que vous nous avez promis deux mille huit cents minots de sel de la part de messieurs les soixante. Tout le monde nous le dit, excepté vous. Je vous répète : *Si sal evanuerit, in quo salietur?*

Mais voici une affaire plus importante : il s'agit de comédie. Vous n'y allez point et vous avez tort; car Cicéron et Caton, vos devanciers, y allaient. Vous avez disposé du spectacle de Lyon, et tout Lyon assure que

je dois vous en écrire, en qualité de membre du tripot. On dit que c'est à moi de vous représenter les droits et le malheur de madame Lobreau; que mon métier est d'être l'avocat des actrices et des directrices; qu'un vieux prêtre doit prier les saints pour son église; que c'est à moi de vous fléchir pour madame Lobreau. J'avais même quatre grandes pages de remontrances à mettre à vos pieds; mais Dieu m'en garde!

In publica commoda peccem,
Si longo sermone morer tua tempora *Rosni*.

Il faut que le vieux malade de Ferney se borne à *remontrer* son profond respect et sa reconnaissance, et, par ma foi, son admiration.

### 980. — A M. LE BARON D'ESPAGNAC.

A Ferney, 24 avril.

Je deviens, monsieur, le bureau d'adresse des invalides qui sont dans mon voisinage; mais je n'ai pas la témérité d'abuser de leur confiance et de votre patience. Je me borne, comme je le dois, à la fonction de vous envoyer leurs requêtes, et c'est en supposant que vous avez vos ports francs; car à la longue, ces importunités seraient une ruine.

Je prends donc la liberté, monsieur, de vous adresser les certificats ci-joints dont on me charge, et dont je vous importune sans oser vous solliciter. Je profite seulement de cette occasion pour vous renouveler tous les sentiments d'estime, d'attachement et de respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, votre, etc.

981. — A MESSIEURS LES FERMIERS GÉNÉRAUX.

A Ferney, 3 mai.

Messieurs, la noblesse de votre procédé envers moi m'enhardit à vous faire des propositions sur des objets plus importants. Il s'agit de votre intérêt avec les habitants qui bordent le pays de Gex du côté du Jura, le long de la petite rivière nommée Valserine. Les habitants de ce terrain, depuis le petit canton de Lelex jusqu'au Rhône, offrent de vous payer une indemnité telle que vous la jugerez convenable, si vous voulez bien comprendre cette petite langue de terre dans le pays de Gex. Il semble, en effet, qu'en gardant le pont de Bellegarde, on serait à l'abri de toute contrebande. C'est à vous, messieurs, qui sans doute connaissez parfaitement le local, à décider si cet arrangement est convenable ou non.

L'autre prière que nos États ont à vous faire, est de vouloir bien nous dire combien de sel vous pouvez ordonner qu'on nous fournisse et de quelle qualité, combien de sel de Peccaie et combien de sel rouge.

Si vous voulez bien me confier vos intentions, je les communiquerai à nos États qui partageront ma reconnaissance.

J'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, messieurs, votre, etc.

982. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

3 mai.

Le vieux malade, qui n'est plus bon à rien dans ce

monde, y tient encore, mon cher marquis, par le tendre intérêt qu'il prend à tout ce qui vous regarde. Il se souvient très-bien d'avoir fait sa cour autrefois à la mère de madame votre belle-fille. Il se souvient que cette mère était très-aimable. Vous me paraissez heureux dans tout ce qui vous entoure. Les Anglais que vous m'avez adressés étaient enchantés de votre habitation, de la vie que vous menez, et surtout de votre personne. J'aurais bien dû me faire un de vos vassaux, plutôt que de choisir ma retraite entre les neiges des Alpes et celles du mont Jura. Je ne conçois pas la ridicule et dangereuse folie de tant de nos Français de tous les étages, depuis les princes jusqu'aux moines, qui sont venus en foule chercher la santé entre nos précipices et nos montagnes, chez des médecins des urines. Quelques-uns sont morts. J'ai tenu bon, parce que je ne sors jamais de ma chambre pendant l'hiver. Je me suis occupé, les étés, à bâtir une espèce de ville assez jolie, qui se flattait de vous recevoir avec M. de Beaumont.

Nous avons actuellement M. de Trudaine; il est protecteur de la ville, et il a ordonné qu'on la pavât.

### 983. — A M. MARIN.

17 mai.

Vous voyez, monsieur, qu'il y a une providence; non-seulement j'ai enterré dans la même année La Beaumelle et Catherin Fréron, mais j'ai reçu une invitation de me trouver aux obsèques de Catherin. Une femme, qui est ou sa veuve ou sa proche parente, m'a écrit une lettre anonyme assez bien faite pour me

prier, non-seulement de pardonner au défunt, mais encore de marier sa fille, attendu que j'ai marié la petite-fille de Corneille. J'ai répondu que si Catherin Fréron est l'auteur du *Cid* et de *Cinna*, je doterai sa fille sans difficulté.

Il n'y a pourtant pas d'apparence que j'aille à Paris pour faire la noce : je suis trop vieux et trop malade ; mais je donnerai ma procuration à M. l'abbé Sabatier. Si je pouvais faire le voyage, ce serait pour vous embrasser. J'aimerais bien mieux souper avec vous que de marier mademoiselle Fréron.

984. — A M. DE VAINES.

Ferney, 23 mai.

Nous voici donc, monsieur, dans le temps où les édits deviennent des monuments de bienfaisance et de raison qui iront à la postérité. Celui des vins surtout vaut mieux que toutes les chansons à boire que la nation chantait autrefois, et qu'elle ne chante plus.

Nous avons possédé quelques jours M. de Trudaine, lui sixième ; il a été reçu comme un des bienfaiteurs de notre province ; c'est le plus affable et le meilleur des hommes.

Je me flatte qu'aujourd'hui M. de La Harpe est de l'Académie. Il faut bien qu'à la fin justice soit faite. Pourquoi faut-il que je sois hors d'état de faire le voyage ? j'aurais la consolation de lui donner ma voix ; j'aurais surtout celle de vous dérober quelqu'un de vos moments, de vous parler de M. Turgot, et de vous ouvrir mon cœur qui est plein de lui et de vous.

Le vieux malade. — V.

985. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

31 mai.

Votre prétendu *Pierre Jean* est dans son lit, tout près d'aller trouver cette sœur aimable dont vous me dites tant de bien, et qui cause vos justes regrets. Je suis tellement mort au monde depuis longtemps que j'ignorais qu'il y eût un autre vous-même dans un couvent. J'entre dans tous vos sentiments; je voudrais pouvoir vous consoler, ou du moins vous amuser.

Je vous trouve bien hardi d'envoyer par la poste cette moitié de rondeau qui est à la louange de tant de gens. Le sujet de ce rondeau m'intéresse plus que personne. J'ai bien peur d'y perdre le repos de ma vie.

Je plains d'Alembert pour le moment; mais je crois que sa philosophie le consolera. Vous êtes plus sensible, et par conséquent plus à plaindre.

Je vous jure que je ne sais où trouver des *chinoises*[1], et je vous jure qu'elles ne méritent pas d'être trouvées. Mes chagrins se joignent aux vôtres. Je vous embrasse bien tendrement, mon très-cher marquis.

986. — A M. DE VAINES.

5 juin.

Je suis presque consolé, monsieur, on vous rend justice, et vous pouvez dire : *Uno avulso non deficit alter*. Il y a quelque temps que je pris la liberté d'écrire à M. le grand chancelier d'Angleterre pour un procès assez considérable qu'un homme de ma colonie

[1] *Lettres chinoises* à M. de Paw. *Œuv. compl.*, t. XXVIII.

est obligé de poursuivre à Londres. Je fus très-étonné de recevoir deux lettres consécutives de M. le grand chancelier, contre-signées Turgot. Je demandai à M. Dupont l'éclaircissement de cette aventure. Je n'ai point eu de réponse. Oserai-je vous supplier de vouloir bien en faire souvenir M. Dupont, si vous le voyez?

Je suis enchanté que vous conserviez votre place, et que M. Turgot conserve sa philosophie. Il a eu la bonté de m'écrire une lettre dans laquelle j'ai reconnu toute sa belle âme. Le triomphe de M. de La Harpe contribue aussi beaucoup à ma consolation; mais je m'afflige avec M. d'Alembert, et je crains que M. le marquis de Condorcet ne soit trop en colère. On m'assure que votre esprit conciliant vous a attiré tous les cœurs, comme votre probité a subjugué tous les esprits. Mon cœur et mon esprit se mêlent dans la foule.

Je ne sais où est M. de Condorcet; mais permettez-moi de mettre ce petit billet dans votre paquet. Conservez-moi vos bontés; elles sont chères au vieux malade de Ferney.

### 987. — AU MÊME.

10 juin.

Les gens qui aiment la vertu et l'esprit, monsieur, se consolent, quand ils apprennent quelles attentions on a eues pour vous, et on reprend de nouvelles espérances. On dit que tous les édits rendus et tous les arrangements pris par M. Turgot subsisteront[1]. Si

[1] Turgot, vaincu par la cabale de la cour, avait quitté le contrôle

cela est, il est donc clair qu'il avait fait le bien du royaume. Vous devez avoir trop d'occupations pour que je vous importune par une longue lettre, et que je vous fasse des questions. Je me borne à vous dire combien je m'intéresse à votre sort, et combien je suis sensible à votre amitié.

Je crois que je puis sans indiscrétion recommander les incluses à vos bontés, d'autant plus qu'assurément il n'y a rien dans ces incluses qui puisse compromettre personne. Conservez, monsieur, les sentiments dont vous avez flatté le vieux malade.

988. — A M. TURGOT.

17 juin.

Monsieur,

Le vieux malade de Ferney, toujours affligé, mais presque consolé par vos bontés, vous réitère ses respects, ses hommages et sa reconnaissance, et vous supplie, quand vous verrez votre vertueux ami[1], de vouloir bien lui faire lire pour vous deux seuls ce petit écrit[2] que je mets à vos pieds et aux siens.

989. — A M. MARIN.

24 juin.

Monsieur le philosophe, avez-vous tellement renoncé

général des finances le 12 mai précédent. C'est après sa retraite que Voltaire lui adressa l'épître qui commence par ces vers :

Philosophe indulgent, ministre citoyen,
Qui ne cherchez le vrai que pour faire le bien, etc.

[1] Malesherbes.

[2] *Sésostris*, conte en vers. — *Œuv. comp.*, t. XIV.

au monde, que vous ne soyez pas informé du dernier acte de la tragi-comédie des Vérons et du fameux cocher Gilbert? On me mande que ce Gilbert, que tant d'avocats avaient traité de Caton, est enfin reconnu pour un Cartouche, et qu'il est actuellement dans les cachots du Châtelet pour vol et pour crime de faux. Voilà M. Linguet bien justifié, et les avocats qui s'étaient élevés contre lui bien confondus. Je vous demande en grâce de m'apprendre où en est cette affaire. Une telle aventure doit, ce me semble, faire rentrer en eux-mêmes ceux qui soutinrent avec tant d'acharnement et d'absurdité le roman de cent mille écus portés en treize voyages, et la vertu du cocher Gilbert encore plus incroyable que les cent mille écus. Cela doit bien apprendre à nos Parisiens à précipiter un peu moins leurs jugements. Mais nos Parisiens ne se corrigeront pas. Les convulsionnaires feraient demain une Saint-Barthélemy, et les abonnés de l'Opéra se battraient après-demain pour une danseuse, si on les laissait faire.

Quoi qu'il en soit, je vous prie très-instamment de vouloir bien vous informer de ce qu'est devenu Caton Gilbert. Est-il pendu? Est-il aux galères, ou achète-t-il une charge de conseiller au parlement, comme son ami Dujonquay en devait acheter une?

N'oubliez pas le solitaire votre ami, qui écrit rarement, mais qui ne vous oubliera jamais. — V.

990. — A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

2 juillet.

Je ne m'attendais pas, monsieur, à l'honneur que

vous me faites de me ressusciter, moi et mes enfants[1]; vous les faites assurément mieux parler en italien que je ne les fais parler en français. Leur parrain vaut bien mieux que leur père. Agréez les derniers remerciements que vous fait un vieillard près de quitter ce monde. Je mourrai avec le regret de n'avoir pu vous faire ma cour chez vous, mais avec toute la reconnaissance et la respectueuse estime que vous avez depuis longtemps inspirée, monsieur, à votre, etc.

### 991. — A M. DE VAINES.

5 juillet.

Le vieux malade de Ferney, monsieur, se recommande toujours à votre souvenir. Il suppose que vous avez à présent plus d'une affaire; mais il suppose aussi que vous avez eu le plaisir d'assister à la réception de M. de La Harpe. Je lui dois des remerciements bien vrais et bien tendres. Son amitié est aussi courageuse qu'éloquente; et, s'il a passé les bornes en parlant de moi, je ne lui en ai que plus d'obligations. Il a cru devoir opposer quelques exagérations à celles que mes ennemis m'ont prodiguées. Permettez que je mette sous votre enveloppe la lettre que je lui écris.

Je n'ai fait encore aucune démarche auprès de M. de Clugny[2] pour mon petit pays et pour ma petite colonie. Je ne sais point si nous aurons le sel qu'on nous a promis, et pour lequel nous payons trente mille livres par an à la ferme générale.

[1] Albergati venait de traduire ses dernières pièces.

[2] Le nouveau contrôleur général, qui ne le fut pas longtemps; car il mourut l'année suivante. Il avait été intendant de Bordeaux.

J'ignore aussi quel parti l'on prend sur les corvées et sur les maîtrises. Le coin de terre que j'habite est dans une position singulière, ayant été déclaré province étrangère, et n'ayant pu jouir des avantages qu'il a chèrement achetés. Je n'en ai pas même encore parlé à M. de Trudaine. J'ai cru que, dans ces premiers moments, il fallait laisser aux ministres le temps de se reconnaître, et ne les pas fatiguer par des demandes indiscrètes. Je ne vous parle en général de mes inquiétudes sur ma petite province et ma colonie qu'encouragé par toutes les marques d'amitié que vous avez bien voulu me donner, et par l'extrême indulgence que vous m'avez toujours témoignée. Conservez-moi, monsieur, des bontés qui me seront toujours chères, et dont la reconnaissance ne finira qu'avec la vie du vieux malade de Ferney.

### 992. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

Ferney, 6 juillet.

Vous êtes toujours, madame, notre patronne et notre protectrice. Je vous écris de ma faible main pour vous en remercier, tandis que tout Ferney est à la comédie. Je ressemble aux loyaux amants qui renonçaient aux fêtes de la cour pour s'occuper en secret de la dame de leurs pensées.

Je crois que Saint-Géran ne s'est pas arrangé avec Le Kain; ainsi je ne suis pas tant le rival de la reine qu'on le croit. Vous sentez bien à quel point je dois être flatté de l'occasion que vous me donnez d'écrire à madame la princesse d'Hénin; mais vous sentez aussi combien je dois être embarrassé : il y a bien long-

temps que j'ai renoncé aux cours, et je n'en ai jamais su le langage. Jetez ma lettre dans le feu si elle n'est pas bien.

Je suis plus près de faire le voyage de l'autre monde que celui de Versailles, et alors, madame, ce sera vous seule que je regretterai.

Conservez-moi vos bontés en cette vie. Si M. le comte de Maillebois n'est pas encore parti pour son armée, puis-je vous supplier de lui dire, en passant, combien nous nous intéressons ici à cette armée-là? Nous avons proclamé maréchal de France celui qui la commande.

Tout Ferney vous crie : *Vive votre patronne !*

93. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

28 juillet.

Je reçois aujourd'hui, monseigneur, votre lettre avec madame de Saint-Julien, qui arrive. Je me hâte de vous remercier.

Ce serait une grande consolation pour moi de partir pour venir vous faire ma cour, lorsque madame de Saint-Julien reviendra à Paris. Le triste état de ma santé est la seule chose qui puisse m'en empêcher. Je ne vois pas qu'il y ait une autre raison; mais celle-là en vaut cent autres. La décrépitude est chez moi dans toute la perfection de son horreur. Il ne me reste que ma tendre sensibilité pour vos intérêts, pour votre gloire, pour tout ce qui vous regarde. Je ne me reconnais qu'à la vivacité de ces sentiments. Je volerais à vos pieds si j'existais; mais le fait est que je ne vis plus que par mon cœur.

J'espère encore que je verrai ce résumé que vous avez eu la bonté de me promettre. Je le crois nécessaire. Le public a ouvert les yeux ; il me semble que rien ne serait plus convenable qu'un précis de ce que vous avez fait de grand et de mémorable pour ce même public qui est trop souvent ingrat et méchant, mais qui, à la longue, rend toujours justice. C'est ici une occasion où vous devez souffrir qu'on vous peigne à la postérité tel que vous avez été et tel que vous êtes. On doit faire votre éloge malgré vous-même. Je voudrais que cet éloge, fondé uniquement sur les faits, sans phrases d'orateur et sans la fausse éloquence du barreau, fît la principale partie de l'ouvrage, et que le reste ne fût qu'un résumé court et convaincant de l'horrible friponnerie que vous avez essuyée. Je voudrais que ce Mémoire fût un monument durable. Je voudrais être bon avocat et être jeune. Que ne voudrais-je point ! On s'égare en vains désirs jusqu'au moment de sa mort. Je ne m'égare point en disant combien je suis pénétré des bontés que vous me témoignez, et à quel point elles redoublent ma passion respectueuse pour vous.

994. — A M. DE VAINES.

A Ferney, 28 juillet.

En vous remerciant, monsieur, des papiers que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et surtout des témoignages d'amitié qui accompagnent cet envoi ; c'est cette amitié qui m'est chère. Que je voudrais me trouver chez vous avec les personnes illustres dont vous me parlez ! La vieillesse, les maladies, les cha-

grins me retiennent dans ma retraite. J'y étais soutenu par la bienveillance d'un homme dont je regretterai à jamais la perte : j'y languis à présent ; je n'y attends que la mort.

Je cherchais de la consolation dans les belles-lettres; je n'y trouve qu'un surcroît d'accablement. Je vois qu'il n'y a de succès à Paris qu'à l'Opéra-Comique ou à la tragédie anglaise : on abandonne Racine et Corneille pour Shakespeare. Je fis connaître autrefois Shakespeare en France, et on se sert pour me battre des armes que j'ai fournies moi-même. On s'efforce de faire regarder Piron comme un grand homme, pour rabaisser ceux qui ont illustré le dernier siècle. Enfin je ne reconnais plus Paris.

Il faut que je vous parle, monsieur, de je ne sais quelle lettre en vers médiocres que j'écrivis à un homme [1] qui certainement n'est pas médiocre, il y a près de deux mois. Je n'en gardai point de copie. On me dit qu'elle a couru. Si elle est parvenue jusqu'à vous, je vous supplie de vouloir bien m'en faire avoir une copie, afin que je voie combien j'ai été téméraire. Je ne me souviens pas d'avoir rien mis dans ce petit écrit qui pût déplaire à personne, et je souhaite que cet écrit ait pu être approuvé de vous, s'il est tombé entre vos mains. Conservez-moi des bontés dont je sens tout le prix.

### 995. — A M. MARIN.

28 juillet.

J'ai vu, monsieur, dans ma retraite un homme fort

[1] L'épître à Turgot, après sa disgrâce.

éloquent, fort savant et fort aimable. Je n'ai donc point été étonné qu'il ait eu beaucoup d'ennemis; ce qui m'étonne, c'est qu'il ne les ait pas encore réduits au silence. Ma satisfaction aurait été complète si vous aviez pu être du voyage. Je ne cherche actuellement que des consolations. J'espère que le fameux cocher Gilbert m'en fournira. Ce serait un assez beau moment que celui où cet honnête homme nous découvrirait tout le mystère de la sainte société des Vérons et des Dujonquay. Cela pourrait apprendre aux avocats à moins prodiguer leurs figures de rhétorique et leurs injures.

Adieu, monsieur, je vous souhaite la paix de l'âme que tout le monde cherche dans la retraite, et qu'on y trouve très-rarement. Mes sincères compliments, je vous prie, au voyageur, qui doit être actuellement dans votre voisinage.

### 996. — A M. LE COMTE DE SCHOMBERG.

Ferney, 29 juillet.

Je me suis vanté, monsieur, à madame de Saint-Julien de la lettre dont vous m'honorez : Le Kain est venu avec cette dame. Il est vrai qu'un entrepreneur de spectacles, connu sous le nom de Saint-Géran, a bâti une assez jolie salle de comédie dans Ferney même, et que cela donne l'air d'une petite ville assez agréable à un village affreux qui était autrefois l'horreur de la nature. Madame de Saint-Julien, sœur de M. le commandant de Bourgogne, a pris sous sa protection ma colonie de Ferney, et l'entrepreneur Saint-Géran et moi. Elle a engagé madame la princesse d'Hénin à

demander Le Kain à la reine; ainsi je vois mon village et moi honorés des bontés de la plus adorable reine de l'Europe et de la plus aimable princesse de Flandre. Je n'en ai pas moins quatre-vingt-deux ans; je n'en suis pas moins accablé de maladies; je n'en vois pas moins de fort près la fin de tous les agréments de ce monde et de tous les spectacles; je n'en suis pas moins en proie à tous les chagrins de la vie, lorsque je suis près de la quitter : c'est le sort de presque tous les hommes. Les amertumes sont partout, et poursuivent les gens jusqu'à leur dernier quart d'heure. La consolation la plus flatteuse est la bonté que vous daignez me témoigner. Que ne puis-je, monsieur, jouir encore du bonheur de vous faire ma cour, et vous renouveler les tendres assurances de mon très-respectueux attachement?

997. — A M. DE VAINES.

A Ferney, 10 auguste.

Je suppose, monsieur, que ma diatribe contre Gilles Shakespeare et contre Pierrot Le Tourneur est la lettre que M. d'Argental vous a montrée. Il y aura une autre diatribe qu'on lira à la séance publique de l'Académie française le jour de la Saint-Louis; je vous y invite comme bon Français et comme soutien du bon goût, et je vous demande votre assistance contre les Welches, qui croient avoir séance au parlement d'Angleterre pour avoir estropié quelques phrases de Shakespeare.

Vous avez grande raison sur Le Kain. Ce serait à M. d'Argental à le corriger; mais il n'osera jamais.

recommande à vos bontés l'incluse pour M. d'Alembert.

J'enrage toujours de mourir sans pouvoir me trouver entre vous deux.

On me parle d'une ordonnance du roi sur les jurandes; puis-je, sans indiscrétion, vous prier de me la faire parvenir? Nous n'avons point, à la vérité, de jurandes dans la ville que j'ai eu l'insolence de bâtir à Ferney, et qu'on appelle village; mais il y en a dans le village de Gex qu'on appelle ville. Adieu, monsieur; jouissez de votre place, jouissez des belles-lettres, contribuez à les tirer de leur décadence.

### 998. — A M. LE BARON D'ESPAGNAC.

A Ferney, 11 auguste.

Monsieur, M. Fabry vient de me montrer une lettre de vous, dans laquelle j'ai vu toute la plénitude de vos bienfaits. On va dans l'instant bâtir des barraques, en attendant des casernes. On se dispose à recevoir préalablement l'officier invalide nommé M. Mantel, que vous avez la bonté de nous envoyer. Je reconnais dans tous vos procédés le digne ami de M. le maréchal de Saxe.

J'ai l'honneur d'être, avec tout le respect et toute la reconnaissance que je vous dois, monsieur, etc.

### 999. — A M. DUTERTRE.

A Ferney, 14 auguste.

A mon âge de quatre-vingt-deux ans, monsieur, étant à cent trente lieues de Paris et accablé de maladies qui me mènent au tombeau, c'est une grande consolation pour moi de voir qu'un homme de votre mérite

veuille bien se charger de mes affaires. Votre lettre me fait connaître votre caractère, vos sentiments et votre esprit. Je devais beaucoup aux bons offices de M. Dailly à qui vous succédez, et à qui je dois la plus grande reconnaissance.

Vous trouverez, monsieur, beaucoup de petites parties de rentes difficiles peut-être à recouvrer ; mais je n'ai heureusement ni dettes ni procès, et il suffira du semestre courant de mes rentes viagères, à ma mort, pour arranger toutes les choses de convenance. Si j'étais exactement payé de toutes mes rentes à Paris, j'en toucherais environ cinquante mille livres, dixième déduit; mais je me borne à la somme d'environ trente-six mille livres, afin qu'à ma mort, ou dans quelque occasion pressante, on puisse trouver de quoi faire face à tout, sans déranger ni ma famille, ni vous, monsieur, qui voulez bien avoir pour moi les mêmes bontés que M. Dailly, à qui je fais mes très-sincères compliments. Agréez les miens, monsieur, et soyez persuadé de la sensible reconnaissance avec laquelle, etc.

### 1000. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 septembre, au soir.

Figurez-vous, mon cher ange, que madame de Saint-Julien partit hier pour aller par Lausanne à Plombières. Elle fut accompagnée par deux braves compagnons de voyage et deux dames de notre voisinage; aujourd'hui, nous apprenons qu'elle a eu une fièvre violente dans sa route, et qu'elle craint d'être attaquée de la petite vérole, qui fait des ravages affreux dans ce pays-là; nous sommes dans la plus grande inquiétude.

Je vous envoie par M. de Vaines un exemplaire de ma déclaration de guerre à l'Angleterre et à ce misérable transfuge Le Tourneur. Je ferais bien mieux d'être tranquille que de faire la guerre. Il faut au moins se bien porter pour combattre toute une nation. Me voilà comme le maréchal de Villars, qui faisait la guerre à l'âge de quatre-vingt-deux ans pour son plaisir; mais il mourut à la peine.

Je suis, de mon côté, aussi malade que madame de Saint-Julien l'est du sien; c'est ce qui fait que je vous écris une si courte lettre, dont mon cœur vous demande bien pardon.

### 1001. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 15 septembre.

Je ne peux avoir l'honneur de vous écrire de ma main, madame, parce que ma main me refuse le service. Je ne sais où vous êtes, et je ne sais pas trop bien où je suis. Le gros abbé Mignot, que nous vous avions dépêché, et dont j'enviais la force et la santé, nous a dit que vous aviez eu une violente fièvre à Lausanne. M. Racle a mandé depuis que vous alliez à Plombières, et qu'il vous accompagnait jusqu'à Bâle. Je n'ai jamais si bien senti toute ma misère et toute ma faiblesse. Où est le temps où j'avais soixante-dix ans! J'aurais couru devant votre carrosse jusqu'à Plombières, et de là je vous aurais suivie jusqu'à Paris. Je me regarde comme un homme mort, puisque je n'ai pu seulement vous suivre de Ferney en Suisse.

Qu'allez-vous devenir à Plombières dans cette saison? Je crains que vous ne deveniez sérieusement ma-

lade, et, pour comble, nous ne pouvons recevoir de longtemps de vos nouvelles. J'adresse à tout hasard ma lettre à Paris; je me flatte que vous l'y recevrez incessamment, et que vous ne me laisserez pas longtemps ignorer l'état où vous êtes. Nous ne vous demandons qu'un mot qui calme nos inquiétudes; faites-nous écrire par un de vos gens. Vous aurez malheureusement bien des embarras en arrivant à Paris. Vous avez deux maisons, et vous n'en avez pas une: vous faites une vraie campagne d'officier général.

Madame Denis est presque aussi inquiète que moi, et je suis plus malade qu'elle; sans cela, j'aurais fait tout comme M. Racle. Il est difficile de vous dire qui de nous tous vous est le plus attaché; mais je le dispute à tout le monde.

Daignez me conserver vos bontés; elles sont ma plus grande consolation pour le peu de temps que j'ai encore à vivre.

### 1002. — A M. DE CARACCIOLI[1].

A Ferney, 15 septembre.

J'ai été, monsieur, fort étonné d'avoir l'honneur de recevoir de vous une lettre non cachetée dans un paquet contre-signé par M. le baron d'Ogny. Je prends la liberté de lui adresser ma réponse.

Je vous dirai d'abord que j'ai été très-fâché qu'on ait imprimé une lettre de moi, où il était question de

[1] Fils d'un noble Napolitain, il naquit et mourut à Paris. Il a écrit en français plusieurs ouvrages, notamment *les Lettres de Clément XIV*. Mis au défi par la critique de produire le texte italien, il le composa, et fut à la fois original et traducteur.

vous. Il eût fallu que l'éditeur vous en eût demandé la permission. Mais il y a longtemps que je suis accoutumé à ces désagréments.

Il est très-vrai qu'on m'avait dit qu'un habitant de la Touraine avait pris votre nom pour donner les *Lettres* du feu pape. Quelle que soit votre patrie, soit la France, soit l'Italie, il est certain que vous lui faites beaucoup d'honneur.

Il m'a paru que les *Lettres* attribuées au pape Ganganelli ne pouvaient être de lui. Au reste, quel que soit l'auteur, elles sont d'un homme de beaucoup d'esprit.

Quant à la prétendue veuve de l'infortuné Czarovitz, fils de Pierre le Grand, elle a passé quelques jours chez moi cet été, et on lui bâtit actuellement, auprès de mon château, une maison qui probablement ne sera point achevée.

Soyez très-sûr, monsieur, qu'elle n'est pas plus arrière-grand'tante de la reine que le faux Démétrius n'était successeur légitime au trône de Russie.

Je suis très-flatté que toutes ces petites méprises m'aient procuré l'honneur d'écrire à un homme de votre mérite. J'ai, etc.

VOLTAIRE,
Gentilhomme ordinaire du roi.

### 1003. — A M. MARIN.

19 septembre.

J'ai lu, monsieur de Lampedouse, près d'un quart de votre lettre; pour les trois autres quarts, je crois qu'il n'y a point de drogman dans le monde qui puisse

les déchiffrer. Je vous fais mon compliment sur l'aventure du brave cocher Gilbert; il n'a pas été élevé assez haut en dignité. On peut présumer que s'il avait été pendu, il aurait pu rendre gloire à la vérité sur le dernier échelon, et développer toute l'intrigue des Dujonquais et des avocats qui les ont aidés dans cette abominable affaire.

On nous mande que M. de Beaumarchais triomphe, qu'il est favori à Versailles, très-fêté de tout le monde à Paris, et bien récompensé à la cour des services qu'il a rendus en Angleterre.

Il n'en est pas de même de votre ami, on le dit entièrement écrasé; c'est dommage. Sa gloire et sa fortune auraient été bien grandes s'il avait su plier aussi bien qu'il avait su se battre. Vous êtes sage; vous avez su vous retirer dans le port pendant la tempête. Je mourrai bientôt dans le port où je suis depuis vingt-cinq ans. Mais dans quel autre port irons-nous? Adieu, bon voyage.

### 1004. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 19 septembre.

Il est neuf heures du soir; M. Racle, que nous attendions hier, n'est point venu; nous n'avons et ne pouvons avoir ancune nouvelle de vous, madame; nous tremblons que vous ne soyez malade sérieusement. Mon malheur est d'être dans l'impossibilité d'imiter M. Racle, et d'être auprès de vous. Je vous ai écrit à Paris, et cela n'a pu ni m'instruire ni me consoler. Je cherche du moins quelque soulagement à mes inquiétudes et à celles de toute la maison, en vous écrivant

au hasard. J'adresse ma lettre au maître de poste de Bâle, m'imaginant qu'il pourra faire passer ma lettre par Strasbourg ou par Béfort, et la faire parvenir à Plombières, où je présume que vous êtes.

Il est impossible de vous parler d'autre chose que de la crainte où nous sommes pour votre santé. Si on pouvait vous dire des nouvelles dans le temps que vous aurez peut-être un accès de fièvre, je vous dirais que ce fameux cocher nommé Gilbert, dont je vous avais tant parlé, ce modèle de vertu, ce grand homme qui avait joué le rôle d'un Caton dans le procès du comte de Morangiès, vient d'être condamné au carcan, à la fleur de lys et aux galères.

Je vous dirais que M. Thelusson, banquier génevois, associé avec le Génevois M. Necker, vient de mourir avec sept millions de bien qu'il n'emportera pas dans l'autre monde;

Que madame Geoffrin se meurt d'une très-rude apoplexie, sans avoir tout à fait sept millions.

J'ajouterais que notre pauvre colonie est furieusement hasardée.

Mais je ne suis occupé que du courrier, que j'attends demain, et qui m'apprendra peut-être où vous êtes. Tâchez de recevoir ma lettre, d'agréer mon tendre respect, et de me conserver vos bontés. Toute la maison est à vos pieds.

### 1005. — A M. NECKER.

A Ferney, 6 octobre.

Grand homme vous-même, monsieur; mais je ne consentirai jamais que Shakespeare en soit un si re-

doutable pour la France qu'on lui immole Corneille et Racine. Je suis assez comme ceux qu'on appelle les insurgents d'Amérique; je ne veux point être l'esclave des Anglais. Je n'ai écrit à l'Académie cette lettre dont vous me faites l'honneur de me parler, que pour me justifier d'avoir été le premier panégyriste en France de la littérature anglaise. Ce n'est pas ma faute si on a abusé des louanges que j'avais données aux bons auteurs de ce pays-là, et si on a voulu me casser la tête avec l'encensoir même dont je m'étais servi pour les honorer. Ma lettre était d'un bon Français qui combattait pour sa patrie, et qui ne voulait point que Paris fût subjugué par Londres.

Croiriez-vous bien, monsieur, que des gens charitables, qui assistèrent à l'assemblée publique de la Saint-Louis, allèrent répandre dans Versailles que ce petit écrit était un ouvrage contre la religion! On l'a dit à des personnes principales, qui n'ont pas le temps de lire nos bagatelles académiques, et qui ont cru sérieusement cette calomnie absurde. Je crois que madame Necker était à l'Académie ce jour-là. Elle doit aimer la solennité de la Saint-Louis; elle y a vu couronner un beau panégyrique du grand Colbert. Elle sait s'il a été le moins du monde question de religion. Elle doit être bien étonnée de cette accusation nouvelle; mais vous savez trop l'un et l'autre qu'il ne faut être étonné de rien, et surtout dans le pays où vous êtes.

Au reste, je sais bien bon gré à ce Shakespeare, qui m'a valu, monsieur, une charmante lettre de votre part; elle m'a consolé dans les maladies cruelles dont

je suis accablé sur la fin de ma vie. Madame Denis, qui, de son côté, a craint d'être attaquée de la poitrine, se disposait il y a un mois à faire un voyage à Paris pour demander de la santé à M. Tronchin. Je l'aurais accompagnée si j'en avais eu la force, et vous et madame Necker vous auriez été un des premiers objets de ma course. Mais je vois bien qu'il faudra que je meure sur les bords de votre lac, sans revoir ceux de la Seine. Nous sommes tous deux transplantés, mais vous *ut legatus*, et moi un peu *ut profugus*.

Je vous supplie, monsieur, vous et madame Necker, de conserver un peu d'amitié pour ce vieillard de Ferney, qui vous sera attaché à tous deux avec la plus respectueuse tendresse jusqu'au dernier moment de sa vie.

1006. — A M. LE CONTROLEUR GÉNÉRAL (M. DE CLUGNY).

A Ferney, 6 octobre.

Monseigneur, quoique je n'aie pas l'honneur d'être connu de vous, et que je craigne l'indiscrétion d'importuner pour des affaires particulières un ministre chargé de celles d'un grand royaume, souffrez cependant que je vous présente la requête d'un village.

Ce village, situé à l'extrémité de la France, entre Genève et la Suisse, allait devenir une ville florissante, et pourra même encore l'être s'il mérite votre protection. Il n'est composé que d'étrangers que j'ai établis à grands frais. On y fabrique des montres beaucoup mieux qu'à Genève, et le sieur Lépine, horloger du roi, l'un des plus habiles de l'Europe, y a son comp-

toir et ses ouvriers. On y travaille d'un côté pour Paris, et de l'autre pour le Bengale. Les Anglais nous ont préférés aux ouvriers de Londres, parce que nous travaillons à moitié meilleur marché. Cet établissement, fait à la porte même de Genève, pourrait, en peu d'années, partager tout le commerce des Génevois, si vous daignez le favoriser.

La plupart des autres fabriques ont demandé au roi des encouragements en argent. Celle-ci ne demande que la liberté de travailler. Vous jugerez, monseigneur, de ce qu'on peut faire pour elle. Je mets à vos pieds leur mémoire, et je me borne à attendre les ordres que votre équité et votre bienfaisance voudront bien donner.

J'ai l'honneur d'être, avec beaucoup de respect, monseigneur, votre, etc.

### 1007. — A M. L'ABBÉ MORELLET.

8 octobre.

Non-seulement, mon très-cher philosophe, vous me rendez de bons offices, mais vous obligez toute une province; je vous remercie en son nom et au mien; nous vous devrons à vous et à madame de Saint-Julien notre salut et notre liberté.

J'avais écrit positivement à M. de Trudaine que nos États acceptaient ses propositions et ses bienfaits avec la plus grande soumission et la plus vive reconnaissance. Ma lettre portait expressément que, soit qu'on nous donnât le sel au prix de Genève, soit que nous l'achetassions de nos voisins, le bienfait était égal.

Nous sommes bien loin de faire aucune condition; nous nous en sommes toujours remis entièrement à la volonté et à la justice du ministère.

Il est certain que la somme de quarante mille francs que les fermiers généraux exigent est exorbitante; la province est hors d'état de la payer; elle est pauvre, et qui pis est, accablée de dettes. S'il fallait acheter si chèrement notre liberté, je m'offrirais à payer la plus grande partie de cet impôt que les fermiers généraux veulent mettre sur nous ; mais ma colonie me ruine. On ne peut à la fois bâtir une ville et payer pour une province.

J'espère que M. de Trudaine, qui connaît mieux que moi l'état du pays de Gex, daignera prendre à son ordinaire les arrangements les plus équitables. Il sait que la ferme générale ne retire pas à son profit plus de sept mille francs par an de notre province; nous nous épuiserons pour en donner le double.

Tout cela, mon cher docteur, n'est ni sorbonique ni philosophique; mais vous êtes encore plus citoyen que théologien; je m'en rapporte à vous.

Je vous embrasse le plus tendrement du monde.

Le vieux malade de Ferney.

### 1008. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

A Ferney, 11 octobre.

Je ne reçois, madame, la lettre que vous avez la bonté de m'écrire du 1er octobre que le 11 de ce mois. Je soupçonne que ma lettre n'arrivera à Plombières que quand vous en serez partie. J'écris à tout hasard.

Vous serez probablement bien étonnée d'apprendre

qu'il se forme une compagnie qui veut bâtir une ville à Versoy, et y établir un grand commerce avec des manufactures. On prétend que le roi lui accorde la possession de toute la banlieue pour cent ans. Voilà le projet de M. le duc de Choiseul, près enfin d'être exécuté. Mais ce grand ministre aurait fait de Versoy une place importante pour l'État, ce qu'aucune compagnie ne pourra faire, pas même la compagnie des Indes.

Notre colonie de Ferney n'est pas si heureuse que Versoy; elle est persécutée et presque anéantie. Tous les artistes s'en vont les uns après les autres, parce que M. l'intendant les a mis à la taille et à la corvée. Cinq cent mille francs, que les maisons par moi bâties m'avaient coûtés, sont cinq cent mille francs jetés dans le lac de Genève. Je suis menacé de mourir, comme j'aurais dû vivre, dans la pauvreté attachée au métier d'homme de lettres.

Je ne réussis guère mieux dans les lettres dont je vous parle. Celle que j'avais écrite à l'Académie sur Gilles Shakspeare a essuyé mille difficultés à l'impression, et n'a pu enfin obtenir qu'une permission tacite. Elle n'est que tolérée, tandis que Gilles Shakspeare est dédié hardiment au roi.

Toutes ces petites nouvelles pourront vous surprendre, madame; elles pourraient m'affliger; mais rien ne doit abattre un homme qui vous a pour sa protectrice.

1009. — A M. ZAGURI, A VENISE.

A Ferney, 1er novembre.

Monsieur, *non sono degno di tanta gloria; Domine,*

*non sum dignus, sed tantum dic verbum;* je ne suis qu'un vieillard malade, accablé de quatre-vingt-deux ans et de quatre-vingt-deux maladies, près de quitter ce monde, que j'aurais regretté davantage si j'avais eu le bonheur de posséder Votre Excellence dans ma chaumière, entre les Alpes et le Jura. Vous n'auriez point vu, monsieur, une habitation comparable à vos palais de la Brenta, mais vous auriez vu un homme pénétré de respect et d'attachement pour votre illustre république, et ces sentiments se seraient encore fortifiés en vous faisant ma cour. Mon âge ne me permet plus le voyage que j'ai toujours eu l'intention de faire à Venise; il ne me reste que la consolation de vous présenter de loin le profond respect avec lequel je suis, monsieur, de Votre Excellence, etc.

VOLTAIRE,
Gentilhomme ordinaire du Roi.

## 1040. — A M. LE BARON THOMASSIN DE JUILLY.

Ferney, le 6 novembre.

Mes maladies, monsieur, qui me privent de toutes les consolations, ne m'ont point laissé insensible au plaisir de lire votre *Catinat* ou *le Modèle des Guerriers*. Je vous ai plus d'une obligation; c'est la troisième fois que je reçois de belles preuves que vous êtes un excellent citoyen, un brave militaire et un homme éloquent. Je vois que dans votre illustre corps on rend autant de services aux belles-lettres par son esprit qu'à l'État par sa valeur.

Mon cher voisin, M. de Varicourt, vient de me dire

qu'il est votre camarade et votre ami. Il a redoublé tous les sentiments que vous m'inspirez. Je vous avoue, monsieur, que je suis bien fâché que mon âge de quatre-vingt-deux ans et les infirmités qui me persécutent, m'ôtent l'espérance de vous voir. Je suis réduit à vous estimer d'un peu loin; mais mon estime n'en est pas moins forte. Permettez-moi, monsieur, de me flatter d'avoir avec vous quelque conformité. J'aime passionnément votre ami, M. de Varicourt, et je mourrai avec le plus sincère et le plus respectueux attachement pour M. le prince de Beauvau. Agréez, monsieur, tous les sentiments avec lesquels, etc.

Le vieux malade de Ferney.

### 1011. — A MONSEIGNEUR LE PRINCE DE CONDÉ.

A Ferney, 13 novembre.

Monseigneur, j'habite, auprès de Genève, la dernière chaumière de votre province de Bourgogne; je n'en suis pas moins votre sujet que MM. du Chambertin et du Clos-Vougeot. M. de la Touraille m'a mandé que Votre Altesse Sérénissime daigne étendre ses bontés jusqu'à moi. Le hasard, qui fait bien des choses, a fait que j'ai changé mon misérable hameau en une espèce de jolie ville. Ceux qui ont le plus contribué à cet établissement sont des horlogers étrangers que j'ai attirés d'Allemagne, de Suisse, de Savoie et de Genève. Le feu roi les a exemptés de tout impôt, et leur permit de travailler selon les usages de leurs pays. On veut aujourd'hui les priver de cet avantage; déjà la plupart de ces étrangers intimidés

sont retournés dans leur patrie. Ce qui reste se jette aux pieds de Votre Altesse Sérénissime; ils la supplient de daigner favoriser de sa protection cette requête qu'ils présentent au roi. Votre nom les sauvera de la ruine, et un vieillard de quatre-vingt-trois ans vous devra de mourir en paix.

Je suis, avec la plus vive reconnaissance et le plus profond respect, monseigneur, de Votre Altesse Sérénissime, etc.

1012. — A MM. DE LA RÉGENCE DU CANTON DE BERNE.

14 novembre.

Sur ce que M. de Crassy m'a fait l'honneur de me dire au sujet du sel de la province de Gex, j'oserais représenter à Leurs Excellences que l'intérêt de leurs sujets est le même que le nôtre;

Que les commis des aides et gabelles de France, dont nous sommes délivrés, ne peuvent plus empêcher que nous vendions du blé aux Bernois, et ne peuvent plus leur faire payer des traites considérables au passage de Versoy.

Sur ce fondement, la province de Gex s'est soumise à payer en indemnité aux fermiers généraux trente mille francs par année, et nous avons obtenu du roi la permission indéfinie d'acheter et de vendre du sel où nous voudrions.

Il s'agirait actuellement d'obtenir de Leurs Excellences assez de sel pour fournir dix mille écus de bénéfice à la province, qui n'est pas actuellement en état de les payer à la ferme générale de France.

Si on peut obtenir des délais de MM. les fermiers

généraux, comme cela se pratique très-souvent, je m'engagerais à acheter dans le canton de Berne, sous le bon plaisir de Leurs Excellences, assez de sel pour le faire vendre au profit de la province de Gex, pour l'aider à payer les dix mille écus convenus.

Pour cet effet, je supplierais Leurs Excellences d'ordonner qu'il ne fût vendu dans leur souveraineté aucun sel qu'en mon nom et à mes ayants-cause pour le pays de Gex. Je ferais payer ce sel aux ordres du souverain conseil de Berne, aux termes et au prix qu'il jugerait à propos de me prescrire.

Je tâcherais, par là, d'être utile au pays de Gex, et de mériter les bontés de Leurs Excellences.

### 1013. — A M. DIDEROT.

8 décembre.

Le dragon peintre[1], si joufflu, si gai, monsieur, m'a trouvé dans mon lit, n'ayant ni joue ni gaieté, parce que la santé, qui est la base de tout, m'a abandonné absolument. J'ai quatre-vingt-trois ans, et je vous répète que je suis inconsolable de mourir sans vous avoir vu. Votre gros garçon dit que vous demeurez dans la rue Taranne depuis très-longtemps; ne soyez point étonné que je l'ignorasse: il y a près de trente ans que je n'ai vu Paris, et je n'y ai jamais demeuré deux ans de suite dans toute ma vie, qui est assez longue. Je reviendrais volontiers y passer mon dernier quart d'heure pour avoir le plaisir de vous entendre, s'il était possible de passer ce dernier quart d'heure dans ce pays-là; mais malheureusement il est fort difficile

[1] Le chevalier de Lisle.

d'y vivre et d'y mourir comme on veût. Mon grand malheur a été que Ferney ne fût pas précisément sur votre route, quand vous revîntes de chez Catherine.

J'ai tâché de rassembler autour de moi le plus qu'il m'a été possible de vos enfants ; mais je n'ai pas toute la famille, il s'en faut bien; et où la trouver dans mes déserts? N'y a-t-il point à Paris quelque typographe un peu habile et bien assorti, à qui je puisse m'adresser, et voudriez-vous avoir la bonté de me l'indiquer? J'avais autrefois un ami[1] qui était le vôtre, et qui ne me laissait pas manquer mon pain quotidien dans ma solitude; personne ne l'a remplacé, et je meurs de faim. Cet ami savait que nous n'étions pas si éloignés de compte, et qu'il n'eût fallu qu'une conversation pour nous entendre; mais on ne trouve pas partout des hommes avec qui on puisse parler. La multitude des livres nouveaux, qui ne nous apprennent rien, nous surcharge et nous dégoûte. Le peu que j'ai lu de vous me rend presque tous les autres livres insipides. En un mot, monsieur, vos ouvrages et votre personne causent mes regrets. *Extremum quod te alloquor hoc est.*

*N. B.* On dit que vous n'aimez pas trop à écrire des lettres; cependant je vous prie de me répondre sur un objet qui en vaut la peine. On a imprimé à Paris, chez Nyon, les *Mémoires concernant l'histoire des sciences, arts, mœurs, usages des Chinois, par les Missionnaires de Pékin.* Le fond du livre est, dit-on, d'un Chinois nommé Ko, dérobé à ses parents par les

[1] Thieriot, mort en 1772.

Jésuites dans son enfance, élevé à la maison professe de ces perturbateurs du genre humain. Il est rempli de leur esprit comme l'était Jean Chatel; il parle des philosophes de Paris à peu près dans le goût de Palissot. Voici ce qu'il dit, page 271 : « Nous brûlerions « sur-le-champ cet ouvrage, si nous soupçonnions qu'il « pût plaire par quelque endroit aux ennemis de la « religion. Nous les avons vus de trop près pour ne « pas les mépriser; nous les connaissons trop pour les « craindre, et nous sommes trop sûrs de ce que nous « avons avancé pour ne pas les braver. »

Dans un autre endroit, ils regardent comme un saint martyr, un prince du sang, qui, séduit par les Jésuites sur la fin du règne de Kan-Hy, se fit chrétien, vola toute sa famille pour enrichir une dévote des Jésuites, se rendit coupable de mille actions infâmes, et à qui cependant l'empereur Kan-Hy laissa la vie.

Tous ces drôles-là restent impunément à Pékin, sous prétexte qu'ils savent un peu de mathématiques et qu'ils sont en possession de quelques éphémérides, suivant lesquelles ils composent aisément l'almanach. Si on ne les prévient, ils feront un jour à la Chine ce qu'ils ont fait au Japon. On espère, dit-on, qu'on les fera connaître par le moyen de la cour de Pétersbourg.

Le vieux solitaire vous souhaite un vie longue et heureuse; il n'a que la moitié de ce qu'il vous souhaite.

### 1014. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

13 décembre.

Voici une affaire plus singulière que le procès des économistes et des Néckriens, mon cher et grand phi-

losophe : figurez-vous que madame la comtesse de Laubépin daigne venir chez moi dans l'idée que je pourrais avoir l'honneur de la servir, et représenter ses droits sur la principauté de Dombes à M. Turgot. Je ne suis pas assurément dans le cas de mériter sa confiance; je lui ai dit que son affaire me paraissant très-juste, elle ne devait s'adresser qu'à un homme aussi juste que vous, digne d'être l'ami de M. le contrôleur général. Elle envoie cette lettre à M. le comte de Laubépin son mari, qui vous expliquera son affaire bien mieux que moi. C'est une bonne action que vous ferez; c'est vous prendre par votre faible.

Quand aurons-nous la réponse au Génevois? Pardon; le temps presse.

### 1015. — A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

A Ferney, le 17 décembre.

Mon cher et respectable philosophe bienfaisant, j'ai été bien fâché de ne pas répondre sur-le-champ à votre lettre d'Angoulême du 26 novembre. Quatre-vingt-trois ans, quatre-vingt-trois maladies, et presque autant d'affaires désagréables qui assiégent mes derniers jours, m'ont dérobé le plaisir de m'entretenir avec vous. Il m'en coûte beaucoup d'écrire, et même de dicter; on m'entend à peine quand je prononce, et il faut qu'on me lise les lettres auxquelles je réponds. C'est le partage assez ordinaire de la vieillesse.

Je compte, en vous avouant mes misères, parler en même temps à M. d'Argence et à vous. Vous êtes faits l'un pour l'autre, et vous avez tous deux des bontés pour moi.

Je suis bien aise que vous ayez lu les pièces d'un vieux procès qui devrait être jugé il y a longtemps. Je me les suis fait lire aussi. Ce fatras m'a beaucoup amusé. Je suis fâché seulement que les procureurs et les greffiers, qui autrefois barbouillèrent tant de papier dans cette affaire, aient gagné tant d'argent aux dépens du pauvre peuple.

La terre de M. d'Argence et la vôtre sont mieux administrées. Je n'ai guère vu dans ce long procès dont vous me parlez, de prix donnés aux *bonnes gens* et aux *bonnes filles*. Ces mots même de bonté d'âme, d'amitié, de reconnaissance, ne s'y trouvent pas une seule fois.

Je n'ai nulle curiosité de voir la profession de foi que vous m'annoncez, ni même la *Galerie des grands hommes selon le cœur de Dieu*[1]. Mais si j'étais encore au nombre des vivants, je voudrais être selon votre cœur.

Vous avez très-bien fait de faire inoculer votre fils. Vous n'avez fait en cela que suivre l'exemple du roi et de la famille royale.

Vous me donnez une grande consolation en me disant que vous pouviez venir passer quelques jours dans ma caverne. Mais il ne faut pas faire de si douces promesses sans les tenir. Vous ne verriez que deux malades, madame Denis et moi, dans une profonde solitude et dans un régime plus triste encore que les maladies; mais vous trouveriez deux cœurs qui sont à vous. J'en dis autant à M. d'Argence; il sait avec quelle tendresse nous lui sommes attachés.

[1] *Les grands hommes vengés des philosophes*, par l'abbé Chaudon.

## 1016. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

24 décembre.

M. de Crassy, madame, quitte les ruines du pays de Gex pour avoir le bonheur de vous faire sa cour, et moi je reste enterré sous ces ruines. Il vous racontera toutes nos oppressions, tous nos malheurs. Vous croyez bien que, dans ce labyrinthe de misères, je n'ai eu ni le temps ni la liberté d'esprit nécessaires pour finir ce que j'avais commencé sous vos yeux, et ce que je n'aurais pu heureusement achever qu'en étant éclairé par vos conseils et soutenu par votre présence. Ces petites entreprises-là demandent tout ce que je n'ai point, gaieté, santé, jeunesse, facilité de travail, conseils, tête uniquement accupée de son objet. J'ai été très-malheureux cette année en vers, en prose et en chiffres, et qui pis est, cette année est ma quatre-vingt-troisième. Toutes les disgrâces ont fondu sur moi, du jour que vous avez quitté votre ville naissante de Ferney. Le comble de notre malheur est d'être abandonné par Saint-Géran. On dit qu'il ne reviendra point voir le joli théâtre qu'il avait bâti, qu'il s'est ruiné à Bâle, et qu'il est entièrement dégoûté de la Suisse. Nous voyons tomber à la fois nos manufactures et notre comédie; mais si vous protégez toujours ce petit coin de terre, et surtout si vous l'honorez encore de votre présence, vous nous rendrez la vie.

Je suis dans une ignorance absolue de tout ce qui se passe; je vois seulement de très-loin et très-confusément qu'on nous fait beaucoup de mal, et je ne me console qu'en me flattant que vous nous voulez tou-

jours du bien. Je me mets à vos pieds, madame, du fond de ma caverne, d'où je découvre sept lieues de neiges: mon esprit est à la glace; mais mon cœur est rempli pour vous du plus tendre respect.

### 1017. — A LA MÊME.

A Ferney, 5 janvier 1777.

Votre vieux malade, madame, a eu l'honneur de vous écrire par M. de Fontaine. Il ne sait ni où vous demeurez, ni si vous avez reçu sa lettre. Il ignore, au milieu de ses neiges, tout ce qui se fait dans Paris et à Versailles. Il ne sait autre chose sinon que, quand il mourra, vous perdrez un serviteur aussi attaché qu'inutile. L'état où il se trouve, plus détestable que jamais, le met dans l'incapacité de vous écrire une lettre raisonnée et même raisonnable. M. de Crassy, qui se porte bien, vous fera un long détail de toutes nos misères auxquelles je ne crois pas qu'il y ait de remède. Il faut savoir souffrir de toutes les façons. Le rude hiver que nous éprouvons me décourage. La nature est si horrible que je n'ose espérer un printemps.

Je vous souhaite, madame, une bonne année et de beaux jours. Il n'aurait tenu qu'à vous de me donner du moins un bon quart d'heure, en m'écrivant un mot. Mais il n'y a personne au monde avec qui les absents aient plus de tort qu'avec vous. Vous les oubliez entièrement pendant l'hiver, et vous leur reprochez, l'été, de vous avoir oubliée. Il y aurait de la folie à moi si j'osais espérer de vous faire encore ma cour cet été. Je me borne à le désirer passionnément.

Je ne vous parle point de cet ouvrage que vous avez

vu naître, et qui n'était pas fait pour être traité par un homme de quatre-vingt-trois ans. Comment vous parlerais-je de mon dernier enfant? J'ignore si vous avez encore la moindre bonté pour le père. Si vous m'honoriez encore d'un reste de souvenir, vous daigneriez m'instruire, par M. de Crassy, de toutes les choses dont je n'ose vous parler, ne sachant pas si ma lettre vous parviendra.

Je me mets à vos pieds à tout hasard.

### 1018. — A M. MARIN.

24 janvier.

Vous ne m'écrivez, monsieur, qu'une lettre du jour de l'an. C'est bien à la vérité une marque de souvenir; mais ce n'est pas une marque d'amitié. Vous avez donc renoncé aux affaires et aux belles-lettres; vous les jugez apparemment les unes et les autres tombées en décadence à Paris. Cependant les belles-lettres consolent toujours, pourvu qu'on ne se commette pas avec le public.

Vous ne me dites rien de votre ami l'homme hardi et éloquent. J'ignore où il est à présent. Il m'était venu voir avec M. Panckoucke l'automne dernier. Est-il vrai qu'il a quitté la France? On prétend qu'il s'est retiré à Bruxelles, et de là à Maestricht; une place frontière de la Hollande n'est pas trop faite pour un homme de ses talents et de son caractère. Tout ce qui est arrivé depuis quelque temps à des personnes que vous avez connues est assez extraordinaire. Ce qui ne m'a pas médiocrement étonné, c'est qu'un fils de M. Lépine, horloger du roi, bien connu de vous,

jeune homme de quinze à seize ans, tout au plus, vient, par le crédit de son oncle, d'être fait capitaine d'artillerie, et est parti en cette qualité pour nos îles. Il était, l'année dernière, apprenti horloger dans ma colonie. On voit tous les jours de ces changements de fortune. Je me flatte que vous assez affermi la vôtre pour ne rien craindre et ne rien désirer. C'est là, ce me semble, la bonne philosophie; et c'est ce que les querelles littéraires, ni même celles de la cour ne donnent guère. Comptez que je m'intéresse bien véritablement, monsieur, à tout ce qui peut faire votre bonheur. Ma philosophie consiste à présent dans le repos et l'amitié. Conservez-moi la vôtre; elle sera la consolation de ma vieillesse. Votre, etc.

1019. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 26 février.

J'ai reçu, monseigneur, votre petit billet, qui est une espèce de lettre de change sur M. Marion. Ni lui ni l'abbé Mignot ne m'ont écrit; mais vos quatre lignes me suffisent. Plût à Dieu que M. le duc de Wurtemberg et M. le duc de Bouillon m'en écrivissent autant! Je suis pénétré de votre bonne action, et de la grâce que vous y mettez. Vous ne sauriez croire quel bien vous me faites en versant ce baume sur mes blessures. Je trouve que ma destinée est réformée à la suite de la vôtre; j'ai un procès bien triste, tandis que vous en avez un bien exécrable. Mais je suis toujours plus sûr du vôtre que du mien. Il me paraît impossible qu'on ne vous rende pas à la fin la justice qu'on vous doit. L'affaire est trop criante, et la vérité en est trop pal-

pable. Je ne crois pas qu'il y ait eu un pareil procès depuis celui de la faussaire de Robert d'Artois. On dit que parmi les épines du barreau vous avez conservé toute votre gaieté, comme toute la noblesse et la hauteur de votre âme; je n'en suis point surpris : vous serez toujours supérieur aux autres hommes.

Conservez, je vous en supplie, vos bontés à un vieux serviteur qui vous sera attaché jusqu'à son dernier moment avec le plus tendre respect.

### 1020. — A M. DUTERTRE.

A Ferney, 28 février.

Dans le triste état, monsieur, de mes affaires et de ma santé, votre lettre du 21 février me console. J'espère que vos bons offices pourront à la fin me tirer de l'embarras où je suis avec la succession de M. de Laleu. Il est clair, que si j'étais payé de M. le duc de Bouillon, je ne devrais plus rien à personne dans Paris. J'ai eu l'honneur de vous écrire sur cette affaire, qui m'est très-importante. Je vous ai prié de vouloir bien m'instruire si M. d'Ailly m'a conservé mon hypothèque ancienne, en transportant la dette dont M. le duc de Bouillon est tenu envers moi. Cette dette était homologuée à la chambre des comptes, et me répondait de mon payement. M. d'Ailly l'a transférée sur le gouvernement d'Auvergne, et j'ai bien peur d'avoir perdu, par ce changement, la sûreté de ma créance.

J'avais prié mon neveu, l'abbé Mignot, de vous en parler. Votre silence sur cette affaire ne laisse pas de m'alarmer. Je vous demande en grâce de m'instruire, et de vouloir bien ordonner à votre homme d'affaires

de presser toutes les démarches qui peuvent accélérer mon payement.

Je ne profiterai plus de la bonté qu'avait M. de La Borde de me faire toucher mille écus par mois pour les dépenses de ma maison.

J'avais fondé une colonie assez florissante; mais les malheurs qui sont arrivés coup sur coup précipitent la destruction de cet établissement. J'ai des sommes immenses à payer au mois de juin; et des princes souverains, qui me doivent beaucoup d'argent, me laissent sans secours, de façon qu'avec un revenu considérable je suis à la veille de manquer, et menacé de mourir chargé de dettes.

Dans cet état, monsieur, je n'ai d'espérance que dans l'amitié que vous voulez bien me témoigner. Je vous prie de me la conserver, et de me faire réponse touchant l'affaire de M. le duc de Bouillon.

J'ai l'honneur d'être, avec la reconnaissance que je vous dois, monsieur, votre, etc.

### 1021. — A M. L'ABBÉ DUVERNET.

Ferney, 10 avril.

Le vieillard malade, ou plutôt mourant, à qui M. l'abbé Duvernet a écrit, compte parmi ses plus grands maux celui de ne lui avoir pu répondre avec exactitude. M. l'abbé ne doute pas que le pauvre solitaire ne soit pénétré d'horreur au récit des méchancetés et des bêtises de ces Cannibales [1]. Une relation de cette gros-

[1] Le Châtelet venait de condamner à un bannissement perpétuel Delisle de Salles, auteur de *La Philosophie de la Nature*, et à la prison jusqu'à ce qu'il subît son jugement. Le parlement cassa cette sentence.

sièreté barbare figurerait très-bien dans un de ces journaux, où l'on instruit l'Europe de ce qui se passe dans l'île Formose.

Le vieux malade va bientôt partir de ce globe, habité encore par tant de sauvages. Mais il regrettera ceux qui pensent comme M. l'abbé Duvernet et son ami. L'apoplexie dont il a été attaqué n'a pas tout à fait pénétré jusqu'à son âme. Il se console de quitter bientôt ce monde, où il n'entend parler que d'extravagances barbares et fanatiques; mais il mourra bien plus consolé, s'il apprend que les détestables coquins de convulsionnaires, qui ont persécuté M. de Lisle, ont été sans crédit au parlement, où ils sont prisés ce qu'ils valent. On ne dira même rien de désagréable à un homme aussi estimable que M. de Lisle; on lui recommandera seulement de se conformer plus exactement aux règlements de la librairie.

Je prie M. l'abbé Duvernet d'embrasser pour moi son prisonnier, qui, je crois, est actuellement délivré.

### * 1022. — A M. LE CHEVALIER DE CHASTELLUX.

A Ferney, 6 mai.

Monsieur, on dit qu'il faut restituer à la mort ce que l'on doit à son prochain : les suites de mon apoplexie m'obligent à songer à ma conscience. Vous avez eu la bonté de m'apprendre que le fils de M. de Lally a obtenu, par sa persévérance courageuse, la révision de l'horrible procès fait à son père. On a retrouvé, en brûlant des papiers chez moi pour les dérober à la rage des persécuteurs, des Mémoires que M. de Lally le fils m'avait confiés. Plût à Dieu que le chevalier de

La Barre eût laissé un fils qui eût vengé ainsi l'assassinat juridique qui a fait périr son père!

Je ne sais point la demeure du jeune M. de Lally: vous me fîtes l'honneur, monsieur, de m'écrire il y a quelque temps que vous vous intéressiez à ce brave gentilhomme; vous eûtes même la bonté de me faire parvenir une de ses lettres, si ma mémoire trop affaiblie ne me trompe pas. Souffrez donc que je prenne la liberté de vous adresser le paquet que je lui restitue. Souffrez aussi que je présente mes adieux respectueux à M. de Fourqueux et à madame d'Invau. Personne n'a plus senti que moi le prix de vos bontés, de votre bienfaisance, de votre sage philosophie. Je ne suis plus qu'une ombre, mais cette ombre est pénétrée pour vous du plus tendre attachement, comme du plus profond respect.

### 1023. — A M. TURGOT.

17 mai.

Un vieillard de quatre-vingt-trois ans, tombé deux fois dans une espèce d'apoplexie, n'a pas trop la force d'écrire à Caton. Cependant, ayant entendu dire que Caton a daigné indiquer un rapporteur digne de lui au conseil des parties, pour plaider la cause de douze mille esclaves de six pieds de haut contre vingt petits chanoines ivrognes, jadis moines de Saint-Benoît, et pour tâcher d'obtenir, s'il est possible, que ces douze mille citoyens soient sujets du roi au lieu d'être esclaves de moines, ledit apoplectique se jette aux pieds de monseigneur Turgot pour le remercier très-humblement.

Un jour il arrivera peut-être qu'on sera assez sage et assez heureux pour remettre les étables d'Augias entre les mains d'Hercule; alors il fera ce qu'on a fait ailleurs : saint Bernard et saint Benoît n'auront plus de serfs de main-morte.

Le vieux mourant va bientôt partir dans cette douce espérance, et sera attaché bien respectueusement au vertueux Caton jusqu'au dernier moment de sa vie.

### 1024. — A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 31 mai.

Souffrez, monseigneur, que je suspende un moment mon triste état pour oser vous parler de l'étonnante issue d'une affaire dont les souterrains me sont encore inconnus. J'ai appris que mon neveu d'Hornoy s'était conduit comme il le devait, et que M. le duc d'Orléans lui en avait témoigné sa satisfaction. Cela m'a un peu consolé, quoique d'Hornoy ait eu la modestie de ne m'en rien dire.

Je suis près d'essuyer à Dijon à peu près la même aventure que la chicane vous a suscitée à Paris. Je ne me flatte pas de la soutenir avec autant de grandeur d'âme que vous: il faut que chacun se tienne dans sa sphère. C'est à vous d'être toujours grand et d'être supérieur aux événements; c'est à moi d'être petit, et d'enrager sans en rien dire, mais de vous être toujours attaché avec le plus inviolable et le plus tendre respect, tant que je respirerai dans mon trou, loin de la scène changeante de ce monde.

### 1025. — A M. DE CHABANON.

.....

Si j'avais votre jeunesse et vos grâces, par ma foi, je ferais tout comme vous. Je préfererais de grandes filles, belles et bien faites, à de vieux malades. Quand elles vous donneront un moment de relâche, venez voir votre oncle à Ferney : notre hôpital est triste; mais cet hôpital vous aime.

Souvenez-vous que vous m'avez promis de me montrer quelque chose de votre façon. Vous savez combien tout ce que vous faites m'est précieux. Adieu, cher ami, réjouissez-vous.

### 1026. — A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

27 juin.

Mon cher marquis, le vieux malade causait hier avec un apothicaire de Genève; hélas! il n'a que trop souvent de tels entretiens. « A propos, dit le malade « à l'apothicaire, de quoi guérit l'épine-vinette? — « De rien du tout, me dit-il, ainsi que la plupart des « remèdes. — Et où trouve-t-on, lui dit le malade, « des pastilles d'épine-vinette? — On les fait à Dijon, « répliqua-t-il; j'en ai chez moi par hasard une petite « boîte. — Envoyez-la-moi tout à l'heure, dit le ma- « lade. » Il l'envoya, et je vous l'envoie; mais j'enverrai bientôt à l'ange cinq petits pâtés[1]. Si vous en parlez jamais, si jamais le nom de ces petits pâtés sort de votre bouche, je reviendrai du fond des enfers vous tirer par les pieds. En attendant, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

[1] Les cinq actes d'*Irène*.

*P. S.* La boîte part sous l'enveloppe de M. le baron d'Ogny, et doit être chez lui. Il vous en coûtera une visite pour cette pauvreté.

### 1027. — A M. LE MARQUIS DE FLORIAN.

A Ferney, 16 juillet.

Mon cher ami, vous avez ramené le beau temps à Dijon; ramenez-y tout d'un temps l'indulgence et l'équité. Revenez le plus tôt que vous pourrez, et revenez content de votre voyage.

Si vous voyez M. Béquillet, notaire des États de Bourgogne, homme de lettres et mon confrère dans l'Académie de Lyon, je vous prie de lui dire où est son gros ballot. Ce sera à lui à décider par quelle voie on pourra le lui faire parvenir.

Je m'imagine que nous aurons le plaisir de vous revoir à la fin de ce mois, vous et votre décrétée, que MM. du parlement n'ont décrétée sans doute que par pure coquetterie.

J'ai enfin perdu le seul protecteur qui me restait en France, le seul qui pouvait faire un peu de bien à ma colonie délabrée. M. de Trudaine est remercié, lui sixième, comme vous savez. Versoy est protégé avec la plus grande distinction. Voilà une belle occasion pour être plus philosophe que jamais, et pour se détacher des biens périssables de ce monde-ci.

Madame Denis vous fait à tous deux bien des compliments.

### 1028. — AU MÊME.

A Ferney, 23 juillet.

Mon cher ami, je n'en peux plus; je n'en peux plus,

je ne peux dicter qu'un mot; ma faiblesse augmente et ma vie s'en va. Je n'aurais pu recevoir l'empereur Joseph[1], ni même saint Joseph, quand même les impertinences des Génevois de Ferney ne les auraient pas empêchés de m'honorer de leurs visites.

Je ne doute nullement que votre procès ne se tourne en plaisanterie; mais vous ne pouvez consulter personne plus capable de vous aider, soit en plaisanterie, soit en choses sérieuses, que M. Béquillet. Le ballot qu'il réclame deviendrait une chose très-sérieuse. Je vous conjure de mander au sieur Forestier que vous connaissez, et que je ne connais point, qu'il me rende le ballot quand je l'irai chercher à Nyon, ou quand l'ami Wagnière ira le prendre de ma part.

(*A madame de Florian.*) Madame, je ne suis point surpris que monsieur, qui a des yeux et de l'esprit, vous ait distinguée dans la cohue que les Welches appellent *Faxhall*. Je crois que toute la famille, sans exception, en aurait fait autant; mais je porte envie à tous les simples citoyens qui ont le bonheur de vous voir et de jouir de votre société. La fin de ma vie est triste; je ne suis ranimé que par mes sentiments pour vous deux, et consolé par votre amitié.

### 1029. — A M. L'ABBÉ PEZZANA[2].

A Ferney, le ...

J'ai reçu, monsieur, par Genève, votre belle édition de l'Arioste, dont je vous fais les plus sincères remerciements. Je vous aurai l'obligation de le relire tout

[1] Joseph II voyageait alors en France.

[2] Conservateur de la Bibliothèque royale de Parme.

entier, avant que je fasse mon éternel voyage dans un pays où l'on ne peut plus lire ni écrire.

On dit que vous ferez imprimer à part vos Commentaires sur l'*Orlando furioso;* tous les gens de lettres vous auront l'obligation de connaître les personnages et les actions du seizième siècle, dont il est parlé si souvent dans le poëme. Rien ne serait plus curieux et mieux reçu : ce supplément pourrait produire un volume entier; c'est un travail digne de vous. Agréez, monsieur, la reconnaissance, l'estime, et j'ose dire l'amitié de votre, etc.—Le vieux malade de Ferney.

### 1030. — A M. D'ELMOTTE [1].

Ferney, le.....

Un vieillard de près de quatre-vingt-trois ans, accablé de maladies, s'est presque senti renaître en lisant les vers très-agréables dont M. d'Elmotte a bien voulu l'honorer. Il le supplie de vouloir bien lui pardonner si son triste état ne lui permet pas de répondre comme il le voudrait. Si les forces lui manquent, sa sensibilité n'en est pas diminuée. Il prie M. d'Elmotte d'agréer sa reconnaissance et l'estime infinie avec laquelle il a l'honneur d'être, etc. L'ermite de Ferney.

### 1031. — A M. DE VAINES.

29 auguste.

Je prévois, monsieur, que votre bénéfice simple va se tourner en bénéfice à charge d'âmes. Dans quelque

[1] Secrétaire de l'intendant de Paris. D'abord gendarme, puis homme de lettres, puis Bénédictin, il redevint laïque à la Révolution, et gendarme sous l'Empire. Poultier d'Elmotte est mort exilé en 1827.

poste que vous soyez, on aura toujours besoin de vous. Si quelque chose me console du voyage que vous ne faites point, c'est le malheur où je suis d'être tout à fait indigne de la peine que vous preniez. J'aurais été trop honteux de me montrer à vous dans toute ma décrépitude. Je crois très-sérieusement que je vais bientôt trouver M. de Trudaine. Je vous souhaite tout le bonheur que vous méritez. Horace disait :

Det vitam, det opes; animum æquum mi ipse parabo.

Je le crois bien ; *vitam* est là pour la santé, sans laquelle il n'y a rien dans ce monde. Ce n'est donc que de la santé que je vous souhaite ; car je suis persuadé que vous resterez administrateur. J'en félicite madame de Vaines, qui voulait vous accompagner sur nos frontières.

Le pauvre malade n'a pas la force d'en dire davantage.

### 1032. — A M. TRONCHIN,
DOCTEUR MÉDECIN.

7 septembre.

J'ai vu, monsieur, une lettre charmante entre les mains de madame Denis ; celui qui l'a écrite ne s'est trompé que dans un seul point : il ignore que je suis incapable de cesser un moment d'être attaché du fond du cœur à un grand homme.

Madame Denis a été détournée par le mauvais temps de risquer le voyage de Paris ; elle remet cette partie au printemps prochain. Sa maladie est, à ce qu'elle présume, la suite et le renouvellement d'un catarrhe violent dont elle fut attaquée il y a dix-huit mois. Ce

catarrhe l'affaiblit, lui ôte souvent le sommeil ; elle a quelquefois le pouls un peu dérangé, mais jamais de fièvre véritable ; elle ne tousse et n'expectore que rarement ; le petit lait qu'elle prend presque tous les jours est soupçonné de contribuer à ces expectorations.

Je ne peux vous donner, monsieur, un détail plus circonstancié ; pour moi, je n'ai qu'une maladie, c'est la faiblesse attachée à mon âge de quatre-vingt-deux ans passés.

J'ai l'honneur d'être, avec un attachement et une estime très-véritables, votre, etc.

---

## RÉPONSE DE TRONCHIN.

La rose de la réputation a tant d'épines, monsieur, que craignant la piqûre, je n'ai pas même osé la toucher du bout de mes doigts, et quoiqu'on parle sans cesse de celles qu'on cueille après la mort, puisqu'alors on n'a plus de doigts, c'est une fable dont l'homme sage rit, mais sans rien dire ; car cette fable est très-utile. Voilà, monsieur, ma confession de foi sur la rose, d'où il est aisé de conclure que je ne puis être un grand homme pendant ma vie, comme après. Mon ambition, depuis bien des années, se borne à être un bon homme, et à mériter par ma bonhomie l'attachement de mes amis, auxquels je suis très-fidèle, et qui me l'ont été aussi. Votre silence de dix ans, et quelques traits par-ci par-là, m'ont fait craindre que vous ne fussiez plus mon ami. N'ayant rien à me reprocher, j'ai vu que la règle de la bonhomie avait aussi ses exceptions, mais qu'il ne fallait pas y renoncer, parce que la règle était bonne ; l'amitié constante de madame Denis m'en est une preuve très-chère. Si les circonstances lui eussent permis de faire un

petit voyage à Paris, mon empressement à la convaincre du retour que je lui donne l'aurait satisfaite, et moi aussi. Daignez, monsieur, l'en assurer, en la priant de m'envoyer un mémoire sur l'état de sa santé. Quoique éloigné, je pourrais peut-être lui donner quelques conseils qui lui prouveront mon dévouement et mon zèle. Dix ans de séjour ici ne m'ont pas changé; je suis toujours le même. Je vous prie d'en être persuadé, etc.

---

### 1033. — A M. DUVERNET.

Ferney, ... septembre.

L'ermite de Ferney, monsieur, est très-persuadé de la sagesse de M. d'Alembert et du mérite de tous ses confrères de l'Académie française; mais il doute beaucoup de la vertu de leurs exorcismes. On a vu des bégueules, après certaines épreuves, devenir des femmes charmantes; mais on n'a jamais entendu dire que des folliculaires soient devenus gens de bien : ils sont tous morts, comme des théologiens, dans l'impénitence finale.

Quant à la réconciliation des beaux-esprits que vous m'annoncez, elle ressemble au beau rêve de la paix perpétuelle. Je souhaite de tout mon cœur cette réconciliation et cette paix; mais je n'y crois pas.

### 1034. — A MADAME NECKER.

22 octobre.

Madame, vous me fîtes une fois l'honneur de m'écrire, et je répondis à M. Necker par pure bêtise, ayant

pris votre écriture pour la sienne. Aujourd'hui, M. Necker m'honore d'une très-belle et très-consolante lettre, et c'est à vous que je réponds. Je vous demande, madame, une très-grande grâce, c'est de le remercier pour moi. Vous avez plus de temps que lui, quoique vous n'en ayez guère, et vous avez toujours eu de la bonté pour moi. Je ne veux pas qu'il reçoive une lettre où il serait question de *Zaïre*, parmi une foule de placets et des comptes des fermes générales. Je vous supplie seulement, madame, de lui dire combien j'ai été touché de ce qu'il m'a écrit.

Soyez bien persuadée que je viendrais me mettre au nombre de vos courtisans, si mes quatre-vingt-quatre ans, mes quatre-vingt-quatre maladies et mes quatre-vingt-quatre sottises ne me retenaient au bord de votre lac, que, Dieu merci, vous ne reverrez plus.

Souvenez-vous un petit moment de votre respectueux et fidèle serviteur.

### 1035. — A MADAME DE SAINT-JULIEN.

Ferney, 29 octobre.

Me voici, madame, entouré de six petits Varicourt qui ne sont pas encore de la taille du grand abbé, leur frère, qui vous rendra cette lettre. La mère fait comme tous ceux qui sont à Ferney : elle implore vos bontés. Elle a une pension sur le clergé ou sur les économats : cette pension n'est que de soixante-douze livres, et madame de Varicourt, femme d'un brigadier des gardes-du-corps, compagnie de Beauvau, est digne de votre bienveillance par sa pauvreté qui égale presque son mérite. Vous devez être toute puissante sur le

clergé comme sur les laïques; vous protégez surtout le petit coin de terre que vous avez honoré et embelli de votre personne. Daignez vous souvenir à Paris du malade de Ferney, comme vous vous en êtes souvenu à Dijon. Je me mets à vos pieds.

### 1036. — A M. DE CHABANON.

A Ferney, 29 octobre.

Je n'ai que le temps, mon cher ami, de vous écrire, pour ma consolation dans tous mes maux, que je serai incessamment votre confrère : c'est un titre dont vous n'avez pas besoin, mais dont le vieux bonhomme, toujours souffrant, a un besoin extrême. Souvenez-vous des gens de bien, quand vous serez dans votre royaume.

### 1037. — A M. DE CONDORCET.

Ferney, 31 octobre.

Mon cher philosophe, M. Bitaubé, qui partait avant-hier pour Paris, s'est chargé, pour M. d'Alembert et pour vous, de deux exemplaires du *Prix de la Justice et de l'Humanité*, brochure dont vous reconnaîtrez l'auteur, et qui est une satire de notre jurisprudence criminelle.

L'on m'a dit à Genève qu'on y imprimait, avec des augmentations, un *Éloge de Pascal*. Cette nouvelle édition sera bientôt achevée, et je vous en ferai parvenir un exemplaire.

J'ai parlé plusieurs fois à M. de Voltaire d'une certaine lettre de Fénelon à Louis XIV, que j'ai lue chez

mademoiselle de l'Espinasse, et dont M. d'Alembert, M. l'abbé de Mauri, ou M. de Saint-Chamant, doivent avoir une copie. M. de Voltaire désirerait vivement que vous m'adressassiez cette copie, qu'on s'engage à ne point laisser copier, et qu'on renverrait avec exactitude après l'avoir lue.

J'apprends par M. Cramer, qui est de retour de Paris, que les petits MM. de Chabot viennent passer un an à Genève, et qu'ils doivent y arriver à la fin du mois prochain.

Est-ce M. de Chabanon qui sera de l'Académie?

Je vous prie de me rappeler au souvenir de M. votre oncle, et de présenter mes respects à madame votre mère. Si je pouvais suppléer ceux auxquels vous vous êtes adressé pour elle à Genève, j'espère que vous ne me ménagerez pas. Si Clausonnette n'est pas dans ce moment-ci un courtisan de Fontainebleau, voudriez-vous bien lui dire mille choses de ma part?

Je vous suis à jamais, mon cher philosophe, le plus inviolablement, le plus tendrement attaché.

### 1038. — A M. LE CHEVALIER DE CHASTELLUX.

12 novembre.

J'ai donc l'honneur, monsieur, de vous envoyer mon petit programme suisse. Si vous connaissez et si vous protégez quelque jeune petit jurisconsulte qui ait de l'esprit, qui ne soit pas fâché de gagner cent louis d'or, et qui aime à dire hardiment la vérité, vous contribuerez peut-être à faire changer nos lois; vous aurez travaillé de toute façon à *la félicité publique*.

Il y a un endroit dans lequel je ne parais pas assez

respecter le sentiment de M. le chancelier d'Aguesseau : je vous demande pardon si j'ai tort; mais je compte sur votre suffrage si j'ai raison : c'est dans le chapitre affreux de la torture.

Vous daignez me parler d'ouvrages d'un autre genre, qui ne conviennent pas plus à un homme de quatre-vingt-quatre ans, que la correction du code criminel ne convient à un poëte. Mais nous marions à Ferney M. de Villette : nous avons voulu célébrer sa conversion par quelques amusements; les folies de notre petit théâtre ont percé jusqu'à Paris. Ce sont des amusements de campagne, qui ne sont pas dignes assurément d'être connus à la ville.

Si jamais vous avez quelques ordres à me donner, je vous supplie de vouloir bien mettre un C et un X à la fin de votre lettre; car votre écriture étant semblable à celle d'un homme qui m'écrit quelquefois, et qui ne vous ressemble pas, j'ai été sur le point de faire une grosse bévue.

Conservez vos bontés, monsieur, pour le vieux malade, qui vous sera bien respectueusement dévoué jusqu'au dernier moment de sa vie.

### 1039. — A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 22 novembre.

Ange exterminateur redevenu ange gardien, vous ranimez toute ma tendresse paternelle pour mon dernier enfant[1]. Je profite des bontés de l'aimable secrétaire[2]. Voilà deux additions absolument nécessaires,

[1] *Irène.*

[2] Madame de Vimeux, fille de M. d'Argental.

l'une pour le premier acte, l'autre pour le troisième. Le premier changement m'a été suggéré par M. de Thibouville; le second n'est que de moi; mais je ne crois pas qu'il fasse un mauvais effet.

Il me semble que notre ami M. de Chabanon met une terrible importance à cette place de l'Académie; sa passion est si forte qu'il a écouté des tracasseries bien injustes qu'on m'a faites sur son compte. Comment ne sait-il pas à quel point je l'aime ?

### 1040. — A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

26 novembre.

Une académie de Berne ambitionne le suffrage de toutes les académies de l'Europe. Des citoyens qui aiment la justice doivent un hommage au meilleur citoyen. Je ne sais si j'oserai envoyer ce petit ouvrage[1] à M. Turgot, et si je puis le lui adresser à lui-même. Enterré entre les Grandes-Alpes et le Jura, j'ignore même si mon paquet parviendra jusqu'à M. de Vaines; j'ignore surtout ce qu'on fait à l'Académie française. Je ne suis plus de ce monde; mais je mourrai avec mon culte d'hyperdulie pour M. Pascal de Condorcet.

### 1041. — A M. DE VAINES.

6 décembre.

Le vieux malade a reçu la lettre du 29 novembre de M. de Vaines; il passe ses derniers jours dans son lit, et se console de ses souffrances, en cherchant quel-

[1] *Le Prix de la Justice et de l'Humanité.*

ques vérités qu'il a bien de la peine à trouver. Pilate avait bien raison de dire : *Qu'est-ce que vérité ?*

Il s'est amusé aussi à marier des filles, et ne s'en porte pas mieux. Une de ses grandes consolations est l'espérance que M. de Vaines lui donne pour l'année prochaine; il le supplie de vouloir bien le mettre aux pieds de M. Aristide Turgot.

Je profite des bontés de M. de Vaines pour le supplier de vouloir bien faire passer le paquet ci-joint à sa destination.

### 1042. — A M. DUTERTRE.

A Ferney, 10 décembre.

Je commence, monsieur, par vous souhaiter par avance une bonne année de 1778. Je vous remercie en 1777 des secours que vous voulez bien me faire parvenir et de tous vos bons offices. J'en ai besoin plus que jamais; car, tandis que je suis à l'étroit pour mes rentes de Paris, j'ai fait des pertes immenses dans le pays que j'habite, et il ne me reste, pour le moment présent, aucune ressource. Les maisons considérables que j'ai bâties dans ma colonie ne m'ont valu jusqu'à présent que des procès.

Pourriez-vous cependant donner mille livres à M. l'abbé Mignot et mille livres à M. d'Hornoy, conseiller au parlement, à compte de la petite somme qu'ils me font le plaisir d'accepter de moi? Cette pension est pour chacun de dix-huit cents francs, et chacun toucherait les huit cents francs restants dans un temps plus favorable.

Pourrai-je toucher à la fin de ce mois de décembre plus des deux mille quatre cent livres que j'ai tirées sur vous jusqu'à présent chaque mois, depuis que vous avez fait cet arrangement? Cela me serait bien nécessaire, ayant une grosse maison à soutenir; mais je ne voudrais pas vous déranger le moins du monde, et je vous prie de me refuser si ma demande est indiscrète.

Au reste, ne pourriez-vous pas représenter à mes neveux, M. Mignot et M. d'Hornoy, le triste état où je me trouve actuellement? Ils attendraient, ainsi que moi, le rétablissement de mes affaires. Cela est désagréable; mais dans un temps de famine chacun retranche un peu de sa table.

Pour moi, je ne retrancherai jamais rien dans mon cœur des sentiments de reconnaissance que je vous dois. Je voudrais pouvoir recevoir votre réponse avant la fin de l'année, afin de savoir sur quoi compter.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus véritable attachement, votre, etc.

### 1043. — A M. MARIN.

16 janvier 1778.

Il y a trois mois, mon ancien ami, que je n'ai pas un moment à moi. Les mariages, les colonies, les affaires, les maladies, les travaux forcés ont accablé un vieillard de quatre-vingt-quatre ans. Je n'ai pu vous dire encore combien je vous suis obligé d'avoir pensé à moi. Si j'avais pu disposer de mon corps et de mon âme, je serais venu causer avec vous à Paris; j'aurais même été jusqu'en Normandie me présenter à

un homme[1] qui ne devrait pas être en Normandie, et de qui j'avais attendu de grandes choses pour toutes les provinces du royaume.

Je ne savais pas que l'homme que j'ai marié fût votre ami. Je vous en félicite tous deux. Nous avons eu un Provençal que je crois de vos amis aussi, puisqu'il est votre compatriote. Il est de l'Académie de Marseille, et par conséquent j'imagine qu'il est notre confrère. Il est, comme vous, aimable et serviable. Il me fait venir tout ce qu'il y a de précieux dans votre belle province qu'on appelle la Gueuse parfumée, et on ne m'envoie de Paris que des livres insipides et des brochures impertinentes. La canaille se mêle de vouloir avoir de l'esprit; elle fait taire les honnêtes gens et les gens de goût. Vous buvez la lie du détestable vin, produit dans le siècle qui a suivi le siècle de Louis XIV. Si j'avais quelques bouteilles de l'ancien temps, je voudrais les boire avec vous.

Conservez-moi du moins votre amitié consolante, soit qu'il me faille bientôt renoncer à tous les siècles en finissant ma longue carrière, soit que je respire encore quelques jours, en faisant quelques imprécations contre le siècle où je suis né.

### 1044. — A M. DE VAINES.

A Ferney, 20 janvier.

Le vieux malade se souviendra jusqu'au dernier moment de sa vie de toutes les bontés que M. de Vaines a eues pour lui.

[1] Turgot.

Il profite de la permission qu'il lui a donnée de s'adresser à M. de Montsauge. Hélas! que ne peut-il porter ses paquets lui-même! Que ne peut-il jouir d'une société aussi délicieuse! Mais il est entre cent lieues carrées de neige, et il y est depuis plus de trente ans. Il serait bien temps qu'il fît un petit voyage à Paris, s'il en avait la force. Mais il y a si loin, monsieur, de la Sibérie où je suis à la Babylone où vous êtes!

Je présente mes respects à monsieur et à madame de Vaines. — Le vieux malade.

---

Parti de Ferney le 5 février, Voltaire arriva le 10 à Paris, où il est mort le 30 mai.

---

### 1045. — A M. LE CHEVALIER DE LISLE.

Paris, le 10 février.

Le vieux malade est infiniment sensible au souvenir de M. de Lisle. Si son triste état lui permettait de sortir, il courrait au devant de lui; il n'y a pas de moment où il ne soit enchanté de voir le plus aimable des hommes.

### 1046. — A MADAME LA COMTESSE DE BLOT.

Paris, 13 février.

J'ai deux devoirs, madame, à remplir auprès de vous : l'un est de vous remercier du fond de mon cœur de tout ce que vous daignez dire de moi à ma-

dame de Villette, l'autre est de vous dire que j'ai profité des instructions que M. le comte de Schomberg m'a données sur un grand homme dont la mémoire vous sera toujours chère. Son éloge historique se trouve dans une nouvelle édition du *Siècle de Louis XIV et de Louis XV*, qui sera imprimée par M. Panckoucke, homme d'un rare mérite, fort au-dessus de sa profession de libraire. Je lui rends la justice qui lui est due; et, soit que je sois encore en vie quand l'ouvrage sera imprimé, soit que j'aie fini ma carrière, j'espère, madame, que vous ne serez pas mécontente de la manière dont j'aurai parlé d'un général et d'un ministre qui faisait tant d'honneur à la France.

Je suis, madame, avec un très-profond respect, etc.

### 1047. — A M. TRONCHIN.

Février.

Le vieux malade étonné de vivre, autrefois très-mauvais plaisant, toujours admirateur du vrai mérite, présente ses respects à M. l'associé[1], à qui peu d'hommes de son art sont *associables*.

Il est affublé de quatre-vingt-quatre ans et de quatre-vingt-quatre maladies. Il est consolé, parce qu'il y a dans le monde un M. Tronchin. — V.

Venez à notre secours, mon cher docteur; vous êtes aimé et respecté, comme vous le méritez, de l'oncle et de la nièce. DENIS.

[1] Tronchin venait d'être élu membre *associé* de l'Académie des sciences.

### 1048. — AU MÊME, AU PALAIS-ROYAL.

A Paris, 17 février.

Le vieux Suisse, que M. Tronchin a eu la bonté de voir chez M. de Villette, lui représente que l'alternative continuelle de strangurie et de diabète, avec une cessation entière du mouvement péristaltique des entrailles, est une chose assez désagréable et un peu dangereuse; qu'une machine ainsi détraquée ne peut subsister encore quelques jours, que par ces mêmes bontés que M. Tronchin a eues.

Les pilules de madame Denis lui ont fait depuis peu beaucoup de bien, mais n'ont diminué aucune de ses douleurs. Un peu d'enflure aux jambes, enflure qu'il est difficile à démêler dans un corps si sec, semble annoncer la destruction prochaine de cette frêle machine.

Le vieux malade sera fort aise de pouvoir entretenir un moment M. Tronchin, avant de prendre congé de la compagnie.

Il a vu M. Franklin, qui lui a amené son petit-fils auquel il a dit de demander la bénédiction du vieillard. Le vieillard la lui a donnée en présence de vingt personnes, et lui a dit ces mots pour bénédiction : *Dieu et la liberté.*

### 1049. — AU MÊME.

Paris, 18 février, au matin.

On est honteux d'importuner M. Tronchin de ses petites misères ; mais il n'y a point de plaideur qui ne

sollicite son juge. Le vieux voyageur de Ferney pourrait bien être condamné.

La strangurie a recommencé et s'est emparée seule de la place; les pieds et les jambes sont enflés; et sans cela, il se servirait de ses jambes pour venir embrasser M. Tronchin au Palais-Royal.

### 1050. — A MADEMOISELLE CLAIRON.

Paris, 21 février.

Le vieux malade de Ferney a entendu dire que mademoiselle Clairon avait été fort incommodée ces jours passés; il voudrait bien lui dire combien il s'intéresse à elle et à quel point il lui est dévoué, s'il n'était pas lui-même dans le plus triste état.

### * 1051. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE MEYNIÈRES,

AU PAVILLON DES DAMES SAINTE-MARIE, A CHAILLOT.

Paris, 22 février.

Vous avez écrit, madame, à un homme de quatre-vingt-quatre ans mourant, et peu s'en est fallu que vous ayez écrit à un mort. Vous avez bien mal adressé les choses pleines d'esprit et de grâces que vous m'écrivez. Je ne puis y répondre, dans le cruel état où je suis, que par les sentiments de reconnaissance et de respect avec lesquels je serai jusqu'au dernier moment que j'attends, madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur, et celui de M. de Meynières.

### 1052. — A M. L'ABBÉ DUVERNET.

Paris, 25 février.

Le vieillard, arrivé à Paris excessivement malade,

est bien consolé par la lettre que M. l'abbé Duvernet lui fait l'honneur de lui écrire; il le sera encore plus si M. l'abbé veut lui faire l'honneur de venir chez lui. Tous les jours seront bons et toutes les heures. Je le remercie de son petit mémoire sur Le Kain[1]; c'est un ouvrage nécessaire à la littérature.

### 1053. — A M. TRONCHIN.

27 février.

Le vieux malade du palais Villette demande à son sauveur du Palais-Royal si l'enflure aux jambes qui continue toujours, avec un reste de strangurie, ne pourrait pas produire, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, une hydropisie que ledit malade regarde comme un mal de famille. Il ne serait pas fâché d'être rassuré par un petit mot d'Esculape Tr.

Son très-humble et très-obligé serviteur.

### 1054. — A M. ***,

AUTEUR D'UN POÈME SUR L'ÉPIZOOTIE.

Ferney, 17 mars 1776.

Des nouvellistes de Paris, qui disent toujours vrai, comme chacun sait, ont fait courir le bruit, monsieur, que j'étais mort, et ils ne se sont guère trompés. J'ai été très-malade. C'est la raison qui m'a empêché de répondre plus tôt à votre lettre ingénieuse. Je vous remercie de cette lettre et du poëme qui y était joint. J'ai trouvé dans l'une et dans l'autre de l'esprit et du

[1] Ce grand acteur venait de mourir le 8 février.

sentiment. Vous vous attendrissez sur les maux de l'espèce animale, qui sont presque aussi grands que ceux de l'espèce humaine. Continuez, monsieur, à cultiver les beaux-arts et la littérature. Les gens de lettres bons et sensibles, qui ne connaissent ni l'envie ni les cabales, me paraissent l'élite de ce monde; je me flatte que vous êtes de ce genre, et je vous en félicite.

J'ai l'honneur d'être, etc.

### * 1055. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE MEYNIÈRES.

Paris, le 21 mars.

Le malade à qui madame la présidente de Meynières fait l'honneur d'écrire, n'a d'autre titre que celui de malade et de malheureux. Il était attaqué d'une strangurie mortelle et d'un vomissement de sang. Il est guéri de son vomissement; mais il ne l'est pas de la strangurie. S'il peut à son âge revenir d'un si triste état, il ne manquera pas de venir rendre ses respects à monsieur et madame de Meynières.

### 1056. — A M. LE COMTE DE ROCHEFORT.

Paris, 28 mars.

Je suis à peine réchappé, monsieur, de deux maladies mortelles à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, et mes tourments redoublent par les peines dont vous m'apprenez que vous avez été affligé, vous et madame de Rochefort. Je m'intéresserai à vous jusqu'au dernier moment de ma vie. Je vous serai attaché à tous deux avec la plus vive tendresse.

1057. — * A MADAME LA PRÉSIDENTE DE MEYNIÈRES.

Paris, 31 mars[1].

Après trente ans d'absence et soixante ans de persécution, j'ai trouvé un public et même un parterre devenu philosophe, et surtout compatissant pour la vieillesse mourante. Mais ce qui me charme le plus, c'est la lettre et la bonté dont vous m'honorez, et l'indulgence de M. le président de Meynières.

J'ai l'honneur d'être avec une respectueuse reconnaissance, etc.

1058. — A M. LE BARON D'ESPAGNAC.

A Paris, 13 avril.

Monsieur, j'abuse à l'excès de vos bontés; mais aussi vous êtes le maître de ne répondre à mes requêtes que par des refus.

J'ose vous supplier de récompenser, s'il est possible, par une croix de Saint-Louis les anciens services de M. Mantel, qui commande la brigade des invalides à Ferney. C'est un homme si exact à tous ses devoirs et si honnête dans tous ses procédés, que je n'ai pu me dispenser de vous présenter cette très-humble requête. C'est à vous de juger si elle est admissible, et si j'ai poussé trop loin mon zèle. Ce qui est très-sûr, c'est que je ne pourrai jamais porter trop loin ma vive reconnaissance pour vos bontés et le respect avec lequel, etc.

1059. — A M. TRONCHIN,

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, AU PALAIS-ROYAL.

Paris, 22 avril, à dix heures.

Pardon, pardon, mon cher maître, vous m'aviez

[1] Après la représentation où son buste fut couronné.

demandé des glaires; j'en ai au service de toute la faculté. Je n'ai pu en conserver qu'une très-petite partie par des opérations très-humiliantes pour la nature humaine. Mais il ne faut point rougir de la nature. Vous savez, monsieur, combien le dedans est dégoûtant, si quelquefois le dehors est agréable.

Comment puis-je être continuellement empoisonné par tant de glaires dans les entrailles, lorsque je ne mange ni viande ni poisson? N'ai-je pas un besoin évident de dessiccatifs? Pouvez-vous me refuser un peu de quinquina? Je combats depuis quatre-vingts ans la nature en l'admirant. J'ai besoin de forces dans cette lutte continuelle, et j'admire comment Dieu, en nous abandonnant à tant de maux, nous a accordé tant de secours.

Enfin je vous demande la permission de prendre un peu de quinquina et un peu de vin sur les bords de la Seine, comme sur les bords du lac de Genève. Je crois n'avoir d'autre mal que ces glaires dont je vous parle. Elles rendent ma vie affreuse. Vos bontés la rendront tolérable.

### 1060. — A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

Paris, le 30 avril.

Votre vieil ami de quatre-vingt-quatre ans, mon cher marquis, est bien consolé de ses maux par votre souvenir.

Nous sommes bien malades, madame Denis et moi, dans une maison charmante. J'ai eu le plaisir de voir un de vos aimables enfants. Mes consolations viennent de vous. Mon triste état ne me permet pas d'en dire

davantage, et je ne pourrais rien ajouter aux tendres sentiments que je conserverai pour vous toute ma vie.

### 1061. — A M. DE VILLETTE[1].

Paris, .....

J'étais au désespoir, je l'avoue; je me croyais méprisé et avili par les amis les plus respectables. La constance de leurs bontés guérit la blessure horrible de mon cœur, et m'empêche de mourir de chagrin plus que de mon vomissement de sang. Que j'aie la consolation de vous voir avant que vous sortiez!

### 1062. — A M. TRONCHIN.

Je vous l'avais bien dit, mon cher sauveur, que mon vomissement de sang n'était qu'un des symptômes de ma maladie. Le fond est une strangurie opiniâtre, accompagnée d'une .....[2] invincible. C'est ce qui me fait enfler les pieds, et qui me fait craindre une hydropisie par laquelle je finirai; car il faut finir. Comptez que je mourrai tronchinien.

### 1063. — AU MÊME.

(D'une écriture tremblée.)

Votre vieux malade a la fièvre. Son corps glorieux a les jambes fort enflées et parsemées de taches rouges. Il voulait ce matin se transporter au temple d'Esculape; il ne le peut.

[1] Ce billet est écrit le lendemain du jour où Voltaire s'était fâché contre lui, M. d'Argental et M. de Thibouville, à cause des changements faits dans *Irène* pendant sa maladie. — [2] Mot illisible.

### 1064. — AU MÊME [1].

Le patient de la rue de Beaune a eu toute la nuit et a encore des convulsions d'une toux violente. Il a vomi trois fois du sang. Il demande pardon de donner tant de peine pour un cadavre.

Il expira le 30 de Mai 1778

[1] A ce billet est collée, avec deux pains à cacheter, une carte à jouer où on lit, de la main de Voltaire :

Non cecidit.

Panem mitto. Non in solo pane vivit homo, sed in omni verbo quod oritur ex ore Tronchin. — V.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

# SUPPLÉMENT

## * A LA DUCHESSE LOUISE-DOROTHÉE DE SAXE-GOTHA.

A Ferney, 25 août 1766.

Madame, permettez que la famille se jette à vos pieds et remercie la belle âme de Votre Altesse Sérénissime avec des larmes de joie et tout l'attendrissement de la reconnaissance. Il est juste que la Providence fasse naître des cœurs tels que le vôtre, tandis que les singes qui font des gambades à Paris sont changés en tigres.

Ces sottes gazettes vous auront peut-être appris, madame, que le parlement de Paris a condamné cinq jeunes gentilshommes à périr dans les flammes; mais ces gazettes n'ont pas dit que le seul crime de ces gentilshommes était d'avoir chanté deux chansons faites il y a quatre-vingts ans, et de n'avoir pas ôté leurs chapeaux devant une procession de capucins. Le roi de Prusse m'a mandé qu'il les aurait condamnés à parler aux capucins, chapeau bas, et à chanter des Psaumes. Ils ont pourtant été condamnés à être brûlés vifs à la pluralité de quinze voix contre dix, et malgré un excellent mémoire, composé en leur faveur par huit avocats célèbres de Paris. Il n'y a rien d'exagéré, madame, dans tout ce que j'ai l'honneur de vous dire. On n'a reproché à ces infortunés, on n'a allégué contre eux que des paroles et des indécences qui méritaient deux

jours de prison. Le plus vieux de ces jeunes gens avait vingt et un ans. C'était le chevalier de la Barre, d'une ancienne maison, petit-fils d'un général, et qui le serait devenu lui-même. Il est mort avec un courage tranquille, comme Socrate. Une telle horreur est digne du douzième siècle. L'inquisition de Portugal ne serait pas si cruelle. Quand il s'agit de la vie des hommes, quinze voix fanatiques ne devraient pas suffire contre dix sages. On a prétendu que le parlement de Paris, accusé tous les jours de sacrifier la religion à sa haine contre les évêques, a voulu donner un exemple terrible, qui démontrât combien il est catholique. Quelle preuve de religion ! ce n'en est pas une de raison et d'humanité. Il n'y a eu que le chevalier de la Barre d'exécuté; les autres se sont enfuis, au lieu d'aller plonger leurs mains dans le sang de leurs juges. On a bientôt oublié cette affaire, selon le génie de la nation, et de la plupart des hommes. On a été à l'Opéra-Comique; on a soupé avec des filles d'opéra; on a prêché; on a fait des romans; et c'est ainsi que va le monde, tandis qu'à Gotha, la bonté, l'équité, la générosité règnent.

Je me mets aux pieds de Votre Altesse Sérénissime, etc.

### A M. TABAREAU, A LYON.

Décembre.

Je fais mon compliment, monsieur, à la ville de Lyon sur les droits qui lui sont rendus; mais je ne lui fais point mon compliment, si elle pense qu'il y ait jamais eu un projet de déclarer Jean-Jacques le Cromwell de Genève. Il est vrai qu'on a trouvé dans les papiers du sieur Niepz un mémoire de ce polisson

pour bouleverser sa taupinière, et je vous réponds que si Jean-Jacques s'avisait de venir, il courrait grand risque de monter à une échelle qui ne serait pas celle de la fortune. Mais vous ne vous souciez guère des affaires de Genève : elles sont fort ridicules; elles finiront de façon ou d'autre, comme le roi voudra.

Vous m'avez envoyé deux vers latins qui ne valent pas le diable, et qui, comme vous le dites très-bien, sont très-mal imités de Martial : en voici de français qui ne valent guère mieux, et que je vous prie de jeter au feu dès que vous les aurez lus. J'ai retiré autant que j'ai pu tous les exemplaires qu'on avait imprimés à mon insu; je suis trop attaché à sainte Geneviève pour vouloir jamais rien faire qui lui déplaise. Il est vrai qu'elle commença par voler son maître qui était boulanger; mais c'était à bonne intention.

Si vous n'avez pas lu le mémoire de M. de la Chalotais, j'aurai l'honneur de vous l'envoyer dès que ceux à qui je l'ai prêté me l'auront rendu; c'est un morceau très-curieux.

La *France détruite* existe; il y en a à Genève deux exemplaires, et je n'ai pu les avoir. Je soupçonne que cela a été imprimé à Paris.

Je souhaite passionnément que vous puissiez faire un tour à Genève quelque jour : je vous ai vu peu, et vous m'avez inspiré un très-grand désir d'avoir l'honneur de vous revoir.

### A M. DAQUIN.

Au château de Ferney, 22 décembre.

Vous êtes donc, monsieur, devenu censeur et heb-

domadaire. Comme censeur, vous avez pour moi de l'indulgence, et je vous prie, comme hebdomadaire, de me faire part de vos *Semaines*[1].

Je viens d'en lire un morceau où vous assurez que je suis heureux. Vous ne vous trompez pas. Je me crois le plus heureux des hommes; mais il ne faut pas que je le dise: cela est trop cruel pour les autres.

Vous citez M. de Chamberlan, auquel vous prétendez que j'ai écrit que tous les hommes sont nés avec une égale portion d'intelligence. Dieu me préserve d'avoir jamais écrit cette fausseté! J'ai, dès l'âge de douze ans, senti et pensé tout le contraire. Je devinai dès lors le nombre prodigieux de choses pour lesquelles je n'avais aucun talent. J'ai connu que mes organes n'étaient pas disposés à aller bien loin dans les mathématiques. J'ai éprouvé que je n'avais nulle disposition pour la musique. Dieu a dit à chaque homme : Tu pourras aller jusque-là, et tu n'iras pas plus loin. J'avais quelque ouverture pour apprendre les langues de l'Europe, aucune pour les orientales: *non omnia possumus omnes*. Dieu a donné la voix aux rossignols et l'odorat aux chiens; encore y a-t-il des chiens qui n'en ont pas. Quelle extravagance d'imaginer que chaque homme aurait pu être un Newton! Ah! monsieur! vous avez été autrefois de mes amis, ne m'attribuez pas la plus grande des impertinences.

Quand vous aurez quelque *Semaine* curieuse, ayez la bonté de me la faire passer par M. Thieriot, mon ami; il est, je crois, le vôtre. Comptez toujours sur l'estime,

[1] La *Semaine littéraire*, par Daquin et de Caux.

sur l'amitié d'un vieux philosophe qui a la manie à la vérité de se croire un très-bon cultivateur, mais qui n'a pas celle de croire qu'on ait tous les talents. Je prends un intérêt très-vif à tout ce qui vous touche, à vos succès, à votre bonheur, soyez-en bien persuadé.

A M. LE CONTROLEUR GÉNÉRAL (M. DE LAVERDY)[1].

1767.

Monsieur le contrôleur général, s'il fallait en France pensionner tous les hommes de talent, ce serait, je le sais, pour vos finances une plaie bien honorable, mais bien désastreuse, et le Trésor n'y pourrait suffire. Aussi, et quoique peu d'hommes puissent se rencontrer d'un aussi solide mérite que M. de La Harpe, ne viens-je pas réclamer une pension pour ce mérite dans l'indigence; je viens simplement, monsieur, empiéter sur vos attributions et contrôler le chiffre de deux mille livres dont Sa Majesté a bien voulu me gratifier. Il me semble que M. de La Harpe n'ayant pas de pension, la mienne est trop forte de moitié, et qu'on doit la partager entre lui et moi.

Je vous aurai donc, monsieur, une dernière reconnaissance si vous voulez bien *sanctionner* cet arrangement, et faire expédier à M. de La Harpe le brevet de sa pension de mille livres, sans lui faire savoir que je suis pour quelque chose dans cet événement. Il sera aisément persuadé, ainsi que tout le monde, que cette pension est une juste récompense des services qu'il a rendus à la littérature.

Daignez, monsieur le contrôleur général, accepter

[1] L'origine de cette lettre nous paraît douteuse.

d'avance mes remercîments, et croire au profond respect de votre, etc.

AROUET DE VOLTAIRE,
Gentilhomme ordinaire de la Chambre du roi.

A M. LE PROFESSEUR TRONCHIN.

Lundi, à quatre heures.

Mon cher Esculape, il faut que vous ayez le diable au corps d'imaginer que, dans l'état où je suis, je puisse faire le baladin. Je suis dans mon lit fort malade; il y a longtemps que je vous le dis. Je me prive depuis quinze jours du plaisir tumultueux d'être à table en grande compagnie; je n'oppose à mes maux que du régime; mais il n'a pas encore été peut-être assez sévère; il le sera, et vous êtes trop éclairé pour me conseiller autre chose. Je tâcherai d'être un petit Cornaro[1]. Je vous conjure de dire à M. Tiepolo que ma première sortie sera pour lui.

Vos Hollandais, vos Bordelais peuvent venir admirer madame Denis demain, entre quatre et cinq. Mais où souperont-ils? où coucheront-ils? je n'en sais rien. Les acteurs s'en vont aux Délices avec M. le duc de Randan, après la comédie. Moi, je reste au lit et je ferme ma porte. Je trouve très-bon que les autres aient du plaisir quand je ne peux en avoir.

Je vous embrasse tendrement, mon très-cher Esculape.

A M. TABAREAU.

A Ferney, 3 février 1769.

M. Vasselier est un grand théologien; mais il est

[1] Auteur *Des avantages de la vie sobre*. Il a lui-même fort bien profité de son livre; car il est mort à plus de cent ans.

encore meilleur conteur. On peut consulter également les Petites-Maisons et la Sorbonne sur le cas dont il est question; mais la Sorbonne doit avoir la préférence.

Béni soit M. le duc de Choiseul, à qui j'aurai l'obligation de voir encore une fois M. Tabareau! C'est la nouvelle la plus agréable que je pouvais recevoir. Il me trouvera bien faible et bien languissant : c'est depuis longtemps ma destinée; mais j'oublierai mes maux en l'embrassant.

Je remercie M. Vasselier de la bonté qu'il a de faire parvenir le paquet à M. l'abbé Audra.

Il est plaisant de fêter à la fois la Purification et la Présentation. La France serait un bien joli pays sans les impôts et les pédants. A l'égard du peuple, il sera toujours sot et barbare, témoin ce qui est arrivé à Lyon. Ce sont des bœufs auxquels il faut un joug, un aiguillon et du foin.

Je vous embrasse de tout mon cœur et M. Vasselier sans compliments, s'il vous plaît.

## AU MÊME.

A Ferney, 24 avril.

Nous autres Français, mon cher ami, nous ne sommes pas dignes de billets de banque ni d'aucuns billets publics. Cela est bon pour des Hollandais, des Anglais, des Vénitiens et des Génois. Mais ce qui est remède pour eux est poison pour nous. Un poison qui me mine, c'est l'aventure de la caisse d'escompte. J'y avais mis presque tout mon bien libre. Ne savez-vous rien de ce nouvel arrangement de finance? Les pauvres actionnaires de bonne foi seront-ils ruinés? La gazette de

Suisse dit que La Borde est exilé dans une de ses terres; mais je crois qu'il n'y a de banni que l'argent mis par les particuliers à la caisse d'escompte.

Portez-vous bien : santé vaut mieux que richesse. Je vous embrasse de tout mon cœur.

### A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

25 juillet.

Votre lettre, mon cher Cicéron, a donné une belle secousse à mon âme un peu languissante. J'ai toujours été convaincu que vous aviez raison; que les pistolets ne pouvaient appartenir à M. de La Luzerne, et que la colère qui l'avait emporté si loin, était une preuve de son innocence. Un homme, qui a médité un mauvais coup, peut commettre une action atroce; mais il pâlit en la commettant, et ne se met point en colère. Juger M. de La Luzerne coupable, c'est ne pas connaître le cœur humain. En défendant les Calas, les Sirven et M. de La Luzerne, vous avez défendu les lois de la nature.

Je viens de lire l'*Essai sur le suicide*. Il faudra que je le relise. Je le proposerai ensuite à M. Cramer, pour le faire imprimer.

Je parcourus ces jours passés l'*Histoire du Parlement*. Il m'a paru que cet ouvrage est de deux mains différentes. Les derniers chapitres sont remplis d'erreurs, de solécismes et de barbarismes. L'auteur dit que le supplice de Damiens a été *perpétré*, pendant qu'une partie du parlement *allait à son exil*. Il y a quelques autres phrases dans ce goût. Jamais on n'a

tant écrit qu'aujourd'hui, et jamais on n'a écrit plus mal. En un mot, les derniers chapitres de cet ouvrage sont très-impertinents. Mais il y a quelque chose de plus impertinent encore, c'est de me l'attribuer. Il y a quarante ans, Dieu merci, que je suis accoutumé à de pareilles calomnies. Je ne m'étonne pas que le démon de l'imposture se déchaîne contre moi. J'ai passé ma vie à lui arracher les cornes.

Je vous croyais à Canon. Mais je vois bien que l'affaire de M. de La Luzerne vous a rappelé à Paris. Vous sacrifiez votre repos au plaisir de défendre l'innocence.

Sirven, qui vous a tant d'obligation, a pris le chemin le plus long pour finir sa malheureuse affaire. Mais on dit que c'est le plus sûr. Le parlement de Toulouse est bien changé. Toute la jeunesse a lu, et est instruite. Les enfants frémiront de la manière dont ont pensé leurs pères.

Mille respects à madame de Canon. Mon cœur se partage entre vous deux.

### A M. LE MINISTRE DE LA MARINE (LE DUC DE PRASLIN).

28 juillet.

Monseigneur, un pauvre Suisse qui vous est toujours très-attaché, prend la liberté de vous présenter ce placet pour une affaire qui le regarde en quelque manière, étant créancier d'un des négociants à qui les diamants pris par MM. de Tunis appartiennent. Je vous supplie de vouloir bien me faire dire, par un de vos secrétaires ou des premiers commis des bureaux

de la marine, où en est cette étonnante affaire. Il n'est pas surprenant que MM. de Tunis soient des brigands; mais il l'est beaucoup qu'ils osent fouiller les vaisseaux portant pavillon de France. La seule grâce que je vous demande à présent est d'avoir la bonté d'ordonner que je sois informé de l'état des choses. Je vous supplie de permettre que je vous aie encore cette obligation.

Sirven, que vous protégiez, a gagné son procès, du moins en grande partie.

J'ai l'honneur d'être, avec la plus vive reconnaissance et un profond respect, monseigneur, votre, etc.

### A M. TABAREAU.

A Ferney, 22 décembre.

Que ne suis-je jeune, monsieur! j'irais avec vous en Italie. Recommandez-moi, je vous prie, à votre philosophe de vingt-deux ans, et qu'il ait pour un pauvre vieillard, pendant votre absence, les mêmes bontés que vous aviez pour moi.

Voici quelques rogatons qui m'arrivent de Hollande, et que je vous envoie pour vous amuser. Il y en a un pour M. Vasselier et un autre pour votre jeune élève que je suppose être philosophe, puisque vous l'aimez. Votre bibliothécaire sera à vos ordres à votre retour d'Italie, s'il est encore en vie.

### A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

Ferney, 17 janvier 1770.

Mon cher Cicéron, je vois que vous réussissez à tout ce que vous entreprenez. Vous ne cessez de faire du

bien; c'est votre vocation; on ne peut mieux la remplir.

Je ne suis point étonné que M. de Gerbier ait concouru avec vous à une bonne œuvre. Le triste état de M. Durey de Morsan[1] a dû toucher un cœur aussi noble que le sien. Je le remercierai, lui et M. Boudot, à qui nous avons tant d'obligation, et qui s'est donné tant de mouvement dans cette affaire.

Le grand point est que M. Durey soit entièrement corrigé; qu'il achève de payer toutes ses petites dettes dans ce pays-ci; qu'il n'en fasse jamais; qu'il remplisse tous ses devoirs; qu'il ait de quoi se meubler honnêtement, et qu'il continue à mener une vie décente et irréprochable, digne des personnes auxquelles il tient par la naissance et par l'alliance. S'il négligeait une seule de ces choses essentielles, il serait perdu sans ressource. Il est bien nécessaire qu'il expie par la conduite la plus mesurée les fautes dont il porte très-justement la peine.

Je crois, monsieur, que le meilleur parti est d'adresser la lettre de change de six mille livres pour mon compte à M. Sherer, banquier à Lyon; j'en donnerai le reçu. Je payerai les dettes les plus pressantes, et j'arrangerai tout pour qu'il puisse aller passer ses jours doucement à Neufchâtel, de la manière la plus convenable. Mon reçu sera fait en son nom, et il m'en fera un pour ma décharge. Je lui ai servi de père depuis un an, et je lui en servirai encore; mais c'est vous, monsieur, qui faites véritablement tout pour lui dans cette occasion; c'est vous qui êtes son protecteur.

[1] Frère de madame Berthier de Sauvigny. Il a publié quelques ouvrages. Il est mort en 1795.

Agréez encore une fois mes tendres remercîments.

Quant à Sirven, je vous ai déjà mandé que je ne sais plus où en est son affaire. Je n'ai nulle nouvelle de lui, et j'ai bien peur qu'il ne s'en tienne au premier jugement qui le délivre de prison et qui le fait rentrer dans son bien. C'est un bon et honnête homme; mais sa tête est un peu capricieuse, et ses deux filles sont un peu folles : il faut prendre les gens comme ils sont.

Vraiment, je serai enchanté de voir tous les mémoires que vous voulez bien m'envoyer. Vous savez avec quel plaisir je les lirai. Je m'intéresse à vos clients plus qu'à Cluentius et à Roscius, défendus par votre ancien camarade.

Il y a longtemps que je connais l'affaire du sieur Beck; je crois vous avoir mandé que j'arrivai à Strasbourg quelques jours après son aventure. Je ne sais pas bien précisément quel était le degré de sa probité; mais je sais qu'il avait affaire à un grand fripon.

Je compte bien que vous ferez aussi triompher pleinement M. de La Luzerne. L'innocence opprimée est très à son aise avec vous.

Madame Denis et moi, nous remercions bien sensiblement madame de Canon de ses bontés; nous vous sommes inviolablement attachés l'un et l'autre pour toute notre vie.

### A M. LE DUC DE PRASLIN, MINISTRE DE LA MARINE.

A Ferney, 24 janvier.

Monseigneur,

Pardon; je tremble de fatiguer vos bontés. Voici le seul papier justificatif concernant les diamants vo-

lés par MM. de Tunis. Si jamais vous daignez prendre la peine de battre ces barbares, je vous supplierai alors de faire comprendre les diamants dans les articles de paix que vous daignerez leur accorder.

J'ai toujours été émerveillé que les princes chrétiens, qui se font quelquefois la guerre de gaieté de cœur, ne s'accordassent pas à jeter Tunis et Alger dans leurs ports. Voilà de plaisants successeurs des Carthaginois que ces voleurs de Tunis!

On dit que vous avez une très-florissante marine. Permettez à un de vos vieux courtisans de s'intéresser passionnément à votre gloire. J'ai l'honneur, etc.

### A M. SAURIN.

21 mars.

Mon cher confrère, vous voyez par ma réponse combien je mérite peu que madame Saurin veuille bien baiser ma barbe[1]. Si on pend Grizel, je vous prie d'obtenir qu'on me nomme pour son confesseur. Vous verrez avec quelle sainteté je m'acquitterai de cette douce commission. Votre invariable partisan et ami, frère François, V.

### A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

Le 25 d'avril.

Mon cher ami, les dévots qui cabalaient contre M. de Lupé étaient sans doute les Grizels et les Billards. Votre second mémoire est un des plus forts, des plus éloquents, des plus concluants que vous ayez jamais faits. J'approuve fort le *respect* avec lequel vous recevez les lettres de cachet; mais pour la *joie*, il me paraît

[1] V. l'épître: *Il est vrai, je suis capucin*, etc. *Œuv. comp.*, t. XII.

qu'elle est de trop. Le *respect* suffisait. La *joie* n'est bien placée qu'à l'audience, où l'on fait payer une lettre de cachet vingt mille francs[1].

On pourrait parler de cette affaire dans le *Dictionnaire encyclopédique*, et vous rendre justice sur tous les points, excepté sur celui de la *joie*. On pourrait glisser cet article dans celui d'*Arrêts notables*. On n'oublierait pas M. Target; mais il serait bon d'avoir son plaidoyer.

Peut-être le beau-frère de Fréron, à qui ce Fréron a servi d'espion, dont il avait été le délateur, et contre lequel il a obtenu une lettre de cachet, vous priera de le prendre sous sa protection. C'est alors que le public vous bénirait, et qu'on vous battrait des mains depuis votre maison jusqu'à la grand'chambre.

Je n'ai pas plus de nouvelles aujourd'hui de l'affaire de Sirven que s'il ne l'eût jamais entreprise. Il se pourrait bien faire qu'il l'eût abandonnée. Je vous ai déjà dit que je soupçonnais fort sa cervelle et celle de toute sa famille d'être mal timbrées.

Ma lettre est courte, mon cher ami; nous sommes tous malades au château, et moi plus que les autres, parce que je suis le plus vieux. Nous avons au mois d'avril dix pieds de neige d'un côté et trente de l'autre. Ce sont là de terribles lettres de cachet de la cour d'en haut.

A M. MARIN.

5 mai.

Le jeune homme, monsieur, qui est auteur des

[1] Élie de Beaumont avait obtenu ce dédommagement à la comtesse de Lancize, mise arbitrairement à la Bastille.

*Deux Frères*, et qui est aussi magistrat dans son tripot de province, a été un peu surpris que le Châtelet ait jugé ces *Deux Frères* à mort. Il se peut faire que le Châtelet se connaisse mieux en vers que lui; mais la sentence paraît un peu dure. Quel est donc ce M. de Launai qui a tout l'air d'avoir la plus grande part à cette sentence, et qui écrit des lettres si impérieuses? Je suis persuadé que si les fiacres avaient une juridiction dans Paris, leur greffier terminerait ses lettres par ces mots : *Tel est notre plaisir*.

Voici un petit mot de requête civile dont vous pouvez vous aider en cas de besoin. Peut-être serait-il convenable de le faire lire à M. de Sartines, uniquement pour votre justification. Le jeune homme serait fort curieux de savoir les motifs de l'arrêt rendu par le parc-civil.

On dit que M. le chancelier est fort tenté de rappeler à son autorité cette partie de son ministère qui y a toujours été attachée; en ce cas, vous auriez tout le crédit que vous devez avoir, et la littérature s'en trouverait bien.

Il y aurait peut-être de la fatuité à vous présenter cette médaille; mais l'amitié ne peut être ridicule.

Un avocat nommé M. Marchand m'a écrit qu'il possède un cabinet de cinq mille médailles, et qu'il veut en avoir cinq mille et une. Il m'apprend qu'il demeure chez M. Pasquier, conseiller de grand'chambre, qu'il a soupé chez M. de Sartines avec un de mes parents, et que par conséquent je dois lui envoyer cette médaille dont on lui a parlé. Si jamais vous le rencontrez à souper chez M. de Sartines, je vous prie de vouloir

bien lui faire rendre ma réponse et ma médaille, que je prends la liberté de faire insérer dans ce paquet. Je vous demande bien pardon.

A M. TABAREAU.

28 juin.

Mille tendres compliments à M. Tabareau. J'ai bien peur qu'il n'ait pas été payé de ce que lui devait saint Billard. Que ne se rejette-t-il sur saint Grizel, qui de ma connaissance a volé cinquante mille francs à la fille de M. le duc de Villars, qu'il a faite religieuse?

Par le mémoire que M. Vasselier a bien voulu m'envoyer, je vois que l'affaire durera longtemps, et que saint Billard mériterait bien un bout de corde au moins autant qu'une auréole.

Je remercie M. Vasselier de la bonté qu'il a eue de faire partir les montres de notre manufacture royale.

Pigalle m'a fait pensant et parlant; mais il n'a pas pu empêcher que je ne fusse très-souffrant. Les honneurs ne guérissent personne.

AU MÊME.

9 juillet.

Je vous remercie de tout mon cœur, monsieur, des bonnes nouvelles que vous me donnez du succès de vos affaires; vous savez combien je m'y intéresse. Je trouve le procès de MM. des postes très-bon, et je ne suis pas sûr qu'ils le gagnent. Vous savez que tout est arbitraire, et que le parlement aime un peu à dégraisser tout fermier du roi.

Pour saint Billard et saint Grizel, j'opine au pilori. A l'égard du procès du parlement avec le roi, il est curieux; nous attendons le dénoûment.

Je crois que rien ne pourra empêcher le factum de La Chalotais de paraître; le public s'amusera, disputera, s'échauffera; dans un mois tout finira; dans cinq semaines tout s'oubliera.

Est-on encore, monsieur, dans l'usage de prendre des rescriptions des postes en payant à Paris au caissier qui ne soit pas un saint? Madame Denis veut faire venir deux cents louis de Paris; pourriez-vous les lui faire tenir par la poste, quand son beau-frère les aurait remis à Paris au bureau?

Mille tendres compliments à M. Vasselier.

Votre très-humble, etc., V. l'ancien bibliothécaire.

AU MÊME.

8 auguste.

J'ai reçu, mon cher correspondant, le livre anglais que vous m'avez envoyé. C'est une traduction des *Églogues* de Théocrite en vers[1], et la meilleure sans contredit qu'on ait jamais faite. Ce Théocrite, à mon sens, était supérieur à Virgile en fait d'églogue.

Vous m'avez demandé trois volumes des *Questions sur l'Encyclopédie;* il n'y en a encore que deux d'imprimés, et les trois ne paraîtront que vers le mois de novembre. Cela ne sera pas trop bon; mais il y aura des choses fort curieuses.

Vous m'aviez promis une estampe de M. le duc de Choiseul; vous l'avez oubliée.

Je n'ai point oublié les anecdotes russes, et je tâcherai de vous en faire tirer un bon parti incessamment.

Ne croyez point vos Marseillais sur les Russes d'aujourd'hui; ils craignent si fort de perdre leurs mar-

[1] De Fowkes, précédée d'une dissertation sur la poésie pastorale.

chandises dans la Morée, que le moindre petit avantage des Turcs leur paraît une bataille de Pharsale. Je vous réponds que Catherine fera repentir Moustapha de s'être mêlé de ce qui ne le regardait pas.

Il est bon qu'on traite Fréron de Turc à Maure; mais c'est la honte de notre siècle de mettre un Fréron en état de payer le *Journal des Savants* et de faire des pensions aux gens de lettres. Quoi! donner à un coquin le privilége de médire, pour payer des hommes qui écrivent sagement! c'est là le comble de l'ignominie.

Est-ce que vous ne pourriez point savoir quel est l'auteur des *Anecdotes*[1]? M. Dorat m'a écrit que j'en étais accusé; c'est une absurdité égale à l'infamie de Fréron.

Voulez-vous bien avoir la bonté, mon cher correspondant, de faire mettre à la poste ma lettre pour l'Angleterre, et de faire parvenir à M. Gaillard celle qui est pour lui?

AU MÊME.

24 octobre.

J'adressai par la dernière poste à mon cher philosophe correspondant un petit paquet pour le graveur de Henri IV, de Louis XIV et de leur barbouilleur. Voici maintenant deux paquets, l'un pour M. Caperonier, et l'autre pour un physicien qui n'est point du tout de l'avis de M. de Buffon sur les coquilles et sur les montagnes. J'ai pris aussi la liberté de demander la feuille de l'*Ane littéraire*, où une certaine édition est annoncée. J'ai poussé l'indiscrétion jusqu'à demander

[1] V. *Œuv. comp.*, t. XL.

encore les *Mémoires de Russie*, par le général Manstein. C'est un peu abuser de vos bontés; mais puisque je suis en train, j'insiste pour savoir s'il est vrai qu'on a arrêté M. Dupaty, l'avocat général de Bordeaux; je m'y intéresse infiniment.

J'ai lu enfin les *Canaux* et les lettres de M. Linguet. Cet homme est intrépide; il traite Cicéron comme le dernier des hommes, et n'est en rien de l'avis de personne. Paris a donc aussi son Jean-Jacques; mais puisqu'il n'est que Parisien, il n'aura jamais autant de vogue à Paris qu'un étranger.

Je vous ai envoyé aussi un reçu de Chirol. Voilà tout. Le pauvre malade vous embrasse de tout son cœur.

AU MÊME.

10 novembre.

Mon cher correspondant, voulez-vous bien ajouter à vos faveurs celle de me dire quel est l'homme de Toulouse qui protége La Beaumelle? Comptez que je n'abuserai pas de votre confidence.

Les *Mémoires* de Manstein ont été imprimés en pays étranger, mais je ne sais où. Je les avais vus autrefois; je les avais même corrigés : ils étaient fort vrais et assez curieux. Les mémoires de Catherine le seront bien davantage. Je ne désespère pas qu'au printemps prochain elle ne soit dans Constantinople. On confirme que Moustapha a perdu l'Égypte : il est bon qu'un peuple ennemi des arts soit enfin chassé de l'Europe.

Voulez-vous bien avoir la bonté de faire rendre cette lettre à M. Saurin?

AU MÊME.

31 décembre 1770.

J'embrasse M. Tabareau tendrement et douloureusement; nous avons fait tous les deux la plus grande perte que nous pussions faire[1]. Je ne sais pas si on a nommé de nouveaux ministres. Je ne sais rien; je prie M. Vasselier de m'instruire. Sa dernière lettre est charmante. — Voici un *mémoire* que les esclaves de Saint-Claude, en Franche-Comté, envoient à leur avocat au Conseil pour tâcher de jouir du droit de l'humanité; et comme vous êtes l'homme le plus humain, je me flatte que vous voudrez bien faire parvenir le paquet à sa destination.

Vous me feriez un très-grand plaisir de m'apprendre quel est le protecteur de l'homme en question dont vous m'envoyez la feuille. On pourrait très-aisément ouvrir les yeux au protecteur, et obtenir sa faveur en lui faisant connaître la vérité. Mille remercîments. V.

AU MÊME.

A Ferney, 31 mars 1771.

Je suis entièrement aux ordres de M. Tabareau, et dès que j'aurai reçu ce beau portrait, je me conformerai à ses intentions.

Il est vrai que je persiste dans l'admiration et la reconnaissance que tout Français doit avoir pour le roi, qui délivre tant de provinces de l'affreuse nécessité d'aller se ruiner en procès à Paris; mais je suis indigné contre les libraires de Lyon qui s'avisent de mettre, sous le nom de Genève, des choses dont tous les citoyens de Lyon devraient s'honorer.

[1] Les ducs de Choiseul et de Praslin étaient disgraciés.

Voulez-vous bien, monsieur, avoir la bonté de faire parvenir ce petit mot d'écrit au sieur Rosset, libraire?

*P. S.* Je croyais, monsieur, vous avoir présenté ces chiffons de médailles il y a longtemps; je me suis bien trompé. Souffrez que j'aie l'honneur de vous présenter les deux qui me restent, l'une à vous, monsieur, l'autre à M. Vasselier.

Je m'étais toujours bien douté que le grand conseil deviendrait parlement et que le roi serait le maître. M. le chancelier me comble de bontés qui exigent toute ma reconnaissance; je n'en ai pas moins pour toutes les marques d'amitié que vous et M. Vasselier me donnez continuellement.

## AU MÊME.

4 mai.

Je me souviens bien, monsieur, qu'un Espagnol qui passa à Ferney, il y a quelques mois, me dit qu'il m'enverrait quelques livres espagnols assez curieux. Il me les envoie par la voie de Marseille; mais je ne les crois point curieux du tout. Je crois qu'il n'y a de curieux en Espagne que *Don Quichotte*. Le négociant de Marseille peut en toute sûreté de conscience envoyer ces rogatons; il doit savoir qu'on n'imprime rien dans ce pays-là qu'avec l'approbation du Saint-Office, et je serais bien fâché de lire un ouvrage qui ne serait pas muni de ce sceau respectable.

Je vous remercie de toutes vos bontés. M. Sherer payera ce qu'il faudra. Votre bibliothécaire vous est bien tendrement attaché, et compte incessamment vous

faire un petit envoi qui ferait trembler la Sainte-Hermandad. M. Vasselier en aura sa part, comme de raison.

Mille tendres amitiés à l'un et à l'autre.

Le vieil aveugle de Ferney.

Voulez-vous bien me permettre de vous adresser ce paquet pour Rosset?

A M. MARIN.

10 auguste 1772.

Il y a dans la maison, mon cher ami, un laquais qui a été l'intime ami de Du Jonquay, qui a bu souvent avec lui, qui connaît ses sœurs. Il dit que l'une brodait pour les marchands du Pont-au-Change, et l'autre travaillait en linge; que c'est d'ailleurs une honnête famille dont la grand'mère prêtait sur gages. Il faut espérer que toute cette impertinente histoire sera tirée au clair. Mais que dites-vous de Catherine seconde, qui augmente d'un cinquième la paye de ses troupes après quatre ans de guerre? Il faut croire que du moins en France on nous rendra ce qu'on nous a pris.

Voulez-vous bien avoir la bonté de faire parvenir ces deux chiffons à leur adresse? Je vous embrasse tendrement.

* A MADAME LA PRÉSIDENTE DE MEYNIÈRES (VEUVE BELOT).

A Ferney, 9 septembre.

Un vieillard presque octogénaire, madame, tout accablé qu'il est de maladies, n'a pu recevoir des marques de confiance de M. votre fils et lire son

excellent mémoire, sans se ressouvenir du mérite de madame sa mère, et des bontés dont elle l'a honoré autrefois.

Recevez mes très-sincères compliments sur votre nouvelle union, qui doit faire deux heureux, si le mot d'heureux est fait pour les pauvres mortels. Vous vivez avec l'homme du monde le plus estimable et loin des tracasseries de Paris[1]. Si avec cela le bonheur n'est pas chez vous, il n'est nulle part. Il y a plus de vingt ans que j'ai trouvé dans la retraite ce bonheur après lequel tout le monde court dans les villes.

Je vous souhaite surtout à M. de Meynières et à vous une bonne santé, sans laquelle il n'y a rien. Je ne l'ai jamais eue, cette santé si nécessaire; j'ai vécu pour souffrir; ainsi, ce que j'appelle mon bonheur n'est que ma consolation.

J'ai bâti une espèce de petite ville; j'y ai fait venir une colonie; j'y ai établi des manufactures, et puis j'ai dit: Tout est vanité. Mais ce qui n'est point vanité et ce qui pourrait nourrir en secret la mienne, c'est la lettre dont vous honorez ce pauvre malade, qui présente ses respects à monsieur et à madame.

* A MADAME LA PRÉSIDENTE DE MEYNIÈRES,

AU PAVILLON DE SAINT-CLOUD, A PARIS.

A Ferney, 30 octobre.

Oui, madame, j'ai osé écrire à Horace, et je n'ose vous envoyer mon épître : la raison en est qu'elle n'est point finie. Ce n'est qu'une esquisse sur laquelle j'ai

[1] Ils demeuraient à Chaillot.

consulté M. d'Argental; car il faut toujours consulter, dans les choses même où l'on croit avoir raison. Je devrais vous consulter plus que personne; mais vous m'intimideriez par ces trois lignes que je trouve dans votre lettre. Les voici :

« Je crois que l'on blasphème, lorsqu'on assure que « vous avez heurté par distraction des vérités, des « maximes que vous avez enseignées. »

Vous m'avouerez, madame, que pour m'inspirer une pleine confiance, vous devriez bien commencer par me confier ces accusations terribles dont je ne me sens point du tout coupable. Il faut dans les traités que la bonne foi soit réciproque : dites-moi hardiment ce que vous avez sur le cœur, et je vous répondrai de même. Si je suis assez téméraire pour n'être pas de votre avis, ce sera en vous estimant et en vous respectant de toute mon âme. Il y a longtemps que ces sentiments sont gravés dans mon cœur, et rien ne les effacera.

J'en dis autant à M. le président de Meynières.

Le vieux malade de Ferney.

A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE,

RUE DE BEAUNE, A PARIS.

A Ferney, 24 novembre.

Je crois voir, mon cher marquis, que le vent du bureau n'est pas pour notre avocat. Mais je veux d'abord vous parler de votre montre, afin de ne vous faire voir que des objets brillants. Je me trompais; elle est de dix-huit louis; mais elle est excellente et à répétition, et, ce qu'il y a de plus plaisant, c'est qu'elle

est ornée de diamants. Il est vrai que ces diamants sont des espèces de marcassites; mais ils ont le même éclat, et cela fait un effet merveilleux; c'est un marché étonnant. Ajoutez à tout cela que vous ne la payerez qu'au mois de mars. Voulez-vous que je vous l'envoie tout à l'heure sous le couvert de M. de la Reynière?

*(Suit un fragment de scène corrigée.)*

Cela est mieux dialogué. Vous aurez sans doute le temps de faire insérer ce petit dialogue nécessaire.

Je vous avertis d'ailleurs que si on fait des coupures il ne restera rien; car le factum de notre avocat est le plus écourté que j'aie jamais vu. En récompense, on y mettra des notes plus longues que le texte.

Mandez-moi donc quand vous comptez épouser madame Denis, afin qu'elle vous écrive.

### A M. MARIN.

A Ferney, 25 novembre.

Je ne puis trouver, mon cher ami, la lettre d'Helvétius sur le *Bonheur*. A l'égard du sujet de la lettre, je sais qu'il ne se trouve nulle part, et je ne vous le demande pas. Mais pour la lettre, je vous supplie de vouloir bien me la communiquer si vous l'avez. Il est bon de savoir ce qu'on dit de cet être fantastique après lequel tout le monde court.

Savez-vous ce que c'est qu'un *Sylla* du jésuite La Rue, qu'on attribue à Pierre Corneille? Je l'ai lu autrefois. S'il était de Corneille, ce n'était pas de son bon temps.

On ne jugera, je crois, le procès de *Minos* que dans dix ou douze jours.

donne des approbations tacites aux *Clémentines*[1]? Vous devriez bien me mettre au fait de ces *coglionerie* pour m'amuser. J'en entends parler, et je n'ai rien vu.

### A M. MARIN.

22 mai.

Le vieux malade supplie M. Marin de vouloir bien avoir la bonté de donner cours aux incluses.

J'attends avec bien de l'impatience des nouvelles de cet étrange procès de M. de Morangiès.

Savez-vous qu'un jeune Tronchin, âgé de vingt-six à vingt-sept ans, plus beau que son oncle, beaucoup plus riche, nouvellement marié à une jeune personne encore plus belle et plus riche que lui, vient de se tirer un coup de fusil par-dessous le menton, dans la cervelle? Les trois balles, qui ont percé son crâne, ont fait des trous au plafond. Je ne connais guère de plus terrible exemple.

### A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

23 mai.

Vous êtes un vrai philosophe, monsieur, c'est-à-dire un vrai sage, et vous rendez la philosophie bien aimable par les grâces de votre esprit. Il ne faut que deux hommes comme vous et M. d'Alembert pour conserver le dépôt du feu sacré que tant d'hypocrites veulent éteindre; et, Dieu merci, vous avez dans Paris un très-grand nombre d'honnêtes gens qui vous secondent. Ainsi, monsieur, ne vous découragez jamais.

[1] *Lettres de Clément XIV*, composées par Caraccioli.

Quand la raison a mis une fois le pied dans un pays, on peut la persécuter, on peut la faire taire pour quelque temps; mais on ne peut la chasser. Vous serez toujours à la tête des sages. C'est la plus belle place du monde à mon gré.

Je fais bien plus de cas des secrétaires que des fondateurs. Je me tais pour le présent sur le reste. Je m'en rapporte à M. d'Alembert comme à vous. Il y a des gens plus dangereux que les *Comètes*.

Comptez sur mon dévouement entier, monsieur, pour le peu de temps qui me reste à vivre.

### A M. MARIN.

31 mai.

Le généreux M. Marin est prié d'envoyer ce petit billet à M. de Tollendal.

Il y a bientôt quatre-vingts ans que je suis au monde, et je n'ai jamais vu que des injustices. Je crois que Mathusalem aurait pu en dire autant.

### A M. TABAREAU.

A Ferney, 12 juin.

J'ai le capitaine Lawrence; ce n'est pas là ce qu'il me faut. Personne ne lit les détails des combats et des siéges; rien n'est plus ennuyeux que la droite et la gauche, les bastions et la contrescarpe. J'ai de meilleurs mémoires que toutes ces minuties des horreurs de la guerre. Il faut amorcer le lecteur par des choses intéressantes, sans quoi on ne tient rien.

J'ai un *Holwell*, un *Scrafton*[1]. Il s'agit de faire un

[1] Auteurs, comme W. Laurence, d'écrits historiques sur l'Inde.

ouvrage attachant, une histoire qui ait l'air simple et qui touche le cœur; point de partialité, mais beaucoup de vérité. On est perdu pour peu que l'ouvrage ait la moindre ressemblance avec un factum d'avocat. Une pareille histoire d'ailleurs doit être courte, quoique pleine; elle doit avoir, comme une tragédie, exposition, nœud et dénoûment, avec épisode agréable.

Je finirai par vous dire, mon cher correspondant, si vous voulez voir un beau tour, faites-le; mais si vous ne le faites pas, je le ferai.

Je trouve le jugement de M. de Morangiès absurde; mais que diable allait-il faire dans cette galère? Quelque parti qu'on prît, il semble qu'il n'y a que Dieu seul qui pût juger ce procès.

AU MÊME.

26 juin.

J'ai reçu, monsieur, en dernier lieu, la moitié d'un imprimé; peut-être le reste viendra aujourd'hui. Je me flatte aussi que M. de Tollendal répondra à mes questions.

J'ignore quelle espèce de grâce le roi lui a faite; mais je vois que je m'étais trompé en le prenant pour un neveu et pour un héritier; cela change prodigieusement l'espèce de travail auquel on m'avait engagé. Il ne faut tromper ni son avocat ni son confesseur. M. de Tollendal n'est nullement en droit de demander la révision du procès, et quand il serait fils unique légitime, il ne l'obtiendrait pas. La famille de Thou n'a jamais pu obtenir, dans les temps les plus favorables, la révision du procès criminel d'Auguste de

Thou, à qui le cardinal de Richelieu avait si injustement fait couper la tête.

M. de Tollendal me répond sur la noblesse des Lalli qu'ils avaient un château en Irlande dès le septième siècle; en ce cas, sa maison est beaucoup plus ancienne que celle du roi. M. le vicomte de Fumel, reconnu pour être véritablement d'une des plus anciennes maisons de l'Europe, dit que feu Lalli était absolument sans naissance comme sans vertu. Je ne décide point entre des assertions si contraires; mais j'ai demandé s'il est vrai que l'avocat d'Antremont, après la mort de Lalli, ait dénoncé quinze cent mille francs déposés chez lui par cet officier; on ne me répond point sur cet article important. Je sais que Lalli était né sans aucun bien, et que s'il a laissé plusieurs dépôts pareils, ce n'est pas une preuve bien convaincante de son innocence.

Il y a parmi ses accusateurs beaucoup de gens de qualité, beaucoup d'hommes de considération, et quelques-uns qui ont encore du crédit; cela ne m'empêchera pas de travailler. Je serai vrai et sage, du moins je l'espère. Mais, encore une fois, si on ne me satisfait pas sur les quinze cent mille francs, cette histoire ne fera pas grand bien à la mémoire de Lalli.

Tout ceci entre nous, s'il vous plaît.

On dit le grand-vizir complétement battu; vous devez en savoir des nouvelles.

Pourriez-vous me dire, mon cher correspondant, quel est le premier commis de M. le duc d'Aiguillon, chargé des dépêches pour Gênes? J'ai besoin d'une petite protection dans ce pays-là contre un négociant

marquis, lequel fait banqueroute en marquis à des artistes de ma colonie. Je ne veux point importuner M. le duc d'Aiguillon de cette affaire; un commis me suffit contre un marquis.

Voudriez-vous bien avoir la bonté de faire passer cette lettre à M. d'Alembert? Mille tendres amitiés.

### A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

4 auguste.

Je vous adresse, monsieur, mes remerciements[1] en droiture, comme vous me l'ordonnez.

Je n'avais jamais entendu parler de cette illustre assemblée des oies, qui ne sont pas du Capitole. Je sais seulement que celui qui se moque d'eux n'était qu'un canard enroué, qui croyait avoir la voix plus belle que celle d'Homère et de Sophocle. C'est de lui que sont venues les comédies de la Passion et les moralités de la Mère Sotte.

Nous avons ici beaucoup de Languedociens d'auprès de Toulouse; mais personne ne connaît la fête des ânes et des mulets. Il faut qu'elle soit imitée de celle des chevaux, sur lesquels on jette de l'eau bénite à Rome, à la porte de l'église de Saint-Antoine.

Si Rome fait cet honneur aux chevaux, il est juste que Toulouse, qui n'est qu'une capitale de province, ne fête que des ânes. Il faut avouer que les vaches de M. Legentil[2] sont encore au-dessus des mulets et des chevaux. M. Scrafton, qui a servi longtemps dans

[1] Pour l'envoi des *Éloges*.

[2] Legentil de La Galaisière, savant astronome.

l'Inde et sur le Gange, est entièrement de l'avis de M. Legentil. Il est étonné de la facilité avec laquelle les Brames calculent les éclipses. Vous connaissez sans doute tout ce que dit M. Holwel[1] sur les anciens Bracmanes, et sur le livre du Shasta-Sid, qui a cinq mille ans d'antiquité. Si M. Holwell ne nous a pas trompés, c'est, sans contredit, le plus ancien monument de la terre. On m'a envoyé depuis peu un petit extrait de l'ouvrage de M. Legentil, tiré du *Journal des Savants*. Cet extrait annonce des choses bien intéressantes. Je pourrais aussi vous faire tenir incessamment quelque chose d'assez curieux sur l'Inde[2].

Dieu veuille que ce petit ouvrage vous parvienne.

Je mettrai dans le paquet deux exemplaires, l'un pour vous, monsieur, l'autre pour M. d'Alembert.

L'inclément Clément[3] n'aura pas beau jeu à désavouer les *Clémentines* qu'il m'a écrites : j'ai tous les originaux de sa main. Je ne crois pas qu'il y ait d'êtres si méprisables dans le monde que toute cette petite canaille de la littérature. Ils avilissent les belles-lettres autant que vous honorez les sciences.

J'ai vu M. de Garville; mais je ne l'ai point assez vu; j'étais trop malade. Il m'a paru bien digne de votre amitié.

Ce qu'on vous a dit du capitaine d'Étalonde n'est malheureusement pas vrai ; mais ce qui est assez vraisemblable, c'est qu'il peut venir un jour chez les Welches en grande compagnie.

[1] Gouverneur de Calcutta.

[2] Les *Fragments sur l'Inde* et le *Général Lalli-Tollendal*.

[3] Le critique, auteur du *Tableau annuel de la littérature*.

Agréez, monsieur, les sincères assurances de mon tendre et respectueux attachement.

## AU CONSEILLER TRONCHIN.

Ferney, 16 auguste 1773.

Si le vieux malade de Ferney pouvait avoir un rayon de santé, il ne répondrait pas aux vers flatteurs de M. Soufflot[1] en simple prose; s'il pouvait sortir, il irait aux Délices rendre ses devoirs à M. et à madame Tronchin, et à M. Soufflot; s'il s'avisait jamais de vivre l'âge de M. Jean Causeur[2], il prierait alors M. Soufflot ou madame Tronchin de vouloir bien lui faire son épitaphe.

## AU MÊME.

9 septembre.

Le vieux malade est bien sensible aux bontés de M. et de madame Tronchin. Il est assez mal aujourd'hui; il ne peut répondre d'un quart d'heure. Ma-

[1] Soufflot, intendant des bâtiments du roi, l'architecte du Panthéon, étant venu voir le conseiller Tronchin aux Délices, y coucha dans le lit qu'avait occupé Voltaire. Il fit à cette occasion les vers suivants:

Dans ton lit, en rêvant, je me suis cru poëte;
J'ai cru sentir du ciel l'influence secrète;
Mais, prêt à te chanter, s'éveillant en sursaut,
Le pauvre chantre est tombé de son haut.
De rien faire éveillé j'ai perdu l'espérance,
Et cependant en vers, contre toute apparence,
Mon cœur m'a dicté ce souhait
Pour mettre au bas de ton portrait :
Il parut, nouvel astre, au siècle du génie,
Il éclaira celui de la philosophie;
Parques, filez pour lui les jours de Jean Causeur;
A trois siècles, pour vous, il aura fait honneur.

[2] Boucher aux environs de Brest, âgé de plus de cent ans.

dame Denis dort, elle se porte bien, je crois qu'on peut compter sur elle. Sans la santé, il n'y a rien dans le monde. Mille tendres remerciements.

## AU MÊME.

9 septembre.

Le vieux malade de Ferney n'est pas infiniment exact. Il est l'avocat des causes perdues; occupé jour et nuit des Lally et des Morangiès, il n'a pas répondu à M. Tronchin; mais il ne l'a pas oublié. Il lui est tendrement attaché, ainsi qu'à toute sa famille, avec les sentiments les plus inviolables.

## M. LE CONSEILLER TRONCHIN, A VOLTAIRE.

Jeudi, 9 septembre 1773.

Une très-grande dame[1] belle comme le jour, souverainement aimable, et qui laisse sa grandeur à la porte des particuliers qu'elle fait l'honneur de visiter, veut bien achever d'immortaliser les Délices en y acceptant un dîner après demain[2] samedi. Il faut vite informer le seigneur

[1] La duchesse de Wirtemberg.

[2] Le conseiller Tronchin a joint la note suivante : « Voltaire n'arriva « aux Délices qu'après le dîner. Madame la duchesse devait en partir « pour Paris ; ses voitures étaient prêtes, et pendant que ma femme « s'entretenait avec Voltaire, madame la duchesse me prenant sous le « bras, me dit : Venez, je ne veux point dire adieu au bon vieillard. Mais « bientôt nous vîmes Voltaire accourir. Elle lui sauta au cou, et tous « deux, sans se rien dire, se tenaient embrassés, fondant en larmes. « J'eus de la peine à terminer cette scène attendrissante, en retirant « madame la duchesse et la faisant entrer dans sa voiture. Voltaire l'a- « vait vue enfant, et elle avait conservé beaucoup d'amitié pour lui.

« Voltaire m'avait quelquefois représenté le roi de Prusse comme

de Ferney qu'elle y désire son papa et la bonne nièce; ils n'ont pas besoin qu'on leur apprenne la valeur d'un tel désir, ni combien il plaît à Philémon et Baucis.

A M. MARIN.

25 octobre.

Je vous avoue, mon cher monsieur, que je n'avais pas pensé qu'un service d'ami pût avoir des conséquences si désagréables. Il me paraît que l'affaire de madame Goezman et de M. de Beaumarchais ne devait vous compromettre en aucune façon, ni vous ni M. d'Arnaud. Voilà la première fois qu'on a été inquiété pour avoir voulu apaiser une querelle et étouffer un procès.

Je pense que rien n'est plus étranger à ce procès que les deux incidents qu'on appelle épisodes. Le véritable fond de l'affaire est précisément ce qu'on ne dit pas dans les mémoires, ce qu'on fait soupçonner à tout le public et ce qui ne regarde nullement, à mon gré, ni vous ni M. d'Arnaud.

Je trouve que M. de Beaumarchais pouvait se passer de vous compromettre tous deux.

Je suis très-affligé de cette tracasserie qu'on vous fait de gaieté de cœur. J'en suis fâché pour L'Épine, qui me paraît un honnête homme, et qui est fort utile aux manufactures de montres que j'ai établies à Ferney. Il m'a paru sage, laborieux et pacifique. S'il pouvait

« étant d'un caractère timide ; j'imaginais que ce ne pouvait être que « du roi à Voltaire, en fait de littérature. Je rapportai à madame la « duchesse sa nièce le propos de Voltaire ; elle me le confirma, et « non-seulement dans le sens que je l'avais pris, mais dans la manière « de se présenter à sa cour. »

contribuer à étouffer cette affaire, je crois que ce serait une très-bonne action.

Je vous prie de ne me laisser rien ignorer de toute cette aventure. Vous savez combien je m'intéresse à tout ce qui vous touche. J'ose dire que je m'intéresse aussi à la gloire du parlement de Paris, qui est attaquée dans le sujet de la pièce dont vous faites un épisode.

On m'a mandé que les Du Jonquay avaient osé présenter requête au conseil contre l'arrêt du parlement qui les condamne à des peines trop douces. Cette démarche me paraît aussi étrange pour le moins que cet épisode, qui vous compromet dans une cause qui vous est absolument étrangère.

Adieu, mon cher ami, je vous suis aussi attaché que je vous suis inutile.

### AU MÊME.

A Ferney, 17 novembre.

On m'a encore assuré, mon cher monsieur, que l'affaire dont il est question n'a et n'aura aucun rapport aux horloges et aux cadrans. Au reste, on mande de Paris des choses si singulières que je n'en crois aucune. Je ne croirai que ce que vous me manderez.

Voulez-vous bien avoir la bonté de faire parvenir ce petit paquet à madame Du Deffant ?

Je cherche pour vous ce *Taureau* qui ne mérite pas d'être cherché; je suis retombé si malade à l'entrée de l'hiver que je ne retrouve rien; mais je retrouve bien aisément tous les sentiments qui m'attachent à vous.

AU MÊME.

19 novembre.

J'ai retrouvé les cornes du *Taureau;* mais je n'ai pu retrouver encore sa queue. Je suis dans mon lit depuis près de quinze jours, mon cher ami; je n'ai pu mettre aucun ordre dans le tas énorme de mes paperasses.

Ne manquez pas, je vous en conjure, de m'instruire de votre épisode dans la comédie de madame Goezman.

Voulez-vous bien avoir la bonté de faire passer ces deux petits paquets à leur adresse? Votre, etc.

AU MÊME.

Ferney, 11 décembre.

Le courrier part; je n'ai que le temps, mon cher monsieur, de vous remercier de vos mémoires. Il y a longtemps que vous devez avoir reçu la *Tactique*.

Le *Taureau blanc* court et ne m'a laissé que ses cornes. Je n'ai pas retrouvé quatre feuilles de cette mauvaise plaisanterie. Je souffre; je fais contre quatre-vingts ans bon cœur.

J'espère, pour ma consolation, que cette maudite affaire finira bientôt. J'entends la maudite affaire de Beaumarchais; car il y a mille autres affaires maudites dans ce monde. Heureux qui en est loin!

A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

24 décembre.

Vous m'avez fait passer, monsieur, un quart d'heure bien agréable; cela ne m'arrive pas souvent. J'aime

mieux voir Alexis Fontaine[1] dans votre ouvrage qu'en original. Je l'ai entrevu autrefois ; il fit un voyage de sa terre à Paris sur un âne, comme les prophètes juifs; son portemanteau était tout chargé d'XX que ces prophètes ne connaissaient pas. Vous tirez *aurum ex stercore Ennii.* Bernard de Fontenelle en tirait quelquefois du clinquant. Vous nourrissez et vous embellissez la sécheresse du sujet par une morale noble et profonde qui doit faire une grande impression, qui ne corrigera ni Fréron, ni Clément, ni Sabatier, mais qui enchantera tous les honnêtes gens.

Ce qui m'étonne, c'est que Fontaine aimât Racine. C'est le plus bel éloge qu'on ait jamais donné à ce grand poëte. J'ai connu dans mon enfance un chimiste nommé La Ligerie; c'est de lui que nous vient la poudre des Chartreux. On le mena un jour à *Phèdre;* il se mit à rire à la première scène et s'en alla à la deuxième. L'aventure de Fontaine et de son avocat me paraît beaucoup plus plaisante. Si vous avez besoin de votre copie, monsieur, je vous la renverrai en vous demandant la permission d'en faire une pour moi, qui ne sortira pas de mes mains.

Je ne sais si vous avez fait de nouvelles découvertes en mathématiques; j'ignore même si on peut en faire de grandes; mais il me semble que vous en faites dans le cœur humain, ce qui me paraît tout aussi difficile.

Le mauvais plaisant de Grenoble, qui s'était un peu égayé sur les comètes, est bien obligé au grand philosophe, quel qu'il soit, d'avoir daigné prendre le parti

[1] De l'Académie des sciences, mathématicien, mort en 1771.

de ses oreilles contre d'autres oreilles. Continuez, monsieur, à protéger la raison, qui est toujours persécutée en plus d'un genre. Le petit troupeau des gens qui pensent n'en peut plus. Vous savez qu'il y a des gens puissants qui ressemblent au docteur Balouard. Ce docteur ne voulut jamais d'autre valet que le balourd Arlequin, parce qu'il s'imaginait qu'Arlequin ne pourrait jamais découvrir ses turpitudes, et il se trompa : des gens d'esprit l'auraient beaucoup mieux servi qu'un sot. Puissiez-vous, avec d'Alembert, détromper le docteur Balouard ! Peut-être à vous deux formerez-vous un nouveau siècle. Je quitterai bientôt le mien en vous regrettant tous deux, et en emportant dans le néant ma très-respectueuse amitié pour vous.

A M. MARIN.

30 décembre.

En voici bien d'une autre ! L'affaire de M. de Goezman tourne assez mal ; mais je suis toujours pour ce que j'en ai dit. Il ne me paraît pas possible que vous soyez le moins du monde inquiété pour cette tracasserie. Beaumarchais a plus d'esprit que le Bedlam de Londres et les petites maisons de Paris réunis. Il faut qu'il ait eu le diable au corps de vous mêler dans ce procès auquel vous êtes si étranger. Il n'avait qu'à s'en tenir à certaine minute de Le Jay, corrigée de la main de M. Goezman. Il semble qu'il cherche des ennemis et qu'il aime à se battre seul contre une armée. Je me flatte que cette maudite affaire n'altère point votre tranquillité.

Je vous prie, mon cher monsieur, de vouloir bien avoir la bonté de faire parvenir l'incluse à M. de La

Harpe; il est plus à plaindre que tous ceux qui ont des procès; car il n'a pas de quoi en avoir un.

Je vous supplie de vouloir bien me mander le résultat de la tracasserie que Beaumarchais vous a faite; il vous doit assurément une réparation.

### A M. LE MARQUIS DE CONDORCET.

A Ferney, 25 février 1774.

Le vieux malade, monsieur, plus vieux et plus malade que jamais, presque aussi sourd que La Condamine, presque aussi aveugle que madame Du Deffant, vous écrit tout uniment par la poste, comme vous l'avez voulu, et comme vous avez eu raison de le vouloir. La voie dont il se servait[1] était trop dangereuse. Vous me l'avez dit, et je l'ai bien prouvé.

Je vous dois mille remerciements. J'en ai dit quelque chose à votre digne confrère en secrétariat; mais je n'ai pas osé lui expliquer tout le problème. Je me flatte qu'il est aussi bien instruit que vous, et qu'il a trouvé l'équation tout d'un coup.

Voilà de ces choses qu'on ne devrait pas attendre dans la république des lettres. Que d'infamies dans cette république! Il faut espérer que les deux secrétaires unis mettront tout sur un meilleur pied. Je suis un peu victime des brigands soi-disant lettrés; mais je me console avec vous.

Le quatrième mémoire de Beaumarchais ne laisse pas de donner de grandes lumières sur des choses dont vous m'aviez déjà parlé, et dont je vous prierais de m'instruire, si vos occupations vous le permettaient.

[1] Marin.

Ce Beaumarchais justifie bien les défiances que vous aviez. Malheureusement j'ai eu trop de confiance. Pour surcroît de peine, il faut que je me taise. Cela gêne beaucoup, quand on a de quoi parler et qu'on aime à parler.

Ne vous gênez pas, je vous en prie, avec moi, si vous avez quelque chose à m'apprendre touchant l'homme dont vous vous êtes si justement défié.

Il me semble que La Condamine vous a laissé un beau canevas à remplir. On dit qu'il est mort d'une manière antiphilosophique, en se mettant entre les mains d'un charlatan qui l'a tué. Je sais bien que tous les hommes meurent entre les mains des charlatans, soit empiriques, soit autres.

Dieu me préserve de tous ces gens-là! Je serai bientôt dans le cas.

Adieu, monsieur; jouissez en paix de la vie, de votre réputation et de votre vertu.

Si vous me faites l'honneur de m'écrire, je vous prie d'adresser vos lettres à Gex. RATON.

AU MÊME.

12 auguste.

Je ne vous écris aujourd'hui, monsieur le secrétaire, ni sur les sciences et les beaux-arts, qui commencent à vous devoir beaucoup, ni sur la liberté de conscience, dont on a voulu dépouiller ces beaux-arts qui ne peuvent exister sans elle.

Vous avez rempli mon cœur d'une sainte joie, quand vous m'avez mandé que le roi avait répondu aux pervers qui lui disaient que M. Turgot est encyclopédiste: « Il est honnête homme et éclairé, cela me suffit. »

Savez-vous que les rois et les beaux esprits se rencontrent? Savez-vous, et M. Bertrand[1] sait-il que le poëte Kien-long, empereur de la Chine, en avait dit autant il y a quelques années? Avez-vous lu, dans le 33e recueil des prétendues *Lettres édifiantes et curieuses*, la lettre d'un Jésuite imbécile nommé Benoît à un fripon de Jésuite nommé Dugad? Il y est dit en propres mots qu'un ministre d'État accusant un mandarin d'être chrétien, l'empereur lui dit : « La province est-elle mécontente de lui? — Non. — Rend-il la justice avec impartialité? — Oui. — A-t-il manqué à quelque devoir de son état? — Non. — Est-il bon père de famille? — Oui. — Eh bien! pourquoi l'inquiéter pour une bagatelle? »

Si vous voyez M. Turgot, faites-lui ce conte.

Je vous envoie la copie d'une requête que j'ai barbouillée pour tous les ministres. Il n'y a que le roi à qui je n'en ai pas envoyé. Je souhaite passionnément que cette requête soit présentée au conseil de commerce, dans lequel M. Turgot pourrait avoir une voix prépondérante. J'ai du moins la consolation de voir que, malgré les grands hommes, tels que Fréron, Clément et Sabatier, Ferney est devenu, depuis que vous ne l'avez vu, un lieu assez considérable, qui n'est pas indigne de l'attention du ministère. Il y a non-seulement d'assez grandes maisons de pierre de taille pour les manufactures, mais des maisons de plaisance très-jolies qui orneraient Saint-Cloud et Meudon. Tout cela va rentrer dans le néant d'où je l'ai tiré, si le ministère nous abandonne. Je suis peut-être le seul fondateur

[1] D'Alembert.

de manufactures qui n'ait pas demandé de l'argent au gouvernement. Je ne lui demande que d'écouter son propre intérêt. Je vous en fais juges, vous et M. Bertrand.

Je voudrais bien venir vous consulter tous deux sur une affaire qui vous intéressera davantage, et que je vais entreprendre. J'invoque Dieu et vous pour réussir. Il s'agit de la bonne cause; vous la soutiendrez toujours avec Bertrand. Je m'incline devant vous deux.

A M. LE MINISTRE DE LA MARINE (M. DE SARTINES).

A Ferney, le 1er février 1775.

Monseigneur, madame de Saint-Julien m'a mandé que je pouvais prendre la liberté de mettre ce petit paquet sous votre enveloppe. Permettez-moi de profiter de cette occasion pour avoir l'honneur de vous dire que j'ai fondé à Ferney une colonie assez florissante, capable de vous servir à moitié meilleur marché que les marchands du roi, s'il est vrai que vouliez faire des présents *de montres à la turque* aux princes de la côte de Barbarie, et s'il est vrai aussi qu'on veuille *diminuer à Versailles les dépenses inutiles*.

S'il y avait quelque probabilité à tout cela, vous n'auriez, monseigneur, qu'à me donner vos ordres; ils seraient exécutés avec la plus grande promptitude dans mon hameau, dont j'ai eu le bonheur de faire une ville pour laquelle je vous demande votre protection.

Je suis avec un profond respect, monseigneur, etc.

## MÉMOIRE POUR OLYMPIE[1].

### A M. D'ARGENTAL.

1° Si on retranche quelque chose au 4e acte, qui est beaucoup trop court, il ne lui restera presque rien.

2° Quand on a averti Cassandre en présence d'Olympie qu'Antigone est entré en armes, quand Cassandre est sorti pour le combattre, il faut absolument qu'Olympie apprenne à la fin de cet acte ce qui est arrivé, parce que le lieu du combat est trop près pour qu'elle n'en ait pas des nouvelles, parce que le spectateur en attend, parce que tout presse, parce qu'il est ridicule, dans une telle situation, de finir un acte par un monologue sur l'amour. Si elle quitte le théâtre, où va-t-elle? Sort-elle pour aller voir les combattants? Cela serait absurde. Est-ce pour aller chez sa mère? Rien de plus plat. Ce serait un moyen sûr de n'avoir ni un quatrième acte, ni un cinquième.

3° Quand on lui apporte les nouvelles de ce combat, si on se contente de lui dire qu'on est aux mains, elle

[1] Ce *mémoire* de Voltaire et la réplique du comte d'Argental, publiés ici pour la première fois, se rapportent malheureusement à une pièce dont il n'est resté que quelques beaux vers. Mais cette discussion, qui renferme d'ailleurs d'excellents principes dramatiques, n'a pas paru sans intérêt. On y voit le travail intérieur du cabinet de l'écrivain, comment il composait et corrigeait, ainsi que le jugement et la franchise de ses critiques familiers. On remarquera, par exemple, avec quelle force de conviction et quelle liberté de paroles, malgré l'autorité de tant de succès, ils condamnent d'avance les scènes froides et la poésie débile d'*Olympie*.

le savait déjà ; la terreur n'augmente pas, et tout ce qui ne l'augmente pas la diminue.

4° L'hiérophante étant le seul homme qui peut lui parler, il serait ridicule qu'il s'écartât de Statira et des combattants pour n'apprendre rien de nouveau à Olympie. Il faut donc qu'il lui annonce une nouvelle, et que cette nouvelle soit plus frappante que tout ce qui s'est passé.

5° L'hiérophante ne peut se rendre auprès d'Olympie que dans le cas où Statira mourante le prie de lui amener sa fille, car il faut une raison terrible pour que ce grand-prêtre quitte son poste.

6° Si Statira n'a pas arrêté la fureur des deux princes en se donnant à leurs yeux un coup de poignard, il n'y a aucune raison pour laquelle ces deux rivaux ne continuent pas de combattre, et la victoire de l'un ou de l'autre étant alors décidée, le vainqueur devient le maître absolu d'Olympie et du temple. Il n'y a plus de cinquième acte. Le vainqueur enlève Olympie; elle se tue, si elle veut; mais il n'y a plus de tragédie, parce qu'il n'y a plus de suspension.

Si on porte au cinquième acte le combat des deux rivaux et la mort de Statira, il est impraticable, il est contre toute vraisemblance que dans l'instant même ces deux princes demandent sa fille en mariage. On n'a pas même le temps de préparer le bûcher de la mère; tout se ferait avec une précipitation ridicule et révoltante. Il faut absolument, entre le quatrième et le cinquième, entre la mort de Statira et la proposition du mariage, un intervalle qu'on peut supposer de quelques heures, sans quoi ce cinquième acte paraîtrait le

comble de l'absurdité. Il est si odieux, si horrible de proposer un mariage à une fille dont la mère vient de se tuer dans l'instant même, qu'on ne conçoit pas comment une telle idée peut se présenter.

Les empressements des deux amants, le jour même de la mort de Statira, ont déjà quelque chose de si étrange, que si le grand-prêtre n'avait pas par ses discours diminué cette horreur, elle ne serait pas tolérable. Mais si, dans le moment même où l'on suppose qu'Olympie apprendrait la mort de sa mère, le grand-prêtre lui parlait de songer à prendre un mari, cette proposition, alors si déplacée, serait sifflée de tout le monde. Mais il n'est pas contre la bienséance que ce grand-prêtre, au quatrième acte, lui dise simplement ce que sa mère, qui n'est pas encore morte, lui recommande.

7° Il paraît donc d'une nécessité absolue que Statira meure à la fin du quatrième, et qu'Olympie ait le temps de prendre sa résolution entre le quatrième et le cinquième.

8° Cette résolution de se jeter dans le bûcher de sa mère ne peut être prise qu'avec un peu de temps; il faut au moins laisser celui des funérailles. Mais figurez-vous l'effet insupportable que ferait ici une action trop pressée : «Votre mère vient de se tuer dans le moment; épousez vite Cassandre ou Antigone. Nous allons brûler votre mère tout d'un temps. » — En vérité, un tel arrangement épouvante.

9° On dira peut-être qu'on peut faire mourir Statira entre le quatrième et le cinquième, et c'est précisément ce que j'ai fait; elle se donne le coup de poignard au

quatrième. Olympie, qui court à elle, la trouve encore vivante; elle meurt dans ses bras, elle lui recommande d'épouser Antigone. C'est cet ordre d'épouser Antigone qui fait le fondement du cinquième et qui le rend vraisemblable.

10° Il ne faut pas croire que le spectacle d'Olympie en deuil, au milieu des prêtresses en habit blanc, soit une chose à négliger. Ceux qui ont vu jouer la pièce ont trouvé le contraste très-attendrissant.

11° Pour envisager la chose de tous les sens, songez qu'au cinquième acte, ou bien l'on apprend la mort de Statira à sa fille, ou bien elle la sait déjà; si elle la sait, il n'y a rien à changer à la pièce : c'est ainsi que je l'ai faite; si on la lui apprend, reste-t-elle sur le théâtre ou s'en va-t-elle? Si elle reste, quelle horreur! quel défaut de bienséance d'écouter ses deux amants? Si elle s'en va, quel prétexte aurait-elle de revenir? Qui occuperait le théâtre en son absence? Qui écouterait-on? Pourrait-elle quitter le corps de sa mère, dès qu'une fois elle serait près de ce corps? Reviendrait-elle chercher ses amants? Qu'aurait-elle à leur dire? Il faut que ses amants lui parlent malgré elle, mais non pas qu'elle vienne les chercher.

Que conclure de tout cet examen? Qu'il faut se contenter de retravailler quelques vers qui ne sont pas assez bien faits, que le cinquième acte doit subsister tel qu'il est, et que, s'il fait à Paris la moitié seulement de l'effet qu'il a produit ailleurs, on ne doit pas être mécontent.

---

# OBSERVATIONS DE M. D'ARGENTAL

## SUR OLYMPIE.

On ne saurait dissimuler que la mort extraordinaire, surnaturelle de Statira ne choque également tout le monde. Il ne faut pas espérer qu'elle réussisse mieux au théâtre qu'à la lecture. Il est au contraire plus que probable que cette mort tuera la pièce, et que le cinquième acte ne produira point d'effet.

*Après avoir indiqué de nouveaux changements, l'habile et sincère critique termine ainsi :*

Dans ce plan, on ôte le défaut majeur de la mort bizarre de Statira. On rend Cassandre agissant, disons mieux, on le fait être ce qu'il doit être, et faire ce qu'il doit faire; car n'est-il pas inconcevable qu'un roi jeune, passionnément amoureux, qui a une armée, reste dans sa cellule à dire son chapelet pendant qu'il s'agit de tout pour lui; qu'il se laisse arrêter par une prétendue loi dont il doit se moquer; qu'il attende que son sort soit décidé par un prêtre qui le traite comme un enfant, et une jeune personne, qui à la vérité l'aime, mais qui dépend d'une mère impérieuse qui est son ennemie mortelle, et qui n'a que de trop fortes armes contre lui? Encore une fois, peut-on concevoir que, dans une situation aussi critique, il reste les mains dans ses poches à attendre ce qui en arrivera? Cette résignation est celle d'un novice (jésuite encore) qui n'ose penser que d'après son général, mais elle n'est pas celle d'un roi armé du plus respectable, du plus incontestable de tous les droits, de celui d'époux. — Mais Cassandre est fait ainsi; il a fait des expiations, il craint les dieux. — Oui, il a fait des expiations, mais quand? dans un temps où tout cela se rapportait à son amour, en était autant d'actes, *innocentait*, si on peut se servir de ce terme, sa passion à ses yeux; enfin, quand rien de tout cela n'allait contre son but. D'ailleurs on nous a peint ce même Cassandre comme variable, tantôt craintif, tantôt téméraire, tantôt soumis, tantôt révolté; ainsi on ne peut pas dire qu'on le fait

changer tout d'un coup de caractère. Au contraire, on justifie celui qu'on lui a donné, et assurément si ce caractère est tel, c'est bien le moment de la variation, celui de ne pas tenir compte de ces scrupules de religion qui l'intimidaient, ni de rien, quand on veut lui ôter sa femme qu'il adore. Cela est dans la nature, le reste n'y est pas.

Il résulte un autre avantage de ce plan qui est le plus grand, d'avoir un cinquième acte en action, en grands mouvements, au lieu d'un qui ne roule que sur les difficultés successives qu'on fait à cette Olympie, qui n'a pas trouvé le secret d'intéresser sur son projet de se faire religieuse et qui la menait au bûcher : acte froid, vide, et qui sera la pierre d'achoppement de la pièce.

Au reste, on est bien éloigné de croire en avoir imaginé un où il n'y ait rien à dire; il faudrait qu'on fût devenu fou à enfermer : on l'est tout autant d'avoir voulu dicter les discours que doivent tenir les personnages. Mais quand on veut faire un plan, il faut bien imaginer les scènes; quand on parle des scènes, il faut bien dire à peu près sur quoi on croit qu'elles doivent rouler. Il n'y a peut-être dans tout cela rien qui vaille, à la bonne heure; mais si cela peut servir à faire entendre à M. de V.... qu'il ne faut pas que Statira meure subitement, qu'il faut qu'Olympie intéresse et touche, qu'il faut surtout un cinquième acte plus étoffé, plus digne de terminer une belle pièce que celui qui existe, qu'il y entre ou n'y entre pas la moindre chose de tout ceci, on n'aura pas regret à sa peine.

---

## FRAGMENT D'OBSERVATIONS DE M. D'ARGENTAL

### SUR OLYMPIE,

### ET RÉPONSES DE VOLTAIRE EN NOTES.

Il y a dans le cinquième acte quelque chose qui manque, que nous sentons, et que nous ne pouvons pas définir, une certaine langueur qui le tuera, si vous n'y remédiez. Cela vient peut-être

de ce que Cassandre n'y est pas assez vif et assez pressant, qu'il raisonne assez juste, mais qu'il ne sent point assez vivement. Nous n'aimons point par exemple qu'il dise :

Elle (*Statira*) nous séparait, son trépas nous rejoint.

C'est une idée malhonnête et choquante à présenter à Olympie dans ce terrible moment[1].

Nous pensons qu'il faudrait refaire ce couplet de Cassandre.

Nous vous avions parlé de quelques vers qui étaient à changer comme :

Dans l'excès de vos maux qui doivent *nous toucher*[2]!

*Nous toucher !* Comme cela est faible pour des maux excessifs!

Cassandre m'épousait, et cet hymen peut-être
Réparait tous les maux où le ciel me fit naître.

*Des maux où le ciel fit naître*[3]!

Voici une remarque du second acte :

Pour bénir cet hymen à nos autels promis,
Les époux par ses mains doivent se voir unis.

Ce qui s'est passé n'est donc que des fiançailles et les désigne exactement; au lieu qu'il faut qu'ils soient mariés[4] et très-mariés[5] et irrévocablement; aussi le sont-ils dans tout le cours de la pièce, puisqu'il n'y a que la qualité de meurtrier qu'on dé-

[1] On peut adoucir cette idée; mais le fond en est très-vrai. — V.

[2] Ce n'est qu'un mot aisé à corriger. — V.

[3] Corrigé. — V.

[4] Mariés. Oui. — V.

[5] Oui, oui. — V.

couvre à Cassandre, qui peut rompre le mariage[1]; et si cela n'était pas ainsi, point de pièce[2].

[1] Mariés, oui. — Corrigé, corrigé. — V.

[2] Pour Dieu, renvoyez-moi mes guenilles! je tâcherai de les renvoyer dignes de vos ailes. — V.

FIN DU SUPPLÉMENT.

# TABLE

## DES PERSONNAGES AUXQUELS SONT ADRESSÉES LES LETTRES

### DU SECOND VOLUME.

Ailly (d'). — 389.
Albergati-Capacelli. — 3, 128, 151, 177, 203, 334, 358, 495.
Anonymes. — 97, 116, 127, 156, 157, 187, 193, 228, 265, 268, 284, 295, 298, 315, 551.
Argence de Dirac (le marquis d'). — 4, 19, 21, 125, 176, 185, 238, 330, 454, 478, 489, 554.
Argental (le comte d'). — 2, 15, 32, 34, 36, 38, 41, 45, 46, 49, 50, 52, 54, 55, 57, 61, 66, 70, 76, 81, 83, 84, 86, 88, 92, 94, 96, 103, 104, 107, 112, 128, 144, 152, 204, 214, 225, 237, 247, 261, 262, 266, 269, 271, 273, 279, 280, 283, 286, 293, 298, 300, 302, 307, 318, 328, 333, 334, 355, 356, 360, 366, 407, 424, 428, 429, 433, 444, 462, 504, 542.
Argental (madame d'). — 223, 225.
Audra (l'abbé). — 155, 167, 169, 186, 191, 192, 203.
Baskerville. — 254.
Beauharnais (madame de). — 412.
Beaumont (Jacob). — 1, 2, 162, 176.
Belestat (le marquis de). — 149.
Belleval (de). — 337.
Belloney (l'abbé). — 459, 460.
Berne (MM. de la régence de). — 517.
Bernis (le cardinal de). — 324.
Bertrand. — 331, 332.
Blot (la comtesse de). — 547.

Bocage (madame du). — 99, 152.
Bordes (de). — 90, 98, 102, 109, 110, 112, 113, 146, 158, 178, 314, 322, 375.
Boufflers (madame de). — 40.
Bouillon (duc de). — 424.
Caraccioli. — 506,
Carli. — 160.
Catherine II. — 170, 288, 291.
Chabanon. — 7, 14, 130, 133, 144, 158, 172, 174, 305, 435, 481, 532, 540.
Chardon. — 126, 222.
Chastellux (le chevalier de). — 75, 415, 529, 541.
Chauvelin (le marquis de). — 79.
Chenevières (de). — 86, 100, 114, 117, 119, 121, 131, 134, 136, 139, 181, 320, 340.
Choiseul (le duc de). — 241.
Choiseul (la duchesse de). — 178.
Christin. — 142, 143, 182, 194, 195, 201, 204, 210, 217, 218 222.
Clairon (mademoiselle). — 550.
Clugny (de), contrôleur général. — 511.
Condé (le prince). — 516.
Condorcet. — 224, 304, 308, 342, 356, 520.
Constant de Rebecque (le baron). — 470.
Courtivron (marquis de). — 448, 540, 543.
Cramer. — 247, 255, 258, 471.
Damilaville. — 25.
Daquin. — 559.
De la Borde. — 106, 108, 135, 316, 321.
De Lisle (le chevalier). — 343, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 354, 358, 361, 368, 379, 401, 404, 417, 479, 547.
Delmotte. — 535.
Desprez de Crassi. — 100, 197.
Diderot. — 275, 518.
Dorat. — 212.
Du Barry (la comtesse). — 328.
Duchêne (madame). — 22, 119.

Dupont de Nemours. — 468, 472, 476, 477, 478, 482, 484.
Dutens. — 127.
Dutertre. — 503, 527, 544.
Duvernet (l'abbé). — 528, 538, 550.
Élie de Beaumont. — 8, 17, 26, 137, 139, 521, 564, 566, 569.
Espagnac (l'abbé d'). — 432, 465, 488, 503, 553,
Fermiers généraux (MM. les). — 489.
Ferté (Papillon de la). — 245, 252.
Florian (le marquis de). — 3, 533:
François de Neufchâteau. — 445.
Frédéric le Grand. — 438.
Gros. — 168.
Gudin de la Brenellerie. — 138.
Horn (la comtesse de). — 147.
Imbert. — 230, 305.
Irailh (l'abbé). — 10.
Joly (madame). — 378.
Jaucourt (le marquis de). — 466.
Lacombe. — 7, 9, 13, 16, 20, 23, 27, 28, 32, 33, 37, 43, 44.
Lacroix (de). — 218.
La Harpe. — 211, 467.
Lalande (de). — 330, 377.
Laus de Boissy. — 497.
Lavaille de Vidon. — 460.
Laverdy (de). — 561.
Leclerc de Montmercy. — 133, 241.
Leroy. — 186.
Ligne (le prince de). — 183.
Maigrot. — 159, 226.
Mallet du Pan. — 285.
Marcy de Cernay-la-Ville. — 244.
Marmontel. — 122, 142, 303.
Maupeou (le chancelier). — 210, 239, 248.
Marin. — 289, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 402, 410, 416, 430, 436, 442, 452, 461, 490, 494, 500, 507, 525, 545, 570.
Menou. — 236.

Meynières (la présidente de), veuve Belot. — 550, 552, 553.
Montbéliard (MM. de la régence de). — 339, 391.
Monteynard (de). — 331, 341.
Morellet (l'abbé). — 512.
Naigeon. — 409.
Necker (M.). — 509.
Necker (madame). — 207, 297, 326, 538.
Ogny (d'). — 278.
Olivet (l'abbé d'). — 11.
Pezzana (l'abbé). — 534.
Pomaret (de). — 195, 215, 240, 365.
Praslin (le duc de). — 153, 565, 568.
Prost de Royer. — 336.
Rey (Marc-Michel). — 165.
Rochefort (le comte de). — 95, 123, 157, 196, 208, 209, 213, 234, 235, 251, 277, 281, 287, 299, 301, 309, 345, 552.
Rosset. — 253.
Richelieu (le duc de). — 24, 115, 179, 184, 187, 188, 190, 222, 227, 267, 316, 319, 324, 325, 338, 347, 362, 364, 370, 372, 373, 375, 382, 387, 405, 408, 410, 413, 418, 423, 427, 438, 498, 526, 531.
Saint-Florentin. — 155.
Saint-Julien (madame de). — 31, 148, 229, 264, 290, 292, 322, 353, 357, 445, 447, 448, 449, 456, 483, 497, 505, 508, 513, 523, 524, 539.
Sales de Prégny. — 162.
Sartines (de). — 312, 313.
Saurin. — 569.
Saxe-Gotha (la duchesse). — 557.
Schomberg (le comte de). — 206, 216, 224, 440, 501.
Servan. — 193, 211, 220, 231.
Signy. — 174.
Tabareau. — 233, 255, 451, 558, 562, 563, 566, 572, 573, 574, 575, 576.
Talmont (la princesse). — 244.
Thibouville. — 91, 132, 230, 237, 238, 260, 264, 269, 314, 333, 384, 386, 388, 433, 492, 532.

Thieriot. — 5, 30, 168, 173.
Thomassin de Juilly. — 259, 359, 381, 515.
Tissot (le docteur). — 464.
Touraille (de la). — 130, 181, 202, 233.
Tourette (de la). — 129, 251, 421, 485.
Tronchin (le docteur). — 536, 548, 549, 551, 553, 555, 556, 562.
Trudaine (de). — 403, 457, 458.
Turgot. — 359, 367, 370, 380, 385, 386, 391, 402, 420, 422, 440, 455, 456, 460, 463, 474, 475, 487, 494, 530.
Vaines (de). — 412, 422, 426, 442, 451, 469, 481, 491, 492, 493, 496, 499, 502, 535, 546.
Vasselier. — 175, 204, 217, 253, 256, 257, 264, 265, 270, 388, 486, 543.
Vegoni (Paul). — 291.
Verpillières (madame de la). — 449.
Veymerange (de). — 219, 221.
Ville-Vieille (le marquis de). — 9, 14, 18, 25, 156.
Villette (le marquis de). — 555.
Voisenon (l'abbé). — 274.
Vrillière (le duc). — 272.
Wargemont (le comte de). — 109, 111, 113, 120, 150, 163, 166, 170, 177, 342.
Zaguri. — 514.

FIN DE LA TABLE.

Paris. — Imprimerie de GUSTAVE GRATIOT, rue Mazarine, 30.